COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

AMMIEN MARCELLIN

HISTOIRE

TOME III
LIVRES XX-XXII

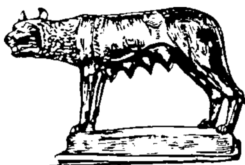
TEXTE ÉTABLI,
TRADUIT ET ANNOTÉ

par

JACQUES FONTAINE
Membre de l'Institut

avec la collaboration de

† E. FRÉZOULS et J.-D. BERGER
Professeur à l'Université de Strasbourg II
Maître de conférences à l'Université de Paris-IV Sorbonne



PARIS
LES BELLES LETTRES
1996

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé M. J.-P. Callu d'en faire la révision, en collaboration avec M. J. Fontaine et les autres éditeurs.

ISBN: 2-251-01394-6
ISSN: 0184-7155

INTRODUCTION

Deux indices internes invitent à placer la composition des livres 20 à 22 entre les années 388 et 391. Le premier de ces indices est explicite; ayant rappelé dans le cours du livre 21 comment Julien, passant à Sirmium en 361, honora d'une statue l'historien Aurélius Victor et le nomma consulaire de Pannonie seconde, Ammien ajoute que Victor devint «bien après, préfet de la Ville» (21, 10, 6). Cette dernière nomination étant intervenue en 388, probablement à la fin de l'été, le premier des trois livres n'a pu été rédigé qu'après cette date[1]. Le second indice est implicite; dans la digression finale du livre 22, l'éloge dithyrambique du Serapeum d'Alexandrie ne fait pas la moindre allusion à sa dramatique destruction par les chrétiens en 391, — l'un des épisodes les plus retentissants de l'agonie du paganisme[2]. La fourchette chronologique suggérée par ces deux indices est cohérente avec celles qui sont admises depuis un demi-siècle pour les triades précédente et suivante: 387-388 pour les livres 17 à 19, et 390-392 pour 23 à 25[3]. Nos trois livres ont donc pu être composés entre 388 et 390.

Ces trois livres trouvent leur unité dans un épisode majeur: l'accession dramatique de Julien César au pouvoir

1. 21, 10, 6: «Victorem... multo post Vrbi praefectum», et note 330. Sur la nomination de 388, voir A. CHASTAGNOL, *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire*, Paris, 1960, p. 441.

2. Sur cette destruction, voir p. ex. A. DEMANDT, *Die Spätantike*, München, 1989, p. 134, et P. CHUVIN, *Chronique des derniers païens*, Paris, 1990, p. 70-74.

3. Voir t. II, p. 7 et n. 1; et t. IV, 1, p. 10 et n. 1.

suprême d'un Auguste, accession que couronnent son entrée dans les capitales impériales de l'Orient romain, Constantinople et Antioche, et les préparatifs de l'expédition de Perse qui sera le sujet de la triade suivante. L'affrontement entre l'Auguste et le César, son brusque dénouement par la mort opportune de Constance avant le choc guerrier, les conséquences de ce double événement sur les débuts du règne du nouvel Auguste, sont comme les trois actes d'un drame dynastique, dans le récit duquel l'ingéniosité d'Ammien s'emploie à justifier Julien sans trop charger Constance.

I. Lignes et rythmes de la composition: un affrontement heureusement dénoué.

Dans le cours des deux dernières années du règne de Constance, qui vont des succès de Shapour en haute Mésopotamie, durant l'été de 359, au décès de l'empereur le 3 novembre 361, le contraste ne fait que s'accuser entre les succès militaires de Julien sur la frontière du Rhin et les échecs de Constance sur celle de l'Euphrate. Il aggrave le contentieux originel entre le soupçonneux Constance et son cousin. Depuis plus de trois ans déjà, celui-ci ne cesse en effet de réussir brillamment dans la mission périlleuse qui lui fut confiée, dès sa nomination à Milan par Constance, à l'automne de 355: libérer les Gaules envahies. En s'accentuant, ce contraste dramatise, dans le récit d'Ammien, le rythme de l'alternance, coutumière dans les précédents livres, entre les événements d'Orient et ceux d'Occident; il découpe en quatre quarts, à peu près égaux, chacun des livres 20 et 21.

Cette antithèse est déjà brièvement proposée par le début du livre 20: tandis que Julien charge son généralissime Lupicin d'aller repousser en Bretagne une invasion des Pictes et des Scots (20, 1), Constance révoque son généralissime Ursicin, victime des calomnies de la cour à

la suite de la chute d'Amida aux mains des Perses (20, 2). Ursicin ayant été pour Ammien un chef admiré et sans doute un ami de longue date[4], on comprend que l'historien soit particulièrement sévère pour la décision injuste de Constance. La mission du maître de la cavalerie Lupicin, arrogant mais obéissant aux ordres du César, et la révocation, par l'Auguste, du maître de la cavalerie Ursicin, dont le franc-parler à la cour d'Orient achève d'irriter l'Auguste, posent comme «à la clé» du double récit les termes d'une antithèse exemplaire.

Serait alors intervenue une éclipse totale de soleil, qui terrifia ses spectateurs. Elle offre à Ammien l'occasion d'une digression astronomique sur les éclipses solaires et lunaires, qui s'achève par des observations moralisantes, dignes du *Songe de Scipion*, sur la fragilité des hommes face à l'infini sidéral. Cette digression cosmique et morale (20, 3) fait jeu, dans la composition du livre, avec sa digression finale sur l'arc-en-ciel, présage d'un «inéluctable changement de la situation présente» (20, 1, 26-30). Sous leur apparat — et leur apparence — scientifiques, ces deux digressions encadrent le livre; elles tracent comme un décor symbolique de l'affrontement des deux princes, et lui donnent une dimension transcendante.

L'intrigue dramatique est engagée par l'ordre que Julien reçoit de Constance: transférer sur le front d'Orient une partie importante de ses troupes. Julien semble obtempérer; mais au cours de leur concentration à Paris, la mutinerie éclate, et le César est proclamé Auguste. Intronisé selon un rituel successivement barbare et romain, il harangue prudemment ses soldats (20, 4-5). Pendant ce temps, en Orient, Shapour prend Singare et Bézabde, échoue devant Virta, bat enfin en retraite; à ces nouvelles, Constance se contente de renforcer la frontière de l'Euphrate (20, 6-7).

4. Voir l'esquisse biographique dans l'introduction générale du t. I, p. 8-10, et la note 94, p. 217 *ib.*

Retour en Occident: Julien envoie à Constance une ambassade chargée de lui remettre une longue lettre de justification. Adroite et respectueuse, celle-ci est assortie de propositions précises, destinées à partager clairement les pouvoirs entre les deux princes. Constance, furieux, éconduit sans un mot les ambassadeurs, et il expédie à Lutèce son questeur Léonas avec une lettre et des ordres. Cet envoyé est accueilli respectueusement par Julien, mais la lecture publique du message de Constance est étouffée par les acclamations de l'assistance, militaire et civile: «Julien Auguste!». La rupture est consommée. Julien charge Léonas de porter à Constance une seconde lettre, il fait bloquer Lupicin en Bretagne, et soumet les Francs Attuaires par un raid dévastateur en terre germanique (20, 8-10).

Le dernier quart du livre nous ramène en Orient: après avoir négocié avec le roi d'Arménie, Constance échoue longuement dans sa tentative de reprendre Bézabde (20, 11). C'est un épisode classique de siège, pittoresque et pathétique, finalement enlisé dans la boue des pluies d'automne. Tout se passe, dit Ammien, «comme si une constellation fatale» interdisait à Constance tout succès dans ses guerres contre les Perses. Le livre s'achève sur cette vision tragique d'un empereur voué aux défaites, «constamment poursuivi par une Fortune désastreuse»[5].

Le livre 21 s'ouvre sur la perplexité des deux adversaires. Julien est présenté le premier, et en position de force: il tient pour nulles les promotions de hauts fonctionnaires ordonnées par Constance, célèbre solennellement à Vienne ses cinq années de pouvoir[6], fait transférer le corps d'Hélène, sa femme morte subitement,

5. 20, 11, 32: «quasi fatali constellatione... ita... ut... Constantium Fortuna semper sequeretur adflictior». L'image de la poursuite d'un mortel par une divinité acharnée à sa perte invite à personnifier ici la Fortune par une majuscule à l'initiale.

6. Depuis sa nomination de César à Milan le 6 novembre 355: *sup.* 15, 8, 17; exemple de *quinquennalia soluta*.

au mausolée dynastique constantinien de la voie Nomentane à Rome. Enfin, et surtout, il voit se multiplier les présages de la mort prochaine de Constance, et continue de pratiquer en secret la divination (21, 1, 1-6 et 21, 2, 1-5). Ammien renforce le caractère impressionnant de ces prédictions, en y insérant une digression sur la légitimité de la science divinatoire, le processus physique des messages envoyés par les dieux aux hommes, les difficultés d'interprétation des présages (21, 1, 7-14). C'est alors que Julien intercepte des lettres secrètes du roi alaman Vadomaire à Constance, fait arrêter le traître par surprise et l'exile en Espagne, avant de réussir un nouveau raid en terre alamane; à la veille de prendre l'initiative des opérations contre Constance, il harangue ses troupes, et leur rappelle par trois fois qu'il continue d'accomplir la volonté de la divinité (21, 3 à 5).

L'hivernage de Constance à Antioche est d'abord présenté comme une sorte de chronique de la cour. Constance se croit des dons de prophétie pour avoir annoncé à un ancien officier, politiquement suspect, sa mort prochaine. Il se remarie au terme d'un long veuvage, procède à quelques nominations et à de nouveaux préparatifs militaires, négocie avec les souverains d'Arménie et d'Ibérie, prend des mesures de sécurité pour maintenir l'Afrique dans son obédience. Mais il hésite à diriger ses forces vers l'est ou vers l'ouest; finalement, à la nouvelle que Sapor II se prépare à franchir à nouveau le Tigre, il s'avance avec ses troupes en haute Mésopotamie, jusqu'à Édesse (21, 6-7). Ammien semble avoir concerté ici le décousu même de ces brèves notations, pour suggérer qu'en cette conjoncture d'affrontement, les réactions de Constance ont été lentes et désordonnées.

Au contraire, l'offensive foudroyante de Julien en direction des Balkans, hardie jusqu'à la témérité, est présentée comme un chef-d'œuvre d'intuition stratégique et tactique, réalisée en une guerre éclair de grand style. Tandis que deux colonnes méridionales foncent respectivement vers le

sud-est par l'Italie du Nord et les Alpes carniques, et par les deux Rhéties entre Alpes et Danube, Julien descend le fleuve à bord d'une flottille avec un troisième corps de troupes, sans que les garnisons romaines de la rive sud aient eu le temps de réagir. Il débarque près de Sirmium, d'où il fait enlever en pleine nuit le commandant en chef de la cavalerie en Illyricum, fait une entrée triomphale dans cette capitale du diocèse d'Illyricum puis à Naïssus, et dépêche un avant-corps pour occuper le pas de Sucques, à la frontière du diocèse des Thraces, — à 2000 kilomètres des Gaules et 500 de Constantinople (21, 8, 2-5).

Mais cette chevauchée ne résout pas tous les problèmes. L'invective contre Constance, que Julien adresse au Sénat de Rome, y est accueillie avec indignation; ses attaques rétrospectives contre une prétendue ouverture du consulat, par Constantin, à des candidats indignes et même barbares, seront contredites par la prochaine élévation de Névitta au consulat de 362 (21, 8-10). Ammien semble regrouper ici des faits de date différente, pour prendre certaines distances envers un prince dont il admire plus les actions militaires que certains de ses actes civils. Mais surtout, toute sa manœuvre balkanique est menacée par la résistance d'Aquilée: dans cette position clé entre l'Occident et les Balkans, un fidèle de Constance s'est enfermé avec ses soldats, et il y résiste à tous les assauts des troupes de Julien envoyées pour réduire la ville. L'épisode forme au milieu de ce livre 21 comme une petite monographie (21, 12,11 à 12,20), haute en couleur, et le narrateur s'y livre à des variations brillantes sur les thèmes descriptifs de la guerre de siège. La place ne se rendra que lorsqu'on parviendra à convaincre ses défenseurs du décès de Constance.

Le derniers tiers du livre est consacré aux affaires d'Orient et à la disparition de Constance (21, 13-15). Celui-ci croit marquer un point, lorsqu'il apprend que la menace d'une attaque perse est écartée: il peut donc se retourner vers l'ouest pour y retrouver sa chance habituelle

dans les guerres civiles. Il galvanise ses troupes en dénonçant la trahison de Julien, dans une harangue où il invoque la divine Justice en faveur de sa cause. Mais des présages funestes l'assaillent: un cauchemar, où il voit un enfant lui arracher le globe du monde; la disparition de son «génie» protecteur (d'où une rapide digression sur ces «anges gardiens» païens: 21, 14, 3-5); enfin la rencontre, dans un faubourg d'Antioche, d'un cadavre à la tête arrachée, et tourné vers l'ouest... où Constance se rend en vue d'un affrontement meurtrier. La fièvre le prend; il décède à l'étape de Mopsucrène, avant même d'avoir franchi le Taurus (21, 15).

Le livre se conclut sur un de ces «portraits bilans» qui suivent dans les *Res gestae* la mort des empereurs (21, 16). Celui de Constance ne pouvait être favorable, mais Ammien s'y montre plus équitable qu'on ne pouvait s'y attendre. La destinée est encore au rendez-vous à la fin du livre: le transfert, par Jovien, du corps embaumé de Constance est sinistre et dérisoire. Car le cérémonial impérial fait rendre les honneurs à ce cadavre comme s'il s'agissait encore d'un empereur vivant, et cette vacuité est prophétique: chargé de cette funèbre mission, Jovien n'exercera à son tour, en 363, qu'un «pouvoir aussi inconsistant qu'une ombre»[7].

La navette entre Occident et Orient perd sa raison d'être avec la disparition de Constance et l'arrivée définitive de Julien en Orient. C'est pourquoi le livre 22 se présente comme un diptyque, partagé entre les séjours successifs de Julien à Constantinople et à Antioche. Le premier volet s'achève par la grande digression chorographique sur les Thraces, et sur les régions et les peuples qui entourent la mer Noire (22, 8). Le second, par la digression arétalogique et chorographique sur l'Égypte, qui est légèrement plus longue que la précédente (22, 15-16). À elles seules, ces deux digressions occupent la

7. 21,16,20: «imperium quidem, sed et cassum et umbratile».

moitié du livre 22, comme pour compenser la moindre densité des événements politiques en ce livre. Mais une quadripartition n'y répartit pas moins la matière selon une nouvelle alternance, entre les *gesta* du prince et les *uisa uel lecta* d'Ammien: les actes de Julien et le double décor, septentrional et méridional, qui leur donne une sorte de cadre géographique, plus qu'il ne leur sert de toile de fond[8]. On retrouve ainsi, à peu de chose près, la composition en quatre quarts: Julien à Constantinople (22, 1-7), les pays du Pont-Euxin (22, 8), Julien à Antioche (22, 9-14), l'Égypte (22, 15-16).

En dépit des nouveaux présages qui lui confirment la mort prochaine de son rival, Julien reçoit avec une «exaltation démesurée» la nouvelle de cette mort. Accueilli avec enthousiasme à Constantinople, il laisse un tribunal militaire épurer l'armée à Chalcédoine — parfois abusivement —, et chasse de la cour eunuques, serviteurs inutiles, évêques intrigants, plaideurs insupportables. Il assume activement ses responsabilités civiles, militaires, diplomatiques: l'accueil de peuples venus du Bosphore et du Phase fournit alors l'occasion d'une transition opportune vers une première grande digression, sur les régions de la mer Noire (22, 1-7).

Partant de l'Athos et de l'Hellespont, cette chorographie est composée en forme de périple; elle suit les bords de la mer Noire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (22, 8). En dépit de quelques percées lointaines, qui débordent l'horizon méditerranéen, elle tire son unité intérieure d'une antithèse longuement filée entre indigènes barbares et colonisateurs grecs. Plus idéologique qu'historique, cette antithèse justifie la place et l'ampleur

8. Mais les événements de Constantinople sont suivis de la description des pays du Pont-Euxin; ceux d'Antioche s'encadrent entre celle-ci et la digression sur l'Égypte. Un certain ordre géographique, du nord au sud, préside ainsi non seulement au déplacement de Julien, de Constantinople à Antioche, mais aussi à la succession des digressions, du Pont-Euxin à l'Égypte.

de cette digression au seuil du règne de Julien Auguste, puisque celui-ci s'apprête à reprendre en Perse, au nom d'un hellénisme tout personnel, l'antique lutte des Grecs contre les Barbares d'Orient.

Rassuré par la nouvelle de la capitulation d'Aquilée, Julien part pour Antioche en suivant la grand-route d'Asie, par Nicée, Ancyre, enfin, après un détour par le sanctuaire de Pessinonte, les Portes de Cilicie. Il est accueilli dans la capitale de la Syrie par la joie d'un cérémonial d'*aduentus*, mais aussi par les plaintes rituelles des fêtes printanières d'Adonis, qui célèbrent l'anniversaire de la mort du dieu. Même si Julien y poursuit activement, d'Antioche, toutes les tâches entreprises à Constantinople, ce séjour se déroule dans un climat d'inquiétude croissante: exécutions capitales d'opposants, lynchage de l'évêque Georges à Alexandrie, accusations de mégalomanie contre les préparatifs militaires de Julien, conflits de l'empereur avec les Antiochiens — jusqu'à la réplique outrancière du *Misopogon* —, sarcasmes contre l'abus impérial des sacrifices et de la divination. Le désir anxieux de connaître l'avenir pousse l'empereur à faire rouvrir la source delphique de Castalie; sa colère éclate injustement contre les chrétiens, quand un incendie allumé par l'imprudence d'un païen dévot ravage le temple d'Apollon dans le faubourg antiochien de Daphné; il gravit le Mont Casios pour sacrifier à Zeus au lever du soleil (22, 1-8). Enfin, la découverte difficile d'un nouveau taureau Apis — gage de prospérité — offre une transition (22, 14) appropriée à la grande digression finale sur l'Égypte.

Cette digression n'est pas la première de l'ouvrage, comme l'indique Ammien lui-même. Il convient d'être d'autant plus attentif au choix des matières dont elle traite successivement. On pourrait dire que l'*étrange* y est la porte du *sacré*: les choix d'Ammien sont bien faits pour aiguiser cette fascination d'un autre monde que P. Brown nous a habitués à appeler l'*otherworldliness* —

un trait spécifique de la mentalité tardive. L'Égypte est ici présentée comme une terre de *miracula* — autrement dit, de merveilles naturelles et humaines: la terre initiale et initiatique de toute révélation religieuse (22, 16, 20). Tel est le lien essentiel de cette digression avec l'anxiété et les dévotions actuelles, à Antioche, du plus religieux des empereurs païens. L'Égypte couronne bien la phase essentielle du *Pro Iuliano* retracée dans ces trois livres, et elle en justifie indirectement les thèses.

II. La thèse politique: une promotion sans usurpation.

Pour tenter de comprendre avec justesse ce qu'on a souvent appelé non sans quelque approximation «le *pronunciamiento* de Lutèce», mais aussi pour rendre justice à la présentation qu'en a donnée Ammien, il convient d'abord de prendre quelque recul dans le temps et l'espace. Il faut situer cet événement dans l'histoire et la géographie de la Gaule romaine en ce milieu du IVe siècle.

Les problèmes posés à Rome par l'éloignement de la frontière du Rhin, dans un Empire attaqué de l'extérieur et souvent de l'intérieur, étaient apparus au cours de la crise du IIIe siècle. Contraints à l'usurpation par la lenteur des transmissions, la défaillance du pouvoir central, la violence des invasions germaniques, les «empereurs gaulois» avaient sauvé l'Occident romain en assumant d'urgence un *imperium* de fait. Ce précédent restait dans toutes les mémoires. À preuve le sobriquet perfide de *Victorinus*, dont les courtisans de Constance affublèrent Julien dès 356, au lendemain de la victoire de Strasbourg[9]. Tel avait été, en effet, le nom du second des «empereurs gaulois», maître des Gaules de 269 à 271. De telles calomnies avaient d'ailleurs précédé cette victoire; elles

9. *Sup.* 16, 12, 64 et 67, et tome I, note 358, p. 285.

s'étaient attaquées à Julien au lendemain de ses premiers succès militaires. Marcellus, pour lors maître de la cavalerie dans les Gaules, avait ouvertement dénoncé le César devant le consistoire impérial, comme un présomptueux qui cherchait à «prendre plus haut son essor»[10]. Seul l'eunuque Euthère avait immédiatement récusé ces affirmations comme autant de mensonges. On peut imaginer ce qu'il en fut par la suite, quand, sur le champ de bataille de Strasbourg, les soldats victorieux eurent tenté de proclamer Auguste leur César[11]. Un tel incident n'avait pu échapper à Constance, puisqu'il s'était produit devant les généraux fidèles dont l'Auguste avait eu soin de «chaperonner» son César. En dépit du refus absolu aussitôt opposé par Julien à ses troupes, les soupçons durent s'aggraver dès lors à la cour, et Constance put se demander s'il n'avait pas eu le tort de nommer en Gaule un autre Gallus[12].

La difficulté à concentrer en même temps des effectifs suffisants sur les deux frontières les plus menacées, celles du Rhin et de l'Euphrate, s'était aggravée dès le IIIe siècle; et plus encore depuis que l'Empire se trouvait violemment attaqué par Sapor II en Orient, par les Alamans et les Francs en Occident — pour ne rien dire de la frontière du Danube[13]. Ce problème lancinant avait incité Constance à se faire assister d'un nouveau César, pour faire face aux barbares d'Occident; il se posa de manière encore plus aiguë en Orient, au moment où

10. *Sup.* 16, 7, 2: «Iulianum ut procacem insimulat, iamque ad euagandum altius ualidiores sibi pinnas aptare». L'image évoque à la fois la démesure fatale d'Icare et, à travers elle, suggère le danger d'une usurpation tout en présumant son échec.

11. *Sup.* 16, 12, 64.

12. Ce César envoyé par Constance à Antioche, et dont Ammien a conté l'exécution dramatique au livre 14 de son *Histoire*, était précisément le demi-frère de Julien.

13. Constantin avait dû y guerroyer durement contre les Goths. Installés ensuite comme fédérés au service de Rome, ils l'ont attaquée à nouveau à partir de 364, en menaçant les provinces romaines des Thraces.

Constance demanda à Julien d'y laisser transférer une partie de ses corps d'élite, ainsi que d'autres effectifs prélevés sur l'armée des Gaules. Objectivement, l'ordre était doublement justifié: les verrous stratégiques romains de Bézabde et de Singare venaient de tomber aux mains des Perses dans l'été de 359; inversement, des succès ininterrompus avaient permis à Julien, en trois ans, d'expulser les barbares infiltrés profondément dans les Gaules, d'écraser une coalition alamane, de porter la guerre chaque année en territoire germanique, de rétablir solidement les défenses frontalières sur la rive gauche du Rhin. Double et excellent prétexte pour enlever à Julien les moyens et donc les velléités d'une aventure politique. Avant même de rappeler l'ordre de transfert, Ammien insiste sur la jalousie de Constance devant les succès de Julien, et sur sa crainte de les voir encore se multiplier. Ne va-t-il pas jusqu'à dire que l'ordre d'accélérer ce mouvement avait non point pour cause légitime, mais pour «prétexte spécieux» (*sub specie*), le désir du prince de voir arriver ces troupes en Orient avant le printemps[14]?

Cette présentation apparemment partiale jette-t-elle le soupçon sur l'ensemble du récit? Il ne faut pas trancher trop vite cette question, et considérer a priori Ammien comme un historien retors, habitué à pratiquer ce qu'on a appelé chez César un «art de la déformation historique». Certes, comme tout historien, latin ou non, Ammien est contraint de «choisir son intrigue». Certes aussi, l'intrigue qu'il a choisie est la défense de Julien et de son règne, et, par voie d'antithèse inévitable, la dépréciation des autres empereurs du milieu du IVe siècle: a fortiori de ce cousin qui allait devenir son adversaire irréductible. Pourtant, entre une objectivité toujours impossible et une subjectivité permise au romancier, mais que s'interdit

14. 20, 4, 2: «hac specie iussos adcelerare, ut adesse possint armis primo uere mouendis in Parthos». L'expression «hac specie» relève de ce que R. Syme appelle, chez Tacite, la technique de l'insinuation (*innuendo*).

l'historien — du moins en théorie —, il y a place pour un large éventail d'attitudes possibles.

En l'occurrence, l'ensemble des études multipliées sur Ammien dans les dernières décennies semble autoriser l'idée qu'Ammien a très rarement proféré des contrevérités conscientes; il a non moins rarement tu des faits qui allaient à l'encontre de ses sympathies politiques, religieuses, personnelles. On le voit dans nos trois livres; entre bien d'autres critiques acerbes de certains actes de Julien, ils contiennent précisément les deux reproches les plus sanglants que l'historien ait adressés à ce prince: avoir obligé des curiales exonérés de leur charge à en assumer de nouveau les responsabilités, avoir interdit l'enseignement aux maîtres chrétiens[15].

On doit aborder dans cet esprit tout à la fois la responsabilité éventuelle de Julien dans ce qui peut apparaître objectivement comme une usurpation, et la fiabilité du récit qu'en a donné Ammien. Encore faut-il s'entendre sur ce que signifie la responsabilité d'un empereur, a fortiori s'il n'est encore qu'un César: peut-il être jugé seul responsable de ses actes politiques, abstraction faite de son entourage politique, militaire, personnel? Outre l'existence du consistoire et de l'état-major, on doit envisager, en l'occurrence, la complexité de l'entourage immédiat de Julien. Il a toujours eu près de lui, en Gaule, des amis et des ennemis également passionnés, des partisans et des adversaires — surtout les fidèles de Constance —, des sympathisants qui seront de plus en plus des païens, mais aussi, dès ce moment, des philosophes qui sont comme ses directeurs de conscience. Sans compter son médecin personnel Oribase. Cette

15. Censure des mesures contre les maîtres chrétiens en 22, 10, 7: elle nuance à point l'éloge hyperbolique qu'Ammien y vient de faire de la justice quasi divine de Julien. Censure de la contrainte exercée contre les curiales exempts de charges municipales par privilège impérial: fin de 21, 12, 23. Elle aussi vient à point, pour nuancer l'éloge du zèle manifesté par Julien en faveur des «priuatorum utilitates».

masse de conseillers officiels ou officieux se sont interposés constamment, et plus ou moins selon les circonstances, entre l'empereur (ou le prétendant) et ses décisions; ils l'informent, le désinforment... ou parlent et agissent à son insu. Cela ne facilite guère l'enquête. Cela montre, en tout cas, que l'on ne peut poser la question sous la forme simplifiée: Julien fut-il le principal responsable des événements de Paris, et de leurs conséquences?

Dans le début du livre 20, Ammien évoque les relations entre Julien et ses plus hauts fonctionnaires en Gaule: le généralissime Lupicin, et le préfet des Gaules Florentius. Le premier vient d'être envoyé contre les barbares qui avaient envahi la Bretagne; le second est à Vienne, d'où il refuse à Julien d'exécuter son ordre de remonter à Paris, en dépit des ordres réitérés du César. Dès le récit de ces faits, Ammien pratique la technique de l'insinuation tacitéenne: Lupicin est dépeint au passage comme un ambitieux plein de morgue; Florentius comme un hypocrite, qui se serait trouvé à Vienne «sous prétexte d'organiser le ravitaillement»: de là, il aurait secrètement incité Constance à rappeler des troupes de Gaule, et en fait, il ne serait demeuré à Vienne que pour «se soustraire à des troubles militaires»[16]. Pareilles notations suggèrent un arrière-plan d'intrigues dans l'armée des Gaules, et plus précisément dans le milieu des fidèles de Constance. Elles préparent ainsi le lecteur à apprécier avec prudence les trois faits qui, selon le récit d'Ammien, ont immédiatement précédé la proclamation de Julien comme Auguste: la déposition d'un libelle de protestation auprès des enseignes dans le camp d'un corps d'élite, à la nouvelle des ordres de transfert; l'accueil des soldats par

16. Court portrait féroce de Lupicin en 20, 1, 2; en 20, 4, 6, il est dit de Florentius: «olim Viennam specie annonae parandae digressum ut se militari eximeret turba». Le mot *specie* évoque l'emploi identique de *sub specie* à propos de Constance en 20, 4, 2: voir *sup.* n. 14. L'homme est ainsi taxé de la même hypocrisie que son maître

Julien, à leur passage à Lutèce; le banquet offert par lui aux officiers, quelques heures avant le soulèvement.

Dans ces conjonctures successives, Julien réagit avec une extrême précaution: son respect des ordres reçus se nuance de doléances personnelles, et d'une perplexité justifiée devant la possibilité de faire exécuter complètement le transfert de certaines unités en Orient. L'envoi de Lupicin était motivé par une invasion barbare de la Bretagne romaine; le rappel pressant de Florentius l'est par le désir de prendre les conseils de son préfet du prétoire, en l'absence du généralissime. À en croire Ammien, Julien se serait retrouvé finalement seul, «dépourvu de tout conseil»[17] — ce que l'on pourra juger un peu simplifié. Toujours est-il que ses derniers actes avant la mutinerie expriment ici un désir de calmer le jeu: il pense donner satisfaction aux protestations des soldats en leur permettant d'être rejoints par leurs familles; il encourage les arrivants par de bonnes paroles, en leur rappelant leurs exploits et en leur laissant attendre des générosités de la part de «l'Auguste»; il invite à souper les officiers, en les priant de lui dire s'il peut satisfaire quelque requête de leur part, avant qu'ils se retirent sans un mot, attristés de quitter leur chef et leur pays (20, 10, 13).

Cette présentation assez linéaire des événements, centrée sur le personnage de Julien, est d'une qualité dramatique incontestable. Elle tend à montrer que, jusqu'à l'éclatement de la mutinerie, Julien l'a peut-être pressentie, tout en espérant qu'à son exemple les soldats se conformeraient aux ordres reçus. Mais la présentation de Lupicin et de Florentius laisse entrevoir dans l'entourage du prince bien des intrigues. Ammien n'a peut-être pas tout su, ni non plus voulu dire tout ce qu'il savait. Il s'est efforcé de dégager la responsabilité personnelle de Julien, en suggérant que, publiquement du moins et quoi qu'il pût penser, le César a jusqu'au dernier moment

17. 20, 4, 9: «consiliorum adminiculo destitutus».

tenté de parer à toute insubordination, et plaidé pour l'obéissance aux ordres de l'Auguste. À moins que l'on ne suppose que Julien a secrètement voulu attiser la colère et la révolte des troupes en leur prêchant la résignation? Mais une lecture aussi machiavélique du texte d'Ammien demeure peu vraisemblable[18]. Elle semble démentie par la description de la rébellion, par les derniers efforts de Julien pour amener Constance à composition, et plus généralement par son caractère impulsif et sa franchise assez «cynique» — au sens philosophique du mot: qu'on pense au *Misopogon*.

Pour le détail de la rébellion, la concordance entre le récit de Julien dans sa *Lettre aux Athéniens*, 284 sq., et celui d'Ammien suggère que la *Lettre* a pu être une des sources de l'historien[19]. La sincérité de Julien, ou tout au moins son hésitation persistante, apparaît ici dans sa longue obstination: il refuse à nouveau le titre d'Auguste, tente d'apaiser les soldats en leur promettant l'annulation du transfert, essaye d'esquiver le port du diadème, retarde encore la promesse de *donatiuum* — qui scellera son acceptation définitive en le faisant échapper de justesse à un lynchage. Quelle fut la part de responsabilité de Julien, en cette crise décisive? On peut à tout le moins l'atténuer, en se ralliant au jugement nuancé de J. Matthews: «Dans la mesure où Julien y a été impliqué, la proclamation fut moins l'aboutissement d'une conspiration que la reconnaissance croissante, en son esprit comme en celui d'autres personnes, de ce qui avait semblé, dès le début,

18. Pourtant d'autres faits et gestes de Julien le montrent capable de duplicité, voire d'hypocrisie: à Vienne, par exemple, il a continué d'assister ostensiblement aux offices chrétiens, alors qu'il avait recommencé à observer en secret des rites païens (21,2,4)..

19. On a déjà noté que la *Lettre aux Athéniens* ne mentionne pas le banquet offert aux officiers. J. Matthews, *The Roman Empire of Ammianus Marcellinus*, London, 1989, p. 98, y voit une «insincérité» de la part de Julien, ce qui irait dans le sens d'une réserve mentale délibérée et donc d'un comportement machiavélique du César lors des événements.

possible puis plausible, et qui maintenant paraissait inévitable»[20]. Julien aurait donc été placé devant un «fait accompli»? Mais face à une telle éventualité, les perplexités de Julien César avaient dû commencer dès sa nomination à Milan, pour devenir de plus en plus obsédantes après qu'il eût refusé de se laisser proclamer Auguste par les vainqueurs de Strasbourg.

Quant à la préparation immédiate de la mutinerie, avant et après l'ordre de transfert des troupes, on ne peut ni écarter l'idée que Julien ait été plus ou moins au courant de ce qui a pu se tramer parmi les corps d'élite, ni exclure qu'il ait tenté de tenir jusqu'au bout l'impossible gageure: demeurer fidèle tout ensemble à ses troupes et à l'Auguste. Cette impossibilité devenait évidente avec l'arrivée d'un ordre qui risquait non seulement de compromettre gravement la sécurité des Gaules en dégarnissant leur frontière, mais aussi et surtout de faire perdre à Julien la confiance de ses soldats et celle des futures recrues gauloises et germaniques. Le César en fut aussitôt conscient, et il le soulignerait encore dans la lettre de négociation qu'il allait adresser à Constance au lendemain de l'événement.

En dépit de son habileté, Ammien a peut-être plaidé un peu fortement l'irresponsabilité de Julien, en laissant entendre que la mutinerie fut pour lui une surprise totale, et surtout en le présentant héroïquement seul face aux décisions à prendre. Les choses ont sans doute été bien plus complexes, et la lutte des groupes de pression politiques et religieux plus longue et compliquée autour du César. Mais, outre qu'Ammien n'était sans doute pas suffisamment armé pour se lancer dans des analyses aussi fines (peut-être faut-il dire également: aussi modernes), — ou qu'il ne se jugeait pas tel —, l'intrigue de son *Pro Iuliano* le contraignait à ne pas diluer la responsabilité d'un acte politique majeur dans la carrière impériale de Julien, et à plaider du seul point de vue de son «client».

20. J. Matthews, *ib.*, p. 99.

D'où la thèse d'une force majeure des hommes et des dieux, qui aurait contraint Julien, devant ce saut dans l'irréparable, à «changer sa volonté plutôt que l'ordre du monde». Cette vision philosophique et religieuse de l'événement est sans doute absente du récit qu'Ammien a donné des faits. Mais elle est suggérée par la suite du texte. En premier lieu, lors de la cérémonie d'intronisation à la romaine, que Julien prend bien soin de célébrer rituellement le second jour, pour donner à son nouveau pouvoir, imposé d'abord par les soldats, une légitimité fondée sur le consensus de l'armée et de la population. Estrade et rassemblement de «tous sans exception» (*cunctorum*), harangue du prince, approbation unanime des soldats: on ne peut manquer d'évoquer, en l'occurrence, des parallèles pour ainsi dire rituels avec l'intronisation de Julien comme César à Milan, cinq ans auparavant. Le nouvel Auguste ne manque pas d'y ajouter une discrète note religieuse. En ouvrant son discours, ne rappelle-t-il pas aux soldats qu'il a été confié à leur tutelle «par un décret de la divinité céleste»[21]?

Mais il y a plus. Aussitôt après cette scène, Ammien rappelle que, s'il faut en croire une confidence faite à ses intimes (peut-être son médecin Oribase, dont Ammien a pu connaître les *Mémoires*), Julien aurait vu, dans le cours de la nuit précédant le coup de force, le génie de l'Empire lui apparaître, et menacer de l'abandonner si le prince l'éconduisait encore une fois (20, 5, 10). Ce curieux récit n'est pas isolé, puisque Constance se plaindra, peu avant sa mort, de ne plus voir lui apparaître ce génie (21, 14, 2). Le récit d'Ammien est symétrique (mais non pas exclusif) de l'anecdote un peu distincte confiée par Julien lui-même: dans sa *Lettre aux Athéniens*, celui-ci avait rappelé qu'au moment des événements, il avait demandé un signe de Zeus et l'avait obtenu[22].

21. 21, 5, 3: «Arbitrio dei caelestis uobis inter ipsa iuuentae rudimenta permixtus...».
22. Julien, *Lettre aux Athéniens* 284 c.

Cette part prise par les dieux à la décision de Lutèce est encore plus clairement affirmée dans la harangue adressée par Julien à ses troupes avant le début de son offensive sur les Balkans. Il y évoque l'événement en ces termes sans équivoque: «J'ai été porté au faîte du pouvoir auguste à l'initiative de la divinité et à la vôtre»[23]. L'ordre même des mots est significatif: *deo uobisque fautoribus*. Cette précision appuyée achève d'expliciter la thèse de l'historien: la divinité est cause première de toute la destinée de Julien, et donc de l'événement de Paris, mais elle a besoin des hommes, et l'armée a exécuté les arrêts divins. Ainsi s'achève une explication historique plausible, en un monde où «nous ne voyons jamais que l'envers de notre destinée», où la volonté divine interfère constamment avec les affaires humaines: la digression sur la divination le montre bien dès le début du livre 21. Dès lors, les choix les plus personnels de Julien s'inscrivent dans un plus vaste consentement à l'ordre divin du monde. Et sa légitimité d'Auguste est forte de cette double volonté des dieux et des soldats.

Quand un César devenait Auguste d'une manière militairement et théologiquement aussi légitime, quand il offrait loyalement à son *Augustus maior* un juste partage du pouvoir, faisait-il d'ailleurs autre chose que d'en revenir aux perspectives de la dyarchie initiale de Dioclétien et Maximien? Il y a, sur ce point, des allusions significatives dans la «lettre de négociation». Pour proposer un tel partage, elle invoque la raison d'État et l'intérêt supérieur de l'Empire (et de Constance): qui aurait succédé à Julien s'il avait été écharpé par ses soldats? Ne valait-il pas mieux retenir la leçon laissée par «la concorde entre des princes qui savaient céder l'un à l'autre»[24]? *Concordia principum*: l'allusion est transparente au mot d'ordre

23. 21, 4, 5: «Ad Augustum elatus sum culmen deo uobisque fautoribus».
24. 20, 8, 17: «concordia uicissim cedentium principum».

de la Tétrarchie. Et la conjoncture était justement comparable à celles qui avaient amené Dioclétien à concevoir une répartition régionale de l'exercice de l'*imperium*, pour répondre aux impératifs de défense d'un Empire déjà encerclé en 284 comme il l'était encore en 359.

III. Julien contre Constance: un cousinage contrasté.

Par la seule vertu de la composition annalistique, la seconde ligne du livre 20 affronte en un chiasme symbolique les protagonistes de l'affrontement qui va s'ouvrir, «Constance étant consul pour la dixième fois, et pour la troisième Julien»[25]. L'ordre des mots respecte la préséance de l'Auguste sur son César, mais la stricte symétrie des groupes semble annoncer que l'*aequitas* entre les deux empereurs sera l'enjeu du débat.

D'emblée, une même tension dramatique étreint les deux partenaires, avant de se manifester dans les faits. Julien partagé, inquiet, redoute d'avoir à abandonner la Gaule pour repousser les envahisseurs de la Bretagne; mais ce souci aboutit à des décisions réfléchies. Constance, lui, apparaît d'abord livré à des passions violentes: jaloux, timoré, influençable, il se laisse emporter démesurément (*ultra modum*) par la colère contre les propos d'Ursicin, puis par l'indignation, à la nouvelle de l'événement de Paris. Tout se passe donc comme si deux tempéraments passionnés s'exprimaient différemment, l'un retrouvant la maîtrise de soi, l'autre cédant sans mesure à ses pulsions les plus violentes.

On doit se garder d'autant plus de systématiser ces premières impressions, que les choix d'Ammien s'interposent entre nous et les deux adversaires. Pourtant, il n'est pas inutile de rappeler qu'entre le César et l'Auguste

25. 20, 1, 1: «Consulatu uero Constantii deciens terque Iuliani...».

existaient des liens étroits de parenté; Constance lui-même s'en était prévalu, au moment où, à Milan, il avait présenté à l'armée le futur César: «Julien que voici, mon cousin, comme vous savez...»[26]. Tous deux étaient effectivement les petits-fils de Constance Ier, l'Auguste étant fils de Constantin, et le César, de Jules Constance, demi-frère de celui-ci: donc deux cousins, presque issus de germains. Un cousinage contrasté, même si Ammien ne joue de ce contraste qu'avec bien des nuances. Quant à cette opposition initiale entre les attitudes respectives d'un *sapiens* et d'un *stultus*, on peut au moins observer que Constance passait pour n'avoir que peu de culture, et peu de dons pour la faire fructifier (Ammien soulignera crûment ses échecs en la matière: 21, 16, 4); il avait face à lui un empereur philosophe par excellence, imitateur déclaré de Marc-Aurèle. Pourtant, une sorte d'air de famille se lisait jusque dans la physionomie et l'allure des deux hommes; Ammien l'a fait observer après leur mort, dans le contenu et la formulation même de leurs «portraits bilans» respectifs: regard brillant, cheveux souples, aptitude à la course rapide[27].

Avant comme après l'événement de Lutèce, le César Julien ne cesse, dans le récit d'Ammien, d'exprimer en actes et en paroles la soumission qui convient au rang officiel qu'il occupe en dessous de l'Auguste. De fait, Constance était à la fois son supérieur hiérarchique, son aîné, le plus ancien détenteur de l'*imperium*, et celui qui avait délibérément partagé ce pouvoir avec lui en le revêtant de la pourpre. Julien ne se départira de cette attitude qu'après la rupture consommée par l'occupation des Balkans, et le sénat romain s'estimera en devoir de le

26. 15, 8, 8: «Iulianum hunc fratrem meum patruelem, ut nostis,... in Caesaris adhibere potestatem exopto».

27. 21, 16, 19 et 25, 4, 22; le parallélisme est souligné par la formulation, quasi identique, du début et de la fin de ces portraits: «Figura talis situque membrorum...»; et à la fin: «... unde saltu ualebat et cursu», et «... unde uiribus ualebat et cursu».

rappeler alors «au respect de celui qui l'avait fait prince»[28]. Un moment de découragement le fait envisager d'abdiquer, quand le préfet des Gaules refuse obstinément de revenir de Vienne pour le rejoindre à Paris; et cette tentation même suggère que Julien aurait alors préféré s'effacer plutôt que de contrarier la volonté du prince. Mais il se reprend aussitôt et donne l'ordre de sortir des quartiers d'hiver: la transfert des troupes en Orient va pouvoir commencer. Cette obédience envers Constance est encore ostensiblement affichée par le César dans les derniers jours qui précèdent le coup de force: il accorde aux soldats le déplacement en Orient de leurs familles, mais ne revient pas sur les ordres de transfert; il les accueille avec bienveillance, mais leur fait nommément l'éloge d'Auguste, de son pouvoir, de sa largesse, en les engageant à «marcher allègrement» vers lui. Aux heures les plus dramatiques de sa proclamation, il feint de ne pas entendre l'acclamation et propose un nouveau compromis, en assurant que l'Auguste Constance l'approuvera, étant «raisonnable et fort avisé»: comme si le transfert était encore le seul objet du litige. Ce n'est qu'après l'invasion finale de son palais par les soldats qu'il consent à se laisser voir trônant «en tenue d'Auguste», c'est-à-dire avec la pourpre et un diadème improvisé.

Pas un mot de Constance, dans la harangue adressée le jour suivant par Julien à l'assemblée civile et militaire de Paris. Et pourtant, comment ne pas y percevoir que l'orateur, par-delà son auditoire, engage déjà la négociation avec son cousin Constance, sachant bien que tous ses propos seront rapportés à la cour d'Orient? À l'en croire, les soldats et la divinité seraient responsables des événements; le rappel de la «si lumineuse journée» de Strasbourg sous-entend la première proclamation qui avait suivi la victoire; enfin, déclarer le ferme propos de maintenir

28. 21, 10, 7: «sententia cunctorum congruente: auctori tuo reuerentiam rogamus».

la hiérarchie actuelle sans accorder aucun privilège, c'est s'engager implicitement à laisser en poste les hauts fonctionnaires jusque-là nommés par Constance.

Julien semble donc croire encore la négociation possible. Son *Éloge de Constance* montre, au demeurant, la haute idée qu'il s'était faite de la souveraineté incarnée à ses yeux par son cousin. D'où l'habileté déférente de la lettre rapportée par Ammien — ou plutôt récrite par lui, comme l'étaient usuellement les discours chez les historiens. Ce message s'ouvre par une profession d'obédience, sinon d'obéissance. Et d'ailleurs, la position d'un *Augustus minor* face à un *Augustus maior* diffère-t-elle, de nature ou de degré, de celle d'un *Caesar* devant son *Augustus*? Rappeler que l'on a été «un appariteur fidèle», c'est se référer à l'humiliation célèbre du César Galère par l'Auguste Dioclétien[29]; c'est donc, aussi, laisser entendre que la promotion d'un César n'est pas en soi un événement scandaleux, depuis l'établissement progressif de la Tétrarchie. À en croire Julien, s'il a dû céder à la violence, c'est moins pour sauver sa vie que pour éviter une autre usurpation, encore plus aléatoire. L'appel à la justice et à l'équité, mais aussi à l'intérêt public et personnel bien compris des deux empereurs, est un appel à la raison d'État et à la raison tout court. La figure que Julien y décrit, celle d'un Constance généreux et réfléchi, laisse penser qu'il sera entendu; d'autant plus que la fin de ce développement présente des excuses à Constance, quête ardemment son approbation, s'engage même à «continuer d'accueillir ses ordres avec empressement»[30]. Cet appel sensible et raisonnable, sinon raisonneur, est presque convaincant; est-il sincère? En tout cas Ammien a su le modeler sur la vive sensibilité de Julien, et faire vrai.

Julien expose ensuite sans détours ses propositions et ses conditions. Il fournira hommes et chevaux requis par

29. Humiliation qu'Ammien avait évoquée en 14, 10, 10.
30. 20, 8, 12: «auide tua praecepta deinde quoque suscepturus».

Constance; mais le transfert ordonné n'est ni possible ni souhaitable. Et il appuie sa conclusion par une exhortation et une requête, en faisant appel au souvenir des sursauts qui ont sauvé l'Empire grâce à la concorde entre plusieurs empereurs; il propose ainsi, à nouveau, le «modèle tétrarchique» comme un précédent: à sa lumière, les deux cousins doivent regarder en face leurs intérêts communs, et mesurer la gloire d'une entente encore possible, qui les fera passer à la postérité.

Mais il y avait aussi une seconde lettre — secrète — accompagnant le pli officiel. Ammien a-t-il ignoré, comme il le dit, le contenu de cet autre message rempli de «reproches mordants»? En tout cas, il en fait état, et assure même qu'il eût été de toute manière inconvenant de la publier. Ainsi, la négociation était-elle plus serrée que ne le laisserait penser la lettre «officielle» — lisible en public à la cour de Constance. Julien joue avec Constance à quitte ou double. Il est déjà ce futur auteur du *Misopogon* qui souffle le chaud et le froid, tour à tour par impulsivité et par tactique. Il entend montrer à son cher cousin que celui-ci ne doit pas le prendre pour un idéaliste naïf, qu'il sait aussi bien que le premier Auguste jouer double jeu: se ménager l'opinion publique, tout en retournant contre l'hypocrite Constance ses propres armes. Est-ce de l'insincérité, en tous sens cynique? L'attachement aux valeurs morales et le réalisme politique ne s'excluent pas forcément. La seule erreur de Julien est d'avoir fait semblant de sous-estimer l'intelligence perfide de son cousin.

Car Constance n'accepte pas le double jeu de la lettre officielle et de la lettre personnelle. Ammien semble bien dire, en parlant de lecture publique des «pièces» (*scripta*), que les deux lettres ont été lues publiquement et présentées ainsi à toute la cour comme des messages contradictoires, démasquant une possible duplicité. En l'occurrence, Constance a refermé sur Julien le piège que celui-ci pensait lui avoir tendu. Cette tragi-comédie

s'achève sur un éclat de fureur de Constance (il n'eut sans doute pas à forcer beaucoup son naturel): «regardés de travers», les deux messagers sont mis à la porte sans avoir reçu aucune réponse.

Hors des cours, et des négociations plus ou moins sincères, le rapport de force entre les deux cousins est tout à fait inverse sur le terrain. Confiant en ses nouveaux pouvoirs, toujours actif et rapide, Julien continue d'exceller dans la guerre éclair et les raids dévastateurs en terre ennemie. Les Francs Attuaires, qui avaient déjà donné de la tablature aux Tétrarques et à Constantin, en font cette fois les frais. Il remonte ensuite le Rhin, achève de liquider les derniers points tenus par les barbares sur la frontière romaine, et remet en état ses ouvrages défensifs. En Orient, au contraire, Constance hésite interminablement, il se décide trop tard à tenter de reprendre Bézabde, en une région éloignée, aux communications difficiles à la moindre pluie. Matériellement et moralement, il y enlise son armée. Craignant les mutineries, déprimé par ses pertes et son échec, il tarde autant à battre en retraite qu'à se mettre en campagne. C'est déjà un homme fini qui rentre à Antioche, après un échec total.

Toujours perplexe, mais non pas anxieux, Julien s'affirme et pousse ses avantages; il célèbre en tenue d'Auguste le cinquième anniversaire de son *imperium*, accélère ses préparatifs militaires, acquiert par des présages accumulés la certitude de la prochaine mort de Constance. Il apparaît au seuil du livre 21 comme un ambitieux, maître de son jeu sur le terrain militaire où il excelle; voire — nouvelle facette de son caractère — comme un excellent «médium» entre les décrets divins et les affaires humaines: c'est tout le sens conjoncturel de la digression sur la divination, ses médiateurs et ses interprètes. Les discours symétriques de Julien et de Constance, à leurs troupes respectives d'Occident et d'Orient avant leur mise en route (21, 5, 2-8 et 13, 10-15), ne nous en apprendront guère plus sur les deux cousins que la passe

d'armes de la négociation antérieure. Chacun recourt au *Gott mit uns*, se réclame de la Justice divine offensée par les injustices humaines de l'autre, fait appel à la bravoure des siens et leur promet la victoire. Seules les péroraisons divergent. Celle de Julien est réaliste et avisée: pas de débordements de la troupe! Car c'est leur bonne tenue qui a fait la réputation des soldats gaulois, tout autant que leur réputation militaire proprement dite. Au contraire, Constance crâne, en nouveau *miles gloriosus*: à l'en croire, il suffira que Julien et les siens voient les regards de ses propres soldats et entende leur «bardit» pour s'enfuir à toutes jambes!

Chacun des princes semble prendre des gages. Julien intercepte un courrier secret entre le roi alaman Vadomaire et Constance: le contenu ne peut plus le laisser douter d'une complicité qui est une trahison, à son égard comme envers la sécurité des Gaules. Il réussit à faire capturer Vadomaire en traîtrise, et l'expédie en Espagne sous bonne garde. De son côté, Constance s'assure de la fidélité de l'Afrique du Nord à sa cause. Seconde reprise: la guerre éclair livre à Julien la maîtrise de tous les Balkans, sauf la Thrace et Constantinople; mais ses arrières sont menacés par des troupes de Constance qui se sont enfermées dans Aquilée: elles ne se rendront qu'après la mort de celui-ci.

Annoncé successivement aux deux empereurs par des présages, le décès inopiné de Constance, au début de la marche qui devait le mener d'Antioche à Constantinople, interrompt brutalement la partie engagée. Ramené à la raison par son destin, Constance *aurait* explicitement désigné Julien comme son successeur: retour au projet familial de Milan, mais aussi au sens politique de la raison d'État? L'expression de cette dernière volonté est placée sous la réserve d'un *dicitur*: suspicion d'un «on-dit»? ou indication scrupuleuse d'une information de source orale?

La seconde interprétation est d'autant plus vraisemblable que le grand portrait bilan qui suit la mort de

Constance est loin d'être négatif. Au terme de ce long conflit entre les deux empereurs, on peut se demander dans quelle mesure Ammien n'a pas dressé ce bilan des vertus et des vices de Constance en pensant aussi à Julien — que celui-ci ait fait ou non son profit des exemples laissés par Constance. Sûrement point pour le sens du décorum impérial; mais pour la conscience des devoirs civils d'un *princeps*, le souci de séparer les pouvoirs civils et militaires, le zèle pour la culture (même si les deux cousins, on l'a dit, y ont diversement réussi), l'ascèse de tous les besoins du corps, les aptitudes militaires, doit-on parler d'hérédité constantinienne ou d'un modèle proposé par Constance et suivi par Julien? La description des *uitia* qui achève ce portrait de Constance montre que Julien a pu disposer, en la personne de son cousin, d'une riche série de mauvais exemples: cruauté, souvent sadique, d'un prince qui souhaitait passer pour juste et clément; fierté de ses triomphes dans les guerres civiles; soumission abusive à ses femmes, ses eunuques, sa domesticité; rapacité fiscale, indifférence aux provinciaux, et abstention de l'exercice direct de la justice; enfin un christianisme étroit, superstitieux, trop mêlé aux disputes doctrinales. La majorité de ces traits est comme le négatif de l'idéal que Julien avait commencé de réaliser dans les Gaules.

C'est dire combien, dans le livre 22, la première année du nouveau pouvoir peut apparaître comme une véritable réaction contre le règne précédent. Elle s'ordonne autour du thème majeur de la justice de Julien, qui n'est d'ailleurs point sans ombres. À commencer par l'épuration des grands commis de Constance déférés devant la commission de Chalcédoine, que le nouvel empereur commet l'imprudence de confier surtout à des militaires: sous la haute main du douteux Arbition, l'esprit de vengeance y inspire quelques injustices majeures envers certains condamnés à mort. Julien les regrette trop tard, et elles indignent encore Ammien.

À la cour, l'épuration est plus radicale, moins grave (elle se traduit par des mises à pied), parfois plus humoristique: Julien met à la porte sans tarder — et sans grand discernement, dit Ammien — domestiques prévaricateurs, laïcs et clercs chrétiens en querelles théologiques, plaideurs égyptiens insupportables. Mais il a le mérite de rendre personnellement la justice comme les magistrats des beaux temps de la République, de «restituer à chacun ce qui lui est dû, selon l'équité du droit»[31]; et s'il s'informe à contretemps des convictions religieuses d'un plaideur, jamais les siennes ne le font dévier «du droit chemin propre à l'équité». Bref, si quelques décisions arbitraires n'y avaient jeté quelque ombre, le nouveau règne semblerait avoir fait revenir sur terre «cette antique Justice» qu'en avait chassée la méchanceté des hommes. Cet éloge est l'inverse de la condamnation, par Ammien, des hommes de main de Constance qui avaient mis à mort Gallus sans un jugement en forme: c'est à ce propos qu'Ammien avait évoqué une Justice providentielle, mais dont les décrets s'exécutaient du haut du Ciel pour châtier l'injustice des hommes[32]. La justice, au triple sens de la puissance divine, de la vertu humaine, de son exercice institutionnel, est sans doute le thème sur lequel s'affirme, en ce livre 22, le contraste le plus profond entre les deux cousins appelés à l'Empire. Elle est pour Ammien la vertu impériale par excellence. Son exercice est l'une des raisons les plus fortes de son admiration pour Julien le juste, avec qui semble revenu le temps des Cassius et des Lycurgue (22, 9, 8).

31. 22, 10, 1: «exquisita docilitate deliberans quibus modis suum cuique tribueret... nec argui umquam potuit ab aequitatis recto tramite deuiasse».

32. Cet éloge du retour sur terre de la Justice, dont Julien aimait à se faire gloire, est exprimé en 22, 10, 6; il sera repris, presque dans les mêmes termes, au cours du portrait bilan de Julien en 25, 4, 19. Il fait contraste avec la punition, par la Justice divine, des crimes de Gallus et de ceux des créatures de Constance qui l'avaient exécuté de manière expéditive, en 14, 11, 22 sq.

Deux autres aspects, moins flatteurs, de la personnalité de Julien s'affirment néanmoins en ce livre 22. Ils sont plus affectifs et, comme tels, ils l'opposent moins à Constance qu'ils ne manifestent sous d'autres formes, voire aggravées, les mêmes inclinations inquiétantes: l'ambition et la dévotion. Le dénouement quasi providentiel d'un conflit qui s'annonçait aussi meurtrier que l'avait été la répression de l'usurpation de Magnence, a pu paraître à Julien confirmer sa destinée divine: ses sacrifices secrets à Bellone et les présages reçus avant et après la proclamation de Lutèce ne l'avaient pas trompé. D'où une exaltation à la fois politique et religieuse, la croissance des ambitions n'étant point à séparer chez lui de celle de la dévotion. Tant il est vrai que l'accélération de ses préparatifs militaires va de pair, en ce livre 22, avec la multiplication des sacrifices et du nombre des victimes offertes. Cette montée en puissance est vue à la fois de l'extérieur et de l'intérieur. L'exaltation croissante de Julien s'exprime par la répétition du participe *elatus*[33]. Elle lui vaut une opposition sérieuse; celle-ci parle de démesure devant les préparatifs d'une expédition qui vise à obtenir à son auteur le titre impérial de «triomphateur des Perses» (*Parthicus*). À cette opposition Ammien prête une oreille favorable; il est acquis à des griefs qui sont essentiellement ceux des curiales, pour qui l'empereur est toujours *intempestiuus*. Tous ces opposants n'attaquent pas de front; mais jamais pour eux (et même pour Ammien) il n'agit au bon moment. Il est significatif que, par exemple, Julien, dans son effort pour faire baisser les prix, se heurte exactement aux mêmes opposants — approuvés par Ammien — que naguère son demi-frère Gallus, pourtant si différent.

33. 22, 21, 2: «in inmensum elatus» (à la nouvelle de la mort de Constance); 22, 9, 1: «at prosperis Iulianus elatior» (à la nouvelle de la reddition d'Aquilée); 22, 12, 1: «uehementer elatus est» (à la pensée de venger les défaites romaines en Perse).

La démesure va de pair, chez le prince, avec une anxiété qui cherche à s'apaiser par des dévotions coûteuses et abusives, et la multiplication des consultations oraculaires. Elle est aggravée par le conflit économique et religieux qui oppose Julien aux Antiochiens, en raison de son incapacité à dominer la crise des subsistances, mais aussi des soupçons injustes qu'il forme contre cette population — en majorité chrétienne — à la suite de l'incendie irrémédiable du sanctuaire d'Apollon au faubourg de Daphné. D'où la fermeture de l'église cathédrale d'Antioche, la célébration des fêtes religieuses de Zeus sur le mont Casios par l'empereur en personne, l'attention accordée à la découverte d'un nouvel Apis en Égypte. On est là bien loin de l'engagement de Constance le chrétien dans la querelle arienne. Mais chez l'un comme chez l'autre, la dévotion abusive va de pair avec une affirmation de plus en plus jalouse de son pouvoir suprême. Doit-on s'étonner, dans ces conditions, qu'Ammien, dans ses portraits bilans des deux cousins, use du même mot pour dénoncer les excès de leur engagement religieux: *superstitio*[34]?

IV. La diversité tempérée du discours historiographique.

Le mélange des genres littéraires, plus encore que celui des styles, caractérise au siècle de Théodose un idéal d'écriture que l'on observe en particulier dans la prose d'Ammien[35]. La mobilité dramatique des esprits, des

34. 22, 1, 18 (Constance): «christianam religionem... anili superstitione confundens»; et 25, 4, 17: «superstitiosus magis quam sacrorum legitimus obseruator».

35. Voir J. Fontaine, «Unité et diversité du mélange des genres et des tons chez quelques écrivains latins de la fin du IVe siècle: Ausone, Ambroise, Ammien», dans *Christianisme et formes littéraires de l'Antiquité tardive en Occident* (Entretiens sur l'Antiquité classique, t. XXIII), Vandœuvres-Genève, 1977, p. 422-425 et Id., «Le style d'Ammien Marcellin et l'esthétique littéraire théodosienne», dans les Actes du *Colloquium on Ammianus Marcellinus* (Amsterdam, 1991), Amsterdam, 1992, p. 27-37.

décisions et des actes, et plus généralement l'accélération des événements, dans le cours des livres 20 à 22, fait de cette triade un lieu privilégié d'où l'on peut observer une telle instabilité des formes, accordée à celle des faits eux-mêmes, surtout dans les livres 20 et 21. La tension politique croissante entre les deux empereurs n'en est pas la seule cause; mais les péripéties de cette crise troublent sans cesse leurs âmes partagées entre des partis distincts, sinon, souvent, opposés. À la cour comme à la frontière — en Occident comme en Orient —, des coups de théâtre successifs remettent en question chaque décision. À peine le drame qui se noue à Lutèce vient-il de trouver, de justesse, un dénouement inopiné à Mopsucrène, que Julien s'empresse fébrilement de tout changer: il se consume dans les tracas d'une activité exaltée, et ses ambitions, son impulsivité, ses prétentions, suscitent autour de lui, et d'abord en lui-même, toutes sortes de conflits. Faute de parvenir à les résoudre, il se jette dans une dévotion anxieuse, incluse dans les préparatifs d'une guerre de Perse qui barre déjà l'horizon de cette fin d'année 362.

Plus vivement qu'ailleurs, on peut donc percevoir, au long de cette triade, le retentissement constant d'une telle tension psychologique, idéologique, politique, sur les variations esthétiques du discours historique qui s'efforce de la cerner au plus près. Car les choses s'effacent le plus souvent devant les actes et les paroles, dont l'enchaînement forme le tissu d'une histoire dramatique. Comme dans le théâtre antique — ou dans le nôtre —, le cadre matériel est le plus souvent réduit à une simple expression, quasi symbolique. Ainsi a-t-on peine à se représenter, à la seule lecture, la disposition des lieux dans lesquels se déroulent la proclamation de Paris, ou même tel siège d'une place forte en Orient. Pourtant, dans ces épisodes guerriers, une désignation — sinon une description — des machines, armes et emplacements est indispensable à l'intelligence précise des actions qui sont l'objet du récit. Mais ces choses ne sont presque jamais regardées avec la

curiosité descriptive qu'Ammien leur a réservée dans la digression qui ouvrira le livre 23. Il préfère les intégrer à l'action humaine, au point de les personnifier parfois comme des êtres monstrueux, mais vivants.

Ce récit des faits s'organise parfois en de vastes épisodes bien structurés, dont les scènes se nouent et se dénouent suivant le rythme dramatique d'opérations claires et distinctes. Ammien soigne alors une construction quasi théâtrale, dont il lisait les modèles dans l'historiographie romaine classique. Citons deux exemples parmi d'autres. L'affaire Vadomaire d'abord: interception du courrier secret entre le roi alaman et Constance; Julien charge de mission le notaire Filagrius; celui-ci rencontre par hasard Vadomaire dans un dîner d'officiers romains sur la frontière rhénane; il sort alors pour décacheter le mandat d'arrêt qu'il ne devait ouvrir que s'il approchait le roi; il fait arrêter Vadomaire à la fin du banquet; Vadomaire est amené à l'état-major de Julien, et dûment banni à vie. Les leçons de précision et de concision, de mouvement et de «découpage», léguées par Salluste et Tacite, n'ont pas été perdues, même s'il faut faire aussi une large part, en la matière, au talent personnel d'Ammien.

Il en est de même dans les sièges, où sont sélectionnés les assauts qui permettent une articulation du récit en scènes de genre. Le récit le mieux organisé de notre triade est sans doute celui du siège d'Aquilée par les troupes fidèles à Julien. La diversité des tactiques successivement appliquées y satisfait aux exigences d'une progression ordonnée: échec du premier assaut des murs; échec de l'opération fluviale et terrestre combinée sur le modèle d'un stratagème césarien; nouvel échec terrestre et découragement des assaillants qui entreprennent d'assoiffer la ville; arrivée d'un messager de Julien, qui parvient à persuader les assiégés que Constance est bien décédé, et leur résistance devenue sans objet. Dernier acte et dénouement: ouverture des portes, allégresse de la population, châtiment capital des responsables.

À ces épisodes amples et ordonnés, dignes des précédents liviens, Ammien préfère plus souvent l'effet kaléidoscopique des scènes brèves et suggestives, accordées au rythme haletant des conflits — extérieurs ou intérieurs. Tels certains «nocturnes», d'une couleur tacitéenne: surprise des barbares germaniques par une nuit sans lune, où le silence n'est brusquement rompu que par le fracas des armes romaines (21, 4, 8); ou encore cette arrestation de Lucillianus, commandant militaire de la province de Pannonie, tiré de son lit par un commando de Julien, arrêté sans opposer de résistance, amené au prince sur une bête de somme (21, 9, 6-7). Il ne déplaît pas à Ammien que ce récit discrètement romanesque s'achève sur les remontrances aigres-douces du prisonnier à l'empereur, interrompues par une réplique sarcastique de Julien, dans une scène tragi-comique où le prisonnier prétend en remontrer au nouvel Auguste... qui le tient à sa merci.

Un tel récit anecdotique et changeant, où le comique léger de situation, et de mots à l'emporte-pièce, détend sans transition le récit d'un incident dramatique, est tout à fait isolé dans ces deux premiers livres de la triade qui s'achèvent avec la mort de Constance. Au bord d'une terrible guerre civile — déjà commencée par la résistance d'Aquilée —, la disparition subite d'un des deux antagonistes dénoue un drame où une autre forme historiographique n'avait guère pu trouver place: celle de la biographie impériale de tradition suétonienne, attentive au quotidien, au singulier, à l'humanité trop humaine des Césars, à l'accumulation des détails descriptifs et des mots historiques. Mais cette forme mineure, encore si vivante au temps d'Ammien dans les fantaisies de l'*Histoire Auguste*, reprend déjà ses droits dans le portrait final de Constance. L'impressionnisme de ce portrait à petites touches, alignées dans un énoncé «en pointillé», introduit dans ce bilan d'une vie quelques teintes d'ironie à froid: on ne voit ni comment ni pourquoi Ammien eût pu dire, au milieu de la crise précédente, que Constance

ne se mouchait jamais en public, ou qu'il n'avait jamais mangé un fruit! Même dans cette sorte de chronique de la cour d'Antioche où Ammien semblait vouloir suggérer le décousu du séjour de Constance dans cette capitale, l'historiographie de tradition suétonienne était absente — aussi bien que dans les chapitres de ces deux premiers livres consacrés à Julien en Occident. Au contraire, dans le portrait bilan qui fait office de notice nécrologique de Constance, l'esquisse de son physique en quatre lignes est si conforme au type de portrait suétonien récemment appelé «photographique», qu'on en a pu conclure à la probabilité, en cette occurrence, d'une imitation directe de Suétone[36].

Cet héritage du genre biographique se combine, dans le cours du livre 22, avec la tradition rhétorique qui plaçait au service de l'éloquence une histoire morcelée et quelque peu anecdotique: celle que représentent par excellence les *Facta et dicta memorabilia* de Valère-Maxime. Cette forme d'histoire, qui requiert les talents et les procédés du conteur, apparaît dans les algarades qui opposent Julien à certains domestiques congédiés du palais; elle se déploie ensuite dans la «chronique du prétoire», où l'on voit Julien se débarrasser de plaideurs incommodes par une boutade, parfois assortie d'une mystification. Là même, pourtant, on ne se trouve point devant des montages imaginaires dans le style de ceux que présente souvent l'*Histoire Auguste*, mais en présence d'anecdotes probablement authentiques. Par leur récit, Ammien veut mettre en évidence les bizarreries de Julien, aussi bien que la rectitude de sa justice. Le burlesque et le tragique s'allient d'ailleurs finalement de manière quasi shakespearienne, en ce livre 22, au pied même des autels où Julien multiplie ses hécatombes: que l'on voie remporter ivres morts à leur logement les légionnaires gaulois gorgés de viande et de vin, ou qu'un suppliant

36. J. GASCOU, *Suétone historien*, Rome, 1984, p. 593.

rampe de manière inattendue jusqu'aux pieds de Julien pendant qu'il sacrifie au Zeus du mont Casios...

En de telles séquences, au ton bigarré, il est logique que la structure narrative cède la place à une structure dramatique: une miniature de dialogue s'ébauche, réduite à deux répliques. Tel est bien — si l'on met à part le genre très particulier du portrait bilan, où Ammien est seul à monopoliser la parole, — le lien de ces séquences «suétoniennes» avec la forme historiographique qui domine l'ensemble de la triade: la prise de parole, parlée ou pensée, en style direct ou indirect, ce qui lui assure une diversité très vivante. Elle peut être parfois le fait de l'historien intervenant en son nom propre dans le récit. Il faut pour cela qu'il soit fort ému, voire scandalisé: c'est le cas lorsqu'il rapporte certaines décisions de Julien, que, trente ans après, il persiste à trouver injustes, voire scandaleuses[37].

Mais sur l'ensemble de ces livres, la prédominance des formes oratoires n'est pas seulement l'héritage d'une intériorisation du récit qui a caractérisé très tôt l'historiographie romaine. Elle n'est pas non plus simplement imposée par les conditions matérielles de la lecture publique. Elle reflète d'abord, mais du fond des consciences, cette sorte de partie d'échecs qui se joue entre Julien et Constance: chaque coup doit y être longuement médité, puis décidé, enfin joué — avec toutes ses conséquences, qui déjouent souvent les espérances du joueur. L'animation de ce discours intérieur déborde donc les formes objectivement oratoires, présentes elles aussi, mais assez discrètement: ainsi la harangue militaire, le dialogue, la lettre et le message impérial — que la lecture publique rendra à leur oralité lorsque le messager sera invité à les lire devant l'autre empereur.

37. Verdicts de mort prononcés au nom de l'empereur contre des innocents par la commission d'épuration de Chalcédoine, édits intolérables contre les curiales exempts ramenés de force à leurs obligations, ou contre les maîtres chrétiens interdits d'enseignement (voir *sup.* n. 14).

Ce discours s'étend en effet aux monologues intérieurs des protagonistes, sans cesse interrompus et repris. Exposés des motifs et des alternatives, résolutions prises, actes et leurs conséquences de fait; le schéma logique perpétuellement répété, de manière pour ainsi dire circulaire, est la séquence: incertitude, délibération, décision réfléchie, mise en œuvre et situation nouvelle qui en découle. Les faits positifs, extérieurs, pourraient à eux seuls apparaître souvent comme des séquences incohérentes, dans la mesure où Ammien entend sélectionner l'essentiel, et faire progresser son récit *per fastigia rerum*. Mais ce qui l'intéresse est aussi de lire dans les esprits et de reconstituer à sa manière les enchaînements logiques. D'abord dans la tête de ces deux frères ennemis, qui tissent une histoire dramatique, à coups d'intimidation, de bluff, de sincérité et d'insincérité savamment dosées.

Leur hantise à tous deux — comme à tous ceux qui, forcément, gravitent de plus ou moins près autour d'eux — est d'être pris entre deux feux: entre leurs soldats et ceux de l'ennemi; entre les périls extérieurs des frontières assaillies, et les périls intérieurs, venus de cette autre partie de l'Empire où apparaît (ou subsiste) un contre-pouvoir qui refuse de coexister avec le leur; entre les deux fidélités qui les lient à la fois à leurs propres soldats et à l'autre prince; et, jusque dans leur entourage proche, entre leurs partisans et ceux de l'autre — dans l'ordre politique aussi bien que religieux. C'est pourquoi ces acteurs, dont chacun, drapé dans son *imperium*, «se sent toute puissante cause», sont constamment en état de perplexité, devant le surgissement de situations nouvelles, elles-mêmes toujours instables. Et ils continuent de monologuer comme des héros de tragédie ou d'épopée, autant et plus que les protagonistes des historiens romains antérieurs.

Cela reste encore vrai lorsque la mort a emporté Constance. Même si le combat attendu n'aura plus lieu, la brutale «réaction» de Julien ne lui vaut pas que des

amis. Constance se survit en effet en la personne de ses anciens fidèles et partisans. Dans l'ordre militaire, politique, religieux, ils constituent déjà les éléments dispersés d'une opposition qui prendra conscience de sa force à Antioche. Ce parti, qui se défie des aventures glorieuses, qui préfère à la guerre les loisirs et les plaisirs de la paix, ou qui entend préserver de toute réaction païenne sa fidélité au christianisme, exprime publiquement ses critiques. En font partie ceux qu'Ammien appelle «les détracteurs malveillants»[38]: il désigne ainsi une sorte de groupe de pression, qui tient à Julien un discours empreint d'une hostilité croissante. Ammien prend soin d'en rapporter avec précision la pensée et les arguments, auxquels il adhère au moins en partie; car ce sont aussi des voix monitoires, qui dénoncent la démesure de Julien et les risques qu'elle fait courir à tous, et d'abord à lui-même.

D'autres sources permettent de connaître plus en détail les conflits divers qui ont opposé aux Antiochiens leur «cercope» d'empereur à la «barbe de bouc». Ammien connaît et cite la diatribe «cynique» écrite par Julien sous le titre *L'Ennemi des barbes*. Le moins que l'on peut dire est qu'il ne l'approuve guère, parce qu'il la trouve inutilement exagérée. Mais ce nouvel antagonisme est pris au sérieux par l'historien. Car il attise à nouveau les perplexités d'un prince présenté comme un peu psychopathe, et pris entre la volonté des hommes et la sienne — dont il voudrait passionnément se persuader qu'elle est aussi celle des dieux. Tous les obstacles rencontrés ou suscités par Julien, au long de ces séjours dans les deux capitales de l'Orient, contribuent ainsi à privilégier encore, dans ce livre 22, la forme du monologue intérieur en style indirect. En recourant aussi, et peut-être d'abord, à cette forme, Ammien fait revivre au lecteur les inquiétudes croissantes de Julien affronté à de nouvelles incertitudes, sinon à une angoisse religieuse devant l'inconnu de la guerre perse à venir.

38. 22, 12, 3: «obtrectatores desides et maligni».

Cette justification psychologique et idéologique des variations du discours intérieur vaut surtout pour celui de Julien, le philosophe couronné, coutumier de l'examen de conscience et de la méditation. Mais ce seul exemple ne rend pas compte de l'impression de diversité que laissent au lecteur les formes changeantes du discours historiographique dans le cours de ces trois livres. En ces variations formelles, il faut aussi reconnaître les signes d'un choix esthétique qui a ses fins et ses moyens propres. L'affrontement des deux empereurs — après comme avant la mort de Constance — ne pouvait être raconté de manière convaincante que si le récit emportait l'adhésion par les moyens de la séduction. Il s'agissait bien d'argumenter sur des événements encore si passionnément débattus. Mais en retenant l'attention d'un public frivole, peu incliné aux longues patiences de la culture authentique, et sensible à la rapidité, au changement, voire aux épices du mélange subtil des genres, sinon aux charmes du pastiche imaginatif. Les premiers auditeurs et lecteurs de cette ascension de Julien connaissaient plus ou moins précisément les faits, passés au crible avec passion par amis et ennemis du prince depuis un quart de siècle; pour eux comme pour Ammien, cette ascension était un fait majeur de leur histoire contemporaine.

D'où l'étroite marge de manœuvre laissée à l'historien. Devant une telle matière, riche d'occasions et de risques, son parti a consisté à choisir une diversité tempérée: à permettre au lecteur, sans négliger les «scènes à faire», de revivre le drame de l'intérieur, en recourant aux catégories familières de la délibération oratoire. En ce sens, l'essentiel des trois livres se présente comme une succession de discours souvent opposés deux à deux, discours intérieurs aussi bien qu'extérieurs: entre les deux antagonistes sous les formes de la harangue et du message, entre chacun d'eux et lui-même dans les réflexions qui précèdent et accompagnent leurs actes. Par cette forme du monologue intérieur, Ammien assurait à la présentation

de ce drame historique les prestiges de la tragédie et de l'épopée; il accentuait discrètement, sur son discours historiographique majeur, l'emprise ancienne que l'éloquence exerçait sur tous les grands genres littéraires; par là, il haussait le ton jusqu'à la grandeur de ces *fastigia rerum* sur lesquels il entendait mener son lecteur. Il entraînait celui-ci dans une introspection propre à lui faire revivre de manière émouvante les vicissitudes des princes, aussi bien qu'à le faire remonter, en chacun d'eux, aux origines obscures et aléatoires des paroles et des actes. Tout cela assorti de ses vues et de ses solidarités personnelles, qui l'entraînent notamment à privilégier, face au jeune prince généreux et visionnaire, les réactions conservatrices de la classe dirigeante municipale.

Mais pour tenir la gageure d'une tension dramatique aussi intense, voire pour la rendre plus pathétique, il fallait aussi ne pas occulter l'humanité de ces princes: leurs faiblesses, leurs passions, leurs erreurs, leurs singularités. D'où le recours au contrepoint de la petite histoire de tradition suétonienne, des anecdotes et des «mots» tragi-comiques; leur fonction est de détendre l'atmosphère, de rendre le sublime longtemps tolérable, mais aussi de garantir comme *a contrario* que cet héroïsme tragique avait été continuellement conquis sur la fragilité humaine. Comme dans les *Confessions* de saint Augustin — dont la rédaction est de très peu postérieure à celle de nos livres —, ce mouvement entre *foris* et *intus*, entre les actes et les pensées (dites ou non dites), entre les plages descriptives et les séquences proprement narratives ou discursives, engage à une vision symbolique des faits. Les digressions sur la divination et les «génies» personnels, aussi bien que la dévotion outrée de Julien sur laquelle se ferme le livre 22 (dans la mesure où l'Égypte de la digression finale est essentiellement religieuse) sont là pour rappeler au lecteur, dans une telle perspective, que tout ce qui lui est raconté par l'historien a toujours un «prologue au ciel».

V. Les fonctions des six digressions.

Comme son nom l'indique, la digression n'est pas une parenthèse, mais un détour sur le chemin; l'historien se détourne un moment de sa marche narrative, avant de se remettre en route au point où il l'avait interrompue. Les formules banales, par lesquelles il lui arrive de marquer le début et la fin d'une de ses digressions, importent donc moins que son contexte immédiat, l'ensemble du livre où l'historien l'insère, le point du récit où il a fait cette pause avant de le reprendre. Ainsi brochée dans le tissu du texte, la digression ne prend que par rapport à ces deux contextes, immédiat et plus ample, la plénitude de ses divers sens.

À première vue, la distribution des six digressions incluses dans les livres 20 à 22 est régulière. Deux digressions dans chaque livre, plus ou moins exactement au début et à la fin des livres 20 et 21, au milieu et à la fin du livre 22. Elles sont, d'emblée, aisées à titrer: éclipses solaires et lunaires (20, 3), et arc-en-ciel (20, 11, 26-30); théorie et pratique de la divination (21, 1, 7-14), et doctrine du «génie» personnel (21, 14, 2-5); les régions côtières de l'Hellespont et du Pont-Euxin (22, 8, 1-46), et l'Égypte (22, 15, 16). Deux leçons de science religieuse au livre 21, entre deux couples de leçons de sciences naturelles: astronomie et «météorologie» au livre 20, géographie physique et humaine de deux régions de l'Orient au livre 22. Mais, outre que les notions de début et de fin d'un livre doivent être nuancées selon les cas, l'ampleur de ces six digressions s'avère très variable. Entre la petite page sur les génies et les douze pages occupées par l'Égypte, il n'y a guère de commune mesure.

La répartition de ces proportions selon les divers livres ressortit à une certaine logique: si les digressions «cosmiques» occupent un cinquième du livre 20, les digressions religieuses un douzième du livre 21, les digressions «chorographiques» près de la moitié du livre 22, il n'est

pas indifférent de constater que l'ampleur consentie à chacune de ces couples est inversement proportionnelle à l'importance respective des événements dramatiques en chacun des trois livres. Cette importance est déjà considérable dans le livre de la proclamation de Lutèce; elle l'est plus encore dans ce livre de la guerre et de la mort qu'est le livre 21; au contraire, le livre 22 est à la fois une suite et une attente: une sorte de pause entre l'affrontement des deux empereurs et la fatale expédition de Julien en Perse. Cela ne veut pas dire que de telles variations concomitantes se répercutent sur l'intérêt de chacune de ces digressions.

Pour divers qu'en soient les sujets, elles ont toutes en commun de se présenter à l'abord, selon la tradition qui, par Salluste, remonte aux curiosités scientifiques des historiens hellénistiques, comme des pages didactiques, apparemment consacrées à un petit compendium de savoir. Les divers sens dont elles se chargent en fonction des intentions de l'historien, déclarées ou implicites, mais le plus souvent déchiffrables à partir des contextes d'insertion, ne doivent pas obérer leur exégèse. Elles peuvent bien assumer simultanément plusieurs fonctions, et se révéler aussi comme des paraboles philosophiques et religieuses; elles n'en possèdent pas moins, avant ces «valeurs ajoutées», un contenu de sens littéral et objectif. Le savoir qu'elles exposent est d'une qualité et d'une clarté variables, que permet d'apprécier l'exploration des textes parallèles. À les envisager de ce point de vue didactique, on ne peut d'ailleurs guère atteindre leurs sources proprement dites: proches ou lointaines, celles-ci sont le plus souvent inaccessibles. Mais le «courant de tradition» (selon une heureuse formule de J. Szidat), dans lequel Ammien a puisé à travers des manuels disparus, ou un enseignement reçu dans sa jeunesse, remonte plus souvent à l'érudition hellénistique qu'à un dernier état de la science qu'il n'avait ni la capacité ni, probablement, le souci de connaître.

Car ce qui a intéressé ce Grec, en la matière, était de rivaliser d'érudition, devant un public parfois cultivé, avec les historiens latins et grecs de l'âge hellénistique et donc aussi romain, et de faire montre ainsi, comme disait déjà Cicéron, de son «petit savoir». Les coquetteries de la lecture publique ne sont pas étrangères à la spécificité des sujets, mais aussi à la manière dont il les a traités. Car c'est curieusement dans les digressions scientifiques les plus arides (en l'occurrence celles du livre 20) que le styliste s'attache à l'écriture la plus maniériste. Elle est parfois si raffinée qu'il y a transcrit *obscurum per obscurius*, dans un exercice de transposition synonymique; d'où un style parfois contourné, où abondent mots rares, constructions compliquées, figures savantes. La digression sur l'arc-en-ciel en offre un bon exemple, et se termine somme toute assez logiquement par des allusions poétiques.

On s'efforcera ici de donner une simple idée de la pluralité des sens qu'Ammien a voulu conférer à ces digressions, en fonction même d'un projet historiographique qui dépasse de loin l'ambition de distraire le *fastidium legentis*. Les digressions sont en effet à considérer comme des lieux où, sous une forme détournée, Ammien s'interroge aussi sur le sens des événements; il y propose les reflets de ce qu'il croit, ou du moins du sens qu'il cherche à lire dans les aventures humaines. Là encore, on conçoit qu'au cœur de la carrière de Julien, aux heures les plus dramatiques de cette ascension fulgurante, il éprouve, devant les coups de théâtre accumulés dans les livres 20 à 22, ce *thambos* dans lequel un philosophe antique voyait le commencement du savoir. Car en cette carrière fulgurante qui porte Julien, comme sans effort, au succès et jusqu'à la cime d'un pouvoir suprême sans partage, la réalité rejoint la fiction. À peu de chose près, Ammien le dit en propres termes, dans une phrase digne d'un panégyriste: cette ascension irrésistible «ressemblait de près à un songe»[39].

39. 22, 2, 5: «Somnio enim propius uidebatur».

Une éclipse de soleil bien opportune se serait produite entre la disgrâce d'Ursicin et l'ordre de transfert de troupes qui va déclencher les événements de Lutèce. La terreur se répand alors parmi les hommes, devant ce qu'ils croient être un signe du ciel. Ce double souvenir amène Ammien à reprendre l'attitude de Thalès de Milet, en donnant l'explication rationnelle du phénomène et, de fil en aiguille, une leçon élémentaire d'astronomie qui inclut même les phases de la lune. En dépit de la technicité de ces explications (d'ailleurs peu poussées), il est notable que l'admiration antique devant la beauté du cosmos divin — cette révélation du Dieu cosmique — s'y glisse dans une brève allusion au «ciel de toute beauté»[40]; et il n'est pas moins remarquable que le mot de *pulchritudo* reparaisse seulement, en ce même livre, dans un contexte tout à fait analogue: au cours de la seconde digression portant sur l'arc-en-ciel, dont la «beauté» provient d'un «mélange bien tempéré»[41].

Comment esquiver de part et d'autre, juste avant la proclamation de Julien à Paris et juste après l'échec de Constance en Perse, l'idée que ces phénomènes célestes insolites avaient une valeur monitoire? Une telle suggestion est encore implicite dans la première digression, où s'expriment néanmoins, au cours de la «leçon d'astronomie», l'admiration du cosmos, puis un sentiment quasi religieux, explicité à la fin de la digression, de son infinie grandeur; celle-ci contraste avec la petitesse des hommes et la faiblesse de leur vue, incapable de percevoir l'éclat des plus lointaines étoiles. Il faudrait donc faire abstraction de la vigueur de la théologie solaire et de l'astrologie dans le dernier paganisme occidental — a fortiori chez ce Grec de Syrie — pour s'en tenir prudemment à la lettre de ces deux notices d'astronomie et de «météorologie», et pour ne pas y voir une invitation à interpréter l'intervention

40. 20, 3, 8: «a caelo totius pulchritudinis extima».
41. 20, 11, 28: «mixta pulchritudine».

de ces phénomènes cosmiques dans le temps de l'histoire humaine comme des présages célestes menaçants. L'auteur le dit d'ailleurs expressément dans le second cas. Car dans la retraite désastreuse de Constance, contraint par l'arrivée de la mauvaise saison à renoncer à reprendre Bézabde aux Perses, l'historien ne se contente pas de variations maniéristes sur la formation de l'arc-en-ciel et l'origine de ses couleurs. Il ajoute finalement après les poètes — et une longue lecture philosophique des textes d'Homère — qu'«Iris est envoyée du ciel quand un changement de la situation présente est inéluctable»[42]. Proclamation de Lutèce, et mort subite à Mopsucrène: en cette fin du règne de Constance, les drames de la terre étaient bien écrits et prescrits dans le ciel, pour qui savait percevoir et déchiffrer correctement les signes.

Ce que s'emploie à expliquer, presque aussitôt, la première digression du livre 21. Il s'ouvre en effet sur des présages multiples, qui tous annoncent à Julien, plus ou moins clairement, la disparition prochaine de Constance. La digression sur la divination s'insère donc à point nommé au milieu de cette énumération (21, 1, 7-14). L'historien s'y propose explicitement de justifier l'intérêt porté par un sage couronné, comme Julien, à une science correcte des présages. Dans cette matière, Ammien se tient à la tradition antique, celle de Cicéron — qu'il cite: il n'y a pas de faux présages, il n'y a que de mauvais interprètes. La digression s'articule ainsi fortement aux thèses de son *Pro Iuliano*: Ammien entend répondre aux critiques malveillants qui reprochaient un tel savoir «à un prince cultivé, curieux de toutes les connaissances»[43]. Pour ce faire, il distingue de l'inspiration prophétique, considérée par lui comme un phénomène à la fois physique et divin, l'exégèse de ces monitions: celle-ci relève d'un savoir rationnel et non pas, comme certains

42. 20, 11, 30: «Irim de caelo tunc mitti, cum praesentium rerum uerti necesse sit status».

43. 20, 1, 7: «erudito et curioso cognitionum omnium principi».

l'avaient prétendu, d'un «art pervers». La digression scientifique d'ascendance hellénistique n'est donc pas ici un ornement gratuit de l'histoire, en marge du drame qui monte. Elle est pour Ammien, en cette conjoncture, un détour indispensable à la justification scientifique du vif intérêt porté par Julien à toutes espèces de présages. Elle propose une réponse rationnelle sinon rationaliste, mais respectueuse de la spécificité du phénomène religieux de l'inspiration, aux insinuations dangereuses des détracteurs du prince. Cette ouverture sur le mystère des communications entre les dieux et les hommes se trouve placée pour ainsi dire à la clé du livre 21 ; et elle rayonne, à partir de là, sur l'ensemble des événements tragiques qui vont constituer la matière du récit.

Aussi bien que dans le cas du livre précédent, cette première digression fait jeu avec une seconde, plus petite, mais de sujet analogue, et non moins judicieusement placée (21, 14, 3-5). Cette seconde digression porte sur l'existence d'un «génie» personnel qui s'attache à chaque homme à sa naissance, puis se sépare de lui à la veille de sa mort. Elle s'insère parmi les pressentiments funèbres que Constance éprouve à la veille de sa disparition. Ici encore, la digression n'est pas un étalage de vaine *curiositas* ni un simple divertissement érudit — mais peut-il être tel pour les interlocuteurs des *Saturnales* de Macrobe? Elle apporte au récit des derniers jours de Constance le sceau de ce que croit Ammien. Un païen cultivé de ce temps est toujours un mystique: c'est pourquoi cette digression est bien aussi une profession de foi dans une présence divine en l'homme, et comme une clé de lecture religieuse des destinées impériales.

Plus amples, les digressions du livre 22 ne sont pas moins fonctionnelles. Entre les séjours successifs de Julien à Constantinople et à Antioche, le centre du livre 22 offre une digression d'autant plus surprenante qu'elle concerne des terres sur lesquelles Julien n'a mis et ne

mettra jamais moindrement le pied[44]. Aucun motif personnel ne paraît donc imposer à un tel endroit du livre 22 l'insertion de cette chorographie pontique. Elle est comme matériellement appelée par une association d'idées que provoque la mention d'ambassadeurs envoyés à Julien des régions du Bosphore et du Phase. Les mêmes remarques peuvent être faites sur la digression égyptienne. Elle suit ici les émeutes d'Alexandrie qui avaient coûté la vie à l'évêque Georges, mais surtout la découverte d'un nouvel Apis, annoncée en hâte à Julien en quête de présages favorables. La description des rites qui entouraient cet animal sacré est ainsi le prologue direct de la grande digression qui occupe plus du dernier quart du livre.

On ne saurait dissocier les problèmes respectivement posés par ces deux digressions. Leurs dimensions, leur insertion, leur contenu, leur signification même, les rapprochent l'une de l'autre, autant qu'ils les éloignent des quatre précédentes. Comme la vaste digression sur la Perse qui clora le livre 23, chacune d'elles est d'abord, dans l'ordre littéral et formel, une chorographie de type hellénistique: elle présente la géographie physique et humaine, administrative et religieuse, monumentale et mythique, d'un vaste ensemble de régions situées aux confins du monde connu, en deçà et même au-delà des frontières orientales de l'Empire. C'est dans le cadre global de cette triade de chorographies de zones frontalières de l'Orient romain qu'il convient d'en explorer d'abord la signification.

Au-delà des apparences, celle-ci n'est pas séparable de la personne de Julien, de ses curiosités, de ses projets; pas davantage, non plus, de l'intérêt tout personnel qu'un

44. Sauf en arrivant de Thrace à Constantinople (21, 12, 3), puis en franchissant le Bosphore pour se rendre à Chalcédoine et Nicomédie (22, 9, 3). Ammien a pu savoir aussi que Julien enfant passait ses vacances sur un domaine de sa grand-mère situé aux environs de Chalcédoine, et d'où l'on pouvait voir la Propontide (voir Julien, *lettre* 4, 427b). Mais cela ne justifie guère non plus le périple chorographique du Pont-Euxin.

Grec d'Antioche comme Ammien porte à ces pays relativement peu éloignés de sa patrie orientale, et toujours liés à elle par les routes du commerce extérieur. Ils encerclent, pour ainsi dire, la Syrie où il est né. Ils avaient été plus ou moins exposés, depuis un millénaire et demi, au rayonnement de la civilisation grecque, puis intégrés de manière diverse aux royaumes hellénistiques des successeurs d'Alexandre. Ammien cite et connaît encore les *Enquêtes* d'Hérodote. Ses trois digressions orientales sont sans comparaison avec le chef-d'œuvre de son prédécesseur. Mais il subsiste encore quelque chose de l'esprit curieux et réfléchi du «père de l'histoire», et sans doute aussi de son chauvinisme hellénique, chez cet Antiochien qui maintient vivante, dans une histoire écrite en latin, la présence multiple de la langue, de la culture, de l'historiographie grecques. Est-ce dans un esprit différent que Julien, champion d'un nouvel hellénisme, envisageait les retombées culturelles possibles d'une victoire en Perse, et le rayonnement, sur tout l'Orient, d'un hellénisme à nouveau vainqueur, et religieusement «réformé»?

Il faut donc prêter attention, dans les choix et le climat littéraire de ces trois digressions, à certaines perspectives idéologiques qu'Ammien a partagées au moins en partie avec Julien, sur le présent et l'avenir de l'hellénisme. Il a proposé ces vues de manière dispersée, mais cohérente, en disposant à sa mode une matière chorographique issue de l'érudition hellénistique. Sous cet angle aussi, on peut dire qu'Ammien traite du Pont et de l'Égypte *ut miles et Graecus*. Autrement dit, il les aborde en homme qui a consacré une partie importante de son existence à défendre périlleusement contre des non-Grecs les frontières orientales de l'hellénisme. Et les rapports de force, mais aussi d'échanges culturels, que les Grecs ont entretenus diversement avec les barbares du Nord et du sud de l'Orient, définissent une perspective particulière à ces trois digressions.

La chose est surtout claire dans la digression pontique. Celle-ci ouvre le temps historique et l'espace géographique

derrière une longue théorie d'ambassadeurs, venus à Constantinople demander la paix au nouvel Auguste romain: du fond de l'Orient, de l'Afrique, du Bosphore, voire de régions «à ce jour inconnues»[45]. Si le monde entier, y compris l'Orient le plus lointain, vient à Julien, il paraît naturel qu'en une telle occurrence, l'historien se fasse chorographe. Chargés d'histoire et de légende, les noms du Bosphore et du Phase donnent l'essor, dans une mémoire grecque, à un périple qui est comme une collection de fragments épiques en prose sur la colonisation grecque du Pont-Euxin. Ammien explique d'ailleurs l'épithète ambiguë de cette mer par un jeu de mots (*cauillatio*)[46]. Fleuves, courants et vents, parfois plantes et animaux; les fragments d'une chorographie en règle n'en sont pas absents. Mais l'essentiel est dans la «périégèse» culturelle: peuples barbares et fabuleux, colonies grecques, lieux et monuments illustrés par l'histoire la plus ancienne et le mythe, indissolublement mêlés. Au centre de tout cela, la relation des Grecs laboureurs avec les barbares nomades: cette colonisation a diffusé un effort civilisateur, qui devait commencer en ces terres par une sédentarisation. D'apparence passéiste et purement digressive, une telle érudition sur des «curiosités» est-elle donc si inactuelle, dans l'attente de la guerre de Perse, et face aux problèmes que pose à l'Empire de Julien le ressac des peuples migrants ou conquérants qui battent ses frontières? Elle n'exclut pas d'ailleurs un intérêt réel pour des lointains entr'aperçus où les Grecs n'ont plus rien à faire; mais ces lointains constituent, comme Ammien le reconnaît à l'occasion, le complément exotique, souvent flou mais néanmoins réel, d'un monde qui déborde la terre habitée des Anciens.

45. 22, 7, 10: «ab aquilone et regionibus solis, per quas in mare Fasis accipitur, Bosporanis aliisque antehac ignotis».

46. 22, 8, 33: «a contrario per cauillationem Pontus Euxeinos appellatur».

Cette érudition, il faut le dire, repose sur des choses lues plus que sur des choses vues. Ammien est très éclectique: d'Hérodote à Solin, Strabon, Pomponius Mela, Pline et Ptolémée, pour ne citer que quelques-unes de ses sources, il prend son bien ici et là. D'où inévitables incohérences, contradictions et obscurités. Il ne respecte pas toujours l'ordre qu'il a fixé à sa périégèse, revient en arrière, se trompe sur les points cardinaux, s'embarrasse dans l'usage d'un schéma didactique simplifié — celui de l'«arc scythique» — et, surtout, il accumule les notules historiques, mythologiques, géographiques, et aussi les épisodes pittoresques, plutôt qu'il ne s'efforce de construire une synthèse significative d'histoire ou même de géographie. Ces limites sont à coup sûr celles du genre, mais aussi, on doit en convenir, celles de l'homme et de sa culture.

Une telle érudition possède, en tout cas, une vertu poétique certaine. De brèves touches de violence pathétique et d'étrangeté pittoresque colorent bien des médaillons de cette mosaïque évocatrice: Amazones et Scythes, les terrifiantes roches Symplégades et les oiseaux blancs de la Tauride. Au bord de l'inconnu, l'étrange est aussi là pour prêter à rêver; et un parfum d'*Odyssée* flotte sur ce périple aussi bigarré qu'intemporel. On pense à la formule d'Ammien sur l'arc-en-ciel: *mixta pulchritudo.* Une digression d'Ammien, en ces livres sombres et anxieux, c'est aussi, au milieu d'événements haletants, la pause du rêve: l'affirmation, au cœur de l'histoire, des droits du sentiment et de l'imagination, au service d'une autre vérité — la plus profonde, peut-être.

VI. Étrangetés et ambiguïtés de la digression sur l'Égypte

La digression sur l'Égypte[47] doit être replacée, chez Ammien, dans une série de digressions géographiques

47. 22, 15-16.

dont l'ensemble devait fournir un tableau exhaustif du monde connu au IVe siècle, de l'Occident à la Perse et aux confins de la Chine (23, 6). En lui-même, un exposé sur l'Égypte n'a donc rien d'étonnant dans les *Res gestae*, mais c'est sa place ici, à la fin du livre 22, qui pose une question. Au début du chapitre 15, Ammien indique qu'il a déjà évoqué longuement l'Égypte lors de son récit des règnes d'Hadrien et de Septime Sévère, en se référant à des choses vues personnellement: on peut penser que ces digressions étaient liées aux voyages des deux princes dans cette province[48]. En revanche, la description du livre 22 n'est liée à aucun déplacement de l'empereur Julien, en ces régions. En cela, on peut la rapprocher de celle du chapitre 8 qui concerne la Thrace et les pays du Pont-Euxin. À l'exception de la première de ces deux provinces (qui n'occupe qu'une faible part de cet ensemble), Julien n'a jamais non plus parcouru ces contrées. En fait, le seul lien direct entre la digression sur l'Égypte et le récit des *Res gestae* est de nature religieuse: il s'agit de la découverte, «après de laborieuses recherches», d'un nouveau taureau Apis en Égypte. Cet événement rituel livre sans doute une des clés nécessaires à l'interprétation des chapitres 15 et 16.

En dehors du rapprochement évoqué plus haut, tout sépare la description de l'Égypte de celle des régions du Pont-Euxin. Dans cette dernière, on ne quitte les souvenirs de l'hellénisme classique que pour aller vers des contrées certes mystérieuses, mais illustrées par la mythologie grecque. En Égypte, au contraire, on est dès l'abord en terre étrangère. Tout y est bizarre, monstrueux, disproportionné: le Nil aux sources inconnues, à la crue inexpliquée; la faune qui peuple ses rives: crocodiles et ichneumons, hippopotames et ibis; les monuments de l'époque pharaonique: les pyramides et les «syringes», couloirs souterrains aux parois couvertes d'hiéroglyphes.

48. En 130 pour Hadrien, en 200 pour Septime Sévère.

On ne revient en terre familière qu'à Alexandrie, dont est surtout évoquée la vie intellectuelle grecque. Mais, selon l'expression consacrée, cette ville n'est-elle pas «près de l'Égypte» plutôt qu'«en Égypte»[49]?

Dans l'ensemble, on est frappé par la faible part qu'occupent dans cette digression les aspects monumentaux et proprement humains, si l'on excepte justement la longue évocation d'Alexandrie, où l'on retrouve à la fois l'hellénisme et la dimension humaine. Il semble qu'Ammien ait eu conscience que la civilisation grecque s'était implantée sur une terre où tout lui était nouveau, et parfois hostile. Il ne ménage pourtant pas ses efforts pour relier la philosophie grecque et le savoir d'Alexandrie à une sagesse égyptienne «originelle», qui, sous sa plume, reste quelque peu énigmatique[50]: malgré cette tentative, la description d'Ammien n'en reste pas moins disparate.

L'Égypte étonne d'abord Ammien par ses aspects naturels, qu'il juge mystérieux ou inquiétants: la crue du Nil et la faune du fleuve. En fait, cet étonnement n'est pas aussi spontané qu'une lecture naïve le laisserait penser. Comme dans ses autres digressions géographiques, la représentation d'Ammien est filtrée par un savoir livresque d'origine variée: Hérodote en premier lieu, même s'il est pour Ammien une autorité invoquée avec respect plus qu'une source directe. L'important est qu'il soit nommé, à propos de la construction des pyramides; mais ce que dit Ammien des crocodiles, hippopotames, ibis et serpents ailés ne lui vient d'Hérodote que par l'intermédiaire de Pline l'Ancien et de Solin. La citation du nom d'Hérodote dévoile en fait une des intentions

49. Sur la diversité des noms d'Alexandrie (*κατ' Αἴγυπτον, πρὸς Αἰγύπτῳ)* que l'on trouve en praticulier chez Strabon, respectivement en 2, 1, 25 et 5, 1, 7; *ad Aegyptum*, que l'on trouve dans de nombreux papyrus et inscriptions; *apud Aegyptum*, chez Julius Valerius, 3, 60 (B. Kübler, Leipzig, 1888, p. 168), voir A. Calderini, *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell' Egitto greco-romano*, 1, 1, Le Caire, 1935, s. v. *Ἀλεξάνδρεια*

50. 17. 4, 8; cf. aussi 22, 16, 20: «initia prima sacrorum».

d'Ammien: son érudition se présente comme l'héritière de l'enquête hérodotéenne, complétée par le savoir hellénistique de Strabon, et parfois de Ptolémée. On doit comprendre la discrète mention du nom d'Hérodote comme l'hommage d'un Antiochien au savoir méticuleux des Grecs.

Il en est ainsi à propos des sources du Nil et de sa crue. Ammien ne prend pas parti en faveur de l'une ou l'autre des hypothèses qui ont prétendu expliquer le phénomène: il n'exprime à leur égard qu'un scepticisme prudent, et il émet des critiques[51]. Mais il tient à reproduire les quelques théories qui «s'approchent de la vérité»[52]. Celles-ci vont des philosophes présocratiques à la fin de l'âge hellénistique. Les premières ont déjà été mentionnées par Hérodote[53]: on y reconnaît peut-être celles d'Anaxagore, Parménide et Thalès de Milet[54], mais reprises, critiquées et modifiées par divers savants grecs, Aristote en particulier. La plus tardive des théories mentionnées par Ammien concerne en fait la localisation des sources du Nil; c'est l'hypothèse émise par Juba II, roi de Maurétanie (mort en 23 après J.-C.), et érudit passionné de géographie: selon lui, le Nil prendrait sa source dans l'Atlas.

Le savoir multiple des Grecs, et de leurs héritiers hellénistiques et romains, fut surtout utile à Ammien en matière de zoologie. Car on peut se demander s'il a vu en Égypte tous les animaux dont il parle[55]. En ce qui

51. 22, 15, 4: «origines fontium Nili, ut mihi quidem uideri solet, sicut adhuc factum est, posterae quoque ignorabunt aetates».

52. *Ibid.*: «opiniones... ueritati confines».

53. 2, 20 sqq.

54. Voir D. Bonneau, *La crue du Nil. Avatars d'un thème historiographique*, Paris, 1964, ouvrage où est établie la continuité des diverses explications de la crue.

55. Le «uisa pleraque narrantes» de 15, 1, ne concerne que les précédents exposés sur l'Égypte, pas celui qui nous intéresse ici. Ammien partage avec Hérodote le privilège de connaître le pays dont il parle, mais la date de son voyage est inconnue, de même que sont incertains les lieux qu'il a visités. Peut-être son évocation du temple de Karnak, en 17, 4, s'explique-t-elle par un séjour au camp légionnaire de Louxor installé par Dioclétien vers 301-302 (M. Reddé–J.C. Golvin, CRAI, mars 1986, p. 173 sqq.).

concerne le crocodile, par exemple, Ammien suit de très près la description de Solin; cependant, comme à l'accoutumée, il ne se livre pas à un plagiat. Il lit le texte du compilateur en le commentant: «monstre plein d'audace face à ceux qui le fuient, mais, lorsqu'il voit un adversaire audacieux, il est rempli de crainte». Cette phrase se retrouve, presque identique, dans le portrait de l'aristocrate romain Sextus Petronius Probus[56]. La métaphore joue donc dans les deux sens: si Probus est implicitement comparé au crocodile, ce dernier se voit aussi doté de traits qui appartiennent au monde des hommes, en l'occurrence à celui de la guerre[57]. Ici, l'intention symbolique se lit aisément: l'univers des animaux monstrueux renvoie à celui des hommes, et le monde des hommes n'est pas moins féroce que celui des animaux sauvages.

Mais la symbolique qui se déploie à propos de l'Égypte n'est pas toujours aussi sombre: l'hippopotame est plutôt pacifique, malgré ses rapines. Quant à l'ibis, Ammien insiste sur son image religieuse et protectrice. Dans le domaine animal, l'influence des vieilles croyances égyptiennes est parfois très sensible, comme le montre l'«ouverture» de la digression sur l'Égypte — la découverte d'un nouvel Apis —, mais aussi, en d'autres passages, la mention des cultes dont les divinités traditionnelles sont encore l'objet à l'époque où écrit Ammien[58].

L'essentiel est sans doute le message religieux que délivrent ces pages sur l'Égypte, mais il doit être prudemment décrypté. Les cultes égyptiens s'étaient largement diffusés dans le monde romain depuis des siècles, et ils sont

56. 27, 11, 2: «erat tamen interdum timidus ad audaces, contra timidos celsior».

57. Métaphore de l'éperonnage des navires, en 22, 15, 18: «alii dirumpuntur suffossis alui mollibus serratis ferarum dorsualibus cristis, quas delphini similes nutrit fluuius». La comparaison navale était explicite en 22, 15, 16: «ad euertendas quoque naues sufficeret uiribus magnis».

58. 19, 12, 3 sqq. pour le culte du dieu Besa.

encore vivaces parmi le public lettré de Rome, pour lequel écrit Ammien: la religion égyptienne — et son «interprétation» gréco-latine — est même un des points sensibles de la controverse entre païens et chrétiens en cette dernière décennie du IVe siècle qui voit la destruction du Serapeum d'Alexandrie et l'usurpation d'Eugène à Rome. Pourtant, plutôt que de se livrer à une défense en forme du paganisme gréco-égyptien, qui ne correspondait sans doute pas à ses propres convictions religieuses, Ammien tisse entre ces chapitres et le reste de son œuvre un réseau d'allusions et de rappels qui ne laisse pas de doute sur son intérêt, et parfois sa sympathie, pour la religion nilotique.

Il en est ainsi de tel passage de la digression où sont évoqués les hiéroglyphes. Selon Ammien, ils furent gravés par des «initiés aux rites antiques, qui prévoyaient la venue du déluge, et redoutaient que le souvenir de leurs cérémonies ne fût effacé»[59]. L'allusion à l'écriture sacrée renvoie tout d'abord au long passage du livre 17 où celle-ci était associée à l'érection, au Cirque Maxime, d'un obélisque couvert d'une inscription hiéroglyphique. Or, avait dit Ammien, le monument égyptien, comme l'inscription qui y figure, est dédié au culte solaire, dont on sait l'importance croissante dans le paganisme tardif. Il est d'autre part révélateur de lire ici que les hiéroglyphes préservent le souvenir de cérémonies ancestrales — ce qui n'est d'ailleurs pas faux: on retrouve la même croyance exprimée dans les textes hermétiques, où la lecture de tables hiéroglyphiques joue un rôle initiatique[60].

Dans son œuvre telle qu'elle nous a été conservée, Ammien n'évoque pas l'intérêt des aristocrates païens de

59. 22, 15, 30: «quos... periti rituum uetustorum, aduentare diluuium praescii, metuentesque ne caerimoniarum obliteraretur memoria».

60. Voir J.P. Mahé, *Hermès en Haute-Égypte*, 1, Québec, 1978, p. 83-85 (éd. et trad. du discours hermétique, en copte, *Sur l'Ogdoade et l'Ennéade*): les initiés écrivent des textes sacrés «sur des stèles turquoise, en caractères hiéroglyphiques».

l'*Vrbs* pour les initiations aux multiples cultes mystériques du paganisme, notamment égyptien. En revanche, dans cet excursus sur l'Égypte, il donne au savoir religieux de ce peuple un rôle fondateur, ce que l'on peut lire aussi dans les textes hermétiques. Selon lui, la pensée grecque et sa postérité alexandrine ont puisé aux sources des rites égyptiens[61]. Ammien se fait ici l'écho de conceptions très anciennes, puisqu'elles ont été esquissées par Hérodote[62], mais aussi plus récentes: à partir du IIe siècle, l'essor des cultes égyptiens à Rome donne une nouvelle vigueur à la thèse selon laquelle la religion est née en Égypte, cette Égypte qui est «la copie du ciel», selon le traité hermétique de l'*Asclépius* (24). Dotée d'une sagesse ésotérique, dont Ammien nous dit qu'elle conserve les «premiers principes des cérémonies religieuses», l'Égypte devient le lieu des origines, une assise sûre pour l'hellénisme et le paganisme tardif, confondus à l'époque de l'empereur Julien. Elle possède un atout maître aux yeux des païens du IVe siècle: l'*antiquitas*, c'est-à-dire le sentiment d'une antériorité par rapport aux autres peuples, et le respect des traditions religieuses qui en découle. C'est là, visiblement, ce qu'Ammien préfère en Égypte.

Mais cette image idéalisée du pays du Nil, qui contraste singulièrement avec les préjugés que nourrit Ammien à l'encontre de ses habitants[63], n'est possible que par la médiation d'Alexandrie. Dans la partie conservée de l'œuvre d'Ammien, aucune autre ville, même Antioche, ne reçoit pareil éloge. «Reine de toutes les cités»[64], elle est présentée, dans les *Res gestae*, comme le

61. 22, 16, 19 sqq., à rapprocher de la "sagesse originelle" que dévoileraient les hiéroglyphes (17, 4, 8 et n. 27 de l'éd. G. Sabbah).

62. HDT, 2, 37; 2, 50; 2, 58. Cf. C. Froidefond, *Le mirage égyptien...*, p. 159, 163 sqq.

63. 22, 16, 23, cf. 22, 6, 1-5: lieu commun sur le caractère irascible et insoumis des Égyptiens, partagé par la plupart des écrivains grecs ou latins.

64. 22, 16, 7: «uertex omnium ciuitatum».

centre de l'hellénisme encore vivant, mais aussi la ville idéale, la seule où, semble-t-il, l'historien eût aimé vivre. Or la civilisation que résume cette cité est l'aboutissement d'un hellénisme classique qui a su prendre ses leçons dans l'ancienne Égypte. Ce n'est pas un hasard si, dans la description qu'en donne Ammien, cette métropole est à la fois dominée et couronnée par le Serapeum, le sanctuaire même où s'exprima une synthèse entre les religions égyptienne et grecque. Le temple, détruit par les chrétiens en 391, sans doute peu après le moment où Ammien écrivit ce passage — qu'il ne modifia pas —, est comparé au Capitole, «gloire éternelle de la vénérable Rome»[65]. Ammien semble rappeler ainsi la valeur religieuse symbolique de sanctuaires suprêmes, élevés au sommet des deux villes, qui est celle de ces monuments aux yeux des derniers païens.

La comparaison entre Alexandrie et Rome n'est pourtant pas favorable à cette dernière. Si l'ancienne capitale de l'Empire possède des monuments prestigieux, la vie intellectuelle est loin d'y être aussi brillante qu'à Alexandrie. Dans celle-ci, la plupart des disciplines scientifiques sont encore pratiquées, tandis qu'à Rome, «les bibliothèques, à la manière des sépulcres, sont closes pour toujours»[66]. Alexandrie échappe à la verve satirique de l'auteur des *Res gestae*, sans doute parce qu'elle est précisément le dernier maillon de la chaîne qui conduit de l'antique savoir des Égyptiens à l'hellénisme contemporain, défendu et illustré par Julien. L'éloge d'Alexandrie, confondu ici avec celui du pays tout entier, frappe en effet par ses accents religieux, voire mystiques: parmi les élèves de l'Égypte, Ammien mentionne Pythagore, mais aussi Platon, loué en des termes quasiment divins, Ammonius Saccas et son disciple Plotin. Et surtout, l'éloge du savoir alexandrin, qui comprend l'astrologie,

65. 22, 16, 12: «quo se uenerabilis Roma in aeternum attollit».
66. 14, 6, 18, cf. 28, 4, 14.

se clôt sur celui de la divination, qui «s'est répandue dans le monde entier depuis l'Égypte»[67].

On n'a donc pas là un panégyrique de la culture au sens classique du terme. Comme l'hellénisme défendu par Julien, celui d'Ammien est mêlé d'influences religieuses venues de l'Orient, et dans lesquelles les sciences religieuses et l'initiation mystérique tiennent une place essentielle. C'est probablement le sens le plus profond de la digression sur l'Égypte. Celle-ci s'ouvre avec la découverte d'un nouvel Apis[68]: les pages qui suivent nous montrent comment l'hellénisme a su s'approprier cet héritage religieux, qui, à première vue, pouvait paraître déroutant. En Égypte, ce sont justement la religion et ses rites qui conjurent les aspects inquiétants ou féroces du bestiaire que présente Ammien, et qui en dévoilent le sens transcendant. Ce pays à l'abord hostile devient sublime à qui sait lire les signes de l'écriture sacrée, dont l'historien précise seulement qu'elle dessine «de multiples espèces d'oiseaux et de bêtes sauvages et d'innombrables races animales»[69]. L'*horror* devant les monstres se révèle bien *sacer*: ils sont des signes, et l'effroi que suscite leur étrangeté, souvent dangereuse, introduit à certaine intelligence de leur symbolisme religieux.

Terre dont les Grecs ont su comprendre à leur manière le riche message, l'Égypte peut alors se faire paradisiaque, à l'image de Canope. Ammien dépeint celle-ci brièvement, sur le mode du *locus amoenus*, comme «un lieu agrémenté par les brises marines et par un climat salubre, si bien qu'on croirait, en demeurant en ces parages, se trouver hors de notre monde...»[70]. Évoquée ainsi, l'Égypte d'Ammien se rapproche des Eden orientaux

67. 22, 16, 19.
68. Ce qui pourrait constituer un présage favorable à l'expédition de Julien contre les Perses, mais sera malheureusement contredit par d'autres signes funestes.
69. 22, 15, 30.
70. 22, 16, 14.

de l'Arabie heureuse et de la Chine, tels qu'on les entreverra au livre suivant[71]. Malheureusement, la vision idyllique de soleil et d'eau qu'offre Canope n'est qu'un intermède, en un récit historique où les présages que rencontrera Julien vont bientôt devenir désastreux.

La digression sur l'Égypte hésite ainsi entre le sérieux d'une révélation religieuse et le plaisir de conter des *mirabilia*. En cela, elle rappelle bien la façon dont les hommes de l'Antiquité tardive se représentaient l'Égypte: terre des cultes les plus vénérables — ou les plus haïssables, selon les chrétiens —, mais aussi des fantaisies les plus débridées et les plus troublantes, où tout se fait à l'inverse des autres peuples. Telle est également la vision de l'Égypte que nous livre l'auteur de l'*Histoire Auguste*[72]. L'Égypte d'Ammien est ambiguë, finalement plus inquiétante qu'exaltante, à l'image d'une conjoncture instable où grandit l'angoisse de la guerre imminente — et de ses risques et périls[73].

VII. Note sur l'apparat critique.

Pour clarifier la signalisation, les signes *B*, *A* et *G* désignant chez nos prédécesseurs les éditions humanistes de Castelli à Bologne en 1517, d'Accurse à Augsbourg, et Gelen à Bâle en 1533, ont été alignés sur les abréviations trilittères des autres noms d'éditeurs sous les formes respectives *Bon.*, *Acc.*, *Gel.*

Lorsque notre lemme ne diffère pas de celui des quatre autres éditions du XXe siècle, celles-ci ne figurent généralement pas dans l'unité critique: cependant, pour plus de

71. 23, 6, 46 et 47.

72. Mais Ammien insiste plus sur l'effroi et le sacré que ne le fait le biographe anonyme.

73. La prétendue lettre d'Hadrien à Servianus, dans l'*Histoire Auguste* (Quatt. tyr., 8, 2-3) fournit un bon exemple de cette vision étrange de l'Égypte: «Illic qui Serapem colunt Christiani sunt et deuoti sunt Serapi qui se Christi episcopos dicunt».

clarté, nous avons souvent exprimé leur accord par le signe collectif *edd. recc.* Les additions et corrections distinctes, dans le lemme, de la leçon de *V* (désignée par V^1 si le manuscrit porte une seconde leçon désignée alors par V^2) ont été signalées dans le texte par des *italiques* (lettres dans un mot) ou des crochets obliques (pour les mots ajoutés). Dans le cas où V^2 est seul (sans leçon visible ou lisible de V^1), ce sigle est utilisé en place de *V*: donc sans indication, dans le texte, des corrections éventuelles apportées par le lemme à la donnée du manuscrit.

Nous remercions J. den Boeft, J.W. Drijvers, D. den Hengst, H.C. Teitler, de nous avoir communiqué avant publication leurs commentaires des livres 20 à 22 (ce dernier a paru à Groningen en 1995). Nous y renvoyons sous les sigles *Boe.* dans l'apparat et *den Boeft* dans l'annotation.

Post-scriptum. — Les trois éditeurs de notre tome ont travaillé dans une étroite collaboration et se sont mutuellement relus. Mais Jacques Fontaine a assumé la responsabilité entière des livres 20 et 21, ainsi que de l'introduction générale; le très regretté Edmond Frézouls, celle des chapitres 1 à 10 et des chapitres 12 et 13 du livre 22: il en avait achevé le manuscrit définitif avant sa brutale disparition, qui a endeuillé notre équipe, le 13 mai 1995; enfin, Jean-Denis Berger s'est chargé d'éditer, annoter et cartographier les chapitres sur l'Égypte: 11 et 14-16 de ce livre 22, ainsi que de rédiger la dernière partie de l'introduction et l'index général des notes.

Jean-Pierre Callu a été pour nous plus qu'un relecteur diligent: un collaborateur, dont nous avons apprécié la compétence et l'amitié dévouées (en particulier pour établir les cartes des *loci Ammianei* de l'Empire, du Pont-Euxin, de la Propontide). Stan Pellistrandi, ingénieur de recherche au CNRS (Centre Lenain de Tillemont), a lui aussi apporté une aide constante et attentive à la mise au point du manuscrit, ainsi que Robert Damoiseau.

CONSPECTVS SIGLORVM

I. Codices.

Antiqviores	V	= Vaticanus latinus 1873, IXe.
	V	= Vaticani prima manus sola
	V^{1}	= eiusdem prima manus quoties alia distinguitur
	V^{2}	= eiusdem manus altera ac prima
	V^{3}	= eiusdem manus tertia si duae anteriores distingui possunt
	M	= Marburgensis Hersfeldensis IX-X^{e}.
Recentiores	C	= Parisinus latinus 5821, XVe.
	D	= Vaticanus latinus 1874, XVe.
	E	= Vaticanus latinus 2969, XVe.
	H	= Parisinus latinus 5819, XVe.
	N	= Neapolitanus Parisinus latinus 6120, XVe.
	P	= Petrinus E 27, XVe.
	T	= Tolosanus Parisinus latinus 5820, XVe.
	U	= Urbinas Vaticanus latinus 416, XVe.
	W	= Venetus Marcianus 388 Bess., XVe.
	Z	= Vaticanus latinus 3341, XVe.

II. Editiones antiqviores.

Sab. = editio princeps Sabini, Romae, 1474.
Bon. = Bononiensis editio Petri Castelli, 1517.
Acc. = Accursii editio, Augustae Vindelicorum, 1533.
Gel. = S. Gelenii editio Frobeniana, Basileae, 1533.

III. Editiones recentiores.

Cl.	=	C.U. Clark, Berlin (Weidmann) 1963 (= 1910).
Rol.	=	J.C. Rolfe, Cambridge, Mass., t. 2, 1963 (= 1940).
Sey.	=	Seyfarth 1 + Seyfarth 2.
Sey.[1]	=	W. Seyfarth, Berlin (Weidmann) t. 2, 1968; t. 3, 1970.
Sey.[2]	=	id., Leipzig (Teubner) 1, 1978.
edd. recc.	=	consensus editionum recentiorum.

IV. Editores et emendatores.

Bip.ed.	: Bipontina editio
Blo.	: Blomgren
Boe.	: den Boeft
Bra.	: Brakman
Btl.	: Bentley
Cal.	: Callu
Češ.	: Češka
Cor.	: Cornelissen
Dam.	: Damsté
Erf.	: Erfurdt
Ern.	: Ernesti
Eys.	: Eyssenhardt
Fle.	: Fletcher
Fra.	: Frassinetti
Fre.	: Frezouls
Gar.	: Gardthausen
Gro.	: Gronovius
Gün.	: Günther
Gut.	: Gutschmidt
Hadr.	: Hadrianus Valesius
Hag.	: Hagendahl
Har.	: Harmon
Hau.	: Haupt
Hei.	: Heilmann
Her.	: Heraeus
Herm.	: Hermann
Hor.	: Horkel
Ihm	: Ihm
Kel.	: Kellerbauer
Kie.	: Kiessling
Lan.	: Langen
Lie.	: Liesenberg
Lin.	: Lindebrog
Löf.	: Löfstedt
Loi.	: Loisellus
Mad.	: Madvig
Mom.	: Mommsen
Mül.	: Müller
Nov.	: Novak
Pet.	: Petschenig
Pig.	: Pighi
Pit.	: Pithœus
Pro.	: Probst
Rei.	: Reinesius
Ros.	: Rossbach
Rüh.	: Rühl
Sal.	: Salmasius
See.	: Seeck
Sku.	: Skutella
Sta.	: Stangl
Thö.	: Thörnell
Tra.	: Traube
Val.	: Valesius (Henricus)
Vos.	: Vossius
Wag.	: Wagner
Wal.	: Walter

LIVRE XX

Prélude à la rupture (360)

Au début de **360**, Julien, hivernant à Lutèce, envoie dans l'île de Bretagne le maître de la cavalerie Lupicin, pour y mettre un terme aux raids des Pictes et des Scots (I). En Orient, le maître de la cavalerie Ursicin est révoqué par Constance, et remplacé par Agilon (II).

Digression astronomique sur les éclipses solaires et lunaires, et sur les phases mensuelles de la lune (III).

Le pronunciamiento de Lutèce et ses premières conséquences (**printemps 360**). — À Lutèce Julien est proclamé Auguste par ses troupes (IV) et les harangue prudemment (V); en Haute Mésopotamie le roi de Perse Sapor s'empare des places romaines de Singare (VI) et Bézabde, mais attaque en vain celle de Virta (VII).

Julien adresse à Constance une lettre respectueuse et ferme, en lui proposant de partager le pouvoir impérial (VIII). Constance éconduit les porteurs de la lettre, et charge son questeur Léonas de remettre à Julien une lettre de refus, hautaine et menaçante. Très mal accueilli à Lutèce par la population et l'armée, Léonas repart en Orient avec une seconde lettre de Julien, qui fait aussi surveiller Lupicin à son retour de Bretagne (IX).

(**Été 360**). — En Occident, Julien attaque par surprise les Francs Attuaires au-delà du Rhin, et leur impose un pacte (X). En Orient, Constance tente longuement, mais en vain, de reprendre Bézabde (XI, 1-25).

Digression météorologique sur l'arc-en-ciel, ses couleurs, les théories sur sa formation; aperçu en Orient, il peut y présager un changement politique. Constance rentre à Antioche découragé (XI, 26-32).

LIVRE XX

I. *Lupicin, maître de la milice, est envoyé dans les Bretagnes avec une armée contre les incursions des Scots et des Pictes.*

1. 1. Tel fut, en Illyricum et en Orient, l'enchaînement des faits[1]. Or, sous le dixième consulat de Constance et le troisième de Julien[2], dans les Bretagnes, les peuples sauvages des Scots et des Pictes rompent la paix conclue[3]; ils ravagent de leurs raids les régions proches des frontières[4], et la panique saisit des provinces épuisées par une accumulation de désastres antérieurs[5]. Mais le César, qui hivernait à Paris et se trouvait partagé entre des préoccupations diverses[6], redoutait d'aller à la rescousse des populations d'outremer — ainsi que l'avait fait auparavant Constant, comme nous l'avons rapporté: il voulait éviter de laisser les Gaules dépourvues de chef, à un moment où les Alamans se trouvaient encore prêts à déchaîner de cruelles guerres[7].

LIBER XX

I. *Lupicinus, magister armorum, aduersus Scottorum et Pictorum incursiones in Britannias cum exercitu mittitur.*

1. 1. Haec per Illyricum perque orientem rerum series fuit. Consulatu uero Constantii deciens, terque Iuliani, in Brittaniis cum *Scot*torum Pictorumque gentium ferarum excursu*s*, rupta quiete condicta, loca limitibus uicina uastarent, et inplicaret formido prouincias praeteritarum cladium congerie fessas, hiemem agens apud Parisios Caesar, distr*a*ct*u*sque in sol*lic*itudin*e*s uarias, uerebatur ire subsidio transmarinis ut ret*t*ulimus ante fecisse Constantem, ne rectore uacuas relinqueret Gallias, Alamannis ad saeuitiam etiam tum incitatis et bella.

I, 1 scottorum *V²*: factorum *ut uidetur V¹* || excursus *Val., edd. recc.*: -su *V* || uastarent *V, edd. recc.*: -rentur *Gel. Btl.* || parisios *Gro.*: parri- *V* || distractusque *E², Bon. Gel.*: distractosque *V²* districtosque *V¹* || sollicitudines *edd. recc.*: solici- *Acc. Gel.* solitudinis *V* || rettulimus *V², edd. recc.*: retu- *V¹* || constantem *V¹*: -ntium *Bon. Gel., edd. recc.*

2. On décida donc que Lupicin irait apaiser ces troubles, par la raison ou par la force. Il était pour lors maître de la milice: certes un vrai chef de guerre, entendu aux choses des camps; mais il haussait les sourcils, tels des cornes, et, comme on dit, «il déclamait du haut d'un cothurne tragique», et l'on se demanda longtemps s'il était plutôt cupide ou cruel[8]. **3** Ayant donc fait faire mouvement à des troupes légères des corps auxiliaires, composées d'Hérules et de Bataves, ainsi qu'à deux unités de Mésiaques[9], ledit chef arrive à Boulogne en plein hiver, réquisitionne des navires, y embarque tous ses soldats, puis, ayant guetté un souffle favorable des vents, il traverse jusqu'à Rutupiae, situé en face[10], et il marche vers Londres pour y adopter un plan approprié à la nature de l'affaire, et presser ensuite au plus vite l'expédition.

II. *Ursicin, maître de l'infanterie attaché à la cour, ayant été l'objet des calomnies, est révoqué.*

2. 1. Pendant que ces affaires sont ainsi engagées, Ursicin, étant, à la suite de la prise d'Amida, revenu à la maison militaire du prince en qualité de maître de l'infanterie (car nous avons dit plus haut qu'il avait succédé à Barbation)[11], y est accueilli par des calomniateurs: ils commencent par semer partout leurs chuchotements critiques, puis ils y mêlent aussitôt, ouvertement, des accusations forgées de toutes pièces[12].

2. L'empereur y donna son assentiment — il réglait presque toujours son jugement sur la rumeur publique[13] et prêtait constamment l'oreille aux intrigants —, et il fit donc désigner Arbition et le maître des offices Florentius comme enquêteurs chargés d'examiner les causes de la ruine de cette place[14].

2. Ire igitur ad haec ratione uel <ui> componenda, Lupicinum placuit, ea tempestate magistrum armorum, bellicosum sane et castrensis rei peritum, sed supercilia erigentem ut cornua, et de tragico, quod aiunt, coturno strepentem, super quo diu ambigebatur auarus esset potius an crudelis. **3.** Moto igitur uelitari auxilio, *H*erulis scilicet et Batauis, numerisque Moesiacorum duobus, adulta hieme dux ante dictus Bononiam uenit, quaesitisque nauigiis et omni inposito milite, obseruato flatu secundo uentorum, ad Rutupias sitas ex aduerso defertur petitque Lundinium, <ut> exinde, suscepto pro rei qualitate consilio, festinaret ocius ad procinctum.

II. *Vrsicinus, magister peditum praesentalis, calumniis appetitus, discingitur.*

2. 1. Quae cum ita ge*re*rentur, post Amidae oppugnationem Vrsicinum ad conmilitium principis ut peditum magistrum reuersum (successisse enim eum Barbationi praediximus) obtrectatores excipiunt, primo disseminantes mordaces susurros, *de*in propalam ficta crimina subnectentes. **2.** Quibus imperator adsensus, ex opinione pleraque aestimans et insidiantibus patens, Arbitionem et Florentium officiorum magistrum quaesitores dederat, spectaturos quas ob res oppidum sit excisum.

2 uel ui *Val.*, *edd. recc.*: uel *VE om. Bon. Gel.* || quo T^2 *Acc.*, *edd. recc.*: quod *V*.
3 herulis *Sey.*: ae- *V*, *Cl. Rol.* || duobus *V*: pluribus *Bon. Gel.* || ut V^2: *om.* V^1, *Gel.*
II, 1 cum *V*, *Rol.*: dum *Cl. Sey.* || gererentur *Kie.*: genrentur V^1 *cruce praeposita Pig.* genruntur V^2 geruntur *Bon. Gel. edd. recc.* agerentur *E* || dein V^2: in V^1 inde *fortasse leg.*

3. Ceux-ci, récusant les raisons manifestes et probables, et craignant d'offenser Eusèbe, pour lors chambellan[15], s'ils entérinaient les preuves démontrant à l'évidence que ces événements résultaient de l'inaction obstinée de Sabinien[16], se détournèrent de la vérité pour enquêter sur des points insignifiants et fort éloignés de l'affaire.

4. Bouleversé par cette injustice, Ursicin déclara en cours d'audience: «Même si l'empereur me méprise, la gravité de l'affaire n'en est pas moins telle qu'elle ne saurait être instruite et sanctionnée que par le jugement du prince. Je veux pourtant lui faire savoir, par une sorte de pressentiment, qu'en restant à gémir sur ce qui s'est passé à Amida, après ne s'en être informé qu'au mépris de la vérité[17], et en se laissant entraîner à suivre le bon plaisir des eunuques, même lui, avec toutes les forces de son armée, se trouvera incapable, au printemps prochain, de prévenir par sa présence le dépècement inévitable de la Mésopotamie».

5. Au rapport de ces paroles[18], et de bien d'autres qu'on y ajouta en les assortissant de commentaires malveillants, Constance entra dans une colère démesurée, et sans tirer l'affaire au clair ni tolérer qu'on lui dévoilât rien de ce qui échappait à son information, il donna ordre à celui que visaient ces accusations calomnieuses de se démettre de son commandement et de quitter la cour pour rentrer dans la vie privée[19], après avoir promu à son poste, par un avancement abusif, Agilon, un ancien tribun des Gentils et des Scutaires[20].

III. *Les éclipses de soleil; de deux soleils et des causes des éclipses solaires et lunaires; des diverses phases et formes de la lune.*

3. 1. Au même moment, dans les régions orientales, on vit le ciel drapé de ténèbres épaisses, et depuis le

3. Quibus apertas probabilesque refutantibus causas, ueritisque ne offenderetur Eusebius, cubiculi tunc praepositus, si documenta suscepissent perspicue demonstrantia Sabiniani pertinaci ignauia haec accidisse quae contigerunt, a ueritate detorti, inania quaedam longeque a negotio distantia scrutabantur.

4. Qua iniquitate percitus qui audiebatur, «etsi me», inquit, «despicit imperator, negotii <tanta> tamen est magnitudo, ut non nisi iudicio principis nosci possit <et> uindicari; sciat tamen uelut quodam praesagio, quod *d*um maeret super his quae apud Amidam gesta amendata didicit fide, dumque ad spadonum arbitrium trahitur, defrustandae Mesopotamiae proximo uere ne ips*e* quid*e*m, cum exercitus robore omni, opitulari poterit praesens».

5. Relatis <iis> adiectisque cum interpretatione maligna conpluribus, iratus ultra modum Constantius, nec discusso negotio, nec patefieri quae scientiam eius latebant permissis, adpetitum calumniis deposita militia d*i*gredi iussit ad otium, Agilone ad eius locum inmodico saltu promoto, ex Gentilium Scutariorum tribuno.

III. *Defectus solis; et de duobus solibus, ac de causis defectuum solis et lunae; deque uariis lunae mutationibus et figuris.*

3. 1. Eodem tempore per eoos tractus caelum subtextum caligine cernebatur obscura, et a primo aurorae

4 tanta tamen *scripsi*: tamen tanta *Hau.* tamen ea *Cor. Cl. Rol.* tamen *V*, *Löf. Pig. Sey.* || tamen est *tr. Bon. Gel.* || possit et V^2: possit V^1 || quod dum *Gel.*: quod tum V^1 quot tum V^2 || maeret *V*: haeret *Btl.* || amendata *V*, *Gün. Pet.*: emendata *Bon. Gel.* ementita *Cor.* || ipse quidem *Bon. Gel.*: ipsi quidam *V* ipsi quidem *E*.

5 relatis iis *scripsi*: relatis *V*, *edd. recc.* || digredi *Gro.*: deg- *V* || gentilium scutariorum *V*: gentilium et sc. *Gar. edd. recc.*

début du lever de l'aurore jusqu'à midi les étoiles scintiller constamment au milieu de ces ténèbres[21]. À ces phénomènes terrifiants s'ajoutait le fait qu'au moment où la lumière du ciel se trouvait cachée, le disque solaire[22] fut dérobé totalement à la vue de l'univers: pris de panique, les hommes crurent le soleil éclipsé pour bien longtemps; mais après s'être aminci d'abord en forme de croissant lunaire, il prit ensuite, en grandissant, l'aspect d'une demi-lune, puis fut restauré en son entier[23].

2. Ce phénomène ne survient généralement pas avec une telle netteté, sauf quand, après une course inégale[24], la nouvelle lune se trouve ramenée au même point de départ, à un intervalle de temps déterminé: c'est-à-dire quand, dans une maison de même signe[25], la lune se trouve toute entière au dessous du soleil, en s'interposant très exactement en ligne droite avec lui, et s'arrête quelque temps sur ces «minutes» que le calcul géométrique appelle des subdivisions[26]. **3.** Et bien que les révolutions et les mouvements des deux astres, comme l'avaient observé ceux qui explorent les causes intelligibles[27], se rencontrent finalement en un seul et même point à l'accomplissement de la lunaison, tout en ne cessant de rester distincts, le soleil n'est pourtant pas toujours éclipsé en ces jours-là, mais seulement chaque fois que la lune s'interpose juste en face — en quelque sorte à l'aplomb — entre le disque de feu et notre regard[28].

4. Bref, le soleil s'éclipse, son éclat ayant disparu, quand lui-même et le globe de la lune, qui est le plus bas de tous les astres[29], en gardant leurs orbites propres et en marchant également de conserve sans modifier entre eux leur mode d'altitude relative, se trouvent placés en conjonction, ainsi que Ptolémée l'expose avec savoir et brio[30], et parviennent aux points exacts que nous appelons usuellement en langue grecque les «nœuds écliptiques montants et descendants» — c'est-à-dire les

exortu ad usque meridiem, intermicabant iugiter stellae. Hisque terroribus acc*e*debat quod, cum lux caelestis operiretur, e mundi conspectu penitus lance abrepta, defecisse diutius solem pauidae mentes hominum aestimabant; primo adtenuatum in lunae corniculantis effigiem, deinde in speciem auctum semenstrem, posteaque in integrum restitutum. **2.** Quod alias non euenit ita perspicue, nisi cum post inaequales cursus intermenstruum lunae ad id*em* reuocatur initium, certis temporum interuallis, id est cum in domicilio eiusdem signi tota repperitur luna sub sole, liniamentis obiecta rectissimis, atque in his paulisper consist*i*t minutis, quas geometrica ratio partium partes appellat. **3.** Ac licet utriusque sideris conuersiones et motus, ut scrutatores causarum intellegibilium aduerterant, in unum eundemque finem, lunari cursu impleto, perenni distinctione conueniunt, tamen sol non semper his diebus obducitur, sed cum luna e regione, uelut libramento quodam, igneo orbi et aspectui nostro opponitur media. **4.** Ad summam, tum sol occultatur, splendore su*p*presso, cum ipse et lunaris globus astrorum omnium infim*us*, parili comitatu obtinentes circulos proprios, saluaque ratione altitudinis interiectae iunctim locati, ut scienter et decore Ptolem*a*eus exponit, ad dimensiones uenerint, quos ἀναβιβάζοντας et καταβιβάζοντας ἐκλειπτικοὺς συνδέσμους, coagmenta

III, 1 ad usque *V*: usque ad *tr. Bon. Gel.* || accedebat *W*, *Bon. Gel.*: accid- *V* || lance *V*, *Kie.*: luce *Bon. Gel.* || abrepta *Bon. Gel.*: aberepta *V* erepta *Kie.*
2 intermenstrum *Bon. Acc. Gel.*: inter menstruum *VE* iter menstruum *Val. edd. recc.* || idem *Gel.*: id *V* || consistit *Gel.*: -tat *V* || quas *Bon. Gel. Cl. Sey.*: quas e *V* quae *Lin. Rol.* quasi *W*.
4 suppresso *Gro.*: subpr- *V* || infimus *Gel.*: -mis *V* || ptolemaeus *uulgo*: -meus *V* || quos *V*, *Cl. Sey.*: quas *Nov. Rol.*

conjonctures d'éclipse[31]. Et si les deux astres ne font qu'effleurer les régions voisines desdits points de jonction, l'éclipse sera plus atténuée. **5.** Mais s'ils coïncident exactement avec ces points d'articulation qui lient très étroitement les trajectoires montantes et descendantes, le ciel se charge d'une obscurité si dense que l'opacité de l'atmosphère ne nous permet pas de distinguer, près de nous, même les objets les plus proches[32].

6. Quant au soleil double, on croit que ce phénomène est visible quand un nuage s'élève plus haut que d'habitude, et qu'entrant en luminescence par l'effet de sa proximité des feux éternels, il forme la clarté d'un second disque, comme si (l'image en était renvoyée) d'un miroir très pur[33].

7. Venons-en maintenant à la lune. La lune ne subit une telle éclipse, distincte et bien visible, que toutes les fois que sa lumière s'est arrondie en son plein et qu'elle se trouve en opposition avec le soleil, à 180 degrés de distance de son disque, c'est-à-dire dans le septième signe[34]. Et bien que cela se produise toujours en tout temps de pleine lune, elle ne s'éclipse pourtant pas toujours[35]. **8.** Mais du fait que, se trouvant placée à l'entour de notre terre immobile, tout à fait à l'extérieur de ce ciel de toute beauté[36], elle se glisse parfois au dessous du disque qui la frappe (de ses rayons), elle disparaît quelque temps dans l'ombre, en raison de l'interposition de la borne de nuit qui se termine en un cône effilé; et c'est alors qu'elle s'enveloppe de ténèbres épaisses, si le soleil, pour ainsi dire débordé par la convexité de la sphère inférieure en raison de l'obstacle que lui oppose la masse de la terre, se trouve dans l'impossibilité de l'éclairer de ses rayons; car, selon les conclusions de divers auteurs, elle n'a jamais de lumière propre[37].

uidelicet defectiua, Graeco dictita*mus* sermone. Et si contigua isdem iuncturis praestrinxerint spatia, dilutior erit defectus. **5.** Si uero articulis ipsis inhaeserint, qui coactius ascensus uinciunt et descensus, off*u*nditur densioribus tenebris caelum, ut crassato aere ne proxima quidem et adposita cernere queamus.

6. Sol autem geminus ita uideri existimatur, si erecta solito celsius nubes, aeternorumque ignium propinquitate conlucens, orbis alterius claritudinem tamquam e speculo puriore formauerit.

7. Nunc ueniamus ad lunam. Apertum et euidentem ita demum sustinet luna defectum, cum pleno lumine rotundata, solique contraria, ab eius orbe centum octoginta partibus, id est signo septimo, disparatur. Et quamquam hoc per omne plenilunium semper eueniat, non semper def*i*cit tamen. **8.** Sed quoniam circa terrenam *im*mobilitatem locata, et a caelo totius pulchritudinis extima, non numquam ferienti se subserit la*n*ci, obiectu metae noctis in conum desi*n*enti*s* angustum latet parumper umbrata; tumque nigrantibus inuoluitur globis, si sol, u*t* *spha*erae *in*ferioris curuamine circumfusus mole obsistente terrena, radiis eam suis inlustrare non possit, quam numquam habere proprium lumen opiniones uariae collegerunt.

dictitamus *edd. recc.*: dictitata *V* dictitant *Gel.* dictita E^1 dictata E^2.
5 offunditur V^2: offend- V^1.
6 erecta *V*: euecta *coni. Gar.* || solito celsius *V*: c. s. *tr. Bon. Gel.*
7 rotundata *V*: -da *Bon. Gel.* || deficit *Gro.*: defecit *V*.
8 immobilitatem *Boe.*: mob- *V*, *Bon.* nob- *Gro. fortasse leg.* || et a caelo *V*: est ac caeli *Gut.* || lanci W^2, *Kie.*: lamci *V* luci *Bon. Gel.* || obiectu metae *Gel.*: obiectum et ae *V* || desinentis *Bon. Gel.*: desidentis V^2 desidentes V^1 || ut sphaerae (sfe- *Cl.*) *edd. recc.*: sphaerae *Gel.* ui fere *V* || inferioris V^2: ferioris V^1.

9. Et quand sa course entre en conjonction avec celle du soleil dans le même signe, à égalité de degrés, elle s'obscurcit comme on l'a dit, son éclat se trouvant complètement amorti, et c'est alors qu'on parle, en grec, de *synodos* (conjonction) de la lune[38]. **10.** On estime la lune naissante quand, par un léger écart pour ainsi dire hors de son aplomb, elle expulse le soleil qui s'interpose au-dessus d'elle. Mais son lever, encore tout ténu, n'apparaît d'abord aux mortels que lorsqu'elle est passée au second signe, en abandonnant le soleil[39]. Et c'est ainsi qu'étant parvenue plus loin, et brillant déjà d'un vif éclat, elle est appelée *ménoeidès* (en forme de lune) en raison de sa figure en forme de croissant[40]. Mais une fois qu'elle a commencé à se trouver éloignée du soleil par un intervalle considérable, et qu'elle est parvenue au quatrième signe, les rayons de cet astre étant dirigés vers elle, elle en reçoit une plus grande lumière et devient en grec *dichomènis* (demi-lune) en forme apparente de demi-cercle[41]. **11.** Puis s'avançant désormais fort loin du soleil et occupant le cinquième signe, elle présente la figure appelée *amphikurtos* (recourbée des deux côtés), avec des protubérances saillantes de part et d'autre[42]. Mais quand elle se tiendra exactement face à lui, en ligne droite, elle resplendira dans sa pleine lumière, en occupant[43] la maison du septième signe; puis se trouvant encore dans le même signe, mais ayant légèrement avancé, elle décroît: c'est la phase que nous appelons *apokrousis* (déclin); ensuite, elle continue de reprendre les mêmes formes en vieillissant[44], et la tradition assure unanimement, en sa diversité, que jamais on n'a vu la lune disparaître à un autre moment qu'au cours de l'intervalle entre deux mois[45].

9. <Et cum ad idem signum aequis partibus soli concurrerit, obscuratur, ut dictum est, penitus hebetato candor*e*, et *t*unc *lun*ae Graece σύνοδος dicitur. **10.** Nasci autem putatur, cum parua declinatione uel*u*t e perpendiculo superiectum *e*gerit solem>. Exortus uero eius adhuc gracilescens primitus mortalitati uidetur, cum ad secundum, relicto sole, migrauerit signum. Progress*a* itaque porrectius, iamque abunde nitens cornutae habitu μηνοειδ*ή*ς est appellata. Cum autem sole longo coeperit interstitio summoueri, et ad qu*ar*tum peruenerit signum, radiis eius ad se conuersis, maius conc*i*pit lumen, et fit Graeco sermone διχόμ*η*νις, quae forma semiorbem ostendit. **11.** Procedens deinde iam disiunctissim*e*, quintoque signo arrepto, figuram monstrat ἀμφικύρτ*ου*, utrimque prominentibus gibbis. E regione uero cum normaliter steterit contra, lumine pleno fulgebit, domicilium septimi retinens signi, et in eodem tum etiam agens, paululumque progressa, minuitur, quem habitu*m* uocamus ἀπόκρ*ου*σιν, <et> *u*sque ea*s*dem formas repetit senescendo, *t*raditurque, doctrina multiplici congruente, non nisi tempore intermenstrui deficere uisam u*m*quam lunam.

9 et cum... egerit solem V^{2}: *om.* V^{1} ‖ candore et tunc lunae *Her.*: candore mene *Bon. Gel.* candoret uniuae *V* ‖ sunodos *edd. recc.*: synodos *V*, *Bon. Gel.*

10 uelut e N^{2}, *Val.*: uelate *V* uelut a *Bon. Gel.* ‖ superiectum *Val.*: supereictum *V* super erectum *Bon. Gel.* ‖ egerit *Cl. Sey.*: gerit V^{2}, *Gel. Rol. om.* V^{1} ‖ progressa *Gel.*: -ssus *V* ‖ μηνοειδής *Gel.*: menoid hoc V^{1} menoid hoc e V^{2} ‖ quartum *Val.*: quintum *V* ‖ concipit V^{2}: concepit V^{1} ‖ διχόμηνις *edd. recc.*: dichomenis V^{2} dicominis V^{1}.

11 disiunctissime *Val.*: -mo *V* ‖ ἀμφικύρτου *Gel.*: amphicyrti *Rol. Sey.* amficyrti *V*, *Cl.* ‖ habitum uocamus *Gel.*: habitu inuocamus *V*, *Bon.* ‖ ἀπόκρουσιν *Val.*: ACTOKPICIN *V* ‖ et usque *Her.*: absque *V* atque *Acc.* ‖ easdem *Acc. Gel.*: ea idem *V* ‖ senescendo V^{1}, *Rol. Sey.*: senisc- V^{2}, *Cl.* ‖ traditurque *Gel.*: gra- *V* ‖ umquam *scripsi*: usquam *V*, *Gro.*

12. Mais si nous avons dit plus haut que tantôt le soleil se trouve dans le ciel éthéré, et tantôt dans la partie inférieure du monde, il faut savoir que les corps sidéraux, du point de vue de l'univers, ne connaissent ni coucher ni lever, mais qu'ils apparaissent ainsi à nos regards[46]: nous trouvant sur la terre, suspendue par l'impulsion d'une sorte de souffle intérieur et située comme un point minuscule sous l'immensité de l'univers[47], tantôt nous voyons fixées au-dessus de nous dans le ciel les étoiles dont l'ordre est éternel, et parfois, par une défaillance de la vue humaine, nous croyons qu'elles quittent leur séjour[48]. Mais revenons à présent à notre propos.

IV. *Julien César est proclamé Auguste de force, à Paris où il hivernait, par les soldats gaulois que Constance lui avait donné ordre de détacher et de faire transférer en Orient contre les Perses.*

4. 1. Tandis qu'il se hâtait de porter secours à l'Orient qu'allaient prochainement troubler les raids des Perses — selon les renseignements concordants des transfuges et des espions —, Constance était piqué au vif par les marques de la valeur de Julien, qu'une renommée insistante répandait par la bouche des peuples les plus divers, propageant la haute gloire et la grandeur de ses travaux guerriers et de ses hauts faits, à la suite de l'écrasement de certains royaumes d'Alamannie, et de la reconquête de places des Gaules antérieurement pillées et rasées par des barbares à qui il avait en personne imposé tributs et redevances[49]. **2.** Fort ému de ces exploits et autres semblables, et craignant de les voir s'accroître encore, il envoya à l'instigation du préfet Florentius — du moins le disait-on — le tribun et notaire Décentius[50], avec mission de retirer immédiatement de là-bas les auxiliaires Hérules et Bataves, Celtes et Pétulants, et trois cents hommes

12. Quod autem solem nunc in aethere, nunc in mundo in*f*eriore, *ue*rsari praediximus, sciendum est siderea corpora, quantum ad uniuersitatem pertinet, nec occidere nec oriri, sed ita uideri nostris obtutibus: constituti in terra, spiritus cuiusdam interni motu suspensa, rerumque magnitudini instar exigui subdita puncti, nunc caelo infixas suspicere stellas, quarum ordo est sempiternus, aliquotiens, humana uisione languente, discedere suis sedibus arbitrari. Verum ad instituta iam reuertamur.

IV. *Iulianus Caesar a militibus Gallicanis, quos Constantius ipsi detrahi et in Orientem aduersus Persas transferri iusserat, Lutetiae Parisiorum, ubi hiemabat, per uim Augustus appellatur.*

4. 1. Properantem Constantium Orienti ferre suppetias, turbando prope diem excursibus Persicis, <ut> perfugae concinentes <exploratoribus indicabant, ureba*n*t Iuliani uirtutes>, quas per ora gentium diuersarum fama celebrior effundebat, magnorum eius laborum factorum*que* uehens adoreas celsas post Alamanniae quaedam regna prostrata, receptaque oppida Gallicana, ante direpta a barbaris et excisa quos tributarios ipse fecit et uectigales. **2.** Ob haec et similia percitus, metuensque ne augerentur in maius, stimulante, ut ferebatur, praefecto Florentio, Decentium tribunum et notarium misit, auxiliares milites

12 inferiore *Val.*: inte- *V* ‖ uersari *Btl. Cl. Rol. Sey.*^{1}: cursari *V* cursare *Gel. Sey.*^{2} ‖ constituti *V*: -tis *Bon. Gel. edd. recc.* ‖ subdita *Bon. Gel.*: -tam *V* -tum *Gut. edd. recc.*
IV, 1 ut V^{2}: *om.* V^{1} ‖ exploratibus… uirtutes *add.* V^{2} *in marg.*: *om.* V^{1} ‖ urebant *Acc. Gel.*: -bat *V*, *Bon.* ‖ iuliani *Gel.*: -num *V*, *Bon.* ‖ laborum factorumque *Bon. Gel.*: laborumque factorum *V*.

prélevés dans chacune des autres unités, en leur donnant l'ordre de presser le mouvement sous le prétexte spécieux qu'ils puissent être à pied d'œuvre en vue de tourner leurs armes contre les Parthes au début du printemps[51]. **3.** Et pour la mission de contraindre à partir au plus tôt ces auxiliaires et ces détachements de trois cents hommes, il fut fait appel au seul Lupicin — dont on ignorait encore le passage dans les Bretagnes —; mais le soin de sélectionner tous les soldats les mieux entraînés des Scutaires et des Gentils, avec ordre de les conduire en personne jusqu'en Orient, est confié à Sintula, pour lors tribun des écuries du César[52].

4. Sans dire un mot, Julien avait donné son assentiment à ces ordres, en s'en remettant totalement à la décision de son supérieur. Pourtant, il y avait une chose qu'il ne put cacher ni passer sous silence: en admettant même que ne se sentissent nullement lésés des hommes qui n'avaient abandonné leurs foyers au-delà du Rhin, pour venir, qu'à la condition expresse de ne jamais être emmenés dans les régions d'au-delà des Alpes, il assurait qu'il était à craindre qu'à l'avenir des barbares, accoutumés à passer de notre côté comme engagés volontaires à de semblables conditions, n'en fussent détournés en apprenant cette nouvelle[53]. Mais il parlait en vain.

5. Car le tribun, faisant peu de cas des doléances du César, obéissait aux ordres de l'Auguste, et, après avoir prélevé, en allégeant leur bagage, un contingent de soldats d'une vigueur et d'une agilité supérieures, il partit avec ces hommes, tout excité dans l'attente d'une promotion[54]. **6.** Et comme le César, préoccupé de ce qu'il devait faire pour le reste de ces troupes qu'il avait reçu l'ordre de transférer, l'esprit agité entre des soucis divers, estimait que l'affaire demandait à être traitée attentivement, du fait qu'il se trouvait pris entre la sauvagerie des barbares et le caractère des ordres reçus — tandis que l'absence du maître de la cavalerie augmentait au plus haut point sa perplexité[55] —, il invita à le rejoindre le préfet qui naguère était parti pour Vienne sous le prétexte d'y organiser le ravitaillement, en fait pour se soustraire à des troubles militaires[56].

exinde protinus abstracturum, *H*erulos et Batauos, cumque Petulantibus Celtas, et lectos ex numeris aliis trecentenos, hac specie iussos adcelerare, ut adesse possint armis primo uere mouendis in Parthos. **3.** Et super auxiliariis quidem et trecentenis cogendis ocius proficisci, Lupicinus conuentus est solus, transisse ad Brittanias nondum conpertus; de Scutariis autem et Gentilibus excerpere quemque promptissimum <et> ipse perducere Sin*t*ula iubetur, Caesaris stabuli tunc tribunus.

4. Conticuit hisque adquieuerat Iulianus, potioris arbitrio cuncta conc*e*dens. Illud tamen nec dissimulare potuit nec silere: ut illi nullas paterentur molestias, qui, relictis laribus transrhenanis, sub hoc uenerant pacto, ne ducerentur ad partes umquam transalpinas, uerendum esse adfirmans ne uoluntarii barbari militares, saepe sub eius modi legibus adsueti transire ad nostra, hoc cognito deinceps arcerentur. Sed loquebatur in cassum. **5.** Tribunus enim parui querellas Caesaris ducens, Augusti iussis obtemperabat, et lecta expeditiore manu, uigore corporumque leuitate praestanti, cum isdem profectus est, spe potiorum erectus.

6. Et quia sollicitus Caesar quid de residuis mitti praeceptis agi deberet, perque uarias curas animum uersans, adtente negotium tractari oportere censebat, cum hinc barbara feritas, inde ius*s*orum urgue*re*t auctoritas, maximeque absentia magistri equitum *a*ugente dubietatem, redire <ad> se praefectum hortatus est, olim Viennam specie annonae parandae digressum ut se militari eximeret turba.

2 herulos *Bon. Gel. Sey.*: aer- *V*, *Cl. Rol.*
3 et ipse V^2: ipse V^1 ‖ sintula *Gel.*: singula V^2 *de* V^1 *non liquet.*
4 concedens *Gel.*: concudens *V* concludens *Bon.*
5 lecta *Bon. Gel.*: -tas *V* ‖ erectus *V*, *Pig. Sey.*[2]: -tis *Btl. Cl. Rol. Sey.*[1].
6 iussorum *Gel.*: iustorum *V* ‖ urgueret *Cl. Sey.*: urgeret *Rol.* urguet V^1, *Blo.* urgued V^2 urget *Bon. Pet.* ‖ augente *Gro.*: sugente V^1 sugerente V^2 suggerente *E*, *Acc.* surgente *Pet.* ‖ ad se V^2: se V^1.

7. Car il calculait que, conformément aux termes du rapport (qu'il avait, pensait-on, dès longtemps envoyé), on allait arracher à la défense des Gaules des unités combatives qui s'étaient déjà fait redouter des barbares[57]. **8.** Au reçu de la lettre du César qui l'invitait de manière pressante à hâter sa venue pour aider de ses conseils les affaires publiques, le préfet s'y refusa avec une opiniâtreté extrême, l'esprit frappé de panique pour ce motif précis: la note lui faisait savoir expressément qu'un préfet ne devait en aucun cas s'écarter du commandement, quand on est dans le plein feu d'une crise redoutable[58]. Et la lettre portait en post-scriptum qu'au cas où Florentius renoncerait à exercer ses fonctions, Julien déposerait de son propre mouvement les insignes du pouvoir impérial, en considérant comme une gloire d'aller par sa mort au devant des ordres, plutôt que de voir la perte de provinces lui être imputée[59]. Mais la résolution obstinée du préfet l'emporta: il refusa avec la dernière obstination d'obéir à ces exigences raisonnables.

9. Cependant, au milieu de ces atermoiements, Julien se trouvant, en l'absence de Lupicin et du préfet qui redoutait des mutineries, privé d'appui et de conseils, et flottant entre des résolutions incertaines, pensa que le mieux était d'agir comme suit: il décida de faire sortir tous les soldats de leurs quartiers d'hiver, en hâtant leur mise en route habituelle[60]. **10.** À cette nouvelle, quelqu'un jeta secrètement au pied des enseignes des Pétulants un libelle diffamatoire, qui renfermait aussi, entre bien d'autres, les récriminations suivantes: «Et nous, nous voici expulsés au bout du monde, comme des criminels et des condamnés, tandis que nos familles redeviendront esclaves des Alamans, alors que nous les avons

7. Perpendebat enim ad relationem suam, quam olim putabatur misisse, abstrahendos e Galliarum defensione pugnaces numeros barbarisque iam formidatos. **8.** Qui cum suscepisset Caesaris litteras, monentis petentisque ut uenire adcel*er*aret, rem publicam consiliis iuuaturus, obstinatissime detrectabat, *h*ac ratione pauore mente confusa, quod apert*e* scripta significabant ab imperatore nusquam diiungi debere praefectum in ardore terribilium rerum. A*d*iectumqu*e* est quod, si procurare dissimulasset, ipse propria sponte proiceret insignia principatus, gloriosum esse existimans iussa morte oppetere, quam *e*i prouinciarum interitum adsignari. Sed uicit praefecti propositum pertinax, his quae rationabiliter poscebantur par*e*re contentione maxima reluctanti*s*.

9. Inter has tamen moras, absentis Lupicini motusque militares timentis praefecti Iulianus consiliorum adminiculo destitutus, ancipitique sententia fluctuans, id optimum factu existimauit: it*er* sollemn*e* cunctos, e stationibus egressos in quibus hiemabant, maturare disposuit. **10.** Hocque conperto, apud Petulantium signa famosum quidam libellum humi proiecit occult*e*, inter alia multa etiam id continentem: «nos quidem ad orbis terrarum

7 abstrahendos e *V*: abs. a *Gel.* abs. esse *Nov.*
8 adceleraret V^2: adcelar- V^1 || hac ratione *Nov.*: aer- *V* ea r. *Bon. Gel.* || aperte *Gar.*: -ta *V* || adiectumque est W^2, *Acc. Gel.*: adiectum quod est V^2 abi- quod e. V^1 adiectum quoque est *Pet.* || procurare *V*, *Löf.* (*cruce praeposita Cl.*) *edd. recc.*: procurrere *N*, *Val.* procursare *Gar.* properare *Gün. Pet.* rempublicam curare *Her.* populum romanum (*uel* prouinciam) curare *coni. Cl.* || ei *Val.*: et *V om. Bon. Gel.* (*qui* sibi *ante* adsignari *addidit*) || parere *E*, *Acc. Gel.*: parare *V* || reluctantis W^2, *Gel.*: -ti *V*.
9 factu *Bon. Gel.*: factum *V* || existimauit iter sollemne *scripsi*: existimauit uita sollemni *V* existimauit et sollemniter *Cl.* exist. tessera sollemni *ex 14, 2, 11 Val. post* existimauit *lac. susp. Mom.*
10 occulte *Gel.*: -ta *V*.

libérées de leur captivité antérieure, à la suite de combats meurtriers»[61].

11. Ce texte ayant été transmis et lu au quartier général, Julien, considérant le bien-fondé de leurs doléances, donna ordre qu'ils partissent pour l'Orient avec leurs familles, en les autorisant à user des fourgons de la poste[62]; et après avoir très longuement hésité sur la route à leur faire prendre, on décida, à la suggestion du notaire Décentius, de les faire tous passer par Paris, où le César s'attardait encore sans bouger: ainsi fut-il donc fait[63]. **12.** À leur arrivée, le prince vint à leur rencontre dans les faubourgs, selon l'usage; appelant par leur nom ceux qu'il connaissait, et rappelant à chacun ses hauts faits, il les encourageait par des paroles bienveillantes à poursuivre allègrement leur marche jusqu'à l'Auguste: là-bas, sa puissance largement accessible et généreuse leur accorderait le prix fort mérité de leurs peines[64]. **13.** Puis, pour traiter avec plus d'honneur ceux qui allaient partir au loin, il pria leurs chefs à un banquet, et les invita formellement à présenter toutes les demandes légitimes qu'il pourrait satisfaire. Mais eux, après avoir été reçus avec tant de générosité, prirent congé de lui avec un chagrin redoublé, qui les emplissait d'anxiété et de tristesse, en voyant une fortune cruelle les arracher tout à la fois à un chef juste et à leur pays natal. Étreints par ce tourment, ils éteignirent les feux, comme il est de coutume dans une garnison[65]. **14.** Mais au début de la nuit, leur mutinerie éclata ouvertement, et chacun attisant son ressentiment en proportion de l'affliction que lui causait cet événement inattendu, ils en viennent aux armes et aux voies de fait. En poussant une immense clameur, ils se dirigèrent tous vers le palais, qu'ils encerclèrent sur toute sa superficie pour empêcher quiconque de parvenir à trouver le moyen de s'échapper[66], et en vociférant affreusement, ils

extrema ut noxii pellimur et damnati, caritates uero nostrae Alamannis denuo seruient, quas captiuitate prima post interneciuas liberauimus pugnas». **11.** Quo textu ad comitatum perlato lectoque, Iulianus, contemplans rationabiles querellas, cum familiis eos ad orientem proficisci praecepit, clauularis cursus facultate permissa, et cum ambigeretur diutius qua pergerent uia, placuit, notario suggerente Decentio, per Parisios omnes transire, ubi morabatur adhuc Caesar nusquam motus; et ita est factum. **12.** Isdemque aduentantibus in suburban*i*s princeps occurrit ex more: laudans quos agnoscebat factorumque fortium singulos monens animabat lenibus uerbis, ut ad Augustum alacri gradu pergerent ubi potestas est ample patens et larga, praemia laborum adepturi dignissima. **13.** Vtque honoratius procul abituros tractaret, ad conuiuium proceribus conrogatis, petere iure siquid in promptu esset edixit. Qui liberaliter ita suscepti, dolore duplici suspensi discesserunt et maesti, quod eos fortuna quaedam inclemens et moderato rectore et terris genitalibus dispararet; hocque angore inpliciti, ut in statiui*s* solit*um* cessarunt. **14.** Nocte uero coeptante, in apertum erupere discidium, incitatisque animis, ut quemque insperata res adflictabat, ad tela conuertuntur et manus, fremituque ingenti omnes petiuer*un*t palatium, et spatiis eius

11 parisios *Gro.*: parri- *V* || omnes *Gar.*: homines *V* || est factum *V*: f. e. *tr. Bon. Gel.*

12 suburbanis *Bon. Gel.*: -nos *V* -ne *Mom.* || ex more *V*, *Hei. Sey.*: et ex more *Her. Cl. Rol.* || pergerent *V*, *Sey. Cl. cruce postposita*: p. ire *Her. Rol.*

13 ut in statiuis *Mom. Rol.*: ut in statiui *V*, *Cl.* in statiua *Gel. Sey.* ut in statiua *E* || solitum *scripsi*: solita *V*, *Cl. Sey.* solati *Her. Rol.* solet *Mom.* || cessarunt *V*: cesserunt *N* recesserunt *Gel.* gesserunt *Mom.*

14 discidium *V*: dissidium *Acc. Gel.* || petiuerunt W^2N: -rat *V* -rant *Bon. Gel.* -re *E*, *Gro.*

hurlaient: «Julien Auguste!»[67]. Ils s'acharnaient de la manière la plus pressante, pour le contraindre à se présenter devant eux; forcés d'attendre les premières lueurs du jour, ils l'obligèrent finalement à se montrer. À sa vue, le vacarme reprit de plus belle, et ils le proclamèrent Auguste, à l'unanimité et sans aucune réserve[68].

15. Mais lui résistait de pied ferme, à tous et à chacun, tantôt en manifestant son indignation, tantôt en leur tendant les bras pour les prier et les supplier de ne pas commettre un acte déshonorant après tant de victoires si heureuses, et de ne pas donner matière à discorde par un faux pas téméraire et intempestif[69]. Et voici ce qu'il ajouta en s'adressant à eux d'un ton bienveillant, quand ils se furent enfin apaisés:

16. «Que votre colère se calme pour un temps, je vous prie, et il sera facile d'obtenir sans rébellion ni menées révolutionnaires ce que vous réclamez. Puisque les attraits de votre terre natale vous retiennent, et que vous craignez des pays étrangers auxquels vous n'êtes pas habitués, retournez maintenant chez vous: vous ne verrez rien au-delà des Alpes, puisque vous ne le voulez pas. Je vous en excuserai personnellement par des justifications appropriées auprès de l'Auguste: c'est un prince capable d'entendre raison, et fort avisé»[70].

17. Les clameurs, là-dessus, n'en continuaient pas moins de toutes parts, tous les assistants s'opiniâtrant également avec une ardeur unanime, et comme le tohu-bohu de cet affrontement était à son comble et que s'y mêlaient des invectives insultantes, le César fut contraint de leur céder[71]. On le hissa sur un bouclier de fantassin, et tandis qu'il se dressait bien haut au-dessus de la foule sans que personne fît silence, il fut déclaré Auguste; on le somma de montrer un diadème, et comme il assurait n'en avoir jamais eu, on se mit à lui réclamer un collier ou un bandeau de sa femme[72].

ambitis, ne ad euadendi copiam quisquam perueniret, Augustum Iulianum horrendis clamoribus concrepabant, eum ad se prodire destinatius adigentes, exspectareque coacti dum lux promicaret, tandem progredi conpulerunt. Quo uiso iterata magnitudine sonus, Augustum appellauere consensione firmissima.

15. Et ille mente fundata uniuersis resistebat et singulis, nunc indignari semet ostendens, nunc manus tendens oransque et obsecrans, n*e* post multas felicissimasque uictorias agatur aliquid indecorum, neue intempestiua temeritas et prolapsio discordiarum materias excitaret. Haecque adiciebat, tandem sedatos leniter adlocutus:

16. «Cesset ira, quaeso, paulisper: absque dissensione uel rerum adpetitu nouarum, impetrabitur facile quod postulatis. Quoniam dulcedo uos patri*ae* retinet, et insueta peregrinaque metuitis loca, redite iamnunc ad sedes, nihil uisuri, quia displicet, transalpinum. Hocque apud Augustum, capacem rationis et prudentissimum, ego conpetenti satisfactione purga*bo*».

17. Conclamabatur post haec ex omni parte nihilo minus, uno parique ardore nitentibus uniuersis, maximoque contentionis fragore probro*sis* conuiciis mixto Caesar adsentire coactus est. Inpositusque scuto pedestri et sublatius eminens *n*ullo silente, Augustus renuntiatus, iubebatur diadema proferre, negansque umquam habuisse, uxoris coll*i* <decus> uel capitis poscebatur.

destinatius *V*: fes- *Bon. Gel.* || sonus *V*: soni *E, Gel.*

15 semet *Gel.*: setmet *V* sed metum *Bon.* nec metum *Pig.* || ne *E, Gel.*: ni V^1 ut ne V^2.

16 patriae *E, Bon. Gel.*: patrias V^1 patria V^2, *Acc.* || purgabo *Acc.*: purgaui *VE, Bon. Gel.*

17 probrosis *edd. recc.*: probro V^2 *E, Bon. Acc. de* V^1 *non liquet* probro et *Gel.* || nullo *E, Acc.*: pullo *V* populo *Gel.* || colli decus uel *Her. Pet. Rol.*: colli... uel *Cl. Sey.* collo uel *VE, Acc.*

18. Et comme il disait avec insistance qu'il ne convenait pas, pour de premiers auspices, d'être affublé d'une parure de femme, on se mit en quête des phalères d'un cavalier, pour qu'une fois couronné, il présentât au moins en apparence l'ombre du pouvoir suprême[73]. Mais comme il s'évertuait à dire que cela non plus n'était pas moins déshonorant, un certain Maurus — par la suite il fut comte et subit un échec au pas de Sucques, mais ce n'était encore qu'un hastat des Pétulants —, retira le torque qui était son insigne de porte-étendard, et le posa avec une belle audace sur la tête de Julien[74]. Ainsi acculé à la dernière extrémité, conscient de ne pouvoir échapper désormais au danger présent s'il persistait dans son refus obstiné, Julien promit de leur distribuer à tous cinq pièces d'or et une livre d'argent par tête[75].

19. Après ces événements, se sentant étreint par une anxiété non moins grande qu'auparavant, et prévoyant, avec sa présence d'esprit, ce qui allait arriver, il ne porta pas le diadème et n'osa plus se montrer nulle part en public, ni même expédier des affaires sérieuses et fort urgentes[76]. **20.** Mais comme il s'était retiré loin des regards en un lieu caché, épouvanté qu'il était par ces divers incidents[77], un décurion du palais (c'est un rang des dignitaires)[78] pénètre à pas précipités jusqu'auprès des enseignes des Pétulants et des Celtes, et s'écrie, tout bouleversé, que, par un forfait indigne, l'Auguste qu'ils ont choisi de proclamer la veille a été mis à mort dans le secret. **21.** En apprenant cela, les soldats, pareillement émus de ce qu'ils ne savaient pas et de ce qu'ils savaient, les uns brandissant des armes de jet, d'autres le glaive au clair et menaçants, se précipitèrent hors du camp de toutes parts et en désordre, comme il arrive d'ordinaire dans une conjoncture soudaine, et ils occupèrent très rapidement le palais impérial; les sentinelles de garde furent terrorisées par cet énorme tapage, ainsi que les tribuns et un comte des domestiques qui pourtant se nommait Excubitor[79]: craignant la traîtrise de ces militaires

18. Eoque adfirmante, primis auspiciis non congruere aptari muliebri mundo, equi*tis* *ph*alerae quaereba*n*tur, <uti coronatus speciem saltem obscuram superioris> praetenderet potestatis. Sed cum id quoque turpe esse adseueraret, Maurus nomine quid*a*m, postea comes, qui rem male gessit apud Succorum angustias, Pe*t*ulantium tunc *h*astatus, abstractum sibi torquem quo ut draconarius utebatur capiti Iuliani inposuit confidenter. Qui trusus ad necessitatem extremam, iamque periculum praesens uitare non posse aduertens, si reniti perseuerasset, quinos omnibus aureos argentique singula pondo promisit.

19. Hisque gestis, haud minore quam antea cura constrictus, futuraque celeri prouidens corde, nec diadema gestauit, nec proce*de*re ausus est usquam, nec agere seria quae nimis urgebant. **20.** Sed cum ad latebras secessisset occultas accidentium uarietate perterritus Iulianus, aliqui palatii decurio, qui ordo est dignitatis, pleniore grad*u* signa Petulantum ingressus atque Celtarum, facinus indignum turbulente exclamat, pridie Augustum eorum arbitrio declaratum, clam interemptum. **21.** Hocque conperto, milites quos ignota pari sollicitudine mouebant et nota, pars crispantes missilia, alii minitantes nudatis gladiis, diuerso uagoque, ut in repentino solet excursu, occupauere uolucriter reg*ia*m, strepituque inmani excubitores perculsi et tribuni et domesticorum comes Excubitor nomine, ueritique

18 equitis *scripsi*: equi *edd. recc.* aequi *V* aquilae *coni. Cal.* || phalerae *W*, *Gar. Nov.*: falerae V^1 -ra *E*, *Bon. Gel. Rol. Sey.* falera V^2, *Cl.* || quaerebantur *Gar. Nov.*: -batur *V*, *edd. recc.* || uti coronatus... superioris V^2: ut iis cor. ... sup. *Nov.* ut hic (*uel* is) ornatus... sup. *Her.* ut congrua ornatus... sup. *Bon. Gel. om.* V^1 || quidam *E*, *Bon. Gel.*: quidem *V* || petulantium *Lin.*: speculan- *V* || hastatus *E*, *Acc. Gel.*: adstatus *V*.
19 procedere V^2: procere V^1.
20 gradu V^2 *E*, *Bon. Gel.*: grado V^1.
21 regiam *E*, *Acc. Gel.*: regem *Bon.* regum *V*.

versatiles, ils se dispersèrent par peur d'une mort soudaine, et disparurent. **22.** Voyant pourtant que tout était parfaitement calme, les soldats en armes se rassérénèrent et s'arrêtèrent un moment. Quand on leur demanda le motif de cette émeute irréfléchie et soudaine, ils restèrent longtemps cois, sans savoir que penser de la sauvegarde du prince, mais ils ne s'éloignèrent qu'après avoir été introduits au consistoire, et l'avoir vu dans l'éclat du costume impérial[80].

V. *Julien Auguste prononce une harangue devant les soldats.*

5. 1. Toujours est-il qu'à ces nouvelles, même ceux dont nous avons rapporté qu'ils étaient partis avec leurs camarades sous le commandement de Sintula, désormais rassurés revinrent avec lui à Paris. Un édit ayant convoqué tout le monde sur le champ de manœuvres pour le jour suivant[81], le prince se présenta avec plus d'apparat que de coutume; il gravit la tribune entouré des enseignes, des aigles et des fanions, et, pour plus de sûreté, environné de détachements de cohortes en armes[82]. **2.** Il fit une légère pause en considérant du haut de la tribune les visages des assistants, et les voyant tous détendus et joyeux, il se mit à les enflammer, comme par des sonneries de trompettes[83], par ces paroles sans apprêt — pour se faire bien entendre:

3. «Cette affaire difficile, braves et sûrs défenseurs de ma personne et de la république qui avez si souvent exposé votre vie avec moi pour maintenir la stabilité des provinces, exige et requiert, puisque vous avez par une ferme résolution élevé votre César au faîte de tous les pouvoirs, que je vous esquisse sommairement, en quelques mots, comment remédier au bouleversement de l'État en prenant des mesures justes et prudentes[84].

uersabilis perfidiam militis, euanuere metu mortis subitae dispalati. **22.** Viso tamen otio summo, quieti stetere paulisper armati, et interrogati quae causa esset inconsulti motus et repentini, diu tacendo, haesitantes super salute principis, non antea discesserunt quam, acciti in consistorium, fulgentem eum augusto habitu conspexissent.

V. *Iulianus Augustus contionem habet ad milites.*

5. 1. His tamen auditis, etiam illi quos antegressos retulimus, ducente Sintula, cum eo iam securi Parisios reuerter*u*nt: edic*t*oque ut futura luce cuncti conuenirent in campo, progressus princeps ambitiosius solito, tribunal ascendit signis aquilisque circumdatus et uexillis, saeptusque t*u*tius armatarum cohortium globis. **2.** Cumque interquieuisset paululum dum alte contemplatur praesentium uultus, alacres omnes uisos et laetos, quasi lituis uerbis, ut intellegi possit, simplicibus incendebat:

3. «Res ardua poscit et flagitat, propugnatores mei reique publicae fortes et fidi, qui mecum pro statu prouinciarum uitam saepius obiecistis, quoniam Caesarem uestrum firmo iudicio ad potestatum omnium columen sustulistis, perstringere pauca summatim, ut remedia permutatae re*i* *i*usta conligantur et cauta.

uersabilis *V*: -lem *Bon. Gel.*

22 principis *V*, *Sey.*: pr. noui *Cl. Rol.* || acciti *Bon. Gel.*: adsciti *V*, *Cl. Rol.* asciti *Sey.*

V, 1 reuerterunt *Acc. Cl. Sey.*: reuerterentur *V E*, *Bon.* reuertuntur *Gel. Rol.* || edictoque *W*, *Bon. Acc. Gel.*: edicioque *V* edicitque *E* || tutius T^2, *Val.*: totius *V* totus *Acc.* totis N^2, *Gel.*

3 statu *E*, *Bon. Gel.*: stratu *V* || columen V^1: culmen V^2 *E*, *Bon. Gel.* || rei iusta *Gel.*: re rustra V^1 re in tuta V^2 rei tuta W^2 rei rata *N* terrae non frustra *Bon.*

4. J'étais encore à peine un adolescent quand je fus — mais simplement en apparence — revêtu de la pourpre comme vous le savez, et confié par la volonté du Ciel à votre tutelle; jamais, depuis lors, je ne me suis laissé départir de mon dessein de vivre avec droiture et l'on a pu me voir en votre compagnie dans toutes les épreuves, en un temps où, l'arrogance des nations barbares s'étant répandue de toutes parts à la suite de la destruction de cités et du massacre d'innombrables milliers d'hommes, l'immensité du désastre déferlait à travers les quelques régions qui demeuraient encore à demi intactes[85]. Mais je crois superflu de rappeler tout au long que de fois, dans toute la rigueur de l'hiver et sous un ciel glacé, en une saison où terres et mers ignorent les travaux de Mars, nous avons repoussé, en leur infligeant des pertes, les Alamans jusque-là indomptables.[86] **5.** Pourtant on ne saurait[87] omettre ni passer sous silence comment, près de Strasbourg, quand eut commencé de luire ce jour si béni qui apportait en quelque sorte aux Gaules une liberté définitive, tandis que je courais de toutes parts au milieu des traits si serrés, vous autres, forts de votre énergie et de votre longue expérience, vous avez triomphé d'un ennemi qui, tel un torrent impétueux, débordait avec une extrême violence: vous l'avez terrassé par les armes ou englouti dans les profondeurs du fleuve, en ne laissant sur le terrain qu'un petit nombre de nos camarades, à qui nous avons rendu les honneurs funèbres en célébrant leur gloire plutôt que leur deuil[88].

6. Après ces exploits si grands et nobles, j'estime que la postérité même ne taira point vos mérites envers la république — mérites déjà pleinement reconnus de tous les peuples —, à condition que vous défendiez contre n'importe quelle attaque éventuelle, en pesant de toute votre énergie, celui que vous avez distingué en le portant au faîte de la suprême majesté[89].

4. Vixdum adul*e*scens specie tenus purpuratus, <ut nostis>, uestrae tutelae nutu caelesti commissus, numquam a pr*o*posito recte uiuendi deiectus sum, uobiscum in omni labore perspicuus, cum dispersa gentium confidentia, post ciuitatum excidia peremptaque innumera hominum milia, pauca quae semiintegra sunt relicta cladis inmensitas persultaret. Et retexere superfluum puto quotiens hieme cruda rigentique caelo, quo tempore terrae ac maria opere Martio uacant, indomitos antea cum iactura uirium suarum reppulimus Alamannos. **5.** Id sane nec praetermitti <est> nec taceri, quod cum prope Argentoratum inluxisset ille beatissimus dies, uehens quodam modo Galliis perpetuam libertatem, inter confertissima tela me discurrente, uos uigore usu*s*que diuturnitate fundati, uelut incitatos torrentes hostes abruptius inundantes superastis ferro prostratos, uel fluminis profundo submersos, paucis relictis nostrorum, quorum exequias honestauimus celebri potius laude quam luctu. **6.** Post quae, opinor, tanta et talia, nec posteritatem tacituram de uestris in rem publicam meritis, quae gentibus cunctis plene <iam cognita sunt, si eum> quem altiore fastigio maiestatis ornastis, uirtute grauitateque, siquid aduersum ingruerit, defendatis.

4 adulescens *Rol.*: aduliscens *V*, *Cl.* adolescens *Sey.* ‖ ut nostis V^2: *om.* V^1 ‖ proposito *E*, *Bon. Gel.*: praep- *V*.

5 est nec *Pig. Sey.*: est aequum nec *Gel.*, *Cl. Rol.* nec *V* oportet nec *Bra.* ‖ ususque V^2: usuique V^1.

6 quae gentibus cunctis *V*, *Her.*: quae in g. c. si *Gel.* quae ing- cuncti si *Btl.* quaerentibus cunctis si *Pet.* ‖ plene iam cognita sunt si eum quem *Her. Rol. Sey.*: plenc quem *V*, *Gel. Btl. Pet.* plene quam *Acc.* plene... quam *lacuna indicata Cl.* splendent nec dubito quin quem *Mad.* plenc iam comperta sunt si eum quem *fortasse conicien-dum* (*ex 28, 6, 18*).

7. Mais pour que le bon ordre soit strictement maintenu, pour que demeurent intactes les rétributions accordées aux braves, et qu'une ambition sournoise ne confisque pas ces honneurs, je décide, à la face de votre respectable assemblée, qu'aucun gouverneur civil ni aucun chef militaire ne pourront accéder à un grade supérieur sur la sollicitation d'un tiers et de manière imméritée; et celui qui aura tenté de présenter une requête en faveur de quiconque ne se tirera de cette démarche qu'à son déshonneur»[90].

8. Les soldats du rang, ainsi encouragés par l'assurance d'un espoir accru, privés comme ils l'étaient depuis longtemps déjà de toute dignité et de toute rétribution, se redressèrent en entrechoquant dans un énorme fracas leurs lances contre leurs boucliers, approuvant ainsi presque d'une seule voix ces paroles et ces premiers actes[91]. **9.** Et immédiatement — pour ne pas laisser même le moindre délai au sabotage des décisions prises —, Pétulants et Celtes présentèrent une requête instante en faveur d'officiers d'intendance, pour qu'on les envoyât gouverner les provinces que l'on voudrait[92]; mais, n'ayant pas obtenu satisfaction, ils se retirèrent sans en être offensés ni contrariés.

10. D'autre part, l'empereur avait rapporté à son entourage le plus intime qu'au cours de la nuit antérieure au jour de sa proclamation comme Auguste, il avait eu dans son sommeil la vision d'une figure pareille à celle qu'on prête ordinairement au génie du peuple romain, et qu'elle lui avait adressé ces paroles d'un ton de reproche[93]: «Voici longtemps, Julien, que posté dans l'ombre je fais antichambre dans ta demeure, avec le vif désir d'accroître ta dignité, et je me suis retiré un certain nombre de fois avec le sentiment d'avoir été éconduit. Mais si même à présent je ne suis pas reçu, alors que tant d'avis se trouvent concordants, je m'en irai tête basse et dans la tristesse. En tout cas, rappelle-toi au fond de ton cœur que je ne partagerai pas bien longtemps ton toit»[94].

7. Vt autem rerum integer ordo seruetur, praemiaque uirorum fortium maneant incorrupta, nec honores ambitio praeripiat clandestina, id sub reuerenda consilii uestri facie statuo, ut neque ciuilis quisquam iudex, nec militiae rector, alio quodam praeter merita suffragante, ad potiorem ueniat gradum, non sine detrimento pudoris eo qui pro quolibet petere temptauerit discessuro».

8. Hac fiducia spei maioris animatus inferior miles, dignitatum iam diu expers et praemiorum, hastis feriendo clipeos sonitu adsurgens ingenti, uno prope modum ore dictis fauebat et coeptis. **9.** Statimque ne turbandae dispositioni consultae tempus saltem breue concederetur, pro actuariis obsec*ra*u*e*re Petulantes et Celtae, recturi quas placuisset prouincias, mitterentur; quo non inpetrato, abiere nec offensi nec tristes.

10. Nocte tamen quae declarationis Augustae praecesserat diem, iunctioribus proximis rettulerat imperator per quietem aliquem uisum, ut formari genius publicus solet, haec obiurgando dixisse: «olim, Iuliane, uestibulum aedium tuarum obseruo latenter, augere tuam gestiens dignitatem, et aliquotiens tamquam repudiatus ab*s*cess*i*. Si ne nunc quidem recipior, sententia concordante multorum, ibo demissus et maestus. Id tamen retineto im*o* corde, quod tecum non diutius habitabo».

7 consilii *V*: concilii *Pet.*
9 actuariis *Bon. Gel.*: actuua- *V* actu uariis *E* || obsecrauere *Gel.*: obseruare *VE*.
10 abscessi *NT*^{2}, *Eys.*: abcesse *V* abscessissem *Bon.* || imo *Gel.*: in imo *Acc.* inme *V* intimo *Her.* || non diutius *V*: d. n. *tr. Bon. Gel.*

VI. *Siège et prise de Singare par Sapor. Les habitants de la place sont déportés en Perse, ainsi que de la cavalerie auxiliaire et deux légions de la garnison; la place est rasée.*

6. 1. Tandis que ces événements se précipitaient dans les Gaules, le terrible Roi des Perses, brûlant d'un désir d'autant plus ardent de conquérir la Mésopotamie que les incitations d'Antonin se trouvaient redoublées par l'arrivée de Craugase[95], tandis que Constance opérait loin de là avec son armée, concentre matériel et effectifs, franchit solennellement le Tigre et met le siège devant Singare — abondamment pourvue de troupes et de tout le nécessaire, à en croire ceux qui commandaient en chef dans ce secteur[96]. **2.** Les défenseurs de la place, s'empressant de fermer leurs portes du plus loin qu'ils virent l'ennemi, couraient en tous sens au long des murs et des courtines avec une ardeur extrême, entassant pierres et machines de guerre[97]; et tous ces préparatifs achevés, ils se tenaient là, tous en armes, prêts à repousser la masse ennemie au cas où elle tenterait de s'approcher des remparts.

3. Or donc le Roi à son arrivée, n'ayant pu plier les défenseurs à son bon plaisir au cours des pourparlers tout pacifiques qu'il tint par l'intermédiaire de ses grands feudataires autorisés à s'approcher de la place, consacra tout le jour à faire une pause, puis aux premiers feux du matin, quand un étendard flamboyant eut été levé pour donner le signal[98], sur tout son périmètre la cité est assaillie par des soldats portant des échelles, tandis que d'autres mettent en batterie des machines, et que la plus grande partie cherche à se frayer un accès jusqu'aux fondations des murs pour les saper, en se protégeant derrière des baraques d'approche et des mantelets. **4.** Face à cette attaque, les gens de la place, debout sur le haut des fortifications, tenaient en respect à coups de pierres et de projectiles de toute sorte les assaillants qui se ruaient sauvagement pour pénétrer dans la ville.

VI. *Singara a Sapore oppugnata et capta; oppidani cum equitibus auxiliaribus et duobus legionibus praesidiariis in Persidem abducti; oppidum excisum.*

6. 1. Haec dum per Gallias agerentur intente, truculentus rex ille Persarum, incentiuo Antonini aduentu *C*raugasi duplicato ardore obtinendae Mesopotamiae flagrans, dum ageret cum exercitu procul Constantius, armis multiplicatis et uiribus, transmisso sollemniter Tigride, oppugnandam adoritur Singaram, milite usuique congruis omnibus, <ut> existimauere qui regionibus praeerant, abunde munitam. **2.** Cuius propugnatores, uiso hoste longissime clausis ocius portis, ingentibus animis per turres discurrebant et minas, saxa tormentaque bellica *con*gerentes, cunctisque praestructis, stabant omnes armati, multitudinem parati propellere, si moenia subire temptasset.

3. Aduentans itaque rex, cum <per> optimates suos propius admissos pacatiore conloquio flectere defensores ad suum non potuisset arbitrium, qu*i*eti d*i*em integrum dedit, et matutinae lucis exordio, signo per flammeum erecto uexillum, circumuaditur ciuitas a quibusdam uehentibus scalas, aliis conponentibus machinas, plerisque obiectu uinearum pluteorumque tectis iter ad fundamenta parietum quaerentibus subuertenda. **4.** Contra haec oppidani superstantes propugnaculis celsis, lapidibus eminus telorum*que* genere omni ad interiora ferocius se proripientes arcebant.

VI, 1 craugasi, *Acc. Gel.*: -sii *edd. recc.* graugasi V^1 graugasii V^2 || ut *add. Gel.*: *om. V.*
2 minas *V*: minis *Mom.* pinnas *Nov.* || congerentes V^2: ger- V^1.
3 per V^2: *om.* V^1 || quieti diem W^2, *Val.*: que et idem *V* et diem *Gel.* quibus diem *Bon.*
4 telorumque V^2: telorum V^1 || proripientes V^2: *de* V^1 *non liquet.*

5. On se battit avec des succès inégaux durant un certain nombre de jours, et les pertes en tués et en blessés furent considérables des deux côtés. Finalement, dans l'énorme bouillonnement des combats[99], à un moment où déjà le soir approchait, parmi bien d'autres machines on approcha des murs un bélier particulièrement robuste; il se mit à frapper à coups redoublés une tour arrondie à partir de laquelle nous avons expliqué comment la place avait été ouverte lors d'un siège antérieur[100]. **6.** Le gros des combattants s'étant porté vers cette tour, l'engagement devint très serré: les brandons volaient de partout avec les torches ardentes et les malléoles[101], pour écarter par l'incendie une menace aussi dangereuse, sans qu'aucun des deux partis laissât faiblir un tir nourri de flèches et de balles de fronde. La victoire sur tout ce qu'on put imaginer pour enrayer cette attaque revint pourtant à la tête effilée du bélier: elle transperça l'appareil des pierres fraîchement maçonnées, que leur humidité affaiblissait encore à ce moment[102]. **7.** Et pendant que le combat continuait par le fer et le feu, l'écroulement de la tour ouvrit l'accès de la ville, et ce secteur se trouvant dégarni de ses défenseurs qu'avait dispersés l'ampleur du danger, les bataillons perses, en poussant de toutes parts des cris et des hurlements, se mirent à envahir tous les quartiers de la ville sans que personne leur barrât le passage; un très petit nombre d'habitants furent massacrés indistinctement, et tout le reste, sur ordre de Sapor, fut pris vivant, puis déporté dans les régions les plus lointaines de la Perse[103].

8. Or cette cité était sous la garde de deux légions, la première Flavienne et la première Parthique, ainsi que d'un certain nombre d'indigènes, et d'une unité auxiliaire de cavalerie qui se trouva bloquée sur place par la soudaineté du désastre[104]. Ils furent tous, comme je l'ai dit, emmenés les mains liées, sans être secourus par un seul des nôtres. **9.** C'était en effet Nisibe qui était gardée par

5. Et pugnabatur euentu ancipiti diebus aliquot, hinc inde multis amissis et uulneratis. Postremo, feruente certaminum mole et propinquante iam uespera, inter machinas plures admotus aries robustissimus orbiculatam turrim feriebat ictibus densis, unde reseratam urbem obsidio superiore docuimus. **6.** Ad quam conuersa plebe, dimicabatur artissime, facesque cum taedis ardentibus et malleolis ad exurendum inminens ma*l*um undique conuolabant, nec sagittarum crebritate nec glandis hinc inde cessante. Vicit tamen omne prohibendi commentum acumen arietis, coagmenta fodiens lapidum recens structorum, madoreque etiam tum infirmium. **7.** Dumque adhuc ferro certatur et ignibus, turri conlapsa cum patuisset iter in urbem, nudato propugnatoribus loco quos periculi disiecerat magnitudo, Persarum agmina, undique ululabili clamore sublato, nullo cohibente cuncta oppidi membra conpleb*an*t, caesisque promisce pa*u*cissimi*s*, residui omnes mandatu Saporis uiui conprehensi ad regiones Persidis ultimas sunt asportati.

8. Tuebantur autem hanc ciuitatem legiones duae, prima Flauia prima*que* Parthica, et indigenae plures, cum auxilio equitum i*l*lic ob repentinum *malum* cl*a*usorum, qui omnes, ut dixi, uinctis manibus ducebantur, nullo iuu*ante* nostrorum. **9.** Nisibin enim sub pellibus agens

6 malum *Bon. Gel.*: manum *V* ‖ nec sagittarum *V*: non sag. *Bon. Gel.* ‖ glandis *V*: -de *Bon. Gel.* ‖ infirmium *V*: -mum *Bon.* -ma T^{2}, *Btl.*

7 conplebant *Cl.*: comp- *Gel. Rol. Sey.* compleuit *Bon.* conplebit *V* complerent *Nov.* ‖ paucissimis V^{2}, *Bon. Gel.*: pacissimi V^{1} ‖ mandatu *V*: -to *Bon. Gel.*

8 primaque V^{2}: prima V^{1} ‖ illic *Tra.*: ilico *V* ‖ repentinum malum clausorum *edd. recc.*: r. ad inclusorum *V* r. m. inclusorum *Bon. Acc. Gel.* r. actum inclusorum W^{2} r. aduentum hostium inclusorum *Mom.* ‖ iuuante *Acc. Gel.*: iuuenti V^{1} uiuenti V^{2}, *Bon.*

la partie la plus importante de notre armée, qui y campait sous la tente. Mais cette place se trouvait loin de là, à une distance considérable. Et d'ailleurs jamais, même au temps jadis, personne ne put porter secours à Singare en difficulté, étant donné la pénurie d'eau qui rend désertiques tous ses alentours[105]. Et bien qu'on ait dès l'antiquité choisi judicieusement l'emplacement de cette forteresse pour être informé à l'avance des brusques mouvements de l'ennemi, elle n'en fut pas moins enlevée à plusieurs reprises, et ses défenseurs perdus, au détriment de la puissance romaine[106].

VII. *La place de Bézabde, défendue par trois légions, est prise d'assaut par Sapor, qui la remet en état et la pourvoit d'une garnison et de vivres. Le même Sapor attaque en vain la forteresse de Virta.*

7. 1. Aussi, ayant rasé la place, le Roi décide prudemment d'éviter Nisibe, en se rappelant évidemment les échecs répétés qu'il y avait subis, et il infléchit sa marche vers son flanc droit, avec l'intention de reprendre Bézabde — que ses fondateurs anciens ont également appelée Phaenicha[107] —, soit de force soit en amenant à composition ses défenseurs par des promesses alléchantes. C'était une forteresse puissamment retranchée, située sur une hauteur de faible altitude, étagée jusqu'aux rives du Tigre; elle était fortifiée par une double muraille aux endroits où le terrain est bas et peu sûr. Trois légions se trouvaient affectées à sa protection: la seconde Flavienne, la seconde Arménienne, et aussi la seconde Parthique, avec un grand nombre d'archers zabdicènes (c'est sur leur territoire, au temps où ils nous étaient soumis, que fut fondée cette cité)[108].

pars maior exercitus custodibat, interuallo perquam longo discretam; alioqui numquam labent*i* Singa*rae*, uel temporibus priscis, quisquam ferre auxilium potuit, aquarum paenuria cunctis circum arentibus locis. Et licet ad praesciscendos aduersos subitosque motus id munimentum oportune locauit antiquitas, dispendio tamen fuit <rei Romanae, cum defensorum iactura aliquotiens> interceptum.

VII. *Bezabden oppidum, a tribus legionibus defensum, Sapor expugnat, ac reparatum praesidio commeatuque instruit; et idem Virtam munimentum frustra adoritur.*

7. 1. Exciso itaque oppido, rex Nisibin prudenti consilio uitans, memor nimirum quae saepius ibi pertulerat, dextrum latus itineribus petit obliquis, Bez*a*bden, quam *Phae*nicham quoque institutores ueteres appellarunt, u*i* uel promissorum dulcedine inlectis defensoribus re*cep*turus, munimentum inpendio ualidum, in colle mediocriter edito positum uergensque in mar*gin*es Tigridis, atque, ubi loca suspecta sunt et humilia, duplici muro uallatum. Ad cuius tutelam tres legiones sunt deputatae, secunda Flauia secundaque Armeniaca et Parthica *it*idem secunda, cum sagittariis pluribus Zabdicenis, in quorum solo tunc nobis obtemperantium hoc est municipium positum.

9 labenti singarae *Gel.*: labentes ingalli (-ali V^1) *V* || rei... aliquotiens V^2 *in marg. super erasa*: *om.* V^1.
VII, 1 bezabden V^2, *Gro.*: bezeb- V^1 || phaenicham *Gel.*: faeni- *Cl.* fani- V^1 fini- V^2 || ui *Gel.*: ut *V* || recepturus *Nov.*: retenturus *V*, *edd. recc.* reseraturus *uel* tentaturus *coni. Mül.* || margines *Gel.*: marcenis *V* || parthica itidem *Gro.*: partica it. NT^2, *Gel.* -cas fidem *V* -ca fidem *Bon.* -ca item W^2.

2. Or donc, lors du premier assaut, en caracolant autour de l'enceinte de la forteresse, escorté par un détachement de cataphractaires étincelants, le Roi en personne, dont la taille dépassait celle de tous les autres[109], s'en vint bien témérairement tout près du glacis même des fossés, et pris sous un tir nourri de projectiles de balistes et de flèches, il quitta les lieux à l'abri de boucliers serrés, assemblés à la manière d'une tortue, et s'en tira indemne. **3.** Néanmoins, ayant pour lors fait taire son ressentiment, il envoya des parlementaires, selon l'usage, et fit exhorter les assiégés, avec une bienveillance particulière, à ménager leur espoir de garder la vie sauve en capitulant par une reddition en temps utile, à ouvrir leurs portes et à en sortir pour se présenter en suppliants au vainqueur des peuples[110]. **4.** Ces hérauts ayant osé s'avancer plus près, les défenseurs des murailles ne leur firent aucun mal, car ils s'étaient fait accompagner, en les menant tout contre eux, par des citoyens de Singare faits prisonniers, et connus desdits assiégés. C'est par pitié pour eux que personne ne tira, ni ne répondit non plus sur ce qui concernait la paix.

5. Puis quand on eut accordé une trêve d'une journée et d'une nuit entières[111], avant le point du jour suivant toute la masse des Perses attaqua avec ardeur le retranchement; en poussant des cris aigus et menaçants, ils s'approchèrent hardiment au pied même des murs et ce fut le combat, tandis que de la place on leur opposait une résistance fort énergique. **6.** Et si un grand nombre de Perses furent blessés, c'est que, les uns portant des échelles, les autres se protégeant derrière des claies d'osier, ils progressaient comme à l'aveuglette pour pénétrer dans la place, non sans causer d'ailleurs des pertes aux nôtres. Car des nuées de flèches, en un vol très dru, transperçaient les rangs serrés et inébranlables[112], et les deux partis s'étant repliés après le coucher du soleil avec des pertes égales, le jour suivant se levait à peine que l'on se remit à combattre avec bien plus d'acharnement encore que précédemment, tandis que de part et d'autre sonnaient les trompettes; et l'on ne vit pas moins de tués d'un côté que de l'autre, car les deux adversaires luttaient également avec une opiniâtreté extrême.

2. Primo igitur impetu, cum agmine cata*ph*ractorum fulgentium rex ipse sublimior ceteris castrorum ambitum circumcursans, prope labra ipsa fossarum uenit audentius, petitusque ballistarum *i*ctibus cre*br*is et sagittarum densitate opertus armorum in modum testudinis contextorum, abscessit innoxius. **3.** Ira tamen tum sequestrata, caduceatoribus missis ex more, clausos blandius hortabatur, ut, uitae speique consulturi, obsidium deditione soluerent opportuna, reseratisque portis egressi, supplices uictori gentium semet offerrent. **4.** Quibus adire propius ausis, defensores moenium ideo pepercerunt, quod coh*a*erent*e*r sibi iunctos duxerant isdem notos ingenuos Singarae captos: eorum enim miseratione, telum nemo contorsit nec super pace respondit.

5. Deinde datis indutiis die totius et noctis, ante alterius lucis initium Persarum populus omnis adortus auide uallum, acriter minans ac fremens, ubi ad ipsa moenia confidenter accessit, di*micabat* ui magna resistentibus oppidanis. **6.** E*a*que re sauciabantur plerique Parthorum, quod pars scalas uehentes, alii opponentes uimineas crates, uelut caeci pergebant introrsus, nec nostris innocui. Sagittarum enim nimbi, crebrius uolitantes, stantes confertius perforabant, partibusque post solis occasum aequa iactura digressis, adpetente postridie luce, ardentius multo quam antea pugnabatur, hinc inde concinentibus tubis, nec minores strages utrubique uisae sunt, ambobus obstinatissime conluctatis.

2 cataphractorum *Rol.*: catafr- V^2, *Cl. Sey.* catafruc- V^1 || ictibus crebris *Btl. Nov. Rol.*: actibus cretis *V* ictibus certis W^2 *N*, *Bon. Gel.* iactibus crebris *Eys. Cl. Sey.* || sagittarum densitate *Gro.*: sag., dens. *dist. Cor. Nov.*

3 hortabatur T^2, *Bon. Gel.*: -bantur *V* || speique *V*: reique *Cor.*

4 cohaerenter *Bon. Gel.*: coherentur *V*.

5 die *V*, *Cl. Sey.*: diei *E*, *Bon. Gel. Rol.* || dimicabat *H*, *Acc.*: dica V^2 *de* V^1 *non liquet* dicebat *Bon.* instabat *Gel.*

6 eaque re *Hau. Nov.*: et quae res *V* ex qua re *E*, *Acc.* atque ea re *Gar.* quare *Gel.* extulit quare *Bon.* || innocui *V*: -cuis *Bon. Gel.*

7. Mais le jour suivant ayant été consacré d'un commun accord à une trêve à la suite de ces épreuves sans nombre, alors qu'une grande Terreur se dressait à l'entour des murs[113], et que les Perses également étaient effarés, un prêtre de la confession chrétienne fit savoir par gestes et par signes qu'il voulait sortir de la ville[114]; quand il eut reçu l'assurance qu'on l'y laisserait rentrer sain et sauf, il se rendit jusqu'au campement du Roi. **8.** On l'y autorisa à dire ce qu'il voulait. D'une voix calme, il entreprit alors de persuader les Perses de repartir chez eux à la suite des tueries communes aux deux partis, en assurant que l'on craignait d'en voir peut-être survenir de plus grandes encore. Mais il s'obstinait en vain à tenir de pareils propos et bien d'autres du même genre, car il se heurtait à la démence furieuse du Roi[115], qui lui fit opiniâtrement le serment de ne repartir qu'après avoir rasé la place. **9.** Cependant l'évêque fut atteint par le soupçon — sans fondement à mon avis, bien qu'il eût été répandu par les affirmations de bien des gens[116] — d'avoir fait connaître à Sapor, au cours d'un entretien secret, quels secteurs des murailles attaquer en raison de leur fragilité et de leur faiblesse internes. Si la chose parut après coup vraisemblable, c'est que, par la suite, des emplacements peu sûrs, et menaçant ruine en raison de leur mauvais état, furent battus avec précision par les machines ennemies, comme si les pointaient à cœur joie des gens bien au courant des secrets de l'intérieur[117].

10. Les chemins étroits avaient beau rendre plus difficile l'accès des murs, et les béliers déjà montés[118] avancer péniblement, en raison de la peur des jets de pierres et des flèches qui tenaient l'ennemi en respect, le tir des balistes et des scorpions n'en fut pas moins ininterrompu, les premières lançant des traits, les seconds une grêle de pierres; sans compter les corbeilles enduites de poix brûlante et de bitume[119] roulant sans cesse au long des pentes, clouant sur place les machines qui semblaient immobilisées par des racines profondes — puis un tir bien ajusté de malléoles et de brandons les incendiait entièrement.

7. Verum secuto die otio conmuni adsensu post aerumnas multiplices adtributo, cum magnus terror circumsisteret muros Persaeque paria formidarent, Christianae legis antistes exire se uelle gestibus ostendebat et nutu, acceptaque fide quod redire permitteretur incolumis, adusque tentoria regis accessit. **8.** Vbi data copia dicendi quae uellet, suadebat placido sermone discedere Persas ad sua, post communes partis utriusque luctus, formidari etiam maiores adfirmans forsitan aduenturos. Sed perstabat in cassum, haec multaque similia disserendo, efferata uesania regis obstante, <non ante> castrorum excidium digredi pertinaciter adiurantis. **9.** Perstrinxit tamen suspicio uana quaedam episcopum, ut opinor, licet adseueratione uulgata multorum, quod clandestino conloquio Saporem docuerat quae moenium adpeteret membra, ut fragilia intrinsecus et inualida. Hocque exinde ueri simile uisum est, quod postea in*t*uta lo*c*a carieque nutantia, cum exultatione magna uelut regentibus penetralium callidis, contemplabiliter machinae feriebant hostiles.

10. Et quamquam angusti ca*ll*es difficiliorem aditum dabant ad muros, aptatique arietes aegre promouebantur, manualium saxorum sagittarumque metu arcente, nec ballistae tamen cessauere nec scorpiones, illae tela torquentes, hi lapides crebros, qualique simul ardentes pice et bitumine inliti. Quorum adsiduitate per procliue labentium <machina*e*> haerebant uelut altis radicibus fixae, easque malleoli et faces iactae destinatius exurebant.

7 adusque *Hag.*: adusque ad V^1 usque ad V^2 *uulgo*.
8 formidari *V*: -are *coni. Cl.* -atos *Pet.* || non ante *add. Gel.*: *om. V.*
9 intuta loca *Gel.*: inuta l. *V* inuia l. W^2 inutilis *Bon.* || magna *V*, *Sey.*: maligna *Cl. Rol.*
10 angusti V^1 *ut uidetur. Lin.*: -tae V^2. *Pro. edd. recc.* || calles *Lin.*: clades *V* || machinae *Gel.*: -narum *in marg.* V^2 *om.* V^1 molis machinarum *Her.*

11. Telles étant les opérations et les pertes nombreuses de part et d'autre, les assiégeants n'en mettaient que plus d'ardeur à forcer avant le solstice d'hiver une place retranchée par sa position naturelle et l'énormité de ses ouvrages défensifs[120], croyant la rage du Roi impossible à apaiser avant cette issue. Aussi ni l'extrême effusion de sang ni le nombre considérable d'hommes transpercés de blessures mortelles ne retenaient tous les autres de manifester une audace pareille à la leur. **12.** Mais combattant longuement en encourant le trépas, ils finirent pas s'exposer constamment à des dangers vertigineux[121]: ceux qui poussaient vivement les béliers se voyaient interdire toute progression par une lourde grêle de pierres grosses comme des meules, et par divers projectiles incendiaires. **13.** Mais un bélier plus élevé que les autres, couvert de peaux de taureaux mouillées et craignant moins, pour cette raison, la chute de matériaux ou de projectiles enflammés, devança tous les autres et se glissa[122] à grand ahan jusqu'à la muraille; fouillant de sa pointe l'énorme appareil des pierres[123], il démolit une tour et l'abattit. Quand elle tomba dans un immense fracas, ceux qui se tenaient dessus furent aussi précipités dans cet écroulement soudain et, disloqués ou écrasés, ils périrent de morts diverses et inattendues, tandis qu'ayant trouvé un plus sûr moyen d'escalader, une immense multitude en armes fit irruption.

14. À la suite de cela, tandis que grondait aux oreilles tremblantes des vaincus le vacarme des hurlements poussés de tous côtés par les Perses, un combat plus rapproché s'alluma à l'intérieur des murs[124]: les troupes ennemies et les nôtres luttaient de près au corps à corps, l'épée nue de part et d'autre, sans qu'on fît quartier à aucun adversaire qui se présentât. **15.** Les assiégés résistèrent ensuite longuement, en une grande masse, à l'issue fatale encore incertaine, mais finalement, sous la poussée d'une multitude innombrable, ils furent dispersés à la débandade. Après quoi, le glaive de l'ennemi furieux abattit tout ce qu'il pouvait rencontrer: les tout petits arrachés aux bras de leurs mères furent massacrés avec

11. Sed cum haec ita essent, caderentque altrinsecus multi, ardebant magis oppugnatores naturali situ et ingenti opere munitum oppidum ante brumale sidus exscindere, rabiem regis non ante sedari posse credentes. Quocirca nec multa cruoris effusio, nec confixi mortiferis uulneribus plurimi ceteros ab audacia parili reuocabant. **12.** Sed diu cum exitio decernentes, postremo periculis obiectauere semet abruptis, et agitantes arietes denso saxorum molarium pondere fomentisque ignium uariis ire protinus uetabantur. **13.** Verum unus aries residuis celsior, umectis taurinis copert*us* exuuiis, ideoque minus casus flammeos pertimescens aut tela, antegressus omnes *r*epsit nisibus magnis ad murum, uastaque acumine coagmenta lapidum fodiens, turrim laxatam euertit. Qua sonitu lapsa ingenti, superstantes quoque repentina ruina deiecti, diffractique uel obruti, mortibus interiere diuersis et insperatis, inuentoque tutiore ascensu armata inruit multitudo.

14. Trepidis deinde superatorum auribus ululantium undique Persarum intonante fragore, artius proelium intra muros exarsit, hostium nostrorumque cateruis certantibus comminus, cum confertis inter se corporibus hinc indeque stricto mucrone, nulli occurrentium parceretur. **15.** Magna denique mole ancipiti diu exitio renitentes, obsessi postremo plebis inmensae ponderibus effuse disiecti sunt. Et post haec, iratorum hostium gladii quicquid inueniri poterat concidebant, abreptique sinibus matrum paruuli ips*a*e quoque matres trucidabantur, nullo

12 molarium pondere *V*: p. m. *tr. Gel.*
13 copertus *Cl.*: copertes V^1 opertus V^2 *E, Bon. Gel.* || repsit *N, Bon. Gel. Sey.*^{2}: epsit *V* erepsit *Her. Cl. Rol. Sey.*^{1} hesit W^2 || uastaque *V*: uastoque *Bon. Gel. edd. recc.*
15 ipsae quoque *scripsi*: ipse quoque *V* ipsaeque *Lan. edd. recc.*

ces mères elles-mêmes aussi[125], sans que personne prît conscience de ce qu'il faisait. Au milieu d'horreurs pareilles, ce peuple si passionné de pillage[126] regagna triomphalement son campement, chargé de toute sorte de butin et ramenant une immense troupe de prisonniers.

16. Le Roi, cependant, transporté d'une joie insolente, brûlant depuis si longtemps du désir de prendre Phaenicha, une place si favorable, ne quitta pas les lieux avant d'y avoir bien solidement reconstruit la partie des murs qui avait été abattue, entreposé des vivres en quantité, et posté là des combattants de noble extraction, illustrés dans les arts de la guerre[127]. Il redoutait en effet — ce qui arriva — que les Romains, supportant mal la perte de cette puissante forteresse, ne s'armassent pour l'assiéger à nouveau avec des forces considérables.

17. Par suite, poussant encore plus loin sa jactance, en y associant l'espoir de réussir tout ce à quoi il pourrait s'attaquer, après s'être emparé au passage d'autres forts de moindre importance, il décida d'assaillir Virta. C'est une place forte ancienne, au point qu'on la croit bâtie par Alexandre de Macédoine; quoiqu'elle soit située au fin fond de la Mésopotamie, elle n'en est pas moins entourée de murailles, pour ainsi dire sinueuses et cornues, et ses divers armements la rendent imprenable[128]. **18.** Après en avoir sondé les défenseurs par tous les moyens, tantôt en les alléchant par des promesses, et tantôt en les menaçant de cruels supplices, parfois en se préparant à construire des rampes d'accès et en faisant avancer les machines de siège, il en reçut plus de blessures qu'il ne leur en infligea, et, renonçant à cette vaine entreprise, il finit par repartir[129].

qu*i*d ageret respectante. Inter <quae> tam funesta, gens rapiendi cupidior, onusta spoliorum genere omni captiuorumque examen maximum ducens, tentoria repetiui*t* exultans.

16. Rex tamen gaudio insolenti elatus, diuque desiderio capiendae *Ph*aenichae flagrans, munimenti perquam tempestiui, non ante discessit quam, labefactata murorum parte reparata firmissime alimentisque adfatim conditis, armatos ibi locaret insignis origine bellique artibus claros. Verebatur enim, quod accidit, ne amissionem castrorum ingentium ferentes aegre Romani ad eadem obsidenda uiribus magnis accingerentur.

17. Latius se proinde iactans, additaque spe quicquid adgredi poss*e*t adipiscendi, interceptis castellis aliis uilioribus Virtam adoriri disposuit, munimentum ualde uetustum, ut aedificatum a Macedone credatur Alexandro, in extremo quidem Mesopotamiae situm, sed muris uelut sinuosis circumdatum et cornutis, instructioneque uaria inaccessum. **18.** Quod cum omni arte temptaret, nunc promissis defensores alliciens, nunc poenas cruciabilis minitans, aliquotiens struere aggeres parans obsidionalisque admouens machinas, multis acceptis uulneribus quam inlatis, omisso uano incepto tandem abscessit.

quid *Gro., edd. recc.*: quod *V* || respectante *V*, *Gro.*: insp- *Bon. Btl.* || inter quae tam *Her.*: inter tam *VE fortasse recte* interea tamen *Gel.* || repetiuit *Gro.*: -ui *V*.

16 phaenichae *Rol. Sey.*: phaenicae *W*, *Gel.* faenichae *V*, *Cl.* phoeniciae *E*, *Bon.* || labefactata *V*: -facta *Bon. Gel.* || insignis *V*, *Cl. Rol.*: -gneis *Gel.* -gnes *Sey.*

17 posset V^2, *Gro.*: possit V^1 || a macedone credatur *V*: cr. a mac. *tr. R*, *Bon. Gel.*

18 cruciabilis V^1: -les V^2, *Gro. edd. recc.* || obsidionalisque *scripsi*: -lis quae V^1 -les quae V^2 -lesque *Gro.*

VIII. *Julien Auguste informe Constance Auguste, par une lettre, des événements survenus à Lutèce.*

8. 1. Telles furent cette année-là les opérations entre Tigre et Euphrate. Constance en ayant été informé par des courriers fréquents, et redoutant les expéditions contre les Perses, redoubla de soins, au cours de l'hiver qu'il passa à Constantinople, pour mettre en état de défense la frontière orientale par des préparatifs guerriers de toute sorte: concentrant armement et recrues, accroissant par des renforts en hommes jeunes et valides les effectifs de légions qui s'étaient bien des fois distinguées en des batailles rangées au cours des campagnes d'Orient, il sollicita en outre des auxiliaires scythes — mercenaires ou volontaires —, afin de quitter les Thraces au début du printemps pour occuper immédiatement les points suspects[130].

2. Pendant ce temps-là, Julien avait installé ses quartiers d'hiver à Paris[131]; redoutant fort l'issue de toute cette entreprise, il était dans l'anxiété[132], car le cours de ses réflexions l'amenait à penser que jamais le fait accompli ne recueillerait l'assentiment de Constance, qui le méprisait comme le dernier de ses sujets et le tenait pour quantité négligeable. **3.** Aussi, ayant fait le tour du problème en considérant les débuts incertains de cette révolution, il décida de lui envoyer une députation qui l'instruirait des faits, et confia à celle-ci une lettre de contenu conforme, en y rappelant dans un exposé fort clair ce qui s'était passé et quelles suites il y aurait lieu de donner[133]. **4.** Néanmoins, il l'en croyait informé depuis longtemps par le rapport de Décentius, qui s'en était retourné il y avait un certain temps, et des chambellans récemment revenus des Gaules après avoir porté au César une partie de ses annuités d'usage[134]. Et même s'il n'écrivit pas cette lettre à son corps défendant, il n'y

VIII. *Iulianus Augustus per litteras Constantium Augustum de re Lutetiae gesta certiorem facit.*

8. 1. Haec eo anno inter Tigrim gesta sunt et Eu*ph*raten. Quae cum frequentibus nuntiis didicisset Constantius, metuens expedition*es* Parthicas, hiemem apud Constantinopolim agens inpensiore cura limitem instruebat *Eo*um omni apparatu bellorum arm*a*qu*e* et tirocinia cogens legionesque augens iuuentutis ualidae supplementis, quarum statariae pugnae per orientales saepius e*mi*-*n*uere procinctus, auxilia super his Scytharum poscebat mercede uel gratia, ut adulto uere profectus e Thraciis loca suspecta protinus occuparet.

2. Inter quae Iulianus apud Parisios hibernis locatis, summa coeptorum quorsum euaderet pertimescens, erat anxius, numquam adsensurum Constantium factis multa uoluendo considerans, apud quem sordebat ut infimus et contemptus. **3.** Circumspectis itaque trepidis rerum nouarum exordiis, legatos ad eum mittere statuit gesta docturos, eisque concinentes litteras dedit, quid actum sit quidue fieri oporteat deinceps monens apertius et demonstrans. **4.** Quamquam eum haec dudum conperisse opinabatur relatu Decentii olim reuersi, et cubiculariorum recens de Galliis regressorum, qui ad Caesarem

VIII, 1 euphraten *Rol. Sey.*: eufr- *V, Cl.* || metuens expeditiones V^2 *Gro., Cl. Sey.*: exp. met. *tr. Nov. Rol.* m. -nis V^1 || eoum *Mül.*: cum *V E, Acc. Gel.* || armaque V^2: arme quo V^1 arma quoque *W, Bon. Gel.* arma equos *Kie.* || eminuere *Kie.*: enimu- V^1 emicu- V^2 *E, Bon. Gel.* eminuerunt *Wag.*

2 coeptorum quorsum *V*: q. c. *tr. Bon. Gel.* || erat *V, Sey.*[2]: haeserat *Her. Cl. Rol. Sey.*[1] || infimus *V, uulgo*: infirmus *Btl.*

3 actum *V*: fa- *Bon. Gel.*

4 regressorum *Gel.*: praeg- *V, Gro. edd. recc.* prog- *Bon.* || caesarem *Gro.*: caess- *V* caesaream *Cor. Gar.*

montra pourtant pas la moindre arrogance dans les termes, afin d'éviter d'y paraître d'emblée avoir passé les bornes[135]. La teneur de cette missive était à peu près la suivante:

5. «Personnellement, je suis toujours resté fidèle à mes résolutions, non moins dans ma conduite que dans les engagements pris, et tant que ce fut possible je n'ai jamais varié dans mes sentiments: je les ai gardés tels que les faits n'ont cessé de le montrer à l'évidence[136]. **6.** D'autre part, dès le moment où tu m'as fait César et exposé à l'épouvantable fracas des combats, je me suis contenté des pouvoirs qui m'avaient été délégués, et en appariteur fidèle, j'ai rempli tes oreilles des nouvelles répétées de ces succès qui se déroulaient conformément à nos vœux[137], sans en attribuer le mérite, en aucune circonstance, aux risques que j'avais pris: et pourtant, nombre de preuves font foi de ce qu'au moment où les Germains s'étaient répandus et infiltrés partout, on m'a toujours vu le premier de tous à la peine, le dernier au repos.[138]

7. Mais si tu veux bien me le permettre, je voudrais dire un mot de ce que tu considères comme la révolution actuelle[139]. Des soldats qui usent leur vie sans profit en bien des guerres difficiles ont accompli ce qui avait été dès longtemps projeté, tout en grognant et en supportant mal de n'avoir qu'un chef en second, voyant bien qu'un César était incapable de les récompenser de tant de sueur, et de victoires répétées[140]. **8.** À cette exaspération d'une troupe qui ne recevait ni avancement ni solde annuelle, est brusquement venu s'ajouter encore l'ordre de se rendre aux extrémités du monde oriental — un ordre donné à des hommes accoutumés à un pays glacial, et qu'on allait séparer de leurs enfants et de leurs femmes pour les entraîner de force dans le dénuement et la nudité[141].

aliqua portauere sollemnia. Et quamquam non repugnanter, ta*me*n nec adrogantibus uerbis quicquam scripsit, ne uideretur subito redundasse. Erat autem litterarum sensus huius modi:

5. «Ego quidem propositi mei fidem non minus moribus quam foederum pacto, quoad fuit unum semper atque idem sentiens, conseruaui, ut effectu multiplici claruit euidenter. **6.** Iamque inde uti me creatum Caesarem pugnarum horrendis fragoribus obiecisti, potestate delata contentus, currentium ex uoto prosperitatum, nuntiis crebris, ut apparitor fidus, tuas aures impleui, nihil usquam periculis meis adsignans, cum documentis adsiduis constet, diffusis permixtisque passim Germanis, in laboribus me semper uisum omnium primum, in laborum refectione postremum.

7. Sed bona tua uenia dixerim siquid nouatum est nunc, ut existimas. In multis bellis et asperis aetatem sine fructu conterens miles olim deliberatum impleuit, fremens secundique inpatiens loci rectorem, cum nullas sibi uices a Caesare diuturni sudoris et uictoriarum frequentium rependi posse contemplaretur. **8.** Cuius iracundiae, nec dignitatum augmenta nec annuum merentis stipendium, id quoque inopinum accessit, quod ad partis orbis eoi postremas uenire iussi homines adsueti glacialibus

quamquam *Gro.*: q. noua referret *Nov. Rol.* || repugnanter tamen nec... quicquam V^2, *Gel. Cl.* (*cruce ante* rep. *posita*) *Rol.*: repugnant certant nec... q. V^1 rep. nec... quidquam tamen *Pig. Sey.* || redundasse *N., Rol. Sey.*^{2}: redundasset V^1 repugnasse *E, cruce praeposita Cl. Sey.*^{1} repuggnasse V^2 reclinasse *Val.* declinasse *Bon. Gel.* renuntiasse *Gro.*

5 pacto V^2: pactis *Bon. Gel. de* V^1 *non liquet.*

6 uti me *V*: ut me *Gel.* || laborum *V*: *om. Bon. Gel.*

7 existimas *V*: -mes *Mom.* aestimas *Bon. Gel.* || deliberatum *V*: decretum *Bon. Gel.* || loci *Bon. Gel. Gro.*: locique *V.*

8 iussi homines *Gel. Cl. Rol. Sey.*^{1}: homines iussi *tr. V. Pig. Sey.*^{2}

Par suite, saisis d'une violence plus sauvage que d'habitude, ils se sont assemblés de nuit et ont bloqué le palais en ne cessant de clamer à grands cris: "Julien Auguste". **9.** J'en fus horrifié, je l'avoue, et je me retirai; je restai à l'écart et, tant que je le pus, je cherchai le salut en temporisant et en me cachant[142]. Mais comme on ne me faisait point trêve, n'ayant pour ainsi dire d'autre défense que le rempart de ma franchise, je me présentai inébranlable aux yeux de tous, pensant pouvoir calmer cette mutinerie par mon prestige et par de bonnes paroles. **10.** Mais ils prirent feu d'une manière inouïe et, du moment que je m'efforçais de venir à bout de leur obstination en les suppliant, ils se laissèrent emporter au point de me mettre avec insistance sous les yeux l'image de la mort, en se jetant tout contre moi[143]. Finalement vaincu, et considérant en mon for intérieur qu'un autre pourrait fort bien se laisser proclamer empereur une fois que j'aurais été abattu, je donnai mon assentiment, croyant pouvoir ainsi apaiser cette violence en armes[144].

11. Tel est l'enchaînement des faits, que je te prie d'accueillir avec sang-froid. Ne va pas croire que rien se soit passé différemment, ou laisser des individus mal intentionnés te chuchoter des idées pernicieuses, selon leur habitude de fomenter les différends entre les princes pour servir leur intérêt personnel. Mais écarte une flatterie qui ne nourrit que les vices[145], prends garde que la justice est la plus éminente des vertus, et accepte de bonne foi l'égalité de rang que je te propose, en considérant à

terris, separandique liberis et coniugibus, egentes trahebantur et nudi. Vnde solito saeuius efferati, nocte in unum collecti, palatium obsidere, Augustum Iulianum uocibus magnis appellantes et crebris. **9.** Cohorrui, fateor, et secessi, amendatusque, dum potui, salutem *di*latione quaeritabam et latebris. Cumque nullae darentur indutiae, libero pectoris muro, ut ita dixerim, saeptus, progressus ante conspectum omnium steti, molliri posse tumultum auctoritate ratus uel sermonibus blandis. **10.** Exarsere mirum in modum, eo usque prouecti, ut, quo*niam* precibus uincere pertinaciam conabar, instanter mortem contiguis adsultibus intentarent. Victus denique, mecumque ipse conte*mpl*ans quod alter confosso me forsitan libens declarabitur princeps, adsensus sum, uim lenire p*oss*e ratus armatam.

11. Gestorum hic textus est, quem mente, quaeso, accipito placida, nec actum qu*i*cquam secus existimes, uel susurrantes perniciosa malignos admittas, ad conpendia sua excitare secessiones principum *a*dsuetos; sed a*du*l*a*tione uitiorum al*t*rice depulsa, excellentissimam uirtutum omnium aduerte iustitiam, et condicionum aequitatem, quam propono, bona fide suscipito, cum

obsidere *V*: obsed- *Bon. Gel.*

9 amendatusque *V*: amand- *Gel.* amandatus *Bon.* || dum *V*, *Gel.*: quod *Bon.* || salutem dilatione *Kie. Sey.*[2]: salutemus latione *V* s. uitatione *Her. Pet.* s. mussatione *Gel.* simul dilatione *Wag.* s. dissimulatione *Mül.* s. occultatione *Cor. Cl. Rol. Sey.*[1] s. in dilatione *uel* in cunctatione *fortasse leg.*

10 exarsere *V*, *Pig.*: sed ex. *Rol. Sey.* set ex. *Cl.* qum ex. *Btl.* et ex. *fortasse leg.* || quoniam *Gel.*: quo *V* cum *recc. plures* || contemplans *Cor.*: contestans *V*, *Gel. Pig.* || posse ratus *Her. Cl. Rol. Sey.*[1]: superatus *V*, *Bon. Acc.* speratus *Löf. Sku. Sey.*[2] sperans *W*[2], *Gel.* sic paratus *Pet.* spe ratus *fortasse leg.*

11 quicquam *Bon. Gel. Rol.*: quocquam *V* quidquam *Cl. Sey.* || adsuetos *scripsi*: idsuetos *V* assuetos *E*, *Bon. Gel. Rol.* suetos *Her. Cl. Sey.* || adulatione *Gel.*: alutione *V* || altrice *Acc. Gel.*: alacrice *V*

part toi que la stabilité de Rome y trouve son profit, et nous aussi, qui sommes unis par les liens du sang et par l'élévation d'une fortune supérieure[146]. **12.** Pardonne-moi: en effet, ces requêtes raisonnables, je ne désire pas tant les voir exaucées qu'approuvées par toi pour leur utilité et leur rectitude, et mon intention est de continuer ensuite, également, à recevoir tes ordres avec empressement[147].

13. Ce qu'il faut faire, je vais le résumer brièvement. Je livrerai de la cavalerie légère espagnole et un certain nombre de jeunes lètes — ce sont des enfants de barbares mis au monde en deçà du Rhin — que l'on amalgamera à des Gentils et à des Scutaires, ou du moins de déditices, qui passent de notre côté[148]. C'est ce que je m'engage à faire jusqu'à la fin de ma vie, non seulement de bon cœur, mais même avec empressement. **14.** Des préfets du prétoire — d'une équité et d'un mérite reconnus —, c'est ta clémence qui nous en donnera; mais le reste des gouverneurs civils et des chefs militaires, il est logique qu'il me revienne de les nommer et promouvoir selon ma décision; de même pour les soldats de ma garde[149]. Car il serait absurde, quand on peut éviter à l'avance qu'il se produise un incident, d'attacher à la personne impériale des hommes dont on ignore la moralité et les intentions[150].

15. Voilà assurément ce que je serait prêt à ratifier sans aucune hésitation. Quant à laisser partir leurs recrues à l'étranger en des pays lointains, les Gaulois, pour avoir été éprouvés par des troubles interminables et des pertes extrêmement lourdes, seront dans l'impossibilité de le faire, de gré ou de force. Ils redoutent en effet de voir

animo disputans haec statui Romano prodesse nobis*que*, qui caritate sanguinis <et> fortun*a*e superioris culmine sociamur. **12.** Ignosce enim: quae cum ratione poscuntur, no*n* tam fieri cupio quam a te utilia probari et recta, auide tua praecepta deinde quoque suscepturus.

13. Quae neces*se* sit fieri, in conpendium redigam breue. Equos praebebo currules Hispanos, et miscendos Gentilibus atque Scutariis aduliscentes Laetos quosdam, cis Rhenum editam barbarorum progeniem, uel certe ex dedi*ti*ciis qui ad nostra desciscunt. E*t* haec ad usque exitum uitae me spondeo non modo grat*e*, uerum cupi*de* quoque facturum.

14. Praefectos praetorio, aequitate et meritis notos, tua nobis dabit clementi*a*, residuos ordinarios iudices, militiaeque moderatores, promouendos arbitrio meo concedi est consentaneum, itidemque stipatores. Stultum <est> enim, cum ante caueri possit ne fiat, eos <ad> latus imperatoris adscisci, quorum mores ignorantur et uoluntates.

15. Hoc sane sine ulla dubitatione firmauerim. Tirones ad peregrina et longinqua Galli mittere, diuturna perturbatione casibusque uexati grauissimis, nec sponte sua

nobisque *Acc. Gel. Cl. Sey.*: nobis *V* nobiscum *Nov. Rol.* || et fortunae *Gel.*: fortunae *Hei.* fortune/s V^1 fortuneis V^2.

12 ignosce enim W^2, *Bon. Acc. Gel. Rol.*: inoscae enim *ante lac. quattuor litt. in fine uersus et initio sequentis V* ign. enim... *Cl. Sey.* ign. ea enim *Lan.* ign. nempe enim *Bra.* ign. enim si ea *Thö.* ignosce: nam *Mom.* ign. nimirum *Nov.* || quae *V*: illa quae *Cal.* || non tam *Bon. Gel.*: notam *V*.

13 necesse sit *E, Gel.*: necessit *V* necesse *Bon.* || dedicitiis V^2: dediciis V^1 || nostra *E, Gel.*: -am *V* || et haec *E, Gel.*: ex h. *V* ex hac *Bon. Acc.* || grate uerum cupide *scripsi*: grato uerum cupio *V, Sey.* grato animo uerum cupido *Gel. Cl. Rol.* gratum uerum cupidum *Pig.*

14 clementia *E, Bon. Gel.*: -tie *V* || stultum est V^2: st. V^1, *Bon. Gel.* || eos ad *N, Acc. Cl. Rol.*: eos *V, Pig. Sey.* ad *Bon. Gel.*

15 galli *V, Gro.*: a gallia *Boe.* || mittere *V, Sey.*: m. *cruce et commate postpositis Cl.* transm- *Rol. coni. Cl. del. Pig.*

entièrement disparaître leur jeunesse, et de périr ainsi de désespoir devant ce qui les menace, tout autant qu'ils sont abattus par le souvenir du passé[151]. **16.** De plus, il sera inopportun de faire venir d'ici des renforts à opposer aux peuples parthiques, alors qu'à ce jour les assauts des barbares ne sont pas encore arrêtés; et si tu souffres qu'on te dise la vérité, les provinces d'ici, affligées de malheurs incessants, ont besoin d'aide du dehors — et d'une aide sérieuse[152].

17. Par de telles exhortations, je crois avoir exprimé dans ma lettre des exigences et des requêtes salutaires. Je sais bien, oui, je le sais — pour ne point parler plus haut qu'il ne convient à la dignité impériale —, quelles situations critiques, tenues déjà pour déplorables et perdues, a redressées et améliorées la concorde entre des princes qui savaient céder l'un à l'autre: l'exemple de nos ancêtres montre à l'évidence que des gouvernants qui font de telles réflexions — et autres semblables — découvrent en quelque sorte la voie qui mène à une vie fortunée et bienheureuse, et qu'ils lèguent à la postérité, jusqu'à la fin des temps, un souvenir heureux de leur personne»[153].

18. À cette lettre, il en joignit une autre, de caractère plus confidentiel, qu'il envoya secrètement pour être remise à Constance — lettre pleine de reproches mordants (je n'ai pas été autorisé à prendre connaissance de ses développements, et si j'y avais été autorisé, il n'était pas décent de les livrer au public). **19.** Pour remplir cette mission[154], on choisit des hommes de poids, le maître des offices Pentadius, et Eutherius qui était alors grand chambellan[155]; après avoir remis la lettre, ils avaient mission de faire rapport sur ce qu'ils avaient vu, sans en rien omettre, et de débattre en toute confiance de la suite à donner aux événements.

poterunt nec coacti, ne, consumpta penitus iuuentute, <ut> adfliguntur praeterita recordantes, ita desperatione pereant inpendentium. **16.** Nec Parthicis gentibus opponenda auxilia hinc acciri conueniet, cum adhuc nec barbarici sunt impetus interclusi, et, si dici quod uerum est pateris, haec prouinciae, malis iactatae continuis, externis indigent adiumentis et fortibus.

17. Haec hortando, ut aestimo, salutariter scripsi poscens et rogans. Scio enim, scio, ne quid sublatius dicam <quam> cum imperio congruens, quas rerum acer*b*ita*t*es, iam conclamatas et perditas, concordia uicissim sibi cedentium principum meliorem reuocauit in statum, cum appareat maiorum exemplo nostrorum, moderatores, haec et similia cogitantes, fortunate beateque uiuendi repperire quodam modo uiam, et ultimo tempori posteritatique iucundam sui memoriam commendare».

18. His litteris iunctas secretiores alias Constantio offerendas clanculo misit, obiurgatorias et mordaces, quarum seriem nec scruta*ri* licu*i*t, nec, si licuisset, proferre decebat in publicum.

19. Ad id munus inplendum, electi uiri sunt grau*es*, Pentadius officiorum magister et Eutherius cubiculi tunc praepositus, post oblatas litteras relaturi, nullo suppresso, quae uiderunt, et super ordine futurorum fidenter acturi.

ut *Val.*: *om. V.*

16 sunt *V, Cl. Sey.*: sint *E, Gel. Rol.* || haec *V, Cl. Rol.*: hae *Bon. Gel. Sey.* || indigent *E, Bon. Cl. Sey.*: -genti *V* -geant *Gel. Rol.*

17 quam cum *scripsi*: cum *V, Sey.*^{2} quam *Cl. Rol. Sey.*^{1} parum *Nov.* || congruens (V^{2} -es) *V, Sey.*^{2}: -uit *Cl. Rol. Sey.*^{1} || acerbitates E^{2}, *Gel.*: -atis *Bon.* aceruitatis *V.*

18 scrutari licuit *W, Bon. Gel.*: scruta licunt *V* scr. licebat *edd. recc.* scr. licuerat *Nov.* || decebat *E, Bon. Gel.*: decedebat *V.*

19 graues *edd.*: grauis *V* || acturi *edd.*: auct- *V.*

20. Entre temps, la fuite du préfet Florentius avait aggravé la suspicion envers cette entreprise; comme s'il présageait que le rappel des soldats (dont on ne parlait encore que sur des on-dit) allait provoquer des troubles, il avait quitté Vienne de propos délibéré en prétextant des dissentiments avec le César sur des affaires de ravitaillement, alors qu'il le redoutait pour l'avoir souvent traité sans aucun ménagement[156]. **21.** Par la suite, ayant appris que celui-ci avait été élevé à la dignité suprême d'Auguste[157], n'ayant plus qu'un espoir minime, ou à peu près nul, de rester en vie, il prit peur et profita de son éloignement pour se dérober aux malheurs qu'il appréhendait; il partit, abandonnant toute sa famille, s'en vint rejoindre Constance à petites étapes[158], et, pour se disculper ostensiblement de tout, il se mit à attaquer Julien comme un ennemi public[159] en multipliant ses accusations. **22.** Après son départ, Julien réfléchit bien et sagement[160], et pour manifester qu'il ne lui aurait fait aucun mal, même s'il avait été encore là, il invita ses parents à repartir en Orient en toute sécurité et sans qu'on touchât à leurs biens, leur accordant l'usage des services de la poste.

IX. *Constance Auguste intime à Julien de se contenter du titre de César, tandis que les légions gauloises sont unanimes à s'y opposer fermement.*

9. 1. Les envoyés leur emboîtèrent le pas avec non moins d'empressement, en emportant sur eux tout ce que nous avons dit plus haut, et malgré tout leur soin à faire route, ils étaient retenus hypocritement, à leur arrivée, par les gouverneurs du plus haut rang; ayant ainsi subi des retards considérables, voire insupportables, dans leur traversée de l'Italie et de l'Illyricum, ils finirent par franchir le détroit du Bosphore et avancèrent à petites étapes[161];

20. Auxerat inter haec coeptorum inuidiam Florenti fuga praefecti, qui uelut praesagiens concitando*s* motus *ob* militem, ut sermone tenus iactabatur, accitum, consulto discesserat Viennam, alimentariae rei gratia diuelli causatus a Caesare, quem saepe tractatum asperius formidabat. **21.** Dein cum conperisset eum ad Augustum culmen euectum, exigua ac prope nulla uiuendi spe uersus in metum, ut longe disiunctus malis se quae suspicabatur exemit, et, necessitudine omni relicta digressus, uenit ad Constantium itineribus lentis, utque se nulli obnoxium culpae monstraret, Iulianum ut perduellem multis criminibus adpetebat. **22.** Cuius post abitum, bene Iulianus cogitans et prudenter, scirique uolens quod praesenti quoque pepercisset, caritatis eius cum re familiari intacta publico cursu, usu permisso, ad Orientem redi*re* tutius inperauit.

IX. *Constantius Augustus Iulianum Caesaris nomine contentum esse iubet, legionibus Gallicanis uno animo constanter repugnantibus.*

9. 1. Nec minore studio secuti legati, haec secum ferentes quae praediximus, intentique ad uiandum, cum uenirent ad iudices celsiores, oblique tenebantur, morasque per Italiam et Illyricum perpessi diuturnas et graues, tandem transfretati per *B*osporum, itineribusque

20 concitandos *Acc. Gel.*: -do *V*, *Mom.* ‖ motus *V*, *Gro.*: motu se *Mom.* ‖ ob militem *Gel.*: ut militem *V* et militem *Acc.*
21 adpetebat *edd.*: -batur *V*.
22 caritatis *V*: -tes *edd.* ‖ publico cursu *V*: -co cursus *Gel.* -ci cursus *Lin.* ‖ redire *Gel.*: redi *V* digredi *Her.* uehi *Nov. edd. recc.*
IX, 1 bosporum *edd.*: pos- *V* bosforum *E, Bon. Gel.*

ils trouvèrent Constance encore en résidence à Césarée de Cappadoce — jadis appelée Mazaca —, une ville bien située et populeuse, sise au pied du mont Argée[162]. **2.** Ayant reçu audience, ils sont introduits et présentent les pièces; quand elles eurent été lues à haute voix, l'empereur éclata de colère, avec une indignation qui passait les bornes habituelles; il leur jeta des regards obliques jusqu'à les faire craindre pour leur vie, et leur enjoignit de sortir, sans leur poser après cela aucune question, ni souffrir de les entendre[163].

3. Cependant, gravement bouleversé, il se trouvait tenaillé par l'hésitation et le doute, se demandant s'il devait donner ordre aux troupes qui avaient sa confiance de faire mouvement contre les Perses ou contre Julien[164]; longuement incertain, ayant bien pesé sa décision, il se laissa fléchir par l'avis de certains conseillers avisés[165], et donna l'ordre de marche en direction de l'Orient. **4.** Mais sur le champ, il fit à la fois congédier les envoyés et partir à grande allure pour les Gaules son questeur Léonas, porteur d'une lettre destinée à Julien[166]. Il y déclarait n'accepter absolument aucune des innovations survenues, mais lui recommander, s'il avait souci de sa propre vie et de celle de son entourage, de laisser là l'enflure de ses grands airs et de se borner à ses pouvoirs de César[167]. **5.** Et pour que la crainte de ces menaces facilitât la réalisation de son plan, comme s'il ne doutait pas d'être en position de force il avait promu préfet du prétoire, à la place de Florentius, Nébridius alors questeur dudit César, maître des offices le notaire Félix, et procédé encore à d'autres nominations. De fait, il éleva Gomoarius au rang de maître de la milice, comme successeur de Lupicin, avant qu'on sût quoi que ce soit[168].

lentis progressi, apud Caesaream Cappadociae etiam tum degentem inuenere Constantium, Mazacam antehac nominatam, oportunam urbem et celebrem, sub Arg*aei* m*o*ntis p*e*dibus sitam. **2.** Qui intromissi data potestate offerunt scripta, hisque recitatis, ultra modum solitae indignationis excanduit imperator, limibusque oculis eos ad usque metum contuens mortis egredi iussit, nihil post haec percontatus uel audire perpessus.

3. Percu*l*sus tamen ardenter, cunctatione stringebatur ambigua, utrum in Persas an contra Iulianum moueri iuberet acies quibus *f*idebat, haesitansque diu, perpensis consiliis flexus est quo*ru*ndam sententia utilium suasorum, et iter orientem uersus edixit. **4.** Statim tamen et legatos absoluit et Leonam quaestorem suum in Gallias cum litteris datis ad Iulianum pergere celeri statuit gradu, nihil nouatorum se adserens suscepisse, sed eum, si saluti suae proximorumque consulit, tumenti flatu deposito intra Caesaris se potestatem continere praecipiens. **5.** Vtque id facile formido intentatorum efficeret, uelut magnis uiribus fretus, in locum Florentii praefectum praetorio Nebridium, tum quaestorem eiusdem Caesaris, promouerat et Felicem notarium officiorum magistrum et quosdam alios. G*o*moarium enim successorem Lupicini, antequam sciretur huius modi quicquam, magistrum prouexit armorum.

argaei (argei *Gel.*) montis pedibus *Gro.*: argumentis pidibus *V*.
2 limibusque *V*: limisque *W*², *Bon. Gel.*
3 perculsus *V*², *Gel.*: percussus *V*¹ ‖ fidebat *Gel.*: uide- *V* uale- *Bon.* iube- *W*² *N* ‖ quorundam sententia *Bon. Gel.*: quondam sententiam *V* ‖ utilium suasorum *V*: utilia suadentium *Bon. Gel.*
4 sed *V*, *Gro.*: et *Gar.*
5 promouerat *V*, *Rol. Sey.*² *cruce anteposita Cl.*: -uebat *Har. Sey.*¹ ‖ gomoarium *edd.*: gumoha- *V* gumoa- *E.*

6. Dans cette conjoncture, Léonas, à son entrée à Paris, fut reçu avec les égards dus à son rang et à sa sagesse; le lendemain, le prince sortit sur le champ de manœuvre, accompagné d'un grand concours de soldats et de peuple qu'il avait convoqués à dessein, et se tint en haut d'une estrade, pour bien se détacher dans cette position élevée[169]. Léonas est alors invité à lui présenter son message. Quand fut déployé le rouleau par lequel l'édit[170] était expédié et qu'on eut commencé de le lire depuis le début, au moment où l'on en vint au passage dans lequel Constance, désavouant tout ce qui avait été fait, exprimait l'avis que les pouvoirs d'un César suffisaient à Julien, l'apostrophe jaillit de toutes les voix, en un terrible vacarme: **7.** «Julien Auguste!». Aussi bien que provinciaux et soldats, ce fut également l'autorité de la république qui décidait de la sorte — la république déjà ranimée, mais craignant encore le retour des attaques barbares[171].

8. Ayant entendu cela, Léonas s'en revint sans avoir été inquiété, avec une lettre de Julien qui faisait valoir ces mêmes considérants[172], et seul Nébridius fut admis à la préfecture; car c'était une nomination dont le César avait, lui aussi, clairement dit dans un courrier précédent qu'elle lui agréerait. Quant au maître des offices, il y avait déjà longtemps que Julien avait lui-même promu à ce rang Anatole, jusque-là chargé de répondre aux requêtes[173]. Et il avait procédé à certaines autres nominations qui lui paraissaient conformes à ses intérêts et à sa sécurité.

9. Et comme, à voir les choses tourner de cette manière, on redoutait Lupicin, malgré son absence et la poursuite de sa mission en Bretagne à ce moment-là — c'était un homme d'un caractère orgueilleux et bouillonnant, et l'on soupçonnait que, s'il apprenait ces nouvelles outre-mer, il fomenterait des menées subversives —, on envoie à Boulogne un notaire chargé de veiller soigneusement à ce que personne ne soit autorisé à franchir le détroit de la mer océane. À la suite de cette interdiction,

6. Ingressus itaque Parisios, Leonas susceptus ut honoratus et prudens, postridie principi progresso in campum, cum multitudine armata pariter et plebeia quam de industria conuocarat, et tribunal*i* ut emineret altius superstanti scripta iubetur offerre. Replicatoque uolumine edicti quod missum est, et legi ab exordio coepto, cum uentum fuisset ad locum id continentem, quod gesta omnia Constantius inprobans, Caesaris potestatem sufficere Iuliano censebat, exclamabatur undique uo*c*um terribilium sonu: **7.** «Auguste Iuliane», ut prouincialis et miles, et rei publicae decreuit auctoritas recreatae quidem, sed adhuc metuent*i*s rediuiuos barbar*or*um excursus.

8. Quibus auditis, Leonas cum Iuliani litteris haec eadem inuocantibus reuertit incolumis, solusque admissus est ad praefecturam Nebridius; id enim Caesar quoque scribens ex sent*ent*ia sua fore aperte praedixit. Magistrum enim officiorum iam pridem ipse Anatolium ordinauit, libellis antea respondentem, et quosdam alios ut sibi utile *uid*ebatur et tutum.

9. Et quoniam, cum haec ita proceder*e*nt, timebatur Lupicinus, licet absens agensque etiam tum apud Brittanos, homo super*bae* ment*i*s et turgidae, eratque suspicio quod, si haec trans mare didicisset, nouarum rerum materias excitaret, notarius Bononiam mittitur, obseruatur*us*

6 et tribunali *Cl. Sey.*: et tribunal *V* e tribunali *N*, *Rol.* ‖ exclamabatur *V*: -bat *Bon. Gel.* ‖ uocum *E*, *Bon. Gel.*: uotum *V* ‖ sonu N^2, *Val.*: sonum *V* sonus *Bon. Gel.*

7 et rei *V*, *Gro.*: ita rei *fortasse leg.* ‖ decreuit *V*: te creauit *Mom.* ‖ metuentis W^2, *Gel.*: -tes *V* ‖ barbarorum *E*, *Bon. Gel.*: -barum *V*, *ante* rediuiuos *tr. Hei.* ‖ *post uerbum* excursus *finem orationis rectae cum* Auguste *inceptae posuit Lin.*

8 inuocantibus *V*: indican- *Gel. edd. recc.* ‖ sententia *E*, *Bon. Gel.*: sentia *V* ‖ uidebatur *E*, *Bon. Gel.*: iube- *V*.

9 procederent *Bon. Gel.*: -runt *V* ‖ superbae mentis *Bon. Gel.*: supera mentes *V* ‖ obseruaturus *E*, *Gel.*: -tur *V*.

Lupicin, à son retour, se trouva tout à fait empêché de susciter des troubles avant de savoir quoi que ce fût de ces événements[174].

X. *Julien Auguste, ayant attaqué à l'improviste au-delà du Rhin les Francs dits Attuaires, après avoir fait prisonnier ou tué un grand nombre d'entre eux, accorda la paix aux autres qui la lui demandaient.*

10. 1. Julien cependant, désormais rasséréné par l'élévation de sa fortune et la confiance de ses légionnaires, pour ne pas laisser refroidir son ardeur ni prêter à des accusations de laisser-aller et d'apathie[175], après avoir envoyé des légats à Constance, partit en direction des frontières de la Germanie seconde; et bien muni de tout l'appareil guerrier que requéraient des opérations imminentes, il s'approchait de la place de La Trentième. **2.** Ensuite, ayant passé le Rhin, il envahit brusquement le pays des Francs dits Attuaires, un peuple agité qui continuait alors à razzier en toute liberté les régions périphériques des Gaules[176]. Il les attaqua brusquement alors qu'ils ne redoutaient aucun acte d'hostilité: ils se croyaient — par trop — en sûreté, parce qu'ils n'avaient pas souvenir qu'un prince eût jamais pénétré dans leurs cantons, en raison de la difficulté des voies rocailleuses qui en interdisait l'accès. Il les vainquit au prix d'une opération légère; il fit un très grand nombre de prisonniers et de tués, les survivants le supplièrent, et il leur accorda la paix en leur dictant ses conditions, considérant que ce procédé servait les intérêts des propriétaires fonciers dans les zones limitrophes[177]. **3.** Revenu de là aussi vite par voie fluviale, tout en inspectant minutieusement les défenses frontalières et en les remettant en état, il

sollicite, ne quisquam fretum oceani transire permitteretur. Quo uetito reuersus Lupicinus antequam horum quicquam sciret, nullas ciere potuit turbas.

X. *Iulianus Augustus, Francos cognomine Attuarios trans Rhenum inopinantes aggressus, post plurimos partim captos, partim occisos, ceteris pacem petentibus dedit.*

10. 1. Iulianus tamen, iam celsiore fortuna militisque fiducia laetior, ne intep*e*sceret neue ut remissus argueretur et deses, legat*is* ad Constantium missis in limitem Germaniae secundae egressus est, omnique appar*atu* qu*e*m flagita*u*it instans negotium comm*u*nitus, Tricensimae oppido propinquabat. **2.** Rheno exinde transmisso, regionem subito peruasit Francorum, quos Attuarios uocant, inquietorum hominum licentius etiam tum percursantium extima Galliarum. Quos adortus subito nihil metuentes hostile, nimiumque securos quod, scruposa uiarum difficultate arcente, nullum ad suos pagos introisse meminerant principem, superauit negotio leui: captisque plurimis et occisis, orantibus aliis qui superfuere, pacem ex arbitrio dedit, hoc prodesse possessoribus finitimis arbitratus. **3.** Vnde reuersus pari celeritate per flumen, praesidiaque limit*is* explorans diligenter et

X, 1 intepesceret *Rol. Sey.*: -re *Btl.* intepisceret *V, Cl.* ‖ legatis *E, Bon. Gel.*: -tus *V* ‖ apparatu *E, Bon. Acc.*: apparet *V, Gel.* ‖ quem *E, Bon. Gel.*: quam *V* ‖ flagitauit *edd. recc.*: -bat *Bon. Gel.* -bit *V* ‖ communitus *N, Lin.*: common- *V* ‖ tricensimae *Val.*: obtricaensimae *V* obtricensi mosae *Gel.*

2 attuarios *cum Velleio 2, 105 scripsi:* atthu- *V, edd. recc.* ‖ ad suos V^1, *Sey. Blo.*: adhuc suos *Nov. Cl. Rol.*

3 limitis *Gel.*: -tes V^2 -tem V^1.

parvint à Kaiseraugst, et après avoir récupéré le territoire dont les barbares s'étaient naguère emparés et qu'ils détenaient comme leur propriété, il le fortifia aussi très soigneusement, puis repartit par Besançon à Vienne, avec l'intention d'y hiverner[178].

XI. *Constance Auguste assiège Bézabde avec toutes ses troupes, puis se retire sans résultat; et de l'arc-en-ciel.*

11. 1. Telle était la suite des événements dans les Gaules. Tandis qu'ils se déroulaient ainsi avec bonheur et précaution, Constance fit venir Arsace, roi d'Arménie, le reçut avec une largesse extrême, et entreprit de l'admonester et de l'exhorter à demeurer pour nous un ami fidèle[179]. **2.** Car il entendait souvent dire que ce prince avait été mis à l'épreuve par les mensonges, les menaces et les fourberies du Roi de Perse, qui voulait l'amener à abandonner l'alliance romaine et à se lier à sa politique. **3.** Le roi d'Arménie lui jura à plusieurs reprises qu'il préférerait perdre la vie plutôt que de changer d'avis; il revint dans son royaume comblé de présents, aussi bien que les compagnons de sa suite; après quoi, il n'osa violer aucune de ses promesses, se trouvant étroitement obligé par les multiples faveurs de Constance. Parmi elles, la plus insigne était qu'il l'avait uni en mariage à la fiancée de son frère Constant, Olympias, la fille d'Ablabius qui jadis avait été préfet du prétoire[180].

4. Ayant pris congé de ce roi, l'empereur quitte la Cappadoce; passant par Mélitène, place de la Petite Arménie, puis par Lacotène et Samosate, il franchit l'Euphrate et arrive à Édesse[181]. Après s'y être longtemps attardé dans l'attente des colonnes de légionnaires qui s'y

corrigens, ad usque Rauracos uenit, locisque recuperatis quae olim barbari intercepta retinebant ut propria, isdemque pleniore cura firmatis, per Besantionem V*ien*-*n*am hiematurus abscessit.

XI. *Constantius Augustus Bezabden omnibus copiis oppugnat ac re infecta discedit; et de arcu caelesti.*

11. 1. Hic per Gallias erat ordo gestorum. Quae dum ita prospere succedunt et caute, Constantius adcitum Arsacen Armeniae regem, summaque liberalitate susceptum, praemonebat et hortabatur ut nobis amicus esse perseueraret et fidus. **2.** Audiebat enim saepius eum temptatum a rege Persarum fallaciis et minis et dolis, ut, Romanorum societate posthabita, suis rationibus *st*ringeretur. **3.** Qui crebro adiurans animam prius posse amittere quam sententiam, muneratus cum comitibus quos duxerat, redit ad regnum, nihil ausus temerare postea promissorum, obligatus gratiarum multiplici nexu Constantio, inter quas illud potius excellebat, quod Olympiada, Ablabi filiam praefecti quondam praetorio, ei copulauerat coniugem sponsam fratris sui Constantis.

4. Quo dimisso, a Cappadocia ipse per M*e*litenam, minoris Armeniae oppidum, et Lacotena et Samosata, transito Eu*ph*rate Edessam uenit, ibique, dum agmina

uiennam W^2, *Bon. Gel.*: ueniam *V*.

XI, 1 adcitum *V*, *Cl.*: acci- *Rol.* asci- *Sey*.

2 stringeretur *W*, *Val.*: ring- *V* constring- *Bon.* iung- *E*, *Gel*.

3 adiurans (-iur- *super locum quinque litt. erasarum rescripto*) V^2: *de* V^1 *non liquet* adseuerans *fortasse leg.* ‖ redit *V*: rediit *Gel.* ‖ olympiada *edd.*: olim- *V*.

4 melitenam *Cl. Rol.*: militen- *V* melitin- *Bon. Gel.* melitenen *Sey.* ‖ euphrate *Rol. Sey.*: eufr- *V*, *Cl.*

concentraient de toutes les directions, et d'un ravitaillement fort abondant, il s'ébranle après l'équinoxe d'automne, et marche sur Amida[182].

5. À son arrivée devant les murailles encore couvertes de cendres, en les parcourant des yeux, il se lamentait et gémissait, mesurant bien l'ampleur du désastre subi par la misérable cité[183]. Ursulus, gardien du Trésor, qui se trouvait là à ce moment, s'écria sous le coup du ressentiment: «Voilà avec quelle ardeur les villes sont défendues par des légionnaires qui épuisent à présent les ressources de l'Empire pour disposer de soldes copieuses!». Cette parole si amère fut rappelée par la suite, à Chalcédoine, par la foule des militaires qui se liguèrent pour le perdre[184].

6. Ensuite, progressant en formations compactes[185], dès son arrivée près de Bézabde il fit monter les tentes et les entoura d'une circonvallation aux palissades élevées et aux fossés profonds. Puis, venant caracoler à bonne distance au long de l'enceinte de la place, il apprit par de multiples rapports que l'on avait restauré et consolidé les secteurs qu'auparavant, faute de soins, le temps avait endommagés[186]. **7.** Et pour ne rien omettre des préparatifs indispensables avant l'ardeur des combats, il envoya aux défenseurs de la muraille des parlementaires avisés, pour les astreindre à l'alternative qu'il proposait: ou bien se replier dans leur pays en lui livrant sans verser de sang ce qui ne leur appartenait pas, ou bien se soumettre à l'autorité de Rome pour être comblés de dignités et de récompenses. Mais comme ils lui résistaient avec leur

undique conuenientium militum et rei cibariae abundantes copias operitur, diu moratus, post aequinoctium egreditur autumnale, Amidam petens.

5. Cuius cum prope uenisset moenia, fauillis oppleta conlustrans flebat cum gemitu, reputans qualis miseranda ciuitas pertulerat clades. Ibi tunc forte Vrsulus praesens, qui aerarium tuebatur, dolore percitus exclamauit: «en quibus animis urbes a milite defenduntur, cui ut abundare stipendium possit, imperii opes iam fatiscunt!». Quod dictum ita amarum militaris multitudo postea apud Chalcedona recordata, ad eius exitium consurrexit.

6. Exinde, c*u*n*e*is con*f*ertis incedens, cum Bezabden aduentaret, fixis tentoriis, uallo fossarumque altitudine circumsaeptis, obequitans castrorum ambitu longius, docebatur *r*elatione multorum instaurata esse firmius loca quae antehac incuria corruperat u*e*tu*s*tas. **7.** Et ne quid omitteret, quod ante feruorem certaminum erat necessario praestruendum, uiris prudentibus missis, condicione posita dupla, cogebat moenium defensore*s* redire ad suos, alienis sine cruore concessi*s*, *a*ut in dicionem uenire Romanam, dignitatibus augend*o*s <et> praemiis. Atque

autumnale *E, Bon. Gel.*: -lem *V*.

5 qualis *V, Cl. Rol.*: -les *Sey.* quam *Pet.* ‖ miseranda *E, Gel.*: -das *V, Pet.* ‖ chalcedona *N, Gel. Cl. Rol.*: chalcid- *V* calched- *Sey.* -nam *Bon.*

6 cuneis *Acc. Gel. Cl. Rol.* $Sey.^1$: concis *V* contis $Sey.^2$ ‖ confertis *Lin. Rol.* $Sey.^1$: conser- *V, Cl.* $Sey.^2$ ‖ ambitu *V, Cl.*: -tum *Gel. Rol. Sey.* ‖ relatione T^2, *Acc. Gel.*: elationem *V* ‖ corruperat *E, Bon. Gel.*: corrupuerat *V* corripuerat *fortasse leg.* ‖ uetustas *scripsi*: uirtutas V^1 uetustatis *Acc. Gel. edd. recc.* uirtutis V^2 uirtute *Bon.*

7 condicione *edd.*: -ictione *V* -itione *E, Bon. Gel.* ‖ cogebat *V, Cl. Sey.*: rogabat *Btl.* urgebat *Mül. Rol.* iubebat *Nov.* adigebat *Kie.* ‖ defensores W^2, *Gel. edd. recc.*: -rem *V* ‖ concessis aut in dicionem *Gel.*: -it ut indictionem *V* c. a. in ditionem *E, Bon. Gel.* ‖ augendos et *Gel.*: -dis *V* -dis et *Pet.*

détermination naturelle, en soldats de noble naissance endurcis au danger comme à la peine[187], on se mit à préparer tout ce qu'il fallait pour le siège.

8. Aussi ce fut en rangs serrés, galvanisés par les trompettes, que les soldats attaquèrent la place de tous côtés avec mordant, leurs légions agglomérées en diverses tortues. Progressant lentement sans s'exposer, ils entreprirent de saper les murailles; mais comme on répandait des projectiles de toute sorte sur les attaquants au pied du rempart, l'assemblage de leurs boucliers se disloqua et le contact fut rompu, tandis que les clairons sonnaient la retraite. **9.** La trêve se prolongea ensuite un jour entier, mais à la troisième aube, le soldat se couvrit avec plus de précaution, et quand des clameurs eurent été poussées un peu partout, il tenta l'assaut sur tous les points. Et les défenseurs avaient beau tendre des écrans en peau de chèvre[188] pour ne pas être vus de l'ennemi, et rester cachés derrière, encore est-il que, toutes les fois que la nécessité les y contraignait, ils dégageaient vaillamment leurs bras et harcelaient les gens en dessous d'eux, à coups de pierres et d'armes de jet. **10.** Et chaque fois que les claies d'osier s'avançaient hardiment jusqu'à toucher les murs, il tombait d'en haut des jarres, des meules et des morceaux de colonnes: sous leur énorme poids, les assaillants étaient écrasés, leurs engins de protection violemment ébréchés et désarticulés, et ils n'en réchappaient qu'en courant les plus graves dangers.

11. Aussi, le dixième jour après le début des combats, comme le découragement des nôtres répandait partout l'abattement, on avait décidé de transporter la masse énorme d'un bélier que jadis les Perses, après avoir démoli les murs d'Antioche sous ses coups, avaient remporté, puis abandonné à Carrhes[189]. Son apparition soudaine et l'excellence de son montage stupéfièrent les

cum illi destinatione natiua reniterentur, ut clare nati periculisque <et> laboribus in*durati*, cuncta obsidioni congrua parabantur.

8. Densis itaque ordinibus, cum tubarum incitamentis, latera oppidi cuncta adortus alacris miles, legionibus in testudines uarias conglobatis, paulatim tuto progrediens subruere moenia conabatur, et qui*a* *t*elorum omne genus in subeuntes effundebatur, nexu clipeorum soluto discessum est, in receptum canentibus signis. **9.** Laxatis deinde ad diem unum indutiis, tertia luce <milite> curiosius tecto, elatis passim clamoribus, ascensus undique temptabatur. Et licet defensor*e*s, obtentis ciliciis ne conspicerentur ab hostibus, latebant intrinsecus, tamen quotiens flagitabat necessitas, lacertos fortiter exertantes, lapidibus subiectos incessebant et telis. **10.** Et *u*imineae crates cum procederent confidenter, essentque parietibus contiguae, dolia desuper cadebant, molae et columnarum fragmenta, quorum ponderibus nimiis obruebantur oppugnatores, hiatuque uiolento disiectis operimentis, cum periculis ultimis euadebant.

11. Decimo itaque postquam pugnari coeptum est die, cum spes nostrorum in*f*erior cuncta maerore conpleret, transferri placuerat molem arietis magnam, quam Persae quondam, Antiochia pulsibus eius excisa, relatam

et laboribus *Gel.*: lab. *V* in lab. *Cal.* || indurati *Val.*: in *V* usi *Cal.* || cuncta *V*, *Cl. Sey.*: *om. Rol. fortasse recte.*

8 alacris V^1 *E*, *Bon. Gel.*: -crius *Her. edd. recc.* -crus V^2 || et quia telorum *E*, *Gal.*: et qui caelorum V^2 qui caelorum V^1.

9 milite *add. Her.*: *om.* *V* || defensores W^2, *Bon. Gel.*: -res sub *edd. recc.* -ribus *V*.

10 uimineae *E*, *Bon. Gel.*: fem- *V* || molae *V*, *Blo. Sey.*: et molae *Her. Cl. Rol.* || hiatuque V^1 *E*, *Bon. Gel.*: hiatoque V^2 iact- *Cor.* ict- *Nov.*

11 inferior *Gel.*: inte- V^2 interiora *E*, *Val. de* V^1 *non liquet.*

assiégés, au point qu'ils se seraient presque laissés aller au seul remède de la reddition, s'ils ne s'étaient énergiquement ressaisis pour apprêter ce qui permettrait de faire front à cette machine menaçante. **12.** Ensuite, ni leur témérité ni leur résolution n'avaient faibli. Et de fait, pendant qu'on remontait ce bélier vétuste — il avait été démonté pour faciliter le transport —, les assiégeants avaient beau défendre leurs mantelets de toute leur habileté et de toutes leurs forces avec une opiniâtreté extrême[190], les scorpions et le tir nourri des balles de fronde n'en causaient pas moins des pertes très lourdes aux deux partis. Quant aux remblais des rampes d'accès, ils s'élevaient aussi à une cadence rapide, et le siège se développait de jour en jour avec davantage d'impétuosité, tandis que beaucoup de nos soldats tombaient pour la raison suivante: comme ils combattaient sous les yeux de l'empereur, l'espoir d'être récompensés leur faisait retirer leur casque et se découvrir, pour se faire aisément identifier, et l'adresse des archers ennemis les abattait[191]. **13.** Par suite, une intense vigilance de jour et de nuit avait mis davantage sur leurs gardes les adversaires encore debout[192]. Quant aux Perses, voyant déjà se dresser dans les airs la hauteur des remblais, et frappés d'épouvante par l'énorme machine qu'accompagnaient également de plus petites, ils tentaient tous, et de toutes leurs forces, de l'incendier: ils la bombardaient sans cesse de malléoles et de projectiles incendiaires; mais ils peinaient pour rien, car la plus grande partie des boisages était recouverte de cuir et de tissus mouillés, et le restant soigneusement enduit d'alun pour que le feu y tombât sans causer de dommage[193].

reliquerant apud Carras. Quae subito uisa, aptataque faberrime, clausorum hebetauerat mentes, ad usque deditionis remedia paene prolapsas, ni resumptis uiribus opponenda minaci machinae praeparassent. **12.** Nec temeritas post haec cessauerat nec consilium. Namque du*m* instrueretur aries uetustus, et dissolutus ut facile ueheretur, omni arte omnique uirium nisu et oppugnat*o*rum u*i*ne*ae* firmitudine summa defensaba*n*tur, tormenta nihilo minus et lapidum crebritas atque fundarum ex utraque parte plurimos consumebant. Et aggerum moles incrementis celeribus consurgebant, acriorque in dies ad*o*l*e*sce*b*at obsidio, multis nostrorum idcirco cadentibus, quod decernentes sub imperatoris conspectu, <spe> praemiorum, ut poss*e*nt facile qui essent agnosci, nudantes galeis capita, sagittariorum hostilium peritia fundebantur. **13.** Proin dies et noctes intent*ae* uigiliis cautiores stantes utrubique faciebant. Et Persae aggerum altitudine iam in sublime porrecta, machinaeque ingent*i*s horrore perculsi quam minores quoque sequebantur, omnes exurere ui maxima nitebantur, et, adsidue malleolos atque incendiaria tela torquentes, laborabant in ca*s*sum, *ea* re quod umectis *s*cortis et centonibus erant opertae materiae plures, aliae unctae alumine diligenter ut ignis in eas la*be*retur innoxius.

12 carras *V, Cl. Rol.*: carrhas *Sey.* || dum *E*[2], *Bon. Gel.*: diu *V* || arte *Gel.*: argente *V* || oppugnatorum *Val.*: -turum *V* propugn- *Gel.* || uineae *Her.*: ueniet *V* ueniret *E* ui et *Gel.* || defensabantur *V, Acc. Gel. qui punctum post* tormenta *posuit*: -batur *E, Val. edd. recc.* || adolescebat *Sey.*: adule- *E, Bon. Gel. Rol.* adulisc- *Cl.* adulisceliat *V* || spe praemiorum *Gel.*: pr. *V* || possent *scripsi*: possint *V, Gro.*

13 intentae *Gro.*: -te *V, Cl. Mom.* -ti *Gel.* || uigiliis *V*: -lias *Mom.* || cautiores *V, Rol. Sey.*: pauciores *Her. Cl.* || ingentis *E, Gel.*: -tes *Bon.* iungentes *V* || ui *E, Gel.*: cui *V* quis *Bon.* || in cassum ea re *Gel.*: in causum aerae *V* in c. hac re *Her.* || scortis *Acc. Gel. Sey.*[2]: coriis *W*[2], *Pet. Cl. Rol. Sey.*[1] cortis *VE* || laberetur *Gel.*: lauar- *V.*

14. À vrai dire, les Romains avaient beau éprouver des difficultés à assurer la défense de leurs machines tandis qu'ils les rapprochaient avec un grand courage, pourtant même les périls immédiats ne réfrénaient pas leur acharnement passionné à s'emparer de la place.

15. En face d'eux, les défenseurs, à l'arrivée de l'immense bélier déjà prêt à disloquer la tour située devant lui, eurent l'adresse subtile d'attraper la saillie frontale en fer qui présente la silhouette d'un vrai bélier, et de l'immobiliser de part et d'autre au moyen de très longs cordages[194], pour l'empêcher de reculer et de reprendre force, et le mettre ainsi dans l'impossibilité de frapper les murs avec précision sous ses charges répétées, — et cela tout en répandant aussi de la poix bouillante. Au terme d'une longue avance, les machines se trouvaient stoppées, et essuyaient un tir ininterrompu de pierres et de projectiles lancés du haut des murs.

16. Mais dès que les remblais se trouvèrent surélevés à leur comble, les défenseurs, qui déjà s'attendaient à leur perte prochaine s'ils ne redoublaient de vigilance, se précipitèrent dans un coup d'audace risqué: ils se répandirent brusquement en dévalant hors des portes, attaquèrent nos soldats de première ligne, et se mirent à jeter de toutes leurs forces contre les béliers brandons et récipients de fer[195] bourrés de matières enflammées. **17.** Toutefois, après un combat courageux mais incertain, la plupart sont repoussés à l'intérieur des murs sans aucun résultat; et peu après, depuis les remblais dressés par les Romains, ces mêmes Perses, qui se tenaient debout sur les remparts, étaient harcelés de flèches, de balles de fronde et de projectiles incendiaires: ceux-ci transperçaient dans leur vol les couvertures de protection des tours[196], mais comme il s'y trouvait des hommes postés pour les éteindre, leur chute était généralement inefficace.

14. Verum has *ad*mouente*s* fortitudine magna Romani licet difficile defensabant, tamen cupiditate*m* potiundi oppidi ne prompta quidem pericula cont*i*ne*b*ant.

15. Et contra propugnatores, cum iam discussurus turrim oppositam aries maximus aduentaret, prominentem eius ferream frontem, qu*a*e re uera formam effingit arietis, arte subtili inlaqueatam altrinsecus laciniis retinuere longissimis, ne retrogradiens resumeret uires neue ferire muros adsultibus densis contemplabiliter poss*e*t, fundentes *quo*que feruentissimam picem. Et diu promotae machinae stabant, muralia saxa perferentes et tela.

16. Iamque aggeribus cumulatius excitatis, defensores, ni uigilassent exitium adfore iam sperantes, in audaciam ruere praecipitem, et repentino decursu portis effusi primosque adorti nostrorum, faces sitellasque ferreas onustas ignibus in arietes magnis uiribus iaciebant. **17.** Verum post ambiguam proeli*i* u*i*rtutem, plurimi n*ullo* inpetrato intra moenia repelluntur: moxque ex aggeribus quos erexera*n*t Romani, idem Persae propugnaculis insistentes sagittis incessebantur et fundis telisque igniferis, quae per tegumenta turrium uolitantia, paratis qui restinguer*e*nt, plerumque inrita labebantur.

14 admouentes fortitudine magna *Gel.*: et mouente -nem magnam *V* || cupiditatem *Her. Cl.*: -ate *V*, *Rol. Sey.* || continebant *Cl.*: contemneliant *V* contemnebant *E*, *Bon. Gel. Sey.* non contemnebant *Nov. Rol.* non temnebant *Cec.* contremebant *Lin.*

15 quae E^2, *Gel.*: quem *V* E^1, *Bon.* || posset N^2, *Lin.*: possit *V* || quoque *Gel.*: que *V* || muralia saxa *V*: molaria s. *Mom.* s. m. *tr. Bon. Gel.*

17 proelii uirtutem *E*, *Gel.*: proeliam (uir- V^2) uertutem *V* pr. uarietatem *Her.* || plurimi *E*, *Bon. Gel.*: -mis *V*, *Her.* || nullo *Hau. Mül.*: nihil *V* nihilo *E* nihilo minus amissis nullo *Her.* || erexerant *E*, *Bon. Gel.* $Sey.^2$: -rat *V* -runt *Cl. Rol.* $Sey.^1$ || restinguerent *E*, *Gel.*: restringuerunt *V*.

18. Vu la diminution du nombre des combattants dans les deux partis, et le fait que les Perses étaient acculés à la dernière extrémité à moins d'imaginer une meilleure tactique, au prix d'un effort acharné ils tentèrent une attaque depuis la place. Cette sortie soudaine mit en jeu des effectifs considérables: alignés entre les soldats en armes, un plus grand nombre portaient des brandons[197], et se mirent à jeter sur les boisages des récipients en fer remplis de flammes, ainsi que des sarments et autres matériaux particulièrement inflammables. **19.** Des nuées épaisses de fumée noire empêchaient de rien voir, et la trompette excitait au combat; aussi les légions armées de pied en cap arrivèrent-elles au pas de charge. Et quand on en fut venu aux mains avec une ardeur guerrière qui s'accroissait peu à peu, soudain, sous les feux répandus à foison, toutes les machines prirent feu à l'exception de la plus grande; ayant mis en pièces les amarres lancées du haut de la muraille qui la ligotaient, des braves eurent grand-peine à la tirer de là à moitié brûlée, au prix d'efforts particulièrement acharnés.

20. Mais quand les ténèbres nocturnes eurent mis fin aux combats, ce ne fut pas pour longtemps que le légionnaire se vit accorder du repos[198]. Car n'ayant pris qu'un peu de sommeil et de nourriture pour se refaire, réveillé sur l'ordre de ses chefs, il écarta loin du mur les engins défensifs et se prépara ainsi à combattre plus commodément sur les terrasses surélevées qui, maintenant achevées, surplombaient de plus haut les murailles. Et pour chasser aisément ceux qui voudraient défendre l'enceinte, on mit des balistes en batterie, deux par deux, juste au sommet des remblais[199]: on croyait que la crainte qu'elles inspireraient empêcherait tout ennemi même de pouvoir les regarder en face. **21.** Ces précautions bien prises,

18. Cumque pauciores utrubique fierent bellatores, et Persae truderentur ad ultima, ni potior ratio succurrisset, inpensiore opera procursus temptabatur ex castris, et er*u*ption*e* subita multitudinis facta, inter armatos qui portabant ignis amplioribus ordinatis, iaciebantur corbes in materias ferreae, plenae flammarum, et sarmenta aliaque ad ignes concipiendos aptissima. **19.** Et quia conspectum abstulerant fumi nigerrimae nubes, cla*s*sic*o* excitante in pugnam, legiones procinctae celeri gradu uenerunt, et subcrescente paulatim ardore bellandi *cum* uentum fuisset in manus, repente machinae omnes effusis ignibus urebantur, praeter maiorem, quam, direptis restibus quibus e muro iactis inplicabatur, uirorum fortium acrior nisus aegre semustam extraxit.

20. At ubi nocturnae tenebrae finem proeliis adtulerunt, non in longum militi quies *data*. Cibo enim exiguo refectus et somno, rectorum monitu excitus, munitiones a muro longe demouit, dimicare succinctius parans per sublimes aggestus, qui iam consummati muris altius inminebant. V*t*que facile defens*u*ri moenia pellerentur, in ipsis aggerum summitatibus binae sunt locatae ballistae, quarum metu ne prospicere quidem posse hostium quisquam crederetur. **21.** His satis prouisis, prope ipsum

18 eruptione *Bon. Gel.*: ereptionis *V* ‖ amplioribus ordinatis *V*: -res prioribus ordinati *Gel.* a. ordinariis *Bon.*
19 classico E^2, *Gel.*: clausica *V* clausi ea *Bon.* ‖ cum uentum *E*, *Bon. Gel.*: conu- *V* ‖ in manus *V*, *Sey.*: ad manus *E*, *Bon. Gel. Cl. Rol.* ‖ direptis *V*, $Sey.^2$: diruptis *Btl. Gar. Cl. Rol.* $Sey.^1$ ‖ acrior *W*, *Bon. Gel.*: acritor *V* acriter *E* ‖ semustam *V*: semiu- *Acc. Gel.*
20 militi quies data V^2 E^2, *Acc.*: m. qui estate V^1 miles quieuit *Bon. Gel.* ‖ demouit *V*: dim- *E*, *Acc.* ‖ inminebant (imm- *Rol. Sey.*) utque *Gel. edd. recc.*: inminebantur quae *V* ‖ defensuri moenia *Acc.*: -sori m. *V* -sor m. *E* -sores moenibus *Gel.*

juste à l'approche du crépuscule nos soldats rangés en une triple ligne, agitant de manière fort menaçante les crinières de leurs casques[200], et beaucoup d'entre eux portant des échelles, tentèrent de donner l'assaut aux murailles.

Et déjà, au fracas retentissant des armes et des trompettes, les deux partis combattaient audacieusement au corps à corps, d'une seule et même ardeur; la troupe des Romains se déployait plus largement en voyant les Perses se cacher par terreur des machines disposées sur les terrasses: ils se mirent à frapper une tour à coups redoublés de bélier, et ils se rapprochaient[201] avec hoyaux, pics et leviers, et aussi des échelles, tandis que de part et d'autre ne cessaient de voler dru les projectiles. **22.** Cependant, les divers coups des balistes infligeaient aux Perses des pertes beaucoup plus fortes, — comme si les projectiles glissaient de haut en bas le long d'une corde, depuis les rampes artificielles[202]. Aussi, estimant à présent leur sort à sa dernière extrémité, ils se précipitaient vers une mort fatale; et s'étant réparti leurs missions de combat en une conjoncture aussi inéluctable, ayant laissé des hommes à la garde des remparts, ils déverrouillèrent en cachette une poterne[203]: une forte troupe en sortit brusquement, le glaive nu, suivie d'autres hommes qui, par derrière, portaient secrètement des brandons. **23.** Et pendant que les Romains tantôt serraient de près l'ennemi qui reculait, tantôt soutenaient l'assaut dont il reprenait l'initiative, les incendiaires, rampant à croupetons, glissèrent leurs braises entre les joints d'une terrasse construite avec des branches d'arbres de diverses espèces, des joncs et des brassées de roseaux; ces matériaux combustibles et secs ayant pris feu, ils flambaient déjà quand nos soldats descendirent de là à leurs risques et périls avec leurs machines intactes[204].

crepusculum triplex acies nostrorum instructa, conisque galearum minacius nutans, scalas uehentibus multis, impe*tu*m conabatur in m*ur*os. Iamque resultantibus armis et tubis, uno parique ardore hi*nc* indeque pugnabatur audaci conflictu, latiusque sese pandente Roma*na ma*nu, cum Persas occultari uideret, pauore inpositorum aggeribus tormentorum, pulsaba*nt* *t*ur*r*im ari*ete*, et *c*um ligonibus et dolabris et uectibus scalaeque propinquabant, utrimque conuolante missilium crebritate. **22.** Adflictabant tamen multo uehementius Persas ictus uarii ballistarum, tamquam per transennam <a> cliuis structilibus decurrentes. Vnde fortunas suas sitas in extremo iam cogitantes, destinatam ruebant in mortem, et partiti munera dimicandi inter necessitatis articulos, relictis qui moenia tuerentur, reserat*a* latenter postica, strictis gladiis ualida manus erupit, pone sequentibus aliis qui flammas occulte portabant. **23.** Dumque Romani nunc instant cedentibus, nunc ultro incessentes excipiunt, qui uehebant foculos, repentes incurui, prunas unius aggesti inseruere iunct*u*ris, ramis arborum diuersarum et iunco et manipulis constructi *c*annarum: qui, conceptis incendiorum aridis nutrimentis, iam cremabantur, militibus cum intactis tormentis exinde periculose degressis.

21 impetum *Gel.*: imperim V^1 interim V^2 imperium *Bon.* ‖ conabatur *Gel. Cl. Rol.*: -bantur *V*, *Sey.* ‖ in muros *Gel.*: in misos *V* inixos *E* ‖ hinc *Bon. Gel.*: hic *V* ‖ pandente *V*, *edd. recc.*: -tes *Val.* ‖ romana manu *scripsi*: romana V^2 romanu (*ex* roma) V^1 romani W^2, *Bon. Gel.* manu romana *tr. edd. recc.* ‖ uideret *V*, *Cl. Sey.*: -rent *H*, *Bon. Gel. Rol.* ‖ pulsabant turrim ariete et cum *Gel.*: pul**sebatur (-sabatur V^2) imari etum *V* p. t. ariete et tum cum *fortasse leg.* ‖ scalaeque (-le-) *V*: scalisque *Gel.* scalae quoque *Her. edd. recc.*

22 transennam a *Bon. Gel.*: transent nam V^1 transient nam a V^2 ‖ suas sitas in *E*, *Gel.*: suas sitasi in V^1 sua sitas in V^2 suas ita in *W*, *Bon.* ‖ reserata W^2, *Gel.*: -ate *V* -are *Bon.*

23 instant *Gel.*: -ntes *V* incessantes *E*, *Bon. Gel.* ‖ iuncturis W^2, *Gel.*: -toris *V* uictoris *Bon.* ‖ cannarum W^2, *Gel.*: ann- *V* cannarumque *Bon.* ‖ cremabantur *V*: -batur *Mom.*

24. Mais quand la tombée du soir mit fin aux engagements, et que les deux partis eurent rompu le contact pour reprendre brièvement des forces, l'empereur était partagé entre diverses résolutions qu'il ne cessait de retourner en tous sens[205]. Considérant les raisons impératives qui le pressaient de s'acharner plus longtemps à la perte de Phaenicha — cette place étant opposée aux attaques ennemies comme un verrou impossible à faire sauter —, mais considérant aussi que l'arrière-saison l'en détournait[206], il prit la décision d'y demeurer encore en se bornant à des escarmouches, pensant que les Perses lâcheraient pied, peut-être, faute de vivres; mais l'événement déjoua ses calculs. **25.** En effet, tandis que les combats se poursuivaient moins âprement, survint dans un ciel chargé d'humidité un déferlement de nuées accompagnées de ténèbres menaçantes, et le sol était si détrempé par les pluies ininterrompues qu'une boue gluante et molle jetait partout le désordre, en ces régions où le terrain est extrêmement gras[207]. À cela vinrent s'ajouter, avec un fracas incessant, des coups de tonnerre et des éclairs qui épouvantaient les hommes jusqu'à la panique[208].

26. De plus, on apercevait constamment des arcs-en-ciel. Un bref exposé rendra compte de l'origine habituelle de ce phénomène, et de sa forme[209]. L'haleine de la terre fortement échauffée et les souffles de l'eau se condensent en nuées, puis se dispersent en gouttelettes et, prenant l'éclat des rayons qui s'y fondent, se renversent en s'incurvant face au disque de feu lui-même[210], pour former l'irisation. Si l'arc s'infléchit si amplement,

24. Vt uero certaminibus finem uesper*a* dedit incedens, partesque discesserunt ad otium breue, imperator in uaria sese consilia d*i*ducens et uersans, cum excidio *Pha*enic*h*ae di*u*tius inminere necessariae ration*e*s urgerent, qu*o*d munimentum, uelut insolubile claustrum, hostium excursibus erat obiectum, et serum repellere*t* tempus, certaturus leuiter ibi statuit inmorari, alimentis destituendos forsitan cedere existimans Persas; quod secus a*t*que rebatur euenit. **25.** Cum enim remissius pugnaretur, umente caelo undantes nubes cum tenebris aduenere minacibus, adsiduisque imbribus ita inmaduerat solum, ut l*u*ti glutinosa mollities, per eas regiones pi*n*guissimi caespitis, omnia perturbaret. Et super his iugi fragore tonitrua fulgoraque mentes hominum pauidas perterrebant.

26. Accedeba*n*t arcus caelestis conspectus adsidui. Quae species unde ita *f*igurari e*s*t solita, exposit*io* *b*re*u*is ostendet. Halitus terrae calidioris et umoris spiramina conglobata in nubes, exindeque disiecta in asperginis paruas, ac radiorum fusione splendida facta, supinantur uolubiliter contra ipsum igneum orbem, irimque conf*o*rma*n*t, ideo

24 uespera *E*, *Gel.*: -ere *V* -er *Bon.* ‖ incedens *E*, *Lin.*: incend- *V* decedentes *Bon.* ‖ diducens *Gel.*: ded- *V* ‖ phaenichae diutius *Gel. Rol. Sey.*: fae- d. *Cl.* fenidi aeditius *V* ‖ rationes urgerent *Gel.*: rationis sur- *V* r. suggererent *E*, *Bon.* ‖ quod W^2, *Bon. Gel.*: quid *V* ‖ repelleret *Gel.*: -re *V* ‖ cedere *Acc. Gel.*: caed- *V*, *Bon.* ‖ atque *E*, *Bon. Gel.*: aque *V*.
25 inmaduerat *Cl.*: imm- *E*, *Bon. Gel. Rol. Sey.* inmand- *V* ‖ luti N^2, *Bon. Gel.*: loti *V* loci *E* ‖ pinguissimi *E*, *Bon. Gel.*: pig- *V* ‖ fulgoraque *V*, *Cl. Sey.*: -guraque *Rol.* ‖ perterrebant W^2, *Gel.*: -rebantque *V* -rebant adque *E* -rebant quae *Her.*
26 accedebant *Gel.*: -bat *V*, *Bon.* accendebant *Her.* ‖ adsidui quae *Cl.*: ass- quae *Rol. Sey.* adsiduisque V^2 adsiduis usque *fort.* V^1 ‖ ita figurari est *Pet.*: itaque igurari et *V* ita figurari sit *E*, *Val.* ita figurari *Gel.* ‖ expositio breuis *Val.*: exposita dure bis *V* expositio de rebus *Gel.* ‖ calidioris *V*: -res *Gel. edd. recc.* ‖ asperginis *V*, *Bon. Acc.*: -nes *E*, *Gel. edd. recc.* ‖ splendida facta *Bon. Gel.*: -dae f. *V* splendefacta *Val. Btl.* ‖ conformant *Gel.*: -mat *E* confirmati *V* confirmant *Bon. Acc.*

c'est qu'il se déploie en notre monde — celui que les raisonnements des physiciens situent au-dessus de l'hémisphère[211].

27. Son apparence, du moins telle que l'œil des mortels la contemple, est à première vue d'un rouge orangé, sa seconde couleur vire au blond et au fauve, la troisième est cramoisie, la quatrième purpurine, la dernière composée de bleu ciel et de vert[212]. **28.** Le mélange bien tempéré qui fait sa beauté provient, au jugement des esprits terrestres, de ce que la première bande qu'on y aperçoit est la plus diluée, et de même couleur que l'air ambiant; la seconde est fauve, c'est-à-dire d'un ton un peu plus vif que le rouge orangé; la troisième cramoisie, parce qu'étant exposée directement à la clarté du soleil, en raison de l'alternance des souffles elle prélève de face ses brillantes lueurs dans toute leur pureté. Si la quatrième est purpurine, c'est qu'absorbant l'éclat des rayons à travers le miroitement des gouttelettes serrées qui lui donnent naissance, elle présente un aspect plus proche de celui de la flamme; et plus cette couleur se diffuse, plus elle vire au bleu et au vert[213].

29. D'autres pensent que la forme de l'arc-en-ciel apparaît en ce bas monde quand les rayons solaires, en se répandant dans un nuage épais emporté à une grande hauteur, lui infusent une lumière limpide: ne trouvant pas d'issue, celle-ci se concentre sur elle-même, et un frottement intense la fait briller; elle emprunte au soleil qui la domine les couleurs les plus claires, tandis que celles qui avoisinent le vert proviennent d'une ressemblance avec le nuage qui les surplombe — comme il se produit habituellement dans la mer, où les ondes qui se brisent sur les rivages sont d'une blancheur éblouissante, alors que les eaux profondes sont d'un azur sans mélange[214].

spatio*so* curuamine sinuosam, quod in nostro panditur mundo, quem sphaerae dimidiae parti rationes *phy*sicae superponunt. **27.** Cuius species, quantum mortalis oculus contuetur, prima lutea uisitur, secunda flau*e*scens uel fulua, pu*ni*cea tertia, quarta purpurea, postrema caerulo concreta et uiridi. **28.** Hac autem mixta pulchritudine temperatur ide*o*, *u*t terrenae existimant mentes, quod prima eius pars dilutior cernitur, aeri concolor circumfuso, *se*quen*s* ful*u*a, id est paulo excitatior quam lutea, punicea tertia, quod solis obnoxia claritudini, pro re*ciproc*atione spiritus fulgores eius purissime e regione deflorat, quarta ideo purpurat, quod, intermicante asperginum densitate per quas oritur, radiorum splendor*e*m con*c*ipiens, ostendit aspectum flammeo propiorem, qui color *qu*anto magis diffunditur, concedit in c*a*erulum et uirentem.

29. Arbitrantur alii tunc iridis formam rebus apparere mundanis, cum altius dilatae nubi crassae radii solis infusi, lucem iniecerint liquidam; quae non reperiens exitum, in se conglo*b*ata nim*io* splendescit adtritu, et proximos quidem albo colores a sole sublimiore decerpit, subuirides uero a nubis similitudine superiectae, ut in mari solet usu uenire, ubi candidae sunt undae quae litoribus inliduntur, interiores sine ulla concretione caeruleae.

spatioso *E, Bon. Gel.*: -osa V^2 -oa V^1 || physicae *Rol. Sey.*: fys- *Cl.* fus- *V.*
27 flauescens *E, Bon. Gel. Rol. Sey.*: flauis- *V, Cl.* || punicea *E, Gel.*: pucea *V* picea *Bon.* || caerulo *V*: ceruleo *Bon. Acc. Gel.*
28 hac *V*: haec *fortasse leg. putauit Cl.* || ideo ut *Gel.*: id est *VE* id *Bon. Acc.* || sequens fulua id est *Gel.*: que nifula id estis *V* que ni fulua id est *E* || pro reciprocatione *edd. recc.*: recipr. *E, Val. coni. Cl.* pro reticatione *V* pro receptatione *Bon. Acc.* receptatione *Gel.* || purissime *Erf.*: -mem *V* -mum *E fortasse recte* -mi *Bon.* -mos *Gel.* || splendorem concipiens *Mad. Cl. Sey.*: -dor c. *Rol.* splendorum conspiciens *V* s. conspiciens *E, Bon. Acc.* || propiorem *E, Bon. Gel. Cl. Rol. Sey.*^{1}: propriorem *V, Sey.*^{2} || quanto *E, Bon. Gel.*: tanto *V* || caerulum *scripsi*: cerulum *V* caeruleum *E, Acc.*
29 altius dilatae *V*: a. del- *E, edd. recc.* || infusi *Bon. Gel.*: infulsi *V* || conglobata nimio *Gel.*: conglodat animo *V.*

30. Et puisque l'arc-en-ciel est, comme nous l'avons dit, le signe d'un changement de vent, et qu'à partir d'une atmosphère pure il suscite des cumulus, ou au contraire transforme un temps bouché en un ciel serein et riant, c'est pour cette raison que nous lisons souvent chez les poètes qu'Iris est envoyée du haut du ciel au moment précis où un changement de la situation présente est inéluctable[215]. Il existe encore bien d'autres explications de divers types, mais il serait superflu de les énumérer, à présent que notre récit se hâte d'en revenir au point d'où il s'est écarté.

31. Ces phénomènes et d'autres analogues ballottaient l'empereur entre l'espoir et la crainte[216], alors que le mauvais temps s'aggravait considérablement, et qu'on s'attendait à des embuscades dans ce territoire dépourvu de routes; en pareille conjoncture, il redoutait même une mutinerie de la troupe poussée à bout. De plus, son âme anxieuse se consumait à la pensée de devoir s'en retourner sans avoir réalisé ses plans, comme s'il n'avait fait qu'entrouvrir la porte d'une riche maison. **32.** Pour toutes ces raisons, abandonnant sa vaine entreprise, il revient en Syrie prendre ses quartiers d'hiver à Antioche, ayant subi de graves et douloureuses atteintes dont il aurait à se désoler longtemps[217]. Car cela s'était produit comme si une constellation fatale gouvernait les divers événements de telle sorte qu'une Fortune vraiment désastreuse s'attachât toujours aux pas de Constance, lorsqu'il combattait en personne contre les Perses[218]; aussi souhaitait-il remporter au moins la victoire par l'intermédiaire de ses généraux, ce qui, selon nos souvenirs, arriva un certain nombre de fois.

30. Et quoniam indicium est permutationis aur*ae*, ut diximus, a sudo aere nubium concitans globos, aut contra ex concreto mutans in serenam laetitiam caelum, ideo apud poetas legimus saepe Irim de caelo <tunc> mitti, cum praesentium rerum uerti necesse sit status. Suppetunt aliae multae opiniones et uariae, quas dinumerare nunc est superuacuum, narratione redire unde digressa est festinante.

31. His ac talibus imperator inter spem metumque iactabatur, ingrauiscente hiemis magnitudine, sper*a*tisque per auios tractus insidiis, inter quae etiam *tumul*tum exasperati militis uer*e*batur. Super his urebat eius anxiam mentem quod, uelut patefacta ianua diuitis domus, inritus propositi reuertetur. **32.** Quas ob res omisso uano incepto, hiematurus Antiochiae redit in Syriam, aerumnosa perpessus *u*ul*n*er*a* e*t* atroc*i*a diuque deflenda. Euenerat enim hoc quasi fatali constellatione ita regente diuersos euentus ut ipsum Constantium dimicantem cum Persis Fortuna semper sequeretur adflictior, unde uincere saltim per duces optabat, quod aliquotiens meminimus contigisse.

30 aurae *uulgo*: aure *V* aura *fortasse leg.* ‖ mutans *V*: immu- *Bon. Gel.* ‖ tunc mitti *Her.*: hinc m. V^2 m. V^1 huc m. *Acc.*

31 speratisque *Hau.*: superetisque *V* superatisque *Acc.* suspectisque *Gel. edd. recc.* ‖ auios tractus *Gel.*: auictio stractus *V* ‖ etiam tumultum *Gel.*: etiam (*lac. 18 litt.*) tum *V* ‖ uerebatur W^2, *Bon. Gel.*: uerb- *V* ‖ reuertetur *V*: -teretur W^2, *Lin.*

32 aerumnosa *Hadr. Val. Hau.*: -sam *V* ‖ uulnera et atrocia *Hau. Cor. Cl. Sey.*: etulerint sed atrotia *V* intulerant sed atrociora *Rol.* ut retulimus et atrocia *Hadr.*

LIVRE XXI

Un affrontement interrompu (360-361)

(**360**) Hivernant à Vienne, Julien y affermit son pouvoir d'Auguste et s'y prépare à la guerre civile, tout en notant des signes qui semblent présager un décès prochain de Constance (I, 1-6).

Digression sur la divination: théorie philosophiquc et religieuse de la divination, et diverses formes de sa pratique, dont l'usage par Julien est ainsi justifié (I, 6-14). Julien accomplit en secret des rites païens, tout en assistant aux fêtes chrétiennes de l'Épiphanie (**6 janvier 361**) (II).

Dispositions prises par Julien en Gaule. — Les Alamans attaquent les confins des Rhéties, défont et tuent le comte Libinon envoyé pour leur barrer la route, et Julien saisit une correspondance de leur roi Vadomaire avec Constance (III). Il fait arrêter ce roi en terre romaine, et l'exile en Espagne sous bonne garde (IV).

Raid éclair de Julien en territoire alaman. Harangue à ses troupes: il leur annonce son projet de campagnc vers les Pannonies, et laisse partir libre le préfet Nébridius qui refusait de désobéir à Constance (V).

Chronique de la cour d'Orient. — Constance croit posséder un don dc prophétie. Il épouse en secondes noces Faustine, promeut de hauts fonctionnaires des Gaules réfugiés auprès de lui. Il renforce ses cffcctifs ct poursuit une diplomatie active en Arménic (VI). S'étant assuré la fidélité de l'Afrique, il franchit l'Euphrate et concentre ses troupes à Édesse (VII).

(**Été 361**) Offensive de Julien, dc la Gaule aux Balkans. — Ayant promu de nouveaux dignitaires dévoués à sa causc, Julien lance trois colonnes en direction de l'Illyricum, et fait enlever de nuit, près du Danube, un maître de la cavalerie de Constance (VIII-IX). Sirmium l'accueille avec enthousiasme, et son avant-garde occupe le pas de Sucques (X). — Il fait assiéger Aquilée, où dcs légions fidèles à Constance se sont enfermées: la ville ne capitulera qu'après le décès de Constance (XI-XII, 20).

Offensive avortée de Constance en Orient, et sa mort en Cilicic. — Tandis que Julien à Naïssus s'attarde à rendre la justice, à recevoir des sénateurs de Rome, à nommer des consuls (XII, 21-25), Constance cst déconcerté par l'absence d'offensive de Sapor sur le Tigrc; apprenant l'arrivée de Julien aux portes des Thraces, il harangue son armée et la ramène en direction de l'Asie mineure (XIII), mais, après des présagcs (*Digression sur les génies*, XIV), il décède subitemcnt à Mopsucrène le 6 décembre 361, sur les premières pentes du Taurus (XV).

Portrait bilan de Constance. Ses rcstes sont transférés à Constantinople (XVI).

LIVRE XXI

I. *Julien Auguste célèbre à Vienne ses cinq années de règne; comment il connut par avance la mort prochaine de Constance; et des diverses techniques pour connaître l'avenir.*

1. 1. Tandis que Constance était bloqué au-delà de l'Euphrate par les pénibles aléas de ce conflit, Julien, à Vienne, consacrait ses jours et ses nuits à tirer des plans pour l'avenir, en portant plus haut ses ambitions dans la mesure où le lui permettaient ses ressources limitées[219], et en se demandant toujours s'il devait amener Constance à un accord par tous les moyens, ou prendre l'initiative de l'attaquer pour le terroriser[220]. **2.** En y réfléchissant avec inquiétude, il redoutait à la fois l'affection sanglante de cet homme[221] et ses victoires répétées dans les troubles civils. Mais surtout, l'exemple de son frère Gallus tenait son esprit dans un suspens anxieux, car ce prince avait été trahi par son inaction, mais aussi par un mélange de fourberies et de parjures commis par certaines personnes.

LIBER XXI

I. *Iulianus Augustus Viennae quinquennalia celebrat; quomodo Constantium Augustum breui moriturum praenouerit; et de uariis artibus futura praenoscendi.*

1. 1. Intercluso hac bellorum difficili sorte Constantio trans flumen Eu*ph*raten, Iulianus, agens apud Viennam, formandis in futura consiliis dies inpendebat et noctes, quantum opes patiebantur a*n*gustae altius semet adtollens semper*que* ambigens utrum Constantium modis omnibus alliceret in concordiam, an terroris incutiendi gratia lacesseret prior. **2.** Quae sollicite reputans, utrumque formidabat, et amicum cruentum, et in aerumnis ciuilibus saepe uictorem, maximeque Galli fratris exemplum mentem eius anxiam suspendebat, quem inertia mixtaeque periuriis fraudes prodidere quorundam.

I, 1 euphraten *Sey.*: eufraten *V*, *Cl.* euphratem *Rol.* || formandis *V*, *Sey.*[2]: fir- *Cl. Rol. Sey.*[1] || angustae *Gro.*: aug- *V* || semperque *V*[2]: semper *V*[1].

3. Pourtant il reprenait parfois du mordant pour faire face à nombre d'urgences, ayant calculé que le plus sûr était de manifester son hostilité déclarée envers celui dont, par sa prescience, il conjecturait les réactions[222] d'après les événements passés; cela, dans la crainte de se laisser duper par des intrigues cachées sous les couleurs d'une amitié mensongère. **4.** Faisant donc peu de cas de ce que lui avait écrit Constance par l'intermédiaire de Léonas, et sans entériner aucune des promotions décidées par lui — à l'exception de celle de Nébridius[223] —, ce fut déjà en qualité d'Auguste qu'il célébra ses fêtes quinquennales[224]. Il portait même un diadème fastueux, rehaussé par l'éclat des pierreries, alors que, dans les débuts de sa prise de pouvoir, il ne ceignait qu'une couronne sans grande valeur, et ressemblait ainsi à un organisateur de compétitions affublé de la pourpre[225]. **5.** Sur ces entrefaites, il avait, à la suite du décès de son épouse Hélène, envoyé sa dépouille à Rome, pour qu'elle fût ensevelie dans le domaine suburbain de la voie Nomentane où jadis sa sœur Constantina, la femme de Gallus, avait également reçu la sépulture[226].

6. D'autre part, ce qui aiguisait et attisait son désir de marcher contre Constance, à présent que les Gaules étaient pacifiées, était qu'il conjecturait l'imminence de son trépas par quantité de présages et de songes prophétiques — et il s'y entendait[227]. **7.** Et puisque des malveillants attribuent à ce prince cultivé, curieux de toutes les connaissances, un art pervers de connaître le futur à l'avance, il y a lieu de considérer brièvement d'où ce genre de connaissances, qui n'a rien de futile, a pu, lui aussi, venir s'ajouter à celles d'un homme aussi sage[228].

3. Erigebat tamen aliquotiens animum ad multa et urgentia, tutissimum ratus inimicum se ex confesso monstrare ei cuius ex praeteritis motus coniectabat ut prudens, n*e* per amicitias fictas insidiis falleretur occultis. **4.** Parui igitur habitis quae per Leonam Constantius scripserat, nulloque arbitrio eius promotorum suscepto praeter N*e*bridium, quinquennalia Augustus iam edidit: et ambitioso diademate utebatur, lapidum fulgore distincto, cum inter exordia principatus adsumpt*i* uili corona circumdatus erat, xystarchae similis purpurato. **5.** Inter quae *H*elenae coniugis defunctae suprema miserat Roma*m*, in suburbano uiae Nomentanae condenda, ubi uxor quoque Galli quondam, soror eius, sepulta est Constantina.

6. Ac*ueb*at autem incendebatque cupiditatem, pacatis iam Galliis, incesse*ndi* ultro Constantium, coniciens eum, per uaticinandi praesagia multa quae callebat et somnia, e uita protinus excessurum.

7. Et quoniam erudito et studioso cognitionum omnium principi maliuoli praenoscendi futura prauas artes adsignant, aduertendum <est> breuiter unde sapienti uiro hoc quoque acc*e*dere pot*u*erit, doctrinae genus haud leue.

3 urgentia *V*: urgue- *edd. recc.* ‖ ne *Lin.*: ni *V*.
4 nebridium *Gro.*: nib- *V* ‖ adsumpti *uulgo*: adsumpta *V*, *Cl.* ass. *Rol. Sey.*
5 helenae *Gro.*: -ne *Bon. Gel.* aelaenae *V* ‖ romam *E*, *Gel.*: roma *V* romae *Bon.*
6 acuebat *Wag.*: accidat *V* accidebat *Bon. Gel.* accedebat *Eys.* excibat *Gro.* excitabat *fortasse leg.* ‖ cupiditatem V^1: eius cup. V^2 *edd. recc.* spes cup. *Mad.* ‖ galliis *V*: gallis *Bon. Gel.* ‖ incessendi *scripsi*: incessere V^1 incessere ultro V^2, *edd. recc.* ‖ coniciens *V*, *Sey.*[2]: animus con. *Mom. Cl. Rol. Sey.*[1].
7 aduertendum est V^2: adu. V^1 ‖ accedere *Btl.*: accidere *V* ‖ potuerit *Mad.*: poterit *V*, *edd.*

8. Le souffle de tous les éléments, en tant qu'il tient du mouvement prophétique des corps éternels une vigueur perpétuelle et universelle, partage avec nous ses fonctions divinatoires, grâce aux connaissances que nous cherchons à acquérir par diverses disciplines[229]; et des puissances hypostatiques, apaisées par divers rites, communiquent à la race des mortels des paroles annonciatrices, comme si elles émanaient de sources intarissables[230]. On dit que ces puissances sont soumises à la divinité de Thémis, ainsi surnommée parce qu'elle donne, pour l'avenir, la prescience des décisions fixées par la loi des destins (en grec, on parle de «dispositions»); et les théologiens d'autrefois l'ont placée sur la couche et le trône de Jupiter — la puissance vivifiante[231].

9. Augures et auspices ne se déduisent pas de l'arbitraire de volatiles ignorants de l'avenir — c'est là, en effet, ce que même un insensé ne saurait dire —, mais c'est la divinité qui oriente le vol des oiseaux, si bien que le son émis par un bec ou le passage d'une aile en plein vol présage l'avenir par le caractère tumultueux ou paisible de son rythme[232]. Car la bienveillance de la puissance divine — que les hommes le méritent ou qu'elle éprouve de l'affection à leur égard — se plaît à manifester, par ces arts aussi, les événements imminents[233].

10. Tout de même, ceux qui portent attention aux entrailles prophétiques des bêtes, entrailles sujettes à se métamorphoser en des formes innombrables, ceux-là connaissent ce qui arrive. C'est un enseignement dont le maître, selon une tradition légendaire, est un certain Tagès que l'on vit en pays étrusque surgir brusquement de terre[234].

11. Le cœur des hommes révèle également l'avenir, quand il s'embrase tandis qu'ils prononcent des paroles divines. Car le soleil, cet esprit du monde, à ce qu'en disent les philosophes de la nature, ne cesse de répandre nos esprits hors de lui-même, en tous sens, comme des

8. Elementorum omnium spiritus, utp*o*te perennium corporum praesentiendi motu semper et ubique uigens, ex his quae p*e*r disciplinas uarias affectamus, participat nobiscum munera diuinandi; et substantiales potestates, ritu diuerso placatae, uelut ex perpetuis fontium uenis uaticina mortalitat*i* subpeditant uerba. Quibus numen praeesse dicitur Themidis, quam, ex eo quod fixa fatali lege decreta praescire facit in posterum, quae τεθειμένα sermo Graecus appellat, ita cognominatam, in cubili solioque Iouis, uigoris uiuifici, theologi ueteres conlocarunt.

9. Auguria et auspicia non uolucrum arbitrio futura n*e*sc*i*entium conliguntur (nec enim hoc uel insipiens quisquam dicet), sed uolatus auium dirigit deus, ut rostrum sonans aut praeteruolans pinna, turbido meatu uel leni, futura praemonstret. Amat enim benignitas numinis, seu quod merentur homines seu quod tangitur eorum adfectione, his quoque artibus prodere quae inpendent.

10. Extis *i*tidem pecudum adtenti fatidicis, in spe*c*ies conuerti sueti*s* innumeras, accidentia sciunt. Cuius disciplinae Tages nomine quidam monstrator est, ut fabulantur, in Etruriae partibus emersisse subito uisus e terra.

11. Aperiunt *t*unc quoque uentura, cum aestuant hominum corda, sed loquuntur diuina. Sol enim, ut aiunt physici,

8 utpote *E*, *Bon. Gel.*: utpute *V* || praesentiendi *V*: -enti *Bon. Gel.* || motu *V*: dote *Btl.* || his *V*: signis *Mad.* || per V^2: prae V^1 || mortalitati *E*, *Gel.*: -tis V^2, *Bon.* -tes V^1 || fixa *E*, *Bon. Gel.*: fixae *V* || tetheimena *Cl. Rol.*: tethimena *V*, *Sey.*

9 auspicia... nescientium *Acc. Gel.*: ausp. ... nascentium *add.* V^2 *om.* V^1 || arbitrio V^1 T^2, *Acc. Gel.*: -trium V^2 || dicet *V*: diceret *Btl.*

10 itidem *E*, *Gar.*: tidem *V* item *Bon. Gel.* || fatidicis *V*: -ci *Cor.* || species conuerti suetis *Hei. Sey.*: speties conuertit sueti *V* species conuerti (assuetis *Rol.*) adsuetis *Cl. Rol.* spes conuerti suetis *Gel.*

11 tunc *Gro.*: hunc *V* nunc *Bon. Gel.* || aestuant *Gel.*: aestiuant *V*

étincelles, et chaque fois qu'il les enflamme d'une manière particulièrement vive, il leur communique la connaissance du futur. C'est pourquoi les sibylles disent souvent qu'elles brûlent, sous l'ardeur de flammes très violentes[235]. En plus de ces prophéties, les bruits de voix ont bien des significations, ainsi que les signes occasionnels, mais aussi les coups de tonnerre, les éclairs et les foudres, ainsi que les étoiles filantes[236].

12. Quant aux rêves, leur crédibilité serait sûre et indubitable si leurs interprètes ne se trompaient parfois dans leurs conjectures. Ces rêves, selon l'assertion d'Aristote, sont précis et déterminés quand la pupille de l'œil, chez un vivant profondément endormi, distingue avec une correction parfaite, sans être gauchie en aucun sens[237].

13. Et puisque parfois la légèreté du populaire murmure et maugrée, dans son ignorance, en se demandant pourquoi, s'il existait une connaissance par prescience, tel n'a pas su qu'il tomberait au cours d'une guerre, ni tel autre qu'il lui arriverait ceci ou cela, il suffira de dire qu'il est parfois arrivé à un grammairien de commettre des barbarismes en parlant, à un musicien de jouer faux, et à un médecin d'ignorer un remède; mais ce n'est pas une raison pour en conclure à l'inexistence de la grammaire, de la musique ou de la médecine. **14.** C'est pourquoi Cicéron a fort remarquablement dit sur ce point aussi bien que sur d'autres: «Les signes de l'avenir sont indiqués par les dieux. Si l'on s'y trompe, ce n'est point la nature divine qui est en défaut, mais la conjecture humaine»[238]. Aussi, pour éviter, comme l'on dit, que ma digression ne passe les bornes[239] et ne lasse mon futur lecteur, revenons à l'exposé de nos présages.

mens mundi nostras mentes ex sese uelut scintillas diffunditans, cum eas incenderit uehementius, futuri conscias reddit. Vnde Sibyllae crebro se dicunt ardere, torrente ui magna flammarum. Multa significant super his crepitus uocum et occurrentia signa, tonitrua quin etiam et fulgora et fulmina itidemque siderum sulci.

12. Somn*i*orum autem rata fides et indubitabilis foret, ni ratiocinantes coniectura fallerentur interdum. Quae, ut Aristoteles adfirmat, *t*um fixa sunt et stabilia, cum animantis altius quiescentis ocularis p*u*p*u*la, neutrubi inclinata, rectissime cernit.

13. Et quia uanities aliquotiens plebeia strepit, haec inperite mussando, si esset praesentiendi notitia quaedam, cur ille se casurum in bello, uel alius hoc se passurum ignorauit aut illud, sufficiet dici quod et grammaticus locutus interdum est barbare, et absurde cecinit musicus, et ignorauit remedium medicus; *sed* non ideo nec grammatica nec musica nec medicina subsistit. **14.** Vnde praeclare hoc quoque ut alia Tullius: «signa ostenduntur», ait, «a dis rerum futurarum. In his siqui errauerit, non deorum natura, sed hominum coniectura peccauit». Ne igitur extra calcem quod dicitur sermo decurrens lecturo fastidium ferat, ad explicanda prospecta reuertamur.

fulgora *V, Cl. Sey.*: -gura *Rol.*
12 somniorum *E, Bon. Gel.*: somno- *V* ‖ tum fixa *E, Gro.*: ium fixae *V* infixa *Bon. Gel.* ‖ pupula *Her. Sey.*^{1}: popiala *V* pupilla *W*^{2}, *Bon. Gel. Sey*^{2}.
13 sufficiet *V, Acc.*: -cit *Bon. Gel.* ‖ sed *edd.*: et *V* at *Acc.*
14 prospecta *V*: proposita *E, Kel.*

II. *Julien Auguste, à Vienne, feint d'être chrétien pour séduire la foule; et un jour de fête, il prie Dieu à l'église au milieu des chrétiens.*

2. 1. Un jour qu'à Paris, Julien, encore César, faisait l'exercice sur un champ de manœuvres, et secouait son bouclier en s'entraînant à divers mouvements, les barrettes assurant la fixation de la plaque circulaire sautèrent en l'air, et il ne lui était resté que la poignée, qu'il retint en la serrant de toute la force de sa main[240]. Tous les assistants en furent épouvantés comme par un présage sinistre. Mais lui dit: «Que personne n'ait peur! Car je tiens solidement ce que j'avais en main!»[241].

2. De même à Vienne, par la suite, à un moment où il dormait à jeun[242], il vit lui apparaître dans l'horreur de la mi-nuit une sorte de spectre[243] tout brillant, qui déclama des vers épiques en les lui répétant à plusieurs reprises, alors qu'il était presque éveillé, et il y puisa l'assurance qu'il ne lui restait plus aucune difficulté à surmonter:

«Lorsque Zeus marchera
vers la borne massive de l'illustre Verseau,
Que Cronos foulera le vingt-cinquième degré de la Vierge,
Constance l'empereur sur la terre d'Asie
Atteindra la borne odieuse et douloureuse de sa chère existence»[244]. **3.** Aussi se comportait-il de manière à ne rien changer, en attendant, à l'état de choses du moment, mais à régler tranquillement et paisiblement toutes les affaires courantes, et à consolider peu à peu sa position pour augmenter aussi ses forces en proportion de l'accroissement de sa dignité[245]. **4.** Et pour attirer à sa personne la sympathie générale sans que rien y fît obstacle, il feignait d'adhérer encore à la religion chrétienne dont il s'était depuis longtemps détaché sans rien dire, tout en s'adonnant, avec quelques complices de ses secrets, à l'haruspicine, à l'art augural et aux autres rites auxquels se sont toujours livrés les adorateurs des dieux. **5.** Et pour dissimuler, en attendant, de telles pratiques, le

II. *Iulianus Augustus Viennae christianum se simulat illiciendae multitudinis causa, et die festo in ecclesia inter christianos Deum precatur.*

2. 1. Cum apud Parisios adhuc Caesar Iulianus, quatiens scutum, uariis motibus exerceretur in campo, axiculis, qui*bus* orbis erat compaginatus, in uanum excussis, ampla remanserat sola, quam retinens ualida manu stringebat. **2.** Territisque ut omine diro praesentibus cunctis, «nemo», inquit, «uereatur: habeo firmiter quod tenebam». Item cum apud Viennam postea quiesceret sobrius, horrore medio noctis imago quaedam uisa splendidior hos ei uersus heroos modo non uigilanti aperte edixit, eadem saepius replicando, quibus fretus nihil asperum sibi superesse existimabat:

Ζεὺς ὅταν εἰς πλατὺ τέρμα *μόλῃ* κλυτοῦ ὑδροχόοιο,
Παρθενικῆς δὲ Κρόνος μοίρῃ βαίνῃ ἐπὶ *πέμπτῃ*
εἰκοστῇ, βασιλεὺς Κωστάντιος Ἀσίδος *αἴης*
τέρμα φίλου βιοτοῦ στυγερὸν καὶ ἐπώδυνον ἕξει.

3. Agebat itaque nihil interim de statu rerum praesentium mutans, sed animo tranquillo et quieto incidentia cuncta disponens, paulatimque sese conroborans, ut dignitatis augmento uirium quoque congruerent incrementa. **4.** Vtque omnes nullo inpediente ad sui fauorem inliceret, adhaerere cultui Christiano fingebat, a quo iam pride*m* occulte desciuerat, arcanorum participibus paucis haruspicinae auguriisque intentus, et ceteris quae deorum semper f*e*cere *c*ultores. **5.** Et ut haec interim celarentur,

II, 1. quibus *N, Nov.*: quid *V* queis *Acc.* quis *Bon. Gel.*
2 μόλῃ *Gro.*: UloAN *V* ‖ κλυτοῦ *Gro.*: KITOY *V* ‖ πέμπτῃ *Gro.*: ΠΕΑΛΠΤΝ *V* ‖ αἴης *Gro.*: EHC *V*.
4 pridem *Bon.*: pridie *V*, *Fle. Sey.* ‖ fecere cultores *E*, *Acc. Gel.*: ficeret ultores *V*.

jour de fête que les chrétiens appellent Épiphanie et qu'ils célèbrent au mois de janvier, il se rendit à leur église, puis se retira après avoir prié officiellement la divinité[246].

III. *Vadomaire, roi des Alamans, viole le traité, ravage la frontière par ses émissaires et tue le comte Libinon ainsi que quelques soldats.*

3. 1. Sur ces entrefaites, le printemps approchait déjà, quand, bouleversé par une nouvelle inattendue, il fut plongé dans l'abattement et le chagrin. Il apprit en effet que des Alamans, brusquement sortis du canton de Vadomaire, d'où l'on n'attendait plus aucun contretemps à la suite de la conclusion d'un traité, dévastaient les régions limitrophes des Rhéties[247], et que des troupes de pillards se répandaient en tous sens en se livrant à des raids, sans s'interdire aucun coup d'audace. **2.** Pour ne pas fermer les yeux sur ces attaques et redonner ainsi matière à de nouvelles guerres, il envoya certain comte Libinon, avec des Celtes et des Pétulants eux aussi en hivernage, pour redresser la situation de la manière dont la raison le commandait.

3. Parvenu rapidement auprès de la place de Sanctio[248], Libinon fut aperçu de loin par les barbares qui, se préparant déjà à la bataille, s'étaient embusqués dans des vallées. Ayant harangué ses soldats, violemment animés du désir de combattre en dépit de l'inégalité de leurs effectifs, il attaque témérairement les Germains et, dès le début de l'engagement, tombe en personne le premier de tous. Sa perte ayant accru l'assurance des barbares et enflammé les Romains du désir de venger leur chef, un combat acharné s'engage et, sous la pression de cette masse énorme, les nôtres furent disloqués et quelques-uns tués ou blessés.

feriarum die quem celebrantes mense Ianuario Christiani Epiphania dictitant, progressus in eorum ecclesiam, sollemniter numine orato discessit.

III. *Vadomarius, rex Alamannorum, rupto foedere per emissarios limites uastat et Libinonem comitem cum paucis interficit.*

3. 1. Dum haec ita aguntur, propinquante iam uere, nuntio percitus inopino, ad tristitiam uersus est et maerorem. Didicit enim Alamannos a pago Vadomarii exorsos, unde nihil post ictum foedus sperabatur incommodum, uastare confinis Raetiis tractus nihilque sinere intemptatum, manus praedatorias fusius di*s*currentes. **2.** Quod ne dissimulatum rediuiuas bellorum materias excitaret, Libinonem quendam comitem cum Celtis et Petulantibus misit, hiemantibus secum, negotium, ut poscebat ratio, correcturum. **3.** Qui cum mature prope oppidum Sanctionem uenisset, longe uisus a barbaris, qui iam certamina meditantes sese per ualles a*b*diderant, hortatusque milites, licet numero inpares, cupidine tamen pugnandi uehementius inritat*o*s, adgreditur inconsulte Germanos, interque dimicandi exordia ipse con*ci*dit omnium primus. Cuius interitu erecta barbarorum fiducia, Romanisque ad ducis uindictam accensis, certamen committitur obstinatum, et urgente magnitudinis mole, disiecti sunt nostri, occisis paucis et uulneratis.

5 epiphania *edd.*: aephiph- *V* epiphaniam *Bon. Gel.*
III, 1 confinis *V, Cl. Rol.*: -nes *Bon. Gel. Sey.* || discurrentes V^2, *Gro.*: dec- V^1.
3 sanctionem *V*: sanct- *Her.* || abdiderant *E, Gro.*: addi- *V* || inritatos *Cl.*: irr- *E, Bon. Gel. Rol. Sey.* inritatus *V* || concidit *E, Acc. Gel.*: condit *V* cecidit EW^2.

4. Avec ledit Vadomaire, ainsi qu'avec son frère le roi Gondomade, Constance avait signé la paix, comme on l'a déjà rapporté. Par la suite, à la mort de Gondomade, estimant que Vadomaire serait un exécutant sûr, discret et efficace de ses desseins cachés, Constance se mit à lui adresser, et même par écrit, des requêtes — s'il faut ajouter foi à une simple rumeur —, pour qu'il fît mine de rompre l'accord convenu en ne cessant de harceler la zone frontalière voisine de son territoire, et que la crainte de ces attaques empêchât Julien de quitter les Gaules pour aller où que ce fût en abandonnant leur protection[249].

5. Pour obtempérer à ces injonctions, si tant est que cela mérite créance, Vadomaire menait ces opérations et d'autres semblables, étant prodigieusement habile depuis son jeune âge à donner le change et à tromper, ainsi qu'il le montra également par la suite dans ses fonctions de duc de Phénicie[250]. **6.** Mais, dénoncé par les faits eux-mêmes, il se tint tranquille. Car les soldats d'un poste en rase campagne ayant capturé, et fouillé pour voir s'il avait un message, un notaire envoyé à Constance, on trouva une lettre du roi dans laquelle, entre bien d'autres choses, celui-ci avait également écrit: «Ton César est indiscipliné». Mais dans ses lettres à Julien, il lui donnait constamment les titres de Maître, d'Auguste et de dieu[251] !

IV. *Julien Auguste, ayant intercepté une lettre de Vadomaire à Constance Auguste, fit arrêter ce prince au cours d'un banquet; puis, ayant massacré certains Alamans et reçu la soumission de certains autres, il accorda la paix au reste qui la lui demandait.*

4. 1. Considérant que cette situation, en raison de son caractère dangereux et ambigu, finirait brusquement par un malheur fatal, Julien concentra toute sa réflexion sur

4. Cum hoc Vadomario et Gundomado eius fratre itidem rege, Constantius, ut iam relatum est, firmauerat pacem. Post quae mortuo Gundomado, hunc sibi fore existimans fidum secretorumque taciturnum exsecutorem <et> effic*ac*em ma*n*dabat, si famae solius admittenda est fides, scribebatque ut, tamquam rupto *co*ncordiae pacto, subinde conlimitia sibi uicina uexaret, quo Iulianus id metuens nusquam a tutela discederet Galliarum. **5.** Quibus, *si* dignum est credere, obtemperans Vadomarius haec et similia perpetrabat, ad pr*ae*stringendum fallendumque miris mo*d*is ab aetatis primit*ii*s callens, ut postea quoque ducatum per *Pho*enicen regens ostendit. **6.** Sed re ipsa conuictus abstinuit. Capto enim a stationariis militibus notario quem miserat ad Constantium, scrutatoque siquid portaret, epistula eius reperta est, in qua, praeter alia multa, id quoque scripserat: «Caesar tuus disciplinam non habet». Iulianum autem adsidue per litteras dominum et Augustum appellabat et deum.

IV. *Iulianus Augustus, interceptis Vadomarii litteris ad Constantium Augustum, eum in conuiuio comprehendendum curauit; et Alamannis aliis occisis, aliis in deditionem acceptis, ceteris pacem petentibus dedit.*

4. 1. Haec *ut* erant periculosa et dubia Iulianus in exitiale malum eruptura considerans, in unum omni

4 et efficacem *Val. edd. recc.*: efflagitate *Pet.* efficacem *EW*² effacitatem *V* efflagitatum *fortasse leg.* ‖ mandabat *E*, *Val.*: mad- *V* mandauerat *Bon. Gel.* ‖ concordiae *Gel.*: sanecordiae *V*² sanocordiae *V*¹ sane concordiae *W*, *Bon.*
5 si *Mül. Nov. Mom.*: ut *E*, *Acc. Gel.* et *V* ‖ praestringendum *scripsi*: perstr- *V*, *Gro.* ‖ modis *E*, *Bon. Gel.*: moris *V* ‖ primitiis *E*, *Gel.*: -tus *bis V* ‖ phoenicen *Rol. Sey.*: foen- *Cl.* fcn- *V*.
IV, 1 ut erant *W*², *Acc. Gel.*: iterant *V*

cette seule affaire, et il se hâta de le faire enlever de force en le prenant au dépourvu, pour assurer sa propre sécurité et celle de sa province. Voici donc le parti qu'il prit. **2.** Il avait envoyé dans ces parages le notaire Philagrius[252] — qui devint par la suite comte d'Orient. Il se fiait à sa perspicacité pour l'avoir dès longtemps reconnue, et parmi les nombreuses instructions qu'il avait mission de suivre selon la tournure que prendraient les événements, il lui remit aussi un petit billet scellé, avec recommandation expresse de ne l'ouvrir et le lire que s'il avait vu Vadomaire en deçà du Rhin. **3.** Philagrius se rendit sur place selon les ordres; il était présent, absorbé par diverses affaires, quand Vadomaire passa le fleuve comme s'il n'éprouvait aucune crainte dans la paix profonde qui régnait; feignant de ne rien savoir de ce qui s'était passé par ailleurs, il rendit visite au commandant de la garnison locale, l'entretint quelque temps selon l'usage, et pour ne laisser place à aucun soupçon au moment de s'en aller, il s'engagea spontanément à venir partager son dîner, où Philagrius était également invité[253].

4. Celui-ci, juste en entrant, à la vue du roi se rappela les paroles de l'empereur, il prétexta une affaire sérieuse et urgente, revint à son auberge, lut le billet et, instruit de ce qu'il conviendrait de faire, revint en toute hâte s'allonger au milieu des autres convives. **5.** Puis, à l'issue du souper, il fit appréhender Vadomaire, le confia au commandant de la garnison pour être détenu sous bonne garde auprès des enseignes, après lui avoir lu le texte des ordres; et l'on contraignit à rentrer chez eux les compagnons du roi, au sujet desquels aucune instruction n'avait été donnée[254]. **6.** Cependant ledit roi, ayant comparu au camp du prince, et privé désormais de tout espoir de pardon quand on l'eut informé de l'interception du notaire et de la divulgation de son message à Constance, sans même avoir été l'objet d'invectives fut expédié dans les Espagnes[255]. Car on veillait avec un soin extrême à ce

cogitatione intenta, e*um* ui incautum rapere festinabat, ut securitatem suam prouinciarumque locaret in tuto, et iniit consilium tale. **2.** *Ph*ilagrium notarium, Orientis postea comitem, ad eas miserat partes, cuius prudentiae fidebat olim sibi conpert*ae*, eique, inter multa quae pro captu instantium rerum erat acturus, signatam quoque chartulam tradidit, mandauitque ne aperiret uel recitaret, nisi Vadomario uiso cis Rhenum. **3.** Perrexit *Ph*ilagrius ut praeceptum est, eoque praesente et negotiis adstricto diuersis, transgressus Vadomarius flumen, ut nihil in profunda metuens pace, nihilque secus gestorum simulans scire, uiso praeposito militum ibi degentium, pauca locutus ex more, ultr*o* semet, ut suspicionis nihil relinqueret abiturus, ad conuiuium eius uenire promisit, ad quod erat etiam *Ph*ilagrius inuitatus. **4.** Qui statim ingressus, rege conspecto, imperatoris recordatus est uerba, causatusque rem se*r*iam et urgentem, ad diuersorium redit, scriptisque lectis, doctus quid agi conueniet, confestim reuersus discubuit inter ceteros. **5.** Finitisque epulis, Vadomarium, fortiter adprehensum, rectori militum arte custodiendum apud signa conmisit, textu lecto iussorum, comitibus eius ad sua redire conpulsis, super quibus nihil fuerat imperatum. **6.** Exhibitus tamen idem rex ad principis castra, iamque spe ueniae omni praeclus*a*, cum interceptum notarium et quae scripserat ad Constantium, conperisset

intenta eum ui *Cl. Rol. Sey.*: intentae uim *V* intenta eum *W*², *Acc.* intenta ui *Gel.* intente ui *Bon.* ‖ rapere *V*: cap- *Btl.* ‖ locaret *E*, *Bon. Gel.*: -rent *V*.

2 philagrium *Rol. Sey.*: fil- *V*, *Cl.* ‖ conpertae *edd. recc.*: comp- *Bon. Gel.* conperti *V*.

3 philagrius *Rol. Sey.*: fil- *V*, *Cl.* ‖ ultro *W*², *Bon. Gel.*: ultris *V* ulterius *E* ‖ philagrium *Rol. Sey.*: fil- *V*, *Cl.*

4 seriam *E*, *Bon. Gel.*: saepiam *V* ‖ conueniet *V*, *Pet.*: -niret *E*, *Bon. Gel.*

6 praeclusa *V*²: -su *V*¹

que, si Julien quittait les Gaules, un individu aussi redoutable ne bouleversât à sa guise la stabilité de ces provinces, si chèrement acquise[256].

7. Julien, tout réconforté par un hasard qui avait permis, plus vite qu'on ne l'eût pensé, d'arrêter ce roi[257] qu'il redoutait, au moment de partir pour des régions lointaines décida, sans rien relâcher de ses soins[258], d'attaquer les barbares qui avaient fait périr le comte Libinon et quelques soldats au cours d'un engagement, ainsi que nous venons de l'exposer. **8.** Et pour éviter que le bruit de son arrivée ne les fît passer en des contrées plus reculées, il franchit le Rhin dans le profond silence d'une nuit, et avec des pelotons d'auxiliaires armés le plus légèrement possible il les cerna, alors qu'ils ne craignaient nullement une attaque de cette sorte. Le temps que, réveillés par le fracas des armes ennemies, ils cherchent autour d'eux leurs épées et leurs armes de jet, il fondit rapidement sur eux, en tua certains, fit prisonniers sans conditions d'autres qui le suppliaient en lui offrant du butin; quant au restant qui demeura sur place, il leur accorda la paix qu'ils demandaient, quand ils se furent engagés à se tenir bien cois[259].

V. *Julien Auguste adresse une harangue à ses soldats et les oblige tous à lui prêter serment, avant d'engager les hostilités contre Constance Auguste.*

5. 1. Tandis que ces opérations étaient menées avec un moral élevé, songeant à la masse des catastrophes qu'il avait provoquées entre les citoyens, et voyant d'avance avec lucidité que rien ne convenait à une entreprise soudaine autant que la rapidité, il estima qu'il serait plus en sécurité en se déclarant en rébellion ouverte[260]. Aussi, incertain de la fidélité de ses soldats, il apaisa Bellone par des rites tout à fait secrets[261], puis convoqua un rassemblement de son armée par une sonnerie de trompettes; debout sur une éminence rocheuse et déjà, à l'évidence, plus sûr de lui, il leur tint ces propos plus explicites que de coutume:

iam publicat*a*, ne conui*c*io quidem tenus conpellatus, missus est ad Hispanias. Id *enim* studio curabatur ingenti, n*e*, Iuliano discedente a Galliis, inmanissimus homo prouinciarum statum aegre conpositum licentius conturbaret.

7. Hoc *c*asu el*a*tior Iulianus regis opinione citius intercepti, quem profecturus ad longinqua formidabat, nihil remittentibus curis barbaros adoriri disposuit, quos peremisse Libin*o*nem comitem in congressu cum militibus docuimus paucis. **8.** Et ne rumor aduentus sui eos ad remotiora traduceret, superato Rheno noctis alto silentio, cum auxiliorum expeditissimis globis nihil metuentes huius modi circumuenit, excitatosque hostilium fragore armorum, dum gladios circumspectant et tela, celeriter inuolauit, et quosdam occidit, orantes alios, praedam offerentes, dediticios cepit, reliquis, qui remansere, pacem precantibus dedit, quietem pollicitis firmam.

V. *Iulianus Augustus milites suos alloquitur, et in uerba sua uniuersos adigit, Constantio Augusto bellum illaturus.*

5. 1. Quae dum mentibus aguntur erectis, coniectans quantas intestinae clad*i*s excitauerat moles, nihilque tam conuenire conatibus subitis quam celeritatem sagaci praeuidens mente, professa palam defectione se *tu*tiorem fore existimauit, incertusque de militum fide, placata ritu secretiore Bellona, classico ad contionem exercitu conuocato, saxeo suggestu insistens, iamque, ut apparebat, fidentior, haec clarius solito disserebat:

publicata ne conuicio *Gel.*: -to ne conuicio *Bon.* publicatione conuitio *V* || id enim *E*, *Acc. Gel.*: idem in *V* || nc *E*, *Acc.*: ni *V*.

7 casu elatior *Gel.*: eas uelictior V^{1} cas ueloctior V^{2} || libinonem *Gel.*: libinnem *V* libinem *Bon.*

8 praedam *V*, $Sey.^{2}$: -amque *Lin. Cl. Rol.* $Sey.^{1}$.

V, 1 cladis *H*, *Bon. Gel.*: clades *V* || se tutiorem *Gel.*: secuciorem *V* securiorem *E*, *Bon.* || clarius *V*: elatius *Btl.*

2. «Depuis longtemps déjà, j'estime à part moi, mes valeureux compagnons d'armes, qu'animés par la grandeur des exploits accomplis vous attendiez le présent rassemblement[262], pour que les événements que vous espérez pussent être soigneusement pesés, et prévus avec précaution. Et de fait, des soldats qu'unissent des actes glorieux se doivent d'écouter plus que de parler, et un chef à l'équité reconnue, de n'avoir que des idées susceptibles d'être louées et approuvées comme elles le méritent. Ainsi donc, pour couper court aux circonlocutions, et vous exposer en un mot ce que j'ai résolu, je vous prie de prêter une attention bienveillante à ce que je vais brièvement passer en revue.

3. Mêlé à vos rangs dès ma prime jeunesse par le bon plaisir de la divinité céleste, j'ai brisé les invasions continuelles des Alamans et des Francs, et leurs pillages effrénés et ininterrompus[263]. Puis, grâce à notre énergie commune, j'ai fait passer le Rhin aux colonnes romaines chaque fois qu'il me plaisait, en me dressant inébranlable face aux grondements de la malveillance comme aux assauts forcenés de peuples puissants, pleinement confiant dans l'appui de votre valeur[264]. **4.** Et les Gaules que voici, témoins oculaires des travaux que nous avons menés à leur terme, rendues à la vie après tant de deuils et de pertes interminables et graves, nous recommanderont à la postérité à travers des essaims de siècles[265].

5. Mais à présent que, contraint par l'autorité de votre décision et la force inéluctable des faits, me voici porté à ce faîte de l'augustat avec votre appui et celui de la divinité, j'aspire à m'élever à plus grands et de plus hauts destins, si la fortune assiste nos entreprises: je me prévaux d'être apparu, à une armée illustrée par son équité et sa grandeur guerrière, comme un homme mesuré et tranquille en temps de paix, mais également circonspect et prudent face à des masses de peuples coalisés, au cours

2. «Iam dudum tacita deliberatione uos aestimo, magni conmilitones, gestorum excitos amplitudine hoc o*p*peri*ri* consilium, ut euentus qui sperantur perpendi possint et praecaueri. Plus enim audire quam loqui militem decet, actibus coalitum gloriosis, nec alia spectatae a*e*quitatis sentire rectorem, quam ea quae laudari digne potuer*i*nt et probari. Vt igitur quae proposui <ambagibus> abiectis absoluam, aduertite, oro, beniuole, qu*ae* sermone breui percurram.

3. Arbitrio dei caelestis uobis inter ipsa iuuentae rudimenta permixtus, inruptiones Alamannorum adsiduas et Francorum populandique iugem licentiam fregi, <et uigore> communi Romanis agminibus quotiens libet *Rhenum* peruium feci, contra rumorum fremitus gentiumque ualidarum uiolentos excursus stando inmobilis, uirtutis uestrae nimirum firmamento confisus. **4.** Et haec laborum quos exhausimus Galliae spectatrices, post funera multa iacturasque recreatae diuturnas et graues, posteritati per aetatum examina commendabunt. **5.** At nunc cum, auctoritate uestri iudicii rerumque necessitate conpulsus, ad Augustum elatus sum culmen, deo uobisque fautoribus, si fortuna coeptis adfuerit, altius adfecto maiora, id prae me ferens, quod exercitui, cuius *a*equitas armorumque inclaruit magnitudo, domi moderatus uisus sum et tranquillu*s* et in crebritate bellorum, contra *con*spiratas gentium

2 magni *V*: magna, *Pet.* magnanimi *Erf.* amati *Cor.* magni et *Nov.* || excitos *Gel.*: exercitos *V* || opperiri *Sey.*: operiri *Gel. Cl. Rol.* operis *VE, Acc.* || coalitum *ante lac. 7 litt.* V^1 *sine lacuna edd. recc.*: coactum *ante lac.* V^2 c. magnis et *Nov.* || aequitatis *W, Bon. Gel.*: laquitatis V^1 quitatis V^2 alacritatis *Kie.* || potuerint *Btl.*: potuerunt *V, Rol.* poterunt *Hau. Cl. Sey.* || ambagibus abiectis *Wag.*: abiectis *V* abiectius *Val.* obiectis W^2 || quae *E, Bon. Gel.*: qui *V*.

3 et uigore V^2: *om.* V^1 || rhenum V^2, *Bon. Gel.*: nemirum V^1.

5 aequitas *Gro.*: eq- *V* || tranquillus et *Gel.*: tranquilla lucet *V* || conspiratas N^2, *Gel.*: spiratas *V*.

de guerres incessantes[266]. **6.** En conséquence, pour que nous prévenions des événements contraires en alliant aussi étroitement que possible nos intentions, suivez la voie de ma décision, voie salutaire me semble-t-il, étant donné que cette situation encore irrésolue répond à nos projets et à nos désirs: tant que les pays illyriens sont encore dépourvus de troupes de couverture assez nombreuses, avançons rapidement sans embarrasser notre course, et occupons pour le moment les confins extrêmes des Dacies; ensuite, nos succès nous instruiront de la marche à suivre[267].

7. Quant à vous, face à cette conjoncture, je vous prie, selon la coutume des chefs sûrs de leurs troupes, de me promettre par serment votre accord et votre fidélité durables. Mon propos est de déployer sans relâche une activité diligente, pour que soient évités tout acte inconsidéré aussi bien que toute négligence, et de vous dévoiler, si l'on m'en requiert, ma conscience sans tache: car je n'entreprendrai ni ne tenterai de propos délibéré que des actions utiles à nos intérêts communs[268]. **8.** Mais voici ce dont vraiment je vous conjure et je vous prie: veillez bien à ce que pas un seul d'entre vous ne se laisse emporter, sous l'impulsion d'une ardeur passionnée, à des excès aux dépens des particuliers; qu'il songe bien que notre renom tient moins aux innombrables massacres que nous avons faits de nos ennemis, qu'à notre réputation, largement répandue par l'exemple de notre bonne conduite, d'avoir préservé l'intégrité et le salut des provinces[269]».

9. Cette harangue de l'empereur ayant reçu la même approbation qu'un oracle, l'assemblée s'agita fort tumultueusement et, saisie d'une passion révolutionnaire, elle manifesta son accord unanime en mêlant à des clameurs effroyables le monstrueux fracas des boucliers; elle acclamait Julien comme un chef d'une grandeur exceptionnelle et, selon l'expérience qu'elle en avait faite, comme l'heureux dompteur des peuples et des rois[270].

copias, consideratus et cautus. **6.** Vt igitur aduersa praeueniamus mentium societate iunctissima, sequimini uiam consilii mei, salutare*m*, ut puto, cum integritas rerum intentioni nostrae uoluntatique respondeat, et, dum maioribus uacant praesidiis regiones Illyricae, inpraepedito cursu tendentes, Daciarum interim fines extimos occupemus, exinde quid agi oporteat bonis successibus instruendi. **7.** *Ad* qu*ae u*os ex more fidentium ducum, iuramento, quaeso, concordiam spondete mansuram et fidem, operam mi nauaturo sedulam et solli*ci*tam ne quid agatur inconsultum et s*egne*, et producturo, si quis exegerit, incorruptam conscientiam meam, quod nihil uoluntate, praeter ea quae in commune conducunt, adgrediar a*ut* temptabo. **8.** Illud sane obtestor et rogo: obseruate ne inpetu gliscentis ardoris in priuatorum damna quisquam uestrum exsiliat, id cogitans quod <non> ita nos inlustrarunt hostium innumerae strages, ut indemnitas prouinciarum et salus exemplis uirtutum peruulgatae».

9. Hoc sermone imperator*is* uice alicuius oraculi conprobato, mota est incitatius contio, et rerum cupida nouandarum, unanimanti consensu uoces horrendas inmani scutorum fragore miscebat, magnum elatumque ducem, et, ut experta est, fortunatum domitorem gentium

6 salutarem *E*, *Val.*: -re *V*.
7 ad quae uos *Her.*: ut quos *V* atque uos *Val.* utique *Mom.* utque uos *Pet. Pig.* || spondete *Gel.*: -dente *V* || fidem *V*, *Rol. Pig. Sey.*[2]: fidam *Kie. Cor. Cl. Sey.*[1] || mi *V*, *Pig. Rol.*: mihi *Val. Cl. Sey.* || sollicitam *Mül. Pig.*: sollitam V^1 solitam V^2 || segne *Gel.*: signa *V* || adgrediar aut *Cl.*: agg- aut *Gel. Rol. Sey.* adgredi arabi *V* aggrediar ubi *Bon.* adgrediar uel *fortasse leg.*
8 non ita nos *T*, *Löf.*: ita nos *VE*, *Acc. Gel. edd. recc.* haud ita nos *Val.*
9 imperatoris W^2, *Bon. Gel.*: -tor *V* || domitorem V^2: domat- *Gel.* dominat- V^1, *Bon.*

10. Ayant été tous invités, sans exception, à jurer solennellement par son nom, ils tournèrent leurs épées contre leurs nuques en prononçant de terribles formules d'exécration, et jurèrent expressément d'endurer pour lui, jusqu'au bout, toutes les épreuves, jusqu'au sacrifice de leurs vies si la nécessité les y contraignait. Les officiers et tout l'entourage du prince leur emboîtèrent le pas, et confirmèrent leur fidélité par un rite comparable[271].

11. Seul entre tous, avec une résolution sans doute immuable, mais néanmoins hardie, le préfet Nébridius s'y refusa, en rappelant qu'il lui était absolument impossible de se lier par les obligations d'un serment dirigé contre Constance, auquel il était attaché par tous les bienfaits qu'il en avait constamment reçus. **12.** En entendant ces paroles, les soldats qui se tenaient debout auprès de lui prirent feu et flamme et l'agressèrent pour l'abattre, mais lui se jeta aux genoux de l'empereur qui le couvrit de son manteau militaire[272]; de là, celui-ci revint au palais et, l'ayant vu marcher devant lui, puis se prosterner en suppliant et le prier de lui tendre la main pour apaiser ses craintes, il lui dit: «Eh bien! Quel privilège restera-t-il à mes amis, si tu me serrais la main en pareille circonstance? Allons, va-t'en sans être inquiété où il te plaît...»[273]. L'autre, à ces mots, se retira sain et sauf dans ses foyers, en Étrurie.

13. Ayant pris au préalable ces dispositions requises par l'ampleur de l'entreprise, Julien, sachant par expérience que dans une situation confuse il est bon de prendre les devants et d'agir le premier, donna l'ordre écrit de marcher en direction des Pannonies et, levant son camp et ses enseignes, se confia témérairement à une Fortune incertaine[274].

appellans et regum. **10.** Ius*si*que uniuersi in eius nomen iurare sollemniter, gladiis ceruicibus suis admotis, sub exsecrationibus diris uerbis iurauere conceptis, omnes pro eo casu*s* quo*a*d uitam profuderint, si id necessitas *ex*egerit, perlaturos; quae secuti rectores omnesque principis proximi fidem simili religione firmauerunt. **11.** Solus omnium, licet proposito s*t*abili, audacter tamen praefectus repugnauit Nebridius, iuris iurandi nexu contra Constantium nequaquam se constringi posse commemorans, cuius beneficiis obligatus erat crebris et multis. **12.** Quibus auditis, *cum* stantes propius milites, acriter inflammati, eum adpeterent trucidandum, ad genua sua prolapsum imperator paludamento protexit, e*x*indeque reuersus in regiam, cum antegressum eum uidisset, supplicemque iacentem orare ut, leuandi causa timoris, ei porrigeret dexteram: «e*c*quid», ait, «praecipuum amicis seruabitur, si hi*c* manum tetigeris meam? sed tu quo libet abi securus». Hocque audito, ille innoxius ad larem suum recessit in Tusciam. **13.** His Iulianus, ut poscebat negotii magnitudo, praestructis, expertus quid in rebus tumultuosis anteuersio ualeat et praegressus, per tesseram edicto itinere in Pannonias, castris promotis et signis, temere se fortunae conmisit ambiguae.

10 iussique *Gel. Gro.*: iusque *V* || casus quoad *E, Bon. Gel.*: casu quod ad V^2 casu quod V^1 || si id necessitas exegerit *Gel.*: si id nec. egerit *V, Sey.*[2] si n. adegerit *Her. Cl. Rol. Sey.*[1] || firmauerunt V^1: -arunt V^2, *edd. recc.*

11 proposito stabili W^2, *Gel.*: -tos gabili *V* pr. instabili *uel* exitiabili *Kie.* pr. detestabili *Nov.* || constringi V^1 *W, Bon. Gel.*: stringi V^2, *edd. recc.*

12 cum stantes *Gel.*: constantes V^1 constanter V^2, *Bon.* || exindeque *E, Mül.*: et indeque V^1 indeque V^2, *edd. recc.* || ecquid *Kie.*: et quid *V* || hic *scripsi*: hi V^1 hinc V^2 *E* tu *Her. edd. recc.*

VI. *Constance Auguste épouse Faustine; il renforce les effectifs de son armée; il se ménage par des présents les rois d'Arménie et d'Ibérie.*

6. 1. Il convient à présent de remonter le fil du temps, et de raconter brièvement les faits et gestes de Constance à la cour et à l'armée, durant son hivernage à Antioche, tandis que se passaient dans les Gaules les événements susdits. **2.** Parmi bien d'autres personnages en vue par leurs dignités, on aligne également, pour adorer l'empereur à son retour de l'extérieur, d'anciens tribuns qui s'étaient distingués[275]. Au moment, donc, où Constance revenu de Mésopotamie était ainsi solennellement accueilli, un certain Amphiloque, un ancien tribun originaire de Paphlagonie qui avait naguère servi sous Constant[276], et sur qui pesait le soupçon — bien proche de la vérité — d'avoir semé la zizanie entre les frères plus âgés de ce prince, osa se tenir là avec un peu trop d'arrogance, comme s'il devait être admis, lui aussi, à rendre semblable hommage. On le reconnut, on le refoula, et un grand nombre des assistants le huèrent, en s'écriant que ce traître invétéré ne devrait plus voir la lumière du jour. Constance, en cette occurrence plus indulgent que de coutume, leur dit: «Cessez de poursuivre un homme que je crois coupable, mais qui n'en pas encore été convaincu manifestement, et rappelez-vous que, s'il a commis une faute comme celle-là, il sera puni sous mes regards par le verdict de sa propre conscience, auquel il ne pourra échapper»[277]; et sur ces mots, on se sépara.

VI. *Constantius Augustus Faustinam ducit uxorem; auget supplementis exercitum; Armeniae et Hiberiae reges donis sibi conciliat.*

6. 1. Replicare nunc conuenit tempor*a*, et narrare summatim quae, dum aguntur in Galli*is* ante dicta, Constantius hiemans Antiochiae domi militiaeque perfecit. **2.** Inter conplures alios honore conspicuos, adorat*uri* imperatorem peregre uenientem ordinantur etiam ex tribunis insign*es*. Cum igitur a Mesopotamia reuersus Constantius hoc exciperetur officio, Amphilochius quidam ex tribuno Pa*ph*lago, quem dudum sub Constante militantem discordiarum seuisse causas inter prior*es* <principis> fratres, suspiciones contiguae ueritati pulsabant, ausus paulo petulantius stare, ut ipse quoque ad parile obsequium *ad*mittendus, agnitus est et prohibitus, strepentibusque multis et intueri lucem ulterius non *deb*ere clamantibus ut perduellem et obstinatum, Constantius circa haec lenior solito: «desinite», ait, «urgere hominem ut existimo sontem, sed nondum aperte conuictum, et mementote quod, si quid admisit huius modi, sub obtutibus meis conscientiae ipsius sententia punietur, quam latere non poterit»; et ita discessum est.

VI, 1 tempora *Bon. Gel.*: -re *V* -ri *Mül.* ‖ galliis *E*, *Bon. Gel.*: gallis *V*.
2 adoraturi N^{2}, *Gel.*: -tor *V* ‖ insignes *Mom.*: insignibus *V*, *edd. recc.* insignibus ornati *etiam coni. Mom.* ‖ paphlago *Rol. Sey.*: pafl- *V*, *Cl.* ‖ seuisse *E*, *Bon. Gel.*: saeuius se V^{1} saeiiuiisse V^{2} saepius seuisse *fortasse leg.* ‖ priores principis *scripsi*: priores W^{2}, *Bon. Gel. Rol.* -ris *V* -ris *cruce postposita Cl. Sey.* primores *Gar. leg. coni. Cal.* priorem et fratres *coni. dubitanter Cl.* pii pectoris fratres *Her.* principis prioris *fortasse leg.* ‖ admittendus *Gel. Cl. Rol.*: mitt- *VE*, *Acc. Löf. Pig. Sey.* ‖ debere *E*, *Bon. Gel.*: tenere *V*.

3. Le lendemain, aux jeux du cirque, le même individu était au spectacle à sa place habituelle, face à l'empereur, quand brusquement une clameur s'éleva au moment où l'on donnait le départ d'une course réputée: les balustrades, sur lesquelles il s'appuyait avec bien d'autres, ayant cédé, ils venaient tous d'être précipités avec lui dans le vide; quelques-uns furent légèrement blessés, mais il se trouva seul à avoir rendu le dernier soupir, ayant eu le corps disloqué par un traumatisme interne. C'est pourquoi Constance exulta de posséder, lui aussi, le don de prescience de l'avenir[278].

4. C'est également à ce moment qu'il choisit Faustine pour épouse, ayant perdu depuis longtemps déjà Eusébie — dont les frères Eusèbe et Hypatius étaient consulaires. Celle-ci surpassait bien des femmes par sa beauté physique et morale, et demeurait pleine d'humanité dans une position aussi élevée; c'est par sa faveur, fort justifiée, que Julien avait été soustrait au danger et proclamé César, ainsi que nous l'avons rapporté[279]. **5.** En ces mêmes jours, on eut égard à la situation de Florentius, qui avait quitté les Gaules par crainte d'une révolution: à la suite du décès d'Anatole, préfet du prétoire d'Illyricum, il est nommé pour le remplacer. En même temps que Taurus, lui aussi préfet du prétoire en Italie, il reçut les insignes de la magistrature suprême[280].

6. On n'en poussait pas moins tous les préparatifs nécessaires aux opérations des guerres étrangères et civiles. On augmentait les effectifs des escadrons de cavalerie, et l'on enrôla avec autant de soin des renforts pour les légions, en levant des recrues dans les provinces[281]. Toutes les classes sociales et tous les corps de métiers étaient pressurés pour fournir de l'habillement, de l'armement, des machines de guerre, et même de l'or, de l'argent, des quantités énormes de ravitaillement et des montures de toute espèce. **7.** Et comme, le roi des Perses ayant été refoulé à grand-peine au moment des difficultés saisonnières de l'hiver, on redoutait une offensive encore

3. Postridie ludis circensibus idem ex aduerso imperatoris, ubi consueuerat, spectans, repentino clamore sublato cum certamen opinatum emitteretur, diffractis cancellis quibus una cum pluribus incumbebat, cunctis cum eo in uanum excussis laesisque leuiter paucis, interna conpage disrupta efflasse spiritum repertus <est> solus; unde Constantius futurorum quoque praescius exultabat.

4. Eodem tempore Faustinam nomine sortitus est coniugem, amissa iam pridem Eusebia, cuius fratres erant Eusebius et Hypatius consulares, corporis morumque pulchritudine pluribus ant*e*stante, et in culmine tam celso humana, cuius fauore iustissimo exemptum periculis declaratumque Caesarem rettulimus Iulianum.

5. Habita est isdem diebus etiam Florentii ratio, e Galliis nouitatis metu digressi, et Anatolio recens mortuo, praefecto praetorio per Illyricum, ad eius mittitur locum, cumque Tauro, itidem praefecto *praeto*rio per Italiam, amplissimi suscepit insignia magistratus.

6. Parabantur nihilo minus externorum atque ciuilium instrumenta bellorum, et augebatur turmarum equestrium numerus, parique studio supplementa legionibus scripta sunt, indictis per prouincias tirociniis, omnisque ordo et professio uexabatur, uestem armaque exhibens et tormenta, aurum quin etiam et argentum multiplicisque rei cibariae copias, et diuersa genera iumentorum. **7.** Et quia, Persarum rege ad difficultatem hiberni temporis

3 repertus est *Acc.*: repertus *V* repertust *fortasse leg.* || futurorum *V. Cl. Sey.*: ut f. *Mül. Rol.*
4 antestante *Acc. Gel.*: antist- *edd. recc.* ant*istante *V.*
5 praefecto praetorio *E, Bon. Gel.*: praefectorio *V.*
6 multiplicisque V^1, *Gro.*: -cesque V^2, *Bon. Gel.*
7 quia *V, Sey.*[2]: quia a W^2, *Mom. Cl. Rol. Sey.*[1] || ad *V. Cl. Sey.*: ob *Gel.* ad sua ob *Nov. Rol.*

plus puissante à l'ouverture de la belle saison, on envoya des ambassadeurs aux rois et satrapes transtigritains avec de riches présents, pour les mettre en garde et les exhorter tous à épouser notre cause sans tenter aucune fourberie ni aucune traîtrise[282]. **8.** Mais c'étaient avant tout Arsace et Méribane, les rois d'Arménie et d'Hibérie, que l'on achetait contre des parures vestimentaires magnifiques et des présents de toute sorte[283], car ils auraient porté un grave dommage aux intérêts de Rome s'ils avaient fait défection pour passer aux Perses, dans une conjoncture qui était alors, une fois de plus, incertaine. **9.** Hermogène étant décédé au milieu de tant d'affaires urgentes, on promeut à la préfecture Helpidius, natif de Paphlagonie[284], un homme aussi vulgaire de manières que de langage, mais un caractère tout à fait franc, humain et indulgent, à tel point que, Constance lui ayant ordonné de faire torturer en sa présence un innocent, il demanda à l'empereur, sans s'émouvoir, que ses pouvoirs fussent résiliés, et que l'exécution de pareilles besognes fût confiée, selon l'avis du prince, à d'autres personnes plus qualifiées.

VII. *Constance Auguste, se trouvant encore à Antioche, retient l'Afrique en son pouvoir par l'intermédiaire du notaire Gaudentius; puis il passe l'Euphrate et marche sur Édesse avec son armée.*

7. 1. Dans ces conditions, Constance, incertain devant la gravité des événements imminents, hésitait sur la décision à prendre, dans une anxiété intense et sans fin: devait-il aller au loin attaquer Julien[285]? ou repousser les Parthes qui ne tarderaient pas à franchir l'Euphrate, comme ils menaçaient de le faire? Dans son embarras, après avoir tenu conseil à plusieurs reprises avec ses généraux, il se laissa finalement convaincre de mettre un terme à la guerre la plus proche, ou du moins d'en amortir la violence[286], puis, sans laisser derrière lui personne à redouter, de traverser les pays illyriens[287] et l'Italie à

*a*egre co*n*truso, reserata <caeli> temperie ualidior impetus timebatur, ad Transtigritanos reges et satrapas legati cum muneribus missi sunt amplis, monituri cunctos et hortaturi nostra sentire, *e*t nihil fallax temptare uel fraudulentum. **8.** Ante omnia tamen Arsaces et Meribanes, Armeniae et Hiberiae reges, cultu ambitioso indumentorum emercabantur et multiformibus donis, damna negotiis Romanis inlaturi, si rebus tum etiam dubiis desciuissent ad Persas. **9.** Inter tot urguentia Hermogene defuncto, ad praefecturam promouetur Helpidius, ortus in Pa*ph*lagonia, aspectu uilis et lingua, sed simplicioris ingenii, incruentus et mitis adeo, ut, cum ei coram innocentem quendam torquere Constantius praecepisset, aequo animo abrogari sibi potestatem ora*r*et, haecque potioribus aliis ex sententia principis agenda permitti.

VII. *Constantius Augustus, Antiochiae tum agens, per Gaudentium notarium Africam in sua potestate retinet, ac Euphrate transito Edessam se exercitumque confert.*

7. 1. Rigore itaque instantium negotiorum anceps Constantius quid capesseret ambigebat, diu multumque anxius, utrum Iulianum peteret et longinqua an Parthos repelleret iam transituros, ut minabantur, Eu*ph*raten; haerensque, tandem, cum ducibus communicato saepe consilio, in id flexus est ut, finito propiore bello uel certe mollito, nullo pos*t* terga relicto quem formidaret, Illyriis

aegre contruso *Acc. edd. recc.*: egreco struso V^1 egreco construso (con *add. in marg.*) V^2 ‖ caeli V^2: *om.* V^1 ‖ sentire et *Acc.*: sentirent *V*.
8 inlaturi *V*: inl. *cruce postposita Cl.* ill- *Rol. Sey.*
9 paphlagonia *Rol. Sey.*: pafl- *V, Cl.* ‖ oraret *Lin. Cl. Rol.* $Sey.^1$: orabat *V, Blo.* $Sey.^2$.
VII, 1 euphraten *Sey.*: -tem *Rol.* eufraten *V, Cl.* ‖ post terga *E, Bon. Gel. Rol. Sey.*: pos terga *V, Cl.*

grande allure — tel était son calcul —, pour capturer Julien comme un gibier, dans les débuts même de son entreprise. Car c'était ce qu'il disait souvent et bien haut, pour apaiser les craintes des siens.

2. Cependant, pour ne pas laisser s'attiédir son ardeur, ni paraître se désintéresser de l'autre front, il fit répandre partout l'effroi de son arrivée prochaine, et craignant que ne fût forcé en son absence l'accès de l'Afrique — cette province avantageuse aux empereurs, en toute éventualité[288] —, il fit mine d'être prêt à sortir[289] des territoires orientaux, et envoya par mer le notaire Gaudentius, dont nous avons signalé au passage qu'il avait un certain temps espionné dans les Gaules les faits et gestes de Julien[290]. **3.** Il espérait en effet que ledit Gaudentius serait capable d'exécuter avec empressement et rapidité toute cette mission, et cela en considération de deux motifs: sa crainte d'un adversaire qu'il avait offensé, et sa hâte — puisque cette occasion lui était offerte — de se faire valoir auprès de Constance, qu'il considérait sans aucun doute comme le futur vainqueur. Car il n'y avait alors absolument personne pour ne pas partager cette conviction constante[291].

4. Une fois arrivé sur les lieux, Gaudentius, ayant en tête les instructions du prince, écrivit une lettre détaillée au comte Crétion et à tous les autres chefs responsables, pour les mettre au courant de ce qu'il y avait lieu de faire[292]; il leva de toutes parts des troupes de valeur, fit passer en Afrique, en provenance des deux Maurétanies, des voltigeurs légèrement équipés, et entreprit de faire surveiller très étroitement les rivages situés en face de l'Aquitaine et de l'Italie[293]. **5.** Et Constance vit fort juste en prenant ces décisions. Car tant qu'il fut en vie, pas un adversaire ne toucha terre en ces régions; et pourtant, des effectifs considérables gardaient le rivage sicilien qui s'étend de Lilybée au cap Pachynos, avec mission de passer outremer au plus tôt, si la possibilité s'en présentait[294].

percu*r*si*s* et Italia, ut rebatur, Iulianum inter exordia ipsa coeptorum tamquam uenaticiam praedam caperet. Hoc enim ad leniendum suorum metum subinde praedicabat. **2.** Tamen ne intepesceret, aut omisisse *b*elli uideretur aliud latus, aduentus sui terrorem ubique dispergens, ueritusque ne Africa absente eo perrumperetur, ad omnes casus principibus oportuna, uelut finibus Orientis egressu*rus*, per mare notarium misit Gaudentium, quem exploratorem actuum Iuliani per Gallias aliquamdiu fuisse praestrinximus. **3.** Hunc enim obsequio celeri cuncta consideratione gem*in*a efficere posse sperabat, quod aduersam partem metueret offensam et propera*re*t, nanctus hanc oportunitatem, commendari Constantio, quem credebat procul dubio fore uictorem: nemo enim omnium tunc ab hac constanti sententia discrepabat. **4.** Qui cum eo uenisset, mandatorum principis memor, per litteras Cretione comite quid ageretur edocto reliquisque rectoribus, lecto undi*que* milite fortiore, translatisque ab utraque Mauritania discursatoribus expeditis, Aquitaniae et *I*taliae obiecta litora tuebatur artissime. **5.** Neque id consilium fefellit Constantium. Eo enim superstite, nullus aduersorum illas tetigit terras, licet oram Siciliensem a Lilybaeo protentam <ad> *P*achyn*um* multitudo seruabat armata, si patuisset facultas ocius transitura.

percursis *Val.*: perculsis *Bon. Gel.* percussis W^2 *N* percusit *V* || uenaticiam praedam *V, Sey.*: pr. uen. *tr. Rol. cruce uerbo* caperet *praeposita Cl.*

2 intepesceret *E, Bon.*: inter pesceret *V* intepescere *Gel.* || aut omisisse belli *Gel.*: aucto misisse uelli *V* aut commisisse uelle *E, Bon.* || egressurus *Pet. Rol.*: egressus *V, Cl. Sey.* || actuum *E, Bon. Gel.*: auctuum *V*.

3 gemina *E, Gel.*: gemma *V* genuina *Bon.* || properaret *Btl.*: -abat *V* -abit *Kie.* || nanctus *V*: nactus *Bon. Gel.* || constanti *Bon. Gel.*: -tia *V* -tii EW^2.

4 undique *E, Gel.*: undici *V* uindici *Bon.* || italiae *Val.*: haliae *V* galliae N^2, *Bon. Gel.* hispaniae W^2, *fortasse recte.*

5 ad pachynum *Gar.*: bachyno V^1 et bachyno V^2.

6. Ces dispositions, et autres de moindre importance, une fois prises par Constance en fonction des circonstances, selon ce qu'il estimait servir ses intérêts, il apprit, par des messagers et des lettres de ses généraux, que les troupes perses s'étaient concentrées en une seule masse, le Roi gonflé d'orgueil à leur tête, et qu'ils campaient déjà près des berges du Tigre avec le dessein de lancer une attaque, on ne savait sur quel point. **7.** Fort ému de ces nouvelles, Constance sort aussitôt de ses quartiers d'hiver, en vue de se rapprocher pour pouvoir prévenir leurs tentatives prochaines, il rallie de toutes parts de la cavalerie et des forces d'infanterie qui avaient sa confiance, franchit l'Euphrate sur un pont de bateaux en passant par Capersana, se rend à Édesse[295], une ville forte où abondaient les vivres, et il y demeure quelque temps à attendre les renseignements que lui donneraient éclaireurs ou transfuges sur les mouvements du camp ennemi.

VIII. *Julien Auguste, après avoir mis en ordre les affaires des Gaules, gagne la rive du Danube et envoie en avant une partie de ses soldats à travers l'Italie et les Rhéties.*

8. 1. Entre temps, Julien, en quittant Kaiseraugst après avoir mené à bien les opérations susdites, promut Salluste préfet et le renvoya dans les Gaules[296], après avoir donné à Germanianus l'ordre d'assurer l'intérim de Nébridius[297]. Il confia de même la charge de maître des armes à Névitta: il craignait en la personne de Gomoarius un traître de vieille date, ayant appris qu'au temps où il commandait les Scutaires, il avait secrètement trahi son empereur, Vétranion[298]. Il confia aussi la questure à Jovius, que nous avons mentionné à propos des faits et gestes de Magnence, et la responsabilité des largesses à Mamertin[299]: il mit Dagalaifus à la tête des protecteurs

6. His pro rerum ratione, ut sibi prodesse existimabat Constantius, aliisque minutis et leui*oribus* ordinatis, ducum nuntiis docebatur et litteris Persarum copias in unum coactas, rege turgido praeeunte, iam prope margines tendere Tigridis, incertum quonam erumpere cogitantes. **7.** Quibus percitus, ut propius agens futuros possit anteuenire conatus, quam primum hibernis egressus, accito undique equitatu peditumque robore quo *f*idebat, per Cape*r*sanam Eu*ph*rate nauali ponte transcurso, Edessam petit, uberem commeatibus et munitam, ibi parumper o*pe*riens, dum exploratores aut perfugae motum castrorum hostilium indicarent.

VIII. *Iulianus Augustus post ordinatas res Galliarum ripam Danubii petit et partem militum per Italiam perque Raetias praemittit.*

8. 1. Discedens inter haec Iulianus a Rauracis, peractis quae docuimus dudum, Sallustium praefectum promotum remisit in Gallia*s*, Germaniano iusso uicem tueri Nebridii, itidemque Neuittae magist*eri*um commisit armorum, *Go*mo*a*rium proditorem antiquum timens, qu*em*, cum Scutarios ageret, lat*e*nte*r* prodidisse Veteranionem suum principem audiebat; et Iouio quaesturam,

6 leuioribus *E*, *Rol. Gel. Sey.*^{2}: leuibus W^2, *Cl. Sey.*^{1} leui *V* ‖ erumpere *Acc. Gel.*: -ret *V* -rent *Btl.*
7 fidebat *Acc. Gel.*: uidebat *V* uigebat N^2 ‖ capersanam *Wag.*: capess- *V* ‖ euphrate *Rol. Sey.*: eufrate (-tae V^1) *V*, *Cl.* ‖ operiens W^2, *Acc. Gel. Cl. Rol.*: oriens *V* opperiens *Sey.*
VIII, 1 gallias *Gel.*: -ia *V* -iam *E*, *Acc.* ‖ magisterium *Gel.*: -trum *V* ‖ gomoarium *edd. recc.*: gumoar- *Gel.* cumaor- *V* ‖ quem *Gel.*: quo *V* ‖ ageret *V*: reg- *Gel.* ‖ latenter *Gel.*: latantem V^1 laetantem V^2 latentem *fortasse legendum.*

domestiques[300], et par décision personnelle promut à des commandements militaires bien d'autres officiers dont il connaissait les mérites et la fidélité.

2. Dans ces circonstances, au moment de partir par les forêts marciennes et les routes qui longent les rives du Danube, il se trouvait dans une terrible incertitude au milieu de ces événements précipités, car il redoutait d'être sous-estimé en raison de la faiblesse de son escorte, et de se heurter à une forte résistance. **3.** Pour parer à cette éventualité, il conçut un plan ingénieux, et répartit ses colonnes en diverses directions: les unes devaient passer à marches forcées par l'Italie, avec Jovin et Jovius, en suivant les itinéraires habituels; d'autres, confiées à Névitta, maître de la cavalerie, suivraient les routes de l'intérieur des Rhéties, afin de faire croire à des effectifs considérables en se répandant en des régions différentes, semant ainsi partout une panique générale[301]. C'est effectivement ce qu'Alexandre le Grand et, à sa suite, d'autres chefs expérimentés ont fait, quand la conjoncture l'exigeait[302]. **4.** Néanmoins, il leur recommanda, une fois sortis des Gaules, de progresser en prenant toutes leurs sûretés, comme si un ennemi devait immédiatement accourir pour leur barrer la route, et de disposer sentinelles et tours de garde pendant la nuit, pour ne pas être attaqués à l'improviste par une brusque sortie des garnisons[303].

IX. *Taurus et Florentius, consuls et préfets du prétoire, l'un en Illyricum et l'autre en Italie, s'enfuient à l'approche de Julien Auguste. Le maître de la cavalerie Lucillianus, qui se préparait à résister à Julien, est arrêté par surprise.*

9. 1. Ces dispositions prises de manière aussi appropriée qu'il lui paraissait, Julien se mit en marche tout

cuius in actibus Magnenti meminimus, et Mamertino largitiones curandas, et Dagalaifum praefecit domesticis, aliosque plures ex arbitrio suo militibus regendis adposuit, quorum merita norat et fidem. **2.** Profecturus itaque per Marcianas siluas uiasque iunctas Histri fluminis ripis, inter subita uehementer incertus id uerebatur, ne, contemptus ut comitantibus paucis, multitudinem offenderet repugnantem. **3.** Quod ne fieret consilio sollerti praeuidit, et agminibus distributis, per itinera Italiae nota quosdam properaturos cum Iouino misit et Iouio, alios per mediterranea R*ae*ti*a*rum magistro equitum Neuittae commissos, quo diffusi per uaria, opinionem numeri praeberent inmensi, formidineque cuncta conplerent. Id enim et Alexander Magnus, et deinde alii plures, negotio ita poscente, periti fecere ductores. **4.** Mandabat tamen egressis, *u*t, tamquam hoste protinus occursuro, tutius graderentur, stationesque nocturnas agerent et uigilias, ne inprouiso su*bito praesidioru*m inuaderentur excursu.

IX. *Taurus et Florentius, consules ac praefecti praetorio, hic per Illyricum ille per Italiam fugiunt appropinquante Iuliano Augusto. Lucillianus, magister equitum, qui resistere Iuliano parabat, opprimitur.*

9. 1. Quibus ita ut uidebatur apte dispositis, more quo tractus perruperat saepe barbaricos, contextis successibus

3 raetiarum *edd. recc.*: -ret *Gel.* retiorum *V.*
4 ut *Acc. Gel.*: et *V* || subito praesidiorum inuaderentur *scripsi*: suo (*lacuna 14 litt.*) minuaderentur *V*, *Sey.*[1] suo (*lacuna indicata*) inu. *Cl. Sey.*[2] hostium inu. *Eys. Rol.* inu. *Gel.* subsidentium hostium inu. *Nov.* manuum insidiatricum *Bra.* subito limitaneorum inu. *fortasse leg.*

droit devant lui, en se fiant à l'enchaînement de ses succès, à la façon dont il avait souvent fait irruption en territoire barbare. **2.** Puis une fois arrivé à l'endroit où il apprit que le cours du fleuve était navigable, il embarqua sur une flottille nombreuse que la Fortune lui avait procurée à point nommé[304], et se laissa porter incognito au milieu du courant, autant que faire se put. S'il échappa à l'attention des riverains, c'est qu'il doublait sans y entrer places et forts, avec endurance et courage, sans réclamer une nourriture raffinée, mais en se contentant de quelques aliments grossiers[305]. Il imitait ainsi le mot célèbre de Cyrus l'Ancien qui, descendant chez un hôte, et questionné par lui sur ce qu'il fallait préparer à dîner, avait répondu «Rien que du pain!»; car il espérait souper, disait-il, auprès d'un cours d'eau[306].

3. Mais la Renommée, qui exagère merveilleusement les faits crédibles avec ses mille langues (comme on dit), se répandait très largement à travers tous les pays illyriens: elle annonçait l'arrivée imminente de Julien, enorgueilli d'une armée nombreuse et de succès divers après avoir abattu à travers les Gaules une foule de rois et de peuples[307]. **4.** Bouleversé par cette rumeur, le préfet du prétoire Taurus, comme s'il cherchait à échapper à un ennemi étranger, s'empressa de prendre le large, et franchit les Alpes Juliennes en circulant par les relais accélérés de la poste publique, emmenant également avec lui, du même coup, le préfet Florentius[308]. **5.** Néanmoins, le comte Lucillianus, qui assumait alors le commandement militaire de ces régions[309] et résidait à Sirmium, mis en éveil par les légers indices qu'il avait des mouvements de Julien, concentra les soldats que l'urgence d'une action rapide lui permit de faire venir de leurs garnisons respectives[310], et songea à résister à Julien lorsqu'il arriverait.

fidens, porrectius *i*re pergebat. **2.** Cumque ad locum uenisset unde nauigari *po*sse didicit flumen, lembis escensis quos oportune fors dederat plurimos, per alueum quantum fieri potuit ferebatur occulte, ideo latens, quod toleranter <et fortiter>, nullius cibi indigens mundioris, sed paucis contentus et uilibus, oppida forinsecus transibat et ca*s*tra, *i*mitatus *e*gregium illud Cyri ueteris dictum, qui, cum delatus ad hospitem interrogaretur ab eo quid ad conuiuium parari deberet, panem responderat solum: sperare enim aiebat prope riuum se cenaturum. **3.** Fama uero, quae mille ut aiunt linguis rerum mire ex*ag*gerat fidem, per Illyrios omnes celebrior fundebatur, Iulianum, strata per Gallias multitudine regum et gentium, numeroso exercitu et successibus tumidum uariis aduentare. **4.** Quo rum*o*re perculsus, praefectus praetorio Taurus, ut hostem uitans externum, *ma*ture discessit, uectusque mutatione celeri cursus publici, transit*i*s Alpibus Iuliis, eodem ictu Florentium itidem praefectum secum abduxit. **5.** Leuibus tamen indiciis super Iuliani motu Lucillianus percitus comes, qui per illas regiones rem curabat ea tempestate castrensem, <agensque apud Sirmium milites congregans> quos ex <praesidiis> propriis acciri celeritatis ratio permittebat, uenturo resistere cogitabat. **6.** Sed ille,

IX, 1 ire *Bon. Acc. Gel.*: re *VE.*
2 posse W^2, *Acc. Gel.*: fuisse *V* suesse *Her.* ‖ escensis *V*, *Btl.*: ascensis *Acc. Gel.* extensis *Bon.* ‖ et fortiter V^2: *om.* V^1 ‖ castra imitatus egregium *Val.*: catraemitatus gregium *V* caute im. egr. *Acc.* caute im. graecum *Bon. Gel.*
3 mire exaggerat *Val.*: misere ex. E^2, *Acc. Gel.* misere exigerat VE^1 misere exegerat *W*, *Bon.* ‖ illyrios *V*: -ricos *Bon. Gel.*
4 quo rumore *E*, *Acc. Gel.*: quorum re *V* ‖ mature *Gel.*: ture *V* iure *Bon.* inde *Mom.* ‖ transitis W^2, *Bon. Gel.*: -tus *V.*
5 agensque apud… congregans *edd. recc.*: agens quem a. … c. V^2 *om.* V^1, *Gel.* ‖ ex praesidiis propriis *scripsi*: ex (*lac. 15 litt.*) propriis *V* ex propriis *E* ex stationibus propriis *Bon. Gel.* ex stationibus propinquis *Btl. edd. recc.* ‖ acciri *V*: exciri *Btl.*

6. Mais le prince, s'envolant vivement vers ses objectifs — tel un météore ou une massette enflammée[311] —, à son arrivée à Bononia[312] (à dix-neuf milles de Sirmium), alors que le dernier quartier de la lune laissait dans les ténèbres la majeure partie de la nuit, débarqua soudain à l'improviste et envoya de suite Dagalaifus[313], escorté d'un détachement armé à la légère, avec mission de convoquer Lucillianus et de l'amener de force s'il tentait de résister. **7.** Celui-ci était encore en train de reposer, quand, réveillé par le vacarme et le tumulte, il se vit cerné par des inconnus tout autour de lui; alors, comprenant ce qui lui arrivait et frappé d'une forte crainte en entendant nommer l'empereur, il obéit aux ordres bien contre son gré: suivant le bon plaisir d'autrui, ce maître de la cavalerie, voici peu arrogant et fier[314], est hissé sur la première monture venue, présenté au prince comme un prisonnier méprisable, et, sous le poids de la terreur, il rassemble à grand-peine ses esprits. **8.** Mais dès que, parvenu sous les yeux de l'empereur, il eut observé qu'on lui accordait la faveur d'adorer la pourpre[315], enfin réconforté et rassuré sur son sort, il dit: «Tu as été bien imprudent et téméraire, pour un empereur, de te risquer avec quelques soldats sur un territoire qui appartient à un autre[316]!». Julien lui répondit avec un sourire amer: «Réserve ces sages propos à Constance. Car si je t'ai tendu l'insigne de la majesté, ce n'est point pour recevoir tes conseils, mais pour calmer ta panique!»[317].

ut fax uel incensus malleolus uolucriter ad destinata festinans, cum uenisset Bononeam, a Sirmio miliario nono *dis*paratam et decimo, senescente luna ideoque obscurante noctis maximam partem, e naui exiluit inprouisus, statimque Dagal*ai*fum misit cum expeditis ad Lucillianum uocandum, trahendumque si reniteretur. **7.** Qui tum etiam quiescens, cum strepitu excitatus turbulento uidisset ignotorum hominum se circulo circumsaeptum, concepto negotio et imperatori*i* nominis metu praestrictus, praeceptis paruit inuitissimus, secutus*que* alienum arbitrium magister equitum paulo ante superbus ferox, iumentoque inpositus repentino, principi ut captiuus offertur ignobilis, obpressam terrore uix colligens mentem. **8.** Verum cum primitus uisus adorandae purpurae datam sibi copiam aduertisset, recreatus tandem suique securus: «incaute», inquit, «imperator, et temere cum paucis, alienis partibus *te* conmisisti». Cui amarum Iulianus subridens: «haec uerba prudentia serua», inquit, «Constantio. Maiestatis enim insigne non ut consiliario tibi, sed ut desinas pauere porrexi».

6 disparatam E^2, *Acc.*: par- *V* || dagalaifum *Acc.*: -lifum V^2 -lisum V^1 || reniteretur *V*, *Sey. cruce postposita Cl.*: renitetur *Nov.* resistere niteretur *coni. Cl. scripsit Rol.*
7 imperatorii E^2, *Bon. Gel.*: -ri *V* -ris *fortasse leg.* || paruit *E*, *Bon. Gel.*: parauit *V* || secutusque V^2: secutus V^1 || superbus ferox V^1: sup. et f. V^2, *edd. recc.* || repentino *V*, *Sey. commate postposito Cl. Rol.*: rep. *commate praeposito Btl.*
8 te *E*, *Bon. Gel.*: et *V*.

X. Julien Auguste reçoit la soumission de Sirmium, capitale de l'Illyricum occidental, et aussi de sa garnison; il occupe Sucques et écrit au sénat un message hostile à Constance.

10. 1. Puis, calculant qu'il ne devait rien différer ni ralentir après avoir écarté Lucillianus — si grandes étaient, dans une situation critique, son audace et sa confiance extrême en lui-même —, il s'avança d'un pas rapide vers une cité dont il présumait la reddition[318]. Il approchait de ses faubourgs, importants et fort étendus, quand une foule de soldats et d'autres habitants de toute sorte, portant quantité de lumières et de fleurs, l'escortèrent jusqu'au palais en formulant des vœux de bon augure et en l'acclamant «Auguste» et «Seigneur»[319]. **2.** Mis en joie par le présage favorable de cette heureuse occurrence, voyant affermi son espoir que désormais, à l'exemple de cette métropole populeuse et très fréquentée[320], il serait accueilli également dans les autres cités comme un astre salutaire[321], il donna le lendemain des courses de char, à la grande joie du peuple[322]. Mais quand blêmissait l'aube du troisième jour, ne supportant plus de délais, il courut la poste sur la grand-route, plaça une garnison à Sucques sans que personne eût osé lui résister, et chargea Névitta, en qui il avait pleine confiance, de défendre ce col[323]. Mais après cela, il sera opportun de mettre à présent en valeur la disposition de ces lieux.

3. La ligne de crête des chaînes élevées de l'Hémus et du Rhodope, dont l'une se dresse depuis les bords mêmes du Danube, et l'autre depuis le bassin de l'Axius en deçà des monts, marque la ligne de partage entre Illyriens et Thraces[324], à l'endroit où ces chaînes s'achèvent, par un moutonnement de collines, en un défilé: d'un côté, elles

X. Iulianus Augustus Sirmium, caput Illyrici occidui, una cum praesidio in fidem recepit; Succos occupat et ad senatum scribit contra Constantium.

10. 1. Nihil deinde, amoto Lucilliano, differendum nec agendum seg*nius r*atus, ut erat in rebus trepidis audax et confidentior, ciuitatem ut praesumebat dediticiam petens, citis passibus incedebat, eumque suburbanis propinquantem amplis nimiumque protentis, militaris et omnis generis turba, cum lumine multo et floribus uotisque faustis Augustum appellans et dominum, duxit in regiam. **2.** Vbi euentu laetus et omine, firmata spe uenturorum, quod ad exemplum urbium matri*s* populosae et celebris per alias quoque ciuitates ut sidus salutare susciperetur, edito postridie curuli certamine cum gaudio plebis, ubi l*u*x excanduit tertia, morarum inpatiens, percursis aggeribus publicis, Succos nemine auso resistere, praesidiis occupauit, i*s*demque tuendis Neuit*t*am praefecit ut fidum. Cuius loci situm ex*in* nunc conueniet ostendi.

3. Consertae celsorum montium summitates Haemi et Rhod*o*pae, quorum alter ab ipsis *H*istri marginibus, alter ab Axii fluminis citeriore parte consurgit, in angustias

X, 1 segnius ratus *Nov.*: segne ratus *Bon. Gel.* segnitur ratus *N* segem catus *V* ‖ incedebat *E, Bon. Gel.*: incend- *V* ‖ uotisque *Gel.*: uortisque *V¹* portisque *V²* *E, Bon.*
2 matris *W²*, *Gel.*: m. et *Lin.* matrio *V* ‖ lux excanduit *E, Bon. Gel.*: lex excandiuit *V* ‖ isdemque *Cl. Sey.*: eisdemque *Rol.* hisdemque *E, Acc. Gel.* idemque *V* ‖ neuittam *N, Acc.*: neuitam *V* ‖ exin nunc *Cal.*: exnunc *VE, Lan. Lie. Sey. post* ex *et ante* nunc *lacunam coniecit et adnotauit Cl.* ex hinc *Cor.* excessu breui nunc *Mül. Her.* excessu breui *Rol.* exponi nunc (... et ostendi) *Nov.* extensius nunc *fortasse leg.*
3 rhodopae *edd.*: rhopae *V* rhodopes *Bon. Gel.* ‖ histri *E, Bon.*: is- *V, Gel.*

sont proches des Daces de l'intérieur et de Sardique, de l'autre, elles dominent les Thraces et Philippopolis — dans les deux cas des cités vastes et renommées. La configuration de ces chaînes semble ainsi avoir été prédestinée par la nature à réduire sous la domination de Rome les peuples sis à leur entour: jadis ténébreusement béantes entre des monts resserrés, quand la puissance romaine s'éleva ensuite jusqu'à une grandeur éclatante elles s'ouvrirent largement, même au passage des charrois, et quand on en ferma parfois les accès, elles repoussèrent les assauts de chefs et de peuples considérables[325]. **4.** Or la partie orientée vers l'Illyricum, s'élevant en pente douce, se laisse franchir graduellement, d'une manière pour ainsi dire insensible. Mais sur le versant qui fait directement face aux provinces de Thrace, et dont la forte pente dévale vers le bas, le passage est rendu difficile par des chemins que bordent de part et d'autre des abrupts, et la montée est pénible, même si personne ne vous barre la route[326] Au pied de ces hauts massifs s'étendent en plaine, des deux côtés, de vastes campagnes: celles du nord se déploient jusqu'aux Alpes Juliennes[327], et celles du sud s'étalent si amplement qu'il ne s'y loge aucun obstacle jusqu'au détroit et à la Propontide[328].

5. Ayant pris ces dispositions que requéraient la nature et l'urgence de la conjoncture, et laissé sur les lieux le maître de la cavalerie, l'empereur revient à Naïssus, une place bien pourvue[329], pour organiser à partir de là, en toute tranquillité, ce qui pourrait servir ses intérêts. **6.** Ayant vu à Sirmium l'historiographe Victor, et l'ayant ensuite pressé de le rejoindre, il le plaça alors à la tête de la Pannonie seconde, avec rang de consulaire,

tumulosis collibus desinente*s*, Illyrio*s* interscindunt et Thracas, hinc uicinae mediterraneis D*a*cis et Serdicae, inde Thracias despectantes et *Ph*ilippo*po*lim, ciuitates amplas et nobiles; et, tamquam natura in dicionem Roman*a*m redigendas nationes circumsitas praenoscente, ita figuratae consulte, inter artos colles quondam hiantes obscurius, ad magnitudinem splendoremque postea rebus elatis, patefactae sunt et carpentis, aditibusque aliquotiens clausis magnorum ducum populorumque rep*u*lere conatus. **4.** Et pars quae Illyricum spectat, mollius edita, uelut incauta subinde superatur. Latus uero <e> regione oppositum Thraciis, prona humilitate deruptum, hincque et inde fragosis tramitibus inpeditum, difficile scanditur, etiam nullo uetante. Sub hac altitudine aggerum, utrubique spatiosa camporum planities iacet, superior ad usque Iulias Alpes extenta, inferi*or* ita res*u*pina et panda, ut nullis habitetur obstaculis ad usque fretum et Propontidem.

5. His ut in re *t*ali *t*amque urgenti conpositis, magistro equitum illic relicto, imperator reuertitur Naessum, copiosum oppidum, quo inde *in*praepedite cuncta disponeret suis utilitatibus profutura. **6.** Vbi Victorem apud Sirmium uisum, scriptorem historicum, exindeque uenire praeceptum, Pannoniae secundae consularem praefecit, et

desinentes illyrios *Val.*: desinenter per illyrio *V* d. per ill. *Acc. Gel.* desinunt per illyricos *Bon.* d. partes illyrici *coni. Cl.* || dacis *Gel.*: dicis *V* || philippopolim *E. Rol. Sey.*: fil- *Cl.* filippolim *V* || dicionem *E, Bon. Gel.*: dicti- *V* || romanam *Bon. Acc. Gel.*: -num *V* -norum *E* || repulere E^2, *Gel.*: reppulere *edd. recc.* repellere *V*.

4 e regione *Bon. Gel.*: reg. *V* || deruptum *V*: dir- *Bon. Gel.* || inferior *N, Gel.*: inferi *V* || resupina *E, Acc. Gel.*: respina *V* respicit *Bon.*

5 tali tamque *Acc. Gel.*: taliamque V^2 aliamque V^1 tali iamque *fortasse leg.* || inde inpraepedite *Boe.*: inde praepedite *V* inde expedite *Gel.* inpraepedite *Nov. Cl.* impr- *Val. Rol. Sey.* inde praetendit *Bon.*

et honora d'une statue de bronze cet homme d'une modération exemplaire, qui fut bien plus tard préfet de la Ville[330]. **7.** Mais portant déjà plus haut ses ambitions, et convaincu que jamais Constance ne pourrait se laisser amener à composer, il avait écrit aux sénateurs une invective acrimonieuse, où il décrivait, pour l'accabler, certaines de ses infamies et de ses tares[331]. Quand on lut ce discours dans la curie, à un moment où Tertullus gérait encore la préfecture[332], la noblesse manifesta, avec l'éclat d'une belle assurance[333], ses sympathies et sa reconnaissance. Car l'exclamation fut aussi unanime que l'avis exprimé était général et concordant: «Nous te rappelons au respect de celui qui t'a fait prince!»[334].

8. C'est alors, aussi, qu'il malmena la mémoire de Constantin, en lui imputant d'avoir, en révolutionnaire, jeté le désordre dans les lois de jadis et dans les traditions anciennement reçues[335]: il l'incriminait ouvertement d'avoir été le premier de tous à élever des barbares jusqu'aux faisceaux et à la trabée consulaire[336]. Assurément, il fit ainsi preuve de sottise et de légèreté: alors qu'il aurait dû éviter ce qu'il avait critiqué avec tant d'hostilité, il associa peu après à Mamertin, dans un même consulat, un Névitta que ni son lustre, ni son expérience, ni sa réputation n'autorisaient à comparer aux hommes à qui Constantin avait confié la plus honorable magistrature; c'était au contraire un individu qui manquait d'éducation, un être quasi inculte, et qui — chose encore plus intolérable — se montra cruel dans l'exercice de ses hautes fonctions[337].

honorauit aenea statua uirum sobrietatis grati*a* aemula*n*dum, multo post u*r*bi praefectum. **7.** Iamque altius *se* e*x*tollens, et numquam credens ad concordiam prouocari posse Constantium, orationem acrem et inuectiuam, probra quaedam in eum explanantem et uitia, scripserat ad senatum. Quae *c*um, Tertullo administrante adhuc praefecturam, recitarentur in curia, eminuit nobilitatis cum sp*e*ciosa fiducia benignitas grata. Exclamatum est enim in unum, cunctorum sententia congruente, «auctori tuo reuerentiam rogamus».

8. Tunc et memoriam Constantini, ut nouatoris turbatorisque priscarum legum et moris antiquitus recepti, uexauit, eum aperte incusans quod barbaros omnium primus ad usque fasces auxerat et trabeas consulares, insulse nimirum et leuiter: qui cum uitare deberet id quod infestius obiurgauit, breui postea Mamertino in consulatu iunxit Neuittam, nec splendore nec usu nec gloria horum similem quibus magistratum amplissimum detulerat Constantinus, contra inconsummatum et subagrestem et, quod minus erat ferendum, celsa in potestate crudelem.

6 gratia aemulandum *Val.*: gratiae mutilandum (-ladum V^1) *V* multilaudum *Acc. Gel.* ‖ urbi *Acc. Gel.*: ubi *V*.
7 se extollens *N, Gel.*: est et tollens *V* semet extollens *Nov. edd. recc.* ext. *Bon. Acc.* ‖ cum *E, Bon. Acc. Gel.*: tum *V* ‖ speciosa *E, Bon. Gel.*: spatiosa *V*.

XI. *Deux légions de Constance, qui à Sirmium étaient passées au parti de Julien Auguste, ayant été envoyées par celui-ci dans les Gaules, occupent Aquilée avec le consentement des gens de la place, et ferment les portes aux soldats de Julien.*

11. 1. Tandis qu'il se livrait à ces réflexions et autres semblables, et qu'il s'inquiétait du tour extrêmement grave pris par les événements, on lui communique une nouvelle redoutable et inattendue: elle dénonçait certaines menées téméraires et terribles qui auraient entravé l'ardeur de sa course, s'il n'avait pris soin de les étouffer, elles aussi, dans l'œuf. En voici le bref exposé.

2. Aux deux légions de Constance qu'il avait trouvées à Sirmium, il avait joint une cohorte d'archers[338], et il les envoya en Gaule sous le prétexte de nécessités pressantes, car il suspectait encore leur loyalisme. Ces légions firent route sans la moindre hâte, et redoutant aussi bien les longues étapes que ces ennemis sauvages et tenaces qu'étaient les Germains, elles complotèrent de se mutiner, à l'instigation d'un meneur: Nigrinus, tribun d'un escadron de cavalerie, natif de Mésopotamie[339]. Le complot une fois tramé au cours d'entretiens cachés, puis renforcé par un profond secret, à leur arrivée à Aquilée — cité prospère en raison de sa situation et de ses ressources, et ceinte de fortes murailles[340] —, ils s'y enfermèrent brusquement avec une hostilité déclarée, tandis que la population locale les appuyait par terreur des désordres, considérant encore le nom de Constance comme invincible[341]. **3.** Ayant bloqué les accès, et mis

XI. *Duae legiones Constantianae, quae apud Sirmium ad Iulianum Augustum transierant, ab eo missae in Gallias, Aquileiam occupant consentientibus oppidanis ac Iuliani militi portas claudunt.*

11. 1. Haec et talia cogitanti, sollicitoque super maximis rebus et seriis, nuntius metuendus intimatur et insp*e*ratus, ausa indicans quorundam inmania, inpeditura cursus eius ardentes, ni uigilanter haec quoque antequam ad*o*l*e*scerent hebetasset. Quae breuiter exp*o*nentur.

2. Duas legiones Constantianas, addita una sagittariorum cohorte, quas inuenerat apud Sirmium, ut suspectae adhuc fidei per speciem necessitatum urgentium misit in Gallias. Quae pigrius motae, spatiaque itinerum long*a* et Germanos hostes truces et adsiduos formidantes, nouare qua*ed*am moliebantur, auctore et incitatore Nigrino, equitum turmae tribuno in Mesopotamia genito: reque digesta per secreta conloquia et al*t*o roborata silentio, cum Aquileiam peruenissent, uber*em* situ et opibus, murisque circumdatam ualidis, eam hostiliter repente clausere, iuuante indigena plebe tumultu*u*m horr*o*re, cui Constantii nomen erat tum etiam in*u*ictum. **3.** Et obseratis aditibus,

XI, 1 insperatus *W, Acc. Gel.*: inspir- *V* ‖ adolescerent *Sey.*: adulesc- *Rol.* adulisc- *V, Cl.* ‖ exponentur *E, Acc. Gel.*: expene- *V* experie- *Bon.*

2 longa *edd. recc.*: longe *V* ‖ quaedam *edd. recc.*: quedam W^2, *Bon. Gel.* quasdam V^2 quasi iam V^1 ‖ alto *E, Acc. Gel.*: alio *V* ‖ uberem *Gar.*: uberi V^1 urbem V^2 *E, Bon. Gel.* utilem *Cor.* urbem uberem *uel* urbem uberi *fortasse leg.* ‖ tumultuum *scripsi*: tumultum *V, Rol. Sey.*^{1} *et cruce postposita Cl. Sey.*^{2} tumultus *Gel.* ‖ horrore V^2: horrare V^1 horrorem *Gel.* ‖ inuictum *scripsi*: initium *V, Hadr. Val. Her. Sey. et cruce praeposita Cl.* iunctum *Pig. Rol. Češ.* iucundum *Cor.* sanctum *Mom.* amicum *Gel.* intimum *Herm.* inuisum *Val.* amicum *Gel.* non inuisum *Btl.* entimon *Har. alia alii.*

tours et remparts en état de défense, ils faisaient les préparatifs appropriés à un affrontement prochain, tant qu'ils étaient encore libres de tout empêchement, et par ce forfait si téméraire ils incitaient la population de l'Italie à prendre le parti de Constance, en arguant du fait qu'il était toujours en vie[342].

XII. *Aquilée, favorable au parti de Constance, est assiégée; mais ensuite, à la nouvelle avérée de son décès, elle se rendit à Julien.*

12. 1. En recevant ces nouvelles, Julien, qui était encore à Naïssus et ne craignait aucune résistance sur ses arrières, sachant par ses lectures et ses informations orales que cette cité avait été assiégée un certain nombre de fois, mais sans avoir été jamais rasée ou rendue, se hâta de redoubler d'activité pour se la rallier par la trahison ou par diverses sortes de flatteries, avant que se produisît un développement plus considérable[343]. **2.** C'est pour cette raison qu'il donna ordre au maître de la cavalerie Jovin, qui arrivait par les Alpes et avait pénétré en Norique, de rebrousser chemin au plus vite pour éteindre à tout prix cet incendie qui avait éclaté[344]. Et pour parer à toute insuffisance, il prescrivit que toutes les troupes qui suivaient l'armée de campagne ou les enseignes légionnaires[345], quand elles viendraient à passer par ladite ville, fussent retenues sur place pour venir à la rescousse dans la mesure de leurs forces.

3. Ces dispositions prises, lui-même, ayant appris peu après la mort de Constance, traversa les Thraces à grande allure, et fit son entrée dans Constantinople[346]. Puis quand on lui eut fait savoir à plusieurs reprises que le siège d'Aquilée serait plus long que redoutable, il y affecta Immon et d'autres comtes, et libéra ensuite Jovin pour le charger d'autres missions, requises par des urgences plus graves[347].

turribusque armatis ac propugnaculis, futurae concertationi praeparabant utilia, interim soluti et liberi, hocque facinore i*t*a audaci ad fauendum Constantii partibus, ut superstitis, Italicos incolas excitabant.

XII. *Aquileia, fauens Constantii Augusti partibus, oppugnatur; quae postea, comperto eius obitu, Iuliano se dedidit.*

12. 1. Quibus Iulianus acceptis, agens tunc apud Naessum nihil a tergo timens aduersum, legensque et audiens hanc ciuitatem circumsessam quidem aliquotiens, numquam tamen excisam aut deditam, inpensiore studio sibi sociare uel fraude uel diuersis adulationum generibus, antequam maius oriretur aliquid, properabat. **2.** Ideoque Iouinum magistrum equitum, uenientem per Alpes Noricosque ingressum, ad id quod exarserat quoquo modo corrigendum, redire citius imperauit. Et ne quid *d*eesse*t*, milites omnes qui comitatum sequebantur aut signa, retineri iussit per idem oppidum transeuntes, pro uiribus laturos auxilium.

3. Hisque dispositis, ipse, haud <diu> postea cognita morte Constanti, discursis Thraciis Constantinopolim introiit; ac saepe doctus *l*entius fore id obsidium quam uerendum, Immone cum comitibus aliis ad hoc destinato, remouit exinde Iouinum, alia quae potiores flagitabant necessitat*e*s acturum.

3 ita audaci V^2 *W, Bon. Gel.*: ia a. V^1.
XII, 2 deesset E^2, *Gel.*: te esse *V* deesse *Bon.*
3 diu V^2: *om.* V^1 || lentius *Val.*: cen- *V* certius *E, Bon. Gel.* recentius W^2 || remouit *N, Bon. Gel.*: ire monuit *Her. edd. recc.* remonuit *V* || necessitates *E, Bon. Gel.*: -tis *V*.

4. Dans ces conditions, Aquilée une fois cernée d'un double rang de boucliers selon les décisions concordantes des chefs militaires, on crut opportun d'engager les défenseurs à la reddition en leur tenant des propos tour à tour menaçants et indulgents[348]; mais après bien des paroles échangées par les deux partis, leur acharnement s'enflammant sans mesure, on rompt les pourparlers sans être arrivé à rien. **5.** Et comme on n'envisageait plus aucune autre issue que le combat, quand ils se furent restaurés de part et d'autre en prenant de la nourriture et du repos, dès le lever de l'aurore[349] les deux partis, aux accords éclatants des buccins, prirent feu et flamme pour se massacrer mutuellement, et se laissèrent emporter, en poussant de grands cris, avec plus de fougue que de réflexion. **6.** En portant donc des mantelets et des claies à la trame bien serrée, les assaillants se mirent à tenter, progressant avec lenteur et prudence, de miner le bas des murs avec quantité d'outils. Beaucoup portaient des échelles d'une hauteur proportionnée à celle des murailles, et se trouvaient déjà presque tout contre leurs parois, quand une partie d'entre eux furent écrasés par des pierres qu'on fit rouler dans le vide, d'autres transpercés par des traits qui sifflaient, et battant en retraite ils entraînèrent avec eux tous les autres assaillants que la crainte de pareil sort détourna de leur intention de se battre.

7. Exaltés jusqu'à la témérité par ce premier engagement, les assiégés prirent confiance en un sort meilleur: ils tenaient pour peu de chose ce qui leur restait à faire, et, disposant d'un cœur résolu des machines de guerre sur les emplacements favorables, ils assuraient avec un zèle inlassable leurs tours de garde, et prenaient pleinement toutes les autres garanties de sécurité. **8.** Face à eux, les assiégeants, malgré l'effroi qui les étreignait devant les dangers, néanmoins, blessés dans leur amour-propre par la crainte de passer pour des lâches et des indolents[350],

4. Ordine itaque scutorum gemino Aquileia circumsaepta concinentibus sententiis ducum, conueniens uisum est ad deditionem allicere defensores minacium blandorum*que* uarietate sermonum; et multis ultro citroque dictitatis, in inmensum obstinatione gliscente, ex conloquio re infecta disceditur. **5.** Et quia nihil praeter pugna*m* iam spectabatur, curatis utrubique cibo somnoque corporibus, aurora iam su*r*gente, concrepante sonitu bucin*a*rum, partes accensae in clades mutuas, ferocientes magis quam consultius, elatis clamoribus ferebantur. **6.** Pluteos igitur *ef*ferentes oppugnatores, cratesque densius t*e*xta*s*, sensim inc*e*dentes et caute, murorum ima suffodere ferramentorum multitudine conabantur, a*p*tas plerique *u*e*h*entes ad mensuram moenium scalas, iamque parietibus paene contigui, pars lapidibus uolutis in pronum conlisi, pars confixi stridentibus iaculis, retroque gradientes, auerterunt secum omnes alios metu similium a proposito pugnandi detortos. **7.** Hoc primo congressu erecti in audaciam clausi, adsumpta fiducia meliorum, parui ducebant restantia, mentibusque fundatis et conpositis <per> *op*portuna tor*m*entis, indefesso labore uigilias et cetera subsidia securitatis implebant. **8.** Contra munitores licet pauore discriminum anxii, pudore tamen ne socordes

4 blandorumque V^2: -rum V^1 || ultro *E, Bon. Gel.*: ultroque *V*.
5 pugnam *E, Acc. Bon. Gel. Her.*: pugna *V* || iam spectabatur *V, Cl. Sey.*: exspecta- *Her. Rol.* spera- *EN*^{1}, *Btl. Gar.* || surgente V^2: sugenteex V^1 || bucinarum *Ihm*: bucinorum *V* || ferocientes *V*: -ter *Btl.*
6 effercntes *Bon.*: ē (= est) ferentes *V* praefe- *Gel.* prae se ferentes *Nov. edd. recc.* infe- *fortasse leg.* || textas *Gel.*: tectas *W, Bon.* tecta V^2 tocta V^1 || incedentes *Acc. Gel.*: incid- *V* || aptas *edd. recc.*: natas *V* factas *N. Gel.* nactas *Ros.* elatas *Pet.* tornatas *Her.* ratas *fortasse leg.* || uehentes *Gel.*: ementes *V* sumentes *fortasse leg.*
7 per opportuna *Rol. Sey.*: per opor- *E, Bon. Gel. Cl.* opertuna V^2 pertuna V^1 || tormentis *Val.*: torren- *V*.

dès lors que les tentatives violentes de combat à découvert n'avançaient pas à grand-chose[351], reportèrent leur effort sur l'appareil des arts obsidionaux[352]. Et comme il ne se trouvait nulle part d'endroit qui se prêtât à l'approche des béliers ni au pointage des machines, ni à la possibilité de creuser des mines, et que d'autre part la rivière Natiso[353] coulait le long de la cité à faible distance, on imagina un stratagème aussi digne d'admiration que ceux des anciens[354].

9. On construisit, rapidement et avec énergie, des tours de bois plus élevées que les défenses ennemies, qu'on disposa sur trois navires jumelés, solidement amarrés entre eux[355]. Puis des soldats en armes, postés sur ces tours, s'efforcèrent d'écarter leurs adversaires d'une seule et même ardeur, en engageant leurs forces de près. Et par-dessous, des vélites en armement léger sortirent du creux des tours, lancèrent des passerelles qu'ils avaient assemblées à l'avance, et se précipitèrent pour traverser. L'opération était ainsi combinée[356]: tandis qu'à l'étage supérieur les combattants des deux partis se mitrailleraient à coups d'armes de jet et de pierres[357], ceux qui auraient franchi les passerelles démoliraient en partie le rempart sans que personne les en empêchât, et ouvriraient une brèche vers le cœur de la place. **10.** Mais, encore une fois[358], le résultat final de cette entreprise ingénieuse tourna bien autrement. Car au moment où les tours s'approchaient déjà, elles furent soumises à un tir nourri de massettes imbibées de poix, mais aussi de flèches, de sarments, et autres matériaux combustibles en tout genre. Les tours, penchant sous l'effet de l'incendie qui se propageait rapidement, et du poids de leurs occupants pris de panique[359], s'abattirent dans la rivière; et un certain

uiderentur et segnes, ubi parum uis procedebat Marte aperto temptata, ad instrumenta obsidionalium artium transtulerunt. Et quia nec arietibus admouendis nec ad intentandas machinas uel ut possint forari cuniculi inueniebatur <locus> *us*quam habilis, d*i*sp*a*ratione breui ciuitatem *Na*t*i*son*e* amni praeterlabente, commentum excogitatum est cum ueteribus admirandum.

9. Constructas ueloci studio ligneas turres, propugnaculis hostium celsiores, inposuere trigeminis nauibus, ual*ide* sibi conexis, quibus insistentes armati uno parique ardore prohibitores dispellere, conlatis ex propinquo uiribus, nitebantur; subterque expediti uelites a turrium cauernis egressi, iniectis ponticulis, quos ante conpaginarant, transgredi festinarunt, ita indiuiso negotio, ut, dum uicissim missilibus se petunt et saxis utrimquesecus alte locati, hi qui transiere per pontes, nullo interpellante, aedificii parte conuulsa, aditus in penetralia <oppidi> r*e*serarent. **10.** Iterum summa coepti prudentis aliorsum euasit. Cum enim aduentarent iam turres, contortis malleolis madentibus pice, harundine quin etiam, sarmentis ac uario fomite flammarum incessebantur. Quae, quoniam incendio celeri ponderibusque trepide superstantium inclinatae, prociderunt in flumen,

8 transtulerunt *V*, *Löf. Hei. Rol. Sey.*: se tr. *Btl.* curam tr. *Mül.* studium tr. *Her.* operam tr. *Nov.* transiluerunt *Cor.* transiuerunt *Gar. lacuna indicata ante* tr. *Cl.* || locus usquam habilis *edd. recc.*: quam h. *V* usquam h. l. *Bip. ed.* || disparatione *Gel.*: desper- *V* || natisone *Gel. Sey.*: natesione *Her. Cl. Rol.* tesi oni *V*.

9 ualide *Btl.*: ualda *V* ualde *E, Bon. Gel.*|| ita indiuiso *V*: indiuiso *Rol. Sey.* ita diuiso *Pet. Mom. Cl.* || penetralia oppidi reserarent *Rol.*: penetralia (*lacuna 12 litt.*) serarent (*lacuna 3 litt.*) *V* pen. res. *Gel. post* penetralia *lacuna indicata Cl. lacuna indic. ante et post* reserarent *Sey.* pen. patefacerent reserarentque *Bra.*

10 iterum *V*, *Gel.*: ceterum *Bra.* uerum *Hau. edd. recc.* uerum et *Har.* interim *Btl.*

nombre de soldats périrent à leur sommet, transpercés de loin par les machines. **11.** Sur ces entrefaites les fantassins, privés d'appui à la suite de la chute de leurs camarades embarqués, furent écrasés sous d'effroyables quartiers de roc, hormis un petit nombre d'entre eux que la rapidité de leur course avait soustraits à la mort[360] en dépit des obstacles opposés à leur fuite. L'engagement se prolongea dans la soirée jusqu'à la dernière heure, et quand fut donné le signal habituel de la retraite, les deux partis rompirent le contact et passèrent le reste du jour dans des sentiments bien différents. **12.** Car la désolation des assiégeants qui pleuraient leurs morts renforçait chez les assiégés l'espoir de l'emporter désormais, bien qu'ils eussent, eux aussi, quelques pertes à déplorer.

Pourtant, on ne s'en affairait pas moins; et quand on eut consacré, durant toute la durée de la nuit, autant de repos et de nourriture qu'il en fallait à réparer ses forces[361], le combat reprend au point du jour, à l'appel des trompettes. **13.** Les uns levant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes comme pour combattre avec plus d'agilité[362], les autres portant des échelles sur leurs épaules ainsi qu'auparavant, et se précipitant fébrilement à l'assaut, ils exposaient leurs poitrines aux coups des projectiles de toute espèce. D'autres, ayant entrepris de faire sauter, en les brisant, les barres ferrées des portes[363], étaient à leur tour la cible de projectiles enflammés[364], ou succombaient fracassés sous les rocs lancés du haut des murs. Certains tentèrent avec une audace extrême de franchir les fossés; en butte aux brusques attaques des assiégés qui sortaient à leur insu par des poternes, ils chargeaient imprudemment et, une fois blessés, se débandaient dans toutes les directions[365]. Car les assiégés embusqués étaient préservés de tout danger grave par la possibilité de se replier avec plus de sécurité, ainsi que par une palissade élevée en avant des murs et appuyée sur un remblai[366].

armatorum aliqui per earum fastigia interibant, eminus confixi tormentis. **11.** Inter quae destituti pedites post naualium sociorum occasum, obtriti sunt saxis inmanibus, praeter paucos quos morte, licet per inpedita suffugia, uelocitas exemerat pedum. Ad ultimum certamine <protracto in uespera*m* datoque signo in receptum> ex more, ambo digressi diei residuum animis egere disparibus. **12.** Munitorum enim maerores, funera lugentium propria, prohibitores spe iam superandi fi*r*mabant, licet ipsi quoque paucos gemebant amissos.

Properabatur tamen nihilo minus, et, quantum recreandis uiribus quiete et cibo satis fuit tributo per noctis integrae spatium, reparatur lucis exordio proelium incitamento t*ub*arum. **13.** Et quidam elatis super capita scutis, ut pugnaturi leuius, alii uehentes umeris ut antea scalas feruentique <impetu procurrentes, pectora multiformium> *te*lorum ictibus exponebant. Alii ferratas portarum obices effringendas adorti, ultro ignibus petebantur, uel *elisi s*axis muralibus oppetebant. Quidam fossam a*u*dentius transire conati, repentinis eorum adsultibus qui erumpebant clanculo per posticas ruebant incaute, saucii discedebant. Recursus enim ad moenia tutior uallumque antemuranum,

eminus *V*: aliqui em. *Mom.* alii em. *coni. Cl. Cal.*

11 morte licet *Sey.*: morte scilicet *V*, *Rol.* morti licet *Gel. Cl.* morte *Mül. Kel.* || protracto... receptum V^2: *om.* V^1 || uesperam *E*, *Gel.*: -ra *V* || signo in receptum ex more V^2: s. receptui ex more *Bon. Gel.* ex more V^1 *post* ex more *distinx. Cl. Rol. sed non Sey.*

12 firmabant V^2 *E*, *Bon. Acc.*: fiama- V^1 inflamma- *Gel.* || incitamento tubarum *Gel.*: incitato tamento ticarum *V*.

13 impetu... multiformium V^2: *om.* V^1 || telorum V^3 *E*, *Bon. Gel.*: del- V^2 lorum V^1 || uel elisi saxis *Her. edd. recc.*: uel distracti s. *Pet.* uel diffracti s. *Nov.* uaeldis traxis V^1 uel distraxis V^2 uel saxis *Bon. Acc. Gel.* || fossam V^1, *Gar. Rol.*: fossas V^2 *EW*, *Bon. Gel. Eys. Cl. Sey.* || audentius *Eys.*: ardentius *E*, *Cl. Sey.* addentius *V* fidentius W^2, *Bon. Gel. Gar. Rol.* || incaute *V*, *Hei. Blo. Sey.*: incaute aut *Cl. Rol.* inc. uel *Gel.* || saucii *V*, *Hei. Sey.*: aut s. *Cl. Rol.*

14. Mais en dépit de l'endurance et des qualités guerrières supérieures des assiégés, qui n'avaient plus d'autre recours que leurs murailles, un commando d'assiégeants s'était néanmoins formé avec des hommes venus des meilleures unités: incapables de supporter ces longs délais[367], ils rôdaient à l'entour de tous les faubourgs en recherchant minutieusement sur quel point[368] ils pourraient s'ouvrir l'accès de la cité pour y pénétrer de force ou avec l'appui de machines. **15.** Devant l'impossibilité d'un succès qu'interdisait l'ampleur des difficultés, le siège de la cité commença à se relâcher; abandonnant factions et postes, les soldats de garde[369] mettaient au pillage les campagnes voisines: ils disposaient en abondance de tout le nécessaire, et répartissaient la plus grande part de leurs rapines entre leurs camarades de corps[370]. Par suite, ils perdaient du nerf, à force de se gaver de beuveries et ripailles trop généreuses.

16. Apprenant ces faits sur un rapport d'Immon et de ses compagnons d'armes[371], Julien qui, à ce moment, hivernait encore à Constantinople, remédia par une mesure ingénieuse à cette situation confuse. Il avait dépêché aussitôt Agilon, un maître de l'infanterie honorablement connu à ce moment[372], pour faire lever le siège à la vue de ce personnage si éminent, quand il les aurait informés de la mort de Constance.

17. Sur ces entrefaites, pour ne pas suspendre le siège d'Aquilée, on décida, étant donné le vain résultat des efforts déployés par ailleurs, de contraindre à capituler les assiégés, qui résistaient opiniâtrement, en les assoiffant; et comme à la suite de la coupure des aqueducs ils ne se défendaient pas moins avec un moral très élevé, on détourne la rivière au prix de grands travaux. Ce fut

caespitibus fultum, insidiantes ab omni discrimine defendebant. **14.** Et quamquam prohibitores *d*uritia bellorumque artibus a*n*tis*tab*ant, quibus nihil praeter moenium supere*ra*t adiumentum, collectus tamen ex potioribus numeris miles, diuturnas ferre nequ*ien*s moras, suburbana omnia circumibat, diligenter inquirens qua, ui uel machinis, posset patefactam inrumpere ciuitatem. **15.** Quod ubi patrare non poterat magnitudine uetante difficultatum, obsideri remissius coepta est, et excubiis stationibusque relictis, *pra*esidiar*ii* mil*it*es, uastantes agros propinquos, omnibus congruentibus a*b*undabant, raptorum pleraque concorporalibus suis inpertientes. Vnde largiore admodum potu saginisque distenti marcebant.

16. His relatione I*m*m*o*nis consortiumque cognitis, Iulianus Constantinopoli etiam tum hibernans, sollerti remedio turbatis consuluit rebus, moxque Agilonem magistrum peditum ea tempestate probe cognitum miserat, ut, uiso honoratissimo uiro, conpertaque per eum morte Constantii, solueretur obsidium.

17. Inter quae ne cessaret Aquilei*ae* <oppugnatio>, cum in reliquis opera consumeretur in cassum, placuit resistensis acriter ad dedit*ionem* siti conpelli, et ubi aquarum ductibus intersectis nihilo minus celsiore fiducia repugnarent, flumen laboribus auertitur magnis. Quod

defendebant *V*: -bat *Gel.*
14 duritia *Val.*: tutiricitia *V¹* turicitia *V²* paritia *Bon. Gel.* loci peritia *Eys.* || antistabant *Pet.*: artis (*lac. undecim litt.*) iant *V* antistarent *Bon. Gel.* antestaret *Btl.* || supererat *E, Gel.*: superiet *V* || nequiens moras *Acc. Gel.*: neque enim oras *V* || posset *V*: possit *Bon. Gel.*
15 praesidiarii milites *N, Gel.*: si residiarum miles *V* || abundabant *W, Bon. Gel.*: adun- *V* redun- *fortasse leg.*
16 immonis *Val.*: inmunis *V.*
17 aquileiae oppugnatio *Gel. Rol. Sey.*: aquilei (*lacuna 15 litt.*) *V* aquileiae circumuallatio *Bra.* aquileiae… *lacuna indicata Cl.* || ad deditionem *Bon. Gel.*: addidit *V*

également sans résultat. Baissant les rations des plus assoiffés, ces assiégés prisonniers de leur témérité vécurent avec parcimonie en se contentant de l'eau des puits[373].

18. Tandis que se déroulaient ces opérations avec les vicissitudes susdites, Agilon arriva aussi vite qu'il en avait reçu l'ordre[374] et, sous la protection de boucliers serrés, il s'approcha de la place avec assurance. Mais il eut beau prononcer un long discours véridique, par lequel il les informait du décès de Constance et de l'affermissement de la souveraineté de Julien, il n'en finissait pas d'être injurié et traité de menteur. Personne ne crut à son récit des événements, jusqu'au moment où, muni d'un sauf-conduit, il fut accueilli seul au rempart[375], et répéta sous la foi du serment ce qu'il venait de leur faire savoir.

19. À une telle nouvelle, les portes furent ouvertes au terme de cette longue angoisse, tous se répandirent au dehors et accueillirent avec joie le chef qui leur apportait la paix; en se justifiant, ils livrèrent Nigrinus, l'initiateur de toute cette folle entreprise[376], ainsi que quelques autres, en exigeant que leurs crimes de lèse-majesté et les épreuves de la ville fussent expiés par leur supplice. **20.** Finalement, quelques jours après, quand l'affaire eut été instruite par une enquête fort minutieuse, puis jugée par le préfet du prétoire Mamertin, Nigrinus fut brûlé vif pour avoir été l'instigateur le plus acharné de cette guerre[377]. Quant aux curiales Robustus et Salustius, convaincus d'avoir à sa suite semé une discorde passionnée sans considérer le danger couru, ils furent exécutés par le fer du bourreau. Tous les autres (...) furent relâchés comme non coupables: ce n'était pas de gré, mais de force, qu'ils avaient été poussés à la rage des combats[378]. C'est en effet ce qu'avait décidé, avec une équité mesurée,

itidem frustra est factum. Attenuatis enim auidioribus bibendi subsidiis, hi quos temeritas clauserat, contenti putealibus aquis, parce uixerunt.

18. Quae dum agitantur casibus ante dictis, <ita celeriter> *adue*nit ut praeceptum est Agilo, scutorumque densitate contectus, prope fidenter accessit. Multaque locutus et uera, quibus Constantii obitum firmatumque Iuliani docebat imperium, sine <fine> conuiciis con*f*utabatur *ut* fal*l*ax. Nec ei quisquam credidit gesta narranti, antequam, pacta salute, susceptus ad pugnaculum solus, fide religiosius reddita, ea quae docuerat replicaret. **19.** His auditis, ex diuturno angore portis reclusis, omnes effusi suscepere laeti pacificum ducem, seque purgantes Nigrinum totius furoris auctorem paucosque alios obtulerunt, eorum supplicio laesae crimina maiestatis et urbis aerumnas expiari poscentes. **20.** Paucis denique post di*ebus*, exploratius spectato negotio, Mamertino *t*um iudicante, *prae*fecto pr*ae*t*o*rio, Nigrinus ut acerrimus belli instinctor exustus est uiuus. R*o*mulus uero post eum et Sa*lu*stius curiales conuicti sine re*spec*tu periculi studia seuisse discordiarum, poenali consumpti sunt ferro. Res*idui*... *om*nes abierunt innoxii, quos ad certaminum rabiem

auidioribus *V*, *edd. recc.*: uiuidio- *Han.* ualidio- *Nov.* auctio- *Pet.*

18 dictis ita celeriter aduenit *scripsi*: d. superuenit *Gel. Rol.* d. (*post lac. 19 litt.*) nit *V* d. ... nit *Cl. Sey.* d. uenit *N* sine mora hic *Bon.* d. ita uelociter aduenit *fortasse leg.* ‖ sine fine *Her. Cl. Rol.*: sine *V*, *Sey.* non sine *Gel.* ‖ confutabatur *Lin. Rol. Sey.*: conpellabatur *Her. Cl.* conputab- *V* computab- *W*, *Bon.* reputab- *Gel.* ‖ ut fallax *Bon. Gel.*: infalax *V*.

20 diebus... praetorio *Gel.*: di rum iudicante fecto ebus exploratiuos spectato negotio mamertino preterio *V* ‖ tum *Gel.*: rum *V* rem *Eys.* ‖ romulus *E*, *Bon. Acc.*: rum- *V* ‖ salustius (*uel* sallustius) *coni. Cl.*: sabostius *V*, *edd. recc.* sebastianus *fortasse leg.* ‖ sine respectu *Gel.*: sinere (*lac. 16 litt.*) ut *V* ‖ studia *Gel.*: in st. V^2 *de* V^1 *non liquet* ‖ residui... omnes *scripsi*: res du (*lac. 12 litt.*) nes *V* residui omnes *Gel. edd. recc.* residui (*uel* conscii) autem omnes *uel* res. rei omnes *fortasse leg.*

un empereur indulgent et clément. Mais à dire vrai, ces événements n'eurent lieu que par la suite.

21. Quant à Julien, se trouvant encore à Nisch à ce moment-là, il était étreint par de profonds soucis, car il redoutait à l'extrême bien des périls sur les deux fronts. Il appréhendait en effet qu'une brusque sortie des soldats bloqués dans Aquilée ne barrât les passes des Alpes Juliennes, en lui faisant perdre des provinces, et l'appui qu'il en attendait de jour en jour[379]. **22.** Et il craignait tout autant la puissance de l'Orient, en apprenant que les troupes dispersées à travers les Thraces, promptement concentrées contre le coup de force soudain, approchaient des confins de Sucques sous le commandement du comte Martianus[380]. Mais néanmoins, en prenant lui aussi des dispositions efficaces à la mesure de cette masse d'inquiétudes pressantes, il regroupait l'armée de l'Illyricum, endurcie dans la poussière de Mars et prête à rejoindre dans la bataille un chef combatif[381].

23. Mais il ne négligeait pas, en des circonstances si brûlantes, les intérêts des particuliers: il accordait des audiences touchant des procès âprement disputés qui concernaient surtout les curies municipales — mais sa partialité en leur faveur le fit agréger injustement aux charges publiques des personnes plus nombreuses[382]. **24.** Il trouva là Symmaque et Maxime, des sénateurs en vue que la noblesse avait députés à Constance, et qui rentraient de cette mission; il les reçut avec tous les égards[383]. C'est alors qu'à la place de Tertullus, il nomma Maxime à la préfecture de la Ville éternelle, écartant ainsi le meilleur des deux pour complaire à Rufinus Vulcacius, sachant que Maxime était le fils de la sœur de ce dernier[384]. Sous sa magistrature, le ravitaillement fut abondant, et l'on vit cesser les plaintes d'une plèbe accoutumée à de fréquentes émeutes[385].

necessitas egerat, non uoluntas. Id enim aequitate pensata statuerat placabilis imperat*or* et clemens. Et haec quidem postea gesta sunt.

21. Iulianus uero, agens etiam tum apud Naessum, curis *a*ltioribus stringebatur, multa utrimque pertimescens. Formidabat enim ne, clausorum militum apud Aquileiam repentino adsultu obseratis angust*ii*s Alpium Iuliarum, prouincias et adminicula perderet quae exinde sperabat in dies. **22.** Itidemque opes orientis *magno*pere uerebatur, audiens dispersum per Thracias militem, contra uim subita*m* cito coactum, aduentare Succorum confinia, comite Martiano ducente. Sed tamen congrua instantium sollicitudinum mol*i* ipse quoque agitans efficaciter, Illyricum contrahebat exercitum, puluere coalitum Martio, promptumque in certaminibus bellicoso iungi rector*i*. **23.** Nec priuatorum utilitates in tempore *it*a flagranti despiciens, litesque audiens controuersas maxime municipalium ordinum, ad quorum fauorem propensior, iniuste plures muneribus publicis adnectebat. **24.** Ibi Symmachum reper*t*um et Maximum, senatores conspicuos a nobilitate legatos ad Constantium missos, exinde reuersos, honorifice uidit, et, potiore posthabit*o*, in locum Tert*u*lli Maximum u*r*bi praefec*i*t aeternae, ad Rufini Vulcaci gratiam, cuius sororis eum filium norat. Hoc administrante alimentaria res abundauit, et querellae plebis excitari crebro solita*e* cessauerunt.

imperator *E*, *Gel.*: -rat *V*.
21 altioribus *W*, *Bon. Gel.*: ult- *V* ‖ angustiis *E*, *Bon. Gel.*: -tus *V*.
22 magnopere V^2: pere V^1 ‖ subitam *E*, *Gel.*: -ta *V* ‖ aduentare *E*, *Gel.*: -ret *V* ‖ moli *Val.*: mole *V* ‖ rectori *E*, *Gel.*: -tor *V*.
23 ita flagranti *Her.*: aflagranti *V* afflagranti *Bon. Acc. Gel. Lan. Har.* fl. *Pet.* ‖ controuersas *Gel.*: -sias *V*.
24 repertum V^2: -rum V^1 ‖ posthabito *E*, *Bon. Gel.*: -ta *V* ‖ tertulli *W*, *Bon. Acc. Gel.*: tertylli *V* ‖ urbi praefecit *E*, *Gel.*: ubi praefectum *V*, *Bon.* ‖ uulcaci *V*: -cii *Cl. Sey.* -tii *NE*, *Rol.* ‖ solitae *E*, *Bon. Gel.*: -ta *V*.

25. À ce moment-là, pour assurer une situation incertaine, aussi bien que pour nourrir la confiance de ceux qui lui obéissaient, il désigna pour le consulat Mamertin, qui avait été promu préfet du prétoire d'Illyricum, et Névitta — alors qu'il venait tout juste de critiquer sans mesure Constantin pour avoir été le premier à prendre l'initiative d'élever de vils barbares[386].

XIII. *Sapor ramène ses troupes dans son pays, les auspices lui interdisant la guerre; Constance Auguste, au moment de tourner ses armes contre Julien, harangue ses soldats à Hiérapolis.*

13. 1. Tandis que, partagé entre l'espérance et la crainte par ces événements et d'autres du même genre, il donnait le branle à d'autres actes de rébellion, Constance à Édesse[387], inquiété par les rapports divergents de ses espions, était écartelé entre deux ordres de plans[388]; tantôt il disposait ses troupes pour des batailles rangées[389], tantôt son intention était de remettre encore le siège devant Bézabde si la possibilité s'en présentait, et il veillait judicieusement à éviter de laisser à découvert le flanc de la Mésopotamie, au moment où il avait l'intention de se rendre sans tarder dans les provinces septentrionales[390]. **2.** Mais des retards prolongés le retenaient dans l'indécision, tandis que le Roi s'attardait au-delà du Tigre en attendant que les présages lui permissent de faire mouvement[391]. De fait, s'il avait traversé ce fleuve sans trouver personne pour lui résister, il aurait franchi l'Euphrate sans difficulté[392]. D'autre part, tenant ses soldats en réserve pour les guerres civiles, Constance craignait de les exposer aux périls des opérations de siège[393], pour avoir expérimenté la solidité des remparts de la place, et le mordant de ses défenseurs.

25. Tunc <ut> et securitatem trepidis rebus adferret, et oboedientium nutriret fiduciam, Mamertinum prom*o*tum praefectum praetorio per Illyricum designauit consulem et Neuittam, qui nuper, ut primum augendae barbaricae uilita*ti*s auctorem, inmoderate notauerat Constantinum.

XIII. *Sapor donum reducit copias, inhibentibus bellum auspiciis; Constantius Augustus, in Iulianum arma moturus, Hierapoli milites alloquitur.*

13. 1. His ac talibus *eo* inter spem me*t*umque noua negotia commouente, Constantius apud Edessam exploratorum relationibus uariis anxius, in rationes *di*ducebatur ancipites, nunc ad concursatorias pugnas militem struens, nunc, si copia p*a*tuisset, obsidione gemina Bezabden aggressurus, consultans prudenter, <ne>, mox partes petiturus arctoas, inprotectum Mesopotamiae relinqueret latus. **2.** Verum consiliorum ambiguum retinebant multiplic*es* mor*ae*, tardante <trans> Tigridem rege, dum moueri permitterent sacra: nam si permeato flumine nullum qui resisteret inuenisset, absque difficultate penetrarat Eu*ph*raten. Alioqui ad ciuilia bella custodiens militem, timebat eum periculis obiectare circummuranis, firmitatem moenium munimenti defensorumque alacritatem expertus.

25 ut et *Cl.*: et *V* ut *Gel.* || promotum *Her.*: promertinum *V* pro meritis *E* || uilitatis *Gel.*: utili- *Bon.* utilitates *V*.

XIII, 1 his ac talibus *Gel.*: *post* constantinum (*§ 25 supra*) *V* || eo *Pet.*: et *post* auctorem (*§ 25*) *V* || inter spem metumque noua *Gel.*: inter spem tu mecum *ante* immoderate (*§ 25*) que noua *in fine* (*§ 25*) *V* || diducebatur *Val.*: deduc- V^3 *E, Acc.* teduc- V^2 teducebantur V^1 ducebatur *Bon. Gel.* || nunc V^2: et nunc V^1 || patuisset V^2 *E, Acc. Gel.*: pot- V^1 || ne V^2: *om.* V^1.

2 multiplices morae W^2, *Bon. Gel.*: -cis more *V* || tardante trans *Gel.*: -tem *V* -te N^2, *Bon.* || penetrarat *V*: penetrarat ad *fortasse leg.* || euphraten *Sey.*: euphratem *Rol.* eufraten *V, Cl.*

3. Néanmoins, pour éviter de rester à ne rien faire, et d'être blâmé pour son inaction, il obligea Arbition et Agilon, maîtres de la cavalerie et de l'infanterie[394], à faire mouvement en toute hâte avec des effectifs considérables, non point pour harceler les Perses en vue de les forcer à combattre, mais pour border de postes avancés[395] les rives situées en deçà du Tigre, et guetter le point précis où le Roi forcerait le passage. Il y ajoutait sans cesse des instructions orales et écrites, pour qu'ils se replient au plus vite si les masses ennemies commençaient à traverser. **4.** Et tandis que ses généraux montaient la garde dans les zones frontalières désignées, et surveillaient les manœuvres dissimulées d'un peuple si perfide, lui-même opérait avec le gros de l'armée, prenait des mesures d'urgence comme s'il avait l'intention de combattre, et protégeait les places par des sorties[396] Quant aux espions et aux transfuges qui arrivaient constamment, ils donnaient des renseignements contradictoires: ils ignoraient ce qui allait se passer, par le fait même que, chez les Perses, personne n'est au courant des décisions sauf des grands, discrets et dévoués, par qui le Silence même est vénéré comme une divinité[397]. **5.** Or l'empereur était l'objet de constants appels de la part des susdits généraux, qui le priaient de leur prêter main-forte; ils assuraient effectivement ne pouvoir soutenir l'assaut du Roi, dans son ardeur extrême, que par une concentration totale de nos forces[398].

6. Tandis que ces opérations étaient menées avec tant d'inquiétude, arrivèrent en foule des messagers tout à fait sûrs: sur leur foi sans équivoque, on apprit que Julien avait débordé par une progression rapide l'Italie et l'Illyricum, occupé sur ces entrefaites les défilés de Sucques, et qu'il attendait des renforts mandés de toutes parts, en vue d'envahir les Thraces escorté d'une armée immense[399].

3. Ne quiesceret tamen, neue con*d*em*n*aretur inertiae, A*r*bitionem et Agilonem, equestris *pedestris*que militiae m*a*gistros, cum agminibus maximis properare coegit, non ut lacesserent Persas in proelia, sed praetenturis iuncturos citeriores Tigridis ripas, et speculaturos quonam rex erumpere*t* uiolentus. Addebatque monendo saepius et scribendo ut, si m*ul*titudo transire coepisset hostilis, referrent citius pedem. **4.** Dumque conlimitia iussa custodiunt duces, et occulta fallacissimae gentis obseruantur, agens ipse cum parte ualidiori exercitus, curabat *ur*gentia uelut pugnaturus, oppidaque tuebatur excursu. Speculatores uero et transfugae subinde uenientes repugnantia prodebant, ideo futurorum incerti, quod apud Persas nemo consiliorum est conscius, praeter optimates taciturnos et fidos, apud quos silentii quoque colitur numen. **5.** Accersebatur autem a memoratis ducibus inperator adsidue, orantibus ferri sibi suppetias: testabantur enim se non nisi coactis in unum uiribus cunctis posse impetum regis ardentissimi sustinere.

6. Quae dum aguntur ita sollicite, nuntii percrebuere certissimi, quorum clara fide conpertum est Iulianum Italiam et Illyricum cursu celeri praetergressum, claustra interim occupasse Succorum, accita undique praestolantem auxilia, ut multitudine stipatus armorum peruaderet Thracias.

3 condemnaretur *Lin.*: contempnaretur V^2 contemptaretur V^1 contemneretur *H*, *Bon. Gel.* ‖ arbitionem *E*, *Gel.*: arbet- *Acc.* ambit- *V* ‖ equestris pedestrisque *Mom. edd. recc.*: pedestris equestrisque *Val.* equestrisque *V* ‖ magistros *Val.*: minis- *V* ‖ erumperet *E*, *Bon. Gel.*: -ere *V* eorum er. *Gel.* ‖ si multitudo *E*, *Acc.*: similitudo *V* simulatque *Bon. Gel.*

4 ualidiori *Bon. Gel. Cl. Rol.*: -ris *V* -re *Sey.* ‖ urgentia *Acc. Gel.*: gentia *V* ingentia *E* ‖ oppidaque *Val.*: oppida quae *V* ‖ excursu V^2: *de* V^1 *non liquet* ab exc. *Pet.*

6 illyricum V^2: illir- V^1 ‖ armorum *V*: armatorum *Gel.*

7. À cette nouvelle, Constance, plongé dans la consternation[400], ne trouvait réconfort et appui que dans la pensée d'être toujours venu à bout des rébellions intérieures. Mais la situation le mettant en grande difficulté pour arrêter une décision, il prit, de préférence à tout autre, le parti d'envoyer progressivement devant lui des troupes qu'il fit transporter par des véhicules publics, pour parer au plus vite aux affres de cette catastrophe menaçante.

8. Cette décision unanimement approuvée, les soldats se mirent en route avec un armement léger, selon les ordres. Or il était en train de prendre ces dispositions, quand à l'aube suivante arrive la nouvelle que le Roi était reparti dans son pays, avec toutes les troupes qu'il avait amenées, en raison des auspices contraires[401]; sa crainte s'en trouvant allégée, Constance rappela toutes ses troupes, sauf celles qui étaient affectées d'ordinaire à la garde de la Mésopotamie, et il revint en toute hâte[402] à Hiérapolis[403]. **9.** Dans ces conditions, encore incertain sur l'issue finale de l'entreprise, une fois son armée concentrée, il convoqua en assemblée, aux sonneries des trompettes, la totalité des centuries, manipules et cohortes[404]; et quand la place d'armes fut bondée de cette multitude, pour l'amener dès que possible à ratifier les ordres qu'il allait lui donner, il prit place sur une estrade élevée et, entouré d'une garde aux rangs plus serrés que de coutume, il tint les propos suivants, en composant son visage pour avoir l'air calme et sûr de lui[405]:

10. «Constamment soucieux de ne commettre en actes ni en paroles — même sans importance — rien qui ne s'accorde à une conduite irréprochable, élevant ou abaissant les gouvernails selon l'agitation des flots comme un pilote à la navigation prudente, me voici à présent contraint d'avouer devant vous, soldats qui m'êtes si dévoués, mes erreurs, ou bien plutôt, si je puis dire la vérité, un acte de bonté que j'ai cru profitable aux

7. Quo cognito, maerore offusus Constantius solacio uno sustentabatur, quod intestinos semper superauerit motus; re tamen magnam e*i* difficultatem ad capessendum consilium adferente, id elegit potissimum, ut uehiculis publicis inpositum paulatim praemitteret militem, inminenti*s* casus atrocitati uelocius occursum.

8. Omniumque consensu *h*ac probata sententia, pergebant ut praeceptum est expediti. Eique haec disponent*i* luce postera nuntiatur regem, cum omni manu quam duxerat, <ad propria> reuertisse, auspiciis dirimentibus, lenitoque metu, reuocatis omnibus praeter eos quos consuetudo praesidio Mesopotamiae destinarat, reuersus est <cito> *Hier*apolim. **9.** Summa itaque coeptorum quorsum euaderet ambigens, cum in unum exercitus conuenisset, omnes centurias et manipulos et cohortes in contionem uocauit, concinentibus tubis, oppletoque multitudinis campo, ut eam ad firmanda promptius adigeret inperanda, tribunali celso *in*sistens, stipat*us*que solito densius, haec prosecutus est, ad serenitatis speciem <et> fidu*c*iae uultu formato:

10. «Solli*ci*tus semper ne quid re leui uel uerbo conmittam inculpatae parum congruens honestati, utque cautus nauigandi magister, clauos pro fluctuum motibus erigens uel inclinans, conpellor <nunc> apud uos — amantissimi uiri — confiteri meos errores, quin potius, si dici liceat uerum,

7 ei *Val.*: et *V* || inminentis *Cl.*: immi- *Btl. Rol.* inminenti *V*, *Gel.* imminenti *Sey.*

8 hac probata *Her.*: ac pr. *V* appr- *E*, *Bon. Gel.* || disponenti *E*, *Bon. Gel.*: -nent *V* || ad propria V^2: *om.* V^1 || cito hierapolim *scripsi*: hier. *Gel. Cl. Sey.* (*lac. 8 litt.*) capolim (*lac. 4 litt.*) *V* nicopolim *Bon. Acc.* nicopolim urbem *Rol.* ninum hierapolim urbem *uel* ninum nunc hierapolim confestim *Boe.* confestim nicopolim urbem *Pig.*

9 insistens *Btl. Nov.*: sis- *VE*, *Acc. Gel. Hau.* || stipatusque *Btl. Nov. Mom.*: -toque *V*, *Pig.* || et fiduciae V^2: -utiae V^1.

10 sollicitus *Bon. Gel.*: sollitus *V* || clauos V^1: -uum V^2 || nunc V^2: *om.* V^1

affaires publiques[406]. Aussi, pour pouvoir plus aisément connaître le motif de la convocation de ce rassemblement, prêtez-moi, je vous prie, une oreille équitable, et même favorable.

11. Gallus, mon cousin par mon père, à l'époque où s'attachait obstinément à jeter le désordre dans l'État ce Magnence qu'abattit votre valeur, je l'ai élevé aux pouvoirs d'un César et envoyé monter la garde en Orient[407]. Et quand il eut manqué à la justice par divers actes abominables qui furent constatés et rapportés, il fut puni par le verdict des lois[408]. **12.** Ah! si seulement cela eût contenté l'Envie, cette fauteuse de troubles si acharnée[409]... il n'y avait dès lors pour nous que le souvenir, du moins paisible, d'une douleur passée! Mais voici qu'il nous arrive à présent un autre malheur — j'oserais dire: plus consternant que les précédents —, mais que l'aide du ciel réprimera grâce à votre vaillance innée[410].

13. Ce Julien que nous avons préposé à la défense des Gaules au moment où vous combattiez les nations étrangères qui grondaient à l'entour de l'Illyricum[411], voici qu'exalté comme un insensé par la suffisance que lui inspirent des escarmouches livrées à des Germains à demi armés, il s'est ménagé la complicité arrogante de quelques troupes auxiliaires, que leur sauvagerie et leurs derniers espoirs rendaient prêtes à un acte de témérité funeste[412], et il a conspiré à la perte de l'État en foulant aux pieds l'Équité, mère et nourrice du monde romain[413]. Que cette Équité ait dispersé comme cendres au vent les aspirations orgueilleuses, pour les briser ensuite en vengeresse des actes criminels, non seulement j'en ai fait personnellement l'expérience, mais j'en crois facilement les leçons de l'Antiquité[414].

humanitatem, quam credidi negotiis communibus profuturam. Proinde ut sciri facilius possit quae sit huius concilii conuocandi materia, accipite quaeso aequis auribus et secundis.

11. Gallum patruelem meum, tempore quo confundendis rebus pertinaciter Magnentius inhaerebat, quem obruere uestrae uirtutes, potestate Caesaris sublimatum ad orientis praesidium *mi*si. Qui cum <a> iusti*ti*a per multa uisu relatuque nefaria defecisset, arbitrio punitus est legum. **12.** Atque utinam hoc conte*n*ta *fu*isset Inuidia, turbarum acerrima concitatrix, et angebat nos una, sed secura, doloris praeteriti recordatio. At nunc aliud accidit, ausim dicere praeteritis maestius, quod per fortitudinem uobis ingenitam adiumenta caelestia coercebunt. **13.** Iulianus, quem, dum circumfrementes Illyricum nationes exteras oppugnatis, tuendis praefecimus Galliis, leuium confidentia proeliorum quae cum Germanis gessit semermibus ut uecors elatus, adscitis in societatem superbam auxiliaribus paucis, feritate speque postrema ad perniciosam audaciam promptis, in noxam publicam conspirauit, Aequitate calcata, parente nutriceque orbis Romani: quam tumentes spiritus tamquam fauillas *difflas*se fracturamque deinde ut sceleste *fac*torum ultricem, et ipse expertus et docente antiquitate facile credo.

sciri... possit *edd. recc.*: scire... possit V^1 scire... possis V^2 scire... possitis *Eys.*

11 caesaris *E, Bon. Gel.*: -res V^2 et -res V^1 ‖ misi *edd.*: si *V* nisi *Bon.* ‖ a iustitia *Bon. Gel.*: iust. V^2 iustia V^1.

12 contenta fuisset *Eys.*: contemptatisset V^1 contempta extitisset V^2 c. extitisset *E, Acc.* c. restitisset *Pet.* ‖ coercebunt *edd.*: c. (*ante lac. 8 litt. in fine paginae*) *V*.

13 fauillas difflasse fracturamque *scripsi*: fauillas flaturam fracturamque *Pig.* fauillasse facturamque *VE* f. effecturam *Gel.* f. istas efflaturam *Eys.* f. se facturam *Bon. Acc.* fauillas se facturamque *Cl. Sey.* fauillas reflaturam uindicaturamque *Nov. Rol.* f. diffudisse (*uel* fudisse) fusuramque *fortasse leg.* ‖ deinde *Acc. Bon. Gel. Cl. Rol. cruce praeposita Sey.*: dei inde *V* deo iubente *Pig.* perinde *Eys.* ‖ sceleste factorum *Btl. Eys. Rol. Sey.*: s. laetorum *V, Gel. Cl.* s. scelestorum *Bon. Val.* s. elatorum *coni. Cl.* s. impletorum *Nov.*

14. Que nous reste-t-il donc à faire, sinon à tenir tête au plus tôt à ces tempêtes déchaînées, pour étouffer, en y remédiant par la rapidité, la rage d'une guerre qui se ranime, avant qu'elle ne grandisse et ne reprenne plus de force[415]? Car il ne saurait faire de doute que, par la faveur protectrice de la divinité souveraine, dont le jugement éternel condamne les ingrats, ce fer tiré par des impies se retournera pour leur perte contre ceux qui se sont insurgés au péril des innocents, alors qu'ils n'avaient pas été attaqués mais comblés de tant de bienfaits[416]. **15.** Car si j'en crois mon sentiment[417], et les promesses d'une Justice prête à aider les droites résolutions, je suis sûr que, si nous croisons le fer, ils seront à ce point paralysés de terreur qu'ils ne soutiendront ni l'éclat de la lumière dardée par vos yeux ni les premiers accents du cri de guerre[418]».

16. Tous, à ces mots, se rangèrent à son avis[419], et brandissant leurs lances avec colère[420], après lui avoir adressé en retour bien des paroles de sympathie, ils demandaient à être conduits immédiatement contre le rebelle. Cet accueil favorable ayant changé en joie la crainte de l'empereur, il renvoya aussitôt l'assemblée et, sachant d'ores et déjà par des précédents qu'Arbition était plus heureux que d'autres chefs pour apaiser les guerres civiles, il le dépêcha en avant-garde avec des Lanciarii, des Mattiarii et des détachements de troupes légères[421], ainsi que Gomoarius lui aussi, avec des Lètes, pour qu'au défilé de Sucques, ils barrent la route aux arrivants éventuels, et il le préféra aux autres chefs pour la raison qu'ayant été disgracié dans les Gaules, il était hostile à Julien[422].

14. Quid igitur superest, nisi ut turbinibus excitis occurramus, subcrescentis rabiem belli, antequam pubescat ualidius, celeritatis remediis oppressuri? Nec enim dubium, fauore numinis summi praesente, cuius perenni suffragio damnantur ingrati, ferrum impie praeparatum ad eorum interitum esse uertendum, qui non lacessiti, sed aucti beneficiis pluribus, ad insontium pericula surrexerunt. **15.** Vt enim mea mens augurat I*u*stitiaque rectis consiliis adfutura promittit, spondeo quod si uentum fuerit comminus, ita pauore torp*e*scent, ut nec oculorum uestrorum uibratae lucis ardorem nec barritus sonum perferant primum».

16. Omnes post haec dicta in sententiam <ibant> suam hastasque uibrantes irati, post multa quae beneuole responderant, petebant duci se protinus in rebellem. Qua gratia in laetitiam imperator uersus ex metu, contione mox absoluta, Arbitionem, ante alios faustum ad intestina bella sedanda ex ante actis iam sciens, iter suum praeire cum Lanceariis et Mattiariis et cateruis expeditorum praecepit, et cum Laetis itidem Gomoarium, uenturis in Succorum angustiis opponendum, ea re aliis antelatum, quod ut contemptus in Galliis, erat Iuliano infestus.

15 mens augurat iustitiaque *Gel.*: mensam auguratio stitia que (quae V^2) *V* m. inaugurat i. *Eys.* m. iam augurat i. *Gün. Pet.* || torpescent *Bon. Gel. Rol. Sey.*: torpiscent *V, Cl.*

16 sententiam ibant suam *Hau.*: sent. suam *V* sententiam... suam *lacuna indicata Cl. Sey.* s. ducti suam *coni. Cl. scr. Rol.* s. tracti suam *Btl.* s. flexerat suam *Nov.*

XIV. *Présages de la mort de Constance Auguste.*

14. 1. Dans ce tourbillon de malheurs, la Fortune de Constance, déjà paralysée et immobilisée, manifestait nettement, par des signes presque explicites, que se rapprochait un événement critique de son existence[423]. Car il n'était pas seulement terrorisé par des phantasmes nocturnes; il avait même vu, sans être encore plongé complètement dans le sommeil, l'ombre de son père lui présenter un bel enfant, et quand il l'avait pris dans ses bras en le blottissant contre lui, l'enfant lui avait arraché, pour le lancer bien loin, le globe qu'il portait lui-même de sa main droite[424]. Cela annonçait un grave bouleversement politique, même si les interprètes des songes ne formulaient que des réponses complaisantes[425]. **2.** À la suite de cela, il avoua à ses intimes les plus proches qu'il avait cessé de voir, — comme si elle l'avait abandonné —, une figure secrète qui, à ce qu'il croyait, lui avait parfois apparu confusément. On pensait qu'il s'agissait d'un génie chargé de veiller sur son existence, et qu'il avait délaissé l'empereur au moment où celui-ci allait très prochainement quitter ce monde[426].

3. Les théologiens rapportent effectivement qu'à tous les êtres humains venus au jour, certaines puissances divines sont associées, en vue pour ainsi dire de régir leurs actes — sans dommage pour l'immuabilité des destins —, mais qu'elles n'ont été vues que d'un nombre infime d'hommes, élevés par leurs multiples qualités au-dessus de leur condition[427]. **4.** C'est là l'enseignement des oracles, aussi bien que d'illustres auteurs. Parmi eux se trouve également Ménandre le Comique, chez qui on lit ces deux sénaires:

«Un démon se tient là, aux côtés de tout homme,
dès qu'il est né, pour l'initier à l'existence»[428].

5. Tout de même, les poèmes éternels d'Homère laissent entendre que ce ne sont point des dieux du ciel qui se sont entretenus avec les vaillants héros, et qui ont été à

XIV. *Praesagia mortis Constantii Augusti.*

14. 1. In <hoc> rerum aduersarum tumultu, haerens eius fortuna iam et subsistens aduentare casum uitae difficilem, modo non loquentibus signis, aperte monstrabat. Namque et nocturnis imaginibus terrebatur, et nondum penitus mersus in somnum, umbram uiderat patris obtulis*se* pulchrum infantem, cumque susceptum et locatum in gremio suo, excussam sibi proiecisse longius sphaeram, quam ipse dextra man*u* gestabat. Id autem permutationem temporum indicabat, licet interpretantes placentia responderent. **2.** Post haec confessus est iunctioribus proximis quod tamquam desolatus secretum aliquid uider*e* desierit, quod interdum adfuisse <sibi squalidius aestimabat; et putabatur genius [esse]> quidam, tutelae salutis adpositus, eum *reliq*uisse mundo citius digressurum. **3.** Ferunt enim theologi, in lucem editis hominibus cunctis, salua firmitate fatali, huius modi quaedam uelut actus rectura numina sociari, admodum tamen paucissimis uisa, quos multiplices auxere uirtutes. **4.** Idque et oracula et auctores docuere praeclari. Inter quos est etiam Menander comicus, apud quem hi senarii duo leguntur:

ἅπαντι δαίμων ἀνδρὶ συμπαρίσταται
εὐθὺς γενομένῳ, μυσταγωγὸς τοῦ βίου.

5. Itide*m*... sempiternis Homeri carminibus intellegi datur non deos caelestes cum uiris fortibus conlocutos,

XIV, 1 hoc V^2: *om.* V^1 ‖ obtulisse V^2: -lis V^1 ‖ dextra manu gestabat *Bon. Gel.*: dextram angustabat *V*.
2 uidere *E*, *Bon. Gel.*: -ri *V* ‖ sibi... esse V^2: *om.* V^1 ‖ reliquisse V^2: genius esse V^1.
5 itidem *ante lacunam Cl. Sey.*: *post lacunam 4 litterarum* itide *ante lac. 14 litt. V* itidem ex *Gel.* itidem *sine lac. Rol.*

leurs côtés ou leur ont prêté assistance dans leurs combats, mais des génies familiers qui se trouvaient constamment avec eux[429]. C'est en se confiant principalement à leur protection que brillèrent particulièrement, dit-on, Pythagore et Socrate, Numa Pompilius et Scipion l'Ancien, et, selon l'opinion de certains, Marius et Octavien — qui fut le premier à se voir attribuer le nom d'Auguste[430] —, ainsi qu'Hermès Trismégiste et Apollonius de Tyane, mais aussi Plotin[431]. Ce dernier osa exposer certains points de cette doctrine initiatique, et faire voir avec profondeur comment ces génies commencent par se lier à des âmes mortelles, puis les protègent comme s'ils les avaient prises dans leurs bras (tant qu'il leur fut loisible de le faire), et leur enseignent des vérités supérieures s'ils voient bien que ce sont des âmes pures, préservées de la lie des fautes par une alliance immaculée avec le corps[432].

XV. *Mort de Constance Auguste à Mopsucrène de Cilicie.*

15. 1. C'est ainsi qu'après avoir, en hâte, fait son entrée à Antioche, Constance, prêt à se lancer passionnément, selon son habitude, dans le branle-bas des luttes civiles, une fois terminés tous les préparatifs pressait sans retenue son départ, malgré les réticences de bien des gens qui se bornaient pourtant à en murmurer, sans que personne osât ouvertement l'en dissuader ou s'y opposer. **2.** L'automne déclinait déjà quand il partit. À son arrivée dans un faubourg distant de trois milles, appelé La Tête de Cheval, il faisait déjà grand jour quand il aperçut sur sa droite le cadavre d'un homme assassiné, qui gisait, la tête arrachée, allongé sur le flanc face au Couchant[433]. Terrorisé par ce présage — les destins préparaient sa fin —, il n'en avançait lui-même qu'avec plus d'obstination, et parvint à Tarse. Il y ressentit les atteintes d'une fièvre assez légère; pensant que le mouvement de la marche pourrait le débarrasser de cette indisposition périlleuse, il

nec adfuisse pugnantibus uel iuuisse, sed familiaris geni*o*s cum isdem uersatos. Quorum adminiculis freti praecipuis, Pythagoras enituisse dicitur et Socrates Numaque Pompilius et super*ior* Scipio et, ut quidam existimant, Marius et Octauianus cui Augusti uocabulum delatum est primo, Hermesque Termaximus et Tyaneus Apollonius atque Plotinus, ausus quaedam super hac re disserere mystica, alteque monstrare quibus primordiis hi genii, animis conexi mortalium, *e*as tamquam gremiis suis susceptas tuentur quoad licitum est, docentque maiora, si senserint puras et a conluuione peccandi inmaculata corporis societate discretas.

XV. *Moritur Constantius Augustus apud Mopsucrenas Ciliciae.*

15. 1. Ingressus itaque Antiochiam festinando Constantius, ad motum certaminum ciuilium, ut solebat, auide surrecturus, paratis omnibus exire properabat inmodice, renitentibus plurimis murmure tenus: nec enim dissuadere palam audebat quisquam uel uetare. **2.** Autumno iam senescente profectus, cum ad suburbanum uenisset disiunctum exinde tertio lapide, Hippocefalum nomine, lucente iam die cadauer hominis interfecti dextra iacens capite auolso conspexit, contra occiduum latus extensum: territusque omine, finem parantibus fatis, *d*estinatius ipse ten*d*ebat, uenitque Tarsum, ubi leuiore

familiaris *V, Cl. Rol.*: -res *Sey.* ‖ genios V^2: gentis V^1 ‖ superior V^2 *E, Bon. Gel.*: super V^1 ‖ eas tamquam *Val.*: castam quam *V*.
XV, 2 destinatius *E, Bon. Gel.*: test- *V* fest- *Btl.* ‖ tendebat *E, Acc. Gel.*: tene- *V*

gagne par des routes difficiles Mopsucrène, le dernier relais de Cilicie quand on vient de ce côté, relais situé au pied des premiers contreforts du mont Taurus[434]. Il tenta d'en repartir le jour suivant, mais il fut arrêté par l'aggravation du mal qui s'insinuait: un excès de température consumait progressivement ses veines, au point qu'on ne pouvait même pas toucher son corps, aussi brûlant qu'un brasier[435]. Devant l'impuissance des remèdes utilisés, en poussant ses derniers soupirs il déplorait sa perte, et l'on dit qu'il avait encore toutes ses facultés intellectuelles au moment où il désigna Julien pour lui succéder au pouvoir[436]. **3.** Ensuite, en proie désormais à la dyspnée du trépas, il se tut, puis ayant longuement lutté avec la vie qui allait bientôt le quitter, il décéda le trois des nones d'octobre, dans la trente-huitième année de son règne qui était la quarante-quatrième de son existence — sans compter quelques mois de plus[437].

4. Après cela, quand le suprême appel eut été lancé avec les gémissements, et que se furent élevées les lamentations de deuil, ceux qui occupaient le premier rang à la cour du prince entrèrent en délibération sur ce qu'ils devaient faire, et sur les démarches qu'ils avaient le devoir d'entreprendre. Quelques personnes ayant été secrètement sondées sur le choix d'un empereur, ce fut, disait-on, à l'instigation d'Eusèbe, aiguillonné par le remords de ses méfaits, que, la présence menaçante de Julien faisant obstacle à toute révolution prochaine, on lui dépêche Théolaïf et Aligilde[438], pour lors comtes, afin de porter à sa connaissance la mort de son parent, et de le prier de rejoindre toutes affaires cessantes, pour s'y établir, un Orient prêt à lui obéir. **5.** Cependant un bruit, une rumeur incertaine, disait que Constance avait mis en ordre ses dernières volontés: qu'il y avait fait désigner par écrit Julien pour son héritier — comme nous venons

febri contactus, ratusque itinerario motu inminutae ualetudinis excuti posse discrimen, petit per uias difficiles Mo*psu*crenas, Ciliciae ultimam hinc pergentibus stationem, sub Tauri montis radicibus positam, egredique secuto die conatus, inlabente morbi grauitate detentus est: paulatimque urente calore nimio uenas, ut ne tangi quidem corpus eius posset, in modum foculi feruens, cum usus deficeret medellarum, ultimum spirans, deflebat exitium, mentisque sensu tum etiam integro successorem suae potestatis statuisse dicitur Iulianum. **3.** Deinde an*he*litu iam pulsant*e* letali, conticuit, diuque cum anima conluctatus iam discessura, abiit e uita tertium nonarum <Octobrium>, imperii <tricesimo octauo> uitaeque anno quadragesimo <quarto> et mensibus paucis.

4. Post quae supremis cum gemitu conclamatis, excitisque lamentis et luctu, deliberabant locum optinentes in aula regia primum, quid agerent quidue moliri deberent: paucisque occulte super eligendo imperatore temptatis, incitante ut ferebatur Eusebi*o* quem noxarum conscientia stimulabat, cum nouandis rebus imminens obsisteret Iulianus, mittuntur ad eum Theolaifus et Aligildus tunc comites, mortem indicantes propinqui, et oraturi ut, mora omni depulsa, ad obtinendum obtemperare sibi paratum tenderet Orientem. **5.** Fama tamen rumorque loquebatur incertus *Con*stantium uoluntatem ordinasse postremam,

petit *V*: petiit *Gel.* ‖ mopsucrenas *scripsi*: mobsc- *V* mobsuc- *edd. recc.* -nem *Acc.* ‖ inlabente *V, Cl.*: ill- *Rol. Sey.* ui la- *Bon. Gel.* inuadente *Cor.* inhibente *Pet.* inualente *Gro.*

3 anhelitu iam *edd. recc.*: han- iam *E, Bon. Gel.* han illit uiam *V* ‖ pulsante *E, Acc.*: -santa *V* -satus *Gel.* ‖ octobrium V^2, *Cl. Rol.*: nouemb- *See. Sey. de* V^1 *non liquet* ‖ tricesimo octauo *add. Val.*: *om. V* ‖ quarto *add. Val.*: *om. V.*

4 eusebio *E, Acc. Gel.*: -ius *V.*

5 constantium *E, Bon. Gel.*: sta- *V.*

de le dire — et remettre des fidéicommis et des legs à ceux pour qui il avait de l'affection[439]. **6.** Il laissait son épouse enceinte: elle donna naissance à une fille posthume qui fut appelée de son nom; arrivée à l'âge adulte, elle fut en justes noces unie à Gratien[440].

XVI. *Qualités et défauts de Constance Auguste.*

16. 1. Ainsi donc, en respectant véridiquement la distinction entre ses qualités et ses défauts, il conviendra d'exposer d'abord ses qualités. Conservant en toute circonstance la majesté de l'autorité souveraine, il méprisait la popularité avec une grande élévation, étant fort parcimonieux dans l'attribution des charges les plus élevées, ne supportant que fort peu d'innovations en matière d'accroissement des emplois administratifs, et ne montant jamais la tête aux militaires[441]. **2.** Pas un duc ne fut, sous son règne, promu au clarissimat. Car ils n'étaient encore que des perfectissimes, comme il nous en souvient personnellement. Un gouverneur de province n'allait pas au-devant d'un maître de la cavalerie, et ne tolérait pas qu'il touchât à une affaire d'ordre civil. Mais tous sans exception, officiers supérieurs aussi bien que hauts fonctionnaires, considérèrent toujours les préfets du prétoire, avec la déférence jadis en usage, comme la cime de tous les honneurs[442]. **3.** Veillant très prudemment à préserver la vie de ses soldats, pesant les mérites parfois avec une minutie quasi vétilleuse, il distribuait les charges du palais avec un soin tiré pour ainsi dire au fil à plomb[443], et sous son règne pas un dignitaire, promu à une haute responsabilité à la cour, n'y fut jamais appelé soudainement ni sans avoir été l'objet d'une enquête; mais celui qui devait, dix ans après, assumer la maîtrise des offices, les largesses, ou quelque autre charge de ce genre, faisait

in qua Iulianum, ut praediximus, scripsit heredem, et his quos diligebat fidei commissa detulit et legata. **6.** Vxorem autem praegnantem reliquit, unde edita postuma eiusque nomine appellata, cum adoleuisset, matrimonii iure copulata est Gratiano.

XVI. *Constantii Augusti uirtutes et uitia.*

16. 1. Bonorum igitur uitiorumque eius differentia uere seruata, praecipua <prima> conueniet expediri. Imperatoriae auctoritatis coturnum ubique custodiens, popularitatem elato animo contemnebat et magno, erga tribuendas celsiores dignitates inpendio parcus, nihil circa administrationum augmenta praeter pauca nouari perpessus, numquam erigens cornua militarium. **2.** Nec sub eo dux quisquam cum clarissimatu prouectus est. Erant enim, ut nos quoque meminimus, perfectissimi. Nec occurrebat magistro equitum prouinciae rector, nec contingi ab eo ciuile negotium permittebat. Sed cunctae castrenses et ordinariae potestates, ut honorum omnium apicem, priscae *re*uerentia*e* more, praefectos semper suspexere prae*tor*ianos. **3.** In conseruando milite nimium cautus, examinator meritorum non numquam *sub*scruposus, palatinas dignitates uelut ex quodam tribuens perpendiculo, et sub eo nemo, celsum aliquid acturus in regia, repentinus adhibitus est uel incognitus, sed qui post

XVI, 1 prima V^2: *om.* V^1 || inpendio *V, Cl.*: imp- *Rol. Sey.*
2 reuerentiae more *Bon. Gel.*: uerenti amore V^2 uerentia more V^1 || praetorianos *Cl. Sey.*: praeteanos *V* praetorios *N* praetorio *Rol.*
3 subscruposus *Loi. edd.*: suscr- V^2 scrup- V^1 scrupulosus *E, Gel.* subscrupulosus *Bon.* || acturus *Bon. Gel.*: auct- *V* || regia *V*: regiam *coni. Cl. et fortasse leg.*

l'objet d'un examen entièrement public. Il était fort rarement arrivé qu'un militaire passât au gouvernement des affaires civiles; inversement, seuls des soldats endurcis par la poussière des combats étaient placés à la tête des troupes[444]. **4.** Il s'appliquait à passer pour un homme cultivé, mais se trouvant dépourvu d'éloquence en raison d'un naturel sans finesse, il se tourna vers l'art des vers, où il ne fit rien qui vaille[445].

5. D'un train de vie économe et frugal, il dut à sa modération dans la nourriture et la boisson de conserver une santé assez solide pour ne contracter que rarement des maladies; mais elles furent bien près de mettre en danger sa vie: car c'est ce qui arrive au corps de ceux qui s'abstiennent de débauche et d'excès, comme l'ont montré au terme d'une longue expérience des professionnels de la médecine[446]. **6.** Il se contentait de très peu de sommeil, quand l'exigeaient les circonstances et la raison, et pendant de très longues périodes de son existence il demeura absolument chaste, si bien que même un valet de chambre[447] n'aurait pu le convaincre, voire le soupçonner de ces crimes que la calomnie va jusqu'à inventer, si elle ne les découvre pas, à l'endroit de personnes souveraines qui peuvent tout se permettre. **7.** En matière d'équitation, de lancement du javelot, mais surtout de précision dans le tir à l'arc et d'habileté dans l'escrime du fantassin, il était d'une adresse consommée. Et pour ce qui est de ne jamais s'être laissé voir en public en train de se nettoyer la bouche ou de se moucher, de cracher ou de tourner la tête d'un côté[448], ou encore de ne jamais avoir goûté à des fruits de toute sa vie, je passe là-dessus, car on l'a dit bien des fois.

decennium officiorum magisterium uel largitiones uel simile quicquam esset recturus, apertissime noscebatur. Valdeque raro contigerat ut militarium aliquis ad ciuilia regenda transiret, contraque non nisi puluere bellico indurati praeficiebantur armatis. **4.** Doctrinarum diligens adfectator, sed cum a rhetorice per ingenium desereretur obtunsum, ad uersificandum transgressus, nihil operae pretium fecit.

5. In uita parca et sobria, edendi potandique moderatione ualetudinem ita retinuit firm*a*m, ut raros colligeret morbos, sed eos non procul a uitae periculis: id enim euenire corporibus a lasciuia dimotis et luxu, diuturna experimenta et pro*f*essiones medendi monstrarunt. **6.** Somno contentus exiguo, cum id posceret tempus et ratio, perque spatia *u*ita*e* longissima inpendio castus, ut nec *fa*mil*i*a*ri* ministro saltem suspicione tenus posset redargui, quod crimen, etiam si non inuenit, malignitas fingit in summarum licentia potestatum. **7.** Equitandi et iaculandi maximeque perite dirigendi sagittas artiumque armaturae pedestris perquam scientissimus, quod autem <nec> *o*s tersisse umquam <uel> *n*ares in publico, nec spuisse, nec transtulisse in partem alterutram uultum aliquando est uisus, nec pomorum quoad uixerat gustauerit, ut dicta saepius praetermitto.

4 adfectator *V, Cl.*: affect- *Rol. Sey.* adsect- *Bon.*

5 firmam *Bon. Acc. Gel.*: -mum *V* || professiones *Btl. edd.*: propassiones *V* probationes *Bon. Gel.* professores *E.*

6 uitae *Hadr. Val. Cl. Rol. Sey.*^{1}: ita *V, Sey.*^{2} || familiari *Gün.*: mare *V cruce praeposita Cl. Sey.* amare *Lin.* amaro *Hau.* amare nec a *Eys.* rumore *Mad.* marem *Pet.* in amore *Her.* a citeriore *Btl.* maliuolo citerioris uitae *Nov. Rol.* || ministro *V*: -os *Lin.* inisse *Pet.* sinistro *Her.*

7 nec os tersisse umquam uel *Her.*: stersisse eum quam *V* nec extersisse umquam *Gel. Lin.* extersisse cum numquam *Bon.* nec os t. u. nec *fortasse leg.* || nares V^2: mares V^1.

8. Ayant ainsi énuméré sommairement ses qualités que nous avons pu connaître[449], venons-en à présent à l'exposé de ses défauts. Bien qu'il fût, aux affaires, comparable à d'autres princes de qualités moyennes, quand il trouvait matière — fausse ou insignifiante — à une imputation d'avoir visé au pouvoir suprême, il procédait à une enquête interminable et, sans plus distinguer le bien et le mal, il dépassait aisément en monstruosité un Caligula, un Domitien ou un Commode[450]: rivalisant de cruauté avec eux, il extermina radicalement et sans exception, dans les débuts de son règne, tous ceux qui lui étaient alliés par le sang ou la naissance[451].

9. Aux sévices infligés aux misérables qui lui étaient déférés comme coupables d'avoir diminué ou lésé sa majesté, venaient s'ajouter son acharnement, son irritabilité, et des suspicions qui s'étendaient à tout grief de cette espèce. Et si le moindre bruit d'un tel genre avait commencé de se répandre, il bondissait pour faire mettre à la question avec plus de furie que de respect des lois, affectait à l'instruction de ces procès des sadiques, s'efforçait de faire traîner en longueur le dernier supplice de certains coupables, si la nature le permettait, et dans les étapes de ces procédures il était encore plus impitoyable que Gallien[452]. **10.** Car ce dernier, ayant été, en traîtrise, l'objet d'attentats répétés et réels, punit parfois avec une certaine indulgence les crimes qui auraient mérité la mort d'un Auréolus, d'un Postume, d'un Ingénuus, d'un Valens dit le Thessalonicien, sans compter plusieurs autres[453]; mais Constance parvenait à faire passer pour absolument certains, sous la violence de tortures démesurées, même des crimes imaginaires ou douteux. **11.** Alors, en pareils cas, il haïssait d'une haine mortelle, lors même qu'il faisait tout pour être estimé juste et clément. Et comme des

8. Dinumeratis carptim bonis quae scire potuimus, nunc ad explananda eius uitia ueniamus. Cum esset, in negotiis, aliis principibus mediis conparandus, si adfectatae dominationis amplam quandam falsam reperisset aut leuem, hanc sine fine scrutando, fasque eodem loco ducens et nefas, Caligulae et Domitiani et Commodi inmanitatem facile superabat, quorum aemulatus saeuitiam inter imperandi exordia, cunctos sanguine et genere se contingentes *s*tirpi*t*us interemit. **9.** Addebatur miserorum <*a*erumnis>, qui rei maiestatis inminutae uel laesae deferebantur, acerbitas eius et iracundia suspic*i*ones*que* in huius modi cuncta distentae. Et si quid tale increpuisset, in quaestiones acrius exurgens quam ciuiliter, spectatores adponebat his litibus truces, morte*m*que longius in puniendis quibusdam, si natura permitteret, conabatur exten*di*, in eius modi controuersiarum partibus etiam Gallieno ferocior. **10.** Ille enim perduellionum crebris uerisque adpetitus *in*sidiis, Aureoli et Postumi et Ingenui et Valentis, cognomento Thessalonici, aliorumque plurium mortem factura crimina *ali*quotiens lenius uindicabat: hic etiam f*i*cta uel dubia adigebat uideri certissima, ui n*imi*a tormentorum. **11.** Tumque in eius modi titulis capitali <odio> o*d*erat, cum maxime id ageret ut ius*tus*

8 dinumeratis *Acc. Gel.*: *ante* d. huiusmodi... plurium (= *§ 9-10 huc translatis errore quodam cum lacuna 13 litt.*) *V* || stirpitus *Gel.*: turpitus V^3 turpius V^2 tirpius V^1 turpiter *E, Bon.*

9 aerumnis *edd.*: er- V^2 *om.* V^1 || suspicionesque *Her.*: suspitiones dein *V, Bon. Acc.* suspiciones in *Gel.* || tale *edd.*: talem *V* || spectatores *V*: discepta- *Btl.* || mortemque *edd. recc.*: morteque *V* || extendi *edd. recc.*: -nsi *V*.

10 insidiis *uulgo*: ads- *V* || aliquotiens *edd. recc.*: -ties *Gel.* quotiens *V E, Bon. Acc.* || ficta *Gro.*: facta *V, Btl.* || ui nimia *Lin.*: ui nea *V* ui *Bon. Acc. Gel.* ui ignea *Pet.*

11 tumque *V*: iustumque *Val. edd. recc.* iusque *Her.* || capitali odio oderat *Mom.*: capitali operat *V* capitaliter oderat *Gel.* capitale oderat *fortasse leg.* || iustus *edd.*: uis V^1 ius V^2

flammèches qui s'envolent d'une forêt desséchée, sous le souffle léger des vents, finissent par en venir, dans leur course inexorable, à causer la ruine de villages et de campagnes[454], de même lui aussi, à partir de causes minuscules, suscitait des malheurs accumulés; à la différence de Marc Aurèle, ce grand prince plein de retenue, qui à la suite de l'insurrection par laquelle Cassius s'était élevé au suprême pouvoir impérial, en Syrie, fit brûler sur le champ, toutes cachetées, une liasse de lettres envoyées par cet usurpateur à ses complices, qu'on lui avait remises après la capture du porteur. Marc, se trouvant alors en Illyrie, ne voulut pas connaître l'identité des conspirateurs, et risquer de se faire ainsi de certains personnages, malgré lui, des ennemis personnels[455]. **12.** Et comme le pensaient des esprits justes, c'eût été pour ce même Constance une marque de vertu considérable que d'avoir renoncé à l'Empire sans verser de sang, plutôt que d'avoir exercé une vengeance aussi dépourvue de clémence[456].

13. C'est aussi ce que nous enseigne Cicéron, quand il accuse César de cruauté dans une lettre à Népos: «Le bonheur d'un gouvernant, dit-il, n'est effectivement rien d'autre que le succès qui s'attache à la bonne conduite, ou, pour définir la chose d'une autre manière: le bonheur est la Fortune qui vient en aide à de bonnes décisions, et celui qui ne les prend pas ne saurait être heureux en aucune façon. Il en résulte que les décisions scandaleuses et impies que prit César ne pouvaient nullement être heureuses. Et à mon sentiment, Camille en exil fut plus heureux que son contemporain Manlius, même s'il avait été possible à celui-là d'être roi comme il en avait eu le désir»[457]. **14.** C'est aussi la mise en garde d'Héraclite d'Éphèse, lorsqu'il affirme que des fainéants et des lâches, par les caprices de la Fortune sur les événements, sont parfois venus à bout d'hommes supérieurs, mais que la gloire la plus éminente de toutes est qu'un homme puissant se tienne de pied ferme, comme s'il avait fait passer sous le joug sa passion de nuire, de sévir, de se livrer à la colère, et qu'il eût dressé ce glorieux trophée sur la citadelle d'une âme victorieuse[458].

<aestimaretur et clemens. Et tamquam ex arida> silua uolantes scintillae flatu leni uentorum ad usque discrimina uicorum agrestium incohibili cursu perueniunt, ita ille quoque ex minimis causis malorum congeries excitabat, Marci illius dissimilis, principis uerecundi, qui, cum ad imperiale culmen in Syria Cassius *sur*rexisset, epistularum fascem ab eo ad conscios missum, perlatore capto sibi oblatum, ilico signatum exuri praecepit, agens adhuc in Illyrico, ne, insidiatoribus cognitis, inuitus quosdam habere posset offensos. **12.** Vtque recte sentientes quidam arbitrabantur, uirtutis erat potius indicium magn*um*, imperio eundem Constantium sine cruore cessisse, quam uindicasse tam inclementer.

13. Vt Tullius quoque docet, crudelitatis increpans Caesarem, in quadam ad Nepotem epistula: «neque enim quicquam aliud est felicitas», inquit, «nisi honestarum rerum prosperitas. Vel, ut alio modo definiam, felicitas est Fortuna adiutrix consiliorum bonorum, quibus qui non utitur, felix esse nullo pacto potest. Ergo in perditis impiisque consiliis, quibus Caesar usus est, n*ull*a potuit esse felicitas. Feliciorque meo iudicio Camillus exulans quam temporibus isdem Ma*n*lius, etiam si, id quod cupierat, regnare potuisset». **14.** Id E*ph*esius quoque Heraclitus adserens monet ab inertibus et ignauis, euentus uariante fortuna, superatos aliquotiens uiros fuisse praestantes: illud uero eminere inter praecipuas laudes, cum potestas in gradu, uelut sub iugum missa nocendi saeuiendi cupiditate et irascendi, *in* arce uictoris animi tropaeum erexerit gloriosum.

aestimaretur... arida V^2: *om.* V^1 ‖ uicorum *Gel.*: uitiorum *V* ‖ surrexisset *Gel.*: rexisset *V*.

12 magnum *edd. recc.*: magni *V* magnae *Bon. Gel.* magnenti *Mom.*

13 usus est nulla V^2, *Rol. Sey.*: usus est *cruce ante* nulla *praeposita Cl.* u. e. nollo V^1 ‖ manlius *N*, *Gel.*: mallius *V*.

14 ephesius *Rol. Sey.*: efe- *V*, *Cl.* ‖ in arce V^2 *E*, *Acc.*: marce V^1 marte *Bon.* in arte *Gel.*

15. Autant ce prince fut mis à mal et terrassé dans les guerres étrangères, autant fut-il enflé d'orgueil par ses succès dans les luttes civiles, et tout éclaboussé par la hideuse sanie des plaies internes de la république[459]. C'est une inclination dépravée, plutôt qu'un respect correct des usages, qui le fit élever à grands frais dans les Gaules et en Pannonie, à la suite du désastre de ces provinces[460], des arcs de triomphe, en y scellant des inscriptions relatant ses hauts faits à l'adresse de leurs futurs lecteurs — tant que ces monuments pourront rester debout.

16. Il était abusivement assujetti à ses épouses, à la voix flûtée de ses eunuques, et à certains serviteurs du palais qui applaudissaient à tout ce qu'il disait, en épiant ses oui et ses non pour pouvoir les approuver[461].

17. L'amertume de cette époque était encore accrue par l'insatiable rapacité des collecteurs, qui lui rapportaient plus de haine que d'argent. Mais ce qui sembla encore plus intolérable à bien des gens, c'est que jamais il n'instruisit un litige, ni ne veilla à ce que ne fussent point lésées les provinces accablées par la multiplication des tributs et des taxes. Et par-dessus le marché, il était prompt à révoquer ce qu'il accordait[462].

18. Mêlant à la simplicité sans détours du culte chrétien des superstitions de vieille femme, il y suscita des zizanies sans nombre, en mettant plus de complication à l'explorer que de sérieux à le pacifier; et il fomenta plus amplement leur progrès par des querelles de mots: tant et si bien que la circulation en tous sens de troupes d'évêques, qui usaient des transports publics en allant de synode en synode — c'est le mot qu'ils emploient —, lui fit couper les jarrets au trafic officiel lorsqu'il tenta d'entraîner toute la secte à suivre son bon plaisir[463].

15. Vt autem in externis bellis hic princeps fuit saucius et adflictus, ita prospere succedentibus pugnis ciuilibus tumidus, et intestinis ulceribus rei publicae sanie perfusus horrenda: quo prauo proposito magis quam recto uel usitato, triumphalis arcus ex clade prouinciarum sumptibus magnis erexit in Galliis et Pannoniis, titulis gestorum adfixis se, quoad stare poterunt monumenta, lecturis.

16. Vxoribus et spadonum gracilentis uocibus et palatinis · quibusdam ni*mi*um quantum addictus ad singula eius uerba plaudentibus, et quid ille aiat aut neget ut adsentiri possint obseruantibus.

17. Augebat etiam amaritudinem temporum <flagitatorum rapacitas inexpleta, plus odiorum> ei quam pecuniae conferentium. Hocque multis intolerantius uidebatur, quod nec causam aliquando audiuit, nec prouinciarum indemnitati prospexit, cum multiplicatis <tributis et> uectigalibus uexarentur. Eratque, super his, adimere facilis quae donabat.

18. Christianam religionem absolutam et simplicem anili superstitione confundens, in qua scrutanda perplexius quam conponenda grauius excitauit discidia plurima, quae progressa fusius aluit concertatione uerborum, ut, cateruis antistitum iumentis publicis ultro citroque discurrentibus p*e*r s*yn*odos quas appellant, dum ritum omnem ad suum trahere conatur arbitrium, rei uehiculariae succideret neruos.

15 adfixis se *Cl.*: adfixisse *V*. *Bon.* affixis se *Acc. Gel. Rol. Sey.* affixis *E*.
16 nimium *Acc. Gel.*: nium *V*.
17 flagitatorum... odiorum V^2 *in marg.*: *om.* V^1 || tributis et V^2: *om.* V^1.
18 per synodos W^2, *Gel.*: pars modos *V*.

19. Son aspect et sa stature étaient les suivants: le teint légèrement basané, le regard hautain et la vue perçante, les cheveux souples, les joues constamment rasées et luisantes pour le décorum, il avait le corps allongé depuis les entours même du cou jusqu'au bas du ventre, les jambes très courtes et arquées — ce qui faisait sa force au saut et à la course[464].

20. Le corps du défunt ayant donc été embaumé et mis en bière, Jovien, qui pour lors n'était encore que garde du corps de l'empereur, reçut l'ordre de l'escorter avec toute la pompe impériale jusqu'à Constantinople, pour que le défunt y fût inhumé auprès de ses proches[465]. Il siégeait sur le véhicule qui transportait la dépouille; et on lui présentait, comme il est d'usage pour les princes, des spécimens de rations militaires (des «échantillons», comme les soldats eux-mêmes les appellent), on lui exhibait des animaux de la poste publique et, selon la coutume, on redoublait de cérémonies d'accueil[466]. Ces faits et d'autres semblables prédisaient bien à ce même Jovien, à titre de responsable de cette pompe funèbre, le pouvoir impérial, mais un pouvoir aussi inconsistant qu'une ombre[467].

19. Figura tali situque membrorum: subniger luce oculorum edita cernensque acutum, molli capillo, rasis adsidue genis lucentibus ad decorem, ad usque pubem ab ipsis colli confiniis longior, breuissimis cruribus et incuruis, unde saltu ualebat et cursu.

20. Pollinctum igitur corpus defuncti conditumque in loculis Iouianus, etiam tum protector domesticus, cum regia prosequi pompa Constantinopolim usque iussus est, prope necessitudines eius humandum. **21.** Eique uehiculo insidenti quod portabat reliquias, ut principibus solet annonae militaris offerebantur indicia, ut ipsi nominant proba*e*, et animalia publica monstrabantur, et ex usu crebrescebant occursus. Quae et alia horum similia eidem Iouiano imperium quidem, sed et *c*assum et umbratile, ut ministro rerum funebrium, portendebant.

20 regia *W*², *Acc. Gel.*: retia *V* resta *E om. Bon.*
21 probae *Her. Cl. Rol. Sey.*¹: probam *V*, *Sey.*² proba *V*, *Bon. Gel.* ‖ sed et cassum et *Acc.*: sede et assum et *V* sed cassum et *Gel.* sedebit et adsumet *Bon.* sed et adsumet *Sab.*

LIVRE XXII

Les débuts du règne de Julien (361-362)

(hiver 361-362) *Julien à Constantinople.* — Ayant consulté haruspices et augures (I), Julien, dès la nouvelle du décès de Constance, traverse les Thraces avec son armée et entre à Constantinople aux acclamations de la population, le **11 décembre 361** (II). Un tribunal militaire réuni à Chalcédoine condamne, parfois injustement, des dignitaires partisans de Constance (III). Julien reprend en main la maison militaire et civile du palais (IV). Il rétablit les cultes païens, et attise les divisions entre les évêques chrétiens (V). **(362)** Par une ruse, il se débarrasse de plaideurs égyptiens insupportables (VI), mais il rend scrupuleusement la justice, remet de l'ordre dans l'administration et l'armée, donne audience à des ambassadeurs de pays lointains (VII).

Première digression: périple géographique, historique et mythique des régions côtières de la mer Noire et de la mer d'Azov — avec des incursions continentales de la Volga à la Baltique —, et des Thraces (VIII).

(été 362) *Julien à Antioche.* — Julien s'y rend par Nicomédie, Nicée, puis Ancyre (après un pèlerinage à Pessinonte); il franchit les portes de Cilicie, passe par Tarse, et fait son entrée dans une Antioche sinistrement endeuillée par la célébration plaintive des Adonies (IX). Sa pratique de la justice y est louable; mais il prend des mesures sectaires contre les professeurs chrétiens (X).

(retour en 361, pour ce seul ch. XI). L'évêque Georges exaspère la population d'Alexandrie par ses excès de zèle et ses injures contre les païens; il est lynché, et son corps brûlé; Julien, d'abord, s'en indigne, mais ne sévit pas (XI).

Julien prépare à Antioche sa guerre contre les Perses — prématurément aux yeux des notables, que heurtent sa politique à l'égard des curiales et sa volonté de faire baisser les prix; il exaspère la population par ses dévotions abusives et l'inconduite de ses troupes (XII). Il impute à tort aux chrétiens l'incendie du sanctuaire païen de Daphné, tandis que s'aggrave la sécheresse, et qu'un nouveau séisme frappe Nicomédie et Nicée (XIII). Aux sarcasmes des Antiochiens, Julien ne répond que par sa diatribe du Misopogon, et il célèbre un sacrifice à Jupiter sur le Mont Casios. On lui annonce la découverte d'un nouvel Apis en Égypte (XIV).

Seconde digression: l'Égypte terre de merveilles. — Le Nil, sa faune «monstrueuse» (crocodile, hippopotame, ibis), «syringes» et hiéroglyphes, absence d'ombre à Syène à midi l'été (XV). Régions et villes: Alexandrie: le Phare, le Serapeum, Canope, la capitale des sciences et de la culture; caractère des Égyptiens, et abrégé d'histoire politique (XVI).

LIVRE XXII

I. *Julien Auguste, par crainte de Constance Auguste, s'arrête en Dacie et consulte secrètement des haruspices et des augures.*

1. 1. Tandis que dans la partie du monde opposée les rencontres changeantes de la Fortune provoquaient ces effets[468], Julien, parmi ses multiples activités à travers l'Illyricum, scrutait assidûment les entrailles des victimes, et, observant le vol des oiseaux[469], brûlait de connaître à l'avance l'issue des événements; mais il était arrêté par des réponses équivoques et obscures, sans obtenir de certitude sur l'avenir. **2.** À la fin, un expert en haruspicine, l'orateur Aprunculus Gallus, qui fut ensuite promu gouverneur de Narbonnaise[470], lui annonça ce qui allait arriver, pour l'avoir appris d'avance, à ce qu'il déclarait lui-même, en observant un foie qu'il avait vu couvert d'une double enveloppe[471]. Et comme Julien craignait qu'on ne forgeât des prédictions conformes à ses désirs, et qu'il en était contrarié[472], il put observer personnellement un présage beaucoup plus évident, qui annonçait clairement le décès de Constance. Car à l'instant même où ce dernier venait de mourir en Cilicie[473], un soldat qui de sa main droite aidait Julien à monter à cheval glissa et tomba de tout son long; Julien s'écria

LIBER XXII

I. *Iulianus A. metu Constantii A. subsistit in Dacia, et clam haruspices ac augures consulit.*

1. 1. Dum haec in diuersa parte terrarum fortunae struunt uolubiles casus, Iulianus, inter multa quae per Illyricum agitabat, exta rimabatur adsidue auesque sus*pi*-*c*iens praescire festinabat accidentium finem, sed responsis ambiguis et obscuris haerebat, futurorum incertus. **2.** Eique tandem aruspicinae peritus, Aprunculus Gallus orator, promotus rector postea Narbo*nensis*, nuntiauit euentus, inspectu iecoris, ut aiebat ipse, praedoctus, quod operimento duplici u*id*erat tectum. Cum*que* ille timeret <ne> cupiditati suae congruentia fingerentur, atque ideo maestus, omen multo praesentius ipse conspexit, quod excessum Constantii clare monstrabat. Eodem enim puncto quo idem obierat in Cilicia, lapso milite qui se

I, 1 suspiciens *E, Gel.*: suscipi- *V*.
2 narbonensis *Gel.*: -narum *E* narbo *V¹* uarios *V²* || uiderat *V²*: uerat *V¹* || cumque *V²*: cum *V¹* || ne *N, Gel.*: *om. V* || atque *V*: eratque *Hau. edd. recc.*

aussitôt — et beaucoup de gens l'entendirent — que celui qui l'avait élevé jusqu'au plus haut sommet était tombé[474]. **3.** Et tout en sachant que c'étaient là des signes heureux, il restait pourtant sur place comme sous l'effet d'une force qui l'immobilisait, et se tenait à l'intérieur des frontières de la Dacie[475], habité, même ainsi, de bien des craintes. Car il ne jugeait pas prudent de se fier à des conjectures qui allaient peut-être se réaliser brusquement dans le sens opposé.

II. *Julien, ayant appris la mort de Constance, traverse en hâte les Thraces, entre dans Constantinople en paix et prend possession sans combat de la totalité de l'empire romain.*

2. 1. Au milieu de si grandes incertitudes arrivèrent soudain, envoyés vers lui en mission officielle, Théolaïf et Aligilde[476], qui lui annoncèrent le décès de Constance, ajoutant que par ses dernières paroles il l'avait désigné pour lui succéder au pouvoir[477]. **2.** À cette nouvelle, une fois disparues la houle des dangers et l'agitation des alarmes guerrières, transporté au-delà de toute limite[478], confiant désormais dans les prédictions et sachant d'expérience que la rapidité avait bien des fois servi ses entreprises, il donna l'ordre de pénétrer dans les Thraces, et, levant promptement le camp, effectua la descente de Sucques[479] et gagna Philippopolis[480], l'ancienne Eumolpias, suivi d'un pas alerte par tous ceux qu'il avait emmenés. **3.** Car ils se rendaient compte que le pouvoir impérial, qu'ils partaient arracher de force dans la crainte des plus graves dangers, lui avait été, au-delà de tout

inse*s*surum equo dextra manu erexit, humique prostrato, exclamauit ilico, audientibus multis, cecidisse qui eum ad culmen ex*tulerat* <celsum. **3.** Et quamquam haec laetifica sciret> uelut fixa tamen firmitate consistens, intra terminos Daciae se continebat, s*ic* quoque plurima pertimescens. Nec enim cautum ducebat coniecturis credere forsitan in contrarium erupturis.

II. *Iulianus cognita morte Constantii transcurrit Thracias, et Constantinopolim pacatam intrat, totumque imperium Rom. citra pugnam recipit.*

2. 1. Inter quae tam suspensa aduenere subito missi ad eum legati Th*e*olai*f*us atque Aligildus, defunctum Constantium nuntiantes addentesque quod eum uoce suprema successorem suae fecerit potestatis. **2.** Qua re cognita, post exemptos periculorum aestus et bellicarum sollicitudinum turbas in inmensu*m* elatus iamque uaticiniis credens et celeritatem negotiis suis aliquotiens profuisse expertus, edixit iter in Thracias, moti*s*que proper*e* signis, emensa decliuitate Succorum, *Ph*ilippopolim petit, Eumolpia*da* <ueterem, alacri gradu sequentibus quos duxerat cunctis>. **3.** Aduertebant enim imperium, quod er*e*ptum ibant cum ultimorum metu discriminum, praeter

insessurum *Gel.*: insensu- V^1 ascensu- V^2 || culmen extulerat *Gel.*: c. ex uelut fixa V^1 c. euexit fixa V^2 c. euexerat fixa *E* c. euexerat *Boe.*
3 celsum... sciret *add. Gel.*: *om. V* || sic *Acc. Gel.*: se *V*.
II, 1 theolaifus *edd.*: theolaihus *W, Bon. Gel.* tholaisus V^1 tholaifus V^2 telephus *E* || uoce V^2: uoces V^1.
2 in inmensum (imm. *Rol. Sey.*) elatus *Gel.*: ininmentes uelatus V^1 inmentes uel. V^2 in mente sua elatus V^3 || motisque *E, Gel.*: motique *V* || propere *E, Gel.*: prope *V* || philippopolim *Rol. Sey.*: fil- *V, Cl.* || petit *V*: petiit *Gel.* || eumolpiada V^2: -pia V^1 || ueterem... cunctis V^2: *om.* V^1.
3 ereptum *Bon. Gel.*: eruptum *V*

espoir, accordé par le jeu normal du droit[481]. Et comme la renommée a l'habitude d'amplifier les nouvelles, elle s'envolait à la hâte de ces lieux, comme dans un char à la manière de Triptolème, que la fable des Anciens, à cause des cercles rapides qu'il décrit, fait tirer dans les airs par des serpents ailés[482]. Et, inspirant la crainte sur les terres et sur les mers, sans qu'aucun retard lui fît obstacle, il entra à Héraclée-Périnthe[483]. **4.** La nouvelle aussitôt connue à Constantinople, chacun, sans distinction d'âge ni de sexe, se répandait comme pour voir quelque envoyé du ciel[484]. Accueilli donc, le troisième jour des ides de décembre[485], par les marques de déférence du sénat et les applaudissements unanimes du peuple, et entouré de colonnes de gens en armes et en toge, il était comme escorté par une armée en ligne de bataille, et tous les yeux se tournaient vers lui avec des regards non seulement attentifs, mais figés par une grande admiration[486]. **5.** Car cela semblait presque un rêve: cet homme jeune encore, tout juste parvenu à la maturité[487], de petite stature[488], mais avec le prestige de ses actions extraordinaires[489], après avoir anéanti dans le sang des rois et des nations était passé de ville en ville avec une rapidité inattendue[490], accroissant partout où il s'avançait ses ressources et ses forces; il s'était emparé de tout avec autant de facilité que le fait la renommée, et finalement le pouvoir impérial lui avait été remis par la décision d'une puissance céleste et sans aucun dommage pour l'État[491].

spem ordinario iure concessum. Vtque solet fama nouitates augere, properabat exinde sublimior, u*ti* quodam Triptolemi curru, quem ob rapidos circumgressus aeri*i*s serpentibus et pinnigeris fabulosa uetust*as* inponit: perque terras et maria formidatus, nullis obstantibus m*o*ris, Heracleam ingres*s*us est Perinthum. **4.** Quo apud Constantinopolim mox conperto, effundebatur aetas omn*i*s et *s*exus, tamquam demissum aliquem uisura de caelo. Exceptus igitur tertium Id*u*um Decembrium uerecundis senatus officiis et popularium consonis plausibus, stipatusque a*r*matorum et togatorum agminibus, uelut acie ducebatur instructa, omnium oculis *in* eum non modo contuitu destinato, sed cum admiratione magna defixis. **5.** *S*omni*o* enim propiu*s* uidebatur adultum adhuc iuuenem, exiguo corpore, factis praestantem ingentibus, post cruentos exitus regum et gentium ab urbe in urbem inopina uelocitate transgressum, quaqua inc*e*deret accessione opum et uirium, famae instar cuncta facilius occupasse, principatum denique *de*ferente nutu caelesti absque ulla publicae rei suscepisse iactura.

uti quodam *edd. recc.*: ut quodam *Gel.* um quondam *V* uelut quodam *Nov.* || aeriis *N*^{2}, *Val.*: aeris *V* || uetustas *V*^{2}: -tus *V*^{1} || moris *Btl.*: muris *V* || ingressus *edd. recc.*: -esus *V*.

4 omnis et sexus *edd.*: omnes et sexus *V*^{2} omnes et textus *V*^{1} || demissum *V*: dim- *Bon. Gel.* || iduum *E*, *Bon. Gel.*: idum *V* || armatorum *E*, *Bon. Gel.*: amat- *V* armorum *Pet.* || in eum *E*, *Bon. Gel.*: meum *V*.

5 somnio *Lin.*: omnia *V* omina *E* omini *Gel.* || propius *E*, *Bon. Gel.*: proprium *V* || incederet *V*^{2} *E*, *Bon. Gel.*: incid- *V*^{1} || opum *Gel.*: operum *V* || deferente *V*^{2}: fer- *V*^{1}.

III. *Des hommes de Constance sont condamnés, les uns à bon droit, les autres injustement.*

3. 1. Peu après, Secundus Salutius promu préfet du prétoire[492], il lui confia, comme à un homme sûr, la responsabilité suprême des enquêtes à mener. Lui furent adjoints Mamertin[493], Arbition[494], Agilon[495] et Névitta[496], ainsi que Jovin[497], qui venait d'être élevé au rang de maître de la cavalerie pour l'Illyricum. **2.** Ils passèrent tous à Chalcédoine[498] et, en présence des chefs et des tribuns des Joviens et des Herculiens[499], instruisirent les procès avec plus de passion qu'il n'eût été juste et bon[500] — à l'exception de quelques-uns où la vérité des faits présentait des accusés tout à fait coupables. **3.** Et pour commencer, ils bannirent en Bretagne Palladius, ancien maître des offices, chargé seulement du soupçon d'avoir forgé contre Gallus certaines accusations auprès de Constance, alors qu'il était maître des offices sous ce même César[501]. **4.** Ensuite on envoya en exil[502] à Verceil[503] Taurus, ancien préfet du prétoire[504], dont les actes auraient pu paraître pardonnables auprès de juges capables de distinguer le juste de l'injuste[505]: car quel délit avait-il commis en se réfugiant, par crainte de l'orage qui s'était levé, sous la protection de son prince? Et la lecture des actes de la procédure le concernant ne manquait pas de susciter une grande horreur, puisque le protocole public[506] commençait ainsi: «Sous le consulat de Taurus et de Florentius[507], quand Taurus fut introduit par les huissiers...»[508]. **5.** C'est à la même ruine que fut entraîné lui aussi Pentadius, à qui l'on reprochait d'avoir pris en notes, ayant été chargé de mission par Constance, les réponses faites par Gallus à l'approche de sa perte[509],

III. *Constantiani quidam, pars iure, pars iniuria damnantur.*

3. 1. Breui deinde Secundo Salutio, promoto praefecto praetorio, summam quaestionum agitandarum ut fid*o* conmisit, Mamertino et Arb*i*tione et Agilone atque Neuitta adiunctis, itidemque Iouino magistro equitum per Illyricum recens prouecto. **2.** Qui omnes transgressi Chalcedona, praesentibus Iouianorum Herculianorumque principiis et tribunis, causas uehementius aequo bonoque spectauerunt, praeter paucas *ub*i ueritas reos nocentissimos offerebat. **3.** Et Palladium primum ex magistro officiorum in Brittanos exterminarunt, suspicione tenus insimulatum quaedam in Gallum conposuisse apud Constantium, dum sub eodem Caesare officiorum esset magister. **4.** Dein Taurum ex praefecto praetorio in exilium egere Vercellum, cuius factum apud iudices iustorum iniustorumque distin*c*tores uideri potuit ue*ni*a *dig*num: quid enim deliquit, si ortum turbinem ueritus, ad tutelam principis sui confugit? Et acta super eo gesta non sine magno legebantur horrore, cum id uoluminis publici contineret exordium: «cons*u*latu Tauri et Florenti, inducto sub praeconibus Tauro». **5.** Ad exitium itidem tale Pentadius trahebatur, cui id obiectum est quod, a

III, 1 salutio *V*: sallustio *Gel.* || fido *E, Bon. Gel.*: fida *V* || arbitione *Gel.*: arbet- *V* || prouecto *V*: profecto *Btl.* praefecto *Sab. Bon. Gel.*
2 ubi *edd. recc.*: in *V* ni *Bon. Acc.* in quibus *Gel.*
3 brittanos *V, Cl. Sey.¹*: britannos *Sey.²* brittannos *Rol.* || constantium *E, Bon. Gel.*: -tinum *V*.
4 distinctores *E, Bon. Gel.*: distric- *V* || uenia *Cl. Sey.*: ueniae *Gel. Rol.* uiniae *V²* uinaea *V¹* || dignum *Her.*: plenum *V* || consulatu *Gel.*: -tus *E, Bon. Acc.* consolatus *V*.

lors de l'interrogatoire qu'il subit sur de multiples sujets. Mais en raison de sa défense fondée en droit, il fut finalement relâché sans être condamné. **6.** Par une iniquité semblable, Florentius[510] — le fils de Nigrinianus —, alors maître des offices, fut relégué dans l'île dalmate de Boa[511]. Car un autre Florentius, ancien préfet du prétoire et consul à ce même moment[512], épouvanté par le changement brutal de la situation, se mit à l'abri du danger avec sa femme et demeura longtemps caché sans pouvoir reparaître avant la mort de Julien; il fut cependant condamné par contumace à la peine capitale. **7.** Un sort analogue fit exiler Evagrius[513], comte de la fortune privée[514], Saturninus[515], ancien intendant du palais, et Cyrinus[516], ancien notaire. Quant à la mise à mort d'Ursulus, comte des largesses[517], il me semble que la Justice en personne l'a déplorée[518], en accusant l'empereur d'ingratitude. En effet, au temps où il était envoyé comme César dans les contrées d'Occident, pour y être maintenu dans un dénuement total sans aucun pouvoir de faire aux soldats le moindre don — cela dans le dessein de l'exposer à de vives réactions de l'armée[519] —, ce même Ursulus, dans une lettre au responsable du trésor en Gaule[520], lui avait enjoint[521] de donner sans hésitation au César tout ce qu'il demanderait[522]. **8.** Après son élimination, Julien, se sentant confronté aux malédictions et aux imprécations de beaucoup de gens[523], et pensant que ce crime impardonnable pouvait trouver une excuse, affirma que l'homme avait été exécuté sans qu'il y fût pour rien, prétendant qu'il avait été victime de la colère des soldats, qui se rappelaient ses paroles (nous les avons rapportées plus haut) quand il avait vu la ruine d'Amida[524].

Constantio missus, notis excepi*t* quae propinquante pernicie super multis interrogatus responderat Gallus. Sed cum se iuste defenderet, tandem abiit innoxius. **6.** Iniquitate simili Florentius tunc magister officiorum, Nigriniani filius, cont*r*usus est in insulam Delmati*ae* Boas. Alter enim Florentius, ex praefecto *praeto*rio consul etiamtum, rerum mutatione subita territus, <cum> coniuge periculis exemptis diu delituit, nec redire ante mortem potuit <Iuliani>; capitis crimine tamen damnatus est absens. **7.** Pari sorte Euagrius comes rei priuatae et Saturninus ex cura palatii et Cyrinus ex notario portati sunt in exilium. Vrsuli uero necem largitionum comitis ipsa mihi uidetur flesse Iustitia, imperatorem arguens ut ingratum. Cum enim Caesar in partes mitteretur occiduas, omni tenacitate stringendus, nullaque potestate militi quicquam donandi delata ut pateret ad motus asperior*es* exercitus, hic idem Vrsulus, datis litteris ad eum qui Gallicanos tuebatur thesauros, quidquid posceret Caesar procul dubio *iu*sserat dari. **8.** Quo extincto cum maledict*is* execrationique multorum se Iulianus sentiret expositum, inpurgabile crimen excusa*ri* posse existimans, absque conscientia sua hominem adfirmabat occisum, praetendens quod eum militaris ira deleuit, memor qu*a*e dixerat, ut ante retulimus, cum Amidam uidisset excisam.

5 constantio *E*, *Acc. Gel.*: -tino *V* || notis *E*, *Gel.*: noctis *V* || excepit *Gel.*: -pi *V*.
6 contrusus V^2: -tiusus V^1 || delmatiae *Nov.*: dalm- *Gel.* delmatiam *VE* dalmatiam *Bon. Acc.* || praefecto praetorio *E*, *Bon. Gel.*: praefectorio *V* || cum V^2: *om.* V^1 et cum *Gel.* || iuliani *Gel.*: *om. V.*
7 portati *V*: transp- *Gel.* || asperiores *Pet.*: -rior *V* aptior *Btl.* || iusserat W^2, *Acc. Rol.*: cesserat *V*, *Cl. Sey.* concess- *Nov.*
8 maledictis *E*, *Bon. Gel.*: -tus *V* || excusari V^2: excusa V^1 || quae *uulgo*: que *V*.

9. C'est pourquoi Julien donnait l'impression d'être timoré, ou plutôt de ne pas bien comprendre ce qu'il convenait de faire[525] en confiant la direction de ces enquêtes à Arbition[526], un homme toujours équivoque et gonflé de suffisance (alors que les autres, y compris les commandants des légions, n'étaient là que pour la figuration), Arbition qu'il savait être plus que tout autre un obstacle à sa propre sécurité[527], comme on pouvait l'attendre d'un homme qui avait participé activement aux victoires des guerres civiles[528].

10. Par ailleurs, bien que les actes que nous avons rapportés aient déplu aux partisans de Julien, ceux qui suivirent furent cependant exécutés avec une juste fermeté dans la sévérité. **11.** Car Apodemius, ancien chargé de mission, dont j'ai montré l'ardeur effrénée à mettre à mort Silvanus et Gallus[529], et le notaire Paul, surnommé la Chaîne[530], qu'on ne peut évoquer sans faire gémir beaucoup de gens, furent brûlés vifs, accablés par le dénouement auquel on devait s'attendre. **12.** Outre ceux-là, Eusèbe, à qui avait été confiée la charge des appartements de Constance[531], un homme cruel et redoutable qui aspirait au sommet[532], fut condamné à la peine de mort. De la plus basse extraction, il s'était élevé jusqu'à dicter, ou presque, les ordres de l'empereur[533], et pour cela on ne pouvait le supporter. Adrastia[534], qui observe les humains, le tirant par l'oreille, comme on dit, l'avertit d'avoir à vivre avec plus de retenue; et comme il s'y refusait, elle le fit tomber la tête la première comme du haut d'un rocher élevé[535].

9. Ideoque timidus uidebatur, uel parum intellegens quid conueniret, cum Arb*i*tionem semper ambiguum et praetumidum his quaestionibus praefecisset, ali*i*s specie tenus cum principiis legionum praesentibus, quem primum omnium saluti su*a*e n*o*rat obiectum, ut de*c*uit uictoriarum ciuilium participem fortem.

10. Et quamquam haec quae *ret*ulimus eius displicuere fautoribus, sequentia tamen seueritatis recto ui*g*ore sunt gesta. **11.** Ap*o*demium enim ex agente in rebus, quem in Siluani necem et Galli effrenatius arsisse docuimus, Paulumque notarium, cognomento Catenam, *c*um multorum gemitu nominandum, uiuos exustos qui sperari debuit oppressit euentus. **12.** Eusebium super his, cui erat Constantiani thalami cura commissa, alte spirantem addixere et dirum p*o*ena*e* letali, quam, ab ima sorte ad usque iubendum imperatoria paene elatum ideoque intolerabilem, humanorum spectatrix Adrastia, aurem, quod dicitur, uellens monensque ut castigatius u*iu*eret, reluctantem praecipitem tamquam e rupe quadam egit excelsa.

9 arbitionem *Gel.*: arbet- *V* || praefecisset aliis *Gel.*: pr. talis V^2 -cisse talis V^1 || saluti suae norat *edd.*: s. s. nouerat *Gel.* salutis uenerat *V* || decuit *Bon. Gel.*: deduit *V*.
10 retulimus V^2, *Rol.*: rettu- *Sey.* uelimus V^1 *cruce praeposita* uelimus *Cl.* uellimus *Bon. Gel.* || uigore *Gel.*: uictore *V*.
11 apodemium *E, Acc. Gel.*: apud- *V* || cum *E, Gel.*: eum *V*.
12 constantiani *E, Gel.*: -tiniani *V* || addixere et dirum *V, Sey.*: a. et d. *cruce postposita Cl.* et dirum addixere *Gel.* et d. add. iudices *Nov. Rol.* add. dirae *Mom.* || poenae *Gel.*: paena *V* || imperatoria *V*: -ri *E, Gel.* || uiueret *Acc. Gel.*: ueniret *V, Löf. Pig.*

IV. *Julien Auguste expulse du palais tous les eunuques, les barbiers et les cuisiniers. Également à propos des vices des eunuques du palais et de la corruption de la discipline militaire.*

4. 1. Se tournant après cela vers les gens du palais[536], le prince se débarrassa, sans exception, de tous ceux qui appartenaient ou pouvaient appartenir à cette catégorie[537], mais non pas à la manière d'un philosophe qui fait profession de rechercher la vérité[538]. **2.** Car il aurait mérité des éloges s'il en avait conservé au moins quelques-uns, même s'ils étaient peu nombreux, de caractère modéré et de mœurs notoirement honnêtes. Il faut avouer, il est vrai, que la plupart d'entre eux alimentaient très largement un séminaire de tous les vices, au point qu'ils corrompirent l'État par leurs appétits dévoyés et firent tort à beaucoup de gens par leur exemple plus encore que par leur liberté excessive à mal faire[539]. **3.** Car certains d'entre eux, engraissés des dépouilles des temples[540] et flairant les profits à tirer de toute occasion, s'élevèrent d'un bond[541] de l'indigence la plus vile à d'énormes richesses[542], sans garder aucune mesure dans la prodigalité, la rapine et le gaspillage[543], accoutumés qu'ils étaient à se précipiter constamment sur le bien d'autrui. **4.** C'est à partir de là[544] que se sont multipliés les germes d'une vie entièrement dissolue, le parjure, l'indifférence complète à sa réputation, et que, dans une folle arrogance, on souillait son propre honneur par des gains scandaleux. **5.** Dans ce climat on vit s'accroître la gloutonnerie et les gouffres sans fond des banquets, les triomphes de la table à la place de ceux de la victoire; l'usage surabondant de la soie et les arts du textile[545] se développèrent, ainsi qu'un soin raffiné de la gastronomie[546], et l'on rechercha à toute force pour des demeures richement ornées le cadre de

IV. *Eunuchos omnes, et tonsores ac coquos palatio expellit Iulianus Aug. et de palatinorum spadonum uitiis, ac de corrupta disciplina militari.*

4. 1. Conuersus post haec princeps ad palatinos, omnes omnino qui sunt quique esse possunt <remouit>, non ut philosophus ueritatis ind*a*gandae professor. **2.** Laudari enim poterat si saltem moderatos quosdam, licet paucos, retinuisset morumque prob*it*ate conpertos. Namque fatendum est pleramque eorum partem uitiorum omnium seminar*i*um effusius aluisse, ita ut rem publicam infecer*i*nt cupiditatibus prauis plusque exemplis quam peccandi licentia laederent multos. **3.** Pasti enim ex his quidam temp*l*orum spoliis et lucra ex omni odorantes occasione, ab egestate infima ad saltum sublati diuitiarum ingentium, nec largiendi nec rapiendi nec absumendi tenuere aliquem modum, aliena inuadere semper adsuefacti. **4.** Vnde fluxioris uitae initia pullularunt et periuria et nullus existimationis respectus demensque superbia fidem suam probrosis quaestibus polluebat. **5.** Inter quae *in*glu*u*ies et gurgites creuere praerupti conuiuiorum et pro uictorialibus epulares triumphi ususque abundant*es* serici et textiles auctae sunt artes,

IV, 1 omnes *Gel.*: homnes V^1 homines V^2 *E, Bon. Acc.* || sunt *V*: s. mali *Pet.* || possunt remouit non *Pit. Rol.*: p. non *V* p. ... non *lac. indic. Cl. Sey.* p. summouit non *Pet.* || ueritatis indagandae *E*: u. indig. *V* ind. u. *tr. Sab. Bon. Gel.*

2 probitate *Bon. Gel.*: probate *VE* || seminarium V^2: -rum V^1 || effusius *V*: fusius *Bon. Gel.* || infecerint V^2: infecerent V^1 inficerent *Bon. Acc. Gel.*

3 templorum V^2: temporum V^1 || infima *Gel.*: infirma *V* || saltum *V*: altum *Hau.* fastum *Cor.* culmen altum *coni. Her.*

5 ingluuies *E, Lin.*: gluuies V^2 glubies V^1 eluuies *Bon. Acc. Gel.* || ususque *V*: usuque *Cor.* || abundantes *Lin.*: -tis *V*

vastes espaces: si le consul Quinctius avait possédé la surface équivalente en terres cultivables, il aurait perdu même après sa dictature sa glorieuse réputation de pauvreté[547].

6. À ces habitudes si déshonorantes s'ajoutèrent les scandales de la discipline militaire: les hommes fredonnaient des chansonnettes légères au lieu de chants guerriers; la couche du soldat n'était plus le rocher — comme c'était le cas auparavant —, mais la plume et de petits lits souples, et ses coupes[548] étaient plus lourdes que les épées, car on avait honte maintenant de boire à la cruche; on se cherchait même à toute force des demeures de marbre, alors qu'il est écrit dans les livres anciens qu'un soldat spartiate fut sévèrement puni parce que pendant une campagne il avait osé se montrer sous un toit[549]. **7.** De plus, les soldats étaient en ces temps-là si arrogants et si rapaces envers leurs compatriotes[550] — mais si lâches et sans ressort face à l'ennemi — que, s'étant enrichis grâce à des compromissions et à l'oisiveté, ils étaient fort experts à distinguer les variétés de l'or et de pierres précieuses, contrairement à ce que nous ont transmis des souvenirs récents. **8.** Car c'est un fait connu que sous Maximien César[551], lors du pillage du camp du roi de Perse, un simple soldat, ayant trouvé[552] un petit sac parthe contenant des perles, jeta ces joyaux par ignorance et s'en alla en se contentant du seul éclat du cuir[553].

9. Dans ces mêmes jours il était advenu qu'on fît venir un coiffeur pour couper les cheveux de l'empereur. Quelqu'un entra, pompeusement vêtu; en le voyant, Julien, stupéfait, s'écria: «Je n'ai pas ordonné de faire

et culinarum sollici*ti*or cura, et ambitiosa ornatarum domorum exquisita sunt spatia, quorum mensuram si in agris consul Quinctius possedisset, amiserat etiam post dictaturam gloriam paupertatis.

6. Quibus *t*am maculosis accessere flagiti*a* disciplinae castrensis, cum miles cantilenas meditaretur pro iubilo m*ol*liores, et non sax*u*m erat ut *ante*hac armato cubile, sed pluma et flexil*e*s lectuli, et grauiora gladiis pocula (testa enim *bib*ere iam pudebat), et quaerebantur aedes marmoreae, cum scriptum sit antiquitatibus Spartanum militem coercitum acriter, quod procinctus tempore ausus sit uideri sub *t*ecto. **7.** Adeo autem ferox erat in suos illis temporibus miles et rapax, ignauus uero in hostes et fractus, ut per ambitiones otiumque opibus partis, auri et lapillorum uarieta*te*s discerneret scientissime, contra qu*a*m recens memoria tradidit. **8.** Notum est enim sub Maximiano Caesare uall*o* regis Persarum direpto, gregarium quendam saccu*l*um Parthicum in quo erant margaritae repertum, proiectis imperitia gemmis abisse, pellis nitore solo contentum.

9. Euenerat ii*s*dem diebus ut ad demendum imperatoris capill*um* tonsor uenire praeceptus introiret quidam ambitiose uestitus. Quo uiso Iulianus obstipuit: «ego»,

sollicitior *E, Bon. Gel.*: sollicior *V*.

6 quibus tam *Gel.*: quibusdam *V* || flagitia *Gel.*: -tiis *V* || pro iubilo *V*: proluuio *Cor.* || molliores *Gel.*: -re *Cor.* meliores *V* || saxum erat ut antehac *Bon. Gel. Cl.*: saxa merant uthac *V* saxa inerant ut antea *EN* saxa ut erant antehac *Pig. Rol. Sey.* || flexiles *E, Acc. Gel.*: -lis *V, Bon.* || bibere *E, Bon. Gel.*: uiuere *V* || et quaerebantur: q. et *tr. Gar.* || antiquitatibus *V*: in a. *Acc. Cor.* || sub tecto *Bon. Acc. Gel.*: subie- *V*.

7 illis *E, Bon. Gel.*: illius *V, Acc.* || per ambitiones *V*: p. -nem *Gel.* prae -ne *Sab. Bon.* || uarietatis *V*: -tes *Bon. Acc. Gel.* || quam V^2: quem V^1.

8 uallo *Bon. Gel.*: ualle *V* || sacculum V^2 *E, Acc. Sey.*: saccutum V^1 post s. *Gel. Cl. Rol.* || abisse *V*: habuisse *Gro. Mom.*

9 iisdem *Acc. Gel. Cl. Sey.*: eis- *Rol.* itidem *V* || capillum *Bon. Gel.*: -lli V^1 -llos V^2 || obstipuit *V*: obstup- *Bon. Acc. Gel.* || ego *V*: et ego *Her. edd. recc.*

venir un agent des finances, mais un coiffeur»[554]. Sur ces entrefaites, interrogé sur les revenus qu'il tirait de son art, l'homme répondit: vingt annones journalières, autant de rations de fourrage pour les bêtes — ce qu'on appelle communément des «unités par tête» —, outre un salaire annuel considérable, sans compter maintes interventions lucratives[555]. **10.** Julien s'en émut et mit à la porte tous les personnels de cette espèce, y compris les cuisiniers et d'autres du même genre, habitués à recevoir à peu près les mêmes montants — il considérait qu'ils ne lui étaient vraiment pas nécessaires — en leur donnant la permission d'aller où ils voudraient[556].

V. *Julien Auguste professe publiquement et librement le culte des dieux, qu'il pratiquait auparavant en secret, et fait s'affronter les évêques chrétiens.*

5. 1. Et bien que depuis le temps de sa prime enfance il fût assez porté vers le culte des dieux et que, peu à peu, dans son adolescence, il brûlât du désir de le pratiquer[557], en raison de multiples craintes il n'accomplissait pourtant certains actes relatifs à ce culte que dans le plus grand secret possible. **2.** Mais lorsque, une fois disparu ce qu'il redoutait[558], il se rendit compte qu'était venu pour lui le temps de faire librement ce qu'il voulait, il dévoila les secrets de son cœur[559] et, par des décrets nets et sans restrictions, décida de faire ouvrir les temples, conduire des victimes aux autels et rétablir le culte des dieux[560]. **3.** Et pour donner son plein effet à l'application

inquit, «<non> rationalem iussi, sed tonsorem acciri». Interrogatus tamen ille quid haberet ex arte conpendi*i*, uicenas diurnas respondit annonas totidemque pabula iumentorum, quae uulgo dictitant capita, et annuum stipendi*um* graue, absque fructuosis petitionibus multis. **10.** Vnde motus, omnes huius modi, cum cocis similibusque aliis, eadem paene accipere consuetos, ut parum sibi necessarios, data quo uelint eundi potestate, proiecit.

V. *Iulianus A. cultum deorum, antea dissimulatum, palam et libere profitetur, et Christianorum episcopos inter se committit.*

5. 1. Et quamquam a rudimentis pueritiae primis inclinatior erat erga numinum cultum paulatimque adu*le*scens desiderio rei flagrabat, multa metuens tamen agitabat quaedam ad i*d* perti*n*entia, qua*n*tum fieri poterat occultissime. **2.** Vbi uero, a*b*olitis quae uerebatur, adesse sibi liberum tempus faciendi quae uell*e*t aduer*tit*, pectoris patefecit arcana et planis absolutisque decretis aperiri templa arisque hostias admoue*ri* <et restitui> deorum statuit cultum. **3.** Vtque dispositorum roboraret

non *E, Bon. Acc. Gel.*: *om. V* || conpendii *Cl.*: comp- *Acc. Gel. Rol. Sey.* conpendia *V* || stipendium *Bon. Gel.*: st. aes V^2 *E* stipendi V^1.

10 motus *V*: monitus *Btl.* || paene accipere *V*: a. p. *tr. Bon. Acc. Gel.*

V, 1 adulescens *Rol.*: adulis- *V, Cl.* adoles- *Sey.* || rei *V*: r. eius *Cor.* r. ardentiore *Mül.* r. acriore *Her.* || ad id pertinentia *E, Gel.*: ad inpertientia *V* ad deum uel ad rem p. *Bon. Gel.* || quantum *Bon. Gel.*: quam tum *V.*

2 abolitis V^2, *Acc. Gel.*: ado- V^1 adoleuit nec *Bon.* || uellet V^2 *E, Acc. Gel.*: uellit V^1 uelit *Sab. Bon.* || aduertit V^2, *Acc. Gel.*: aduerbi V^1 aduertens *Bon.* || absolutisque *V*: -tis *Gel.* || aperiri *V, Sey.*^{2}: -rire *Cl. Rol. Sey.*^{1} || admoueri *Gel. Sey.*^{2}: -re *V, Cl. Rol. Sey.*^{1} || et restitui *scripsi*: et restituere *Her. Cl. Rol. Sey.*^{1} et reparari *Gel. Sey.*^{2} *om. V.*

de ces dispositions, ayant fait venir au palais les évêques chrétiens qui étaient en désaccord, avec leur peuple — lui-même déchiré[561] —, il les engageait fort courtoisement à étouffer leurs discordes et à observer chacun sans crainte sa propre religion, sans que personne le leur interdît[562]. **4.** Il procédait ainsi avec la ténacité nécessaire pour n'avoir pas ensuite — la liberté sans limite aggravant les désaccords — à craindre l'unanimité de la plèbe[563]: il savait par expérience qu'il n'est pas de bêtes sauvages aussi ennemies des hommes que le sont la plupart du temps les chrétiens[564], animés entre eux de haines mortelles. Et il répétait souvent: «Écoutez-moi, moi que les Alamans et les Francs ont écouté»[565], croyant imiter là un mot de l'ancien empereur Marc Aurèle — mais il ne prêta pas assez d'attention à la forte différence entre ce mot et celui de Marc. **5.** Car on dit que ce prince, traversant la Palestine pour gagner l'Égypte[566], et souvent saisi d'un profond dégoût à l'égard des Juifs malodorants et agités, s'écria douloureusement: «Ô Marcomans, ô Quades, ô Sarmates, j'ai finalement trouvé un autre peuple plus turbulent que vous»[567].

VI. *Comment il força de nombreux Égyptiens en procès, qui s'adressaient à lui de manière encombrante, à rentrer chez eux.*

6. 1. À ce même moment[568], stimulés par des rumeurs variées, vinrent à lui nombre d'Égyptiens — un peuple prompt aux disputes et habitué à prendre toujours beaucoup de plaisir aux procès les plus compliqués[569]; ils sont particulièrement âpres à réclamer une indemnisation exagérée, s'ils ont versé une somme quelconque à un collecteur, afin de pouvoir être libérés de leur dû ou du moins

effectum, dissident*e*s Christianorum antistites, cum plebe discissa, in palatium intromissos monebat ciuilius ut, discordiis consopitis, quisque nullo uetante religioni suae seruiret intrepidus. **4.** Quod agebat ideo obstinate ut, dissensiones augente licentia, non timeret unanimantem postea plebem, nullas infestas hominibus bestias <ut> sunt sibi feral*e*s plerique Christianorum expertus, saepeque dictitabat: «audite me quem Alamanni audierunt et Franci», imitari putans Marci principis ueteris dictum. Sed parum aduertit hoc ab eo nimium discrepare. **5.** Ill*e* enim cum Pal*a*estinam transiret, Aegyptum petens, Iudaeorum fetentium et tumultuantium saepe taedio percitus, dolenter dicitur exclamasse: «<o> Marcomanni, o Quadi, o Sarmatae, tandem alios uobis in*qui*etiores inueni».

VI. *Qua arte complures litigatores Aegyptios, a quibus moleste interpellabatur, domum redire coegerit.*

6. 1. Per hoc idem tempus, rumoribus exciti uariis, Aegypti*i* uen*e*re conplures, genus hominum controuersum et adsuetudine perplexius litigandi semper laetissimum maximeque auidum multiplicatum reposcere, si conpulsori quicquam dederit ut leuari debito possit, uel

3 dissidentes *E, Acc. Gel. Rol. Sey.*: -tis *V, Cl.* ‖ ciuilius ut *V*: ut ciuilibus *Sab. Bon. Acc. Gel.*
4 ideo V^1: adeo V^2 *S, Bon. Gel.* ‖ ut sunt *Gel. Rol.*: sunt *V, Cl. Sey.* ‖ ferales W^2, *Lin. Rol.*: -libus *V, Cl. Sey.* ‖ plerique *V, Rol.*: -isque *Gel. Mom. Cl. Sey.*
5 ille *E, Bon. Gel.*: illi *V* ‖ palaestinam *edd. recc.*: pales- *V* ‖ fetentium *V, Cl. Sey.*: faet- *Rol. ante* iud. *tr. Sab. Bon. Acc. Gel.* ‖ o marcomanni *Gel.*: m. *V* ‖ inquietiores *Gel.*: inetiores *V* inertiores *W, Bon.* ineptiores *E* incertiores *Hor. Kie.* meliores *Her.* nequiores *Löf.*
VI, 1 aegyptii *edd.*: -ti *V* ‖ uenere V^2: uenire V^1 ‖ laetissimum *V*: leui- *Cor.* ‖ quicquam *V, Cl. Rol.*: quidq- *Sey.*

verser plus à l'aise, en obtenant un délai, les sommes réclamées; ou encore, en jouant de la crainte qu'inspire le désir d'échapper à une accusation, à engager une action pour extorsion contre des gens riches[570]. **2.** Tous ces hommes, en une troupe serrée, faisant le même vacarme que des geais, coupaient la parole de façon incongrue à l'empereur lui-même et aux préfets du prétoire[571] : c'est tout juste s'ils ne remontaient pas à plus de soixante-dix ans pour réclamer des sommes qu'ils affirmaient avoir versées, légalement ou non, à quantité de gens. **3.** Et comme ils interdisaient de traiter d'aucune autre question, l'empereur fit afficher un édit leur enjoignant de passer tous à Chalcédoine, avec la promesse de s'y rendre aussi prochainement en personne pour apporter une conclusion à toutes leurs affaires. **4.** Quand ils eurent traversé, ordre fut donné aux capitaines des navires qui assurent le passage dans les deux sens de ne pas s'aviser de faire franchir le détroit à un Égyptien[572]; et comme cet ordre fut très strictement observé, cette tentative obstinée de procédure frauduleuse s'évanouit, et tous, déçus dans l'espoir qu'ils avaient formé, s'en revinrent chez eux[573]. **5.** En suite de quoi fut promulguée une loi[574], dictée, peut-on dire, par l'Équité même, interdisant qu'aucun auteur de recommandation puisse être l'objet de réclamations à propos de sommes dont il est établi qu'il les a reçues à bon droit[575].

certe commodius per dil*a*tionem inferre quae flagitantur, aut criminis uitandi formidine diuites pecuniarum repe*t*u*n*da*rum* interrogare. **2.** Hi omnes, dens*eti* <in> unum, principem ipsum et praefectos praetorio, *g*ra*c*ularum more strepentes, interpellabant incondite, modo non ante septuagensimum annum extorquentes quae dedisse se iure uel secus plurimis adfirmabant. **3.** Cumque nihil aliud agi permitterent, edicto proposito, uniuersos iussit transire Chalc*e*dona, pollicitus quod ips*e* quoque protinus ueniet, cu*ncta* eorum negotia f*ini*turus. **4.** Quibus transgressis, mandatum est nauigiorum magistris ultro citroque dis*cur*rentium ne qui transfretare auderet Aegyptium, hocque obseruato cura perpensiore, euanuit pertinax calumniandi propositum et omnes, spe praesumpta frustrati, redierunt ad lares. **5.** Vnde, uelut aequitate ipsa dictante, lex est promulgata, qua cauetur nullum interpellar*i* suffragatorem super his quae eum recte constiterit accepisse.

dilationem *N, Bon. Gel.*: dilect- *V* || repetundarum *Bon. Gel.*: reputanda *V*.

2 denseti in unum *Kie.*: densati in u. *Gel.* dens (*lac. 10 litt.*) unum *V* dein ipsum unum *Bon.* densi coactique in u. *Bra.* || graculārum *Her. Cl. Sey.*: gracculorum *Bon.* graculorum *Gel. Rol.* eragularum *V*.

3 chalcedona *E, Gel. Cl. Rol.*: chalcid- *V* calched- *Sey.* calced- *Sab. Bon. Acc.* || ipse *Gel.*: ipsi *V* || ueniet *V*: ueniret *Gel.* || cuncta *Val.*: cum et *V* tum et *E, Bon. Acc. Btl. Pet.* || finiturus *Gel.*: futurus *V* affuturus *E*.

4 discurrentium V^2: disren- V^1 || ne qui *Sey.*: nequi *Cl.* nequid *V* nequis *Bon. Acc. Gel. Rol.* || perpensiore *V*: prop- *Bon. Acc. Gel.* inp- *Her.* || ad lares *V*: in l. *Bon. Gel.*

5 interpellari V^2 *E, Bon. Gel.*: -atur *V*.

VII. *Julien rend fréquemment la justice à la curie de Constantinople, et tandis qu'il y met ordre aux affaires de la Thrace, reçoit diverses délégations de nations étrangères.*

7. 1. Quand arriva ainsi le jour des calendes de janvier et que les noms de Mamertin[576] et de Névitta[577] furent inscrits sur les fastes consulaires, l'empereur manifesta une grande simplicité en s'avançant à pied avec les dignitaires lors de la cérémonie[578] — ce que les uns approuvaient, mais que certains critiquaient comme un geste affecté et commun[579]. **2.** Puis, alors que Mamertin donnait des jeux au cirque et que les esclaves à affranchir étaient introduits selon la coutume par le sous-maître des cérémonies[580], l'empereur lui-même prononça trop rapidement la formule usuelle: «que l'on procède conformément à la loi»; et, averti aussitôt que ce jour-là il revenait à un autre de dire le droit[581], il s'infligea lui-même, pour l'erreur dont il était coupable, une amende de dix livres d'or[582].

3. Cependant il se rendait souvent à la curie[583] pour y traiter de diverses questions que posaient les nombreuses décisions à prendre[584]. Et comme, un jour qu'il y examinait des affaires en jugement, on lui avait annoncé qu'était arrivé d'Asie le philosophe Maximus[585], il se leva d'un bond, manquant à tout décorum[586]. Oubliant qui il était, il s'avança en courant à toute vitesse jusqu'à bonne distance du vestibule, et après l'avoir embrassé et accueilli respectueusement, il le ramena en sa compagnie avec une ostentation hors de propos; il apparut là trop désireux d'une vaine gloire, sans se rappeler cet excellent mot, bien connu, par lequel Cicéron a stigmatisé ce genre d'hommes[587], en des termes qu'on rapporte ainsi: **4.** «Ces fameux

VII. *Iulianus Constantinopoli saepe ius dicit in curia, et dum ibi Thraciarum res ordinat, uariis externarum gentium legationibus aditur.*

7. 1. Adlapso itaque Calendarum Ianuariarum die, cum Mamertin*i* et Neuit*t*ae nomina suscepissent paginae consulares, humilior princeps uisus es*t* in officio pedibus gradiendo cum honoratis, quod laudabant alii, quidam ut adfectatum et uile carpebant. **2.** Dein Mamertino ludos edente circenses, manu mittendis ex m*ore* induct*is*, per admissionum proximum ipse lege agi *oc*ius dixerat ut solebat, statimque admonitus iuris dictionem eo die ad alterum pertinere, ut errato obnoxium decem *l*ibris aur*i* *s*emet ipse mu*l*tauit.

3. Frequentabat inter haec curi*a*m, agendo diuers*a* qu*a*e diuisiones multiplices ingerebant. Et cum die quodam ei causas ibi spectanti uenisse nuntiatus esset ex Asia philosophus Maximus, e*x*siluit indecore: et qui esset oblitus, effuso cursu a uestibulo longe progressus, exosculatum susceptumque reuerenter secum induxit per ostentationem intempestiuam, nimius captator inanis gloriae uisus praeclarique illius dicti inmemor Tulliani, quo tales notando ita relatum: **4.** «ipsi illi philosophi etiam

VII, 1 mamertini *Gel.*: -no *V* || neuittae *E*, *Gel.*: -itae *V* || est *Bon. Gel.*: es *V*.
2 more *Gel.*: muro *V* || inductis *E*, *Bon. Gel.*: -tus *V* || ocius *Nov. Rol. Sey.*: ductus *V cruce praeposita Cl.* de inductis edixerat *Thö. om. Gel.* || iuris dictionem *V*, *Cl. Rol.*: iurisdi. *Sey.* || decem libris auri semet ipse multauit *Val.*[2]: decem bris aurorem et ipse mutauit *V*.
3 frequentabat *T*[1], *Val.*: -bant *V* || curiam *Bon. Gel.*: -ium *V* || diuersa quae *N*[2], *Val.*: diuerso diuersique *VE* d. diuersasque *Sab. Bon. Acc.* diuersi diuersasque *Gel.* || diuisiones *V*: difficiones *Btl.* occasiones *Gel.* || exsiluit *Gro.*: et siluit *V* exil- *E* exiliuit *Acc. Bon. Gel.*

philosophes inscrivent eux-mêmes leur nom, jusque dans les livres qu'ils écrivent sur le mépris de la gloire, si bien qu'ils veulent qu'on les loue, en répétant leur nom, de mépriser précisément la louange et la célébrité»[588].

5. Peu de temps après, deux chargés de mission parmi ceux qui avaient été renvoyés[589] l'abordèrent avec beaucoup de hardiesse en lui promettant de révéler l'endroit où se cachait Florentius, si leur rang officiel leur était rendu[590]. Il s'en prit à eux et les traita de délateurs[591], ajoutant qu'il n'était pas digne d'un empereur de se laisser manœuvrer par des informations détournées pour remettre la main sur un homme qui se cachait par crainte de la mort, et à qui peut-être il ne serait plus longtemps permis de se dissimuler sans espoir de pardon[592].

6. À tout cela assistait Prétextat[593], un sénateur à la personnalité réputée et d'un sérieux digne du temps passé; Julien, le rencontrant par hasard à Constantinople où il se trouvait pour affaires privées, l'avait, de sa propre initiative, nommé gouverneur d'Achaïe avec pouvoir proconsulaire.

7. Tout en s'appliquant avec tant de soin à réformer l'administration civile, il ne négligea cependant pas les affaires militaires. Il plaça à la tête des soldats des chefs éprouvés depuis longtemps[594]; mieux encore, il remit en état à travers les Thraces toutes les villes ainsi que les places frontalières, et veilla avec soin à ne laisser manquer ni d'armes ou de vêtements, ni de solde ou de ravitaillement les troupes réparties le long des rives du Danube[595] et dont il apprenait que, face aux incursions des barbares, elles faisaient preuve de vigilance et de courage[596].

in his libris quos de co*ntemne*nda gloria scribunt nomen suum *in*scribunt, u*t* in eo ipso quo praedic*a*tionem nobilitatemque d*e*spiciunt praedicari de se ac se nominari uelint».

5. *Haud* multo *de*inceps, duo agentes in rebus, ex his qui proiecti sunt, eum *a*diere *fi*dentius, promittentes latebras monstrare Florentii, si eis gradus militiae redderetur. Quos inces*sens* d*e*latoresque appellans, addebat non esse imperatorium obliquis flecti indiciis ad retrahendum hominem mortis metu absconditum, qui forte non diu latitare citra spem u*eni*ae permitteretur.

6. Aderat his omnibus Praetextatus, praeclarae indolis grauitatisque priscae senator, ex negotio proprio forte repertus apu*d* Constantinopolim, quem arbitrio suo Ach*a*iae proconsulari praef*ec*erat potestate.

7. Nec tamen, cum corrigendis ciuilibus ita diligenter instaret, omisit castrensia, rectores militibus diu exploratos adponens, urbes quin etiam per Thracias omnes, *cu*m m*u*nimentis reparans extimis, curansque sollicite ne arma uel indumenta *a*ut stipendium uel alimenta deessent his quos <per> supercilia Histri dispersos, *e*xcursibusque barbarorum oppositos, agere uigilanter au*di*ebat <et> fortiter.

4 contemnenda *E, Bon. Gel.*: commendanda V^2 *de* V^1 *eraso non liquet* || inscribunt ut *Acc. Cl. Rol. Sey.*^{1}: scr- ut *W, Bon. Sey.*^{2} *Gel.* scribuntur *V* scribunt *E* || praedicationem V^2: praedict- V^1 || despiciunt V^2: disp- V^1.
5 haud *Gel. Rol. Sey.*: haut *Cl.* ait *V* at *E, Bon. Acc.* || deinceps W^2, *Bon. Gel.*: inceps *V* post *E* || adiere V^2: diere V^1 || fidentius *Gel.*: uedentius *V* aud- W^2 uehemen- *E, Acc. Bon.* || eis *E, Acc. Gel.*: eius *V* || incessens V^2: inceses V^1 || delatoresque *E, Bon. Gel.*: dil- *V* || ueniae *Gel.*: uineae V^1 ueneae V^2 uitae *E, Sab. Bon. Acc.*
6 apud V^2, *edd.*: aput V^1, *in corr. Cl.* || achaiae *E, Bon. Gel.*: achiae *V* || praefecerat W^2, *Gel.*: -ferat *V*.
7 cum munimentis *Gel.*: commonimentis *V* || aut *E*: ut *V* uel *Bon. Gel.* || per E^2, *Acc. Gel.*: *om. V* || excursibusque V^2: cu- V^1 || audiebat *Gel.*: augebat *V, Bon.* auebat *Mom.* || et fortiter *Gel.*: fort- *V* fortiterque *Mom.*

8. Cependant qu'il réglait ainsi ces questions, n'autorisant aucun relâchement dans le service, son entourage lui suggérait d'attaquer les Goths du voisinage, souvent trompeurs et déloyaux. Mais il déclarait qu'il se cherchait de meilleurs ennemis: car pour ceux-là, il suffisait des marchands galates, qui partout les mettent en vente sans distinction de rang social[597].

9. Tandis qu'il donnait ses soins à ces affaires et à d'autres semblables, la Renommée le mettait en valeur auprès des nations étrangères comme un homme éminent par le courage, la sobriété, la connaissance de l'art militaire, bref la supériorité dans toutes les vertus; et, se répandant progressivement, elle avait fait le tour du monde[598]. **10.** C'est pourquoi, comme la crainte de sa venue s'était très largement répandue chez les peuples voisins et les nations éloignées, des ambassades accouraient de partout, toutes à la fois, plus rapidement que de coutume: d'un côté les Transtigritans et les Arméniens demandaient instamment la paix[599], d'un autre les nations de l'Inde députaient à l'envi, avant le temps fixé, avec des présents, leurs notables, venus jusque de chez les Divi et les Serendivi[600]; arrivant de la zone méridionale, les Maures s'offraient à servir l'État romain[601]; du nord et des régions désertes que traverse le Phase avant de se jeter dans la mer, les Bosporani et d'autres peuples jusque-là inconnus mettaient en route des ambassades, pour supplier qu'on leur permît, en payant leur tribut annuel, de vivre tranquillement dans les limites de leurs terres ancestrales[602].

VIII. *Description des Thraces, du golfe Pontique et des régions et nations riveraines du Pont.*

8. 1. Le moment est opportun, je pense, puisqu'un grand prince nous offre l'occasion de nous tourner vers ces parties du monde, pour présenter de manière claire et

8. Quae cum ita diuideret, nihil segnius agi permittens, suadentibus proximis ud adgrederetur propinquo*s* Gothos, saepe fallaces et perfidos, hostes quaerere se meliores aiebat: illis enim *suf*ficere mercatores Galatas, per quos ubique sine condi*c*ionis discrimine uenundantur.

9. Haec eum curantem et talia commendabat externis nationibus fama, ut fortitudine, sobrietate, militaris rei scientia, uirtutumque omnium incrementis excelsum, paulatimque progrediens ambitum oppleuerat mundi. **10.** Proinde timore eius aduentus per finitimos longeque distantes latius explicato, legationes undique solito *oc*ius concurrebant: hinc Transtigritanis pacem obsecrantibus et Armeniis, inde nationibus Indicis certatim cum donis optimates mittentibus ante tempus, ab usque Diuis et Serendiuis, ab australi plaga *ad* famulandum rei Romanae semet offerentibus Mauris, ab aquilone et regionibus solis, per quas in mare Fasis accipitur, Bosporanis aliisque antehac ignotis legationes uehentibus supplices, ut, annua conplentes sollemnia, intra terrarum genitalium terminos otiose uiuere sinerentur.

VIII. *Descriptio Thraciarum, et sinus Pontici, regionumque ac nationum Ponto adiacentium.*

8. 1. Adpositum est, ut existimo, tempus ad has partes nos occasione magni principis deuolutos, super

8 propinquos *Bon. Acc. Gel.*: -quo *V* e propinquo *coni. Cl.* ‖ sufficere *E, Acc. Gel.*: -ret *Sab. Bon.* fuficeret *V* ‖ condicionis *Gro.*: -itionis *V*.
9 militaris rei *V*: r. m. *tr. Bon. Acc. Gel.*
10 solito ocius *Hadr.*: s. eius V^1 s. magis V^2, *E* s. crebrius N^2 solicitius *Val. Btl.* solicite ad eum *Bon. Gel.* ‖ diuis et serendiuis *V*: indis et serendis *Gel.* ‖ ad *Gel.*: ut *V* ‖ bosporanis *edd. recc.*: -rianis *V*.

fidèle, à propos des régions extrêmes des Thraces et de la configuration du golfe Pontique[603], certaines informations, fruit de mes observations ou de mes lectures[604].

2. L'Athos, cette haute montagne célèbre de la Macédoine, qui laissa passer jadis les navires mèdes[605], et Caphereus, le sommet rocheux de l'Eubée où Nauplius, père de Palamède, anéantit la flotte argienne[606], se font face, quoiqu'à longue distance, et séparent l'Égée de la Mer de Thessalie[607]. La première agrandit progressivement sa surface; à droite, où elle s'étend largement, elle est riche en îles — les Sporades et les Cyclades[608], appelées ainsi parce qu'elles font toutes cercle autour de Délos, rendue célèbre par les naissances divines[609]; à gauche, elle baigne Imbros et Ténédos, ainsi que Lemnos et Thasos, et quand le vent souffle sur elle, déferle avec violence sur Lesbos. **3.** De là elle effleure de son violent ressac le temple d'Apollon Sminthius[610] et la Troade, ainsi qu'Ilion, fameuse par ses morts héroïques, et forme le golfe de Mélas[611], qui fait face au Zéphyre; à l'entrée de ce golfe[612], on voit Abdère, patrie de Protagoras et de Démocrite, la demeure sanglante de Diomède le Thrace[613] et les vallées par lesquelles l'Hèbre vient se mêler à la mer[614], et encore Maronée[615] et Aenus[616], qu'Énée commença d'édifier sous des auspices défavorables et qu'il abandonna promptement pour se hâter vers la vieille Ausonie sous la conduite des dieux[617].

4. À partir de là, l'Égée, qui s'effile peu à peu et se jette dans le Pont comme par une sorte de communication naturelle en joignant une partie de ces eaux aux siennes[618],

Thraciarum extimis situque Pontici sinus, uisa uel *l*ecta quaedam perspicua fide monstrare.

2. A*t*hos in Macedonia mons ille praecelsus, nauibus quondam Medicis peruius, et Ca*ph*ereus Euboicus scopulus, ubi Nauplius Palamedis pater classem con*lis*it Argiuam, licet longo spatio controuersi a Thessa*lo* ma*ri* *d*isting*uu*nt Aegaeum, quod paulatim fusius adul*e*scens, dextra qua late protenditur per Sporadas est insulosum atque Cycladas, ideo sic appellatas quod omnes ambiunt Delon part*u* deorum insignem, laeua Imbrum et Tenedum circumluens et Le*mn*um et Thasum, quan*do* perflatur, Lesbo inliditur uiolentius. **3.** Vnde gurgitibus *re*fluis, Apollinis Sminthii templum et Troada perstringit, et Ilium hero*i*cis casibus claram, efficitque Melana sinum, oppositum Zephyr*o*, cuius apud principium Abdera uisitur, Protagorae domicilium et Democriti, cruentaeque Diomedis Thracii sedes, et conualles per quas Hebrus sibi miscetur, et Maronea *et A*enus, qua diris auspiciis coepta, moxque relicta, ad Ausoniam ueterem ductu numinum properauit Aeneas.

4. Hinc gracilescens paulatim, et uelut naturali quodam commercio ruens in Pontum, eiusque partem ad se

VIII, 1 lecta *Gel.*: tecta *V*.

2 athos *Bon. Gel.*: ad hos *V* || caphereus *Rol. Sey.*: cafereus *V*, *Cl.* || conlisit *E*, *Val. Cl.*: coll- *Rol. Sey.* consilit *V* || controuersi a thessalo mari distinguunt (-gunt *Rol.*) *Gel. edd. recc.*: controuersaria thessam alitis tingunt *V* || adulescens *Rol.*: adulis- *V*, *Cl.* adoles- *Sey.* || partu E^2, *Val.*: parte *V* || lemnum *E*, *Bon. Gel.*: lennum *V* || quando *Bon. Gel.*: quanto *V* || inliditur *V*, *Cl.*: ill- *Rol. Sey.*

3 refluis *Gel.*: fluis *V* || heroicis V^2: herocis V^1 || zephyro *Bon. Acc. Gel.*: -ri *V E* || maronea et aenus *edd. recc.*: m. et aenos *Acc.* m. ac a. *Gel.* matronae actenus *V*.

4 gracilescens *V*: -liscens *Bon. Gel.* || ad se iungens EW^2, *Gel. Rol.*: adse uncens *V* ad se uncens *cruce praeposita Cl. Sey.* adsciscens *Val. Btl.* ad se uncans *coni. Cal.* ad se uniens *Gro.* adstringens *Löf.*

prend la forme apparente de la lettre grecque *phi*[619]; puis, séparant l'Hellespont du Rhodope[620], elle baigne au passage Cynossema — où l'on croit qu'Hécube est enterrée[621] —, Coela[622], Sestos[623] et Callipolis[624]. En face[625], passant près des tombeaux d'Achille et d'Ajax[626], elle touche Dardanos[627] et Abydos, d'où Xerxès traversa les flots à pied sec sur des pontons mis bout à bout[628]; puis Lampsaque, donnée en présent à Thémistocle par le roi de Perse[629], et Parion, fondée par Parios, fils d'Iasion[630]. **5.** À partir de là, elle se gonfle en demi-cercle de part et d'autre et s'ouvre entre des terres largement écartées. Elle baigne, tout autour de l'espace où s'étendent les flots de la Propontide[631], du côté oriental Cyzique[632] et le Dindyme[633] — où se trouve un sanctuaire consacré à la Grande Mère —, Apamée[634] et Cius[635], où Hylas[636]..., ainsi qu'Astacos, qui reçut plus tard le nom de Nicomédie, tiré de celui d'un roi[637]. Là où elle s'avance vers le couchant[638], elle vient battre la Chersonèse, et Aegospotamoi, où Anaxagore prédit que des pierres tomberaient du ciel[639], Lysimacheia[640] et la ville qu'Hercule fonda et dédia à la mémoire de son compagnon Perinthos[641]. **6.** Et, pour que se conserve pleine et entière la configuration de la lettre *phi*, juste au milieu de la circonférence se trouvent l'île allongée de Proconnèse[642] et Besbicos[643].

7. Après le sommet de la lettre, la mer, se resserrant à nouveau en un détroit, court entre l'Europe et la Bithynie[644], et passe par Chalcédoine, Chrysopolis[645] et quelques mouillages obscurs[646]. **8.** Quant au rivage de gauche[647], il est dominé par le port d'Athyras[648], Selymbria[649] et

*i*ungens, in speciem ϕ litterae *Gr*ae*c*ae formatur, e*x*in Hellespontum a R*h*odopa scindens, Cynossema, ubi sepulta creditur Hecuba, et Coelan praeterlabitur et Seston et Callipolin. Contra per Achillis Aiacisque sepulchra, Dardanum contingit et Aby*dum*, unde iunctis pontibus Xerxes maria pedibus peragrauit, dein Lampsacum Themistocli dono datam a rege Persarum, et Parion quam condidit Iasionis filius Pari*us*. **5.** Vnde semiorbe *t*urgescens altrinsecus, lataque aperiens terrarum diuortia, circumfluis spatiis Propontidos respergit ex eo*o* latere Cyzicum, et Dindyma religiosa Matris Magnae delubra, et Apamiam Ciumque, ubi Hylam... <et Astacum>, secuto tempore Nicomediam a rege cognominatam, qua in occasum procedit, Cherronesum pulsat et *A*egospotamus, in quo loco lapides casuros ex caelo praedixit Anaxagoras, et Lysimachiam, et ciuitatem quam Hercules conditam Perinthi comitis sui memoriae dedicauit. **6.** Et ut effecte pleneque ϕ litterae figura seruetur, in meditullio ipso ro*t*unditatis, Proconesus insula est oblonga et Besb*i*cus.

7. Post cuius summitatem in angustias rursus extenuatum, Europam et Bithyniam intercurrens, per Chalc*e*dona et Chrysopolim et stationes trans*it* obscuras. **8.** Nam

litterae graecae *Eys.*: litterae caeliterrae *V* graecae litterae *Gel.* || exin *Val.*: et in *V* || rhodopa *Gel.*: rod- *V* || abydum *scripsi*: abi- *V* abydon *Gel., edd. recc.* || parius *Acc. Lin. Rol.*: paris *V, Cl. Sey.*

5 turgescens *W, Bon. Gel. Btl. Cl. Sey.*: curge- V^1 curues- V^3, *Rol.* curce- V^2 || eoo *Val.*: eo *V* || apamiam *V, Cl. Rol.*: apameam *Sey.* || ciumque *Gro.*: chiumque *V* || hylam (*lac. indicata*) *scripsi*: hylam *VE, Gel. Rol.* hylan (*lac. indicata*), *Pit. Hadr. Cl. Sey.* || et astacum *Pit. Hadr. Cl.*: *om. V.* olbiam *Gro.* || aegospotamus *Cl. Rol.*: ego spotamus V^1 aegos potamos *Acc. Sey.* equos potamus V^2 || et ciuitatem V^1, *Bon. Gel.*: *om.* V^2 *E.*

6 ipso rotunditatis *E, Gel.*: ipsorum unditatis *V* || besbicus *Gel.*: besbum cus *V.*

7 chalcedona *E, Gel.*: chalcid- *V* || transit V^2, *Gel.*: trans V^1.

Constantinople, l'ancienne Byzance, colonie des Athéniens[650], et le promontoire Céras qui porte une tour construite jusqu'à une grande hauteur pour éclairer les navires[651]; c'est pourquoi on appelle Cératas[652] un vent très froid qui se lève habituellement à partir de là.

9. Brisée de cette manière et se terminant par la jonction des deux mers, elle s'ouvre dès lors en se calmant pour former une plaine marine qui s'étend en largeur et en longueur à perte de vue[653]. **10.** La distance parcourue en naviguant le long de toutes ses côtes, comme si l'on faisait le tour d'une île[654], mesure 23.000 stades[655], d'après les affirmations d'Eratosthène, d'Hécatée, de Ptolémée et d'autres connaisseurs très minutieux de ce genre de questions[656]; et elle prend la forme[657] d'un arc scythique tendu par une corde, selon l'avis commun de tous les géographes[658]. **11.** Et du côté où le soleil surgit de l'océan oriental, elle se termine aux marais de la Méotide[659]; là où il décline vers le couchant, elle a pour limite les provinces romaines[660]; du côté où elle regarde la constellation de l'Ourse, elle nourrit des hommes de langues et de mœurs différentes[661]; son côté méridional s'avance en une courbe peu accentuée[662]. **12.** À travers ces immenses espaces sont disséminées des villes grecques, toutes fondées à diverses époques — à quelques exceptions près — par les Milésiens, colons d'Athènes établis en Asie parmi d'autres Ioniens[663] en des temps beaucoup plus anciens par Nileus[664], fils du célèbre Codrus qui, selon la tradition, se dévoua pour sa patrie dans la guerre contre les Doriens[665]. **13.** Quant aux extrémités de l'arc, elles sont de chaque côté représentées par les deux

supercilia eius sinistra Athyras portus despectat, et Selym*b*ria, et Constantinopolis, uetus Byzantium, Atticorum colonia, et promuntorium Ceras, praelucentem nauibus uehens constructam celsius turrim, quapropter *Ce*ratas appellatur ue*n*tus inde suetus oriri praegelidus.

9. Hoc modo fractum, e*t* pa*r*ticipatione maris utriusque finitum, iamque mitescens in aequoream panditur faciem, quantum potest cadere sub aspectum, late diffusum et longe. **10.** Omnis autem eius uelut insularis circuitus litorea nauigatio, uiginti tribus dimensa milibus stadiorum, ut Eratosthenes adfirmat, et Hecat*a*eus et Ptolemaeus, aliique huius modi cognitionum m*i*n*u*tissimi scitatores, <in> speciem Scythici arcus, neruo coagmentati, geographiae totius adsensione firmatur. **11.** Et qua sol oceano exurgit eoo, paludibus clauditur Maeotidos; qua declinat in uesperum, Romanis prouinciis terminatur; unde suspicit sidus arctoum, homines alit linguis et moribus dispares; latus eius austrinum molli deuexitate subductum. **12.** Per haec amplissima spatia, oppida sunt dispersa Graecorum, quae cuncta aetatibus uariis praeter pauca Atheniensium coloni condidere Miles*i*, inter Ionas alios in Asia per Nileum multo ante locat*i*, Codri illius filium, qui se pro patria bello fertur Dorico deuouisse. **13.** Extremitatis autem arcus utr*i*mque tenues duo

8 selymbria *Bon. Acc. Gel.*: selinb- V^2 selmuria V^1 || ceratas *Hadr.*: elatas *V* || uentus *E, Val.*: uetus *V*.
9 et participatione *E, Bon. Gel.*: expraticipartione V^2 expaticipat- V^1.
10 hecataeus *edd. recc.*: haecateus *V* || minutissimi *E, Val.*: munit- *V* || scitatores *V*: sciscitat- *Btl.* || in speciem *Gel.*: sp. *V* ad sp. *coni. Bra.* || firmatur *V, Sey.*^{2}: for- *Gel. Cl. Rol. Sey.*^{1}
11 exurgit *V, Cl.*: exsu- *Rol. Sey.*
12 milesii *E, Bon. Gel.*: -si *V* || locati *Gel.*: -te *V*.
13 extremitatis *V, Pig. Rol.*: -tes *Cl. Sey.* || utrimque *Cl. Sey.*: utrumque *V, Pig. Rol.* || tenues *V, Cl. Sey.*: tenus *Pig. Rol.*

étroits Bosphores, orientés à l'opposé l'un de l'autre, le thrace et le cimmérien[666]; on les appelle Bosphores parce que c'est à travers eux que jadis la fille d'Inachos[667], changée en vache à ce que disent les poètes[668], passa jusqu'à la mer Ionienne.

14. À droite donc[669], la courbe du Bosphore de Thrace se continue en bordant[670] la Bithynie, que les anciens appelaient Mygdonie[671], et où se trouvent les régions de Thynia[672] et de Mariandena[673], ainsi que les Bébryces, délivrés de la cruauté d'Amycus par la vaillance de Pollux[674], et plus loin le site où le devin Phinée tremblait devant les Harpies au vol menaçant[675]. C'est sur ces rivages, qui se creusent en golfes allongés, que les fleuves Sangarius, Phyllis, Lycus et Rhebas se répandent dans les eaux de la mer[676]. Face à eux[677] se trouvent les sombres Symplégades, écueils jumeaux dressant de tous côtés des abrupts escarpés, accoutumés, dans les siècles anciens, à se porter l'un contre l'autre en heurtant leurs masses dans un épouvantable fracas, puis, revenant en arrière par un saut vigoureux, à se porter à nouveau contre ce qu'ils avaient ébranlé. Si pour passer à travers ces rochers qui s'entrouvraient et s'entrechoquaient à un tel rythme, même un oiseau avait volé entre eux, quelle que fût la vitesse de ses ailes, elle ne pouvait lui éviter de périr écrasé[678]. **15.** Comme, la première de toutes, la nef Argo, cinglant vers la Colchide pour y ravir la toison d'or, était passée entre eux sans dommage, ces écueils, rendus immobiles par l'anéantissement du tourbillon qui les animait, se tinrent soudés ensemble[679], au point que personne de ceux qui les contemplent aujourd'hui ne pourrait croire qu'ils aient pu un jour être séparés, si les chants de tous les poèmes d'autrefois ne s'accordaient sur ce point.

exprimunt Bospori, e regione sibi oppositi, Thracius et Cimmericus: hac causa Bospori uocitati, quod per eos quondam Inachi filia, mutata, ut poetae locuntur, i*n* b*o*uem,<usque> ad ma*r*e Ion*iu*m permeauit.

14. Dextram igitur inflexionem Bospori Thracii exc*i*pit Bithyniae latus, quam ueteres dixere Mygdoniam, in qua Thynia et Mar*ian*dena sunt regiones, et Amyci sae*u*itia Bebryces exempti uirtute Pollucis, remotaque statio, in qua uolitantes minaciter *h*arpy*i*as *Ph*ineus uates horrebat; per quae litora in sinus oblongos curuat*a*, Sangarius et *Ph*yllis et *L*ycus et Reba fluuii funduntur in maria, quibus controuersae *c*yane*ae* sunt Synplegades, gemini scopuli in uertices undique porrecti d*e*ru*pto*s, adsueti priscis saeculis obuiam sibi cum horrendo fragore conlisis molibus ferri, *c*edentesque retrorsus acri adsultu, ad ea reuerti quae pulsarant. Per has saxorum dehiscentium concursantiumque crebritates, si etiam ales interuolasset, nulla celeritate pinnarum eripi poterat, quin interiret oppressa. **15.** Hi scopuli cum eos Argo prima omnium nauis, Colchos ad direptionem aurei properans uelleris, praeterisset innoxia, inmobiles turbine circumfracto s*t*etere *c*oncorporati, ut eo*s* aliquando fuisse diremptos nulli nunc conspicantium credant, nisi super hoc congruerunt omnes priscorum carminum cantus.

bospori e *Gel.*: bosproriae V^1 bospropriae V^2 || uocitati *V*: uocati *Bon. Gel.* || in bouem usque *Nov.*: in b. W^2, *Bon. Gel. edd. recc.* imbus quem *V* || ad mare ionium V^2: admaxionem V^1.

14 excipit *Acc.*: excepit *V*, *Bon. Gel.* || latus *V E*, *Acc. Gel. Sey.*: litus *Btl. Gar. Cl. Rol.* || mariandena *Gel.*: martam dena *V* || amyci saeuitia *edd. recc.*: am. seu- *E*, *Gel.* amycis aebitia *V* || harpyias *Acc. Gel.*: arpyas *V* || phineus *Rol. Sey.*: fi- *V*, *Cl.* || curuata sangarius *Cl. Sey.*: curuates (-tas V^2) angarius *V* curuatus s. *Bon. Rol.* || phyllis *Val. Rol. Sey.*: fyllis *Cl.* fyllis *V* || lycus *Lin.*: bycus *V* || reba *V*: rheba *E* rhaebas *Bon. Gel.* || cyaneae *Val.*: extranea *V* extraneae *E*, *Bon. Gel.* || synplegades *V*, *Cl.*: symp- *Rol. Sey.* || deruptos *Her.*: dir- T^2, *Acc. Gel.* diruptis V^2 *E*, *Bon.* dirubtis V^1 || cedentesque E^2, *Acc.*: cad- *V*.

15 circumfracto stetere *E*, *Bon. Gel.*: circumfractos cetere *V* || concorporati *Gel.*: non corp- *V* torp- *Bon. Acc.* || eos *E*, *Bon. Gel.*: eo *V* || congruerunt *V*, *Cl. Sey.*: -rent *Bon. Gel. Rol.* -rint *E*.

16. Après le secteur de la province[680] de Bithynie s'étendent le Pont et la Paphlagonie[681], où sont les grandes villes d'Héraclée[682], Sinope[683], Polémonion[684], Amisos[685], ainsi que Tios[686] et Amastris[687], qui doivent toutes, à l'origine, leur fondation à l'activité des Grecs[688]; en outre Cerasus, d'où Lucullus rapporta les fruits de l'espèce qui porte ce nom[689], et deux îles, sur lesquelles se trouvent les villes de Trapézonte[690] et Pityonte[691], qui ne manquent pas de lustre. **17.** Au-delà de ces lieux est la caverne Achérousienne[692], que les habitants appellent Mychopontion[693], ainsi que le port d'Acone[694], et les fleuves Achéron — appelé aussi Archabis[695] —, Iris[696], Tembris[697], et tout à côté le Parthenius[698], qui se jettent tous dans la mer avec un courant violent[699]. Le plus proche est ensuite le Thermodon, qui descend du mont Armonios[700] et coule entre les bois sacrés de Themiscyra[701], vers lesquels les Amazones furent autrefois contraintes d'émigrer, pour la raison que je vais dire[702].

18. Ayant écrasé leurs voisins par des ravages continuels, les Amazones du temps jadis, qui les dévastaient par des attaques sanglantes, avaient des ambitions plus hautes. Et considérant bien leurs forces, plus vigoureuses que celles de leurs voisins qu'elles attaquaient sans cesse, elles furent saisies par le vertige d'une ardente volonté de conquête. Après avoir anéanti un grand nombre de nations, elles s'en prirent aux Athéniens, mais furent dispersées dans toutes les directions, lors d'un âpre combat; et comme les flancs de leur cavalerie étaient laissés sans protection, elles furent toutes abattues[703].

16. Post Bithyniae partem prouinciae, Pontus et Pa*ph*lagonia protenduntur, in quibus Heraclea et Sinope et Polemonion et Amisos amplae sunt ciuitates, et Tios et Amastris omnes ab auspicio di*lig*entia fundatae Graecorum, et Cerasus unde aduexit huius modi poma Lucullus, insulaeque duae, Tr*a*pezunta et Pi*t*yunta continentes oppida non obscura. **17.** Vltra haec loca Acherusium specus est, quod accolae *μυχοπόντιον* appellant, et portus Acone, fluuii*que* diuer*si*: *A*cheron idemque Arc*hab*is, et Iris et T*em*bris, et iuxta Parthenius, omnes in mare ictu rapido decurrentes. Thermodon his est proximus, ab Armonio defluens monte, et Themiscyreos interlabens lucos ad quos Amazonas quondam migrare necessitas sub*e*gerat talis.

18. Adtritis damnorum assiduitate finitimis, <Amazon*es*> ueteres, qu*ae* eo*s* cruentis populabantur incursibus, altiora spirabant uiresque suas circumspectantes, his quae propinqua saepius adpetebant ualidiores, raptae praecipiti cupiditatis ardore, perruptis nationibus plurimis, manus Atheniensibus intulerunt, acrique concertatione effuse disiectae, omnes nudatis equitat*us* sui lateribus conruere.

16 paphlagonia *Rol. Sey.*: pafl- *V²*, *Cl.* paflagoniam *V¹* ‖ auspicio *V*: -tio *C* -ciis *Her.* ‖ diligentia *Acc. Gel.*: -tiae *Bon.* digentiae *V* ‖ modi *V*, *Cl. Sey.*: nominis *Hau. Cor. Rol.* ‖ duae *Btl.*: ard- *V* ‖ trapezunta et *Cl. Sey.*: trepezunth aeth *V* et tr. et *Gar. Rol.* ‖ pityunta *Gel.*: pidu- *V*.
17 ultra *V*: citra *Val.* ‖ μυχοπόντιον *Gel.*: YY XOTIONTION *V* ‖ appellant *edd. recc.*: ape- *V* ‖ fluuiique diuersi acheron idemque *edd. recc.*: fluuii d. a. i. *Gel.* fluuii diuesae cherontidem quae *V* fluuii diues acheron idemque *fortasse leg.* ‖ archabis *scripsi*: arcadius *V*, *Gro.* ‖ tembris *scripsi*: tembrius *Bon. Gel.* thybris *V*, *edd. recc.* tybris *E* ‖ ictu *V*: actu *Btl.* ‖ his est proximus *V*, *cruce postposita Cl.*: amnis est pr. *Nov.* ‖ armonio *V*: armenio *Val.* ‖ themiscyreos *Acc. Gel. Cl. Sey.*: thermis cyreos *V* themiscyneos *Rol.* thermi scyrreos (syre- *Gel.*) *Bon. Gel.* ‖ subegerat *E*, *Bon. Gel.*: subig- *V*.
18 amazones *Gel.*: -nas *V²* *om.* *V¹* ‖ quae eos *Gel.*: que eo *V* ‖ ardore *V*: a. et *Gel.* ‖ effuse disiectae *edd. recc.*: effusae disieectae *V* fusae ac d. *Gel.* fusae et d. *Btl.* effusae disiectae *fortasse leg.* ‖ equitatus *E*, *Bon. Gel.*: aequitatis *V*.

19. Quand leur trépas fut connu, celles qui restaient — elles avaient été laissées dans leur pays comme inaptes à la guerre —, subirent le pire des sorts et, pour échapper aux assauts mortels de leurs voisins, qui les payaient de retour en agissant de même, elles migrèrent vers le séjour plus paisible du Thermodon. Mais par la suite leur descendance, qui s'était largement accrue, était retournée dans son pays d'origine avec une armée que cette abondante postérité rendait très forte, provoquant la terreur, dans les temps qui suivirent, chez des peuples d'origine diverse[704].

20. Non loin de là se dresse la colline de Carambis, qui s'élève doucement au nord vers la Grande Ourse, et en face d'elle Crioumetopon, un promontoire de la Taurique, à une distance de 2.500 stades[705]. Et depuis ce point tout le littoral, à partir de la rivière Halys[706], s'allonge en ligne droite comme tracé à la règle, et présente la forme de la corde enroulée aux deux extrémités de l'arc[707]. **21.** À ces régions confinent les Dahes[708], les plus acharnés de tous les guerriers, et les Chalybes[709], qui les premiers ont extrait et maîtrisé le fer. Au-delà, des étendues découvertes sont occupées par les Byzares[710], ainsi que par les Sapires[711], les Tibarènes[712], les Mossynèques[713], les Macrones[714] et les Philyres[715], des peuples avec lesquels nous n'avons pas de relations et qui nous sont inconnus. **22.** Une faible distance les sépare[716] des monuments funéraires d'hommes célèbres, ceux dans lesquels furent enterrés Sthenelus, Idmon et Tiphys — le premier un compagnon d'Hercule, blessé à mort dans la

19. Harum interitu cognito, residuae ut *im*belles domi relictae, extrema perpess*ae* et uicinitatis repensantis similia funestos impetus declinantes, ad p*a*cat*i*or*e*m sedem transiere Thermodontis, quarum progenies longe deinde propagata, per numerosam subolem manu firmiss*im*a ad loca reuerterat genitalia, secuto tempore populis diuersarum originum formidabilis.

20. Hau*d* procul inde attollitur Carambis, placide collis contra septentrionem *He*licen exsurgens, cuius e regione est Criumetopon, Taurices promuntorium, duobus milibus et quingentis stadiis disparatum. Hocque ex loco omnis ora maritima, cuius initium Halys est amnis, uelut longitudine lineali directa nerui efficit speciem, duabus arcus summitatibus conplicati. **21.** His regionibus Dahae confines sunt, acerrimi omnium bellatores, et Chalybes, per quos erutum et domitum est primitus ferrum. Post quos terras patentes Byzares obtinent et Sapires et Tibareni et Mossynoeci et *M*acrones et Filyres, populi null*a* nobis adsuetudine cogniti. **22.** A quibus breui spatio distant uirorum monumenta nobilium, in quibus Sthe*ne*l*us est humatus et Idmon et Ti*phys*: primus

19 ut imbelles V^2: ut inb- *Cl.* ut belles V^1 imb. *Bon. Gel.* || perpessae *E, Bon. Acc. Gel.*: -ssa *V* || et uicinitatis *Cl. Rol. Sey.*^{1}: uicinitatis et *tr. V, Bon. Acc. Gel. Blo. Fra. Sey.*^{2} uic. *E* || pacatiorem *Gel.*: peccatorum *V* pacatorum *Bon.* || firmissima V^2, *Bon. Gel.*: -issa V^1 || originum *V*: regionum *Cor.*

20 haud V^2: haut V^1 || placide *VE*: -di *Bon. Gel.* rapide *Kro.* || septentrionem *V, Cl. Rol.*: septemtr- *Sey. ut glossam secl. Wag.* || helicen *edd. recc.*: helicem *Val.* eli- V^2 *E, Bon. Gel.* ili- V^1 || taurices *Cl. edd.*: -cae V^2, *Bon. Gel.* -cas V^1 || halys *Acc.*: halis *V, Bon. Gel.* || conplicati *Cl.*: conpligati *V* complicati *E, Bon. Gel. Rol. Sey.* conligati *Gar.*

21 chalybes *Bon. Gel.*: -libes *V* || byzares *Bon. Acc. Gel.*: byta- *V* || tibareni *Gel.*: tipa- *V* || mossynoeci *Gel.*: mossin- *Bon.* massino eci *V* || macrones *Bon. Gel.*: ut acrones *V* || philyres *Gel. Rol. Sey.*: philires *Bon.* filires *V* filyres *Cl.* || nulla *E, Bon. Gel.*: nullo *V.*

22 sthenelus *Val.*: sthelenus *V* || tiphys *Sey.*: tifys *Cl.* tifor *V* typhis *Bon. Gel. Rol.*

guerre contre les Amazones, le second augure des marins de l'Argo, le troisième pilote très prudent du même navire[717]. **23.** Quand on a traversé les régions susdites, c'est l'antre d'Aulion[718] et la rivière du Callichorus[719]. Elle doit son nom au fait qu'ayant vaincu au bout de trois ans les peuples de l'Inde, Liber, revenu vers ces contrées[720], renouvela autour des rives verdoyantes et ombragées de cette rivière[721] les orgies et les danses d'autrefois; pour certains, le nom de *trieterica* est donné à des fêtes rituelles de cette espèce...[722]. **24.** Au-delà de ces limites se trouvent les cantons populeux des Camarites[723] et le Phase dans sa course impétueuse touche aux Colchidiens, descendants lointains des Égyptiens[724], qui comptent parmi d'autres cités Phasis, ainsi dénommée d'après le fleuve[725], et Dioscurias, connue encore de nos jours[726]; la tradition lui attribue pour fondateurs les Spartiates Amphitus et Cercius, auriges de Castor et Pollux[727], qui donnèrent naissance à la nation des Hénioques[728]. **25.** Une faible distance sépare des précédents les Achéens qui, après la fin d'une guerre de Troie plus ancienne — et non pas celle où l'on se battait à propos d'Hélène, comme l'ont rapporté quelques auteurs — furent déviés par des vents contraires et déportés jusqu'au Pont[729]; rencontrant partout des ennemis et incapables de trouver nulle part un lieu où s'établir durablement, ils s'installèrent sur des sommets de montagnes aux neiges éternelles et, contraints par la rigueur du climat, prirent l'habitude de se procurer de quoi vivre, au milieu des dangers, par le pillage; ils devinrent ainsi par

Herculis so*c*ius, Amazonico bello letaliter uulneratus, alter augur Argonautarum, tertius eiusdem nauis cautis*simus* rector. **23.** Praetercursis partibus memoratis, A*u*lion a*n*tro*n* est et fluenta Callichori, ex facto cognominati, quod, superatis post triennium Indicis nationibus, ad eos tractus Liber reuersus, circa huius ripas ui*ri*dis et opacas orgia pristina reparauit et choros: tri*e*terica huius modi sacra quidam existimant appellari... **24.** Post haec confinia, Camaritarum pagi sunt celebres, et *Ph*asis fremebundis cursib*us* Colchos attingit, Aegyptiorum antiquam subolem, ubi inter ciuitates alias *Ph*asis est nomine fluuii dictitata, et Diosc*u*ria*s* nunc usque n*o*ta, cuius auctores Am*ph*itus et Cercius Spartani traduntur, aurigae Castoris et Pollucis, quibus Heniochorum natio est instituta. **25.** Paulum ab his secernuntur Ach*a*ei, qui bello anteriore quodam apud Troiam consummato (non cum super Helena certaretur, ut auctores prodidere non nulli), us*que* <in> Pontum reflantibus uentis errore delati, cunctisque hosti*li*bus stabilem domicilii *s*edem nusquam repperientes, uerticibus montium insedere semper niualium, et horrore caeli districti, ui*c*tum sibi cum pe*ri*culis rapt*u*

socius *Bon. Gel.*: sonius V^2 sinius V^1 || cautissimus V^2: cautis V^1.

23 aulion antron *Val.*: alio nautro *VE* || liber reuersus V^2: libere uersus V^1 || uiridis V^2, *Bon. Cl. Rol.*: -des *Acc. Gel. Sey.* uidis V^1 || trieterica *Bon. Gel.*: tria terica *V* || appellari (*lac. 28 litt. indicata*) *V, Gar. Cl. Boe.*: a. *Rol. Sey.*

24 et phasis *Rol. Sey.*: et fasis *V, Cl.* || cursibus *Bon. Gel.*: -sis *V* || colchos *Bon. Gel.*: cole hos *V* || phasis est *Rol. Sey.*: fasis est *V, Cl.* || dioscurias *Bon. Gel.*: -coria *V* || nota V^2: nata V^1 || amphitus *Rol. Sey.*: amfi- *V, Cl.* || quibus *V*: a quibus *Gel.*

25 achaei *Gro.*: achei *V* || nulli usque in *E*: n. in *Bon. Gel.* nullius *V* || cunctisque hostilibus *Gel.*: c. hostibus *V* cinctique hostibus *Btl. fortasse recte* || domicilii sedem *Cor.*: -iis idem *V* -iis sedem *Bon. Gel.* || repperientes *V, Cl. Sey.*: repe- *Rol.* || uictum sibi *Gel. Val.*: uiriumetum sibi *V* uictum etiam s. *Lin.* uictum et tum s. *fortasse leg.* || periculis *Gel.*: peculis *V* || raptu *Cor. Cl. Rol.*: rapto *V, Bon. Gel. Sey.*

la suite d'une férocité dépassant toute sauvagerie[730]. Sur les Cercetae, qui sont leurs voisins immédiats, on ne dispose d'aucune tradition méritant d'être mentionnée[731].

26. Derrière ces peuples[732] vivent les habitants du Bosphore Cimmérien[733], où il y a des cités milésiennes[734] et celle qui est comme leur mère à toutes, Panticapée[735], baignée par le fleuve Hypanis, que gonflent ses propres eaux et celles de ses affluents[736]. **27.** À de longues distances à partir de là[737], les Amazones, qui s'étendent jusqu'à la mer Caspienne[738], vivent autour du Tanaïs[739]; jaillissant au milieu des rochers du Caucase, celui-ci coule en méandres sinueux et forme la frontière entre l'Asie et l'Europe[740] pour se perdre dans les marais de Méotide[741]. **28.** Au voisinage est la rivière Ra[742], sur les rives de laquelle pousse la racine d'une plante du même nom qui sert à de multiples utilisations médicinales[743].

29. Au-delà du Tanaïs se répandent largement les Sauromates[744], dont le territoire est traversé par le cours de rivières pérennes[745] — le Maraccus[746], le Rombitès[747], le Théophanès[748] et le Totordanès[749] — encore qu'un autre peuple de Sauromates s'étende aussi, séparé par une énorme distance, à proximité du littoral qui reçoit le fleuve Corax et le rejette dans le Pont-Euxin[750].

parare adsuefacti sunt, atque eo ultr*a* omnem deinde ferociam saeuierunt. Super Cercetis qui isdem adnexi sunt, nihil memoratu traditur dignum.

26. Quorum pos*t* terga Cim*m*erici agitant incolae Bospori, ubi Milesiae sunt ciuitates, harumque uelut mater omnium Panticapaeum, quam per*stringi*t Hy*p*anis fluuius, genuinis intumescens aquis et externis. **27.** Itineribus hinc extensis, Amazones *ad* usque Caspium mare porrecta*e* circumcolunt Tanain, qui inter Caucasi*as* oriens rupes, per sinuosos labitur circumflexus, Asiamque disterminans ab Europa, in stagnis Maeoticis deli*te*scit. **28.** Huic Ra uicinus est amnis, in cuius superciliis quaedam uegetabilis eiusdem nominis gignitur radix, proficiens ad usus multiplicis medellarum.

29. Vltra Tanain panduntur in *la*titudinem Sauromatae, per quos amnes fluunt perpetui, Maraccus et Rombites et Theofanes et Totordanes. Licet alia quoque, distans *in*manibus interuallis, Sauromatarum praetenditur natio, litori iuncta quod, Coracen suscipiens fluuium, in aequor eiectat E*u*xi*n*um.

ultra *Bon. Gel.*: ultro *V.*

26 post terga *Bon. Gel. Rol. Sey.*: posterga *V, Cl.* || cimmerici *Gel.*: cimer- V^1 cimerr- V^2 || bospori *V*: -phori *Bon. Gel.* || perstringit *Val.*: per ge gyt *V* praecingit *Löf.* pertingit *Acc.* || hypanis *Gel. Val.*: hyfa- *V.*

27 ad usque V^2: et usque V^1 || porrectae *Bon. Gel.*: -tas *V* || caucasias *E, Bon. Gel.*: -sios *V* || disterminans *Bon. Gel.*: -terminant V^2 -ternans V^1 || delitescit *Bon. Gel. Rol. Sey.*: delitis- *Cl.* delidiscit *V.*

28 ra *V*: rha *E, Sab., Bon. Acc. Gel.* || multiplicis *V, Cl. Rol.*: -ces *Sey.* || medellarum *V, Cl. Sey.*: -elarum *Rol.*

29 latitudinem V^2: multi- V^1 || maraccus *V*: -abius *Gar.* || rombites *V, Cl. Rol.*: rho- *Gel. Sey.* || theophanes *Gel. Rol.*: -fanes *V, Cl.* -phanius *Acc. Sey.* || inmanibus V^2, *Cl.*: imma- *Rol. Sey.* manibus V^1 || coracen *V, Bon. Acc.*: -cem *Gel. Her.* || euxinum *Btl.*: extremum *V.*

30. Au voisinage est le marais Méotide, au périmètre très vaste[751], dont les sources très abondantes fournissent une masse d'eau considérable[752] qui, par le détroit de Panticapée[753], se précipite dans le Pont. Sur son côté droit[754] sont les îles de Phanagorus[755] et d'Hermonassa[756], pourvues de constructions par les soins des Grecs[757]. **31.** Autour de ces marécages, de nombreux peuples habitent les derniers territoires, situés le plus à l'extérieur[758]; ils se distinguent par la variété de leurs langues et de leurs institutions[759]: Ixomates, Méotes[760] et Iazyges[761], Roxolans[762], Alains[763] et Melanchlènes[764], et avec les Gélons[765] les Agathyrses[766], chez qui on trouve en abondance la pierre nommée *adamas*[767], et au-delà d'autres peuples, inconnus parce qu'ils sont de tous les hommes les plus enfoncés dans l'intérieur[768]. **32.** Mais tout près du côté gauche du Méotide[769] se trouve la Chersonèse, pleine de colonies grecques[770]. C'est pourquoi les habitants y sont tranquilles et paisibles, consacrant leurs soins au labourage et tirant leur subsistance des productions de la récolte[771].

33. De ces colons se distinguent les Taures[772], installés à des distances modérées en plusieurs royaumes[773]: parmi eux, les Ariques, les Sinques[774] et les Napéens[775], redoutables par leur cruelle sauvagerie et dont une longue impunité a fortifié la férocité, ont valu à la mer son nom d'«inhospitalière»; et c'est à rebours, par ironie, que le Pont est appelé «hospitalier» (*Euxeinos*), de la même façon que nous, les Grecs, appelons le fou un «homme de bonnes manières» (*euethes*), la nuit «bienveillante» (*euphronè*) et les Furies «favorables» (*Euménides*)[776]. **34.** Car ces peuples, sacrifiant aux dieux des victimes humaines et immolant les étrangers à Diane, qui chez eux s'appelle Orsilochè[777], fixaient sur les murs du temple les têtes de leurs victimes, comme des témoignages éternels de leurs actes de courage[778].

30. Prope palus est Maeotis amplissim*i* circumgressus, ex cuius uberrimis uenis per Pa*nticap*es angustias undarum magnitudo prorumpit <in> Pontum, cuius in dextro latere insulae sunt P*h*anagorus et Hermonassa, studio constructae Graecorum. **31.** Circa haec stagna ultima extimaque plures habitant gentes, sermonum institutorumque uarietate dispariles, Ixomatae et Maeotae et Iazy*g*es, Roxolanique et Halani et Melanchlaenae, et cum Gelonis Agathyrsi, apud quos adamantis est copia lapidis: aliique ultra latentes, quod sunt omnium penitissimi. **32.** Sed Maeotidos lateri laeuo Cher*ro*nesus est propinqua, coloniarum plena Graecarum: unde quieti sunt homines et sedati, adhibentes uomeri curam et prouentibus fructuariis uictitantes.

33. A quibus per uaria regna deducti itineribus modicis Tauri dissociantur, inter quos inmani diritate terribiles Arichi et Sinchi et Napaei, in*c*enden*t*e *s*aeuitiam licentia diuturna, indidere mari nomen inhospitale, et a contrario per cauillationem Pontus Εὔξεινος appellatur, ut εὐήθη Graeci dicimus stultum et noctem εὐφρόνην et furias εὐμενίδας. **34.** Deos enim hostiis litantes humanis et immolantes aduenas Dianae, quae apud eos dicitur Orsiloche, caesorum capita fani parietibus praefigeba*nt*, uelut fortium perpetua monumenta faci*n*orum.

30 amplissimi *Gel.*: -ma *V* ‖ panticapes *Vos.*: patares *V* ‖ in pontum *Bon. Gel.*: p. *V* ‖ phanagorus *Bon. Gel. Rol. Sey.*: pan- *V* fan- *Cl.*
31 iazyges *Gel.*: iazytes *V.*
32 cherronesus *edd. recc.*: cherenessus *V¹* cheronessus *V²*, *Bon. Gel.*
33 deducti *V*: did- *Gel.* ‖ arichi *Wag. Kel.*: arinchi *V*, *Gel.* ‖ incendente saeuitiam *V²*, *Cl.*: inten- s. *Bon. Acc. Gel. Rol. Sey.* intendenaeuitiam *V¹* ‖ inhospitale *V*, *Cl. Sey.*: -li *Bon. Gel. Rol.* ‖ εὔξεινος *Cl. Rol.*: euxinos *V*, *Sey.* euxinus *Bon. Gel.* ‖ εὐήθη *Cl. Rol.*: euethe *Btl.* euethen *V*, *Sey.* ‖ εὐφρόνην *Cl. Rol.*: cuphronen *Sey.* eufronen *V* ‖ εὐμενίδας *Cl. Rol.*: eumenidas *V*, *Sey.*
34 deos *V*: diis *Gel.* ‖ praefigebant *V²*: -bat *V¹* ‖ facinorum *edd. recc.*: fatino- *V²* fatio- *V¹*.

35. Dans ce pays des Taures[779] l'île totalement inhabitée de Leucé a été consacrée à Achille[780]. Ceux qui par hasard y ont été entraînés, quand ils ont visité les vestiges des temps anciens et le temple, et dédié leurs offrandes à ce même héros, s'en retournent le soir à leurs navires[781]: car, personne, dit-on, ne peut y passer la nuit sans risquer sa vie[782]. Il y a là aussi des eaux, et des oiseaux blancs y naissent, semblables aux alcyons[783] et sur l'origine desquels nous parlerons en temps opportun[784], comme sur leurs batailles dans l'Hellespont. **36.** Il y a d'autre part quelques villes à travers le pays taurique[785], dont les principales sont Eupatoria[786], Dandacé[787] et Théodosie[788], ainsi que d'autres moins importantes, qui ne sont pas souillées par les victimes humaines[789].

37. C'est jusque-là, estime-t-on, que s'avance le sommet supérieur de l'arc[790]. La partie qui reste maintenant est légèrement recourbée et se trouve sous l'Ourse céleste[791]; nous la suivrons jusqu'au côté gauche du Bosphore thrace — comme l'ordre choisi le réclame[792] —, en rappelant ceci: alors que les arcs de toutes les nations offrent la forme courbe que donnent les bois flexibles, seuls les arcs scythes ou parthes, présentant de chaque côté le tracé curviligne de cornes courbées vers l'intérieur puis largement ouvertes, offrent l'image d'une lune décroissante[793], tandis qu'une barre rectiligne, de section circulaire, s'intercale dans la partie médiane[794].

38. Donc, au début même de cet ensemble, à la descente des monts Riphées[795], habitent les Aremphées, hommes justes et connus pour leur placidité[796], dont les rivières Chronius et Visula bordent le territoire[797]. À côté

35. In hac Taurica, insula Leuce sine habitatoribus ullis Achilli est dedicata. In quam si fuerint quidam forte delati, u*is*is antiquitatis uestigiis temploque et donariis eidem heroi consecratis, uesperi repetunt naues: aiunt enim non sine discrimine uitae illic quemquam pernoctare. Ibi et aqua*e* sunt et candidae aues nascuntur, al*c*yonibus similes, super quarum origine et *He*llespontiacis proeliis tempore disseremus. **36.** Sunt autem quaedam per Tauricam ciuitates, inter quas e*minen*t Eupatoria et Dandace et Theod*osia*, et minores aliae nullis humanis hosti*is* inpiatae.

37. Hactenus arcus apex protendi existimatur. Eius nunc residua leniter sinuata, subiectaque ursae caelesti, ad usque *la*euu*m* B*o*spori T*h*rac*ii* latus, ut ordo postulat, exsequemur, id admonentes quod, cum arcus omnium gentium flexis curu*e*ntur hastilibus, Scythici soli uel Parthici, circumductis utrimque *in*trorsus p*an*dis et patulis cornibus, effigiem lunae decrescentis ostendunt, medietatem recta et rotund*a* regula diuidente.

38. Ergo in ipso huius conpagis exordio, ubi Ri*ph*aei deficiunt *m*on*t*es, habitant Are*mphae*i, iusti homines placiditateque cogniti, quos amnes Chronius et *V*isula praeterfluunt;

35 uisis *Bon. Gel.*: iussis *V* ‖ aquae V^2, *Bon. Gel.*: aqua V^1 aquilae N^2, *Val.* gauiae *Lin.* ‖ alcyonibus *Bon. Gel.*: alty- V^1 alti- V^2 ‖ hellespontiacis *edd. recc.*: -ci E^2, *Gar.* illespontiacis *V* ‖ disseremus *V*: -rebamus *Gar.*
36 eminent *edd. recc.*: -net *Acc. Gel.* enim net V^1 enim et V^2 ‖ theodosia *E*, *Bon. Gel.*: -dosio V^2 -desio V^1 ‖ hostiis *Bon. Gel.*: -ias *V*.
37 caelesti *Gro.*: -tis *V* ‖ laeuum bospori *Gel.*: reuunbas pori *V* rectum bosfori *E* ‖ thracii latus *Gel.*: traculatus *V* ‖ curuentur *Acc. Gel. Rol.*: curuan- *V*, *Cl. Sey.* ‖ introrsus V^2: utr- V^1 ‖ pandis *E*, *Gel.*: paudis V^2 pedis V^1 ‖ decrescentis *Gro.*: decrescentis et crescentis *fortasse leg.* ‖ rotunda *Bon. Gel.*: -do *V*.
38 riphaei *Rol. Sey.*: rifaei *V*, *Cl.* ‖ montes *Gel.*: omnes *V* ‖ aremphaei *Rol. Sey.*: aremfaei *Cl.* armefi *V* ariphaei *Val.* arimaspi *Bon. Acc. Gel.* ‖ chronius *V*, *Cl. Rol.*: -nus *Val. Sey.* ‖ uisula *Hadr. Cl. Rol.*: bisula *V*, *Sey.* bissula *E* uistula *Val.*

d'eux[798] sont les Massagètes[799], les Alains[800] et les Sargètes[801], et nombre d'autres peuples obscurs, dont nous ne connaissons ni les noms ni les coutumes[802]. **39.** Ensuite, à un intervalle non négligeable[803], s'ouvre le golfe Carcinite avec le fleuve du même nom[804] et le bois sacré de Trivia[805], objet de vénération dans ces régions. **40.** Puis le Borysthène[806], né des monts des Nerviens[807], abondant grâce à ses propres sources et grandi par l'apport de nombreuses rivières[808], pénètre dans la mer avec des vagues aux crêtes abruptes[809]. Sur ses rives boisées sont les villes de Borysthène[810] et de Cephalonèse[811], et des autels consacrés à Alexandre le Grand et à César Auguste[812]. **41.** À grande distance de là[813], il y a une presqu'île qu'habitent les Sindes[814], de basse extraction, qui, après la ruine de leurs maîtres en Asie, s'emparèrent des femmes et des biens de ceux auxquels ils appartenaient[815]. L'étroite bande de rivage qui fait suite est appelée par les indigènes «le champ de course d'Achille», dont on se souvient à cause des exercices qu'y fit autrefois le chef thessalien[816]. Et tout près de là[817] est la cité de Tyros, colonie des Phéniciens, que baigne le fleuve Tyras[818].

42. Au milieu de la longueur de l'arc, d'une ample courbure comme nous l'avons dit plus haut, et qui demande à un voyageur rapide quinze jours de route[819], se trouvent les Alains d'Europe[820] et les Costoboques[821], ainsi que d'innombrables tribus scythes, qui s'étendent au loin jusqu'à des terres sans limites connues. De ces peuples, une petite partie se nourrit des fruits de la terre, tandis que tous les autres[822] errent dans de vastes déserts qui n'ont jamais connu ni labourage ni semailles, mais restent à l'abandon et sont couverts de neige; et ils s'alimentent à la manière repoussante des bêtes sauvages. Leur famille, leur demeure, leur pauvre mobilier ont pris

iuxtaque Massagetae, Halani et Sargetae, aliique plures obscuri, quorum nec uocabula nobis sunt nota nec mores. **39.** Interiectu deinde non mediocri, Carcinites panditur sinus, eiusdemque nominis fluuius, et religiosus per eas terras Triuiae lucus. **40.** Dein Borysthenes a montibus oriens Neruiorum, primigeniis fontibus copiosus, concursuque multorum amnium adolescens, mari praeruptis undarum uerticibus intimatur, cuius in marginibus nemorosis Borysthenes est ciuitas, et Ce*ph*alonesus, et arae Alexandro Magno Caesarique Augusto sacratae. **41.** Longo exinde interuallo paene est insula, quam incolunt Sindi ignobiles, post eriles in Asia casus, coniugiis potiti dominorum et rebus, quibus subiectum gracile litus Ἀχιλλέως uocant indig*e*nae δρόμον, exercitiis ducis quondam Thessali memorabilem. Eique proxima est ciuitas Tyros, colonia *Ph*oenicum, quam praestringit fluuius Tyras.

42. In medio autem spatio arcus, quod prolixae rotunditatis esse praediximus quodque expedito uiatori diebus conficitur quindecim, Europaei sunt Halani et Costobocae gentesque Scytharum innumerae, quae porriguntur ad usque terras sine cognita fine distentas. Quarum pars exigua frugibus alit*u*r, residuae omnes palantes per solitudines uastas, nec st*i*uam aliquando nec sementem expertas, sed squalentes et *p*ruino*s*as, ferarum taetro ritu uescuntur, eisque caritates et habitacula, uilesque supellectiles plaustris inpositae sunt corticibus tect*i*s, et cum

halani *V*: al- *Gar.* || sargetae *V*: sarmatae *Bon. Gel.*
40 neruiorum *V*: neuro- *Bon. Gel.* || adolescens *V*, *Cl. Sey.*: adul- *Rol.* || cephalonesus *Rol. Sey.*: cefa- *V*, *Cl.*
41 Ἀχιλλέως *Cl. Rol.*: achilleos *Gel. Sey.* ahillios *V* || indigenae *V²*: -gnae *V¹* || δρόμον *V*, *Sey.*: dromon *Cl. Rol.* || phoenicum *Rol. Sey.*: foe- *V*, *Cl.*
42 cognita *V*, *Cl.*: -to *Bon. Gel. Rol. Sey.* || alitur *Bon. Gel.*: -ter *V* || stiuam *V²*: struam *V¹* || pruinosas *Bon. Gel.*: ruinonas *V* || supellectiles *Cl. Sey.*: suppe- *V*, *Rol.* || tectis *Bon. Gel.*: -tus *V*

place sur des chariots couverts d'écorce, et quand il leur semble bon, ils migrent sans obstacle en faisant rouler leurs véhicules jusqu'au lieu qui leur plaît[823].

43. Mais lorsqu'on est arrivé à un autre tournant, riche en ports, qui figure le départ de la dernière partie de l'arc[824], s'avance l'île de Peucé[825], autour de laquelle sont installés Trogodytes[826], Peuci[827] et autres peuples moins importants, ainsi que[828] la ville jadis très puissante d'Histros[829], ainsi que Tomi[830], Apollonia[831], Anchialos[832], Odessos[833], et beaucoup d'autres encore[834], installées sur les rivages des Thraces. **44.** Et le Danube, cours d'eau né près des Rauraques et des monts confinant à la frontière de Rhétie[835], avance son lit à travers une vaste partie du monde[836], reçoit soixante affluents presque tous navigables[837], et se jette par sept bouches dans la mer au long de cette côte scythique[838]. **45.** La première est Peucé, du nom de l'île mentionnée plus haut[839]; selon la traduction grecque des noms[840], la seconde est Naracustoma[841], la troisième Calonstoma, et la quatrième Pseudostoma; quant à Borionstoma et Stenostoma[842], elles sont beaucoup plus courtes que toutes les autres, et la septième est fangeuse[843] et dormante comme un marécage[844].

46. Dans son ensemble le tour du Pont, sur tout le circuit de ses flots, est embrumé, moins salé que les autres mers, et présente des bas fonds: c'est à la fois que l'air s'épaissit, rendu plus dense par l'évaporation fréquente de l'humidité[845], que la masse des eaux qui se déversent provoque un adoucissement, et qu'enfin des soulèvements qui font naître des crêtes de faible étendue sont dus au limon et aux terres amassées par les nombreux cours d'eau qui arrivent de tous côtés[846]. **47.** Et il

placuerit sine obstaculo migrant, eodem carpenta quo libuerit conuoluentes.

43. Cum autem ad alium portuosum ambitum fuerit uentum, qui arcus figuram determinat ultimam, Peuce prominet insula, quam circumcolunt Trogodytae et Peuci, minoresque aliae gentes, et Histros, quondam po*ten*tissim*a* ciuitas, et Tomi et Apol*l*onia et Anchialos et Od*e*ssos, aliae praeterea multae quas litora continent Thraciarum. **44.** Amnis uero Danubius, oriens prope Rauracos montes*que* confines limitibus Raeticis, per latiorem orbem praetentus, ac sexaginta nauigabilis paene <omnes> recipiens fluuios, septem ostiis per hoc Scythicum *l*itus erumpit in mare. **45.** Quorum primum est Peuce <ex> insula supra dicta; ut interpretata sunt uocabula Graeco sermone, secundum Naracusto*m*a, tertium Calonstoma, quar*t*um Pseudostom*a*; nam Borionstoma ac deinde Stenostoma longe minora sunt ceteris, septimum *c*aeno*sum* et palustri specie *p*igrum.

46. Omnis autem circumfluo ambitu Pontus et nebulosus est et dulcior aequorum ceteris et uadosus, quod et concrescat aer, ex umorum spiramine saepe *d*ensetus, et inruentium undarum magnitudine temperatur, et consurgit in breuia *d*orsuosa, limum gle*ba*sque adgerente magnitudine circumuenientium fluentorum. **47.** Et constat

eodem *V*: eadem *Gel.*

43 trogodytae *V*: troglo- *Bon. Gel.* || potentissima *Bon. Gel.*: potissimi *V* potissima *Btl.* || apollonia *E*, *Gel.*: apollinia *V* || odessos *Lin.*: odissos *V*.

44 montesque *Her.*: montes *V* || omnes *add. Gar.*: *om. V* || litus *Gel. Cl. Rol.*: latus *V*, *Sey.*

45 ex insula supra dicta *scripsi*: cum i. s. d. *Her. Sey.* i. s. d. *V*, *Rol. secl. Cl.* || naracustoma *Bon. Gel.*: -ona *V* || quartum V^2: quarum V^1 || pseudostoma *Acc. Rol.*: pseudostomon (pspe- V^1) *V*, *Bon. Gel. Cl. Sey.* || caenosum et *Nov.*: -sa et *coni. Cl.* genus et *V* segnius *Cor.* ingens et *Gel.* ingens set *Rüh.* || pigrum *Rüh.*: ni- *V*.

46 aequorum *V*: -ribus *Bon. Gel.* || concrescat *V*, *Cl. Sey.*: -cit *Gel. Rol.* || densetus *Cl. Sey.*: -satus *Gel. Rol.* tensetus *V* || dorsuosa *Gel.*: tor- *V* tortuosa *Bon. Acc.* || glebasque *Btl.*: globosque *V* || magnitudine *V*, *Rol. Sey.*: multitu- *Bon. Gel. Cl.*

est bien connu qu'à partir des limites les plus lointaines de notre mer[847] les poissons viennent par bancs entiers chercher cette retraite pour frayer, de manière à faire croître leurs petits dans des conditions plus salubres[848], grâce à la douceur des eaux, en s'installant dans les creux qui y sont très fréquents, sans craindre les gros animaux voraces: car dans le Pont on n'a jamais rien vu de ce genre — tout juste des dauphins inoffensifs et de petite taille[849]. **48.** Mais toute la partie de ce golfe pontique battue par l'Aquilon et par les frimas est prise par les glaces au point qu'on ne peut croire que le cours des rivières se poursuit par-dessous, et que la marche des hommes ou des bêtes de somme ne peut être assurée sur la surface trompeuse et glissante[850]: c'est un inconvénient qui ne touche jamais une véritable mer, mais seulement celle qui est mêlée d'eaux de rivière[851]. Nous nous sommes étendu un peu plus loin que nous n'en avions l'intention: passons au reste de notre propos.

49. Une autre raison s'était ajoutée pour porter à leur comble les joies du moment[852]: une chose qu'on espérait à vrai dire depuis longtemps, mais qu'avaient fait traîner de multiples détours dilatoires. Il fut en effet annoncé par Agilon[853] et Jovius[854] — le futur questeur — que les défenseurs d'Aquilée, las d'un trop long siège et instruits de la mort de Constance, avaient ouvert leurs portes et qu'ils étaient sortis, livrant les responsables des troubles[855]; une fois ceux-ci brûlés vifs comme on l'a rapporté plus haut[856], ils avaient tous obtenu l'indulgence et le pardon pour leurs fautes.

ab ultimis nostri finibus maris agminatim ad hunc secessum pariendi gratia petere pisces, ut aquarum suauitate salubrius fetus educant, in receptaculis cauis (sunt ibi densissima) securi uoracium beluarum: nihil enim in Ponto huius modi aliquando est uisum, praeter innoxios delfinas et pa*r*uos. **48.** Quidquid autem eiusdem Pontici sinus aquilone caeditur et *p*ruinis ita praestringitur gelu, ut nec amnium cursus subteruolui credantur nec per infidum et labile solum gressus hominis possit uel iumenti firmari, quod uitium numquam mare sincerum, sed permixtum aquis amnicis temptat. Prolati aliquantorsum longius quam sperabamus, pergamus ad reliqua.

49. Accesserat aliud ad gaudiorum praesentium cumulum, diu quidem speratum, sed dilationum ambage multiplici tractum. Nuntiatum est enim per Agilonem et Iouium, postea quaestorem, Aquileiae defensores longioris obsidii taedio, cognitoque Constanti excessu, patefactis portis egressos, auctores prodidisse turbarum, isdemque uiuis exustis ut supra relatum est, omnes concessionem inpetrasse delictorum et ueniam.

47 nostri *E, Bon. Acc. Gel.*: -ris *V* ‖ ad *V*: *om. Btl.* ‖ sunt *V, Blo.*: qualia s. *Her. edd. recc.* quae s. *E, Gel.* ‖ paruos V^2: pauos V^1 paucos *Sab., Bon. Sey.*
48 pruinis *Acc. Gel.*: ru- *V* ‖ praestringitur *V, Cl. Sey.*: pers- *Bon. Gel. Rol.* ‖ aliquantorsum *V, Sey.*: aliquanto sumus *Her. Cl. Rol.*
49 constanti *Har. Rol. Sey.*: -tii V^2, *Acc. Gel. Cl.* -tis V^1 ‖ isdemque *V, Cl. Sey.*: eis- *Rol.*

IX. *Julien Auguste, après avoir agrandi et embelli Constantinople, gagne Antioche et en chemin donne de l'argent aux habitants de Nicomédie pour réparer les ruines de leur ville; à Ancyre il prend le temps de rendre la justice.*

9. 1. Mais Julien, tout exalté par ses succès, avait maintenant des espoirs surhumains[857], ayant appris d'expérience, à travers des dangers incessants, que, tandis qu'il régnait désormais tranquillement sur le monde romain, il ne se voyait offrir par la Fortune, porteuse pour ainsi dire d'une corne d'abondance universelle[858], que gloire et succès. S'ajoutait aussi aux titres de ses victoires passées[859] le fait que, depuis qu'il était seul à détenir l'empire, il n'avait ni subi les secousses de troubles intérieurs ni vu aucune irruption barbare franchir ses frontières. Et tous les peuples, laissant de côté, comme ruineux et nuisible, leur perpétuel acharnement à l'agression, s'enflammaient d'un zèle étonnant à chanter ses louanges[860].

2. Ayant donc, après mûre délibération, pris toutes les dispositions que réclamaient les divers problèmes et les circonstances[861], et très vivement incité les soldats, par de fréquentes harangues et par une solde convenable, à faire face à ce qui survenait, porté aux nues par une popularité générale, il se hâta de gagner Antioche[862], laissant Constantinople enrichie de nouveautés considérables[863]. Car c'est là qu'il avait vu le jour, et il l'aimait et la vénérait comme la patrie de sa naissance[864]. **3.** Et ainsi, après avoir franchi le détroit et navigué au large de Chalcédoine et de Libyssa où fut enterré Hannibal le Carthaginois[865], il atteignit Nicomédie, ville auparavant illustre, à ce point développée à grands frais par les empereurs

IX. *Iulianus A. aucta ornataque Constantinopoli, Antiochiam petit, ac in itinere Nicomediensibus ad reparandas urbis ruinas pecunias tribuit, Ancyrae iuris dictionibus uacat.*

9. 1. At prosperis Iulianus elatior, ultra homines iam sperabat, periclis expertus adsiduis quod ei orbem Romanum placi*d*e iam regenti, uelut mundanam cornucopiam Fortuna gestans propitia, cuncta gloriosa deferebat et prospera, antegressis uictoriarum titulis haec quoque adiciens, quod, dum teneret imperium solus, nec motibus internis est concitus nec barbarorum quisquam ultra suos exsiluit fines: <et> populi omnes, auiditate semper insecta*nd*i praeterita ut damnosa et noxia, in laudes eius studiis miris accendeba*n*tur.

2. Omnibus igitur, quae res diuersae poscebant et tempora, perpensa deliberatione dispositis, et militibus orationibus crebris *sti*pendioque conpetenti ad expedienda inci*d*enti*a* promptius animatis, cunctorum fauore sublimis, Antiochiam ire contendens, reliquit Constantinopolim, incrementis maximis fultam: natus enim illic, diligebat eam ut genitalem patriam et colebat. **3.** Transgressus itaque fretum, praetercu*r*sa C*h*alcedon*e* et Libyssa, ubi sepultus est Hannibal Poenus, Nicomediam uenit, urbem antehac inclytam, ita mag*n*is retro principum

IX, 1 sperabat *V*: spir- *Acc. Gel.* ‖ placide *Gel.*: placita ei *V* placita *Bon.* placite *Acc. Mom.* ‖ exsiluit *V*: exiluit *Bon. Gel.* ‖ et populi *Gel. Cl. Rol.*: populi *V*, *Pig. Sey.* sed populi *Val. Cal.* ‖ insectandi *Acc. Gel.*: -ari *V*, *edd.* ‖ accendebantur *Bon. Gel.*: -batur *V*.
2 crebris *E*, *Bon. Gel.*: -iis *V* -ius *Btl.* ‖ stipendioque *Bon. Gel.*: susp- *V* ‖ incidentia *coni. Val.*: incitenti *V*.
3 praetercursa *Gel.*: -culsa V^1 -culsam V^2 ‖ chalcedone *Btl. Cl. Rol.*: calcedona *VE* calchedone *Sey.* ‖ inclytam *V*, *Cl. Rol.*: inclut- *Sey.* ‖ magnis *Acc. Gel.*: magis *V*.

précédents que la multitude des édifices privés et publics en faisait, aux yeux de ceux qui la connaissaient bien, comme une des régions de la Ville éternelle[866]. **4.** À la vue de ses édifices réduits à un misérable amas de cendres[867], laissant s'exprimer son bouleversement par des larmes silencieuses, il s'avança à pas plus lents vers le palais[868]; et ce qui provoquait surtout ses pleurs sur les épreuves de la cité, c'est que la curie et le peuple[869] se présentèrent à lui dans un état de dénuement aussi extrême qu'ils avaient été autrefois florissants. Et il reconnaissait certains de ces hommes, car c'est dans cette ville qu'il avait reçu les leçons de l'évêque Eusèbe, dont il était un parent éloigné[870]. **5.** Après avoir ici aussi, de la même manière[871], accordé en abondance toute sorte d'aides pour reconstruire ce que le tremblement de terre avait détruit, il parvint par Nicée[872] aux frontières de la Gallogrèce[873]; de là, faisant un détour vers la droite[874], il gagna Pessinonte pour visiter l'antique sanctuaire de la Grande Mère[875]; c'est de cette ville que, pendant la seconde guerre Punique, sur l'avertissement d'un oracle de Cumes, son image fut transportée à Rome par l'intervention de Scipion Nasica[876]. **6.** Sur son arrivée en Italie nous avons donné quelques indications, en même temps que d'autres en rapport avec ce genre de sujet, dans une digression, en relatant l'histoire de l'empereur Commode[877]. Mais sur la raison pour laquelle la ville a été appelée de ce nom, les historiens ne sont pas d'accord. **7.** Car certains ont affirmé qu'une image de la déesse étant tombée du ciel, la ville reçut son nom du mot *pesein* — ce que nous rendons par «tomber». D'autres rapportent qu'Ilos, fils de Tros et roi de Dardanie[878], donna au lieu ce nom à cause d'une guerre. <où «tombèrent» bien des combattants>[879]. Quant à Théopompe[880], il affirme que ce n'est pas Ilos qui l'a fait, mais Midas, jadis très puissant roi de Phrygie[881].

amplificatam inpensis ut aedium multitudine priuatarum et publicarum recte noscentibus regio quaedam urbis aestimaretur aeternae. **4.** Cuius moenia cum uidisset in fauillas miserabiles consedisse, angorem animi tacitis fletibus indicans, pigriore gradu pergebat ad regiam, hoc maxime aerumnis eius inlacrimans, quod ordo squalens occurrit <et> populus nimium quantum a*n*teh*a*c florentissimus; et agnoscebat quosdam, ibidem ab Eusebio educatus episcopo, quem genere longius contingebat. **5.** H*ic* quoque pari modo, ad reparanda quae terrae subuerter*at* tremor abunde praestitis plurimis, per Nicaeam uenit ad Gallograeciae fines, unde dextrorsus itinere declinato, Pessinunta conuertit, uisurus ue*t*usta Matris magnae delubra, a quo oppido bello Punico secundo carmine Cumano monente, per Scipionem Nasicam simulacrum translatum est Romam. **6.** Cuius super aduentu in Italiam pauca cum aliis h*u*ic materiae congruentibus, in actibus Commodi principis, digessimus per excessum. Quam autem ob rem hoc nomine oppidum sit appellatum, uariant rerum scriptores. **7.** Quidam enim figmento deae caelitus lapso, ἀπὸ τοῦ πεσεῖν, quod cadere nos dicimus, urbem adseruere cognominatam, alii memorant Ilum, Trois filium Dardaniae regem, *b*ello cum <plurimi ibi cecidissent, locum> sic appellasse; at Theopompus non Ilum id egisse sed Midam adfirmat, *Ph*rygiae quondam potentissimum regem.

4 et populus *Val.*: populus *V* ‖ antehac *Bon. Gel.*: ante hoc V^2, *Btl.* ate hoc V^1.
5 hic V^2: hoc V^1 ‖ subuerterat *E*, *Acc.*: -ret *V*, *Bon. Gel.* ‖ uetusta V^2: uenusta V^1 ‖ cumano *Bon. Gel.*: cum taeno *V*.
6 aduentu *Bon. Gel.*: -tum *V* ‖ huic *E*, *Bon. Gel.*: hic *V* ‖ commodi V^2: -dis V^1.
7 bello cum plurimi ibi cecidissent locum *scripsi*: b. c. p. i. c. inde l. *Gün.* bello cum (*lac. indicata*) locum *Cl.* $Sey.^1$ bello cum (*lac. indicata*) $Sey.^2$ uellocum *V* locum *Rol.* ‖ at *V*, *edd. recc.*: set *Her.* ‖ phrygiae *Rol. Sey.*: frygiae *V*, *Cl.*

8. Ayant donc vénéré la divinité et sacrifié des victimes en formulant des vœux[882], Julien reprit la route d'Ancyre[883]. Et comme de là il continuait plus avant, une foule de gens le harcelait: les uns demandaient que leur fût rendu ce qui leur avait été arraché de force, d'autres se plaignaient d'avoir été assignés illégalement à des corps de curiales[884], quelques-uns, sans se soucier du danger auquel ils s'exposaient, allaient dans leur rage jusqu'à impliquer leurs adversaires personnels dans des accusations de lèse-majesté[885]. **9.** Mais lui, plus sévère comme juge que les Cassius et que les Lycurgue[886], pesant avec soin le poids de chaque cause selon une justice équitable, accordait à chacun ce qui lui revenait, sans jamais se laisser détourner de la vérité; il s'élevait avec une âpreté particulière contre les calomniateurs, qu'il haïssait pour avoir souvent expérimenté l'impudente folie de bien des gens de cette espèce, jusqu'à voir sa vie mise en péril, au temps où il n'était encore qu'une humble personne privée[887]. **10.** Comme exemple de sa patience en de telles affaires — quoiqu'il y en ait un très grand nombre d'autres —, il suffira de présenter seulement le suivant. Un homme accusait avec beaucoup d'emportement un ennemi personnel, avec qui il avait de très violents désaccords, de s'être rendu coupable du crime de lèse-majesté[888]. Et comme l'empereur ne faisait pas attention à lui, il répétait jour après jour la même accusation. À la fin on lui demanda qui était celui qu'il accusait; il répondit que c'était un riche citoyen. En entendant cela, l'empereur dit avec un sourire: «Sur quels indices en es-tu arrivé là?». Et l'homme de répondre: «Il est en train de se confectionner un vêtement de pourpre à partir d'un manteau de soie»[889]. **11.** Sur quoi on lui enjoignit de s'en aller sans rien ajouter — et sans être puni —, comme un homme de peu portant une grave accusation contre un homme de même espèce; mais il n'en insistait pas moins. Écœuré et lassé de cette conduite, Julien, voyant près de lui le comte des Largesses[890], lui dit: «Fais donc donner à ce dangereux bavard une paire de chaussures de couleur

8. Venerato igitur numine, hostiisque litato et uotis, Ancyram redi*i*t; eumque exinde progredientem ulterius multitudo inquietabat, pars uiolenter e*r*epta reddi sibi poscentium, alii querentes consortiis se curialium addictos iniuste, non nulli sine respectu periculi agentes ad usque rabiem, ut aduersarios suos laesae maiestatis criminibus inligarent. **9.** Verum ille iudicibus Cassiis tristior et Lycurgis, causarum momenta aequo iure perpendens, suum cuique tribuebat, nusquam a uero abductus, acrius in calumniatores exsurgens, quos oderat, multorum huius modi petulantem saepe dementiam ad usque discrimen expertus, dum esset adhuc humilis et priuatus. **10.** Exemplumque patientiae eius in tali negotio, licet sint alia plurima, id unum sufficiet poni. Inimicum quidam suum, cum quo discordabat asperrime, commisisse in maiestatem turbulentius deferebat, imperatoreque dissimulante *i*dem diebus continuis replicans, interrogatus ad ultimum qui esset quem argueret, respondit municipem locupletem. Quo audito princeps renidens: «quibus indiciis», ait, «ad hoc peruenisti?»; et ille: «purpureum sibi», inqui*t*, «indumentum ex serico pallio parat». **11.** Ius*s*usque post haec ut uilis arduae rei uilem incusans abire tacitus et innoxius, nihilo minus instabat. Quo taedio Iulianus defetigatus, ad largitionum comitem uisum propius: «iube», inquit, «pericu*l*oso

8 ancyram *V¹*: antic- *V²* ‖ rediit *edd. recc.*: redit *E*, *Bon. Gel.* reddit *V* ‖ erepta *Bon. Gel.*: erupta *V* ‖ poscentium *V*: -cens *Bon. Gel.* exposcens *Nov.* -centes *coni. Her.*

9 iudicibus *V*: -cans *Bon. Acc. del. Cor.*

10 idem *scripsi*: edem *V¹* eadem *V²*, *edd. recc.* ‖ sibi inquit *V²*, *Cl. Sey.*: s. inquid *V¹*, *Rol.* inquit sibi *tr. Bon. Gel.* ‖ parat iussusque *Acc. Gel.*: parati ususque *V*.

11 periculoso *edd. recc.*: perricu- *V²* perrico- *V¹* pedicu- *Rei. Btl. Hau.* perridicu- *Her.*

pourpre, pour qu'il les porte à son adversaire, dont il prétend, à ce qu'on peut comprendre, qu'il s'est fait coudre une chlamyde de cette couleur: qu'on sache ainsi à quoi peuvent servir, sans la puissance à son plus haut niveau, de misérables chiffons».

12. Mais à côté de tels gestes, louables et dignes d'être imités par les bons gouvernants, il avait sur un point un comportement pénible, qui mérite d'être censuré. C'est que sous son règne toute personne recherchée par les curiales[891], même entièrement garantie par les privilèges, par le nombre des années de service, par l'assurance d'être sans conteste originaire d'une autre cité, avait peine à faire respecter son droit le plus légitime[892]; au point que la plupart des intéressés, terrorisés, payaient des pots-de-vin clandestins pour se libérer de ces fâcheux désagréments[893].

13. Ainsi parvenu, au terme de longues étapes, aux Portes[894] — le point qui marque la frontière de la Cappadoce et de la Cilicie —, il accueillit d'un baiser le gouverneur de la province, nommé Celsus[895], qu'il connaissait déjà depuis ses études à Athènes[896], le fit asseoir avec lui dans sa voiture et entrer à Tarse en sa compagnie[897]. **14.** De là cependant, dans sa hâte de voir Antioche, dont la beauté fait le fleuron de l'Orient[898], il s'y rend par l'itinéraire habituel[899]; à l'approche de la ville on l'accueille par des vœux publics[900], comme s'il s'agissait de quelque divinité; et il s'étonnait d'entendre l'immense foule l'acclamer en s'écriant que la lumière d'un astre sauveur s'était levée sur les pays de l'Orient[901]. **15.** Or il se trouva qu'en ces mêmes jours on célébrait selon le rite ancien — l'espace d'un an s'étant écoulé — les fêtes d'Adonis, le bien-aimé de Vénus, mis à mort, selon la fiction du mythe, par la dent fatale d'un sanglier, ce qui symbolise la coupe des moissons parvenues à maturité[902]. Et il parut de mauvais augure qu'en cette première entrée

garru*l*o pedum tegmina dari purpurea ad aduersarium perferenda, quem, ut datur intellegi, *cl*amydem huius coloris memorat sibi consarcinasse, ut sciri possit sine uiribus maximis quid pannuli proficient leues».

12. Sed ut haec laudanda et bonis moderatoribus aemulanda, ita illud amarum et notabile fuit, quod aegre sub eo a curialibus quisquam adpetitus, licet priuilegiis et stipendiorum numero et originis penitus alienae firmitudine comm*u*nitus, *ius ob*tinebat aequissimum, adeo ut plerique territi emercarentur molestias pretiis clandestinis.

13. <Magnis> itaque itineribus emensis cum ad Pyla*s* uenisset, qui locus Cappadocas discernit et Cilicas, osculo susceptum rectorem prouinciae nomine Celsum, iam inde a studiis cognitum Atticis, adscitumque in consessum uehiculi Tarsum secum induxit. **14.** At hinc uidere properans Antiochiam, orientis apicem pulchrum, usus itineribus solitis uenit, urbique propinquans, in speciem alicuius numinis uotis excipitur publicis, miratus uoces multitudinis magnae, salutare sidus inluxisse eois partibus ad*cl*aman*ti*s. **15.** Euenerat autem isdem diebus, annuo cursu conpleto, Adonea ritu uetere celebrari, amato Veneris, (ut fabulae fingunt), apri dente ferali deleto, quod in adulto flore sectarum est indicium frugum. Et uisum est

garrulo *E*, *Btl.*: garruto *V* garritori *Gel.* || clamydem *Cl. Sey.*: damy- V^1 clami- V^2 chlamy- *Rol.* || proficient *V*, *Cl. Sey.*: -ciant *Rol.*

12 communitus V^2, *edd. recc.*: common- V^1 || ius obtinebat *Pet.*: subobt- V^2 supopt- V^1 *E* opt- *Bon. Acc. Gel.* || clandestinis (*ante lac. 7 litt.*) *V*: cl. *cum lacuna indefinita Cl.* cl. *sine lacuna Bon. Acc. Gel. Sey.* cl. et magnis *Nov. Rol.*

13 magnis itaque itineribus *E*: (*lac. 7 litt.*) itin. itaque *V*, *Cl.* et magnis. Itineribus itaque *Nov. Rol.* itin. itaque *Bon. Acc. Gel. Sey.* || pylas *Bon. Acc. Gel.*: pyla *VE* || cognitum *V*: agn- *Sab. Bon. Gel.*

14 pulchrum *V*, *Cl.*: -crum *Rol. Sey.* || uoces... adclamantis E^2, *Acc. Gel.*: os... adclamans *Mom.* uoces... addamans *V.*

15 uetere *V*, *Cl. Sey.*: -ri *Bon. Gel. Rol.*

de l'empereur dans la grande ville, résidence des princes[903], on entendît de toutes parts des lamentations perçantes et des cris de deuil[904]. **16.** C'est ici que se manifesta une preuve, de peu d'importance il est vrai, mais digne d'admiration, de sa patience et de sa douceur. Un certain Thalassius, ancien adjoint du service des libelles, était l'objet de sa haine pour avoir comploté contre son frère Gallus[905]. On lui avait interdit de présenter ses salutations et d'assister aux cérémonies officielles parmi les dignitaires[906]; et des adversaires avec lesquels il était en procès devant la justice ameutèrent le lendemain une foule énorme et, s'approchant de l'empereur, ils s'écrièrent: «Thalassius, l'ennemi de ta Piété, nous a enlevé nos biens par la violence». **17.** Mais lui, pensant qu'en cette occasion l'homme risquait d'être injustement accablé, répondit: «Je reconnais que celui que vous nommez m'a donné une raison légitime d'être offensé, mais pour le moment il est convenable de vous taire jusqu'à ce qu'il me donne satisfaction, à moi qui suis son adversaire privilégié»[907]. Et il enjoignit au préfet qui siégeait auprès de lui[908] de ne pas entendre leur affaire avant qu'il ne se réconciliât lui-même avec Thalassius, ce qui arriva peu après[909].

X. *Passant l'hiver à Antioche, Julien rend la justice et n'accable personne pour ses croyances religieuses.*

10. 1. Il passa là l'hiver[910] selon son vœu, sans céder aucunement[911] pendant ce temps à la séduction des plaisirs qui abondent dans toutes les provinces de Syrie[912]; mais accordant, en guise de délassement, son attention aux affaires judiciaires non moins qu'aux difficiles problèmes de la guerre, qui le tiraillaient de tous côtés par de

triste quod, amplam urbem principumque domicilium introeunte imperatore *t*unc primum, ululabiles undique planctus et lugubres s*o*nus audiebantur. **16.** Hic patientiae eius et lenitudinis documentum leue quidem apparuit, sed mirandum. Thalassium quendam ex proximo libellorum insidiatorem fratris oderat Galli. Quo adorare adesseque officio inter honoratos prohibito, aduersarii cum quibus l*i*tig*a*bat in foro, postridie turba congregata superflua, adito imperatore: «Thalassius», clamitaba*n*t, «inimicus pietatis tuae nostra uiolenter eripuit». **17.** Et ille, hac occasione hominem opprimi posse coniciens: «agnosco», respondit, «quem dicitis offendisse me iusta de causa, se*d* silere uos interim consentaneum est, dum mihi inimico potiori faciat satis». Mandauitque adsidenti praefecto ne audiretur eorum negotium antequam ipse cum Thalassio rediret in gratiam, quod breui euenit.

X. *Antiochiae hiemans Iulianus iura reddit, nec quemquam propter religionem grauat.*

10. 1. Ibi hiemans ex sententia, nullis interim uoluptatiu*m* *ra*piebatur inlecebris quibus abundant Syriae omnes, uerum per speciem quietis iudicialibus causis intentus non minus quam arduis bellicisque, quibus

imperatore tunc W^2, *Cl.*: imperator et nunc *V* imp. et nunc *E*, *Bon. Acc.* imp. nunc *Gel.* ‖ sonus V^2: sunus V^1 sonitus *Bon. Acc. Gel.*
16 litigabat *E*, *Bon. Gel.*: latigebat *V* ‖ clamitabant *Gel.*: -bat *V.*
17 causa sed *Rol. Sey.*: c. set *Cl.* causas et *V.*
X, 1 uoluptatium C^2, *edd. recc.*: -tatum *Acc. Gel.* -tatis *Val.* -tatibus *VE*, *Bon. Sey.* ‖ rapiebatur *Hadr. Cl. Rol.*: pariebatur *V* parebat *Val.* parebat aut *Sey.* capiebatur *Btl. Ern.* potiebatur *Sab. Bon. Acc. Gel.* patiebatur *E* ‖ inlecebris *V*, *Ern. Cl.*: ill- *Rol. Sey.* ‖ bellicisque quibus *V*, *Cl. Sey.*: b. quibus uicibus *Nov.* b. rebus *Her.* b. *Rol.* quam bellicis *Gel.*

multiples soucis[913], avec une remarquable disponibilité, il réfléchissait aux moyens d'accorder à chacun son dû[914] et, par des sentences équitables, de réprimer les coupables au moyen de châtiments modérés, en même temps que de défendre les innocents en sauvegardant leurs biens. **2.** Et, quoiqu'il fût parfois intempestif dans les débats, demandant à un moment inopportun quelle était la religion de chacune des parties, il est néanmoins impossible de trouver aucun procès où sa décision n'ait pas eu l'accent de la vérité, et l'on n'a jamais pu le convaincre de s'être écarté du droit chemin de l'équité pour des raisons religieuses ou pour tout autre motif[915]. **3.** Car le jugement qu'il faut souhaiter, le jugement correct, c'est celui où, en examinant les affaires sous plusieurs angles, on parvient à voir ce qui est juste et injuste[916]. Et il évitait pour ainsi dire les récifs abrupts pour se garder de dériver hors de vue de ce principe. Mais s'il réussit à atteindre ce but, c'est que, connaissant la mobilité de son naturel trop émotif, il permettait à ses préfets et à ses proches conseillers de freiner sans crainte ses impulsions par un avertissement opportun, si elles le poussaient ailleurs que dans la direction convenable[917]. Et il montrait à l'occasion qu'il regrettait vivement de s'être trompé et prenait plaisir à être corrigé[918]. **4.** Comme des avocats plaidants le célébraient en applaudissant très fort à sa parfaite capacité de jugement, on rapporte qu'il déclara, très ému: «Je me réjouirais sans réserve et je serais fier de moi, si j'étais félicité par des gens que je verrais également capables de me blâmer s'il m'arrivait de me tromper en actes ou en paroles»[919].

distrahebatur multiformibus curis, exquisita docilitate *de*liberans quibus modis suum cuique tribueret iustisque sententiis et inprobi modicis coerce*re*ntur suppliciis <et innocentes> fortunis defenderentur <intactis>. **2.** <Et quamquam in disceptando aliquotiens> erat intempestiuus, quid quisque iurgantium *col*eret tempore alien*o* interrogans, tamen nulla eius definitio litis a uero dissonans repperitur, nec argu*i* *um*quam potuit ob religionem uel quodcumque aliud ab aequitatis recto tramite deuiasse. **3.** Iudicium enim hoc est optandum et rectum, ubi per uaria negotiorum examina iustum *u*id*e*re est et iniustum; a quo ille ne aberraret tamquam scopulos cauebat abruptos. Hoc autem ideo adsequi potuit, quod, leuitatem agnoscens commotioris ingenii sui, praefectis proximisque permittebat <ut fidenter impetus suos aliorsum tendentes atque decebat, monitu opportuno frenarent; monstrabat>que subinde se dolere delictis, et gaudere correctione. **4.** Cumque eum defensores causarum, ut conscium rationis perfectae, plausibus maximis celebrarent, fertur id dixisse permotus: «gaudebam plane praeque me ferebam, si ab his laudare*r* quos et uituperare posse aduerterem, siquid factum sit secus aut dictum».

deliberans *Cor.*: lib- *VE* librans *Bon. Gel.* ǁ coercerentur *Gel.*: -centur *V* ǁ et innocentes *add. Gel.*: *om. V* et innoxii *add. Her.* ǁ intactis *Gel.*: -tus V^2 *om.* V^1.

2 et... aliquotiens *Gel.*: *post* erat *in marg.* V^2: *om.* V^1 ǁ coleret V^2: locret V^1 cuperet *Mom.* ǁ alieno V^2: -num V^1 ǁ repperitur *V, Cl. Sey.*: repe- *Rol.* ǁ argui umquam *edd. recc.*: a. unquam *Acc. Gel.* arguunt quam *VE, Bon.*

3 uidere est *Cor.*: uidendum est *coni. Fre.* id est *V*, *cruce praeposita Cl. Sey.* uides *Pet.* idem est *Her. Hau. Kel.* euidens est *Wal.* diuidit *Mom.* distinguitur *Rol.* diuidendum *aut* uidendum est *fortasse leg.* ǁ ut fidenter... monstrabat *Gel. edd. recc.*: *om. V.*

4 conscium rationis perfectae *V, edd.*: consuetum iuris perfectum *Btl.* ǁ praeque me ferebam *Nov.*: prae meque me f. *V* ǁ laudarer *E, Bon. Gel.*: -rem *V* ǁ factum sit secus *V*: secus factum sit *tr. Bon. Acc. Gel.*

5. Mais il suffira, pour représenter ses nombreux actes de clémence dans l'instruction des procès, de donner ce seul exemple, qui n'est ni hors de propos ni déplacé. Une femme introduite au tribunal vit que son adversaire, un homme du palais, de ceux qui avaient été congédiés[920], portait contre toute attente son ceinturon[921]; elle se plaignit bruyamment de cette marque d'arrogance, et l'empereur déclara: «Continue, femme, si tu juges que tu as subi quelque dommage, car si cet homme a mis sa ceinture, c'est pour pouvoir marcher plus à l'aise dans la boue[922]; cela ne peut guère nuire à ta cause».

6. Et l'on avait l'impression, par ces gestes et d'autres de ce genre, que, comme il le disait souvent lui-même, cette antique déesse de la Justice qu'Aratus fait monter dans le ciel[923], choquée par les vices des hommes, était revenue sur terre sous son règne, à ceci près qu'il lui arrivait de décider selon son propre jugement et non celui des lois et qu'en s'égarant parfois[924] il obscurcissait le cours de sa gloire aux multiples aspects. **7.** Car, après bien des expériences, il améliora aussi certaines lois, en élaguant les aspects ambigus, pour qu'elles indiquent clairement ce qu'elles ordonnaient ou interdisaient de faire[925]. Mais une de ses décisions manqua d'humanité et mériterait d'être ensevelie sous un éternel silence: ce fut d'écarter de l'enseignement les maîtres de rhétorique et de grammaire qui pratiquaient la religion chrétienne[926].

XI. *Les païens d'Alexandrie traînent par les rues le corps de Georges, évêque de la ville, ainsi que celui de deux autres personnages; ils les mettent en pièces et les brûlent impunément.*

11. 1. En ces mêmes jours, le notaire Gaudence, que Constance avait envoyé en Afrique — comme il a été dit plus haut — pour s'opposer à son cousin, mais aussi

5. Sufficiet autem pro multis, quae clementer egit in litibus cognoscendis, h*o*c *un*um ponere, nec abhorrens a proposito nec absurdum. Inducta in iudicium femina quaedam, cum palatinum aduersarium suum e numero proiectorum cinctum praeter spem conspexisset, hoc factum insolens tumultuando querebatur, et imperator: «prosequere», ait, «mulier, siquid te la*esa*m existimas: hic enim sic cinctus est, ut expeditius per l*u*tum incedat: parum nocere tuis partibus potest».

6. Et aestimabatur per haec et similia, ut ipse dicebat adsidue, uetus illa Iustitia, quam offensam uitiis hominum Aratus extollit in caelum, imperante eo reuersa ad terras, ni quaedam suo ageret non legum arbitrio, erransque aliquotiens, obnubilaret gloriarum multiplices cursus. **7.** Post multa enim etiam iura quaedam correxit in melius, ambagibus circumcisis, indicantia liquide qui*d* iuberent fieri uel uetarent. Illud autem erat inclemens, obruendum perenni silentio, quod arcebat docere magistros rhetoricos et grammaticos ritus Christiani cultores.

XI. *Georgius Alexandriae episcopus ab ethnicis Alexandrinis cum duobus aliis per uicos trahitur, discerpiturque ac crematur impune.*

11. 1. Isdem diebus notarius ille Gaudentius, quem opponendum per Africam missum supra diximus a

5 hoc *V*²: huc *V*¹ ‖ unum *Acc. Gel.*: eum *V*, *Bon.* ‖ proiectorum *V*: protec- *Bon. Acc. Gel. Mad.* ‖ te laesam *Gel.*: telam *V* te iam *Bon. Acc.* ‖ sic *V*: si *Btl.* ‖ lutum *Bon. Gel.*: latum *V*.
6 reuersa *Bon. Acc. Gel.*: -sam *V* ‖ erransque *V*: erratisque *Bon. Acc. Gel.*
7 enim *V*: exin *Mom.* ‖ quid *E*, *Bon. Acc. Gel.*: qui *V*.
XI, 1 isdem *V*, *Cl. Sey.*: iis- *Acc.* his- *Bon.* eis- *Rol.*

l'ancien vicaire Julien, un inconditionnel du même camp, furent ramenés enchaînés et subirent le châtiment suprême[927]. **2.** C'est au même moment qu'Artémius, ancien commandant militaire de l'Égypte, que les Alexandrins accablaient sous une masse d'accusations abominables, fut frappé de la peine capitale. Après lui, on exécuta en public le fils de Marcellus, qui avait été maître de la cavalerie et de l'infanterie: on lui reprochait de vouloir mettre la main sur l'empire. Quant à Romanus et à Vincentius, tribuns de la première et de la deuxième schole des Scutaires, on les convainquit d'avoir poursuivi des desseins au-dessus de leur force, et on les envoya en exil[928].

3. À très peu de temps de là, les Alexandrins apprirent la mort d'Artémius[929]: ils craignaient de le voir revenir avec tout son pouvoir, comme il les en avait menacés, et exercer des représailles contre bien des gens dont il avait subi des offenses. Ils tournèrent alors leur colère contre l'évêque Georges, car celui-ci leur avait fort souvent infligé des morsures de vipère, si je puis dire[930]. **4.** Né, à ce qu'on racontait, dans l'atelier d'un foulon à Épiphania, ville de Cilicie, il s'éleva dans la société pour le malheur du grand nombre; contre son propre intérêt et contre l'intérêt commun, il fut consacré évêque d'Alexandrie[931], cité où, spontanément et sans motif valable, éclatent de fréquentes révoltes et des troubles, comme en fait foi même le témoignage des oracles[932]. **5.** Les esprits déjà surexcités avaient encore trouvé un puissant stimulant en Georges lui-même: à partir de ce moment, il versa dans les oreilles largement ouvertes de Constance des accusations contre maintes personnes, soupçonnées de regimber devant les ordres de ce dernier. Oubliant son état, qui ne conseille que justice et douceur, il s'abaissait aux funestes audaces des délateurs. **6.** Entre autres méfaits,

Constantio, Iulianus quin etiam ex uicario, earumdem partium nimius fautor, retracti sub uinculis, morte periere poenali. **2.** Tunc et Artemius, ex duce Aegypti, Alexandrinis urgentibus atrocium criminum mole, supplicio capitali multatus est. Post quem Marcelli ex magistro equitum et peditum filius, ut iniectans imperio manus, publica deletus est morte. Romanus quin etiam et Vincentius, Scutariorum scholae primae secundaeque tribuni, agitasse conuicti quaedam suis uiribus altiora, acti sunt in exilium.

3. Cumque tempus interstetisset exiguum, Alexandrini, Artemii conperto interitu, quem uerebantur, ne cum potestate reuersus — id enim minatus est — multos laederet ut offensus, iram in Georgium uerterunt episcopum, uipereis, ut ita dixerim, morsibus ab eo saepius adpetit*i*. **4.** <Is> in full*on*io natus, ut ferebatur, apud Epi*ph*aniam Ciliciae oppidum, auctusque in damna conplurium, contra utilitatem suam reique communis episcopus Alexandr*i*ae est ordinatus, in ciuitate quae suopte motu, et ubi causae non suppetunt, seditionibus crebris agitatur et tur*bu*lentis, ut oraculorum quoque loquitur fides. **5.** His efferatis hominum mentibus Georgius quoque ipse graue accesserat incentiuum, apud patulas <aures> Constantii multos exinde incusans ut eius recalcit*r*antes imperiis, professionisque suae oblitus, quae nihil nisi iustum suadet et lene, ad delatorum ausa feralia desciscebat. **6.** <Et> inter

2 conuicti V^{2}: -uincti V^{1}.
3 adpetiti *Gün. Pet.*: -tus *V*.
4 is in *Gün. Pet.*: in *V*, *Bon.* qui in *Acc.* || fullonio *Lin.*: fullio *V*, *Bon.* || epiphaniam *Rol. Sey.*: epifa- *Cl.* aepifa- *V* || conplurium *Cl.*: compl- *Rol. Sey.* conplurimum *V* || alexandriae *edd. recc.*: -drae *V* || turbulentis *E*, *Bon. Gel.*: turbol- V^{2} turl- V^{1}.
5 accesserat *E*, *Bon. Gel.*: -rant *V* || aures V^{2}: *om.* V^{1} || incusans *N*, *Gel.*: incau- *V* cau- *Sab. Bon. Acc.* || recalcitrantes *E*, *Acc. Gel.*: -citantes *V*.
6 et V^{2}: *om.* V^{1}

il avait, disait-on, perfidement appris à Constance que tous les édifices attachés au sol de la ville susdite avaient été construits sur l'ordre d'Alexandre, son fondateur, en puisant largement dans les finances publiques, et devaient de droit enrichir les revenus du Trésor[933]. **7.** À ces mauvaises actions, il en avait ajouté encore une autre, qui précipita sa perte: à son retour de la cour impériale, il passa devant le temple magnifique du Génie[934]; comme d'habitude, l'évêque était escorté par la foule, lorsque, tournant les yeux droit vers ce sanctuaire: «Combien de temps, fit-il, ce sépulcre se dressera-t-il encore?». À ces mots, bien des assistants furent comme frappés par la foudre et, de peur qu'il ne tentât de jeter bas cet édifice lui aussi, ils mirent secrètement en œuvre tous les moyens possibles pour faire disparaître l'évêque dans un attentat.

8. Or voici que se répandit soudain l'heureuse nouvelle de l'exécution d'Artémius: soulevée par cette joie inespérée, toute la foule poussait des cris stridents et affreux; elle marcha sur Georges et, après l'avoir enlevé, elle lui fit subir toutes sortes de mauvais traitements, en le bourrant de coups de pieds et le piétinant, et le mit à mort en l'écartelant[935]. **9.** En même temps que lui, le procurateur de la Monnaie Dracontius et un certain Diodorus, qui avait rang de comte, eurent en même temps les jambes liées à des cordages, jusqu'à ce que mort s'ensuive: le premier parce qu'il avait fait démolir l'autel récemment placé dans l'atelier monétaire auquel il était préposé, le second parce que, dirigeant la construction d'une église, il ordonnait arbitrairement aux jeunes gens de couper les boucles de leurs cheveux, estimant que cela aussi se rapportait au culte des dieux[936].

cetera dicebatur id quoque maligne docuisse Constantium, quod in urbe praedicta aedificia cuncta solo coh*ae*rentia, a conditore Alexandro magnitudine inpensarum publicarum extr*u*cta, emol*u*mentis aerarii proficere debent ex iure. **7.** Ad haec mala id quoque addiderat, unde paulo post *act*us est in exitium praeceps. Reuersus e comitatu principis cum transiret per speciosum Genii templum, multitudine stipatu*s* ex more, flexis ad aedem ipsam luminibus, «quam diu», inquit, «sepulchrum hoc stabit?»; quo audito, uelut fulmine multi perculsi, metuentesqu*e ne* illud quoque temptaret euertere, quicquid potera*n*t in *e*ius perniciem clandestinis <insidiis> concitabant.

8. Ecce autem repente perlato laetabili nuntio indicante extinctum Artemium, plebs omnis elata gaudio insperato, uocibus horrendis infrendens, Georgium petit, raptumque diuersis mulcandi generibus proterens et conculcans, diuaricatis <interfecit> pedibus. **9.** Cumque eo Dracontius, monetae praepositus, et Diodorus quidam, ueluti comes, iniectis per crura funibus simul exanimati sunt, ille quod *a*ram in mon*e*ta quam regebat recens locatam euertit, alter quod, dum aedificandae praeesset ecclesiae, cirros puerorum licentius detondebat, id quoque ad deorum cultum existimans pertinere.

solo *V*: salo *Pet.* serapeio *uel* bucolo *Rei.* ‖ cohaerentia *Rol. Sey. cruce postposita Cl.*: coher- *V* ‖ extructa emolumentis *Bon. Acc. Cl.*: exstrem. *Rol. Sey.* extractae mollim- V^1 extructae a molum- V^2 extructa emolim- *Gel.*

7 actus *Kie. Cl.*: eius *V, Bon.* eiectus *Acc. Rol. Sey.* trusus *Gel.* ‖ stipatus *E, Bon. Gel.*: -tur *V* ‖ metuentesque ne *Acc. Gel.*: -tes que V^2 -tes quie V^1 ‖ euertere *E, Bon. Gel.*: -ret *V* ‖ poterant *E, Bon. Gel.*: -rat *V* ‖ eius *E, Bon. Gel.*: cius V^1 cuius V^2 ‖ insidiis *add. Gel.*: *om. V.*

8 extinctum *V, Cl.*: exst- *Rol. Sey.* ‖ diuaricatis interfecit pedibus *scripsi*: d. p. *V* d. (*lacuna coniecta*) p. *Cl. Sey.* d.p.i. *Nov. Rol.* d. p. enecat *Her.* d. conficit *uel* relinquit p. *Gün.* d. conficit p. *Har.* d. distrahit p. *Češ.*

9 aram V^2: eram V^1 aream *Bon. Acc.* ‖ moneta *edd. recc.*: monita *V.*

10. Non contente de ces meurtres, la foule inhumaine, après avoir mis en pièces les cadavres des victimes, plaça ceux-ci sur des chameaux, les conduisit au rivage et, une fois les corps brûlés sur un bûcher, jeta leurs cendres à la mer: à en juger par ses clameurs, elle craignait que l'on ne vînt recueillir leurs restes et bâtir un lieu de culte en leur honneur, comme pour d'autres chrétiens que l'on avait voulu contraindre à abandonner leur religion. Ceux-ci endurèrent d'atroces tourments et marchèrent à une mort glorieuse, avec une foi intacte: ce sont ceux qu'aujourd'hui on appelle les martyrs[937]. Or les malheureux que l'on traînait sauvagement au supplice auraient pu être secourus par les chrétiens, si tous sans exception ne brûlaient de haine contre Georges.

11. À la nouvelle de leur mort, l'empereur, résolu à punir cet abominable forfait, était déjà sur le point de réclamer le châtiment suprême pour les coupables, lorsqu'il fut apaisé par les avis de modération de ses proches. Il promulgua donc un édit où, dans les termes les plus violents, il dénonçait le crime qui avait eu lieu, en menaçant des derniers supplices ceux qui, dès lors, se trouveraient avoir commis des actes que réprouvent la justice et les lois[938].

XII. *Julien prépare une expédition contre les Perses et, pour connaître à l'avance l'issue de la guerre, consulte les oracles et sacrifie d'innombrables victimes en se confiant totalement à l'haruspicine et à l'art des augures.*

12. 1. Cependant, préparant contre les Perses l'expédition qu'il avait depuis longtemps projetée de toute sa force d'âme, il se laissait violemment emporter à venger les offenses passées: car il savait et entendait rappeler que pendant soixante ans environ cette nation si

10. Quo non contenta multitudo inmanis dilaniata cad*a*uer*a* peremptorum camelis inposita uexit ad l*i*tus, isdemque subdito igne crematis, cineres proiecit in mare, id metuens, <ut> clamabat, ne, collectis supremis, aedes illis extruerentur ut reliquis qui, deuiare a religione conpulsi, pertulere cruciabiles poenas, ad usque gloriosam mortem intemerata fide progressi, et nunc martyres appellantur. Poterantque miserandi homines, ad crudele supplicium ducti, Christianorum adiumento defendi, ni Georgi odio omnes indiscrete flagrabant.

11. Hoc comperto, imperator ad uindicandum facinus nefandum erectus, iamque expetiturus poenas a noxiis ultimas, mitigatus est lenientibus proximis, missoque edicto, acri oratione scelus detestabatur admissum, minatu*s* extrema, si deinde temptatum fuerit aliquid quod iustitia uetet et leges.

XII. *Expeditionem Iulianus parat in Persas, et ad praenoscendum belli euentum oracula consulit, uictimasque innumerabiles caedit, totus haruspicinae et auguriis addictus.*

12. 1. Inter haec expeditionem parans in Persas, quam dudum animi robore conceperat celso, ad ultionem praeteritorum uehementer elatus est, sciens et audiens

10 cadauera *edd. recc.*: caduerunt *V* || litus *E, Val. edd. recc.*: latus *V* lacus *Bon. Gel.* || isdemque *V, Cl. Sey.*: eis- *Rol.* iis- *Acc. Gel.* his- *Bon.* || ut clamabat *Gel. edd. recc.*: cl. *V* || aedes *Gel.*: sae- *V* se- *E, Bon. Acc.* || flagrabant *V*: -assent *Bon. Acc. Gel.*
11 minatus *E, Acc. Gel.*: -tur *V, Bon.* || iustitia *E, Acc. Gel. edd. recc.*: -iam *V, Bon.*
XII, 1 persas *E, Bon. Gel.*: par- *V*

agressive avait comme imprimé par le feu sur l'Orient les traces les plus cruelles de ses massacres et de ses pillages, détruisant souvent nos armées jusqu'à les exterminer[939]. **2.** Et il était enflammé d'un double désir de faire la guerre: d'abord, supportant mal l'inaction, il ne rêvait que trompettes et combats; ensuite, lui qui, dans la première fleur de son âge, avait été exposé aux armes de nations extrêmement sauvages[940], il avait le souvenir encore chaud des prières de rois et de personnages royaux réputés plus faciles à vaincre que prêts à tendre des mains suppliantes[941], et il brûlait de joindre aux ornements dont s'illustrait sa gloire le surnom de Parthicus[942].

3. Voyant ces préparatifs menés en hâte avec d'immenses efforts, des détracteurs inactifs et malveillants grondaient[943]: il était indigne et funeste que le changement d'une seule personne provoquât tant de troubles inopportuns[944], et ils employaient tout leur zèle à faire différer l'expédition[945]. Ils répétaient, en présence de ceux qu'ils jugeaient susceptibles de rapporter à l'empereur les propos entendus, que, s'il n'agissait pas avec plus de modération dans les succès excessifs d'une fortune favorable, comme les plantes qu'étouffe l'excès de leur fécondité il succomberait bientôt à ses propres avantages[946]. **4.** Cependant, malgré la durée et l'ampleur de cette agitation, c'est en vain qu'ils aboyaient[947] autour de cet homme inébranlable aux secrètes insultes, tels les Pygmées ou Théodamas le paysan de Lindos autour d'Hercule[948]. **5.** Mais lui, en homme qui dépassait tous les autres par sa force d'âme, n'en réfléchissait pas moins activement en lui-même à l'ampleur de son expédition, et travaillait de toutes ses forces à la préparer comme il convenait.

gentem asperrimam per sexaginta ferme annos inussisse orienti caedum et direptionum monumenta saeuissima, ad internicionem exercitibus nostris saepe deletis. **2.** Vrebatur autem bellandi gemino desiderio, primo quod inpatiens otii, lituos somniabat et proelia, dein quod in aetatis flore primaeuo, obiectus effe*ra*tarum gentium armis, recalentibus etiam tum regum precibus et regalium qui uinci magis posse quam supplices manus tendere credebantur, ornamentis inlustrium gloriarum inserere Parthici cognomentum ardebat.

3. Quae maximis molibus festinari cernentes, obtrectatores desides et maligni, unius corporis permutationem tot cier*e* turbas intempestiuas indignum et perniciosum esse strepebant, studium omne in diff*er*endo procinctu ponentes. Et dictitabant, his praesentibus quos audita referre ad imperatorem posse rebantur, eum ni sedatius ageret <in> inmodica rerum secundarum prosperitate, uelut luxuriantes ubertate nimia fruges, bonis suis protinus occasurum. **4.** Et haec diu multumque agitantes, frustra uirum circumlatrabant inmobilem occultis iniuriis, ut Pygmaei uel Thiodamas agrestis homo *Lin*dius Hercule*m*. **5.** Ille tamen ut maioris praeter ceteros spiritus, nihilo lentius magnitudinem expeditionis secum commentans, in praeparandis congruis operam nauabat enixam.

internicionem *V*, *Cl.*: internec- *Rol. Sey.*

2 efferatarum *Eys.*: efferarum *E*, *Bon. Gel.* effetarum *V* ǁ etiam tum *V. Cl. Rol.*: etiamtum *Sey.* ǁ armis recalentibus *Val.*: a. r. armis V^1, *Bon.* a. r. animis C^2 r. a. V^2 *E*, *Acc.* armis recentibus *Gel.* ǁ precibus *V*: impeti- *Mom.*

3 tot ciere *edd. recc.*: t. cieri V^2 *E*, *Acc. Gel.* t. cier V^1 totiens *Bon.* ǁ differendo V^2: diffendo V^1 ǁ in inmodica *Cor.*: inm. *V* in mod. *Mom.*

4 pygmaei *Acc. Gel.*: pig- *V* ǁ lindius *Lin.*: lid- V^2 ad- V^1 lidius *E*, *Bon.* lydius *N*, *Gel.* ǁ herculem *Gel.*: -lei *V*.

5 lentius *V*: setius *Cor.*

6. Cependant il inondait les autels, avec une fréquence excessive, des flots du sang des victimes, immolant parfois cent taureaux[949], d'innombrables troupeaux de petit bétail divers et des oiseaux blancs qu'on allait chercher sur terre et sur mer[950]. Au point que, chaque jour ou presque, les soldats, devenus obèses à force de se gaver de viande[951], menaient une vie fort indisciplinée, et qu'abrutis par leur ivrognerie ils étaient transportés sur les épaules des passants jusqu'à leurs logements, à travers les avenues, depuis les temples publics[952] où ils se laissaient aller à des banquets qui méritaient plutôt le châtiment que l'indulgence — et plus que tous les autres les Pétulants et les Celtes, dont à cette époque l'effronterie s'était accrue au-delà de toute mesure[953]. **7.** Par ailleurs, on multipliait démesurément les rites cérémoniels, avec une inflation des dépenses inconnue jusque-là[954] et difficile à supporter. Et tous ceux qui se targuaient de connaître la divination — la chose étant autorisée sans restriction[955] —, aussi bien les gens sans expérience que ceux qui en étaient instruits, avaient licence, sans limite ni règle préétablie[956], d'interroger les oracles et de pratiquer l'examen des entrailles, qui révèle parfois l'avenir[957]. Et l'on cherchait, s'il était possible de la trouver quelque part, une prédiction fiable tirée du chant des oiseaux, de leur vol, des présages, en variant à dessein les moyens. **8.** Et tandis que se développaient ces pratiques comme en temps de paix[958], Julien, dans sa grande avidité de connaître quantité de choses, s'engagea pour la consultation dans une voie nouvelle: méditant de rouvrir les sources prophétiques de la fontaine Castalie[959] que César Hadrien avait, dit-on, obstruées par une énorme accumulation de rochers[960] — craignant, lui qui avait personnellement appris par une prophétie des eaux qu'il prendrait la tête de l'État, que d'autres aussi ne reçoivent la même révélation[961] —, Julien décida de transférer[962] les corps inhumés en foule[963] autour de la source, selon le rite par lequel les Athéniens avaient purifié l'île de Délos[964].

6. Hostiarum tamen sanguine plurimo aras crebritate nimia perfundebat, tauros aliquotiens immolando centenos, et innumeros uarii pecoris greges, auesque candidas terra quaesitas et mari, adeo ut in dies paene singulos milites carnis distentiore sagina uictitantes incultius, potusque auiditate corrupti, umeris inpositi transeuntium, per plateas ex publicis aedibus, ubi uindicandis potius quam cedendis conuiuiis indulgebant, ad sua diuersoria portarentur, Petulantes ante omnes et Celtae, quorum ea tempestate confidentia creuerat ultra modum. **7.** Augebantur autem caerimoniarum ritus inmodice, cum inpensarum amplitudine antehac inusitata et graui: et quisque, cum inpraepedite liceret, scientiam uaticinandi professus, iuxta imperitus et docilis, sine fine uel praestitutis ordinibus, oraculorum permittebantur scitari responsa, et extispicia non numquam futura pandentia, oscinumque et auguriorum et om*in*um fides, si repperiri usquam posset, affectata uarietate quaerebatur. **8.** Haecque dum ita procedunt more pacis, multorum curiosior Iulianus nouam consilii uiam ingressus est: uenas fatidicas Castalii recludere cogitans fontis, quem obstruxisse Caesar dicitur Hadrianus mol*e* saxorum ingenti, ueritus ne, ut ipse praecinentibus aquis capessendam rem publicam conperit, etiam alii similia docerentur, adfat*im* circumhumata corpora statuit exinde transferri, eo ritu quo Athenienses insulam purgauerant Delon.

6 auesque *V*: ou- *Bon. Acc. Gel.* || cedendis *Bon. Acc. Gel.*: caed- *V* ed- *E* conced- *Btl. Wag.* sed- *Val.*
7 caerimoniarum *V, Cl. Sey.*: cer- *Rol.* || permittebantur *V*: -batur *Acc. Gel.* || non numquam *V, Cl. Rol.*: nonnu- *Sey.* || ominum *Acc. Gel.*: omnium *V, Bon.*
8 ita procedunt more pacis *V, Sey.*: i. pr. m. p. *cruce uerbo* more *praeposita Cl.* m. p. i. pr. *cursus causa tr. Rol.* || multorum *V*: cu- *Her.* multo *Hau.* || castalii *E, Acc. Gel.*: castra- *V* || mole *E, Bon. Gel.*: molis *V* || adfatim *scripsi*: adfatus *V, Cl. Rol.* aff- *Sey. lac. ante* adfatim *indicauerunt Cl. Sey.* ac statim *Gel.* ad fastus *Pet.*

XIII. *Julien Auguste attribue à tort aux chrétiens l'incendie du temple d'Apollon à Daphné, et fait fermer la plus grande église d'Antioche.*

13. 1. Au même moment, le onzième jour des calendes de novembre[965], le magnifique temple d'Apollon à Daphné[966], construit par le célèbre roi, irascible et cruel, Antiochus Épiphane[967], et la statue qui s'y trouvait, reproduisant à la même échelle le Zeus d'Olympie[968], furent brusquement la proie des flammes et brûlèrent complètement[969]. **2.** Devant la destruction soudaine de ce temple par un accident aussi affreux, l'empereur fut transporté de colère jusqu'à ordonner l'ouverture d'enquêtes plus rigoureuses que d'habitude[970] et la fermeture de la grande église d'Antioche[971]. Car il soupçonnait les chrétiens, piqués par un vif ressentiment, d'être les responsables de cet acte: ils voyaient en effet avec déplaisir qu'on entourait ce même temple d'une superbe colonnade[972]. **3.** En fait, le bruit courait — ce n'étaient à vrai dire que des chuchotements bien légers — que la cause de l'incendie du temple était la suivante[973]: le philosophe Asclépiadès, dont nous avons fait mention à propos de l'histoire de Magnence,[974] arrivé de l'étranger dans ce faubourg pour rendre visite à Julien[975], plaça devant les pieds de la haute statue[976] une petite effigie en argent de la déesse Caelestis[977], qu'il avait l'habitude de porter avec lui partout où il allait, et après avoir allumé des cierges selon l'usage, il quitta les lieux. De ces cierges, à minuit passé, alors que personne ne pouvait être là ni porter secours, des étincelles, volant çà et là, entrèrent en contact avec des très vieilles pièces de bois,

XIII. *Templi Apollinis Daphnaei incendium Iulianus A. immerito imputat Christianis, et maiorem Antiochiae ecclesiam claudi iubet.*

13. 1. Eodem tempore die undecim*o* kalendarum Nouembrium, amplissimum Da*ph*fnaei Apollinis fanum, quod Epi*ph*anes Antiochus rex ille *con*d*i*dit iracundus et saeuus, et simulacrum in eo Olympiaci Iouis *i*mitamenti aequiperans magnitudinem, subita ui flammarum exustum est. **2.** Quo tam atroci casu repente consumpto, ad id usque imperatorem ira prouexit, ut quaestiones agitari iuberet solito acriores, et maiorem ecclesiam Antiochiae claudi. Suspicabatur enim id Christianos egisse, stimulatos inuidia, quod idem templum inuiti uidebant ambitioso circumdari peristylio. **3.** Ferebatur autem, licet rumore leuissimo, hac ex causa conflagrasse delubrum, quod Asclepiades philosophus, cuius in actibus Magnenti meminimus, *c*um uisendi gratia Iuliani peregre ad id suburbanum uenisset, deae Caelestis argenteum breue figmentum, quocumque ibat secum solitus ferre, ante pedes statuit simulacri sublim*i*s, accensisque cereis ex usu cessit, unde, medietate noctis emensa, cum nec adesse quisquam potuit nec iuuare, uolitantes scintillae adhaesere materiis uetustissimis ign*e*sque aridis nutrimentis

XIII, 1 die *V*: diem *Kie.* ‖ undecimo *scripsi*: -mum *V*, *edd. recc.* ‖ daphnaei *Rol. Sey.*: dafnaei *V*, *Cl.* ‖ epiphanes *Rol. Sey.*: epifanes *V*, *Cl.* ‖ condidit V^2: dedit V^1 ‖ imitamenti *Bon. Acc. Gel. Cl. Sey.*: semit- *V* imitamentum eiusque *Dam. Rol.* im. phidiaci eiusque *Mom.*
2 ad id usque *V*: id adusque *Bon. Gel.*
3 cum *E*, *Acc. Gel.*: eum *V* tum *Bon.* ‖ ferre *edd. recc.*: aff- *Bon. Gel.* eff- *VE*, *Acc.* ‖ sublimis *Pet. Sey.*: -mes *V*, *Cl. Rol.* -me *Cor.* ‖ usu cessit W^2, *Gel. Cl. Rol.*: usucce- *V* usu rece- *Her. Har.* $Sey.^1$ usu conce- *Löf.* $Sey.^2$ uisu ce- *Mom.* uisu absce- *Nov.* ‖ ignesque *Acc. Gel. Blo. Sey.*: ignisque *VE*, *Bon. Cl. Rol.*

et le feu, alimenté en combustible sec, monta en consumant toutes les parties qui pouvaient être atteintes, même si elles étaient éloignées par leur position très élevée. **4.** Cette année-là, alors qu'on était encore sous la constellation du solstice d'hiver, se produisit une si redoutable pénurie d'eau[978] que certaines rivières disparurent, de même que des sources d'où jaillissaient jusque-là des eaux abondantes; mais par la suite elles retrouvèrent leur débit initial. **5.** De plus, le quatrième jour des nones de décembre[979], au moment où le jour déclinait vers le soir, ce qui restait de Nicomédie fut complètement détruit par un tremblement de terre, ainsi qu'une partie importante de Nicée[980].

XIV. *Julien Auguste sacrifie à Jupiter sur le mont Casius; pour quelle raison, irrité contre les Antiochiens, il écrivit le* Misopogon.

14. 1. Bien que le prince, dans son inquiétude, fût alarmé par ces événements, il ne négligeait pas pour autant les tâches pressantes qui restaient à accomplir en attendant qu'arrivât pour lui le moment souhaité du combat. Pourtant, au milieu d'affaires importantes et sérieuses, il entreprenait une action qui semblait superflue: sans aucune raison acceptable, par désir de popularité, il s'efforçait de faire baisser les prix des marchandises — une politique qui, conduite plus d'une fois de manière inadéquate, engendre d'habitude pénurie et famine[981]. **2.** Et alors que le sénat d'Antioche lui montrait sans ambages que cela ne pouvait se faire au moment où il l'ordonnait, il ne renonçait nullement à son projet, semblable en cela à son frère Gallus, quoique sans faire couler le sang[982]. C'est pourquoi, saisi désormais de fureur contre ces gens, qu'il tenait pour des dénigreurs et des obstinés[983], il composa un livre d'invectives, qu'il appela *l'Antiochien* ou *l'Ennemi des barbes*, énumérant

erecti omne quidquid contingi potuit, licet discretum celsitudine, concremar*u*nt. **4.** Eo anno, sidere etiam *t*um instante brumali, aquarum incessit inopia metuenda, ut et riui casses*c*erent quidam et fontes antehac aquarum copiosis pulsibus abundantes, sed in integrum postea restitui sunt. **5.** Et quartum <nonas> Decembris, uergente in uesperam die, reliqua Nicomedia conlapsa est terraemotu, itidemque Nicaeae portio non mediocris.

XIV. *Iulianus A. in monte Casio Ioui sacra facit: cur Antiochensibus iratus Misopogonem scripserit.*

14. 1. Quae tametsi maestitiam sollicito incuterent principi, residua tamen non contemnebat urgentia, dum pugnandi tempus ei ueniret optatum. Inter praecipua tamen et seria, illud agere superfluum uidebatur, quod, nulla probabili ratione suscepta, popularitatis amore, uilitati studebat uenalium rerum, quae non numquam, secus quam conuenit ordinata, inopiam gignere solet et famem. **2.** E*t* Antioc*h*ensi ordine id tunc fieri, cum ille iuberet, non posse aperte monstrante, nusquam a proposito declinabat, Galli similis fratris, licet incruentus. Quocirca in eos deinceps saeuiens, ut obtrectatores et contumaces,

erecti omne *VE, Gel. Blo. Fra. Sey.*[2]: euecti o. *Bon. Acc.* erecta *ante* discretum *tr. Her. Hag. Cl. Rol. Sey.*[1] ‖ concremarunt *V*[2]: -rent *V*[1].

4 tum *Bon.*: dum *V* cum *E, Acc. Gel.* ‖ cassescerent *Hau.*: casse soerent *V* cessarent *Bon. Acc. Gel.*

5 quartum nonas decembris *Gel. Rol.*: quartum decembris *V* quartum (*lacuna indicata*) d. *Cl. Sey.* q. decembrium *Bon.* q. (*lacuna indicata*) decembrium *Acc.* quarto idus d. *fortasse leg.*

XIV, 1 uilitati *E, Bon. Gel.*: -tis *V* ‖ studebat *E, Bon. Gel.*: -bant *V.*
2 et antiochensi *Gel.*: in a. *Bon.* en anthiocensi *V.*

dans un esprit hostile les tares de la cité, en outrepassant sur plus d'un point la vérité[984]. Après quoi, découvrant qu'on le plaisantait abondamment et contraint de n'en pas tenir compte en raison des circonstances, il bouillait d'une colère rentrée[985]. **3.** Car on le ridiculisait sous les traits d'un Cercope[986], petit bonhomme étirant ses épaules étroites, arborant une barbe de bouc et s'avançant à grands pas comme s'il était le frère d'Otus et d'Éphialtès dont Homère pousse la haute taille jusqu'à l'immensité[987]. De même on le traitait de victimaire au lieu de dévot[988], allusion chez beaucoup de gens au grand nombre des animaux qu'il sacrifiait[989]. Et l'accusation était fondée, car dans son esprit d'ostentation il prenait un plaisir abusif à porter les objets sacrés à la place des prêtres et à être entouré de petites femmes. Et, quoique rempli d'indignation pour ces raisons et pour d'autres semblables, il n'en accomplissait pas moins les tâches habituelles en gardant le silence et en contrôlant son émotion[990].

4. À la fin, au jour fixé pour une fête, il fit l'ascension du Casius[991], montagne boisée élevant dans les airs un sommet arrondi et d'où, au second chant du coq[992], on peut voir les premiers rayons du soleil levant[993]. Et comme il sacrifiait à Jupiter, il aperçut soudain un homme prosterné sur le sol, qui d'une voix suppliante implorait la vie sauve et le pardon. Il lui demanda qui il était, et l'homme répondit qu'il était l'ancien gouverneur Théodote de Hiérapolis[994] et que, faisant escorte à Constance parmi les dignitaires alors qu'il quittait sa cité, il l'avait flatté honteusement et, dans l'idée qu'il serait sans aucun doute vainqueur, lui avait demandé, avec des pleurs et des gémissements feints, de leur envoyer la tête de Julien, ce traître ingrat, de la même manière que la tête de Magnence, il s'en souvenait, avait été promenée à la ronde[995].

uolumen conposuit inuectiuum, quod Antiochense uel Misopogonem appellauit, probra ciuitatis infensa mente *d*inumerans addensque ueritati conplura: post quae multa in se facete dicta conperiens, coactus dissimulare pro tempore, ira sufflabatur interna. **3.** Ridebatur enim ut Cercops, homo breuis umeros extentans a*n*gust*o*s et barbam prae se ferens hircinam grandiaque inc*e*dens, tamquam Oti frater et *Eph*ialtis, quorum proceritatem Homerus in inmensum tollit, itidemque uictimarius pro sacricola dicebatur, ad crebritatem hostiarum alludentibus multis, et culpabatur hinc oportune, cum ostentationis gratia uehens licenter pro sacerdotibus sacra stipatusque mulierculis laetabatur. Et quamquam his paribusque de causis indignaretur, tacens tamen motumque in animi retinens potestate sollemnia celebrabat.

4. Denique praestituto feriarum die Casium montem ascendit, nemorosum et tereti ambitu in sublime porrectum, unde secundis galliciniis uidentur prim*i* solis exortus. Cumque Ioui faceret rem diuinam, repente conspexit quendam humi prostratum, supplici uoce uitam precantem et ueniam. Interroga*n*tique ei qui esset, responsum est praesidalem esse Theodotum Hierapolitanum, <qui> profectum a ciuitate sua Constantium inter honoratos deducens, adulando deformiter tamquam futurum sine dubietate uictorem orabat, lacrimas fingens et gemitum, *u*t Iuliani ad eos mitteret caput, perduellis ingrati, specie illa qua Magnenti circumlatum meminerat membrum.

dinumerans *Gel.*: innu- *V* annu- *E, Bon. Acc.*

3 angustos *E, Bon. Gel.*: -tis V^2 augustis V^1 ‖ incedens *E, Bon. Gel.*: incid- *V* ‖ ephialtis *Acc. Gel. Rol. Sey.*: efi- *Cl.* ifi- *V* ephialtes *Bon.* ‖ tollit *V, Blo. Sey.*: t. *cruce postposita lacunam coni. Cl.* extollit *Nov. Rol.*

4 casium *Bon. Gel. Cl. Rol.*: cassium *V, Pet. Sey.* ‖ uidentur V^1: uidetur V^2, *Bon. Gel.* ‖ primi *Gel.*: primo *V* ‖ interrogantique *E, Bon. Gel.*: -gatique *V* ‖ qui profectum *Gel.*: prof. *V* ‖ ut *Gel.*: et *V* et ut *Bon.*

5. Entendant cela, l'empereur déclara: «J'ai entendu parler depuis longtemps de ces propos, que m'ont rapportés bien des gens; mais va-t'en donc chez toi sans t'inquiéter, délivré de toute crainte par la clémence d'un prince qui, selon la formule du sage[996], cherche de lui-même, en y prenant plaisir, à diminuer le nombre de ses ennemis et à augmenter celui de ses amis».

6. Ensuite, alors qu'il venait de quitter les lieux après avoir accompli les rites sacrés, on lui présente un message du gouverneur d'Égypte assurant qu'un bœuf Apis, recherché à grand-peine, avait finalement pu être découvert après un certain temps: c'est un présage favorable, selon l'opinion des habitants de ces régions, et qui annonce l'abondance des récoltes et divers événements heureux[997].

7. Il conviendra de donner là-dessus quelques rapides explications. Parmi les animaux reconnus comme sacrés par des observations anciennes, les plus connus sont Mnévis et Apis; Mnévis est consacré au soleil, mais à son propos on ne dit rien qui mérite d'être rapporté; le second l'est à la lune[998]. Apis est donc un bœuf que distinguent des marques congénitales de diverses formes, et qui se signale notamment par l'image d'un croissant de lune sur le flanc droit[999]. Lorsqu'après une existence dont la durée est déterminée à l'avance, il a été plongé dans une source sacrée et a quitté cette vie — car il ne lui est pas permis de la prolonger au-delà de l'âge prescrit par l'autorité secrète des livres initiatiques —, on met à mort une vache selon un cérémonial semblable: si l'on découvre qu'elle porte des marques précises, elle lui est offerte. Après la mise à mort de cet Apis, on en recherche un autre en menant un deuil public, et si l'on a pu en

5. Quibus auditis, «accepi» inquit «olim hoc dictum» imperator «relatione multorum; sed abi securus ad lares, exutus omni metu clementia principis qui, ut prudens definiuit, inimicorum minuere numerum augereque amicorum sponte sua contendit ac libens».

6. Exin*de*, *sacr*orum perfecto ritu digresso offeruntur rectoris Aegypti scripta *A*pim bouem, operosa quaesitum industria, ta*ndem* post tempus inueniri potuisse firmantis, quod, ut earum regionum existimant incolae, faustum et ubertatem frugum diuersaque indican*s* bona.

7. Super qua re pauca conueniet expediri. Inter animalia antiquis obseruationibus consecrata, *M*neuis et Apis sunt notiora. Mneuis Soli sacratur, super quo nihil dicitur memorabile, sequens Lunae. Est enim Apis bos diuersis genitalium notarum figuris expressus, maximeque omnium corniculantis lunae specie latere dextro insignis; qui, cum post uiuendi spatium praestitutum, sacr*o* fonte immersus, e uita abierit — nec enim ultra eum trahere l*icet a*etatem quam secreta librorum praescribit auctoritas mysticorum —, necatur *c*horag*i*o *p*ari bos femina <quae ei>, inventa cum notis certis, offertur. Quo perempto, alter cum publico quaeritur luctu, et, si omnibus signis

5 imperator *V*: *om. Gel.* || prudens definiuit *V*: -ntes definiunt *Mom.*

6 exinde sacrorum *Cl. Rol. Sey.*[1]: ex inuectorum *VE* exin uotorum *Acc.* ex uero *Bon.* exin sacrorum *Gel.* exinde ueterum *Pet.* e. festorum *Löf. Sey.*[2] ex. locorum *Her.* || scripta apim *Gel. edd. recc.*: scripta pim *V*[2] spripta pim *V*[1] serapim *E* scripsit apim *Bon. Acc.* || tandem *Btl. Mad. Cl. Rol. Sey.*[1]: tamen *VE*, *Bon. Acc. Gel. Sey.*[2] || indicans *Hau. Cl. Rol. Sey.*[1]: -dicant *VE*, *Bon.* -dicat *Acc. Gel. Her. Blo. Sey.*[2].

7 mneuis *Acc. Gel.*: neumis *V* neumi *E* || sacro *Bon. Acc. Gel.*: sacri *VE* || licet aetatem *Gel.*: laeeta[e]tem *V* aetatem *E*, *Bon. Acc.* || choragio pari *edd. recc.*: horago aerei *VE* io inachi *Bon. Gel.* eadem hora et *Val.* choragio pari et *Hau.* || quae ei *Sal. Val.*: *om. V*

trouver un qui réunisse absolument tous les signes, on le conduit à Memphis, ville fréquemment illustrée par la présence de la divinité d'Esculape[1000]. **8.** Et lorsque, initié par des prêtres, au nombre de cent, il a été introduit dans sa chambre rituelle, et qu'il est devenu un être sacré, on dit qu'il manifeste des signes évidents qui présagent l'avenir, et qu'on le voit se détourner, par une attitude de retrait, de certains de ceux qui l'approchent. C'est ainsi qu'en s'écartant, comme on a pu le lire, de Germanicus César qui lui présentait un jour de la nourriture, il avait prophétisé ce qui devait survenir peu après[1001].

XV. *Description de l'Égypte, du Nil, du crocodile, de l'ibis, et des pyramides.*

15. 1. Les circonstances réclamant ici, semble-t-il, un exposé sur l'Égypte, abordons brièvement ce sujet, dont nous avons abondamment traité à propos des règnes des empereurs Hadrien et Septime Sévère, en racontant le plus souvent ce que nous avons vu[1002]. **2.** Le peuple égyptien est le plus ancien de tous, à ceci près qu'il rivalise d'antiquité avec les Scythes[1003]. Du côté du Midi, les Grandes Syrtes, les caps Phycus et Borion, les Garamantes et diverses peuplades forment la limite du pays. Là où il regarde en face, vers l'Orient, il s'étend jusqu'aux villes éthiopiennes d'Éléphantine et de Méroé, jusqu'aux Cataractes, à la mer Rouge et aux Arabes Scénites, que nous appelons maintenant Sarrasins. Du côté du Septentrion, il est relié à un vaste continent, là où commencent l'Asie et les provinces des Syries; vers le Couchant, l'Égypte est limitée par la mer Issiaque, que certains nommèrent Parthénienne[1004].

consummatus repperiri potuerit, ducitur Memfim, urbem praesentia frequenti *nu*minis *A*esculapi*i* claram. **8.** Cumque initiante antistitum numero centum, inductus in thalamum, esse coeperit sacer, coniecturis apertis signa rerum futurarum dicitur demonstrare, et adeuntes quosdam indiciis auerti uidetur obliquis, ut offerentem cibum aliquando Germanicum Caesarem, sicut lectum est, auersatus portenderat paulo post euentura.

XV. *Descriptio rerum Aegyptiacarum: et de Nilo, de crocodilo, de ibi, ac de pyramidibus.*

15. 1. Strictim itaque, quoniam tempus uidetur hoc flagitare, res Aegyptiacae tangantur, quarum notitiam in actibus Hadriani et Seueri principum digessimus late, uisa pleraque narrantes. **2.** Aegyptum gentem omnium uetustissimam, nisi quod super antiquitate certat cum Scythis, a meridiali latere Syrtes maiores et *Phy*cus promuntorium et Borion et Garamantes, nationesque uariae claudunt; qua orientem e regione prospicit, Ele*ph*antinen et Meroen urbes Aethiopum, et Catadupos rubrumque pelagus, et Scenitas praetenditur Arabas, quos Sarracenos nunc appellamus; septentrioni *su*pposita, terrarum situ cohaeret inmenso, unde exordium Asia Syriarumque prouinciae sumunt; a uespera Is*s*iaco disiungitur mari, quod quidam nominauere Parthenium.

praesentia frequenti *Her. edd. recc.*: praesentiam praesentia frequentia V^1 praesentiam frequentia V^2 praestantem frequentiaque *Bon.* p. frequentia *Acc.* praestantem praesentiaque *Gel.* frequentem praesentiaque *Val.* || numinis *Acc.*: hominis *VE* || aesculapii *Acc.*: sescula pis *V* (*lac. 6 litt.*) apis *E.*
XV, 1 quoniam *V*: quando *E* cum *Bon. Acc.* || digessimus *E, Bon. Acc. Gel.*: dig / essimus *V.*
2 phycus *Bon. Acc. Gel. Rol. Sey.*: fycus *Cl.* fucus *VE* || prospicit *V, Sey. post crucem Cl.*: -spectat *Her. Rol.* || elephantinen *Rol. Sey.*: elefa- *Cl.* elaefa- *VE* || septentrioni *Gel.*: -nis *V* || supposita *Gar.*: oppo- *V* || issiaco *Gel.*: isiaco *V.*

3. Quelques mots conviendront par conséquent pour évoquer en passant le Nil, fleuve bienfaisant entre tous, qu'Homère appelle Aegyptus[1005], puis pour faire connaître les autres traits qui, dans cette contrée, peuvent susciter l'étonnement. **4.** L'origine des sources du Nil — je suis personnellement enclin à le penser — restera inconnue des générations à venir, comme elle le fut jusqu'à présent. Mais puisque les poètes en leurs fables et les géographes, dans leurs diverses interprétations, donnent de cette énigme des explications divergentes et contraires, je vais exposer les rares opinions qui, à mon avis, s'approchent de la vérité[1006].

5. Certains naturalistes affirment que, dans les pays situés sous le Septentrion, lorsque tout est sous l'emprise d'hivers rigoureux, il gèle de grandes masses de neige; celles-ci fondent ensuite sous la chaleur ardente de l'astre solaire, et forment des nuées instables chargées d'humidité, que les vents étésiens poussent en direction de la zone méridionale; elles crèvent sous l'effet de la température excessive, et l'on croit qu'elles fournissent au Nil une crue abondante[1007]. **6.** Les pluies d'Éthiopie, dont on rapporte qu'elles tombent en quantité dans ces régions pendant les chaleurs torrides, provoquent à saison fixe la montée et les inondations du Nil, selon les dires d'autres savants[1008]. Mais ces deux hypothèses ne semblent pas en accord avec la vérité. En fait, en Éthiopie, on rapporte que la pluie ne tombe jamais, ou seulement à des intervalles éloignés.

7. Une autre opinion est plus répandue: c'est que les vents prodromes, puis les vents étésiens qui soufflent pendant quarante-cinq jours sans discontinuer, repoussent le cours du Nil, ralentissent son débit, de sorte que ses eaux grossissent jusqu'à déborder. Comme le souffle contraire lutte contre lui, son niveau ne cesse de monter: d'un côté la force des vents le rabat vers l'amont, de

3. Pauca itaque super beneuolo <omnium flumine> Nilo, quem Aegyptum Homerus appellat, praestringi conueniet, mox ostendendis aliis quae sunt in his regionibus admiranda. **4.** Origines fontium Nili, ut mihi quidem uideri solet, sicut adhuc factum est, posterae quoque ignorabunt aetates. Verum quoniam fabulantes poetae uariantesque geogra*ph*i in diuersa latentem notitiam scindunt, opiniones eorum ueritati confines, ut arbitror, expediam paucas.

5. Adfirmant aliqui *ph*ysicorum, in subiectis septentrioni spatiis cum hiemes frigidae cuncta constringunt, magnitudines niuium congel*asc*ere, easque postea ui flagrantis sideris resolutas, fluxis umoribus, nubes efficere grauidas, quae in meridianam plagam etesiis flantibus pulsae, expressaeque tepore nimio incrementa ubertim suggerere Nilo creduntur. **6.** Ex Aethiopicis imbribus, qu*i* abu*n*dante*r* in tractibus illis per aestus torridos cadere memorantur, exundationes eius erigi anni temporibus adserunt alii praestitutis: quod utrumque dissonare uidetur a ueritate. Imbres enim apud Aethiopas, *aut* numquam aut per interualla temporum longa cadere memorantur.

7. Opinio est celebrior alia quod spirantibus prodromis, perque dies quadraginta et quinque, etesiarum continuis flatibus repellentibus eius meatum, uelocitate cohibita, superfusis fluctibus intumesc*it*: et reluctante spiritu controuerso, adolescens in maius, hinc ui reuerberante

3 omnium flumine V^2: *om.* V^1 amnium numine *Pet.*
4 quoniam *V*: cum *Bon. Acc.* || geographi *Rol. Sey.*: -grafi *V, Cl.* || paucas *V, Blo.*: paucis *E, Bon. Gel.*
5 physicorum *Rol. Sey.*: fy- *V, Cl.* || septentrioni V^2, *Bon. Gel.*: -nis V^1 || congelascere *Bon. Acc. Gel.*: -luere *V* -lare *edd. recc.* || tepore *Bon. Acc. Gel.*: temp- *V.*
6 qui abundanter *Btl.*: qua ludantes *V* qui abundantes *Gel.* || aut numquam *Hadr.*: nonnumquam *V* non unquam *Bon. Acc. Gel.*
7 intumescit *Gel.*: -cunt *V.*

l'autre le presse le flux de ses sources pérennes; atteignant ses plus hautes eaux, il recouvre tout et, en faisant disparaître la terre, il offre aux regards l'aspect d'une mer qui s'étale à la surface des plaines[1009]. **8.** Se fondant sur le contenu des livres puniques, le roi Juba explique que le Nil prend sa source dans une montagne sise en Mauritanie, qui domine l'Océan, et il en veut pour preuve manifeste que, dans le Nil et dans les marécages de ce pays, naissent les mêmes poissons, les mêmes herbes et les mêmes gros animaux[1010].

9. Puis le Nil longe le pays d'Éthiopie; après s'être dépouillé des noms divers que les nombreuses peuplades riveraines lui ont donnés tandis qu'il parcourt le monde, il parvient, ses eaux bouillonnant à plein débit, aux Cataractes (c'est-à-dire aux «rochers abrupts»), d'où il se précipite en rapides plutôt qu'il ne s'écoule. Aussi les Ati, peuple qui habitait autrefois ces lieux, furent-ils contraints de changer de territoire, car leur ouïe se trouvait affaiblie par le fracas continuel, et d'émigrer vers une région plus calme[1011]. **10.** Son cours se ralentit ensuite, et c'est par sept embouchures, dont chacune offre l'aspect et les facilités de fleuves pérennes, qu'il se jette dans la mer, sans avoir reçu l'apport d'aucun affluent durant sa traversée de l'Égypte. Mis à part des bras très nombreux, dérivés du lit principal, qui se déversent dans d'autres presque aussi grands que lui, sept sont navigables et puissamment alimentés en eaux. Les anciens leur donnèrent les noms suivants: héracléotique, sébennitique, bolbitique, pathmitique, mendésien, tanitique et pélusiaque[1012].

uentorum, inde urgente cursu uenarum perennium, progrediens in sublime, *in*tegit omnia, et h*u*mo s*u*ppressa, per supina camporum speciem exhibet maris. **8.** Rex autem Iuba, Punicorum confisus textu librorum, a monte quodam oriri eum exponit, qui situs in Mauritania despectat oceanum, hisque indiciis hoc proditum ait, quod pisces et herbae et beluae similes per eas paludes <gignuntur.

9. Aethiopiae autem partes praetermeans> Nilus, nominum diuersitate decussa, qu*a*e e*i* orbem peragranti nationes indidere conplures, et *a*est*u*ans inundatione ditissima, a*d* catarac*t*as, id est praeruptos scopulos, uenit, e quibus praecipitans, ruit potius quam fluit: unde Atos olim accolas, usu aurium fragore adsiduo deminuto, necessitas uertere solum a*d* qui*et*iora coegit. **10.** Exinde lenius means, per ostia septem, quorum singula perpetuorum amnium usum et faciem praebent, nullis per Aegyptum aquis externis adiutus, e*i*ectatur. Et praeter amnis plurimos ex alueo deriu*atos* auctore, cadentesque in suppares eius, *se*ptem nauiga*b*iles sunt et undosi, quibus subiecta uocabula ueteres indiderunt: Hera*cl*eoticus, Sebennyticus, B*olbiti*-*cus*, Pathmiticus, Mendesius, Taniticus et Pelusiacus.

sublime *Bon. Acc. Gel.*: -mem *V* ‖ integit *Her. in app. Cl. Sey.*^{2}: tegit *V* contegit *Cl. Rol. Sey.*^{1} ‖ humo suppressa *Gel.*: homos oppressa *V*.

8 oriri *E, Bon. Gel.*: moriri *V* ‖ exponit *E*: -tur V^2 *de* V^1 *non liquet* ‖ gignuntur... praetermeans V^2: *om.* V^1.

9 decussa quae ei *Hadr. edd. recc.*: d. quae et *E* decussaque et *V* d. quae *Cor.* decursa quae et *Bon. Acc.* d. q. eum *Gel.* ‖ aestuans *Hadr. Rol.*: et ans *V cruce praeposita* etans *Cl. Sey.* et (*ante lac. 6 litt.*) *E, Bon. Acc.* *om. Gel.* exultans *Nov.* ‖ ad cataractas *E*: atcata racias *V* ‖ id... scopulos *V, Rol. Sey.*: *ut glossema secl. rei. Cl.* ‖ unde atos olim *Hadr.*: undae atosolim *V* unde actos olim *E* u. captos o. *Bon. Acc.* ‖ ad quietiora *def. in epist. Gel. edd. recc.*: atque diciora *V* atque editiora *E* ad editiora *Gel.*

10 eiectatur et *Hadr.* : electatur est *V* eiect- / est *E* dilatatur est *Acc.* dilatatur et *Gel.* ‖ deriuatos auctore (autore *Gel.*) *edd. recc.*: derium ocauctore *V* ‖ septem nauigabiles *Gel.*: optem nauigaui- *V* ‖ heracleoticus *E, Bon.*: heradeo- *V* ‖ bolbiticus *Bon.*: bucente *V*.

11. Prenant donc sa source à l'endroit susdit, le fleuve est porté des marécages aux Cataractes en créant plusieurs îles dont certaines, dit-on, sont d'une telle longueur qu'il ne les laisse derrière lui qu'au bout de deux jours au moins. **12.** Deux d'entre elles sont célèbres, Méroé et Delta, dont le nom fort significatif vient de la lettre qui a la forme d'un triangle[1013].

Lorsque le soleil entre dans la constellation du Cancer, et jusqu'à son passage dans la Balance, le Nil monte et coule à plein régime cent jours durant, puis il baisse et, quand le volume des eaux s'est modéré, les plaines sur lesquelles on naviguait naguère, maintenant découvertes, sont praticables à cheval[1014]. **13.** Mais lorsque la crue est trop abondante, elle est aussi néfaste qu'elle est stérile si elle survient trop chichement: en effet un débit excessif, imbibant trop longtemps les terres, retarde les cultures; et s'il est trop faible, il menace les récoltes de stérilité. Jamais un propriétaire n'a souhaité le voir monter au-dessus de seize coudées[1015]: si la crue se trouve être modérée, les graines semées sur du terreau particulièrement bien engraissé peuvent avoir un rendement de soixante-dix pour un ou presque. — Le Nil est le seul de tous les fleuves à n'exhaler aucune brise[1016].

14. L'Égypte abonde également en bêtes de toutes sortes, certaines terrestres, d'autres aquatiques; d'autres encore vivant à la fois sur le sol et au sein des eaux, d'où leur nom d'«amphibies». C'est dans les zones arides que

11. Oriens autem inde, ut dictum est, propellitur e paludibus ad usque cataractas, insulasque efficit plures, quarum aliquae ita porrect*is* *spati*is dicuntur extentae, ut singulas aegre tertio die relinquat. **12.** Inter quas duae sunt clarae, Meroe et Delta, <a> triquetr*ae* litterae forma hoc uocabulo signatius appellata.

Cum autem sol per Cancri sidus coeperit uehi, augescens a*d* usque transitum eius in Libram, diebusque cent*um* sublatius fluens, minuitur post*ea*, et mitigatis ponderibus aquarum, nauibus antea perui*os* equitabiles campos ostendit. **13.** Abunde itaque luxurians, ita est noxius, ut infructuosus si uenerit parcior: gurgitum enim nimietate umectans diutius terras, culturas moratur agrorum, paruitate autem minatur steriles segetes. *E*umque nemo aliquando extolli cubitis altius sedecim possessor optauit; et si inciderit moderatius, aliquotiens iactae sementes in lo*c*o *pr*a*e*epinguis cespitis cum augmento fere septuagensimo renascuntur; solusque fluminum auras nullas *ex*spirat.

14. Exuberat Aegyptus etiam pecudibus multis, inter qu*as* terrestres sunt et aquatiles, aliaeque humi et in humoribus ui*u*unt, unde ἀμ*φ*ίβ*ιοι* nominantur. Et in

11 porrectis spatiis *Btl.*: -tis aquis *E*, *Bon. Acc. Gel.* -tus aquis *V*.
12 a triquetrae *Bon.*: tri quae et re *V* atriquetre *E* ‖ ad usque *E*: auusque *V* ‖ transitum eius in V^1: *iter. post* diebusque V^2 ‖ diebusque *V*, *edd. recc.*: *om. E*, *Acc.* ‖ centum *Acc.*: incentem V^1 incentum V^2 in centum *Bon. Gel.* ‖ postea *E*, *Acc. Gel.*: posita *V* ‖ peruios *Acc. Rol.*: peruius *V*, *Cl. Sey.*
13 eumque *Bon. Acc. Gel.*: cumque *V* ‖ possessor V^2: possessorum V^1 ‖ loco praepinguis *Her.*: loquore pinguis *V* liquore pinguis *E*, *Gel.* liquorem pinguis *Nov.* ‖ fere *Acc.*: fruere *V* ‖ exspirat *Her.*: insp- *V*.
14 quas terrestres *Gel.*: que terter restres V^1 quae terrestres E^2 V^2, *Bon. Acc.* ‖ uiuunt E^2, *Bon. Acc. Gel.*: uidebunt *V* ‖ ἀμφίβιοι *Cl. Rol.*: amfiboe *V* amphibia *Bon. Acc. Gel. Sey.*^{2} amphibii *Sey.*^{1}

gazelles et buffles trouvent leur pâture, et aussi les «spinturnicia», dont la laideur extrême provoque le rire, et d'autres animaux curieux, qu'il n'importe guère d'énumérer[1017].

15. Parmi les espèces aquatiques, le crocodile est partout répandu dans ces régions[1018]. C'est un quadrupède malfaisant et fatal, accoutumé aux deux éléments; il n'a pas de langue et n'actionne que sa mâchoire supérieure. Ses dents sont rangées comme celles d'un peigne; il attaque en mordant cruellement, avec opiniâtreté, tout ce qu'il rencontre; il donne naissance à ses petits sous forme d'œufs semblables à ceux de l'oie. **16.** Armé de griffes comme il l'est, s'il avait aussi des pouces, sa grande force serait suffisante pour lui permettre de renverser même des navires, car sa longueur atteint parfois dix-huit coudées[1019]. De nuit il se repose dans les eaux, de jour il se réchauffe sur la terre ferme, confiant en sa peau, si solide que c'est à peine si des projectiles de machines de guerre pourraient percer son échine cuirassée. **17.** Ces bêtes meurtrières sévissent toujours mais, comme si une trêve avait été conclue à la manière des soldats, elles deviennent inoffensives et renoncent à toute agressivité durant les sept jours de fête où les prêtres de Memphis célèbrent l'anniversaire du Nil[1020]. **18.** D'autre part, excepté ceux qui périssent de mort fortuite, certains voient éventrer et perforer leur panse molle par l'épine dorsale, garnie d'une crête en dents de scie, de bêtes semblables à des dauphins, qui vivent dans le fleuve susdit[1021]. D'autres périssent ainsi:

aridis quidem capreoli uescuntur et bu*b*ali, et spi*n*turnicia omni deformitate ridicula, aliaque monstra quae enumerare non refert.

15. Inter aquatiles autem bestias, crocodilus ubique per eos tractus abundat, exitiale quadrupes malum, adsuetum elementis ambobus, lingua carens, maxillam superiorem commouens s*o*lam, ordine dentium pectinato, perniciosis mor*s*ibus quidquid contigerit pertinaciter petens, per oua edens fetus anserinis similia. **16.** Vtque armatus est unguibus, si haberet etiam pollices, ad euertendas quoque naues *s*ufficeret uiribus magnis: ad cubitorum enim longitudinem *octod*eci*m* interdum extentus, noctibus quiescens per undas, diebus humi u*apo*ratur, confidentia cutis, quam ita ualidam ger*i*t ut eius terga cata*ph*racta uix tormentorum ictibus perforentur. **17.** Et saeuient*e*s semper eaedem ferae, quasi pacto foedere quodam castrensi, per septem caerimoniosos dies mitescunt, ab omni saeuitia desciscentes, quibus sacerdotes Mem*ph*i natales celebrant Nili. **18.** Praeter eos autem qui fortuita pereunt morte, alii dirumpuntur suffossis alueis mollibus ser*ra*tis ferarum dorsualibus cr*i*s*t*is, quas del*ph*inis similes nutrit fluuius ante dictus, alii exiti*o* *i*ntereunt tali:

bubali W^2 N^2 *Pit.*: buc- *V* || spinturnicia *Pit.*: pistum- *V* bisturnitia *Bon. Gel.*
15 solam V^2, *Bon. Acc. Gel. Sey.*^{2}: salam V^1 solum N^2, *Gar. Cl. Rol. Sey.*^{1} || morsibus T^2, *Bon. Acc. Gel.*: moribus *V*.
16 sufficeret *E*: fufficeret V^1 -rat *V* || octodecim *Acc. Gar.*: decem V^2 ecbecem V^1 sedecim *dubitanter coni. Cl. in app.* || uaporatur *Erf.*: uituper- V^1 ueper- V^2 reptatur *E* uescitur *Bon. Acc. Gel.* uersatur *Hadr.* || gerit *Bon. Acc. Gel.*: -rat *V* || cataphracta *Rol.*: catafr- *V, Cl. Sey.*
17 saeuientes *Bon. Acc. Gel.*: saeuenientis *V* || memphi *Rol. Sey.*: -fi *V, Cl.*
18 alueis *V, Blo.*: aluis E^2, *Bon. Acc. Gel. Rol.* alui *Lin. Cl. Sey.* || serratis *Gar.*: sertis V^1 certis V^2 *E, Bon. Acc. Gel.* || cristis *Sal.*: crustis V^2 crussis V^1 || delphinis *Rol. Sey.*: delfi- *V, Cl.* || exitio intereunt tali *Bon. Acc. Gel.*: exitienter eunttali (*lac. 6 litt.*) *V* exitienter eunt. alii (*lac. 6 litt.*) *E*.

19. tandis qu'il recherche des miettes de nourriture, le trochilos, un oiselet minuscule, volette doucement à l'entour du monstre couché. Il l'agace en lui chatouillant les joues, et parvient jusque dans le voisinage immédiat du gosier[1022]. Quand il voit cela l'«enhydre», une sorte d'ichneumon, pénètre dans la gueule béante par la voie que lui ouvre l'oiseau, et, une fois son ventre déchiqueté, se fraie une issue au milieu de ses organes vitaux qu'il laisse lacérés[1023]. **20.** Le crocodile est certes un monstre plein d'audace face à ceux qui le fuient, mais lorsqu'il voit un adversaire audacieux, il est rempli de crainte[1024]; sur terre, sa vue est perçante; pendant les quatre mois d'hiver, on dit qu'il ne prend aucune nourriture.

21. Il naît aussi des hippopotames en ces contrées: de tous les êtres vivants privés de raison, ce sont les plus perspicaces[1025]. Ils ont des sabots fendus, comme les chevaux, et une petite queue. Deux exemples suffiront pour le moment à montrer leur astuce: **22.** c'est au milieu de roseaux élevés, comme dans le désordre de fourrés impénétrables, que cet animal installe sa bauge. L'attention toujours en éveil, il guette un moment de calme, et lorsque l'occasion se présente, il sort se repaître des moissons. Une fois rassasié, dès qu'il s'est mis sur le chemin du retour, il multiplie les traces de pas, en marchant à reculons pour empêcher les traqueurs de le retrouver sans peine en suivant une piste simple et unique, et de le percer de coups[1026]. **23.** De même, quand il se traîne paresseusement, le ventre gonflé par sa gloutonnerie extrême, il roule sur des tiges de roseaux récemment coupées ses cuisses et ses pattes, afin que la saignée de ses membres inférieurs déleste son corps distendu par l'embonpoint; il enduit les parties meurtries avec de la boue jusqu'à ce que les plaies se referment, cicatrisées[1027].

19. trochilus auicula breuis, dum escarum minutias captat, circa cubantem feram uolitans blande, genasque eius inritatius titillando, peruenit ad usque ipsam uiciniam gutturis. Quod factum contuens *en*hydrus, ichneumonis genus, oris aditum penetrat, alite praeuia patefactum, et populato uentre, uitalibus dilancinatis erumpit. **20.** Audax tamen crocodilus monstrum fugacibus; ubi audacem senserit, timidissimum; et in terra acu*r*ius cernens, per quattuor menses hibernos nullo uesci dicitur cibo.

21. Hippopotami quoque generantur in illis partibus, ultra animalia cuncta ratione carentia sagacissimi, ad speciem equorum bifidos <unguis habentes>, caudasque breues, quorum sollertiae duo interim osten*d*i documenta sufficiet. **22.** Inter arundines celsas, ut squalentes nimia densitate, haec belua cubilibus positis otium peruigili studio circumspectat, laxat*a*que copia, ad segetes depascendas egreditur. Cumque iam coeperit redire distenta, auersis uestigiis distinguit tramites multos, ne unius plani itineris lineas insidiatores secuti, repertum sine difficultate confodiant. **23.** Item cum auiditate nimia extuberato uentre pigrescit, super calamo*s* recens exsectos femora conuoluit et *c*rura, ut pedibus uulneratis cruor egestus *sag*ina d*i*ste*n*tum faciat leuem: et partes saucias caeno oblinit quam diu in cicatrices conueniant plagae.

19 enhydrus *Sal.*: hydrus *V*.
20 acutius *Gel.*: acuiuis *V* acrius *Bon. Acc.*
21 bifidos unguis habentes *edd. recc.*: bifidos *V* bifidas *Bon. Gel.* bifidas ungulas (*lac. 9 litt.*) *Acc.* bifidas habentes ungulas *Lin.* ‖ ostendi *Her. Cl. Sey.*[1]: ostende *V*[1] ostendere *V*[2], *Rol. Sey.*[2].
22 laxataque *E*, *Gel.*: laxatque *V*.
23 calamos recens *Gel.*: calamo crescens *V* calamo recens *Bon. Acc.* ‖ crura *E*, *Bon. Acc. Gel.*: rura *V* ‖ sagina distentum *Gel.*: INadestemtum *V* indestentum *E* madescentum *Sab. Bon. Acc.*

24. Ces bêtes, auparavant rares et prodigieuses, le peuple romain les vit pour la première fois sous l'édilité de Scaurus: il était le père du fameux Scaurus en faveur de qui Cicéron, assurant sa défense, exigeait des Sardes qu'ils se conformassent, eux aussi, à l'autorité du monde entier pour juger de cette illustre famille[1028]. Dans les temps qui suivirent, on amena à Rome ces animaux en plus grand nombre, et à maintes reprises, de sorte que, de nos jours, on n'en peut plus trouver nulle part: les habitants de ces régions supposent que la multitude des chasseurs les a poussés à bout, et disent qu'ils ont été contraints d'émigrer chez les Blemmyes[1029].

25. Parmi les oiseaux d'Égypte, dont aucune énumération ne saurait épuiser la variété, on trouve l'ibis: il est sacré, plaisant et inoffensif, car il apporte à ses petits, en guise de nourriture, des œufs de serpents, et contribue ainsi à la raréfaction et à l'extinction de ces mortels fléaux. **26.** Les mêmes volatiles barrent la route aux troupes de serpents ailés, quand celles-ci sortent des marais arabiques et répandent de dangereux poisons. Avant qu'ils ne sortent de leur territoire, les ibis les défont au cours de combats dans les airs, et ils les dévorent[1030]. Nous avons entendu dire que ces oiseaux mettent bas par le bec.

27. L'Égypte nourrit également une multitude de serpents, dont les ravages dépassent ceux de tous les fléaux mortels: basilics, amphisbènes, scytales, acontiades, dipsades, vipères et bien d'autres encore. Tous sont aisément surpassés en taille et en beauté par l'aspic, qui n'entre jamais de son plein gré dans les eaux du Nil[1031].

24. Has monstruosas antehac raritates in beluis, in *a*edilitate Scauri uidit Romanus populus primitus, patris illius Scauri, quem defendens Tullius imperat Sardis ut de familia nobili ipsi quo*que* cum orbis terrarum auctoritate sentirent, et per aetates exinde plures saepe huc ducti, nunc inueni*ri* nusquam possunt, ut coniectantes regionum incolae dicunt, insecta*nti*s multitudinis taedio, ad B*le*m*my*as migrasse conpulsi.

25. Inter Aegyptias alites, quarum uarietas nullo conprehendi numero potest, ibis sacra est et amabilis, et innocua ideo quod nidulis suis ad cibum suggerens *o*ua serpentum, efficit ut rariscant mortiferae pestes absumptae. **26.** Occurrunt eaedem uolucres pinnatis agminibus anguium qui ex Arabicis emergunt paludibus, uenena maligna *gigne*ntes, eosque antequam finibus suis excedunt, pro*e*liis superatos aeriis uorant; quas aues per rostra edere fetus accepimus.

27. Serpentes quoque Aegyptus alit innumeras, ultra omnem perniciem saeuientes: basiliscos et am*phi*s*ba*enas et scytalas, et acon*t*ias et dipsadas et uiperas, aliasque conplures, quas omnes magnitudine et decore aspis facile supereminens, numquam sponte sua fluenta *in*greditur Nili...

24 aedilitate *Bon.*: edebilitate *V* ‖ quoque cum *Gel.*: quo locum *V* que locum *E* ‖ inueniri *E, Gel.*: inuenite *V* ‖ insectantis *Gel.*: -tas *V* ‖ blemmyas *Bon.*: be / mas *V¹* ble / mas *V²*.
25 suggerens oua *Bon.*: suggererens qua *V.*
26 maligna gignentes *edd. recc.*: malignantes *V* maligna manantes *Her.* ‖ proeliis *Bon. Gel.*: procliis *V* procul *E.*
27 et amphisbaenas *Acc. Rol. Sey.*: et amfisbaenas *Cl.* et amphisbenas *Bon.* etiam fizbemnas *VE, Gel.* ‖ acontias *T, Bon.*: aconcias *V* ‖ fluenta ingreditur *E*: fluentar **greditur *V* fluenta egr- *Bon. Acc. Gel. edd. recc.* ‖ nili (*lac. 18 litt.*) *V, Cl. Sey.*: nili *sine lac. E, Gel. Rol.*

28. Dans ce pays, bien des monuments de très grande dimension méritent d'être vus. Il conviendra de n'en présenter qu'un petit nombre. Partout s'élèvent des temples construits avec de grands blocs de pierre; les Pyramides, promues au rang des Sept Merveilles, et dont l'écrivain Hérodote nous apprend combien l'érection fut longue et difficile, sont des tours qui s'élèvent au-dessus de tout ce que la main de l'homme peut réaliser; très larges à leur base, elles s'achèvent au sommet en une pointe très aiguë. **29.** Les géomètres nomment ainsi cette figure parce qu'elle se termine en un cône évoquant l'image du feu («pyr», dans notre langue). Et comme leur masse s'élève à une très grande hauteur et s'amincit peu à peu, mécaniquement elle élimine aussi les ombres[1032].

30. Les syringes sont des galeries souterraines et sinueuses que, selon la tradition, des initiés aux rites antiques, prévoyant la venue du déluge et redoutant que le souvenir de leurs cérémonies ne fût effacé, firent creuser profondément en divers lieux, au prix d'excavations fort laborieuses. Sur les parois ainsi taillées, ils firent graver et sculpter de multiples espèces d'oiseaux et de bêtes sauvages, et d'innombrables figures d'animaux: c'est ce qu'ils nommèrent «écriture hiéroglyphique»[1033].

28. Multa in illis tra*c*tibus pretium est oper*ae* <ac> maxima *c*erne*re*; e quibus pauca conueniet explicari. Templa ubique molibus magnis exstructa. <Pyramides> ad miracula septem prouectae, quarum diuturnas surgendi difficultat*es* ... *scri*ptor Herodotus docet, ultra omnem altitudinem quae *h*ominum man*u* confici potest, erectae sunt turres, ab imo latissimae, in summitates acutissimas desinentes. **29.** Quae figura apud geometras ideo sic appellatur quod ad ignis speciem (τοῦ πυρὸς, ut nos dicimus) extenuatur in conum. Quarum magnitudo quoniam in celsitudinem nimiam scandens gracil*es*cit paulatim, umbras quoque mechanica ratione consumit.

30. Sunt et syringes subterranei quidam et flexuosi secessus, quos, ut fertur, periti rituum uetustorum, aduentare diluuium praescii, metuentesque ne caerimoniarum oblitteraretur memoria, penitus operosis digestos fodinis, per loca diuersa struxerunt, et excisis parietibus, uolucrum ferarumque genera multa sculpserunt et animalium species innumeras multas, quas hierogra*ph*icas litteras appellarunt...

28 tractibus *E*: trantibus *V* || pretium est operae *Gel.*: p. e. -re *V* -re praetium e. *E* || ac maxima cernere e quibus *edd. recc.*: m. aeger naequibus *V* (*lac. 7 litt.*) e q. *E* maximum legere e q. *Gel.* a. m. legere e q. *Her.* maximum cernere e q. *Hau.* || exstructa pyramides *Acc. Gel.*: ex. *V post* ex. *lac. indic. Her. Cl.* || quarum *V*: pyramides q. *E* || difficultates *Gel.*: difficultat *V* difficultate *E* difficultas *Bon. Acc. post* difficultates *lac. indic. Sey. post Cl. qui* antiquitatum *uel similia excidisse putauit* || scriptor V^2 *E, Bon. Gel. Cl.*: ruptor V^1 auctor *Her.* || omnem altitudinem quae hominum manu confici *Sta. Cl. Sey.*: o. nominum a. q. humanis c. *VE* o. montium a. q. manibus c. *Acc.* o. omnino a. q. humanis c. *Gel. Val.* o. a. q. humana manu c. *Lin. Rol.*

29 τοῦ πυρὸς *Cl. Rol.*: tu pyros *V, Sey.* || gracilescit *Bon. Gel. Sey.*: -liscit *Cl. Rol.* graciliocit *V* granliascit *E.*

30 multas *V*: illas *Eys.* || hierographicas *Rol. Sey.*: -graficas *V. Cl.* -glyphicas *Bon. Acc. Gel.* || *post* appellarunt *lac. Cl. Sey.*: *lac. 19 litt. indic. V sed 15 litt. E sine lac. Gel. Rol.*

31. D'autre part, à Syène, au moment du solstice d'été, où le soleil atteint le point ultime de son cours estival, les rayons dardent partout d'aplomb et ne permettent pas aux ombres de se détacher des corps[1034]. Ainsi, que l'on fiche un pieu en terre à la verticale ou que l'on regarde un homme debout ou un arbre bien droit, on observera qu'à l'extrémité même de leur contour toute ombre disparaît: c'est, dit-on, ce qui se produit à Méroé, un lieu de l'Éthiopie tout proche du cercle équinoxial où, quatre-vingt dix jours durant, les ombres sont portées à l'inverse de chez nous. Par suite, on appelle leurs habitants les «hommes à l'ombre inversée»[1035]. **32.** Mais comme tant de merveilles excèdent le propos de notre modeste ouvrage, laissons-les à des esprits éminents, pour parler brièvement des provinces de l'Égypte.

XVI. *Les cinq provinces de l'Égypte et leurs villes célèbres.*

16. 1. On rapporte que l'Égypte comportait autrefois trois provinces[1036]: l'Égypte proprement dite, la Thébaïde et la Libye; deux autres leur furent ajoutées par la suite: de l'Égypte fut détachée l'Augustamnique, et la Pentapole le fut de la Libye Sèche[1037].

2. Or donc, la Thébaïde renferme de nombreuses villes, parmi lesquelles les plus illustres sont Hermopolis, Coptos et Antinou, fondée par Hadrien en l'honneur de son favori Antinoüs. En effet, à Thèbes aux Cent Portes, de grands...[1038]. **3.** En Augustamnique se trouve Péluse,

31. Dein Syene, in qua solstiti*i* tempore, quo sol aestiuum cursum extendit, recta omnia ambientes radii excedere ipsis corporibus umbras non sinunt. Inde <si> stipitem quisquam fixerit rectum, uel hominem aut arborem uiderit stantem, circa lineamentorum ipsas extremitates contemplabitur umbras a*b*sumi, sicut apud Meroen, Aethiopiae partem aequinoctiali circulo proximam, dicitur euenire, ubi per nonaginta dies umbrae nostr*is* <in> contrarium cadunt, unde Antiscios eius incolas uocant. **32.** Quae quoniam miracula multa sunt, opusculi nostri propositum excedentia, ad ingenia celsa reiciamus, pauca super prouinciis narraturi.

XVI. *De quinque Aegypti prouinciis, deque claris earum urbibus.*

16. 1. Tres prouincias Aegyptus fertur habuisse temporibus priscis, Aegyptum ipsam et Thebaida et Libyam, quibus duas adiecit posteritas, ab Aegypto Augustamnicam, et Pentapolim a Libya sicciore disso*ci*atam.

2. Igitur Thebais, multas inter urbes, clariores aliis Hermopolim habet et Copton et Antinou, quam Hadrianus in honorem Antinoi e*ph*ebi condidit sui; apud hecatonpylos enim Thebas magnorum <...>. **3.** In Augustamnica

31 dein syene *Gel.*: deinene V^1 desiene V^2 || solstitii *edd. recc.*: solstitio *VE* || si *E, Gel.*: *om. V* || absumi *E, Bon.*: ads- *V* || meroen *Gro.*: meroem *E, Bon. Acc. Gel.* meroena *V* || nostris in W^2, *Lin.*: -rae *V* -rae in *Bon. Acc. Gel.*

XVI, 1 dissociatam *E, Hadr. Cl. Sey.*: dissoratam *V* disparatam *Gel. Rol.* -scretam *Mom.*

2 honorem antinoi ephebi *Acc. Rol. Sey.*: h. a. efebi *Cl.* honore mantino ieebit V^1 h. a. efeci V^2 || magnorum *lac. indic. ante* in *Eys. Cl. Sey.*: magnorum *V* nemo non nouit *Lin.* nemo ignorat *Hau. Rol.*

une ville célèbre qui fut fondée, dit-on, par Pélée le père d'Achille: les dieux lui enjoignirent de se purifier dans le lac qui baigne les murs de cette ville, lorsque, après le meurtre de son frère, nommé Phocus, il était poursuivi par le spectre des affreuses Furies[1039]. On trouve aussi Cassion, où est situé le tombeau de Pompée le Grand, ainsi qu'Ostracine et Rhinocorure[1040]. **4.** En Libye Pentapole se trouve Cyrène, ville antique mais abandonnée, fondée par le Spartiate Battos[1041]; Ptolémaïs et Arsinoé (nommée aussi Teuchira), Darnis et Bérénice (appelée également Hespérides)[1042]. **5.** Quant à la Libye Sèche, elle comprend Parétonion, Chéraclée et Néapolis, entre autres rares et petites cités[1043]. **6.** L'Égypte proprement dite, qui, depuis l'époque où elle fut annexée à l'Empire romain, est gouvernée selon le droit monarchique par des préfets[1044], brille — si l'on met à part nombre de cités plus petites — par les très grandes villes d'Athribis, Oxyrhynque, Thmuis et Memphis[1045].

7. Quant à Alexandrie, c'est la reine de toutes les cités: elle est illustrée par bien des ouvrages splendides de son tout-puissant fondateur grâce au talent de son architecte Dinocrate. Une fois jetées les fondations des vastes et belles murailles, il ne put trouver assez de chaux (elle manquait, pour l'heure), et fit répandre de la farine sur tout le tracé du périmètre; ce hasard présagea que, par la suite, la cité regorgerait d'une surabondance de denrées[1046]. **8.** En ces lieux soufflent des brises salubres, l'atmosphère est sereine et clémente, et, comme l'a enseigné l'expérience acquise au cours de maintes générations,

Pelusium est oppidum nobile, quod Peleus Achillis pater dicitur condidisse, lustrari deorum monitu iussus, in lacu qui eiusdem ciuitatis adluit moenia, cum post interfectum fratrem, nomine Focum, horrendis furiarum imaginibus raptaretur; et Cassium, ubi Pompei sepulchrum est Magni, et Ostracine et Rhinocorura. **4.** In Pentapoli Libya Cyre*ne* est posita, urbs antiqua sed deserta, quam Spartanus condidit Battus, et Ptolomais et Arsinoe (eademque Te*u*chira) et Darnis et Berenice, quas Hesperidas appellant. **5.** In sicciore uero Libye, Paraetonion et Ch*a*ere*cl*a et Neapolis inter municipia pauca et breuia. **6.** Aegyptus ipsa, quae iam inde uti Romano imperio iuncta est, regio <iure> regitur a praefectis, exceptis minoribus multis, Athribi et O*xyrynch*o et T*h*mui et Mem*ph*i maximis urbibus nitet.

7. Alexandria enim uertex omnium est ciuitatum, quam multa nobilitant et magnifica conditoris altissim*i* et architecti sollertia Dinocratis, qui cum am*pla* <moenia fundaret et pulchra, penuria calcis ad> momentum parum repe*rtae*, omnes ambitus liniales farina respersit, quod ciuitatem post haec alimentorum uberi copia circumfluere fortuito monstrauit. **8.** Inibi aurae salubriter spirant, e*t* ae*r* e*st* tranquillus et clemens, atque, ut periculum

4 pentapoli *Acc.*: pentapolim *V* || cyrene *Bon. Gel.*: curae *VE* || eademque *V*, *Blo. Sey.*[2]: eadem quae *Gel. Cl. Rol. Sey.*[1] || teuchira *Acc.*: etheychira *V* euchira *E*.
5 chaerecla *edd. recc.*: cherecla *Bon. Acc. Gel.* chereda *VE*.
6 regio iure regitur *Hadr.*: regio regitur *V* regitur *Gel.* || oxyryncho et thmui et memphi *Rol. Sey.*: ex. et th. et memfi *Cl. Gel.*: ozurin moet timui et memfim *V* ozurin moctim et memphis *E*.
7 altissimi *E*: -mum *V* || cum ampla moenia fundaret et pulchra penuria calcis ad momentum *Lin.*: cumam monumentum *V* c. a. m. f. e. p. p. c. id m. *Gel.* cum id monimentum *Bon. Acc.* || repertae *Gel.*: -pente *V*.
8 spirant et *edd. recc.*: spirantes *V* spirant *Nov.* || aer est *edd. recc.*: saepe *VE* aer *Bon. Acc. Gel.*

les habitants de cette cité ne passent presque jamais une journée sans voir briller le soleil dans un ciel pur[1047].

9. Ce rivage aux abords pleins de traîtrises et d'embûches exposait autrefois les navigateurs à de multiples dangers; aussi Cléopâtre imagina-t-elle d'élever dans le port une tour, dénommée Pharos, du lieu même où elle se trouve[1048]: la nuit, sa lumière porte assistance aux bateaux en les guidant de loin, alors qu'autrefois ceux qui venaient de la mer Parthénienne ou Libyque, ne voyant sur ces côtes aux vastes baies aucune montagne ou colline susceptibles de leur servir d'amers, s'échouaient et se brisaient sur des bancs de sable fangeux et mouvants[1049]. **10.** Cette même reine fit bâtir l'Heptastade, aussi étonnant par sa longueur que fut incroyable la rapidité de sa construction, pour l'impérieuse nécessité que l'on sait. L'île de Pharos où, d'après les fables emphatiques d'Homère, Protée vivait en compagnie de ses troupeaux de phoques, est située à un mille de distance du rivage de la cité, et elle était assujettie à un tribut des Rhodiens[1050]. **11.** Comme certains d'entre eux venaient un jour réclamer ainsi une somme abusive, cette femme toujours retorse pour duper autrui emmena avec elle les mêmes collecteurs jusqu'aux faubourgs de la ville, sous le prétexte de fêtes annuelles. Or elle avait donné l'ordre de travailler sans relâche pour réaliser un ouvrage d'art: en sept jours, sur une longueur d'autant de stades, on relia l'île à la terre en jetant des blocs de pierre dans la mer à l'endroit où le rivage de l'île est proche du continent. Montée sur un attelage à cheval, la reine pénétra <sur l'Heptastade ... et elle éconduisit> les Rhodiens, qui n'exigeaient de taxe portuaire que sur les îles, et non sur le continent.

docuit per uarias collectum aetates, nullo paene die incolentes hanc ciuitatem solem serenum non uident.

9. Hoc litus, cum fallacibus et insidiosis accessibus adfligeret antehac nauigantes discriminibus plurimis, excogitauit in portu Cleopatra turrim excelsam, quae *Ph*aros a loco ipso cognominatur, praelucendi nauibus nocturna suggerens ministeria, cum quondam ex Parthenio pelago uenientes uel Libyco, per pandas oras et *p*atulas, montium nullas *s*peculas uel collium signa cernentes, harenarum inl*is*ae glutinosae mollitiae frangerentur. **10.** Haec eadem regina heptastadium sicut uix credenda celeritate, ita magnitudine mira construxit, ob causam notam et necessariam. Insula *Ph*aros, ubi Pr*ot*ea cum *ph*ocarum gregibus diuersatum, Homerus fabulatur inflatius, a ciuitatis litore mille passibus disparata, Rhodiorum erat obnoxia uectigali. **11.** Quod cum in die quidam nimium quantum petituri uenissent, femina callida semper in fraudes, sollemnium spec*i*e feriarum, isdem publicanis secum ad suburbana perductis, opus iusserat inrequietis laboribus consummari, et septem diebus totidem stadia, molibus iactis in mari solo propinquante, terrae sunt uindicata; equo*r*umque <cum> uehiculo ingressa ... erat, Rhodios insularum non continentis portorium flagitantes.

9 pharos *Rol. Sey.*: faros *V, Cl.* ‖ patulas *Gruterus e cod. Fouchetii*: fatum las *VE* uacuas *Gel.* ‖ speculas *Bon. Gel.*: peculas (*lac. 8 litt. in fin. pag.*) *V* specula (*lac. 8 litt.*) *E* ‖ inlisae *Gel.*: inselae *V* insulae *E.*
10 pharos *Rol. Sey.*: faros *V, Cl.* ‖ protea *Bon.*: prae ea *V* ‖ phocarum *Rol. Sey.*: fo- *V, Cl.*
11 in die quidam *V*: inde q. *E, Cl. Sey.* hi die quodam *Mom. Rol.* ‖ specie *Bon. Gel.*: spere *V* uespere *E* ‖ uindicata equorumque cum *Her.*[2] *Rol.*: uindicatae quocumque *V* u. equo cum *Her.*[1] *Bra.* u. equoque cum *Cl. Sey.* u. quo cum *Gel.* ‖ ingressa *lac. indic.* erat *Cl. Sey.*: i. erat *V* i. riserat *Her. Rol.* inriserat *Cal.*

12. À ces ouvrages s'ajoutent des temples, qui s'enorgueillissent de leur faîtage élevé. Ils sont surplombés par le Serapeum[1051] : l'insuffisance des mots ne peut que l'amoindrir; mais l'édifice est partout orné d'immenses cours à colonnes, de statues en ronde-bosse dont on dirait qu'elles respirent, et d'une telle quantité d'autres œuvres d'art que, mis à part le Capitole, qui porte éternellement aux nues la vénérable Rome, on ne peut voir au monde rien de plus grandiose[1052]. **13.** Il s'y trouvait deux inestimables bibliothèques et, comme en font foi les témoignages unanimes des documents anciens, les sept cent mille volumes réunis par les soins attentifs de la dynastie des Ptolémées brûlèrent tous sous la dictature de César, lors de la guerre d'Alexandrie, pendant le pillage de la cité[1053].

14. À une distance de douze milliaires de la ville se trouve Canope qui, à ce que rapportent les écrits d'autrefois, doit son nom au pilote de Ménélas enterré en ce lieu. C'est un endroit fort plaisant, bâti de joyeuses tavernes, traversé du souffle des brises, avec un climat salubre, si bien qu'en résidant en ces parages, on croirait demeurer hors de notre monde, lorsqu'on y entend murmurer les vents dans un ciel souvent ensoleillé[1054].

15. Quant à Alexandrie même, elle ne s'est pas développée progressivement en une vaste agglomération, comme d'autres cités, mais dès ses toutes premières années. Elle s'épuisa en séditions intestines âpres et longues, et pour finir, bien des années après, sous le règne d'Aurélien, les querelles civiles ayant dégénéré en combats meurtriers, les murailles furent abattues et la ville perdit la plus grande partie des quartiers appelés Brouchion, qui furent longtemps la résidence des personnes de distinction[1055]. **16.** C'est de là que venait Aristarque, qui excellait dans le maquis de la grammaire; Hérodien, qui explora les sciences avec la plus grande

12. His accedunt altis sufflata fastigiis templa, inter quae eminet Serapeum, quod licet minuatur exilitate uerborum, atriis tamen columna*t*is amplissimis, et spirantibus signorum figmentis, et reliqua operum multitudine ita est exornatum ut post Capitolium, quo se uenerabilis Roma in aeternum adtollit, nihil orbis terrarum ambitiosius cernat. **13.** In quo duo bibliothecae fuerunt inaestimabiles: et loquitur monumentorum ueterum concinens fides septingenta uoluminum milia, Ptolomaeis regibus uigiliis intentis conposita, bello Alexandrino, dum diripitur ciuitas, sub dictatore Caesare conflagrasse.

14. Can*op*us inde duodecimo disiungitur lapide, quem, ut priscae memoriae tradunt, Me*nelai* gubernator sepultus ibi cognominauit. A*mo*enus inpendio locus, et diuersoriis laetis extructus, auris et salutari temperamento perflabilis, ita ut extra mundum nostrum morari se quisquam arbitretur, in illis tractibus agens, cum saepe aprico spiritu *in*murmurantes audierit uentos.

15. Sed Alexandria ipsa non sensim, ut aliae urbes, sed inter initia prima aucta per spatiosos ambitus. Internisque seditionibus diu aspere fatigata, ad ultimum multis post annis, Aureliano imperium agente, ciuilibus iurgiis ad certamina interniciua prolapsis, dirutisque moenibus, amisit regionum maximam partem, quae Bruchion appellabatur, diuturnum praestantium hominum domicilium. **16.** Vnde Aristarchus grammaticae rei d*u*mis

12 columnatis W^2, *Cor.*: -naris *V* -narum *E* -nariis *Gel.*
13 quo duo *Her. Cl. Sey.*: quod uero VE^2 quo uero *Acc.* quo *Rol.*
14 canopus *Bon. Gel.*: canisius *V* || menelai *Bon.*: me *V* me (*lac. 4 litt.*) *E* || amoenus *Btl.*: hactenus *V* || saepe *edd. recc.*: *post* saepe *indic. lac. 2 litt. V* || spiritu inmurmurantes V^2: -tum murmurantes V^1.
16 dumis *Her. edd. recc.*: domis *V* donis *E, Bon. Acc.*

minutie; Ammonius Saccas, le maître de Plotin, et une foule d'autres écrivains célèbres en bien des genres d'études littéraires[1056]. Parmi eux, le plus éminent fut Didyme Chalcentère, célèbre pour l'abondance de ses connaissances de toutes sortes; dans les six livres où il critique Cicéron (non sans inexactitude, parfois) en imitant les sillographes — qui sont des écrivains malveillants —, il encourt le jugement sévère des doctes oreilles, qui le comparent à un petit chien entourant d'abois et jappements peureux, lancés à bonne distance, un lion aux terribles rugissements[1057].

17. Et quoique, chez les Anciens, s'en soient illustrés bien d'autres, en compagnie de ceux que je viens d'évoquer, pourtant, encore aujourd'hui, dans cette ville, les divers savoirs ne sont pas réduits au silence. En effet, les maîtres dans les différents arts y respirent toujours, pour ainsi dire. Ici, la baguette du géomètre découvre ce qui se tient caché[1058]. Chez les habitants d'Alexandrie, la musique ne s'est pas encore tout à fait tarie, et l'harmonie ne s'est pas tue; certains, quoique peu nombreux, y rendent jusqu'à ce jour son ardeur à l'observation du mouvement de l'univers et des étoiles. D'autres sont versés en arithmétique. Quelques-uns, outre ceux-là, exercent leur habileté dans le savoir qui dévoile les chemins des destinées. **18.** Quant à la médecine — dont le besoin se fait fréquemment sentir dans notre style de vie, qui n'est ni frugal ni sobre —, son étude s'accroît <là-bas> de jour en jour, si bien que, même si sa seule pratique le laisse subodorer, un médecin, pour recommander le prestige de son art, n'a qu'à dire qu'il a été formé à Alexandrie[1059]. Mais en voilà assez sur ce sujet.

19. Cependant, si l'on veut réfléchir à fond, de toute la force de son esprit, sur les multiples manières dont se

excellens, et Herodianus artium minutissimus sciscitator, et Saccas Ammonius Plotini magister, aliique plurimi scriptores multorum in litteris nobilium studiorum, inter quos Chalcenterus eminuit Didymus, multiplicis scientiae copi*a* memorabilis, qui in illis sex libris, ubi non numquam inperfecte Tullium reprehendit, sillogra*ph*os imitatus, scriptores maledic*os*, iudicia doctarum aurium incusatur, ut inmania frementem leonem tre*pi*dulis uocibus canis catulus longius circumlatrans.

17. Et quamquam ueteres cum his quorum memini floruere conplures, tamen ne nunc quidem in eadem urbe doctrinae uariae silent; nam et disciplinarum magistri quodam modo spirant, et nudatur ibi geometrico radio quidquid reconditum latet, nondumque apud eos penitus exaruit musica, nec harmonia conticuit, et recalet apud quosdam adhuc, licet *r*aros, consideratio mundani motus et siderum, doctique sunt a*lii* numeros; pauci super his scientiam callent quae fatorum uias ostendit. **18.** Medicinae autem — cuius in hac uita nostra nec parca nec sobria desiderantur adminicula crebra — ita studia augentur in dies ut, licet opus ipsum redoleat, pro omni tamen experimento sufficiat medico ad commendandam artis auctoritatem, Alexandriae <si> se dixerit eruditum. Et haec quidem hactenus.

19. Sed <si> intellegendi diuini editionem multiplicem et praesensionum originem mente uegeta quisquam

copia *Btl.*: copti *V* coepti *E* || scriptores maledicos *secl. Cor. Cl.* || maledicos *E*, *Bon.*: male edi eos *V* || iudicia *V*, *Bon. Gel.*: iudicio *E*, *Acc. Cl. Rol. Sey.* || sillographos *Bon. Gel. Rol. Sey.*: -grafos *Cl.* -grauos *V* || trepidulis *Her.*: pitredulis *VE*.

17 raros *Lin. Hadr.*: atros *VE* || alii *Mad. Cl. Rol. Sey.*: aut *VE*.

18 alexandriae si se *Bra.*: a. se *V* si a. se *Gel.* quod se a. *E*.

19 si *Gel.*: *om. V*

révèle l'intelligence du divin ainsi que sur l'origine de toute prescience, on constatera que ces genres de savoir se sont répandus dans le monde entier depuis l'Égypte. **20.** C'est là, tout d'abord, que des hommes, bien avant les autres, ont découvert, dit-on, le berceau des diverses religions, et qu'ils conservent avec vigilance, cachés en des écrits secrets, les premiers principes du cérémonial religieux[1060]. **21.** Formé à cette sagesse, adressant aux dieux un culte ésotérique, Pythagore donna à ses dires et à ses volontés une autorité confirmée; il montrait souvent à Olympie sa cuisse d'or et on l'a parfois vu en train de s'entretenir avec un aigle[1061]. **22.** C'est grâce à ce savoir qu'Anaxagore avait prédit qu'une pluie de pierres tomberait du ciel, et qu'en palpant l'eau bourbeuse d'un puits il avait annoncé des tremblements de terre. Solon à son tour s'appuya sur l'avis des prêtres égyptiens pour édicter une législation conduite par un esprit de justice: ainsi apporta-t-il également un appui des plus solides au droit romain[1062]. Puisant à ces sources, Platon progressa sur les sommets, et rivalisa avec Jupiter pour la grandeur de ses propos: après avoir visité l'Égypte, il servit glorieusement la sagesse[1063].

23. Quant aux habitants de l'Égypte, ils sont pour la plupart un peu basanés et de teint foncé, d'une humeur plutôt chagrine et d'une complexion maigre et sèche. Ils prennent constamment feu et flamme en gesticulant; ce sont des querelleurs qui revendiquent avec un acharnement extrême. Chez eux, on rougit de ne pouvoir montrer sur son corps un grand nombre de traces de coups, reçus pour avoir refusé de payer les impôts. Et l'on n'a pu à ce jour trouver de tortures, si violentes fussent-elles, pour extorquer à un brigand endurci de ce pays qu'il avoue contre son gré son nom personnel[1064].

uoluerit replicata, per mundum omnem inueni*et mathemat*a huius modi ab Aegypto circumlata. **20.** <Vbi> primum homines longe ante alios ad uaria religionum incunabula, ut dicitur, peruenerunt, et initia prima sacrorum caute tuentur, condita scri*pti*s arcanis. **21.** Hac institutus prudentia, Pythagoras, colens secretius deos, quicquid dixit aut uoluit auctoritatem esse instituit ratam, et femur suum aureum apud Olympiam saepe monstrabat, et cum aquila conloquens subinde uisebatur. **22.** Hinc Anaxagoras lapides e caelo lapsuros, et putealem limum contrectans, tremores futuros praedixerat terrae. Et Solon sententiis adiutus Aegypti sacerdotum, latis iusto moderamine legibus, Romano quoque iuri maximum addidit firmamentum. Ex his fontibus per sublimia gradiens, sermonum amplitudine Iouis aemulus *Plat*on, uisa Aegypto, militauit sapientia glorios*a*.

23. Homines autem Aegyptii plerique suff*uscu*li sunt et atrati, magisque maestiores, gracilenti et aridi, ad singulos motus excandescentes, controuersi et reposcones acerrimi. Erubescit apud eos siqui non infi*tia*ndo tributa plurimas in corpore ui*bi*ces ostendat. Et nulla tormentorum uis inueniri adhuc potuit quae obdurato illius *tr*actus latroni inuito eli*c*ere potuit ut nomen proprium dicat.

inueniet mathemata *Gel. edd. recc.*: inueni (*lac. 11 litt.*) a *V* inuenire (*lac. 14 litt.*) *E* inuentione matheseos ab *Bon. Acc.* inueniet cuncta *uel* uniuersa *Her.*

20 ubi *Her.*: *om. V* || scriptis *Gruterus e cod. Fauchetii*: scribus *V* -bis *W, Bon. Acc. Gel.*

22 platon uisa *Hadr.*: non uisa *V* || gloriosa *Bon. Gel.*: -so *VE.*

23 suffusculi *Cl. Sey.*: subf- *Gel. Rol.* sufficili *V* suffragiles *E* subfusci *Bon. Acc.* || gracilenti *E*: gracilemniti *V* || infitiando *edd. recc.*: -ficiando *E, Bon. Acc. Gel.* -fici*endo *V* || uibices *Bon. Gel.*: uiuaces *VE* || tractus *Hadr.*: pactus *V* partus *E* pectus *Bon. Acc. Gel.* || elicere *E*: eligere *V.*

24. Il est d'autre part connu (les annales d'autrefois le rapportent) que toute l'Égypte était jadis dirigée par une dynastie amie de Rome. Mais, une fois Antoine et Cléopâtre défaits dans le combat naval d'Actium, ce pays fut réduit au rang de province et devint le domaine privé d'Octavien Auguste. Nous avons acquis la Libye Sèche par les dernières volontés du roi Apion, et nous avons reçu Cyrène et les autres cités de la Libye Pentapole de la générosité de Ptolémée[1065]. Mais après cette trop longue digression, je m'en vais revenir à la suite de mon entreprise.

24. Id autem notum est, ut annales ueteres monstrant, quod Aegyptus omnis sub amicis erat antea regibus, sed superatis apud Actium bello nauali Antonio et Cle*opat*ra, prouinciae nomen accepit, ab Octauiano Augusto possessa. Aridiorem Libyam supremo Apionos regis conse*cu*ti sumus arbitrio, Cyrenas cum residuis ciuitatibus Libyae Pentapoleos Ptolomaei li*b*eralitate suscepimus. Euectus longius ad ordinem remeab*o* coepto*rum*.

24 amicis *V*: auitis *coni. Pet.* || cleopatra *V*²: cle (*lac. 7 litt.*) ra *V*¹ || consecuti *E*: consenti *V* || liberalitate *E*: litteralitate *V* || remeabo coeptorum *Bon. Gel.*: reme ab coepto *V* remeabo *E*. AMMIANI MARCELLINI RERVM GESTARVM EXPLICIT LIBER XXII. *V*.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

LIVRE XX

1. Sans revenir sur le siège d'Amida, qui occupe les 9 premiers chapitres du livre 19, cette phrase de transition reprend en ordre inverse les derniers événements extérieurs traités dans ce livre: attaque en traîtrise du *limes* danubien par les Sarmates Limigantes, traitée au ch. 11 (la «préfecture d'Illyricum» est nommée en 19, 11, 2); d'autre part, les opérations du comte d'Isaurie contre les attaques des montagnards insoumis (ch. 13 et dernier). *Rerum series* est un cliché, qui peut avoir une valeur objective (CIC. *leg.* 1, 10), mais aussi une nuance religieuse, selon GELL. 6, 2, «fatum est sempiterna quaedam series rerum». On retrouve l'alliance en 27, 11 7; cf. aussi *series gestorum* en 29, 3, 1.

2. On est donc en 360; la formule de datation habituelle permet ici de rappeler les protagonistes de l'affrontement que seule la mort opportune de Constance évitera de transformer en guerre civile. Double catachrèse dans *consulatu... decies terque*: sur *ter* pour *tertio*, voir 23, 1, 1, et note *ad loc.*; mais de plus, on attendrait avec *consulatu* l'adjectif ordinal.

3. Sur la graphie *Brittaniis*, voir t. 4, 2, n. 281, p. 130sq. Sur les 4 provinces de la Bretagne au Bas-Empire: t. 1, n. 35, p. 20. — C'est ici la première nomination conjointe des Pictes et des Scots, qui reparaîtront dans une coalition antiromaine avec les *Saxones* et les *Attacotti* en 26, 4, 5. Voir dans *RE*, 2 A, 1, 1921 *Scotti* (Keune) 838-846 et *RE*, 20, 1, 1941 *Picti* (Macdonald Brandenstein) 1198-1203; mais aussi Collingwood Myres, ch. 17, et P. Salway, *Roman Britain*, Oxford, 1984, 369 et 375. Constance I[er] a combattu les Pictes en 306 et Constant en 343 les Scots et les Pictes. Ammien a dû parler de ces campagnes dans les livres disparus. Nouvelles menaces de ces peuples en 365 (cf. 26, 4, 5) et 367 (cf. 27, 8, 5). Notre texte serait le premier à signaler expressément une invasion barbare de la Bretagne romaine. Le terme de *quies* est une métonymie de *pax* chez les historiens artistes (Salluste, Tacite), et n'implique pas la précision d'une «trêve». *Condicta* n'implique pas un *Diktat* imposé par Rome, mais seulement un accord en bonne et due forme (sous Constant?).

4. *Limitibus*, malgré son pluriel emphatique, peut désigner les défenses organisées le long du mur d'Hadrien, qui aura été tenu par Rome de 122 à 367, au pays de Galles (alors que le *limes* d'Antonin sur les *firthes* d'Écosse a été éphémère: 145-181). Il s'agit donc

probablement, ici, d'une attaque contre les «lignes de défense frontalières» et les régions de la *Britannia II* qu'elles couvraient dans le nord de la Bretagne romaine; mais il peut s'agir aussi d'une opération combinée avec des débarquements et ravages côtiers dans ces régions: tactique déjà semblable à celle des Saxons et des Vikings.

5. Usurpations, guerres civiles et invasions dans le cours du IIIe siècle, campagnes de Constance Ier rétablissant l'autorité de Rome dans l'île, suicide tragique du vicaire de Bretagne Martinus lors de l'arrivée de «Paul la Chaîne», venu l'arrêter (AMM. 14, 5, 6-8), et les troubles et guerres sous Constant en 343. Sur le thème des «malheurs des provinces d'Occident», le texte le plus pathétique concerne la Gaule avant l'intervention de Julien: 25, 4, 25.

6. *Apud Parisios*: A. a décrit l'intérêt stratégique de l'île de la cité en 15, 11, 3; dans ce «castellum... circumclausum ambitu insulari», Julien se sentait plus en sûreté, face aux incursions barbares, qu'il ne l'avait été lors de son hivernage de 356 à Sens (16, 4, 1-2); la situation géographique plus centrale de la ville dans la Gaule du Nord lui permet d'autre part de s'y trouver à égale distance du *limes* du Rhin et du front des deux rives de la Manche, qui commencent d'être ce qu'on appellera le *litus Saxonicum*; ou, plus largement, des Germanies romaines et des Bretagnes. Ces deux ordres de préoccupations extérieures ne sont pas seuls à le «partager»; mais aussi ses relations qui vont se tendre de manière croissante avec Constance, et la restauration de l'administration et des finances des Gaules et de tout l'Occident, qu'il considère comme son devoir primordial de *princeps* (18, 1 sq.).

7. Malgré la victoire de Strasbourg en 356 (AMM. 16, 12), les Alamans n'ont pas désarmé, et Julien a dû encore mener une guerre éclair sur leurs territoires en 359 (18, 1, 12). Il rappelle ses coups d'arrêt aux invasions sans cesse renaissantes des Alamans et des Francs.

8. Biographie et personnalité de Lupicin, *sup.* t. 2, n. 143, p. 191. Et la notice de la *PLRE* 1, p. 520-521. A. laisse entendre que cet envoi de Lupicin en Bretagne fait d'une pierre deux coups: le généralissime des armées romaines en Gaule (A. évite, avec *m. armorum*, le terme technique de *m. equitum per Gallias*) est un chef compétent et efficace, ce qui permettra à Julien de demeurer en Gaule sur le qui-vive; mais deux images péjoratives laissent entendre les soupçons d'arrivisme de Julien envers cet orgueilleux plein de volonté de puissance (comparaison avec un taureau prêt à foncer: cp. HOR. *epod.* 6, 12: «in malos... tollo cornua», cf. A. OTTO, *Die Sprichwörter... der Römer*, Hildesheim, p. 93, *s.v. cornu*), et traitant «de haut» les gens, avec la morgue d'un personnage (acteur) de tragédie; l'expression proverbiale revient dans un portrait de Probus, en 27, 11, 2: «contra timidos celsior, ut uideretur, cum sibi fideret, de coturno strepere tragico» (cf. t. 5, n. 296). La notation finale, sur le degré relatif de la cupidité et la cruauté de L., est d'une ironie amère. La caricature est probablement outrée, pour des raisons qui semblent plus esthétiques que politiques. Mais elle pourrait trouver une explication idéologique, si l'on admet avec Épiphane, *adu. haer.* 80, 2, avant Théodoret, *HR*, 13, 1408, que L. était chrétien.

9. Hérules et Bataves sont, avec Pétulants et Celtes, les quatre corps d'élite (*auxilia palatina*) que Constance voudra muter de Gaule en Orient: 20, 4, 3. Sur les Bataves, qui ont joué un rôle décisif dans la victoire de Strasbourg, cf. t. 1, n. 349, p. 282; appartenant au groupe gotique des Germains de l'est, les (H)érules ont été écrasés sur le Rhin inférieur par Maximien en 286 (PANEG. 2, 5), et c'est alors que fut recruté parmi eux l'un des plus anciens corps d'*auxilia palatina*: cf. *RE*, 8, 1913, *s.v. Heruli* (Rappaport), 1150, 32s. Les Mésiaques sont d'abord des *limitanei* de la province romaine de Mésie (*Moesia I[a]*) sur le Bas-Danube: voir *RE*, 15, 2, 1932, 2398 *Moesia* (Fluss). Il se pourrait, là aussi, que Julien ait visé deux fins: mettre des troupes de valeur à la disposition de Lupicin, mais aussi écarter des troupes remuantes, qui complotaient déjà en vue de son usurpation.

10. De Boulogne à Richborough, c'est le point de traversée classique en Bretagne, depuis les campagnes du règne de Claude; ce dernier port breton offrait un mouillage sûr, grâce à l'île de Thanet. Il est possible que ce soit alors le point où Constance a déjà replié la II[e] légion, jusque-là basée à Caerleon, à l'entrée du pays de Galles. Ce sera encore le port de débarquement de Théodose l'Ancien (27, 8, 6, où Ammien signale sa position favorable à l'entrée du Pas-de-Calais). Lupicin a probablement réquisitionné des unités militaires de la flotte défendant le *litus Saxonicum*. Londres est déjà capitale de l'île, comme résidence du vicaire du diocèse des Bretagnes: cf. P. Salway, *Roman Britain*, p. 517, et Merryfield, *The Roman City of London*, London, 1965, p. 58-75.

11. Rappel de la nomination d'Ursicin en 359 (*sup.* 18, 5, 4), sous laquelle Ammien avait déjà dénoncé le début de la manœuvre qui tendait à sa perte. Biographie de ce chef, auquel Ammien était si attaché: t. 1, n. 94, p. 217; ajouter la notice de *PLRE* 1, s.v. 985. Sur Barbation: t. 1, n. 130, p. 226. Partialité d'Ammien en sa faveur, ici: cf. R.C. Blockley, «A.M. on the Persian invasion of 359», *Phoenix* 42, 1988, 259 sq.

12. Le thème des courtisans détracteurs revient en termes clichés sous la plume d'Ammien: contre Gallus, avec les mêmes *susurri* et *ficta crimina*, en 14, 11, 3; contre Julien à son tour: ainsi en 16, 12, 67 (au lendemain de Strasbourg); et sur ces *obtrectatores*: 25, 4, 23.

13. Il ne s'agit pas de «préjugé personnel» comme le croient Rolfe et encore Szidat *ad. loc.*, mais *opinio* est l'opinion commune: comme *doxa* face à *épistèmè*, elle s'oppose à *ueritas*, ainsi que dans CIC. *Rosc.* 29, «ex ueritate pauca, ex opinione multa aestimat uulgus» (rapproché précisément par Szidat, *ib.*): le mot se comprend ici par sa proximité avec le thème, caractéristique chez le Constance d'Ammien, des «oreilles de l'empereur», toujours ouvertes aux calomnies de son entourage: voir 15, 2, 2 (début, justement, des intrigues de cour contre Ursicin), «imperatoris aures... patebant susurris insidiantium clandestinis»; et aussi 18, 4, 4. Ce sont ces *insidiantes* qui répandent l'*opinio* adoptée sans discernement par Constance.

14. Rival et égal d'Ursicin, Arbition (sur lequel cf. t. 1, n. 115 et 153; mais aussi t. 2, n. 154) est présenté par Ammien comme un

fourbe, et l'âme du complot contre Ursicin: un vrai serpent guettant sa proie (15, 2, 4), alors qu'Eunape et Zosime portent sur lui des jugements favorables (EVN. fgm. 33 et ZOS. 4, 7, 3). — Compatriote d'Ammien, l'Antiochien Florentius (*PLRE* 1, Fl. 3, p. 363s.), ami intime de Libanius, apparaît déjà chargé d'une enquête délicate sur un usage de faux, à la place du maître des offices, en 355 (*sup.* 15, 5, 12); il a dû assumer cette très haute fonction (sur laquelle cf. t. 5, n. 13, p. 206) dès 359. Ce sont donc les deux premiers personnages de l'Empire, dans les deux *militiae*, qui sont chargés ici de l'enquête. Mais, comme dans le Code Théodosien, *quaesitor* désigne généralement chez Ammien un juge (d'instruction — *quaestio* — en particulier, cf. aussi COD. *Theod.* 2, 10, 5): son emploi suggère ici que les deux hommes forment une sorte de tribunal extraordinaire. L'insinuation de malveillance est d'ailleurs explicitée ici aussitôt après.

15. Eusèbe est le type du «mauvais eunuque» de cour, et avec Arbition l'une des bêtes noires d'Ammien: voir t. 1, n. 106, p. 220 (à quoi ajouter *PLRE* 1, 202s.). «Aiguillonné par la conscience de ses crimes» (21, 15, 4), il est condamné à mort à Chalcédoine par une intervention vengeresse d'Adraste, la Justice en personne (22, 3, 12). Il est essentiellement, aux yeux d'Ammien, l'homme qui a fait rappeler iniquement Ursicin pour lui substituer Sabinien; en 18, 4, 3 il est, lui aussi (comme Arbition: n. préc.), comparé à «un serpent regorgeant de venin»: d'où ce long portrait «au noir», qui confine à la caricature tragique.

16. Ammien a dénigré Sabinien, dès sa nomination, en 18, 6, 7, comme «un homme de taille médiocre, d'esprit mesquin et étroit»; un temporisateur méprisable, dont le païen Ammien blâme la dévotion aux tombeaux des martyrs chrétiens (en 19, 3, 1s.). Sur sa biographie: t. 2, n. 174, p. 197; *PLRE* 1, Sab. 3, p. 789, et J. Szidat, «Sabinianus. Ein Heermeister senatorischer Abkunft im 4. Jh.», *Historia* 10, 4, 1991, p. 494-500. Mais Ammien n'a pu omettre de dire que Sabinien s'en est tenu aux ordres de l'empereur, probablement décidé à négocier avec les Perses. — La fin de la phrase est d'une obscurité malveillante.

17. Litt. «en reléguant la Bonne Foi». *Amendare* est en effet un terme technique judiciaire = *relegare*. Toute cette mise en scène dramatique, qui est censée reproduire au discours direct la justification d'Ursicin, son appel à l'empereur, ses prédictions insolentes (ici *ex euentu*: voir à la fin du livre 20 l'échec cuisant de la campagne de Constance devant Bézabde), dépeint Ursicin comme un accusé présentant en audience (*audiebatur*) une *retorsio* dont la vérité historique est quelque peu suspecte. La rancœur personnelle de l'historien s'y donne libre cours, sous couleur de protester contre un déni de justice. La remarque *uelut quodam praesagio* semble une parenthèse d'Ammien, placée ici dans la bouche d'Ursicin.

18. Ammien distingue clairement, des propos rapportés comme ceux d'Ursicin (*relatis*), les commentaires qu'on y ajoute malignement (*adiectis*); il paraît donc difficile de faire l'économie d'un sujet (du

premier ablatif absolu), symétrique de *conpluribus* dans le second: d'où la restitution conjecturale proposée du pronom *iis* (*uerbis*), dont la disparition s'explique bien par une haplographie avec la finale *-is* de *relatis*.

19. Au terme de ce quadruple réquisitoire contre le procédé de Constance (colère démentielle, suspension de l'enquête, refus d'information, calomnies admises sans critique), Ursicin est démis de ses fonctions. La suite de l'*Histoire* n'en fera plus mention: est-il décédé peu après? Ammien se bornera à un éloge rétrospectif, en saluant la mort au combat de son fils, officier du corps d'élite des *Promoti*, dans le désastre d'Andrinople: *inf.* 31, 13, 18.

20. L'Alaman Agilon a donc fait régulièrement carrière dans la garde impériale montée des «scholes palatines»: sur celles-ci, et en particulier les Scutaires et les Gentils, déjà nommés ensemble en 14, 7, 9, voir t. 1, n. 72, p. 212. L'avancement exceptionnel d'Agilon n'est pas unique (cf. Gomoarius et Silvanus); mais l'hostilité d'Ammien à cette promotion irrégulière vise également en lui le barbare, et surtout le successeur d'Ursicin. Agilon a pu être successivement officier dans les deux corps. — Il faut conserver la parataxe *Gentilium Scutariorum*: construction archaïsante fréquente chez Ammien: cf. S. Blomgren, *De sermone A.M. quaestiones uariae*, Uppsala, 1937.

21. Cette description romantique de l'éclipse du 28 août 360 recourt au vocabulaire poétique virgilien (cp. *Aen.* 3, 582, sur l'Etna: «caelum subtexere fumo»; et 11, 187, sur un bûcher funèbre: «conditur in tenebras altum caligine caelum»), et à celui des poètes flaviens (le verbe rare *intermicare* exprime la lueur intermittente du feu terrestre dans Stace, *Theb.* 12, 252, et céleste, dans Valérius Flaccus, *Argon.* 4, 662). Elle sert de point de départ à une longue digression astronomique sur les éclipses de soleil et de lune, qui constitue un intermède entre l'injustice de Constance envers Ursicin, et le pronunciamiento de Julien à Lutèce. Les «sources» de cette leçon d'astronomie élémentaire — on peut dire: scolaire — appartiennent à ce que J. Szidat, *ad. loc.*, a eu raison d'appeler un «courant de tradition», dont les médiations matérielles sont plus aisées à conjecturer qu'à retrouver. Ne pas négliger l'effet de cette «mise en scène cosmique» du grand événement historique qui va suivre. Ce sont des «signes dans le ciel», en une génération où les comètes, et donc plus généralement tous les phénomènes célestes insolites, continuent d'inspirer la crainte de catastrophes imminentes: cf. PRVD. *cath.* 12, 21: «Tristis cometa intercidat». Cette «éclipse» correspond aussi à celle d'Ursicin, dont elle est le signe cosmique. Cf., sur ce chapitre, D. den Hengst, «Ammianus Marcellinus on Astronomy», *Mnemosyne* 39, 1986, 136-141.

22. Au lieu d'*orbis*, correspondant au grec *diskos* pour désigner couramment le disque du soleil ou de la lune, Ammien emploie de manière précieuse le substantif *lanx*, qui désigne usuellement un plateau de balance ou un plat rond. Cette alliance entre étalage de prétention scientifique et maniérisme est encore d'esprit très alexandrin.

23. Ammien s'embrouille de deux manières, dans sa subtilité descriptive: il décrit successivement une éclipse totale et une éclipse

partielle; puis, usant d'une comparaison avec les phases de la lune, il voudrait que le soleil prenne dans une éclipse partielle la figure d'une demi-lune (*semenstrem*: à mi-mois entre nouvelle lune et pleine lune), ce qui est impossible.

24. Plutôt que du cours croissant et décroissant de la lune, il s'agit plus exactement de la «course inégale» des divers astres, les uns par rapport aux autres (cf. CIC. *rep.* 1, 22: «in dissimillimis motibus inacquales et uarios cursus»; d'où aussi LACT. *inst.* 2, 5, 18). La correction *intermenstruum* s'appuie sur CIC. *rep.* 1, 25: A. mêle ici une notion temporelle et une notion spatiale (comme dans notre mot «intervalle»). La notation initiale *ita perspicue* est ici superflue.

25. Deux termes d'astrologie: les signes des constellations zodiacales, et les 12 «maisons» du soleil sur la bande délimitée de part et d'autre de l'écliptique par les cercles tropiques célestes.

26. Explication maladroite, parce qu'incomplète. Ammien veut dire que la lune se trouve alors exactement sur la ligne reliant le centre de la terre à celui du soleil (car deux points sont *toujours* sur une ligne!): elle s'interpose alors plus ou moins complètement entre l'astre solaire et la terre, ce que va plus clairement expliquer le § 3. Les «minutes» sont des fractions de degrés qui subdivisent les *partes* (= les degrés); terminologie à la fois géométrique et astrologique; cp. FIRM. *math.* 1, 3, 2: «propter partium minutorumque breuitatem». Le verbe *consistere* se dit de la station apparente d'une planète: ainsi dans PLIN. *nat.* 2, 75. Le genre de *quas* s'explique par attraction du genre de l'attribut *partes* (car *minutum* est neutre).

27. Moins qu'aux premiers astronomes grecs comme Thalès, cette formule très platonisante et d'une emphase un peu pédantesque se rapporte aux auteurs des recueils doxographiques, par l'intermédiaire desquels Ammien a probablement acquis son rudiment astronomique. Mais il faut y inclure la tradition illustrée par un Ptolémée: *inf.* n. 30. Cp. aussi aux § 8 et 11 les formules «opiniones uariae» (très proche du mot grec *doxographia*) et «traditur, doctrina multiplici congruente». — Par opposition à la *conuersio*, retour de l'astre au même point de son orbite circulaire, le *motus* désigne le mouvement de montée et descente apparentes des deux astres sur l'écliptique. La formulation d'Ammien s'inspire de Cicéron, *Tusc.* 1, 62 et 5, 69.

28. L'éclipse ne se produit, selon le commentaire éclairant de J. Beaujeu sur Pline *nat.* 2, 48, p. 141 ib.: «par suite de l'inclinaison de l'orbite lunaire sur l'écliptique, les éclipses ne sont possibles que si la syzygie (c'est-à-dire la conjonction des deux astres en ligne) a lieu au voisinage des nœuds» (c'est-à-dire des points d'intersection de l'orbite lunaire et de l'écliptique). L'expression *e libramento* (litt. «en équilibre» comme une balance) avait été déjà utilisée par Sénèque pour expliquer les éclipses, en *nat.* 1, 12, 1; Ammien a pu la lui emprunter; mais Sénèque disait «sub eodem libramento»: recours séparé à une même «vulgate scolaire»?

29. C'est-à-dire: la planète dont l'orbite est la plus proche de la terre; Cicéron oppose ainsi, en *rep.* 6, 5, 18, à «summus ille caeli

stellifer cursus» (le cours de la sphère des fixes) «hic lunaris atque infimus», selon une image spatiale de verticalité, qui va d'«ici-bas» à «là-haut».

30. Les termes techniques d'astronomie qu'Ammien va citer en grec se retrouvent bien chez Ptolémée dans l'*Almageste* 6, 6. Pourtant le caractère élémentaire de ce vocabulaire astronomique de base, aussi bien que la mention du nom du grand astronome grec du IIIe siècle et le double compliment au savant et au prosateur, suggèrent que cette citation n'est pas de première main, et qu'elle a un caractère décoratif, comme l'ont pensé les spécialistes de l'astronomie antique.

31. Sur ces points d'intersection des orbites lunaire et solaire avec le cercle de l'écliptique, *sup.* n. 28.

32. Après la variation synonymique et métaphorique sur les «nœuds», reprise par les images de l'articulation et du lien, Ammien termine cette triple explication de l'éclipse par une variation qualitative et hyperbolique sur le thème des ténèbres: l'astronomie dégénère en météorologie, et les ténèbres en brouillard (cf. 23, 5, 12). L'impression pourrait remonter à l'expérience d'une éclipse totale qu'Ammien a pu faire à Antioche le 6 juin 346.

33. Le phénomène de la parhélie avait été étudié par Aristote, *meteor.* 3, 2, 372a, 10; Pline, *nat.* 2, 99; Sénèque, *nat. quaest.* 1, 11, 3: «Sunt autem imagines solis in nube spissa et uicina in modum speculi». L'explication d'Ammien mélange le phénomène optique de surface réfléchissante avec le phénomène physique de luminescence par contact. Il s'agit en fait d'une réflexion de la lumière solaire sur des cristaux de glace en suspension dans les hautes couches de l'atmosphère. Noter l'emphase philosophique et religieuse d'*aeternorum ignium*, souvenir possible de CIC. *rep.* 6, 15, «sempiternis ignibus» (avec la même valeur d'emploi, astrale); le phénomène insolite est perçu comme un étrange contact entre les *météôra* sublunaires et l'univers transcendant des astres éternels.

34. Schématisation de la position des trois astres: si l'on projette la sphère céleste en un cercle, la terre, étant au centre, fait écran à la lumière du soleil qui éclaire la lune, ces deux astres se trouvant alors aux extrémités d'un même diamètre, donc à 6 signes zodiacaux (sur 12) de distance = 180) du cercle. — *Apertum et euidentem* est un cliché synonymique connu aussi de Jérôme, *epist.* 69, 9, mais employé par lui en un sens moral: «apertum euidensque praeceptum»: tic de style synonymique, fréquent en latin tardif.

35. Mais seulement lors de l'intersection de l'orbite lunaire et de l'écliptique: voir *sup.* n. 28.

36. Szidat, *ad loc.*, refuse justement les traductions qui parlent (bien avant Galilée!) de la «mobilité de la terre». D'où la conjecture *nobilitatem*, ce dernier mot ayant le sens de «masse imposante» (sens 7a de *nobilis*, dans l'*OLD*: «d'une grandeur imposante»); d'autre part, outre que le mot annoncerait le rôle de la masse interposée de la terre dans l'éclipse de lune, il s'accorderait avec le thème et l'expression de la

beauté du cosmos, dont l'absolu (*totius pulchritudinis*) répond et s'oppose à la majesté relative de l'univers terrestre. Pour sa part, J. den Boeft accepte la lecture paléographiquement admissible de Leeman *inmobilitatem*, appuyée sur le souvenir (ici possible chez Ammien) de Cic. *rep.* 6, 17: «tellus neque mouetur et infima est»; et 18: «terra... immobilis manens». Nous nous rallions à cette hypothèse sans renoncer tout à fait à lire *nobilitatem*. — La lune est *extima* par rapport au ciel (à la sphère des fixes), de même qu'elle était dite plus haut *infima* par rapport aux orbites planétaires qui se trouvent au-dessus de la sienne.

37. Trois expressions synonymiques de l'éclipse, des trois points de vue successifs: de la lune (qui «se glisse sous» le soleil); de la terre (qui projette un «cône» d'ombre: même terme métaphorique dans Cicéron, *diu.* 2, 17, et surtout Calcidius, *comm.* 90, «in modum coni desinens in acumen»); enfin du soleil, que la sphère terrestre empêche d'éclairer la lune. Ammien affectionne ces périphrases et synonymies contournées sur des sujets techniques (comparer la description des machines de guerre au début du livre 23). L'image romaine de la *borne* correspond depuis Cicéron (*ib.* «metam quae esset umbra terrae») à la métaphore grecque du *cône*; *nigrans* et *curuamen* sont des mots de la langue poétique.

38. Phénomène de la «nouvelle lune», inverse de celui de l'éclipse: «égalité de degrés» s'oppose à 180° (*supra* n. 34). Mais «ut dictum est» amène à suspecter qu'Ammien n'a pas clairement distingué ici les deux phénomènes, égaré par le fait qu'ils se manifestent tous deux par la disparition de la lumière lunaire.

39. Trois images, dont la discordance même est expressive, pour faire comprendre l'apparition de ce que nous appelons le «premier quartier»: l'infléchissement de la course (*declinare*), l'expulsion de l'accouchement (*egerere*), la perte d'équilibre à partir de la station droite (*e perpendiculo*). Le passage «au second signe» se produit à 20 degrés d'écart: alors apparaît, dans sa minceur en croissance, le premier quartier. On attendrait donc *crescens* ou *augescens*, alors que *gracilescens* désignerait avec propriété l'«effilement» du dernier quartier (cf. *minuitur* au § 11). Le mot est donc employé par antiphrase, pour désigner le passage de l'état d'absence (*sup.* § 9: «penitus hebetato candore») à l'apparition du croissant, encore *gracilis*. Ailleurs, Ammien emploie le mot proprement, pour désigner l'effilement vertical de l'obélisque (17, 4, 7) ou des pyramides (22, 15, 29), voire l'apparence d'effilement de la mer Égée en direction de l'Hellespont (22, 8, 4).

40. C'est toujours la phase de notre nouvelle lune (de 7 jours et demi) entre les phases de conjonction et de quadrature (des degrés zéro à 90). Le français ignore la métaphore latine des «cornes» de la lune, tirée des «quadripedes cornutas» (VARR. *ling.* 7, 39). L'expression est courante pour désigner cette phase; ainsi *sup.* 14, 2, 2: «luna etiam tum cornuta».

41. L'entrée dans la phase du premier quartier se produit effectivement quand la course apparente de la lune franchit l'angle droit alors

formé par les lignes reliant les deux astres à la terre: c'est la «quadrature» de la lune en croissance. Ammien emploie improprement *dichomènis*, qui désigne usuellement la pleine lune arrivée au point qui «sépare» les deux moitiés de son cycle mensuel; il aurait dû dire *dichotomos*. De même, les rayons solaires sont, en fait, *toujours* dirigés vers elle... mais on ne les voyait plus de la terre.

42. L'entrée dans le 5ᵉ signe (depuis le point de départ du cycle lors de la «conjonction»), correspond au 120ᵉ degré de la lunaison. *Gibbus*, la protubérance — un terme d'anatomie humaine — est ici singulier, pour désigner l'épaississement des deux pointes du croissant lunaire au-delà du demi-cercle.

43. Légère impropriété: au lieu de *retinens*, le terme exact serait *iniens*, car c'est en franchissant (au degré 180) la position diamétrale, et donc en *entrant* dans le 7ᵉ signe, que la pleine lune atteint — et commence de perdre aussitôt — sa totalité. Mais ce début de sa décroissance n'est pas immédiatement sensible, en cette phase que nous appelons de «pleine lune» (entre les degrés 180 et 270).

44. L'image de *senesco* correspond à la comparaison des quatre phases de la lune avec les quatre temps de la vie humaine. C'est l'antonyme classique de la *luna crescens* (ainsi VARR. *r.r.* 1, 37, 1), même avec valeur de date (ainsi LIV. 44, 37, 7: «senescentem exiguo cornu fulgere lunam»).

45. Dans la phase de conjonction, entre le dernier quartier et la nouvelle lune: fin d'un cycle du mois lunaire, l'astre étant revenu au point de départ de sa *synodos*, présentée *sup.* § 9. La difficulté peut venir, à première lecture, de ce que le latin désigne par le même mot *deficere* l'obscuration lunaire régulière de la nouvelle lune et celle, exceptionnelle, de l'éclipse — dont il n'est nullement question ici dans cet «intervalle entre deux mois» (lunaires) qui correspond clairement à la nouvelle lune. La phrase n'a de sens que dans le cadre d'un exposé du cycle mensuel des phases de la lune. Elle peut être un souvenir maladroit de Cicéron *rep.* 1, 25, sur les éclipses *solaires*: «id fieri non posse nisi intermenstruo tempore».

46. Opposition, peu clairement exprimée, entre les apparences terrestres de la révolution des astres solaire et lunaire, avec leurs levers et leurs couchers, et d'autre part la réalité astronomique — antique — de leur cours ininterrompu et circulaire; ce qui est vrai pour la lune et les planètes, mais faux pour le soleil. Au début de la phrase, Ammien semble vouloir dire que le soleil a été considéré par lui tantôt par rapport à l'univers céleste «supralunaire» (pour reprendre ce terme commode à la vulgate cosmographique aristotélicienne), et tantôt par rapport à son rayonnement en ce monde «sublunaire» de la terre. Celui-ci est dit «inférieur» par rapport à une distribution verticale des astres vus du sol terrestre, selon le même schéma qui a amené à appeler la terre «sphaera inferior» (*sup.* § 8 et n. 37).

47. Théorie stoïcienne passée très tôt dans la vulgate traditionnelle des questions naturelles, et les chapitres obligés des traités scolaires

«de la nature»: voir encore Isidore de Séville, *De natura rerum*, chapitre 45, intitulé *De positione terrae*, et le tableau comparatif dans notre édition de ce traité, p. 9 de l'introduction. La formulation d'Ammien semble apparentée à celle de Pline, *nat.* 2, 10: «spiritus... huius ui suspensam... librari medio spatii tellurem». L'opposition — pascalienne avant la lettre — entre la terre «ponctuelle» et l'univers immense, est un lieu commun de l'astronomie grecque; ainsi Cléomède 1, 11, 58: «La terre est comme un point (*stigmaia*) en comparaison de la grandeur de l'univers». Ammien a déjà utilisé ce *topos* à des fins morales, d'après Cicéron, *Tusc.* 1, 17, 40, pour stigmatiser l'insignifiance de la gloire d'Alexandre le Grand face à «l'infinité des mondes de Démocrite» en 15, 1, 4 (cf. t. 1, n. 152, p. 233). Il enchérit ici: «breuis puncti» devient «exigui puncti».

48. Référence à l'apparence successive des «stations» et des mouvements des planètes, vues de la terre, comme dans Calcidius, *comm.* 84: «easdemque (planetas) per omne caelum ferri... easdemque omnes... infixas esse caelo...»? Les apparences démentiraient donc (lors des «stations») l'opposition antique entre étoiles fixes et planètes. Qu'Ammien se soit inspiré de quelque extrait doxographique apparenté à la même tradition, J. Szidat l'a justement suggéré, et il rapproche en sus, pour le thème de la faiblesse de la vue humaine face aux phénomènes célestes, «humana uisione languente», ici, et Calcidius, *comm.* 78 «languente uisus acie». Le raccourci d'Ammien est si confus qu'il semble décrire d'abord la sphère des fixes, puis laisser entendre que l'apparence des mouvements «planétaires» n'est qu'une illusion optique due à une défaillance visuelle de l'observateur humain. Est-ce bien ce qu'il a voulu dire? En fait, il peut s'agir toujours des étoiles fixes (cf. *caelo infixas*), et de l'opposition entre leur vision nocturne, et leur invisibilité diurne — ou dans un ciel ennuagé.

49. Cette longue phrase oratoire, dramatique et panégyrique, ouvre le «duel» final, entre Constance jaloux et Julien triomphant, qui va aboutir à l'usurpation de Lutèce et à l'invasion des Balkans par Julien devenu Auguste. Derrière les *dramatis personae*, la réalité des faits: un Orient, gravement menacé depuis la perte d'Amida (5 octobre 359: *sup.* 19, 1-9) face à Constance impuissant; un Occident, où les Alamans ont été refoulés, écrasés à Strasbourg, réduits par Julien à la défensive, sur leurs territoires ravagés par des campagnes annuelles depuis 4 ans. Le ton du vocabulaire, où surabondent les qualifications mélioratives et les groupes assonants, est déjà celui d'un panégyrique impérial. L'idéologie antithétique d'Ammien est tout entière dans cette attaque simplificatrice, où un méchant Auguste est opposé au succès reconnu (thème virgilien de la *fama*) d'un excellent César. Sur la complexité de cette apologie, voir notre étude sur «Le Julien d'Ammien Marcellin», dans *L'empereur Julien de l'histoire à la légende*, Paris, 1978, 1, 31-65, et le commentaire historique développé par J. Szidat *ad loc.*

50. L'imputation indirecte de la suggestion à Florentius est-elle l'indication objective d'une source orale incontrôlée, ou une insinuation enveloppée («ut ferebatur»), à la manière des *rumores* rapportés

de manière malveillante par Tacite; celle-ci tendrait à présenter Florentius (sur lequel *sup.* n. 14) comme une sorte d'âme damnée parmi les mauvais conseillers de Constance, et donc comme un ennemi de Julien acharné à sa perte (l'un de ceux qui l'auraient «acculé» à l'usurpation?). Décentius est ici présenté comme un membre de la schole des «notaires», avec rang d'officier. Sur cette schole, dont les membres sont chargés des missions délicates ou secrètes par l'empereur, voir *sup.* t. 1, n. 167, p. 236s. Sur Decentius, *PLRE* 1, 244, et *inf.* 20, 4, 11 et 20, 8, 4.

51. C'est l'élite de son armée des Gaules que Constance demande à Julien de «muter» en Orient, où la situation reste très préoccupante depuis la perte d'Amida. Les hommes des troupes auxiliaires germaniques et celtiques, directement mis en cause, vont jouer un rôle décisif dans le *pronunciamiento* de Paris et les succès ultérieurs de Julien. L'urgence d'un renforcement de l'armée d'Orient, avant la reprise printanière de l'offensive perse après les mois d'hiver, apparaît aujourd'hui bien plus justifiée qu'Ammien ne voudrait ici le faire croire. Mais il faut admettre aussi que Constance et ses conseillers n'ont pas été fâchés de mettre fin aux succès répétés et, comme tels, politiquement inquiétants, de Julien depuis 356. La jalousie de Constance est aussi expressément mentionnée par Zosime en cette occurrence: Zos. 3, 8, 3 et 4. Ammien inverse ici perfidement les deux motifs: comme si l'urgence de la situation en Orient n'avait été qu'un prétexte (*specie*).

52. Le fait d'avoir chargé de cette mission le commandant en chef des armées romaines en Gaule était légal, mais offensant pour le César Julien, que l'Auguste continuait de considérer ainsi comme un subordonné par-dessus lequel il pouvait continuer de donner des ordres de caractère militaire. Dans le même sens, le choix d'un spécialiste de l'état-major de la cavalerie du César même, pour opérer une sélection de l'élite des gardes du corps de Julien, est encore plus choquante. Sur Scutaires et Gentils, voir *sup.* n. 20. Selon les modes de calcul, ce double prélèvement devait coûter à l'armée des Gaules entre ⅓ et ½ de ses effectifs; même si une telle réduction pouvait être compensée par des levées en Occident et l'engagement de nouveaux auxiliaires barbares, il reste que cette opération, peut-être nécessaire, était à la fois brutale dans son caractère immédiat et global (Ammien ne parle d'aucun échelonnement des départs), très désobligeante par le fait qu'elle était confiée à des officiers supérieurs sans que Julien semble avoir été consulté ou averti avant la venue de Décentius, et désastreuse face à l'acharnement des Alamans à reprendre chaque année leurs attaques contre les Gaules. Julien peut être d'autant plus légitimement inquiet, que Constance, avant de faire arrêter et exécuter Gallus, avait retiré aussi à ce dernier ses forces armées tout en lui laissant (intégralement!) «les détachements du palais et les scholes de gardes du corps, outre les Scutaires et les Gentils» (*sup.* 14, 7, 9). Julien ne peut avoir ignoré ni oublié ce précédent inquiétant.

53. On ne peut, avec Rolfc et Seyfarth, voir dans *ut* une conjonction complétive — qui serait bien singulière après un groupe verbal

ayant valeur de verbe *dicendi*. Il est plus naturel et clair d'y voir un subordonnant concessif. Julien laisse entendre ainsi qu'il n'est pas sûr que les hommes mutés ne considèrent pas qu'on viole les engagements de les laisser servir en Gaule — comme des *ripenses* du *limes* rhénan qu'ils sont probablement en partie —, mais surtout que ce précédent va tarir l'afflux de recrues germaniques transrhénanes dans l'armée romaine.

54. Décentius est présenté ici, face aux scrupules du César, dans toute l'arrogance de la hiérarchie parallèle des *notarii* en mission extraordinaire, répondant sur leur tête d'un ordre personnel et direct de l'Auguste. On peut hésiter entre la leçon *erectus* du ms. *V* (le tribun Sintula s'empresse de partir avec un premier détachement, sans attendre que Julien ait le temps de l'empêcher d'exécuter l'ordre reçu, et les soldats transférés celui de ressaisir et de comploter comme ils le feront à Lutèce: il peut donc espérer de l'avancement), et la correction *erectis* de Bentley (qui reporterait cette espérance sur les troupes: Julien s'était soucié que ces soldats en partance «ne se sentent pas lésés»; d'autre part, les «espérances» de la troupe s'expriment de même en 17, 13, 33 (une *contio* de Constance est bien accueillie par les soldats, «aucta spe potiorum et lucris»); de même aussi, en 20, 4, 12, c'est l'argument que fait miroiter Julien lui-même aux troupes en route pour l'Orient et de passage à Paris: «praemia laborum adepturi dignissima»). Mais la phrase met l'accent sur Décentius (sujet grammatical des deux verbes *obtemperabat* et *profectus est*), et *erectus* est la leçon de *V* (adoptée par Pighi et la deuxième édition de Seyfarth). Ce sont deux raisons décisives pour préférer la leçon: *erectus*.

55. Les embarras de Julien sont ici stylisés en ceux d'un héros virgilien; cp. en effet ici «perque uarias curas animum uersans», et Énée dans *Aen*. 4, 286 (= 8, 21): «animum... in partisque rapit uarias perque omnia uersat». Il est exact qu'en matière militaire, Julien prenait habituellement conseil de son généralissime Lupicin: *sup*. 18, 2, 11 (dans une campagne contre les Alamans), «adscito Lupicino in consilium».

56. Florentius, préfet du prétoire des Gaules, apparaît dans le rôle d'un conseiller militaire de Julien, juste avant la bataille de Strasbourg (*sup*. 16, 12, 14). Même s'il est vrai que Vienne, située sur le Rhône et au débouché des cols alpins, reste une sorte de plaque tournante stratégique et économique (bien qu'elle ait été peut-être remplacée par Bordeaux comme capitale du diocèse de Viennoise à partir de 355 comme l'a supposé A. Chastagnol: *BSAF*, 1970, p. 272-290), il est possible que Florentius ne s'y soit pas alors trouvé simplement pour des raisons de service; il peut déjà craindre la suite des événements, et vouloir demeurer plus près des liaisons directes avec l'Orient... et des issues possibles hors des Gaules.

57. Celles avec lesquelles il remportait des succès en Gaule depuis la fin de 355. Sur les *relationes* et leur importance parmi les sources d'Ammien, voir G. Sabbah, *La méthode...*, p. 157s. Ici, Ammien

semble faire allusion à un rapport qu'il n'a pas connu. Dans une perspective apologétique, il insiste sur deux faits: Julien a prévenu aussitôt son «Auguste» selon la procédure régulière d'une *relatio*; d'autre part, ce rapport était secret, mais on en *supposait* l'envoi (*putabatur*). Est-ce une raison de plus pour éveiller les inquiétudes de Florentius, qui n'a peut-être pas été mis *directement* au courant de l'envoi de ce rapport? Julien, lui aussi, jouerait son jeu, sans avertir les plus hautes autorités civiles et militaires des Gaules.

58. Pour charger Florentius, Ammien insiste, là encore, sur le caractère officiel de la missive. La formule «*monentis petentisque* ut uenire adcelleraret» pourrait avoir un caractère officiel, comme le suggère le parallèle avec les mises en demeure analogues de Constance à Gallus, *sup.* 14, 11, 9: «monentis orantisque ut ad se ueniret». Depuis la Tétrarchie, les préfets sont attachés d'abord à la personne des Césars et des Augustes: c'est le sens de l'épithète *praesens* (cf. 14, 1, 10 et 23, 5, 6), qui justifie le rappel à l'ordre de Florentius dans cette situation de crise. *Aperte* exprime le caractère explicite de la lettre sur ce point: au-delà d'«expressément», on serait tenté de le traduire par «officiellement». L'ablatif absolu *mente confusa* pourrait aussi être entendu en un sens concessif: Florentius s'obstine *malgré* sa panique.

59. Ce chantage à l'abdication est d'autant plus vraisemblable que Julien en aurait usé en d'autres circonstances avec ses propres troupes: cf. 24, 3, 7 et 25, 4, 12. Quant au chantage à la mort prématurée (par suicide ou exécution?), Julien en a déjà parlé lors d'un précédent démêlé avec Florentius sur des réquisitions extraordinaires destinées à combler un déficit fiscal, deux ans auparavant (17, 3, 2). Il y avait assez de «tragediante» chez Julien pour croire, au moins sur le moment, à l'efficacité de pareilles rodomontades. Il a confié d'ailleurs lui-même, dans sa *Lettre aux Athéniens* 283a, qu'il avait pensé à abdiquer au reçu des ordres de Constance. — La construction absolue de *procurare* est singulière: d'où l'hésitation des éditeurs. Est-ce un emploi technique?

60. C'est la fin de l'hivernage (la date précise des faits est inconnue): les troupes sortent donc régulièrement, comme chaque année (*sollemne*), de leurs quartiers d'hiver (les «stationes hibernae» nommées en 14, 1, 1), qui peuvent être des villes fortes, des *castella*, voire des postes en rase campagne (*stationes agrariae*) dans le système des défenses du *limes*. La conjecture *iter... maturare* semble procurer un sens plus intéressant que l'emploi intransitif de *maturare*; c'est une expression militaire que l'on trouve déjà dans César, *ciu.* 1, 63, 1: «illis maturandum iter existimabant». Cet *iter* désigne en l'occurrence une marche qui devrait mener au moins un tiers de son armée en direction de l'Orient. Mais Julien, et Ammien, insistent bien sur le caractère quasi routinier de cette mise en marche, en cette saison: Julien ne fait que reprendre des opérations, de manière quasi habituelle. C'est dégager par avance, du moins implicitement, sa responsabilité dans ce qui va suivre.

61. Cette invitation à la révolte est présentée comme un texte anonyme. C'est également la thèse de Julien, *Épître aux Athéniens* 283b; mais il précise, aussi bien que Zosime 3, 9, 1, que ce libelle contenait

des critiques contre Constance et des plaintes à Julien, ce que ne laisse entendre ici qu'implicitement l'adjectif *famosum*. Le contenu rapporté par Ammien est purement sentimental et personnel, sans aucune insinuation politique. Il fait allusion aux désastres de l'invasion de 354, et à la reconquête de la Gaule, envahie, par Julien en 355-356.

62. Les chariots lourds et lents du *cursus clauularis* destinés au transport officiel des marchandises et des personnes pourvues d'un laissez-passer officiel: fonctionnaires et leurs familles (c'est ici le cas), ou même évêques se rendant à un synode (AMM. 21, 16, 18); mais ils servent aussi à l'«évacuation» de Florentius, sa famille et ses biens meubles: 20, 8, 22; ou à des transports de troupes: 21, 13, 7.

63. Ces hésitations peuvent être d'ordre pratique: les troupes de Julien, après l'usurpation, marcheront sur les Balkans et Constantinople par trois routes différentes (derrière les *limites* du Rhin et du Danube, par les Rhéties, par l'Italie du Nord); mais aussi politiques: ne pas favoriser les troubles par des concentrations de troupes prématurées. C'est pourtant ce qui va résulter des conseils du *notarius* Décentius, envoyé personnel de Constance que l'on ne peut soupçonner d'avoir fait le jeu d'un complot, et surtout du César, en cette occurrence (si Szidat a sur ce point raison contre Blockley). L'hésitation (*ambigeretur*) a-t-elle été le fait de Julien, ou des officiers de ces troupes, ou de l'état-major? Ammien pourrait avoir évité à dessein de le préciser — à moins qu'il n'ait pu tirer la chose au clair; mais il est sûr qu'il cherche à disculper Julien, ou du moins à l'affranchir de tout soupçon.

64. C'est l'*occursus* qui est le premier acte du rituel d'*aduentus*, réservé généralement — à l'inverse — par la population d'une ville à un prince ou son représentant. Ainsi pour Julien arrivant à Vienne en 355: *sup.* 15, 8, 21. Ammien prend soin de désigner ici Julien par son titre civil de *princeps*, et non par celui d'*imperator* — réservé à l'Auguste, titre que Julien avait refusé de ses troupes mêmes sur le champ de bataille de Strasbourg, au jour de sa victoire (*sup.* 16, 12, 64). Julien flatte la vanité des soldats, leur prêche l'obéissance, leur promet à mots couverts ces *donatiua* qu'il n'a pas été en mesure de leur distribuer. Il semble faire tout pour calmer le jeu.

65. Les *proceres* sont probablement les officiers supérieurs, les chefs d'unité, les princes et nobles barbares des *auxilia*. Les banquets d'officiers sont souvent des occasions d'intrigues politiques, comme le montre l'aventure du notaire Jovien, qui critiquait l'élection récente de son homonyme à l'Empire et «invitait de temps en temps des militaires à banqueter» (*inf.* 25, 8, 18). Générosité et franchise du prince, abattement de ses convives: Ammien a joué ici, à quelques heures du soulèvement, la carte suspecte d'un récit purement sentimental, que rien ne dément ni confirme dans la *Lettre aux Athéniens* où Julien présente sa version des faits. — La notation sur le calme de la fin du jour n'offre un texte ni sûr ni clair; nous comprenons que tout est dans l'ordre (apparent), à tel point que, dans ce campement provisoire, les soldats, de passage, se comportent comme «dans leurs quartiers» (*ut in statiuis = ut in stationibus*) ou leur «camp fixe» (*castra statiua*).

66. Julien est dans son palais, à l'extrémité occidentale de l'île de la Cité de Lutèce, entourée de murailles depuis la fin du IIIe siècle, tout le long du rivage de l'île. Il est probable que les mutins, avec la complicité des sentinelles, ont occupé tous les secteurs occidentaux de ces murailles: on peut encore en voir les bases dans la crypte archéologique située sous le parvis de N.-D. de Paris. Sur Lutèce, outre les travaux classiques de P.-M. Duval, voir le point des recherches archéologiques sur cette zone de la Cité dans l'excellent catalogue de l'exposition: *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Paris, Société des amis du Musée Carnavalet, 1984, p. 145-152. Du côté de l'est, les mutins occupent de nord à sud la façade orientale du palais. Julien est donc dans l'incapacité totale de s'enfuir, y compris par le fleuve, et d'envoyer chercher du secours hors de Lutèce. Sur l'ensemble de l'épisode, J. STRAUB, *Vom Herrscherideal in der Spätantike*, Stuttgart, 1939, p. 57-66.

67. Ammien insiste triplement sur le déchaînement de la soldatesque hurlante («fremitu ingenti... horrendis clamoribus concrepabant»), pour bien marquer la violence des mutins (peut-être ivres à la suite du banquet? sur le penchant des scholes barbares à l'orgie, voir 22, 12, 6). Il efface ainsi les meneurs derrière un mouvement de foule spontané, dramatise la représentation de l'événement; et il prépare la mise en valeur, par antithèse, de la réserve de Julien, de sa longue *recusatio*, de son mérite à attendre le jour dans l'espoir que les esprits des mutins se calmeront.

68. On avait reproché à l'usurpateur Magnence, dix ans plus tôt, en 350, de s'être laissé imposer la pourpre la nuit, au cours d'un banquet, par des officiers ivres: voir Julien *orat*. 3, 56cd. D'où la prudence de celui-ci à ne se présenter à ses soldats que le matin: ce sont des hommes dégrisés et bien décidés, sous-entend Ammien, qui le matin «proclament» (*appellauere*, comme en 356 près de Strasbourg: «acclamatione concordi appellatus», en 16, 12, 64) Julien Auguste, avec une unanimité («consensione firmissima» équivaut, en plus insistant, à «concordi» en 356) dont le fait crée le droit; cp. la *consensio* des soldats sollicitée par Constance à Milan lors de l'élévation de Julien au césarat en 15, 8, 8; et le tour «uniuersorum sententiis concinentibus» lors de l'élévation de Valens à l'augustat, en 26, 4, 3; la requête de «uestrae maiestatis uoluntas», par Valentinien proposant aux soldats l'élévation de Gratien à l'augustat, proposition suivie d'un «adsensu laeto», en 27, 6, 8 et 10. Mais dans ces trois cas, l'acclamation répond à une requête précise de l'Auguste au pouvoir. Voir aussi Th. Klauser, art. *Akklamation*, dans *RAC*, t. 1, 1950, c. 216-233.

69. L'alliance «mente fundata... resistere» rattache l'attitude de Julien au thème spirituel du «stabat immobilis» (sur lequel J. Fontaine, dans *Mélanges J. Straub*, Berlin-New York, 1982, 528-552). Cette version dramatisée des faits correspond à celle de Julien, *Lettre aux Athéniens* 284d: «Loin de céder avec empressement, je résistais de toutes mes forces et je ne voulais ni le titre ni le diadème». Mais Ammien s'en tient à une vision psychologique, morale, politique, sans dire que Julien aurait demandé et obtenu un signe des dieux (*ib*. 284 c),

qui aurait été l'apparition du *genius publicus* (LIBAN. *epist.* 736; *orat.* 1, 95 et 120 sq.; confirmé par AMM. 20, 5, 10). Ici, Julien passe d'un geste oratoire de supplication à une prière exprimée en termes cicéroniens (on retrouve en *Verr.* 2, 2, 17, «oraret atque obsecraret»), qui fait appel au sens de l'honneur militaire en un vocabulaire moralisant (*indecorum*).

70. Cette brève *contio*, d'une tenue fort littéraire, propose une triple concession, présentée comme une médiation accompagnée d'une *captatio* adressée aux deux parties en présence. Julien s'engage à s'entremettre efficacement, à ne plus jamais envoyer en Orient les troupes qui peuvent regagner dès maintenant leurs *stationes*, à obtenir l'amnistie de la part de Constance. Pour la double *captatio*: appel au calme des soldats, et hommage à leur amour de la terre natale; assurances (bien imprudentes) sur l'indulgence, la raison et la sagesse extrême de Constance. Julien joue-t-il la comédie — et à quelles fins? Ou Ammien la lui fait-il jouer rétrospectivement?

71. Les harmoniques funèbres de *conclamabatur* (par différence avec le terme officiel *acclamare*, plus haut) laissent entendre à travers les insultes (*conuiciis*) les menaces de mort que Julien lui-même rappellera explicitement en 20, 8, 10: «instanter mortem continuis adsultibus intentarent». La *recusatio* prolongée, mais ici ambiguë (résistance réelle ou feinte? accomplissement d'un rituel de refus du pouvoir?), aboutit à la *coactio*; même verbe *cogere*, au cœur d'un même contexte, dans les panégyriques du IV[e] siècle: 11, 1; 12, 1.

72. Malgré la volonté de poursuivre l'utilisation d'un vocabulaire «légal» (*renuntiare* est, depuis la République, le verbe propre, pour désigner la proclamation régulière d'un candidat élu: *OLD*, *s.v.*, sens 4), l'élévation sur un bouclier n'en est pas moins un rite germanique d'élévation au pouvoir souverain. Ce texte s'encadre ainsi entre Tacite, *hist.* 4, 15, 6, «Brinno... impositus scuto more gentis» (soulèvement des Bataves Canninéfates, lors de l'insurrection de Civilis), et Cassiodore, *Variae*, 10, 31: «parentes nostros Gothos... more maiorum scuto supposito regalem nobis contulisse dignitatem». Mais les troupes entendent que le rite soit pour ainsi dire «romano-germanique», et exigent l'imposition immédiate du diadème, de tradition hellénistique et impériale, qui ceint usuellement le chef des empereurs sur les effigies monétaires à partir de Constantin. Julien ceindra «un splendide diadème orné de pierres précieuses» à la fin de cette année 360, pour célébrer à Vienne ses *quinquennalia*: *inf.* 21, 1, 4. Pour le moment, le fait qu'un diadème soit si difficile à trouver est souligné par Ammien comme un argument en faveur du fait que Julien était parfaitement étranger aux préparatifs de cette élection tumultuaire.

73. Ces détails, insultants pour la *maiestas* de Julien, peuvent difficilement avoir été inventés. Ammien semble prendre quelque malin plaisir à imaginer la première prise d'auspices par un Auguste coiffé d'un bijou féminin. Si l'on garde la lecture *equi*, ce burlesque sacrilège est pire, et la seconde proposition ferait de l'empereur un cheval décoré comme celui d'un prince: voir Pline, *nat.* 37, 194: «ut equis

regum... frontalia ac pro phaleris pensilia facerent»; *phalera* aurait ainsi la valeur métonymique du bridon frontal sur lequel sont enfilés les disques de métal des *phalerae*. Seyfarth et Szidat pensent à la «chaîne de décorations» d'un soldat: faut-il lire, à partir d'*aequi* dans *V*, la leçon *equi* des derniers éditeurs ou même corriger en *equitis*, puisque les meneurs sont des cavaliers des scholes à cheval? La leçon *equi/aequae* de *V* résulterait alors d'une simplification d'**equis* (par suite d'haplographie de la séquence *s* final plus *f* du mot suivant), ce dernier résultant d'un saut du premier au second *i* dans le mot *equitis*. J.-P. Callu pense à la conjecture *aquilae* = une enseigne.

74. On rejoint ici le récit même de Julien, *Épître aux Athéniens* 284 d: «Vers la troisième heure, je ne sais quel soldat m'offre un collier (*maniakè*: cf. LIDDEL, *s.v.*), je me le mets et je fais mon entrée dans le palais en soupirant, les dieux le savent, du fond même de mon cœur». Maurus (*PLRE* 1, Maurus 2, p. 570), garde du corps de Julien: détail donné par Ammien, au rappel du présent geste — qu'il dit «arroganti astu» —, quand Maurus devenu *comes* se voit confier la garde du pas de Sucques à l'entrée de la Thrace: *inf.* 31, 10, 21. Il y sera dit aussi que Maurus était un arriviste: «ad cuncta mobilis et incertus». Il n'est encore ici que porte-enseigne d'un *draco*, et *hastatus* a le simple sens de «armé d'une pique»: cf. VEG. *Ep. r.m.* 1, 20, cité par P. Le Roux, dans *Mélanges A. Chastagnol*, Rome, 1992, p. 268. Sur ce type d'étendard: t. 1, n. 204, p. 247. Le torque est une décoration militaire d'origine celtique: Maurus (ou ses «commanditaires») a-t-il voulu signifier aussi que Julien était l'empereur des troupes d'origine celtique aussi bien que de celles d'origine germanique? Maurus appartenait aux scholes jumelles des «Celtes et Pétulants». Tandis que Julien (dans le récit de son *Épître*) *se* serait couronné du torque, la version d'Ammien *le* fait couronner «d'office» par ce soldat; elle pousse ainsi à son terme la thèse d'une proclamation entièrement *subie* par Julien, «acculé» à choisir entre l'augustat et le lynchage, comme le laisse entendre clairement la phrase suivante.

75. Le *donatiuum* d'avènement apparaît fixé à une livre d'argent lors de l'augustat de Constance Ier et Galère le 1er mai 305. L'addition des 5 sous d'or ne peut être antérieure à la création du système bimétalliste par Constantin après 324. La somme distribuée par Julien devait être déjà traditionnelle: elle restera fixée à ce montant jusqu'à ce que, en 518, les Byzantins la portent à 9 sous d'or — de valeur à peu près équivalente à la formule précédente (*ratio* $^1/_{18}$, au lieu de $^1/_{14,4}$).

76. Ammien simplifie les faits pour mettre en valeur la crise de conscience et l'anxiété de Julien, qui correspondent à la version de ce dernier dans l'*Épître aux Athéniens* 285: «J'étais plein de honte et j'aurais voulu me cacher, à l'idée d'avoir l'air de ne pas obéir à Constance jusqu'au bout» (en exécutant l'ordre d'envoyer des troupes en Orient). Ammien a vanté en des termes presque identiques la prescience de Julien lors de la fin de la bataille de Strasbourg, en 16, 12, 55: «celeri corde futura praeuidens». L'éloge relève de la vertu morale de prévoyance plus que d'un charisme prophétique.

77. Cette expression vague fait-elle allusion (de manière intentionnellement obscure) aux intrigues des partisans de Constance dans les troupes stationnées à Lutèce (intrigues dont parle Julien lui-même, *ib.* 285b)? Elle semble se référer plutôt aux émotions successives du César, brusquement élevé à l'augustat par les soldats tout juste après avoir failli être lynché par eux (*sup.* 20, 4, 18).

78. Un «décurion du sacré palais» est le chef d'une décurie de dix «silentiaires», fonctionnaires chargés d'assurer l'ordre dans le palais, et appartenant à la suite immédiate de l'empereur: cf. *RE*, 4, 2, 1901, *decuriones sacri palatii* 2353 (Seeck); et *silentiarius*, 3 A, 1, 1927, 57-58. En l'occurrence, selon Julien *ib.* 285b, ce décurion aurait appartenu à la suite de l'impératrice: faudrait-il soupçonner celle-ci d'avoir ainsi «forcé la main» à Julien? Selon celui-ci, *ib.*, le décurion «se mit à crier au milieu de la place (d'armes du camp?): 'soldats, étrangers et citoyens, ne trahissez pas l'empereur'». La divergence des témoignages est difficilement réductible. Ammien a-t-il poussé la déclaration au tragique, et l'homme n'a-t-il parlé que de complot contre la vie de Julien?

79. La panique justifie sans doute à point la défection des gardes impériaux qui se trouvaient «de garde» au palais au moment de l'irruption des soldats venus de leur camp, ainsi que celle de leurs officiers et de leur commandant en chef le «comte des domestiques» (= des gardes impériaux). La valeur ironique de *nomine* (= de nom) se justifie par un rapprochement avec PANEG. 12, 22, «adhuc nomine foederatus», et Ammien 31, 7, 4, «ductans cohortes aliquas nomine tenus»; cp. aussi *inf.* 20, 5, 4: «specie tenus purpuratus». Ammien laisserait entendre ainsi que ces détachements des scholes palatines, et surtout leurs officiers, n'ont pas eu simplement peur d'être lynchés, avec le César, par une soldatesque qu'ils ont crue à nouveau prête à exécuter ses menaces antérieures par un nouveau retournement (cf. suite du texte).

80. Ce «costume impérial» comprend le *paludamentum* de pourpre, et un diadème en tissu, orné ou non de perles sur les bords. Ce n'est probablement plus le torque initial du § 18, et pas encore l'*ambitiosum diadema* orné de pierres précieuses qu'il portera à Vienne (*inf.* 21, 1, 4). Mais, malgré ce qu'en pense Szidat, ce pourrait être un diadème encore très simple: la «uilis corona» qu'Ammien opposera alors à ce diadème somptueux, et dont il usait, ajoute-t-il, «dans les débuts de son principat» — soit au point où nous en sommes. Les soldats ont dû être admis à contempler l'empereur trônant en majesté sur une estrade, tel que le missorium de Madrid représente Théodose. Sur la salle du consistoire, où seul l'empereur est assis, *inf.* t. 4, 2, n. 700, p. 276.

81. La régularité solennelle de la convocation en forme d'édit souligne la volonté de compléter l'élection tumultuaire et «germano-celtique» du jour précédent par un rituel politique et militaire conforme aux traditions impériales romaines; le parallèle est strict avec la cérémonie d'investiture de Valentinien à Nicée, en 26, 2, 1:

«in unum quaesito milite omni progressus Valentinianus in campum permissusque tribunal ascendere» (suit la proclamation, et la harangue aux troupes). On peut se demander, ici, si le mot fort *cuncti* n'implique pas la présence, outre tous les soldats, des habitants de Lutèce. Le champ de manœuvres en question devait se trouver dans la vallée, le long du fleuve, et plus probablement en aval de l'île de la Cité: soit sur la rive gauche dans la future plaine de Grenelle, soit sur la rive droite.

82. L'énumération de *trois* types d'enseignes est rare: près des *uexilla* de cavalerie auxiliaire, des *aquilae* légionnaires anciennes, les *signa* sont probablement à comprendre comme un synonyme des *dracones* (sur lesquels *sup.* t. 1, n. 204, p. 246) propres aux détachements d'infanterie. Cette triple présence symbolise d'avance le ralliement de toute l'armée autour du nouvel Auguste. Mais le renforcement exceptionnel du dispositif de sécurité laisse entendre que l'on redoute encore une mutinerie des troupes restées fidèles à Constance. Les *globi* sont de petites unités mobiles, de 300 à 500 hommes; elles font ici office de ce que nous appellerions «les forces de l'ordre».

83. Il n'y a pas de seconde proclamation (à la différence du rituel habituel), mais une savante captation de la bienveillance des soldats en deux temps: l'échange des regards, qui rappelle indirectement le thème du «magnétisme» de Julien regardant les troupes (cp. 15, 8, 16; 25, 4, 22; et PANEG. 11, 16, 4), puis une *contio* qui exalte la valeur de Julien, les hauts faits des soldats, l'appel à leur secours... et à leur probité. La trompette recourbée dite *lituus* n'apparaît pratiquement qu'en poésie classique, et aussi chez Florus; mais l'emploi figuré, un peu ironique, est ancien en langue courante: Cicéron écrit à Atticus que l'on a considéré son frère Quintus comme le «lituum meae profectionis». Il s'agit ici, dans un contexte militaire, de la métaphorisation des sonneries qui marquaient le signal d'engagement d'une bataille; voir, par exemple, à Strasbourg, *sup.* 16, 12, 27: «iamque toruum concrepantibus tubis».

84. Exorde en trompe-l'œil. «Posco et flagito» est un cliché cicéronien (*Planc.* 19, 48; *Verr.* 6, 71); pour *propugnator*, dans le même sens: *de or.* 1, 57. «Fortes et fidi» est un cliché de *contio* impériale: ainsi Constance à ses soldats, en 15, 6, 3. Le mot *status* se réfère à l'idéal d'une résistance inébranlable aux assauts barbares: cf. notre art. sur *stabat immobilis*, dans *Mél. Straub* (cité *sup.* n. 69). *Columen* (ou *culmen*) est usuel pour désigner le «faîte» du pouvoir impérial: *sup.* 14, 1, 1; 15, 5, 16-17 (etc.). Mais Julien se garde, par une ellipse prudente, d'ajouter comme dans ces passages: *imperiale* ou *Augustum*. Les seuls «remèdes» proposés seront en fait un appel à la fidélité des troupes, et l'engagement menaçant de refuser tout favoritisme: ceci pour rassurer les fidèles de Constance, qui pouvaient s'attendre à être remplacés par des insurgés dans leurs différents postes civils et militaires.

85. Ammien fait coïncider adroitement les lieux communs panégyriques et la réalité des faits, dans ce certificat d'autosatisfaction. Julien a bien été mis en tutelle par Constance lors de son envoi en Gaule (15,

8, 20 et 16, 11, 13, etc.). Le «nutus caelestis» invoqué par Constance lors de sa nomination comme César (15, 8, 10) est ici porté au compte de sa protection par les soldats. Le «propositum recte uiuendi» inclut le projet personnel d'un genre de vie philosophique (poursuivi jusque sous la tente: cf. *sup.* 16, 5, 4-7) et la double vigilance du chef pour l'armée et du prince pour les provinciaux. La part personnelle prise par l'*imperator* au combat de ses troupes (p. ex. 20, 5, 5 et 23, 5, 19). Enfin les désastres des invasions, peu discutables pour celle de 354 en Gaule: cp. l'apologie de la politique étrangère de Julien en 25, 4, 25. *Persultare*, pour désigner les ravages de la guerre, est une métaphore de Tacite: *ann.* 12, 40, 3 et 11, 9. Le mot *semiinteger* est un hapax.

86. Le raccourci de ce *topos* à la manière des panégyriques, avec ses périphrases sur l'hiver et l'hivernage, n'en correspond pas moins à la vérité historique des campagnes hivernales de Julien contre les Francs, en 357-358 (*sup.* 17, 1 et 2) et en 358-359 (18, 1 et 2).

87. Défendue justement par Pighi, la simple restitution de *est* (au sens du grec *esti* = «il est possible» — ou «il serait possible») est un archaïsme virgilien (*Aen.* 6, 596: «cernere erat») qui n'est pas isolé en latin tardif (cf. Szantyr, p. 349). Sa disparition, dans le ms. *V*, s'explique par la fragilité d'une abréviation *ē*. Pour la construction avec un infinitif passif, cf. ARN. 5, 11.

88. Fresque panégyrique de la bataille de Strasbourg (récit en 16, 12). Ammien y met en lumière les valeurs de l'idéologie militaire: liberté, énergie, expérience, honneur, gloire. L'image du «torrent» de l'assaillant remonte à la peinture d'Achille par Homère. Les détails sur Julien courant parmi les rangs, et les Alamans bousculés dans le fleuve et noyés, sont conformes aux précisions données en 16, 12, 29 et 55 sq. Mais l'éloge des tués et les honneurs qui leur auraient été rendus ne correspondent pas au laconisme prosaïque du récit: en 17, 1, 1, Julien se soucie d'une inhumation rapide qui soustraie les cadavres aux oiseaux de proie. Ce long rappel passe sous silence l'acclamation de Julien comme Auguste à la fin de la bataille (16, 12, 64), mais la sous-entend et l'accepte tacitement comme un gage de fidélité durant les quatre années de 356 à 360.

89. L'idée générale de la phrase permet de conjecturer avec probabilité le contenu, sinon la forme, de la lacune du ms. *V*: la gloire des hauts faits communs exige, pour être durable devant la postérité, que la fidélité de l'armée s'exprime jusque dans les conséquences de sa proclamation de Julien comme Auguste; et s'il le faut, dans une guerre civile (dont seule la mort opportune de Constance épargnera les affres à l'Empire). Autrement dit (par Julien lui-même): le comble des «mérites» sera l'«énergie» que les soldats mettront à défendre celui qu'ils ont «porté au faîte». L'appel au sens de l'honneur et de la gloire, d'un caractère très «vieux romain», correspond à l'idéologie politique traditionnelle et aux sentiments personnels de l'empereur philosophe, plus qu'aux intentions initialement déclarées de «parler sans apprêts pour mieux se faire entendre».

90. Le second «remède» est politique, et s'exprime avec une certaine hargne contre les arrivistes, qui fait penser aux pages irritées du

Misopogon de Julien. Sous cette sainte colère moralisante, il faut lire une tactique politique adroite: assurer les fidèles de Constance qu'ils garderont leurs places dans les deux *militiae*, désarmer ainsi leur méfiance pour radoucir Constance et l'amener à traiter. Tels sont les interlocuteurs auxquels Julien s'adresse en réalité, tout en semblant gronder et menacer ses grognards. Il prêche et impose un *statu quo* dans l'armée et la fonction publique civile, tout en faisant mine de solliciter humblement l'approbation de l'armée réunie, et d'annoncer une sorte d'«ordre moral», par la répression à venir des recommandations injustifiées que présenteraient des tiers intervenant en faveur de candidats sans mérites. Sur cette pratique du *suffragium*, étude de C. Collot, dans *RHDF*, 43, 1965, 188 sq.

91. De toutes les restrictions soigneusement mises aux pouvoirs de Julien dès son envoi comme César en Gaule, celle de ses pouvoirs financiers et de ses ressources était la plus perfide, car elle lui aliéna rapidement les soldats, en dépit de leur sympathie pour un chef qui les avait menés dès 356 à la victoire. En 358, les soldats affamés avaient exprimé leurs critiques (17, 9, 6), et Ammien atteste alors que «les soldats épuisés... ne reçurent ni gratification d'avènement ni solde... pour la bonne raison que (Julien) ne pouvait disposer d'aucune somme à leur donner». Dans ces conditions, on comprend qu'ils aient d'abord accueilli la harangue du nouvel Auguste comme l'engagement à un *donatiuum* prochain et à un versement régulier de leur solde. Il est curieux qu'ils aient frappé leurs boucliers avec leurs lances et non pas contre leurs genoux, puisqu'Ammien a expliqué, en 15, 8, 15, que c'est ce second rite qui marque leur approbation; au contraire, ajoute-t-il, «cum hastis clipei feriuntur» (ce qui est littéralement le cas ici) «irae documentum est et doloris». Ce sont donc des sentiments mêlés qui s'expriment: l'acclamation de l'homme (qui n'est pas tout à fait unanime: «prope modum»!) s'accompagne d'un rituel de ressentiment: celui-ci correspond à la fois aux retards des paiements de *donatiua* et de solde, mais aussi au refus agressif de tout favoritisme dans les nominations et promotions, que Julien a exprimé à la fin de son discours.

92. Cette tentative immédiate des scholes les plus turbulentes, pour forcer la main à Julien en l'obligeant à des promotions «souhaitées avec insistance» (les harmoniques religieuses d'*obsecrare* lui donnent un sens très fort, même s'il se peut que le verbe soit formulaire dans une requête à la personne sacrée de l'empereur) ressemble bien à une épreuve de force. Pétulants et Celtes n'ont certainement pas été les derniers à fomenter la proclamation de Julien (c'est dans leur camp que l'on trouve le fameux libelle insurrectionnel cité *sup.* 20, 4, 10), ni donc à entrechoquer ici avec une colère à peine contenue leurs lances contre leurs boucliers (n. préc.). Les *actuarii* sont des fonctionnaires civils préposés au ravitaillement de l'armée. Ils recevaient une promotion à une *dignitas* lors de leur mise à la retraite, mais il leur était interdit d'en briguer une durant leur temps de service (Jones, t. 2, p. 626)... ce qui serait le cas ici. Les *actuarii* en question ici auraient-ils été «le cerveau» du pronunciamiento de Lutèce, par arrivisme personnel? Le fait est qu'un *actuarius* prévaricateur, en retraite, déclenchera une

mutinerie meurtrière à Reims, en 363, après la mort de Julien, pour se soustraire à une inspection financière malencontreuse de Lucillianus, qui allait le démasquer (*inf.* 25, 10, 7); voir aussi l'intrigue de l'*actuarius* Dynamius en 15, 5, 3 sq. C'est dire que l'intrigue dangereuse fleurissait parmi les officiers de ce corps, à cheval entre les deux *militiae*, que sont les *actuarii* (ou *subscribendarii*). Ils ont rang d'officiers, et commandent à des *optiones* (ou *annonarii*). Ammien gaze la fin de la présente tentative, à laquelle Julien résiste avec succès.

93. Cette vision du *genius publicus*, précédant — et autorisant rétrospectivement, ici — l'avènement de Julien, est symétrique de celle qui précède sa mort, en 25, 2, 3 (voir au t. 4, 2, p. 207 sq. notre note 512 sur la personnalité religieuse, l'idéologie et l'iconographie du *genius publicus* au IVe siècle): artifice de composition en «fermoir», selon A. Krawczuk, dans *Mélanges J. Wolski*, Krakow, 1981, p. 585-591. Cet épisode correspond-il à la confiance moins précise de Julien dans sa *Lettre aux Athéniens* 284c? Lors des événements de Lutèce, Julien a demandé et obtenu un signe des dieux, qui lui a intimé d'«obéir et de ne point s'opposer à l'ardeur de l'armée»; il a tenté de résister, mais, dit-il, «la volonté des dieux excitait les troupes et fascinait les esprits». La distinction des deux épisodes est encore défendue par V. Neri, *Ammiano e il cristianesimo*, Bologne, 1985, p. 425 sq. Quoi qu'il en soit de la réalité de cette vision, et de la formulation des paroles divines, il s'agit ici d'un rêve (cf. «per quietem»), et du 3e type de rêve dans la classification de Posidonius rapportée par Cicéron, *diu.* 1, 64: «quod ipsi di cum mortalibus colloquantur». La version de Julien éclaire notre texte dans sa signification religieuse, politique et juridique: c'est un substitut de l'ancienne *auguratio* par laquelle un magistrat élu sollicitait la confirmation, par les dieux, du choix des hommes. C'est donc ici un nouvel indice en faveur de la légalité de l'avènement de Julien, présenté comme l'accomplissement de la volonté divine: la thèse se retrouve chez Libanius: *orat.* 12, 59 et 13, 33. Noter la reprise d'*obiurgare* (comme dans la requête des scholes au § précédent): c'est suggérer que Julien est pris, pour ainsi dire, entre les instances sacrées des hommes et celles des dieux.

94. Allocution tripartite d'un *genius* excellent élève des rhéteurs: hier, j'ai attendu en vain; aujourd'hui, c'est tout ou rien; demain, si tu refuses encore, je t'abandonne. Ammien y file l'image du solliciteur éconduit; il revient au thème du consensus qui assure la légitimité de l'élection humaine, ratifiée par celle des dieux. «Demissus et maestus» est une alliance de mots classique: comparer Cicéron, *Mur.* 45, «tristem demissum»; *Sull.* 74 «maerentem demissum»; et Celse 3, 18, «maestus demissusque». Mais «imo corde» rappelle Virgile, *Aen.* 10, 464: «sub imo corde». Comparer la prosopopée, de contenu analogue, de la Fortune apparaissant en songe à Galba, menacé également d'être abandonné par elle s'il ne prend pas le pouvoir: Suétone, *Galba* 4, 3.

95. Antoninus est un déserteur de la garde impériale romaine devenu conseiller militaire personnel du shah Sapor en 359, où il a commencé à «pousser le Roi à lancer son armée dès la fin de l'hiver» (à l'assaut des places romaines): Ammien a conté tout au long cette

histoire au chapitre 18. 5 (cf. t. 2. n. 165). Craugase est un notable de la ville de Nisibe, passé également aux Perses, pour retrouver sa femme qu'ils avaient faite prisonnière: *sup.* 18. 9. 1sq. et 19. 9. 7. et t. 2, n. 222, p. 207. Il était devenu, lui aussi, conseiller du roi, auprès duquel, dit Ammien (*ib.*) «il tenait le second rang après Antoninus».

96. Entre le Chaboras et le Tigre, Singare est, avec Nisibe et Le-Camp-des-Maures (Castra Maurorum) plus au nord, l'une des places qui défendent, face à l'Adiabène perse, l'accès de la Mésopotamie romaine (carte 1 du tome 4. 2). Désireux de récupérer cette province, Sapor a pillé Singare après avoir défait les Romains sous ses murs dès 345 (ou 348: voir t. 2, en 18. 5. 7 et notes corr.), et Jovien devra céder aux Perses Singare et Nisibe après l'échec de l'expédition de Julien, en 363: voir 25, 7, 9-10, et t. 4, 2, note 647. Sur ces deux villes, p. 258 — *Existimauere* pourrait être une nouvelle pointe ironique envers l'incapacité militaire (ouvertement raillée en 18, 5, 5) de Sabinianus, successeur d'Ursicin au commandement de l'armée d'Orient.

97. Sur ces machines, se reporter à l'importante digression d'Ammien en 23, 4, et à son annotation, au t. 4, 2 de la présente édition (notes 72 à 93).

98. Peut-être à identifier avec le «sagum punici coloris» brandi par les Perses pour déclencher leur premier assaut contre Amida, en 19, 5, 5. Ici, le «flammeum uexillum» pourrait être une *interpretatio Romana* — dans le vocabulaire — de cet étendard perse, désigné aussi comme «gentis suae signum», et déployé par les Perses sur Nisibe conquise en 25, 9, 1. En effet, la levée d'un *uexillum* est le signal romain du combat, comme le précise Ammien en 27, 10, 9; et *flammeus* est une métonymie recherchée (d'usage souvent poétique) de *ruber*.

99. Effet de style épique, obtenu par l'alliance de deux substantifs virgiliens aux métaphores distinctes (bouillonnement et masse), mais également employés dans des contextes de combat: voir respectivement *Aen.* 8, 677 et 9, 693, et, pour *moles* = «masse des assaillants» dans un siège, *Aen.* 12, 575: «omnes densa ad muros mole feruntur».

100. Allusion à des hostilités survenues lors des années 340 (*sup.* n. 96), et donc narrées par Ammien dans l'un des livres perdus.

101. La métaphore d'*artissime* recouvre trois sens: deux propres (on combat de très près — cf. 20, 7, 14, «artius proelium» — et en rangs serrés), et un figuré (avec une ardeur extrême: cp. en 25, 4, 12, «dilectus artissime»). — Si la malléole est un projectile tiré par une machine (voir 23, 4, 14 et note *ad loc.*), il n'est pas aisé de distinguer ici *fax* de *taeda*; mais est-ce un souvenir — probable — d'*Aen.* 6, 593: «telum contorsit, non ille faces nec fumea taedis lumina»? En fait, la distinction des trois genres de projectiles existe déjà dans Tite-Live 42, 64, 3: «facem taedamque et malleolos». La *taeda* pourrait se distinguer par son sens premier de bois résineux. Cf. *Historia* 26, 1977, 253-256.

102. La reconstruction des tours restait précaire tant que le mortier de l'appareil n'était pas encore sec. Un fragment de Salluste, *hist.* 4, 16, concernant probablement le siège d'Héraclée, en Bithynie, par

Lucullus en 71 av. J.-C., fait allusion au même fait: «in oppido... ingens terror erat, ne ex latere noua munimenta madore infirmarentur»; mais il s'agit de briques, et le contexte fait état d'une humidité entretenue par le voisinage immédiat de la mer, ce qui est bien différent.

103. Cette habitude de déportation est ancienne, puisque dans la forteresse d'Anathan les soldats de Julien trouveront encore en vie un soldat romain déporté au temps de la Tétrarchie: *inf.* 24, 1, 10; penser aussi aux soldats de Crassus et de Valérien. La déportation à l'est de la Perse prévenait les évasions et peuplait des régions soumises aux attaques dangereuses des rois des Kouchans. *Persis* n'est pas ici la province de Perside (comme en 23, 6, 41) — elle n'est d'ailleurs pas dans les «regiones ultimae» par rapport aux territoires romains —, mais, par métonymie, toute la Perse (comme en 23, 6, 1, au début de la digression sur la Perse).

104. Donc quatre unités, qu'Ammien énumère sans doute par ordre d'importance, et de stabilité dans la place. En tête, les deux légions de la garnison: la *prima Flauia Constantia*, légion de l'armée impériale mobile (*comitatus*), placée en renfort de la *prima Parthica*; la première était d'origine probablement plus récente (voir son dernier *cognomen*) que la seconde, créée par Septime Sévère et peut-être en garnison à Singare dès avant 211. D'autre part, deux unités d'auxiliaires à cheval, l'une recrutée sur place comme il y en avait un certain nombre en Mésopotamie, l'autre étant une *uexillatio* ou une *ala* en cours de manœuvres de surveillance au long du *limes*. Tous sont enchaînés comme des esclaves, ce qui est particulièrement humiliant pour des soldats.

105. L'absence de solidarité entre les garnisons des deux places de Singare et Nisibe (cf. t. 4, n. 675 et 688), appartenant au même dispositif de places frontières (*sup.* n. 96), scandalise l'historien soldat. Mais lui-même invoque aussi, par solidarité avec ses anciens camarades de l'armée d'Orient, les excuses objectives de la distance et des difficultés du désert, plutôt que l'insuffisance des effectifs et du renseignement sur l'importance de l'offensive perse; elles ont pu déterminer le *dux Mesopotamiae* à ne pas dégarnir la place de Nisibe où se trouvait son quartier général.

106. Singare est bien placée: à un carrefour de routes, accolée aux pentes du Djebel Sindjar, appuyée par Nisibe à une centaine de km au nord, et par les défenses du Chaboras à l'ouest. Ammien semble suggérer plusieurs sièges victorieux de la ville par les Perses dans la première moitié du IVᵉ siècle, ou même avant, au IIIᵉ, puisque la ville a d'abord été conquise par Lucius Quietus, un général de Trajan, au cours de la guerre parthique des années 114-116. Elle n'était encore pour Pline l'Ancien, 5, 86, que la capitale des Arabes «dits *Praetaui*». Voir *RE*, 3 A, 1 *Singara* 1927 (Weissbach), 232. Sur le scandale que suscite chez Ammien tout recul de la puissance romaine en deçà de ses conquêtes, voir les critiques sévères de l'évacuation de Nisibe de 363, en 25, 9, 8 sq. Là comme ici, l'historien s'adresse en priorité à son auditoire sénatorial de Rome.

107. Sapor est passé au large, à l'est, des places de Nisibe, Sisara et *Castra Maurorum* (cf. tome 2 et carte «L'expédition de Julien») pour rejoindre les bords du Tigre en Zabdicène, dont la capitale est Bézabde = Beth Zabde — nom sémitique. Située sur la rive droite du Tigre en aval d'Amida, dont elle était séparée par trois autres places fortes romaines, elle devait être, non loin de la localité frontière de Hiaspis (18, 5, 3 et n. 172), la place la plus avancée du dispositif romain sur le Tigre. Elle est à identifier avec la localité arabe de Djezireh ibn Omar, qui dans son île, sur le fleuve, avait encore au XIVe siècle un quartier appelé Bezabde. Ammien, qui a dû traverser la Zabdicène lors de sa mission secrète en Gordyène, — située plus à l'est au-delà du Tigre (18, 6, 20) —, décrit ici la position de la ville avec la précision des choses vues. En revanche, il a eu tort de confondre Bézabde avec la ville de Gordyène que Strabon, 16, 1, 24, appelle *Pinaca* — l'actuelle Finik ou Finuk, à 14 km en amont de Djezireh ibn Omar, sur le fleuve; il a sans doute été induit en erreur par un manuel géographique peu précis, ou par une carte analogue à la *Table de Peutinger*, — où figure effectivement une agglomération appelée *Phaenicha* ou *Phoenicha* (réfection grecque probable de la graphie du toponyme sur le thème banal de la «Phénicie»?). Voir les dossiers de Dillemann, *Haute Mésopotamie*, aux pages 84, 103, 218 sq. La ville sera livrée aux Perses également par le traité désastreux de Jovien (*inf.* 25, 7, 9: elle n'y est pas nommée, mais on doit l'inclure implicitement dans les 15 places livrées avec les 5 «provinces transtigritanes», parmi lesquelles figure justement la Zabdicène). Sapor avait tenté trois fois de prendre Nisibis: en 338, 346 et 350.

108. Sur les trois légions (une de plus qu'à Singare, ce qui confirme l'importance de ce verrou stratégique), deux sont jumelles par leur nom de celles de Singare, et le nom de la seconde des trois ne surprend guère, puisque l'Arménie est au nord de cette partie du haut Tigre. Les archers indigènes sont probablement des troupes montées. La qualification de *municipium* suppose-t-elle ce statut juridique, ou le mot n'est-il qu'une métonymie vague? En tout cas, le nom indigène (cf. n. préc.) laisse difficilement penser — à la différence de ce qu'affirme notre texte — à une «fondation» initiale par les Romains.

109. Cette chevauchée autour et près des murs d'une place peut être interprétée à la fois comme une opération officielle de reconnaissance par le chef des assiégeants, un rituel guerrier magico-religieux de «circumambulation» (cp. les *Ambarualia*), une démonstration de prestige au cours de laquelle le commandant des troupes encourage par avance celles-ci en prenant lui-même des risques — on le voit bien ici. Il est notable que le même rite soit observé par Julien devant la place perse de Pirisabora (*inf.* 24, 2, 9, et note 329 *ad loc.*). Comme ici Sapor, Julien échappera de peu à la mort, par le fait d'un commando perse qui l'attaque au cours d'une reconnaissance analogue — mais à pied — devant Mahozamalcha (24, 4, 3). — La notation «sublimior ceteris» correspond à la description plus précise d'Ammien en 19, 1, 3, «ante alios celsior» — peut-être simplement à cause de la haute coiffure qui distinguait les rois de Perse, et qu'Ammien décrit *ib.* (et note

226 pour les références iconographiques sassanides). Sur les cavaliers cuirassés ou cataphractaires: voir t. 1, n. 280, et surtout 325. Une inscription de Bithynie mentionne un détachement de cavalerie formée de «catafractariorum clibanariorum»: cf. M.L. Speidel, dans *EA* 4, 1984, 151-156.

110. Le titre de «uictor gentium» semble traduire à la romaine le titre iranien de «pirouz», transcrit par Ammien en 19, 2, 11 (et note 236 *ad loc.*), et reconnaissable dans le nom de la ville de Pirisabora, en 24, 2, 9 (et note 328 *ad loc.*).

111. Cette forme de génitif de *dies* n'est pas isolée ni exclusivement tardive. Elle est déjà donnée dans le *Bellum Iugurthinum* de Salluste, 97, 3: «uix decuma parte die relicta». Plus généralement, voir A. Ernout, *Morphologie*, § 91.

112. Des Romains assiégés, qui ne reculent pas de leurs positions sur les murailles, mais sans doute aussi des Perses, que peuvent également cribler les archers zabdicènes susnommés. *Stantes* serait donc à interpréter comme le raccourci de «stantes immobiles», les assiégés romains se comportant à l'image de Julien à Strasbourg («stabat immobilis»: cf. art. cité *sup.* n. 69). Mais le seul *stantes* (part. substantivé à la manière grecque) n'est pas clair, et l'on peut supposer entre les finales trop semblables de *uolitantes* et de *stantes* la chute d'un ou plusieurs mots par saut du même au même.

113. Le verbe qui fait image très «humaine», *circumsistere*, dresse la Terreur (d'où notre majuscule) comme une abstraction personnifiée, qui tient pour un temps la place des combattants. Cette prosopopée en réduction est un virgilianisme indirect: voir la personnification de *Timor* dans *Aen.* 9, 719 (mais aussi chez Horace, *carm.* 3, 1, 37). C'est en fin de compte aussi un homérisme: cf. p. ex. *Il.* 4, 440.

114. La périphrase qui désigne l'évêque de Bézabde (Ammien emploiera au § suivant le «christianisme indirect» *episcopus*) correspond à l'habitude de l'historien, de tourner par des métonymies ou des périphrases les termes techniques. Elle n'implique aucunement une nuance péjorative. Ammien a d'ailleurs autant de sympathie pour certains évêques de province que d'antipathie pour le faste mondain des évêques de Rome (voir 27, 3, 15). L'évêque en question s'appelait Héliodore, et devait mourir déporté en Perse. Son intervention pour sauver la ville de sa communauté n'est pas isolée: voir J. Gaudemet, *L'Église dans l'Empire romain*, Paris, 1958, p. 345 sq. Elle se justifie, en l'occurrence, par les égards avec lesquels Sapor avait précédemment traité (en 359) les vierges chrétiennes, dans une ville qu'il avait prise: voir 18, 10, 4.

115. Au sermon calme et pacifique de l'évêque, rapporté avec une objectivité quasi sympathique pour le courage du prélat, Ammien oppose en termes très violents l'aliénation déchaînée de la colère royale. Le grand Roi est pour Ammien l'incarnation de la barbarie en tous sens du mot. La fin du livre 19 (*ib.* n. préc.) a dénoncé sa «diritas crudelitasque»; ici, les § suivants vont stigmatiser sa «rage» (§ 11) et

sa démesure dans la volonté de puissance politique et l'exaltation de la victoire (§ 16). Sur la *uesania* barbare, cf. 31, 7, 2: «uesanum adhuc spirantibus barbaris».

116. On met encore en doute la sincérité de cette dénégation. Entre G. Sabbah et L. Angliviel, qui voient respectivement dans cet épisode l'une des causes de la chute de la ville, et un apologue destiné à montrer l'incompatibilité, pour Ammien, entre la foi chrétienne et le civisme romain, et d'autre part J. Szidat et V. Neri (*op. cit. sup.* n. 93, p. 60 sq.), qui concluent à l'objectivité historique d'un épisode introduit à seule fin d'information, il faut sans doute se prononcer pour une *uia media*. En tenant compte des nuances de l'attitude du païen Ammien envers le christianisme et les chrétiens (voir P.-M. Camus, *Ammien*, p. 138 sq., et maintenant J. Matthews, *The Roman Empire of Ammianus*, Oxford, 1989, p. 435 sq.), on doit faire ici confiance à la loyauté intellectuelle d'Ammien, qui se trouve pour ainsi dire en débat avec des avis partagés: il est convaincu du fait que l'imputation de trahison est calomnieuse, et donc que le pointage précis des artilleurs perses est une coïncidence; mais cette coïncidence le trouble et il fait état des détails de la calomnie, avec objectivité mais sans déplaisir. C'est bien pourquoi «il en reste toujours quelque chose».

117. Les artilleurs sont tout joyeux de leurs «coups au but», ce qui n'a rien que de naturel: la leçon *magna* du ms. *V* est donc à maintenir avec Blomgren et Seyfarth, contre la correction *maligna* de Clark adoptée par Rolfe, qui impliquerait une adhésion d'Ammien à la calomnie qu'il a explicitement rejetée: prêter une sorte de sadisme aux artilleurs serait inciter le lecteur à penser qu'ils étaicnt au courant de renseignements fournis par l'évêque. — *Contemplabiliter* ne se retrouve qu'en 20, 11, 15, dans un contexte identique, pour caractériser la précision des coups portés par une machine de siège. L'adjectif *contemplabilis* n'est pas classique; on ne le trouve chez Ammien qu'en 23, 4, 2, où il qualifie justement un artilleur («artifex contemplabilis»), et en 30, 1, 7 le bras expert d'un archer ou d'un lanceur de pierres («contemplabili dextera»). C'est donc un terme militaire, issu de la valeur technique de *contemplo(r)*, pris au sens de «viser».

118. Le texte obscur d'Ammien 23, 4, 8 sur le montage du portique auquel est suspendue, à angle droit, la poutre du bélier, est clarifié par la description parallèle de Flavius Josèphe, *B. Iud.* 3, 7, 19: «On suspend la poutre, en son milieu, par des câbles, comme à une balance, à une autre poutre solidement étayée des deux côtés par des montants» (= ce que nous venons d'appeler le «portique», transversal par rapport au bélier).

119. Les «saxa manualia» (= *manu missa*) sont sans doute un terme technique (par opposition aux pierres lancées par les scorpions) qu'on lit déjà dans Tacite, *ann.* 4, 51, 1, et qu'on retrouve chez Ammien en 24, 2, 14. Sur les machines, *sup.* 23, 4, 1-14, et notes *ad loc.* Les *quali* sont ces corbeilles que Virgile, *georg.* 2, 241 sq. disait faites de «spisso uimine»; l'usage de ces engins incendiaires, ancêtres du «feu grégeois» médiéval, est ancien dans les gucrres romaines,

comme le montre, par exemple, César, *Gall.* 8, 42, 1-2. Le tour un peu gauche «qualique simul» est une rallonge du groupe sujet *nec ballistae nec scorpiones*; il y a une légère anacoluthe, car ce dernier sujet supposerait un verbe positif, comme «demittebantur»; mais le sens de l'ensemble est clair, et n'impose pas la conjecture d'une lacune.

120. L'une et l'autre ont été précisément décrites *sup.* 20, 7, 1; voir les photos dans Dillemann, *Haute Mésopotamie*, p. 84-85 et pl. IX. Selon une scolie de Servius, *georg.* 1, 211, la période du solstice d'hiver désignée par *bruma* (= *br(e)u(i)ma*, les jours les plus courts) allait du 24 novembre au solstice d'hiver proprement dit, sous le signe du Sagittaire, auquel succédait le Capricorne.

121. Ce cliché sur les dangers «à pic» (littéralement) semble propre à Ammien, qui l'utilise aussi en 19, 8, 3; 19, 12, 13; 27, 10, 11; mais il associe aussi cet adjectif aux substantifs *pernicies*, *desperatio*, *rerum status*, avec la même valeur métaphorique.

122. Ce «bélier» (le nom même invitait à la métaphorisation) est ici personnifié par Ammien comme un être vivant qui se déplace de son propre mouvement («pertimescens... antegressus»), et même comme un serpent («repsit»): Seyfarth a raison de se contenter finalement du verbe simple, là où, à la suite d'Heraeus, Clark et Rolfe, il avait d'abord proposé inutilement l'addition plus coûteuse de deux lettres pour obtenir la forme composée *erepsit* (sans doute à cause du parallèle avec 27, 10, 12, «magno uirium nisu in editas sublimitates erepsit»). Le contact avec l'*s* final d'*omnes* explique bien, par haplographie et confusion courante *r/s* en minuscule, la leçon fautive de *V*.

123. Les trois derniers éditeurs conservent la correction *uastoque* des éditions de la Renaissance. Mais la lecture *uastaque* de *V* se justifie par le sens et la *compositio uerborum*. L'«ampleur de la *pointe*» du bélier serait un concept peu clair, et c'est bien plutôt celle de l'appareil dont il va venir à bout qu'il est intéressant de mettre en valeur; d'autre part, cette construction entraîne un entrelacs de deux disjonctions enjambantes, tour poétique dont Ammien est coutumier (entre «uastaque... coagmenta lapidum» et le groupe verbal «acumine... fodiens»).

124. L'image de la conflagration est ancienne, dans l'historiographie romaine, pour désigner la soudaine recrudescence d'un combat: cf. Liv. 27, 2, 8: «Nouum atque atrox proelium ex tam segni repente exarsit». Comme souvent, Ammien allie deux images non cohérentes: le feu et la distance; mais le premier est ici métaphorique, et la seconde réelle.

125. Ammien ne manque pas la scène de genre d'un «massacre des innocents» — vraisemblablement authentique, mais traditionnel depuis *Il.* 22, 62 sq. — pour mettre en lumière la *ferocia* des Perses, dignes sujets d'un Roi à l'«efferata uesania» (§ 8). La coordination «-que..., ipsae quoque» proposée par le ms. *V* (*ipse quoque*, alliance de mots déjà cicéronienne: Szantyr, p. 483), est sans doute à conserver comme une variante expressive de la coordination de tradition grecque *-que... -que*, assez fréquente chez lui, et attestée dès le latin ancien (Szantyr,

p. 515; et *OLD*, *s.v.* *-que* 3). Tueries comparables à Amida en 359 (voir 19, 8, 4), et à Pirisabora, de la part des Romains (en 24, 4, 25, avec le tour parallèle: «quicquid impetus repperit potestas iratorum absumpsit»).

126. Plus que les soldats romains? On doit constater que, dans le portrait peu flatté qu'Ammien fait des Perses à la fin de la digression qu'il leur consacre, en 23, 6, 7 sq., il ne dit rien de leur cupidité, mais fait seulement allusion à leur goût du luxe vestimentaire (*ib.* § 84). On doit donc se défier de cette notation conventionnelle, liée aux lieux communs sur la prise d'une ville. Et non moins du portrait de Sapor vainqueur (§ 16), pour lequel Ammien recourt à la même expression que Quinte-Curce pour Alexandre devant un satrape perse fait prisonnier: CVRT. 4, 6, 26, «quo adducto insolenti gaudio elatus». L'effet du cliché est accentué ici par l'hystéron protéron entre la joie et le désir ancien qui l'explique. Sur la confusion d'Ammien entre Phaenicha et Bézabde, voir *sup.* n. 107.

127. Cet éloge de la noblesse de souche et des qualités militaires de la cavalerie d'élite que le Roi laisse en garnison à Bézabde est glosé par l'expression synonymique qui les désigne lors du nouveau siège de la place par Constance, en 20, 11, 7: «ut clare nati et laboribus indurati». Il est expliqué dans la fin du chapitre chorographique et ethnographique sur la Perse, en 23, 6, 83: «equitatus uirtute confisi, ubi desudat nobilitas omnis et splendor» (et la note 272 *ad loc.*: t. 4, 2, p. 127). L'armée romaine échouera devant cette garnison de valeur supérieure.

128. L'ambition avouée du Roi étant la reconquête de tous les territoires romains d'Asie qui avaient jadis appartenu aux anciens Perses (cf. 17, 5, 5-6), Sapor, par une offensive éclair qui se révélera trop téméraire, parcourt déjà les deux tiers de la route qui le sépare d'Antioche, en venant assiéger sur le haut Euphrate, un peu en aval de Zeugma, une place de la rive orientale du Tigre d'autant plus difficile à identifier que Virta signifie en syriaque «la forteresse». Est-ce, selon l'identification proposée par Dillemann (*Haute Mésopotamie*, p. 298-299), l'actuelle Biredjik — ancienne Birtha Makcdonopolis — sise à 15 km au sud-est de Zeugma? Le Roi atteindrait ainsi les confins de l'Osrhoène et de la Syrie, à l'extrémité sud-ouest de la haute Mésopotamie romaine. Il faut plutôt penser à une forteresse sur le Tigre, avec den Boeft, *ad loc.*, p. 276 (Procope, *aed.* 2, 4, 20 citant une ville homonyme près d'Amida): on comprend alors mieux, d'un point de vue romain, que cette place, très à l'est dans la province romaine de Mésopotamie, soit ici déclarée défendable *en dépit* de sa position «au fin fond» de la province. La description correspond au tracé d'une enceinte à saillants et rentrants que, deux millénaires avant Vauban, les Grecs ont connue sous le nom de *prionôtos* (litt. «au dos en scie»), et dont on a gardé un bon exemple à Doura Europos sur l'Euphrate. Le latin préfère, pour décrire les saillants, l'image de la «corne».

129. L'échec du Roi put tenir à plusieurs causes. Les pertes en hommes, ressenties comme des «blessures personnelles» (l'image se

retrouve, symétriquement appliquée à Constance levant le siège de Bézabde, en 20, 11, 32, «aerumnosa perpessus uulnera»), et qui de fait compromettent sa propre sécurité. Le Roi a sous-estimé les capacités des défenseurs aussi bien qu'inversement, celles de ses propres troupes, épuisées par une longue marche forcée après un siège difficile.

130. Constance est resté à Constantinople de la fin de l'été 359 à celle du mois de mars 360. Le détail des préparatifs ici exposé justifie — même si Ammien se garde bien de le dire — les demandes de transferts de troupes d'Occident en Orient que Constance a présentées à Julien (*sup.* 20, 4, 2). *Statarius* qualifie une bataille en règle, par opposition aux opérations de guérilla: cf. 14, 2, 8, où les montagnards de Lycaonie préfèrent les secondes aux premières. Par différence, aussi, avec les escarmouches préalables, dites *concursatoriae*: ainsi en 16, 9, 1. Les levées sont destinées à combler les vides créés par la capture de Bézabde, dans les rangs des légionnaires comme dans ceux des auxiliaires, indigènes ou extérieurs à l'Empire: ce qui est le cas des Scythes. Comme en 23, 2, 7, le mot pourrait ici désigner métonymiquement des Goths: voir note *ad loc.*, t. 4, 2, n. 46, p. 25. Les «loca suspecta» sont en priorité les carrefours des routes stratégiques du *limes*, les points de franchissement de l'Euphrate, et surtout la route suivie par l'offensive éclair — heureusement avortée — de Sapor sur Virta. Les Thraces sont ici les six provinces qui, sous ce nom usuel, forment le diocèse de Thrace.

131. Comme les deux années précédentes, Julien choisit Lutèce parce que le *castellum* fortifié de l'île de la Cité est très sûr, et qu'il permet (A. Piganiol, *L'Empire chrétien*, nouv. éd., p. 135) non seulement de «surveiller toutes les routes d'invasion de l'est et du nord-est» (trouée de l'Oise), mais aussi de ne pas se trouver trop éloigné de la Manche menacée par les raids des Saxons, et de la Bretagne en difficulté encore plus grande (voir *sup.* 20, 1, 1). *Parisios*: le nom du peuple désigne ici métonymiquement l'ancienne Lutèce, selon un processus observable en bien des régions de la Gaule aux IV[e] et V[e] siècles: voir M. Rouche, «Le changement de noms des chefs-lieux de cité en Gaule au Bas-Empire», dans *MémSAF*, 1969, 47-64.

132. La correction *haeserat* d'Heraeus, adoptée par Clark et Rolfe, ne s'impose pas, l'inversion «erat anxius» suffisant à mettre en relief un adjectif à soi seul intensif; comparer 28, 4, 1: le préfet Olybrius «numquam... sollicitus erat et anxius». Les deux participiales qui flanquent l'expression justifient cette anxiété: la crainte de finir comme son demi-frère Gallus, le sentiment d'être tenu par Constance pour une nullité, et donc de ne pouvoir envisager en aucune manière une ratification des événements de Paris. On aurait attendu *sorderet*, car la relative de la fin de la phrase exprime bien le complexe d'infériorité de Julien. Mais Ammien tient à cautionner en quelque sorte objectivement, par l'indicatif *sordebat*, la réalité du mépris total de Constance — qui paraît fort exagérée ici, après quatre ans de succès militaires en Gaule; c'est au contraire la jalousie et les craintes de Constance devant cette réussite de Julien que celui-ci devait redouter. Le tour «suis sordere» se trouve déjà dans LIV. 4, 25, 11.

133. L'usage officiel de confirmer un rapport oral et personnel par une lettre remise au destinataire par les envoyés est confirmé par le recours à la même procédure lors de la réponse de Constance (*inf.* 20, 8, 18-19); mais à la différence d'ici, il y est fait allusion à deux lettres, la première contenant sans doute le message officiel lu publiquement par les messagers, la seconde, plus personnelle et secrète, étant bien plus acrimonieuse et menaçante que la première. Même procédure, avec la même expression «secretiores litteras», dans l'ambassade de Jovien en Gaule, la «lettre secrète» étant adressée à son beau-père Lucillianus, en 25, 8, 10. En indiquant ici que le contenu de la lettre correspond exactement au message officiel, Ammien veut donc souligner le franc jeu que se serait efforcé de jouer Julien — par opposition aux procédés plus retors de la double réponse de Constance.

134. Le «tribun des notaires» Décentius, ayant apporté à Julien l'ordre des transferts de troupes (*sup.* 20, 4, 2), et organisé leur concentration à Paris (20, 4, 11), a donc certainement été le témoin des événements, et l'un des premiers à quitter la ville pour en faire à Constance un rapport d'autant plus hostile à Julien que Décentius lui-même avait à dégager sa propre responsabilité. Les chambellans, qui ont apporté au César une partie de son traitement annuel (les termes sont techniques), sont souvent, dans l'intimité de l'empereur, des «serviteurs maîtres» dont l'influence personnelle peut être redoutable: voir sur la fonction, et sur la manière dont l'exerce Eusèbe, les notes 161-162 du tome 2. Ces flagorneurs professionnels de Constance ont eu tout intérêt à envenimer encore le tableau. La fin de la présente phrase est déjà un bref sommaire du plan suivi — du passé à l'avenir — par la lettre de Julien. L'antithèse avec «ad Caesarem... portauere» paraît justifier la lecture du terme symétrique «de Galliis regressorum», la leçon *praegressorum* pouvant être issue d'une dittographie, ou d'une mélecture de la séquence *sr* à l'articulation des deux derniers mots.

135. Malgré sa gaucherie elliptique et ses apparentes dissymétries, la phrase n'exige peut-être pas les diverses corrections ou suspicions dont les lectures de *V* y ont fait l'objet. Non seulement dans les idées et le contenu, mais même dans la forme, rien dans cette lettre ne devait y laisser soupçonner l'agressivité d'un accusé qui se défend. L'adverbe de manière *repugnanter* et l'ablatif de manière *arrogantibus uerbis* sont bien symétriques; la forme s'oppose ainsi au contenu par un a fortiori que traduit la corrélation d'opposition appuyée «et quamquam... tamen nec». Seul le passage du sens oratoire au sens moral, dans l'image d'excès (litt. de «débordement») exprimée par *redundasse*, est un peu insolite. La reprise du préverbe *re-* met en valeur l'idée essentielle: ne donner aucune prise à un soupçon de rébellion. La simplicité de la forme doit être transparente à la bonne foi tranquille des récits et des propositions.

136. *Captatio beneuolentiae*: Julien proteste de sa *fides* et de sa *constantia*. Sa moralité personnelle sans faille va de pair avec sa fidélité aux engagements d'un César envers son Auguste: le «pactum foedus» (cf. 22, 15, 17), transformé ici par un double maniérisme en «pactum foederum». Le tour «quoad fuit» (= *fieri potuit*; cf. *OLD*,

sum, sens 9) plaide déjà l'irresponsabilité devant la «force majeure», mais le bilan objectif de 4 années porte témoignage de la sincérité et de la constance de Julien, exprimée par une locution cicéronienne: Cic. *Cat.* 4, 14: «omnes sentirent unum atque idem».

137. Raccourci exact, mais discrètement teinté d'ironie, des relations entre Constance et Julien depuis 355. À l'intronisation de Milan (vocabulaire officiel), s'oppose le fait que le César est «exposé» aux barbares comme un condamné *ad bestias* (les «horrendi fragores» sont d'abord, matériellement, ceux d'un combat: cp. 31, 12, 12); des pouvoirs lui ont bien été délégués, mais avec quelles restrictions! (cf. 15, 8, 12: «iustus in deferenda suppari potestate» — noter *suppari*; et 20, 5, 4: «adulescens specie tenus purpuratus»). D'où la reprise de la formule par laquelle Ammien avait désigné l'étroite et humiliante obéissance des premiers Césars de la Tétrarchie envers leurs Augustes: 14, 11, 10, «ut apparitores Caesares... obtemperabant»; voir aussi 26, 4, 3. Avec une déférence de pince-sans-rire, Julien rappelle ses messages de victoires comme autant de marques de respect d'un «bon serviteur». «Nos vœux» sont ceux que Constance avait formulés à Milan, en invitant Julien devenu César à une collaboration militaire susceptible de ramener la paix selon «les vœux de tous» (15, 8, 14).

138. Julien renvoie aux *relationes* détaillées dont la réception irritait la cour autant que l'empereur, dès 357: voir *sup.* 16, 12, 67. Ammien reviendra sur les mérites des premières campagnes de Julien «nettoyant» la Gaule de barbares: *inf.* 25, 4, 25. La *sententia* finale de cette phrase peut être un souvenir de Tite-Live 21, 4, 8; elle est aussi une insolence enveloppée envers Constance, qui tout au contraire ne quittait pas volontiers son état-major, tout en se vantant mensongèrement d'avoir combattu en première ligne (*sup.* 16, 12, 69).

139. Julien affronte le grief d'une usurpation caractérisée avec le verbe *nouare*, qui reflète ici directement les dangereuses *res nouae* évoquées en 20, 8, 3, à propos de sa prise de pouvoir. Tout le récit qui suit visera à démontrer, au contraire, comment Julien a été contraint à accepter le pouvoir, et ne demande qu'à continuer de servir respectueusement les intérêts supérieurs de Rome. «Vt existimas» laisse entendre que l'idée de *res nouae* est un phantasme de Constance: feinte naïveté ou insolence délibérée? La question se pose tout au long du discours, et, sous le signe de l'ironie socratique, les deux attitudes ne s'excluent pas.

140. Rappel allusif de la proclamation de «Julien Auguste», sur le champ de bataille de Strasbourg, par l'armée victorieuse: *sup.* 16, 12, 64; pas plus que cette acclamation, Constance ne peut ignorer le fait que Julien avait sur-le-champ réprimandé l'armée et «affirmé sous serment qu'il n'espérait pas ce titre» (*ib.*). La lassitude de l'armée impayée, privée de tout *donatiuum*, a été son argument majeur (*sup.* 20, 4, 5 et 5, 8). De fait, Constance avait gardé la haute main sur les promotions et les finances, par l'intermédiaire de maîtres de la milice liés à sa personne, et chargés de surveiller les activités de Julien.

141. Reprise de l'argument assimilant l'affectation au front oriental à une véritable déportation, avec les thèmes affectifs du climat intolérable,

de l'éloignement des familles, de la misère d'une troupe mal payée. Ce sont aussi les thèmes du libelle antérieur à la mutinerie (*sup.* 20, 4, 10). Julien se garde de rappeler à Constance que l'engagement avait été pris (à son insu?) envers bien des recrues gauloises, et surtout germaniques, de ne pas les envoyer «au-delà des Alpes» (20, 4, 4). Par opposition, le récit des débuts de la mutinerie est objectif et concis.

142. Triple expression de l'idée de «se cacher». Le plaidoyer semble prendre ici en perspective la nuit d'attente qui suit le début de la mutinerie (20, 4, 14), et la nouvelle retraite volontaire de Julien, postérieure à son investiture par les soldats (20, 4, 20). Julien veut-il montrer que le rituel initial de la *recusatio imperii* a précédé ainsi, selon tous les usages d'un avènement régulier, l'acceptation inéluctable du pouvoir suprême? La lecture *dilatione* répond à la tactique exprimée dans le récit précédent (20, 4, 14): «exspectare... coacti». Julien se prévaudrait ainsi de la fameuse tactique de Fabius face à Hannibal? De fait, la suite du récit se présente ici comme une véritable guerre de siège, jalonnée de vocabulaire militaire: *indutiae, muro saeptus, steti (immobilis!), uincere, mortem... adsultibus intentarent, uictus.* Julien entend montrer qu'il a eu face aux mutins le même courage, physique et moral, que face aux barbares.

143. Ces menaces de mort et ce début de mauvais traitements constituent le cœur de l'argument de «force majeure», au terme de l'affrontement. Y a-t-il eu réellement ce début d'agression physique? Le récit développé faisait plus vaguement allusion — et après le double rituel d'investiture par le bouclier et le torque — à une «necessitas extrema» et à un prochain «periculum praesens»; l'*Épître aux Athéniens* rappelle seulement que Julien s'était trouvé écrasé par la foule des soldats. En fait, Ammien combine ici deux virgilianismes, dont aucun ne concerne un affrontement guerrier: dans l'épisode de la tempête (*Aen.* 1, 91: quel auditeur ou lecteur ne savait ce vers par cœur?): «praesentemque uiris intentant omnia mortem»; d'autre part, c'est dans les assauts de la lutte sportive entre Darès et Entelle (*Aen.* 5, 541) qu'on peut lire: «uariis adsultibus irritus urget». À travers cette stylisation poétique, Ammien prête donc à Julien des souvenirs et des sentiments cohérents avec ceux des autres récits: serré de près par la foule des mutins, qui veulent le faire Auguste, et non l'assassiner, Julien a perdu contenance et a été saisi par la peur physique d'être lynché. Mais la présente version des faits emprunte à la langue virgilienne des tours d'une savante ambiguïté. C'est pourquoi l'argument du «moindre mal», prêté ensuite à une *consideratio* personnelle de Julien, lui suppose un sang-froid et une lucidité politique qui sont ici une stylisation diplomatique. Mais cet argument politique était-il dans la lettre réelle à Constance, ou est-il *ben trovato* par Ammien?

144. Reprise finale, en variation synonymique, des intentions du discours de Julien (20, 4, 15-16): «tandem sedatos adlocutus: 'Cesset ira, quaeso...'»; ici, «uim lenire posse ratus armatam» reprend exactement, du § précédent: «molliri posse tumultum ratus». C'est donc bien la pointe de l'argumentation: j'ai tout fait pour apaiser la mutinerie,

mais l'intérêt de l'État m'a fait céder quand j'ai senti ma vie menacée, et pensé qu'un usurpateur quelconque ferait pis que moi.

145. Cette critique des flatteurs qui abusent le prince reprend les idées et parfois les mots d'autres pages très sévères pour le rôle néfaste de l'entourage de Constance. Ainsi en 15, 5, 37-38: «Constantius... magniloquentia sufflabatur adulatorum... quae res perniciosa uitiorum est altrix»; et le chapitre 17, 11 sur les brocards des courtisans contre Julien. Ici, le sermon à Constance sur les vices et la vertu peut paraître forcé, mais il est bien dans la manière volontiers moralisante, sinon prédicante, des lettres de Julien.

146. Sur la justice vertu impériale, voir P.-M. Camus, p. 112-113. Julien ne se contente pas ici de proposer une solution qui peut s'autoriser des principes mêmes de la Tétrarchie, et du partage de l'augustat entre Dioclétien et Maximien. Il retourne à Constance l'argumentation que celui-ci avait développée dans ses deux harangues prononcées à l'occasion de l'élévation de Julien au césarat à Milan, en 355: la «condicionum aequitas» a été imprudemment annoncée par Constance (15, 8, 14): «una orbem pacatum... pari moderatione pietateque recturi»; le «status Romae» (dont l'image est bien à rattacher au thème moral et spirituel du «stabat immobilis») correspond à l'idéal de l'«orbis pacatus»; enfin «caritate sanguinis et fortunae superioris culmine sociamur» ne fait que reprendre les mots de Constance appelant Julien «mon cousin» et «mon frère» (15, 8, 8 et 12), et vantant sa propre justice dans le partage du pouvoir avec un César d'une noblesse égale à la sienne; *ib.*: «iustus in deferenda suppari potestate nobilitati mihi propinquae». Constance est donc adroitement invité ici à mettre ses actes en accord avec ses déclarations publiques à Milan. Ainsi s'éclaire l'appel à la *bona fides*, garante des engagements pris.

147. Certaine gêne devant la proposition explicite d'un partage égal du pouvoir auguste apparaît ici dans un tour parlé: l'impératif absolu *ignosce*, et la valeur d'appui d'*enim*. La lacune de 4 lettres dans *V* est peu gênante, — qu'on y suppose un *mihi* rattaché à *ignosce*, ou un antécédent de *quae*: *haec* ou *illa* (le premier serait plus attendu pour renvoyer simplement à ce qui précède; mais la gravité du contenu de la requête laisse ses chances au second). La *probatio* morale requise (reconnaissance d'une conformité à l'*utile* et à l'*honestum*) est prudemment en retrait sur l'ultimatum signifié par l'impératif *suscipito*. L'engagement à continuer à attendre les «instructions» de l'*Augustus senior* est conforme aux usages de la Tétrarchie, et à la préséance qu'elle reconnaissait à ce dernier.

148. Les chevaux espagnols étaient des plus réputés et recherchés au IVe siècle pour leur rapidité: voir la correspondance de Symmaque, qui s'est beaucoup inquiété d'en faire venir en temps utile pour les jeux donnés par son fils, et J.M. Blázquez, *Estructura económica y social de Hispania...*, Madrid, 1964, p. 123 sq. Sur les Lètes, soldats laboureurs libres mais liés à la glèbe, et peut-être parfois anciens prisonniers, voir t. 1, p. 278, n. 332, en y ajoutant les travaux d'E. Demougeot, dans *Mélanges F. Altheim*, Berlin, 1970, p. 101-135.

et R. Günther, *Germanische Laeten, Foederate und Gentile...*, Berlin, 1976[2], p. 225 sq., et art. dans *Klio*, 59, 1977, p. 311-321. Les *dediticii* sont des Germains qui ont franchi le Rhin pour se soumettre (*se dedere*) à l'autorité de Rome, le plus souvent, sans doute, avec l'espoir d'être enrôlés dans l'armée romaine, et particulièrement dans les troupes d'élite des scholes, — comme celles dont il est ici question. Julien s'est d'autant plus empressé de proposer à Constance ces sortes d'«immigrés de la seconde génération» qu'ils posaient, par l'accroissement même de leur nombre et leurs difficultés d'assimilation, des problèmes parfois graves: en 16, 11, 4, Ammien définit les Lètes comme des «barbares experts à saisir l'occasion de piller» et rappelle leur coup de main sur Lyon à la faveur de l'invasion de 354. La lettre fait ici valoir à la fois leur qualité de Germains et de citoyens gallo-romains nés en terre romaine, donc d'excellents *tirones*... dont l'envoi en Orient permettrait à Julien de garder l'essentiel de ses corps d'élite. La place qu'occupent les envois de chevaux avant les envois de recrues est-elle une manifestation d'ironie à froid à l'égard des auditeurs-lecteurs de Rome, qui de fait se soucient bien davantage d'assurer des courses brillantes au peuple que de partager les soucis de la défense de l'Empire? Mais cette ironie s'est-elle d'abord indirectement exercée envers Constance lui-même sur ce point précis? — Bonne définition du processus d'origine des *dediticii* en 20, 4, 4: elle montre que leur *deditio* s'accompagnait d'un engagement des autorités romaines à ne pas les laisser transférer ailleurs.

149. En dépit de ses démêlés avec Florentius, actuel préfet (plus pour longtemps) du prétoire des Gaules, Julien admet que le représentant de l'empereur à la tête de l'administration civile continue d'être nommé par Constance, mais à condition qu'il ait plus de moralité que Florentius (c'est le sens du sous-entendu initial). Non seulement Julien se réserve toutes les nominations et promotions (les deux sont inclus dans le terme technique *promouere*) d'ordre civil (à travers le terme de *iudices ordinarii*, désignant peut-être ici les gouverneurs du dernier rang, Ammien vise-t-il tous les membres de la *militia non armata* aux différents échelons? le parallèle avec *moderatores militiae* le laisse entendre) et militaire. Mais ce dernier terme suggère que la plénitude nouvelle de son *imperium* d'Auguste implique, aux yeux de Julien, la nomination même des chefs suprêmes de l'armée des Gaules. De fait, Julien procédera à de telles «mutations au sommet» par une fournée de nominations, avant de quitter les Gaules pour marcher vers l'Orient: *inf.* 21, 8, 1. Les *stipatores* incluent les scholes de *candidati* des *protectores*, et les «gardes du corps» au sens propre que sont les *armigeri*: cf. 24, 4, 4.

150. Sous-entendu sévère sur la «mise en tutelle» soigneusement organisée par Constance, lors de l'envoi de Julien en mission dans les Gaules. Julien entend avoir désormais les mains libres et ne plus avoir à se défier des personnages nommés par Constance, au militaire comme au civil. L'idée exprimée ici inspirera les nominations de 361; voir 21, 8, 1, où Julien ne nomme que ceux «quorum merita norat et fidem»: cela correspond sensiblement, ici, au groupe «mores... et uoluntates».

151. Sous-entendus insistants jusqu'à la menace voilée. Double rappel des malheurs des Gaules que Constance avait abandonnées à elles-mêmes jusqu'à l'envoi de Julien, en 355; le second — en fin de phrase — décrit une absence de moral qui peut pousser cette armée à des résolutions «désespérées» (*desperatione*!). — Incapacité et craintes rappellent à la fois le § 8 et donc le «libelle» de 20, 4, 10. Le centre du développement annonce en termes clairs un refus d'obéissance irrésistible: toute l'armée est derrière Julien, contre les ordres de Constance. Ce sont les déclarations les plus menaçantes de la lettre; mais ces menaces sont adroitement présentées comme le fait de l'armée des Gaules, à quoi Julien «ne peut rien».

152. Retournement des exigences de Constance. Quatre ans de campagnes montrent que les Germains, et particulièrement les Alamans, menacent toujours la frontière, malgré leur désastre à Strasbourg. Ammien reviendra sur ce ravage des Gaules dans son éloge final de Julien, en 25, 4, 25, et sur les épreuves subies par les populations. Conclusion paradoxale et défi à Constance: non seulement ce n'est point le moment d'affaiblir l'armée des Gaules, mais il faut même la renforcer. — D'accord avec Rolfe et contre Pighi suivi de Seyfarth (Szidat ne pose pas le problème), nous comprenons «et fortibus» comme un second adjectif en rallonge disjointe = «et je précise, d'une aide renforcée»!), et non pas comme une substantivation de *fortia = uires* (?).

153. Appel final au sens du «salut de l'Empire» (*salutariter* est ancien en ce sens politique: cf. VAL. MAX. 5, 2, 3; «quinque consulatus salutariter rei publicae administrati»); à la modestie devant les faits (Constance n'en est pas coutumier!); au redressement des années 284 et suivantes par la «concordia Augustorum» — slogan monétaire et panégyrique fondamental de l'idéologie tétrarchique. Elle exige des concessions mutuelles (l'*exemplum maiorum* pourrait faire allusion à la «cohabitation» exemplaire de bien des consuls d'autrefois, mais aussi à la gestion de l'Empire par deux empereurs). Car *moderatores* désigne idéalement les *principes* cicéroniens. Enfin, appel au bonheur des peuples: «fortunate beateque uiuere» pourrait être un souvenir précis de *Brutus* 9; mais l'idée est celle d'un bonheur public assuré par le partage du pouvoir, idée exprimée à Milan par Constance lors de la nomination de Julien: 15, 8, 14 (cité *sup.* n. 146); enfin, appel au sens romain de la gloire posthume. Notre traduction a «retourné» l'hystéron protéron «ultimo tempori posteritatique» (*ultimo* n'étant pas *ulteriori*).

154. Selon Zonaras, c'est Léonas qui aurait remporté la lettre après sa mission à Paris. Szidat pense donc ici à une erreur de chronologie d'Ammien. Mais les deux historiens ne font peut-être pas allusion au même courrier: il a pu y avoir plusieurs séries d'envois de Julien. L'interdiction de communication de la lettre secrète ouvre des perspectives sur certains «verrouillages» des archives impériales. Ammien se tire avec dignité de ce refus, tout en manifestant qu'il a connu l'existence de cette lettre secrète, et même son contenu. Il se pourrait qu'en fait il l'ait lue, et jugé qu'une citation trop précise desservirait son héros.

155. Voire de poids et contrepoids, par un savant attelage propre à négocier: Pentadius (*PLRE* 1, *Pentadius* 2, p. 687), maître des offices de Julien en Gaule de 355 à 360, est un homme de Constance, avec qui Julien s'est querellé (*Épître aux Athéniens* 282b-283d), et qui, jugé à Chalcédoine, se tirera d'affaire de justesse (*inf.* 22, 3, 5); Euthérius (*PLRE* 1, *Eutherius* 1, p. 314), «le bon eunuque» — le seul dont Ammien fasse un vibrant éloge (16. 7, 4-9 et t. 1, n. 303, p. 272) —, est un païen, intime de Julien. Celui-ci fait ainsi d'une pierre plusieurs coups: il éloigne et met dans une situation embarrassante le premier, et s'assure de renseignements dignes de foi par le second, qui est un négociateur de valeur, rompu aux usages de la cour; enfin il est sûr que les deux hommes se surveilleront sans faillir à leur mission. Un trait de latin tardif: *nullo* = *nulla re*. Le mot *acturi* fait-il allusion à une éventuelle discussion avec Constance au consistoire — lors de la remise de la lettre? La séquence *referre / agere* désigne anciennement une procédure politique: cf. SALL. *Cat.* 51, 43 et SVET. *Caes.* 28.

156. Florentius est un personnage détesté d'Ammien, comme enquêteur officiel sur la perte d'Amida (*sup.* 20, 2, 1 et n. 14), et surtout comme créature de Constance, hostile à Julien, qui l'appelait (dans son *epist.* 17) «le dégoûtant androgyne». Il aurait encouragé Constance à faire venir de Gaule des troupes d'élite de Julien (*sup.* 20, 4, 2). Le prétexte choisi pour son «repli» de Lutèce à Vienne (déjà mentionné en 20, 4, 6) n'est pas absurde: les deux hommes se sont bien affrontés violemment en 358, à propos des excès de la fiscalité impériale dans les Gaules (17, 3, 2 sq.), mais aussi sur des importations de blé de Bretagne (*Épître aux Athéniens* 280a); d'autre part, Vienne reste un carrefour commercial et stratégique (voir notre art. dans *Bulletin des amis de Vienne*, 67, 1971 [1972], p. 17-36), et Florentius y est à pied d'œuvre pour recevoir ou intercepter les courriers avec l'Orient, mais aussi pour s'enfuir par un col des Alpes. Ammien pratique ici envers Florentius la technique tacitéenne de l'insinuation.

157. Image d'élévation triomphale dans *euectum ad culmen*. Plutôt qu'au «pavois» des soldats de Lutèce, il faut penser ici à l'emploi du mot à propos de la Fortune de Julien en 25, 4, 14: «ceruicibus Fortunae... euectus» (et note *ad loc.*).

158. Par dignité et par calcul: étant en situation d'abandon de poste, le préfet du prétoire des Gaules veut être bien sûr de la rupture prochaine entre l'ancien et le nouvel Auguste; d'autre part, il ne veut pas avoir l'air de fuir lâchement. Enfin, il veut «travailler l'opinion» auprès des fonctionnaires, des officiers supérieurs et des notables, dans toutes les villes importantes où il passe.

159. L'action judiciaire en *perduellio* remontait aux lois royales (J. Gaudemet, *Institutions de l'Antiquité*, Paris, 1967, p. 274). *Perduellis*, équivalent ancien d'*hostis* au sens des ennemis publics «cum quibus bellum est», est ici la métonymie de *tyrannus* (= usurpateur).

160. La décision est à la fois morale et politique, elle donne en ce sens satisfaction à la conscience du philosophe et à certaine papelardise de joueur d'échecs. En sus, Julien se débarrasse de toute la

«maison» du préfet, au double sens de sa famille et ses domestiques, mais aussi de son secrétariat et ses bureaux. En même temps, les égards manifestés à l'entourage immédiat du représentant de Constance en Gaule sont un gage de la volonté de conciliation qui inspire une partie de sa lettre. La correspondance de Symmaque montre que les moyens de transport (en char à bœufs) du *cursus clauularis* pouvaient être mis exceptionnellement à la disposition de personnes privées, mais de qualité; Julien l'avait promis aussi aux familles de ses soldats partant pour l'Orient: *sup.* 20, 4, 11.

161. Les deux envoyés (Pentadius et Eutherius: *sup.* § 19) récoltent la suspicion que Florentius a semée sur son passage: *sup.* n. 158. La répétition du groupe de mots «itineribus lentis» (comme pour Florentius au § 21) incite à mettre en parallèle les attitudes des trois hommes. La route suivie est la grande rocade au sud des deux *limites* du haut Rhin et du Danube: par Milan, Aquilée, Sirmium; puis, de Chalcédoine, la route de Cappadoce, par Ancyre. Partout, on les intimide et l'on tente de les faire parler; peut-être ces retards systématiques correspondent-ils aussi à des ordres donnés par Constance et/ou son entourage, hostile à Julien. Les *iudices celsiores* sont les préfets et les vicaires.

162. Strabon, 12, 2, 7, connaît encore la ville sous son nom indigène de Mazaca, tiré de celui de l'ancêtre mythique des Cappadociens. C'est Tibère qui l'a rebaptisée Caesarea en 17, lorsqu'il en fit la capitale de la province romaine de Cappadoce; ses ruines se trouvent non loin de l'actuelle ville turque de Kayseri. Textes: *RE*, 3, 1, 1897 *Caesarea* 5 (Ruge), 1289 sq., à rajeunir par R. Teja, *Die römische Provinz Kappadokien...*, dans *ANRW*, t. 2, 7, 2, 1980, p. 1103 sq. C'est un carrefour stratégique à mi-chemin (nord-sud) du Pont et de la Syrie, et surtout à 200 km du haut Euphrate, donc du *limes* où Constance prépare la guerre pour contre-attaquer Sapor: *sup.* 20, 8, 1. Le Mont Argée est le plus haut volcan dominant le centre de l'Asie mineure (3840 m); le nom grec de la ville avait été: Eusébéia au pied de l'Argée.

163. Même scène de genre lors de la présentation, au préfet de l'annone Maximin, d'une lettre d'Aginatius communiquée en traîtrise par Probus, en 28, 1, 33: «Hisque (litteris) recitatis ita homo ferus exarsit...». *Excandesco* n'est pas isolé chez Ammien pour désigner un éclat de colère: cf. p. ex. 22, 16, 23 (sur le caractère explosif des Égyptiens). Ce «regard de travers» — au double sens français de l'expression —, fait craindre aux envoyés que Constance ne se venge immédiatement sur leur personne. Ils sont tout bonnement mis à la porte. Pentadius ne va reparaître chez Ammien que pour être accusé et acquitté par le tribunal de Chalcédoine (*inf.* 22, 3, 5). Quant à Euthère, il rentra définitivement dans la vie privée, et Ammien semble l'avoir connu personnellement, retiré à Rome (16, 7, 2).

164. Le *topos* épique de l'indécision dans une situation grave (Constance se sent légitimement «pris entre deux feux» — ce n'est pas la première fois: voir l'usurpation de Magnence et Vétranion) est ici

pimenté par une insinuation précise d'hostilité à sa personne (et de sympathie pour Julien) dans l'armée d'Orient: il peut s'agir de soldats gallo-romains ou germaniques, de païens militants, ou encore de fidèles d'Ursicin révoltés par la révocation de celui-ci (qu'il ait encore été, ou non, à l'armée à ce moment). Ammien était de cette dernière catégorie.

165. Le sens réaliste des intérêts de l'État conseille de surseoir à une nouvelle guerre civile et d'entreprendre la contre-offensive contre les Perses. C'est ce réalisme pratique, réglé sur l'*utile*, que désigne ici l'adjectif *utilis*: qualité de chef militaire, comme la bravoure est celle du combattant; le redoutable roi alaman Chnodomaire associait les deux: cf. en 16, 12, 24, «et strenuus miles et utilis praeter ceteros ductor». Il s'agit donc ici, probablement, des officiers supérieurs de l'état-major, peut-être aussi du préfet du prétoire d'Orient Helpidius, dont Ammien louera un peu plus loin le caractère, en 21, 6, 9 (préfet d'Orient du 4-2-360 au 29-5-361).

166. Un homme de confiance de Constance (*PLRE* 1, p. 498). Dès 355, c'est un personnage en vue à la cour (Libanius lui adresse alors sa lettre 412). Comte clarissime, il préside à titre de représentant de l'empereur le concile de Séleucie. C'est comme «questeur du sacré palais», et donc, à ce titre, comme porte-parole de l'empereur (sur la fonction: t. 1, n. 76, p. 213), qu'il est ici chargé de cette mission délicate.

167. Le mot *nouata* retourne à Julien l'ironie du début de son récit épistolaire: cf. 20, 8, 7, «si quid nouatum est nunc, ut existimas». Les *proximi* visés ne peuvent être que les amis et conseillers de son entourage, car Julien n'a plus de proches parents (il le dit en 24, 3, 5), et il ne peut s'agir de l'impératrice Hélène, qui est la sœur de Constance. «Flatum deponere» est proche de Virgile, *Aen.* 11, 346: «flatusque remittat»; au sens de *superbia*, c'est un mot exclusivement poétique, en usage chez les poètes du premier siècle.

168. *Intentata* implique à soi seul des menaces de mort (en référence à Virgile: *sup.* n. 143). Aux propositions de répartition des nominations, Constance répond par un «mouvement» des hauts fonctionnaires civils et militaires qui est à la fois un contre-défi et la preuve qu'il soupçonne les personnages ainsi mis à pied de s'être plus ou moins compromis avec Julien dans les événements de Paris. Nébridius (*PLRE* 1, p. 619; et *RE* Suppl., 7, 1940 (Ensslin) 549 sq.), pour lors questeur du sacré palais de Julien, devait démissionner publiquement à Lutèce un peu plus tard, et quitter la Gaule (*inf.* 21, 5, 12). Il reprendrait sa carrière comme préfet du prétoire d'Orient en 365 (*inf.* 26, 7, 5); prisonnier de l'usurpateur Procope, il allait décéder peu après. — Félix (*PLRE* 1, Felix 3, p. 332) ne sera pas confirmé dans ses nouvelles fonctions par Julien (20, 9, 8); il deviendra son «comte des largesses sacrées» (23, 1, 5), se convertira au paganisme (Libanius, *or.* 14, 36) et mourra à Antioche d'une attaque (23, 1, 5). — Quant à Gomoarius (*PLRE* 1, 397 sq.; *RE*, 7, 1912 (Seeck), 1582, c'est un arriviste malchanceux; tribun de la schole des Scutaires, il avait trahi l'usurpateur Vétranion; Julien le met à pied par crainte de trahison et Constance le

charge de défendre contre Julien le pas de Sucques (21, 13, 16); il trahira Valens pour commander les troupes de l'usurpateur Procope (26, 9, 2), mais le trahira à son tour en repassant au parti de Valens... (26, 9, 6). Ces nominations furent tenues secrètes: d'où, introduite par *itaque*, la réception officielle et chaleureuse de Léonas, dont la personnalité respectée pouvait laisser attendre, de la part de Constance, une réponse conciliante.

169. Triple mise en scène destinée à confirmer le pouvoir de Julien autant qu'à impressionner Léonas, et donc Constance à travers le rapport qui lui sera fait: l'assemblée (normalement solennelle pour écouter les paroles de l'empereur: cp. Hilaire de Poitiers, *in psalm*. 13, 1) a lieu là même où Julien a fait confirmer son acclamation (*sup*. 20, 5); le consensus des militaires et des civils présents à la cérémonie; l'estrade où la position spatiale de Julien symbolise concrètement sa supériorité: il faut comprendre que Léonas ne se trouve pas au même niveau.

170. Un «édit» est «une prescription d'ordre général applicable à tout l'Empire ou du moins à une catégorie déterminée de personnes ou à un certain territoire» (J. Gaudemet, *Institutions*, p. 582). Autant dire qu'à une proposition de négociation, Constance répond par des ordres officiels, adressés par l'Auguste à celui qu'il considère encore comme son subordonné, prenant ainsi au mot Julien qui avait exprimé le désir d'être un «apparitor Augusti» (20, 8, 5), «auide tua praecepta suscepturus» (*ib*. § 12).

171. La corrélation *ut... et* (pour *ut... ita et...*) apparaît dès Sénèque (*ep*. 78, 17 et 95, 37; Szantyr, p. 633). Elle exprime ici plus fortement l'identification entre la *res publica* et les provinciaux et militaires réunis en un consensus sans faille (cf. *undique*). Sur l'importance d'un tel consensus au IV[e] siècle, jusque dans l'idéologie politique la plus officielle, voir la légitimation du pouvoir impérial de Théodose par Pacatus: PANEG. 12, 31, 2, «omnium consensu militum, suffragio prouinciarum»; mais il est notable que, dans le présent texte aussi, les soldats soient nommés avant les civils («armata... et plebeia»). L'État, suggère Ammien, ce n'est plus en Occident Constance, mais l'unanimité de la population et de l'armée ralliées à l'augustat de Julien (même si, en fait, le ralliement ne fut pas total dans la *pars Occidentis*). Sur la crainte d'une reprise des invasions, voir le «libelle» *sup*. 20, 4, 10, reflété sur ce point par la lettre de Julien (20, 8, 15-16).

172. Tous les éditeurs ont adopté la correction de Gelenius *indicantibus*, alors qu'*inuocantibus* convient, avec la valeur d'emploi de: se référer à un instrument juridique faisant autorité. Voir *OLD*, *s.v.* sens 4, et, p. ex. avec *leges* (TAC. *ann*. 2, 71) et *ius publicum* (VLP. *dig*. 4, 2, 23). Julien devait «invoquer» la légitimité d'un pouvoir appuyé sur des faits qui expriment l'«auctoritas rei publicae», avec les mêmes arguments que dans la lettre précédente.

173. Païen convaincu, Anatolius est un ami intime de Julien, qui, déjà mourant, s'enquerra de son sort, et aura la douleur d'apprendre qu'il vient d'être tué dans la même bataille (*inf*. 25, 3, 14 et 21: et la n. 541 du t. 4, p. 218). Il illustre bien ici la mise en place d'hommes

parfaitement sûrs aux postes clés de l'administration de l'Occident. Sur les fonctions du «maître des offices», *inf.* t. 5, n. 13, p. 206. Il occupait, avant, celles d'un *magister libellorum et cognitionum sacrarum*, à la tête du *scrinium libellorum*, chargé de l'instruction des affaires judiciaires, et de l'examen des requêtes.

174. On peut craindre que la situation de conflit au sommet n'encourage une nouvelle usurpation en Bretagne. Ce ne serait ni la première (cf. Carausius, sous la Tétrarchie), ni la dernière (cf. Maxime, sous les fils de Valentinien). Les communications étant coupées, Lupicin rejoint le continent sans connaître les développements de Lutèce. En fait, Ammien «gaze» les faits qui ont suivi ce débarquement: Julien lui-même précise (*Épître aux Athéniens* 281 ab) qu'il a «mis sous les verrous des gens turbulents et agressifs», à commencer par Lupicin, que Constance lui reprochait d'avoir «incarcéré». Il aurait donc fallu dire, en place de cet euphémisme équivoque, que Lupicin «fut mis dans l'impossibilité» de susciter des troubles. Sur la personnalité de Lupicin, portrait sévère et caricatural *sup.* 20, 1, 2. Les «notaires» sont avec les *agentes in rebus* les deux branches parallèles de l'*intelligence service* impérial: voir t. 1, n. 167, p. 236 sq.

175. Cet éloge du «moral» de Julien, et de son *industria* d'*imperator* infatigable, recouvre sous des thèmes idéologiques de panégyrique les vraies raisons de cette campagne: achever de décourager les attaques des Germains transrhénans contre le territoire romain, avant de lancer son offensive vers l'Orient, et préparer celle-ci par des mouvements de troupes qui se termineront, à la fin de l'été, par un regroupement de ses effectifs à Vienne: il y sera plus à pied d'œuvre pour entreprendre sa «guerre éclair». Libanius inclut explicitement l'expédition dans les préparatifs de la guerre contre Constance (LIB. *orat.* 18, 105). Mais Julien (*ep.* 26, 414b) est plus discret. En même temps, cette nouvelle campagne apporte à Constance une preuve supplémentaire de l'efficacité avec laquelle le César s'acquitte de la mission qui lui a été confiée lors de sa nomination à Milan: tenir les barbares en respect et monter la garde au Rhin.

176. La province septentrionale de «Germanie seconde» (brève notice en 15, 11, 7) est l'ancienne «Germanie inférieure» du IIIe siècle. La «colonia Vlpia Traiana» de Xanten ayant été détruite en 351-352, Julien a relevé en 359 le campement (il l'appelle *ciuitas*) de la «legio Tricensima Vlpia Victrix», en même temps que six autres villes-fortes bordant le Rhin, de l'«île batave» à la trouée héroïque (*Vingo* = Bingen): voir 18, 2, 4. C'est la base d'opérations logique contre ces Francs connus déjà de VELL. PAT. 2, 105, et respectivement appelés *Chattouarioi* par Strabon 7, 292, et *Chasuarii* par Tacite *Germ.* 34. Sur la lutte contre les incursions barbares sur le bas Rhin, dès la fin du IIIe siècle et le début du IVe, voir PANEG. 2, 5 (en 286), 4, 8 (en 293); 7, 11 et 10, 16 (en 306).

177. Sur les trois mois d'été de cette campagne, H. von Petrikovits, *Das römische Rheinland*, Köln, 1960, p. 234 et n. 64; et E. Zöllner, *Geschichte der Franken*, München, 1970, p. 19 et n. 3. La rapidité de

Julien stratège dans ses opérations est toujours soulignée: c'est à la fois une qualité réelle, et un thème de panégyrique. La difficulté de pénétration s'explique par le caractère montueux des régions de la Ruhr. Les survivants ont été probablement déportés comme «dédítices» en des régions des Gaules dépeuplées par les invasions antérieures: on repère en effet près de Langres un toponyme *L'Attuyer* qui pourrait remonter directement au nom des *Attuarii* (et en authentifier la présente forme, d'où l'ancienne aspiration gutturale initiale a disparu). Les *possessores* sont les occupants exploitants, à distinguer des «nus propriétaires» (*domini*): sans doute des soldats paysans *ripenses*, tout autant que des propriétaires latifondiaires.

178. Julien termine sa campagne par une inspection des défenses du *limes* remises en état l'année précédente (18, 2, 4). Voir (avec carte) l'étude archéologique du *limes* rhénan par H. Schönenberger, dans *JRS*, 59, 1969, p. 177 sq., et surtout 181 sq. La mention de Kaiseraugst (le *castellum Rauracense* du Bas-Empire, le long du fleuve), — et non pas la somptueuse *Augusta Rauracorum*, située un peu plus au sud du fleuve (avec des restes encore imposants aujourd'hui) —, est à comprendre ici sous le nom du peuple des *Rauraci*. Cette mention montre que Julien s'est soucié de pousser jusqu'aux confins helvètes, étant donné l'abandon définitif des Champs Décumates depuis la mi-IIIe siècle sous la poussée alamane, la (re)mise en état des défenses avancées du *limes*, commencée l'année précédente (*sup*. n. 176). Il réoccupe également dans cette région les localités tombées aux mains des envahisseurs alamans au cours des invasions de 352-355. Sur le passage de Julien par Besançon, voir L. Lerat, «Ammien Marcellin, Julien et Vesontio», dans *Mélanges A. Piganiol*, t. 2, Paris, 1966, p. 1037-1046. Sur le choix d'un hivernage à Vienne, cf. *sup*. n. 175; il pouvait paraître d'autant plus naturel que la ville avait été sa base d'opérations dès 355.

179. Pour des raisons géopolitiques évidentes, Romains et Perses se disputaient, depuis la conquête du Moyen Orient par Pompée, l'alliance militaire, l'amitié ou du moins la neutralité bienveillante des rois d'Arménie, qui profitaient souvent de cette rivalité. L'entrevue avec Arsace a eu lieu à Césarée de Cappadoce au printemps de 360. Arsace II fut roi de 338 environ à 367. Jovien devait le trahir en abandonnant l'Arménie aux attaques perses par la paix de 363. Sapor le fit prisonnier et annexa une partie de l'Arménie (25, 7, 12, où Ammien juge très sévèrement cette trahison d'un allié fidèle). Sapor le fera emprisonner et lier avec des chaînes d'argent (27, 12, 3), et Arsace finira par se suicider dans sa prison (cf. Fauste de Byzance 5, 7). Il demeure de graves contradictions, sur les rois d'Arménie, entre Ammien et les sources arméniennes: cf. den Boeft *ad loc.*

180. Fille d'un favori de Constantin qui avait été consul en 331 (*PLRE* 1, *Ablabius* 4, p. 3 sq.), Olympias avait été fiancée, encore enfant, à Constant fils de Constantin, disparu en 350. Victime de ce nouveau mariage diplomatique, elle périra empoisonnée par la précédente femme du roi, qu'Arsace avait répudiée pour épouser l'ancienne fiancée de Constant (*ib. s.v. Olympias*, p. 642). Ablabius avait été

préfet du prétoire de 329 à 337. Il avait été le mentor de Constance, qui l'avait renvoyé en prenant le pouvoir, puis l'avait fait exécuter en le soupçonnant, à raison, d'actions antidynastiques. Il est curieux que Constance ait (sans doute en 354 ou 357) fait reine d'Arménie — ce royaume de grande importance stratégique, et de fidélité variable à Rome — une femme qui pouvait nourrir contre lui les ressentiments les plus justifiés: jugea-t-il qu'elle serait moins dangereuse dans le sérail des rois d'Arménie qu'à l'intérieur des frontières de l'Empire?

181. À travers la Petite Arménie romaine (dans la boucle du haut Euphrate: cf. carte 1), Constance et son armée suivent à partir de Mélitène (où Ammien passa probablement en fuyant Amida: 17, 8, 5, et n. 254 *ad loc.*, t. 2, p. 214) la route d'Édesse qui se trouve dans l'*Itinéraire d'Antonin* (p. 209, 5 sq. Miller). Celui-ci mentionne aussi Lacotène (encore mal identifiée: cf. T.B. Milford, *Cappadocia und Armenia minor*, dans *ANRW*, t. 2, 7, 2, Berlin, 1980, p. 1191 — et 1186 et 1221 pour Mélitène). Samosate était située dans l'ancien royaume de Commagène, devenu la province romaine de l'Euphrate (selon la notice d'Ammien, en 14, 8, 7); Ammien y rappelle son passage en 359: voir 18, 4, 7, et t. 2, n. 164, p. 196. Constance aurait pu rejoindre, en passant plus au nord, le haut Euphrate, et marcher plus directement sur Amida (en rejoignant la route de Chunkusch à Amida: voir t. 2, carte). Mais il rejoint la capitale de l'Osrhoène, où il a logiquement ordonné la concentration de toutes les troupes de couverture du *limes* de l'Euphrate (qui s'étend en aval jusqu'au confluent du Chaboras), et peut-être aussi de Syrie. Sur Édesse et son importance stratégique, étude d'E. Kirsten, *JbAC*, t. 6, 1963, p. 144-172, et *RAC*, t. 6, 1976, 552 sq.

182. En passant par Amida, prise d'assaut par les Perses et démantelée par eux à la suite d'un siège où Ammien a échappé à grand-peine au massacre (*sup.* 19, 1-8), Constance rejoint le Tigre au point le moins éloigné d'Édesse, sans doute en se détournant d'une marche directe sur Bézabde (située bien en aval: *sup.* n. 107, et carte 1) pour donner le change aux Perses, mais surtout pour couvrir ses arrières et prévenir une contre-attaque perse, en provenance de cette ville ou des satrapies transtigritanes situées plus au nord-est, aux confins de l'Arménie.

183. Dans cette scène de genre aux accents oratoires (cf. Cic. *Verr.* 5, 163: «fletu et gemitu maximo»), Ammien, ancien défenseur d'Amida, est pris entre sa sympathie pour cet hommage indirect aux défenseurs malheureux de la ville, et son mépris pour un empereur qui n'a pas su secourir la place en temps utile, et qui pleure à présent «comme une femme ce qu'il n'a pas su défendre comme un homme».

184. Dans un monde de corruption et d'arrivisme, le *comes sacrarum largitionum* Ursulus est admiré par Ammien comme une sorte de «sage souffrant» et de témoin de la Justice, qui payera de sa vie son franc-parler. Ammien a en effet bien des raisons d'éprouver pour lui ces sentiments. Ursulus montre d'abord sa franchise et son courage en tenant tête à Constance dans une affaire criminelle où Ammien le qualifie comme un homme «d'une sévérité fort digne d'éloges» (16, 8, 5

sq.: «Vrsulo, largitionum comite, seueritatis itidem non improbandae (...) ore et pectore libero docuit gesta»). Son attitude est ici semblable, quand il s'agit de dénoncer les prétentions financières abusives des militaires (dont Ammien se désolidarise comme il le fera dans le récit des procès de Chalcédoine). Ammien a garde aussi d'oublier que, comme comte des largesses sacrées, poste qu'il occupe de 355 à 361 à la tête des finances de l'Empire, Ursulus a fait débloquer en Gaule les fonds que son subordonné le *praepositus thesaurorum* de la province s'était refusé à verser à Julien (22, 3, 7). Lorsqu'il sera condamné par la commission d'épuration de Chalcédoine, dominée par les militaires (*inf.* 21, 3, 8), Ammien dira que «la Justice en personne lui semble avoir pleuré (son exécution) en accusant l'empereur d'ingratitude». Julien rejettera la faute sur les militaires, et autorisera sa fille à recueillir sa fortune (Libanius, *orat.* 18, 152). Notices biographiques: *RE*, Suppl. 10, 1965, *Ursulus* 2, 1148-1149 (Lippold); et *PLRE* 1, p. 988.

185. L'avance *cuneis confertis* s'explique par le souci d'éviter toute attaque perse par surprise en longeant le Tigre. — Cette correction de Lindebrog paraît appuyée par les parallèles de 19, 13, 1, «conferti in cuneos densos» et 31, 15, 4, «conferti in cuneum»; la lecture *contis consertis* de Seyfarth n'est ni claire ni acceptable, même si elle tente de se rapprocher de la leçon, sûrement fautive, de *V*.

186. Ammien revient sur la cause décisive de la perte de Bézabde (comme de Singare: 20, 6, 6): la faiblesse des fortifications mal entretenues, qui n'ont résisté ni aux balistes ni au bélier (20, 7, 9 et 13), par opposition aux travaux sérieux de consolidation réalisés ensuite par les Perses (20, 7, 16). La juxtaposition des termes *incuria* et *uetustas* éclaire les causes de la fragilité des murs. On leur en associe parfois une troisième: la dégradation ou *caries*; voir Pallad. 10, 10, 4 «carie, incuria, uetustate», d'où le raccourci d'Ammien *carie uetustatis* en 16, 2, 1. On peut comprendre ici le mot *uetustas* comme une métonymie de *ueteres* (cf. den Boeft, p. 255).

187. Une noblesse aguerrie; reprise, en variation, de l'idée déjà exprimée en 20, 7, 16, pour désigner la même garnison d'élite: «insignis origine bellique artibus claros». Ce sont pour Ammien comme des successeurs des héros homériques, par opposition tacite au médiocre recrutement et à l'entraînement insuffisant de l'armée romaine. Double pointe contre l'irresponsabilité de l'*imperator* Constance. La correction *indurati* est appuyée par les quatre emplois militaires du mot dans Ammien: 14, 2, 14; 16, 9, 2; 21, 16, 3; 25, 4, 5.

188. Malgré la leçon *defensoribus* de *V*, l'addition de *sub*, adoptée par les éditeurs depuis Clark, ne paraît pas souhaitable, puisque le tour par l'ablatif absolu, *obtentis ciliciis*..., a son parallèle exact dans la description du siège de Pirisabora, en 24, 10, 10: «Tum defensores... per propugnacula ciliciis undique laxius pansis...». *Intrinsecus*: «à l'intérieur» = à l'abri du rempart flottant des peaux de chèvres. Sur celles-ci, t. 4, 2, n. 332, p. 148. *Exsertare* est un fréquentatif d'usage surtout poétique, conforme aux couleurs épiques répandues par Ammien dans ce type de descriptions.

189. Allusion au siège d'Antioche en 256 sous Dèce, ou à celui de 260 sous Valérien. Voir aussi sur Antioche et ces sièges: *inf.* t. 4, 2, n. 98, p. 44 sq. Située en Osrhoène au sud d'Édesse, sensiblement au centre du cercle dont le haut Euphrate décrit un arc autour de la Mésopotamie supérieure, Carrhes était un carrefour de routes stratégiques entre les *limites* de l'Euphrate à l'ouest, du Chaboras au sud, du Tigre à l'est. C'était une place peu sûre, dont les Romains, face à une offensive perse, s'étaient retirés en 359, parce qu'ils considéraient que c'était un «oppidum inualidis circumdatum muris».

190. La construction de cette longue phrase est malaisée. Sa structure logique repose sur une simultanéité (entre le remontage du bélier et la défense acharnée des mantelets qui le protègent) et une antithèse (entre cette défense et les lourdes pertes que se causent mutuellement les adversaires). Les trois compléments à l'ablatif, désignant respectivement l'habileté tactique des assiégeants (*arte*), la poussée de leurs forces (*uirium nisu*), l'opiniâtreté de leur défense (*firmitudine*), sont reliés par les deux conjonctions *-que... et* (sur cette coordination: Szantyr, p. 515).

191. Cette tradition militaire de folle bravoure est déjà attestée dans le *Bellum Africum* 16, 1, et Tacite, *Annales*, 2, 21 et 3, 41. Le récit objectif d'Ammien est partagé entre l'admiration envers une aristie homérique (comme dans le cas de la sortie des Gaulois au siège d'Amida) et la déraison d'une conduite inspirée en définitive par un *amor laudis* qui s'accompagne d'ambition et de cupidité: «spe praemiorum» se retrouve *inf.* en 26, 6, 13 (pour des soldats également) et 29, 5, 28; mais cf. aussi 15, 5, 31 (les soldats complices de l'assassinat de Silvanus ont été attirés «praemiorum exspectatione»), et 31, 16, 3 (Huns et Alains alliés de Fritigern, attirés «miris praemiorum illecebris»).

192. Sens rare mais clair de *stantes*, par opposition immédiate à tous les soldats «abattus» («qui fundebantur»): cf. PL. *Am.* 241: «quisque ut steterat iacet». Le participe substantivé, qui est ici un hellénisme, semble avoir été d'abord un terme de gladiature: voir l'inscription d'un gladiateur citée dans *OLD*, *s.v. sto*, sens 2b, «Traex... stans missus est». De même, le sens de «cautiores... fecerat» s'oppose à l'imprudence folle des soldats précédemment désignés. *Vtrubique* = du côté perse comme du côté romain; d'où la traduction: «les adversaires».

193. Pas de différence de sens entre les leçons *coriis* et *scortis* (les deux mots ont la même étymologie et le même sens premier) successivement adoptées par Seyfarth dans ses deux éditions, à partir de la leçon *cortis* de *V*. La seconde a pour elle non seulement la banalité de la faute à l'origine de cette leçon (haplographie des deux *s* successifs — final d'*umectis* et initial de *scortis*), mais aussi la rareté de *scortum* en ce sens premier, nettement attesté par Varron, *ling.* 5, 84: «a pelle, id enim antiqui dicebant *scortum*». C'est la «lectio difficilior», bien dans le goût maniériste d'Ammien pour les mots rares, et donc, souvent, pour les archaïsmes. Pour la chose, cf. 20, 7, 13 (siège de Virta): «aries... umidis copertus exuuiis». — Sur l'usage de l'alun pour ignifuger les engins de siège en bois, voir déjà l'usage qu'en fit Archélaüs, général de Mithridate, lors de la défense du Pirée, dans Aulu-Gelle, 15, 1, 67.

194. La chose et la technique sont connues: VITR. 10, 16, 12; LIV. 36, 23, 2; VEG. 4, 23. Le sens ne fait pas de doute, puisqu'au moment où les Romains réussiront à couper ces cordes, Ammien emploiera au § 19 le mot propre de *restis*. Mais la catachrèse maniériste de *lacinia* est singulière, le mot ayant le sens de chiffon, haillon, bout de tissu déchiré, ou, en premier lieu, de bord d'un vêtement (cf. 28, 4, 18 et 31, 2, 9).

195. Cet engin incendiaire de fantassin est au *qualus* et à la *malleola* (*sup*. 20, 7, 10 et note) ce que la grenade est à l'obus. Ammien cherche une variation lexicale raffinée, à son propos: il emploie ici *sitella* (usuel au sens d'«urne» électorale, mais diminutif de *situla* = le seau), il parlera de *corbis ferrea* au § 18 (ce qui invite à concevoir l'engin en fils de fer tressés). Il est difficile de savoir si en diffèrent les *flammas* ou *foculos* utilisés par les Perses dans l'attaque analogue racontée aux § 22 et 23, ou s'il s'agit alors de nouvelles métonymies pour désigner le même engin.

196. La valeur d'emploi de ce mot, qui peut désigner tout engin de «protection», semble précisée par le parallèle avec les peaux et couvertures mouillées protégeant le bois des béliers et de leur charpente de suspension (*sup*. 20, 7, 13 *copertus*, et 20, 11, 13 *opertae*; ce sont donc des «housses» de cuir recouvrant les tours en bois, par lesquelles, face aux *aggeres* des assiégeants, les Perses auraient probablement surélevé les tours en pierre de leur enceinte? Mais il pourrait s'agir plutôt des peaux de chèvre utilisées pour amortir les projectiles (les *cilicia* du § 9). Voir, en ce sens, *b. ciu*. 3, 44, 6: «tunicas aut tegumenta fecerant quibus tela uitarent».

197. Par un glissement de sens de la grandeur au nombre, *ampliores* est à comprendre au sens de *plures*, comme en 16, 2, 6: «barbaros... cum timeret ut ampliores». La construction est un peu délicate: les porteurs d'engins incendiaires (*qui... ignis*) sont intercalés dans les rangs des soldats en armes (*ordinatis inter armatos*) et plus nombreux que ceux-ci (*amplioribus* est apposé à [*iis*] *qui portabant ignis*, sujet de l'ablatif absolu appuyé sur le verbe *ordinatis*).

198. Formulation de Tacite à peine retouchée: TAC. *hist*. 4, 79: «nec in longum quies militi data». Ce genre de «citation brochée» sur le récit donne plus de grandeur et d'emphase à l'énoncé d'Ammien, un peu à la manière de certains archaïsmes chez Lucrèce. Mais il est difficile d'apprécier, dans la mesure même de l'extension du déterminatif en latin tardif, si les «ténèbres nocturnes» ont en latin la valeur soutenue et poétique de l'expression française, ou si elles étaient senties simplement au sens, plus plat, de «l'obscurité de la nuit».

199. Ainsi se prépare une action combinée; l'assaut du mur à l'aide des échelles (§ 21) sera protégé par le tir désormais plongeant des fantassins et des artilleurs, juchés sur les terrasses qui surplombent le dessus des murailles: elles devraient permettre ainsi d'interdire l'accès de leurs propres murs aux assiégés.

200. Cette formation, destinée à prévenir toute rupture de l'encerclement par une sortie des assiégeants, est à mettre en relation avec la

disposition fixe de trois rangs de soldats retranchés en *corona*: disposition prise par l'armée romaine assiégeante devant les places perses de Pirisabora (24, 2, 9) et Mahozamalcha (24, 4, 10); mais aussi pour assurer la sécurité d'un camp, pareillement (24, 8, 7; exemple moins explicite). À ce détail technique, Ammien associe une *conflatio* de souvenirs épiques réinterprétés: voir *Aen.* 3, 466, «conum insignis galeae» et 9, 682 (il s'agit de chênes, dans ce contexte!), «capita et sublimi uertice nutant». Ce mélange de précision technique et de stylisation littéraire est typique de l'esthétique d'Ammien.

201. La leçon *scalaeque* de *V*, ici maintenue, suppose d'une part la valeur de *-que* = *etiam* attestée dès la prose classique, et d'emploi croissant en latin tardif (voir SZANTYR, p. 475), mais aussi une sorte de prosopopée des engins d'attaque, semblable à celle du bélier en 20, 7, 13 («aries... repsit»: cf. ici «scalae... propinquabant»). Il semble inutile de lire avec Heraeus *scalae quoque*.

202. Étrange imagerie de «machinerie spectaculaire»: la précision du tir est comparée à celle de la descente d'un «deus ex *machina*», peut-être à travers le souvenir d'un texte de Salluste concernant le couronnement d'un personnage (royal?) par une «machine» ainsi décrite, dans *hist.* 2, 70, 3 Maurenbrecher: «tum sedenti transenna demissum Victoriae simulacrum cum machinato strepitu tonitruum coronam capiti imponebat». Cicéron avait utilisé une imagerie comparable en un sens encore plus métaphorique (puisqu'abstrait), pour désigner les effets «illusionnistes» d'une éloquence trop ornée, dans *De orat.* 1, 162: «copiam ornamentorum... quam *constructam*... quasi *per transennam* praetereuntes strictim aspeximus». Dans ce dernier texte, le rapprochement des deux mots soulignés aide à comprendre l'ambiguïté des «cliui structiles» dans notre texte. Au sens propre, ils désignent des *aggeres* hâtivement construits en échafaudages de bois (= *materia structos*: d'où leur incendie au § 23); mais ils se réfèrent aussi aux machines et engins divers provisoirement construits dans un amphithéâtre pour les jeux compliqués du Bas-Empire: on dirait, en langage de théâtre, des «praticables». Ainsi se prolonge ici, de *transenna* à *structilis*, la «métaphore spectaculaire». Le siège prend l'allure un peu onirique de jeux «à grand spectacle».

203. La *postica* est — comme la «poterne» médiévale — une petite porte basse au pied d'une muraille; elle est, comme telle, dissimulée aux assaillants (par le haut du glacis), et donc non surveillée par ceux-ci; c'est ce qui ressort du récit de l'évasion d'Ammien lui-même, hors des murs d'Amida prise d'assaut par l'armée perse, en 19, 8, 5: «postica qua nihil seruabatur euado».

204. *Aggestum* est un participe substantivé, pour *aggestus* = *agger*. Le pluriel *cremabantur* accordé avec *qui* (antécédent le plus proche: *manipuli*). On peut se représenter l'*aggestum* comme un bâti en bois, avec un *tabulatum* incliné (cf. *cliuus sup.*) en rondins, le tout affermi par des *manipuli* (bourrés dans le coffrage) et non jointif: d'où les «interstices» par où est mis le feu.

205. L'embarras de Constance est symétrique — jusque dans le même mot *uersans* — de celui de Julien partagé entre l'agressivité des

barbares du Rhin et les ordres de transfert de troupes de Constance, en 20, 4, 6: «Caesar, per uarias curas animum uersans». Même alliance de *diducere* et *uersare* pour les embarras de Théodose l'Ancien face à la révolte de Firmus, en 29, 5, 7: «sollicitudine diducebatur ancipiti, multa cum animo uersans». L'ensemble remonte au lieu commun des embarras du héros épique, et les termes sont virgiliens; voir surtout *Aen.* 5, 702 et 720: «Aeneas curas mutabat uersans», et «in curas animo diducitur omnis». Voir aussi, pour l'usage de *uersare* en des situations analogues, *Aen.* 8, 21 et 10, 285. Ammien a-t-il voulu suggérer ironiquement ici que le Roi place Constance dans le même embarras où lui-même venait de placer Julien? Juste retour d'*Astraea* la Justice? Chacun des deux est également «pris entre deux feux»; mais Constance l'est par sa propre faute, et doublement: par ses ordres à Julien, par son incapacité à mener à bien ce siège en temps utile.

206. Bézabde est le «verrou» nord de la ligne avancée du *limes*, sur le Tigre, comme Nisibe l'est au centre de cette ligne de forteresses nord-sud qui rejoint le Mygdonius à Nisibe, et Singare au sud (avant que la ligne s'infléchisse ensuite vers le sud-ouest en suivant le cours du Chaboras-Khabour). Par suite, Nisibe sera appelée elle aussi (au moment où Jovien la livrera aux Perses) en 25, 8, 14, «Orientis firmissimum *claustrum*». C'est vers la mi-novembre que la saison des pluies va rendre les routes impraticables et le plat pays de Bézabde encore plus dangereux (§ suivant), comme s'y attend ici Constance.

207. Désignant d'abord la motte découpée dans un terrain herbu, le mot *caespes* a pris par métonymie la valeur de *solum* (d'abord en poésie). La fin de la phrase est elliptique: Ammien va de suite au résultat: le désordre mis dans les opérations par un terrain transformé en fondrières, où il devient en particulier impossible de déplacer les machines de siège.

208. Sans doute plus religieuse encore que physique: hostilité de Jupiter ou, au cœur de ce Moyen Orient, de Reshef-Haddad dieu de l'orage. Ce sont les présages menaçants, annonciateurs de la mort de Constance, dont Ammien suggère ici le début, d'après sa théorie de la divination (prochainement exposée: *inf.* 21, 1, 6), où la religion se mêle à la physique, selon un héritage stoïcien du néoplatonisme tardif. Cette coexistence de l'explication physique rationnelle et de la signification religieuse prophétique apparaît déjà explicitement dans la digression finale de ce livre, sur l'arc-en-ciel.

209. Cette digression va suivre ce que Szidat a justement appelé un «courant de tradition»; en l'occurrence, il conjecture avec vraisemblance que ce courant parvenu à Ammien par un manuel, étant donné les parallèles partiels déjà constatés entre le contenu du présent texte et la doxographie du Pseudo-Aétios. Dossier sur les théories antiques de l'arc-en-ciel dans: O. Gilbert, *Die meteorologischen Theorien des griechischen Altertums*, Leipzig, 1907, p. 604-618; pour les couleurs de l'arc-en-ciel chez les anciens, et l'ordre dans lequel elles sont tour à tour présentées: étude sur le terme *purpura*, de H. Gipper, «Purpur. Weg und Leistung eines umstrittenen Farbwerts», dans *Glotta* 42,

1964, p. 39-69. Mais voir aussi W. Schultz, *Das Farbenempfindungsystem der Hellenen*, Leipzig, 1904, et en priorité la thèse classique de J. André, *Étude sur les termes de couleurs dans la langue latine*, Paris, 1949. Les deux points de comparaison obligés, en latin, sont ici Pline, *nat.* 2, 60, 150 sq. et surtout Sénèque, *nat. quest.* 1, 3, 1 et 1, 4, 4.

210. La formation de l'arc-en-ciel est curieusement décomposée en quatre phénomènes: deux météorologiques (début du cycle de l'eau par exhalaison des brouillards *condensés* en nuages, puis *dispersés* en gouttelettes — comme si la condensation de l'humidité du sol ou des eaux ne formait pas immédiatement des gouttelettes en suspension dans l'air); et deux phénomènes optiques (*luminescence* des nuages sous l'effet des rayons solaires, et *réverbération* de cette lumière en forme circulaire). La leçon *calidioris* de *V* est à maintenir contre *-res* des edd. modernes: c'est l'échauffement du sol qui d'abord provoque celle de son humidité et l'exhalaison de celle-ci. La théorie est traditionnelle: Arist. *meteo.* 3, 205 et 4, 373 b; Plin. *nat.* 2, 150-151, et comm. éd. Beaujeu *ad loc.*; mais son expression est ici d'une délicatesse précieuse, à la manière de la poésie scientifique alexandrine. Cette complication de l'expression est accrue pour les deux phénomènes optiques, qu'éclaire Pline (*ib.*): «radium solis immissum cauae nubi repulsa acie in solem refringi» (où s'annonce, dans la métaphore du dernier verbe, la notion précise — et exacte selon l'explication moderne de l'arc-en-ciel — de «réfringence»). L'expression du quatrième phénomène (= *reflectuntur in orbem contra solem*) est fort contournée. Elle suggère un rapport direct entre la rotondité du soleil et l'incurvation de l'arc-en-ciel, celle-ci étant le reflet de celle-là.

211. Au sens premier de «la moitié de la sphère» céleste, apparente, coupée par la ligne d'horizon en deux hémisphères. C'est, selon la tradition du manuel *de natura rerum* suivi ici par Ammien, la rotondité de l'hémisphère céleste apparent, visible de la terre («nostro mundo»), qui serait la cause de la rotondité de l'arc-en-ciel. Cette seconde explication analogique est également erronée. La cause réelle, géométrique, de cette rotondité est à chercher dans le rapport entre l'arc et l'œil de l'observateur. Mais il est exact que l'apparence d'une rotation de la «sphère des fixes» procède d'une illusion d'optique analogue — ce qui ne veut pas dire que celle-ci soit la cause de celle-là.

212. Malgré les différences de vocabulaire, cet ordre des quatre couleurs est sensiblement inverse de celui de Sénèque, *nat.* 1, 3, 12: «modo caerulas lineas, modo uirides, modo purpurae similes, et luteas aut igneas». Sur la valeur exacte de ces adjectifs de couleur, voir réf. *sup.* n. 209, en particulier J. André. Par rapport aux sept couleurs du spectre des modernes, l'inversion des jaunes et des rouges surprend. Mais Ammien pourrait se référer à l'*ordre d'apparition* des couleurs à la vue de l'observateur (cf. «species... contuetur, *prima*... uisitur»). D'où un ordre qui va des couleurs chaudes et lumineuses aux couleurs froides et plus ternes (plus éloignées de la lumière solaire originelle)?

213. Mélanges de considérations esthétiques (harmonie des couleurs de l'arc-en-ciel), qualitatives (l'orangé caractérisé par son intensité

supérieure à celle du jaune), pseudo-scientifiques — le jaune assimilé à la lumière du jour, le rouge cramoisi à la lumière ignée du soleil, et le «purpurin» encore davantage. Seule l'explication du bleu et du vert, par une sorte d'éloignement du reflet principal, présente une sorte de vraisemblance confuse. La *reciprocatio spiritus* pourrait désigner la rencontre mutuelle du rayonnement solaire direct et de son reflet sur le nuage. Par un retour aux «gouttelettes» (dont le rôle n'est pas différent pour les autres couleurs!), la «purpurine» est définie comme un rouge orangé (*flammeus*) moins intense que le «cramoisi» qui précède. L'explication de *luteus* se fonde sur la parenté du mot avec *dilutus*, tradition grammaticale reflétée par Aulu-Gelle 2, 26, 15. L'ensemble est formé des débris peu cohérents de données éparses dans un manuel, très lointainement inspiré des idées d'Aristote (*sup.* n. 210) sur l'origine des couleurs de l'arc-en-ciel.

214. Cette théorie ne diffère pas de la précédente par l'origine de la lumière (*radii infusi* rappelle *radiorum fusione* au § 26), mais par trois autres détails: la hauteur d'un nuage qui s'approche plus près du soleil (garder *dilatae* avec *altius* — près duquel *delatae* serait contradictoire); la concentration de la lumière «enfermée» dans l'épaisseur de la nuée; l'intensité de la lumière accrue par le frottement intense (comme dans l'expérience ancienne du «briquet»). Cet ensemble naïf et poétique (qualités accrues par la comparaison saugrenue avec les vagues de la mer, qui pourrait être du cru d'Ammien) remonte peut-être au présocratique Anaximène à travers d'autres débris d'une doxographie, comme le montre le parallèle avec la théorie attribuée à ce philosophe dans les *Placita* du Pseudo-Aétius, 3, 5, 10, p. 373, 10.

215. Sur la valeur d'indice météorologique de l'arc-en-ciel chez les Anciens, dossier dans *RE*, Suppl. 9, 1962, *Wetterzeichen* 1685 sq. (R. Böker). L'allégorisation pourrait venir d'une scolie homérique, dans le cadre de la lecture allégorique de l'*Iliade*, où effectivement la descente sur terre de la messagère des dieux accompagne des péripéties divines des combats: souvenir scolaire d'Ammien lui-même? Il est ici appliqué à une lecture de présage historique dans les arcs-en-ciel multipliés à la fin du siège de Bézabde (*sup.* 26, à l'origine de la digression).

216. Ce partage entre des sentiments opposés face à l'avenir est une formule de Tacite, *hist.* 2, 2, 1, qu'Ammien appliquera à nouveau à la perplexité de Constance devant l'occupation des Balkans par Julien, en 21, 13, 1.

217. L'image implique à la fois les blessures d'amour-propre de l'empereur, et l'affaiblissement de l'armée romaine par ses graves pertes au cours de ce siège sans résultat. Julien rappellera ce «pitoyable désastre des villes récemment prises» et «les ombres des armées massacrées demeurées sans vengeance», pour tenter d'enflammer le moral de ses troupes au début de l'expédition de Perse, en 23, 5, 18. Ammien sous-entend également ici la perte de la plus grande partie de la haute Mésopotamie romaine à la suite du traité de 363 entre Jovien et Sapor, ainsi présenté comme la conséquence directe des revers de Constance plus que de l'échec et de la mort de Julien.

218. La complexité de la religion d'Ammien apparaît dans cette dernière expression théologique de la malchance de Constance: la première idée se réfère au déterminisme astrologique et à la «mauvaise étoile» sous laquelle serait né Constance; la seconde exprime le contraire de la «bona Fortuna gubernatrix» qui sera le «bon pilote» de Julien: *inf.* 25, 4, 14, et la note 581 (t. 4, 2, p. 235) sur la Fortune, et celle du prince en particulier. On note le mot *quasi*, qui réserve les réticences d'Ammien envers le fatalisme astrologique. La dernière phrase achève par un sous-entendu l'antithèse entre Julien et Constance, incapable de remporter personnellement des victoires extérieures, mais les remportant toujours par l'intermédiaire d'hommes de guerre de valeur comme Ursicin et Julien.

LIVRE XXI

219. Le synchronisme entre la campagne de Bézabde (de septembre à décembre 360 (voir 20, 11, 4 et 21, 6, 2) et l'hivernage de Julien à Vienne est approximatif, puisque Constance va revenir hiverner à Antioche. Ammien s'intéresse surtout à l'antithèse entre l'échec de l'un et les projets actifs de l'autre. La lecture *formandis* de *V* est justement maintenue par la seconde éd. Seyfarth (et correspond à la traduction de la première: «feste Pläne fassen»); il s'agit bien pour Julien de «tirer des plans», et non de les «confirmer» — ce qui serait prêter à Ammien l'intention d'une insinuation sur l'ancienneté des ambitions de Julien, contrairement aux thèses soutenues dans le livre précédent. L'alliance «formare consilia» paraît aussi dans PANEG. 11 (3), 15, 2 et déjà (avec le nom au singulier) dans Pétrone 136, 8. «Altius se attollere» reparaîtra presque (mais avec le verbe plus fort *extollere*) quand Julien déclarera publiquement son hostilité envers Constance (*inf.* 21, 10, 7); avec ou sans adverbe, l'expression n'est pas forcément péjorative et prégnante d'une accusation d'orgueil répréhensible (Ammien ne fera nulle allusion à une telle démesure chez Julien dans son portrait bilan de 25, 4). Il s'agit, pour l'historien, de faire assister au déploiement de l'*ingenium* militaire et politique du nouvel Auguste; Julien «s'élève» vers des décisions plus graves, sans se contenter du *statu quo*.

220. L'échec de sa première lettre et sa propre fierté, son impulsivité aussi, ne font guère pencher Julien vers la première solution, celle de l'atermoiement et de la ruse diplomatique; il choisit l'action brutale: la campagne éclair, susceptible d'intimider le versatile Constance. Pour la forme (et le contenu), rapprocher «terroris incutiendi» de Cicéron, *Timée* 10, 37: «terrorem incutiens rationis expertibus». Julien déclare lui-même (*epist.* 28, 382 bc) s'être posé le problème sous la forme d'une telle alternative.

221. La complémentarité des sentiments personnels et de la chance dans les guerres civiles invite à conserver sans correction la leçon «amicum cruentum». Les «amicitiae fictae» de Constance vont être plus clairement dénoncées à la fin du § suivant. Julien raisonne par a

fortiori: si Constance a laissé (ou fait) arrêter et exécuter de ses prétendus «amis», que ne peut-il faire envers son second cousin, après avoir exécuté en traîtrise le premier (sur cette fin tragique de Gallus, demi-frère de Julien: *sup.* 14, 11, surtout aux § 6, 11 et 24, pour les trahisons)? La sinistre chance de Constance dans les guerres civiles est pour Ammien un thème de sarcasmes répétés: p. ex. 14, 11, 8 ou, pour nous borner au présent livre, 21, 13, 7 et 21, 16, 15 (portrait bilan). Constantina craignait aussi son frère comme «saepe cruentum» (en 14, 11, 6); et à son mari Gallus, menacé, Ammien prête, comme ici à Julien, des sentiments d'angoisse («anxia cogitatione», *ib.*).

222. Le mot *motus*, ici précisé aussitôt par la dénomination de l'hypocrisie de Constance et de son hostilité dissimulée, appartient au vocabulaire moral de l'affectivité; ainsi dans *Tusc.* 4, 81: «motus perturbationesque», et la distinction, dans Sénèque, *ira* 2, 3, 1, entre *motus* et *affectus*, que Lactance tend à identifier en *inst.* 4, 19, 1. Ammien met en valeur la *prudentia* lucide de Julien, mais aussi, et sans déplaisir, les vices de Constance.

223. Ammien a vanté implicitement la vaillance militaire de Nébridius face aux commandos redoutés des brigands isauriens, quand il n'était encore que comte d'Orient sous Gallus (14, 2, 20; et sur sa carrière, note *ad loc.* 20, t. 1, p. 200; à quoi ajouter *PLRE* 1, p. 619). En entérinant la nomination de Nébridius par Constance — qu'il avait déjà acceptée par lettre — (*sup.* 20, 9, 5 et 8), Julien se montre doublement fidèle à sa parole d'accepter des préfets du prétoire proposés par Constance (20, 8, 14), et en conséquence d'agréer explicitement la nomination de Nébridius à ce poste (20, 9, 8). Julien avait dû apprécier les compétences et la loyauté de celui qui venait d'être durant plusieurs années son questeur, et il allait le protéger contre la vindicte des soldats lorsque Nébridius donnerait publiquement sa démission de la préfecture en invoquant sa fidélité aux bienfaits de Constance (*inf.* 21, 5, 11).

224. L'élévation au césarat ayant eu lieu à Milan le 6 novembre 355 (précision donnée en 15, 8, 17), c'est donc le 6 novembre 360 que Julien célébra avec le titre d'Auguste — pour défier déjà Constance — la fête clôturant le cinquième anniversaire de son *imperium*. Sur ces cérémonies anniversaires quinquennales, puis décennales, voir *RE*, 4, 1901, c. 2265, 43-2267, 38, *decennalia* (G. Wissowa). Contre A. Chastagnol (*RN* 1984, p. 105), ce texte met en valeur une double célébration: la quatrième année, à l'entrée dans l'année d'anniversaire — à laquelle A. Chastagnol voudrait se limiter — et la cinquième, à la clôture de cette année d'anniversaire.

225. Sur le diadème impérial: *sup.* n. 72. Ammien parle de la *diadematis impositio* comme de la collation du pouvoir souverain, aussi bien pour les empereurs que pour les rois d'Orient: ainsi en 26, 4, 2 (Valens proclamé Auguste par son frère Valentinien), 27, 12, 4 (Aspacure fait souverain d'Ibérie par Sapor, qui «le para en outre du diadème royal pour témoigner qu'il bravait notre autorité»); en 29, 5, 20: le rebelle africain Firmus se voit — comme naguère Julien — «imposer un torque en guise de diadème». Le diadème de pourpre bordé de

deux rangs de perles apparaît sur les monnaies de Julien Auguste: cf. «L'iconographie monétaire de Julien l'Apostat», dans *Revue numismatique* 7, 1903, p. 130-163; étude sur le diadème dans A. Alfoeldi, *Die monarchische Representation im römischen Kaiserreich*, Darmstadt, 1970, index *s.v.* Diadem, p. 287. La comparaison burlesque de Julien César avec un président de jeux gymniques grecs est déconcertante: elle fait en effet penser à l'investiture impériale de l'usurpateur Procope — bien plus satirique il est vrai — en 26, 6, 15. Doit-on serrer matériellement les termes de la comparaison, et penser que l'historien compare ce détail d'une institution grecque, qu'il connaissait, avec le torque porté d'abord par Julien à Paris (20, 4, 18)? ou avec celui qu'il refusa de porter ensuite (*ib.* § 19), mais qu'il dut bien coiffer pour se montrer ensuite aux soldats «augusto habitu» (*ib.* § 22)? A. Piganiol, «La couronne de Julien César», dans *Byzantion*, t. 13, 1938, p. 244-248 (= *Scripta uaria*, Bruxelles, 1973, p. 258-263) pense qu'en tant que César, Julien ne pouvait encore avoir un diadème. Ou bien faut-il prendre plus largement le second terme de la comparaison comme purement imaginaire, en cela semblable à celle de Probus sans magistrature, comparé à un poisson hors de l'eau (27, 11, 3)? En tout cas, la pensée d'Ammien semble claire: il tient à la dignité fastueuse du costume impérial comme à un signe respectable de la souveraineté romaine, et il laisse entendre que Julien l'avait pour ainsi dire rabaissée par une modestie mal placée, en ne prenant pas aussitôt, avec le titre d'Auguste, les insignes appropriés à la plénitude nouvelle de son *imperium*.

226. Sur Hélène, fille de Constantin, et donc sœur de Constantina et de Constance — qui l'avait hâtivement mariée à Julien avant son départ pour la Gaule (*sup.* 15, 8, 18) —, voir *PLRE* 1, *Helena* 2, p. 409. Elle a dû mourir dans l'hiver de 360-361, car Julien, dans son *Épître aux Athéniens* 284c, en parle comme d'une disparue. Elle ne semble pas avoir tenu beaucoup de place dans la vie de Julien, même s'il évoque dans son *epist.* 80, p. 89 Bidez, une correspondance échangée avec elle (lors de son voyage à Rome en 357? voir sur ce dernier *sup.* 16, 10, 16). Le personnage fut entouré d'énigmes calomnieuses, avant comme après sa mort: on aurait fait périr son premier né avant de la stériliser par une drogue (*ib.*); après sa mort, Libanius dut défendre la mémoire de Julien, accusé de l'avoir fait disparaître (Lib. *orat.* 37, 3). Il est normal qu'elle ait été inhumée dans le mausolée de sa sœur, sur lequel *sup.* t. 1, n. 3; il est aujourd'hui conservé sous le titre de Santa Costanza. Sur la mort subite de Constantina: *sup.* 14, 11, 6. En autorisant le transfert, à Rome, des restes d'Hélène, Julien a-t-il fait un geste de conciliation envers Constance, tout en exécutant peut-être les dernières volontés de la mourante?

227. L'importance attachée par Julien aux songes prophétiques est apparue dans celui qu'il aurait fait la veille du pronunciamiento de Paris: voir *sup.* 21, 2, 2 et note *ad loc.* Sur ses pressentiments du décès prochain de Constance, voir les confidences de Julien lui-même dans ses *epist.* 26, 415b et 28, 382c. Libanius y est revenu dans son discours 18, 105 et 118.

228. Ammien, en formulant une théorie rationnelle de la divination, entend répondre à deux catégories de détracteurs, et défendre

ainsi doublement la dignité de Julien, comme empereur et comme philosophe. Il refuse l'assimilation de la divination aux *artes nefandae* pratiquées par ceux qui cherchent à «deviner» le nom du futur empereur; c'est une imputation très grave au IVe siècle, puisqu'elle sera le grief majeur des procès de Rome et d'Antioche (début des livres 28 et 29) sous Valentinien et Valens; les ennemis de Julien ne se sont certainement pas fait faute de l'accuser globalement d'avoir pris le pouvoir par la divination et la magie. D'autre part, les sceptiques (dont l'hostilité à la divination est ancienne à Rome: voir le *De diuinatione* de Cicéron) l'ont accusé de s'être livré à des spéculations divinatoires dont la futilité était bien indigne d'un empereur (cf. «haud leue»). Ammien va donc montrer que la divination est un savoir sérieux et légitime, que l'on peut élever au rang des autres *artes libero dignae*, héritées de la Grèce hellénistique et de la Rome classique. Pour situer cette digression dans l'histoire de la divination, art. in: *Der kleine Pauly*, 3, 1969, 968-976 *Mantik* (Zintzen); par rapport aux sources médiates et immédiates, J. Szidat, *Historischer Kommentar*, 2, Wiesbaden, 1981, p. 71-76 (et la suite pour le détail), et den Boeft *ad loc.*; dans le cadre de la synthèse néo-platonicienne, H. Lewy, *Chaldaean oracles and Theurgy*, 2e éd. revue et augmentée par P. Hadot et M. Tardieu, Paris, 1982, et aussi le *Traité des oracles* de Jamblique, éd. Des Places, Paris, 1966, et, par le même, les *Oracles chaldaïques*, Paris, 1971; enfin, par rapport à l'ensemble des convictions religieuses d'Ammien, P.-M. Camus, *Ammien Marcellin*, p. 202-206. Cet exposé trouve sa cohérence dans une interprétation théologique syncrétiste, et dans une phénoménologie de la parole divinatoire telle qu'Ammien a pu l'observer de manière directe ou indirecte. La première associe une théorie cosmique et providentialiste de caractère stoïcien à une théologie solaire plus proprement néo-platonicienne. La seconde s'intéresse à la psychophysiologie des modes de divination et à une explication immanentiste et naturelle de la communication entre les mondes divin et humain. La divination vue par Ammien est ainsi en relation directe avec la *théurgie* néo-platonicienne, en tant qu'elle est, selon une définition d'A.-J. Festugière, *La Révélation d'Hermès Trismégiste*, t. 3, Paris, 1953, p. 48 — reprise par E. Des Places, *Oracles chaldaïques*, Intr., p. 17 — «un système religieux qui nous fait entrer en contact avec les dieux, non pas seulement par la pure élévation de notre intellect vers le *Noûs* divin, mais au moyen de rites concrets et d'objets matériels». La doctrine d'Ammien paraît cohérente, en grande partie, avec la théologie solaire de Julien dans son *Discours à Hélios-roi*. Julien lèvera les interdits légaux contre la divination (*inf.* 22, 12, 7); Ammien le montrera à plusieurs reprises en train de la pratiquer (21, 2, 4; 22, 1, 2, etc.), mais le blâmera d'en avoir abusé jusqu'à la crédulité (25, 4, 17).

229. Présentation physique de la communication divinatoire des dieux aux hommes, dans un vocabulaire repris du stoïcisme; elle inclut trois propositions: l'ubiquité perpétuelle d'un souffle vital (équivalant à l'âme du monde platonicienne, et à l'«igneus uigor» de Virgile, *Aen.* 6, 730), impliquant la «sympathie» universelle grâce à laquelle peut avoir lieu la communication; ce souffle tient son énergie de celle de la

divinité et de sa capacité à prévoir l'avenir, l'une et l'autre étant ici représentées par le mouvement prophétique des planètes — «corps éternels» — (ce qui est au moins une métaphore astrologique); la connaissance divinatoire de l'avenir, comme celle des autres «arts», est (dans une perspective platonicienne) une connaissance par participation, qui a la particularité d'être un don et une fonction de caractère sacré (*munera*).

230. Présentation philosophique cultuelle. La hiérarchie des «hypostases» divines (*substantiae*) entre l'Un, dieu suprême, et les hommes est ici esquissée (sur cette valeur de *substantialis*, voir en 14, 11, 25 la «substantialis Tutela» et la note *ad loc.*) et correspond, sous une forme simplifiée, à la théologie néo-platonicienne. Les rites peuvent être ceux de la théurgie aussi bien que les diverses techniques grecques et romaines de divination. L'image des sources perpétuelles correspond bien à la notion néo-platonicienne d'*émanation* de l'être à partir de l'Un.

231. Réinterprétation néo-platonicienne de la mythologie traditionnelle. Thémis apparaît comme parèdre de Zeus dès Hésiode, *Travaux* 256 sq., mais elle est aussi considérée comme une de ses épouses: *RE*, Suppl. 15, 1978, *Zeus II*, 1025 et 1041 (Schwabl). L'étymologie de Thémis par *tetheimena* remonte au moins à Porphyre (fgm. 7 Bidez, à rattacher à son *De cultu simulacrorum*), comme chez Eusèbe, *praep. euang.* 3, 11, 14-15. Les théologiens en question ici sont les poètes grecs: cf., outre Hésiode, *hymn. hom.* 23, 2 et Pindare, *Olymp.* 8, 23. L'appellation de *uigor uiuificus* implique l'identification de Jupiter avec le *spiritus uigens* susdit (n. 229), donc avec le *tonos* stoïcien du souffle universel et l'âme du monde, dans le cadre d'une théologie solaire néo-platonicienne: Macrobe, *sat.* 1, 21, 27, «tanta est uis solis ut abstrusa quoque penetrando uiuificet»; le mot *uiuificus* est un terme philosophique, adopté et très employé aussi par les chrétiens.

232. Association traditionnelle des doublets *auguria* et *auspicia*: voir p. ex. CIC. *diu.* 1, 28. La croyance au caractère divin des présages donnés par les oiseaux, de tradition étrusque et romaine, est avouée par les philosophes, de Sénèque, *nat. quaest.* 2, 32, 2-6, à Macrobe *somn.* 1, 19, 27, dont la proche parenté avec notre texte laisse supposer un commun courant de tradition (dit justement Szidat *ad loc.*), remontant peut-être à Porphyre. La distinction de l'observation du chant et de celle du vol est précisée dans Servius sur *Aen.* 3, 361: «aues aut oscines sunt aut praepetes: oscines quae ore futura praedicunt, praepetes quae uolatu augurium significant».

233. La divination est une preuve de la «prouidentia deorum»; l'idée est dans Cicéron, *diu.* 1, 82; la notion et l'expression de *benignum numen* se trouvent dans Horace, *carm.* 4, 2, 52 et 4, 4, 74. C'est aussi un théologème de Julien, *Helios* 144d. Le mot *quoque* suppose l'existence d'autres modes de divination, en particulier la divination astrologique — par laquelle commence Macrobe, *ib.* n. préc. —, mais dont il est notable qu'Ammien ne dit rien ici. La valeur d'*affectio* = *caritas* (affection d'une personne pour une autre) s'est répandue depuis le second siècle.

234. Par le mot de *disciplina*, Ammien marque bien dans quelle estime il tient la divination: sur ce point, voir t. 4, 2, note 108, p. 48 sq. Cicéron évoque la métamorphose des entrailles des victimes comme une possibilité, et en termes moins emphatiques: *diu.* 118, «extorum fieri mutatio potest, ut aut absit aliquid aut supersit». Les réserves sur le mythe de Tagès (pour lequel voir en particulier CIC. *diu.* 2, 23 et OV. *met.* 15, 553) correspondent, chez Ammien, à ce que P.-M. Camus a appelé (*Ammien...*, p. 230) «l'exégèse des mythes: une pensée rationaliste».

235. Curieux retour à une explication physique pseudo-scientifique de la parole prophétique. Le lien se fait d'abord, par le verbe *aestuare* (= *brûler* d'une passion), avec la théologie solaire. Le soleil est déjà dit par Cicéron «mens mundi» (*rep.* 6, 4, 17; cf. comm. éd. Ronconi *ad loc.*). Mais il faut ici se référer à son importance dans le néo-platonisme, en particulier à Macrobe, *sat.* 1, 17, 2 à 1, 23, 22 (qui se réfère aussi aux *physici*, en 1, 18, 15). Pour les esprits humains émanés du soleil, esprit du monde: *ib.* 1, 18, 17 et *somn.* 1, 14, 19 (les esprits *scintillae*). Le tout doit, ici aussi, remonter à Porphyre. La *mens* est l'élément rationnel de l'âme, l'esprit — dans ses deux emplois ici. Voir V. Neri, *Ammiano...* (cité *sup.* n. 93), p. 53, note 142. Ce feu qui brûlerait les sibylles doit être repris de la tradition stoïcienne. Cicéron parle déjà de cette flamme de l'«enthousiasme», communiquée par la divinité aux devins, dans *diu.* 1, 66 et 114. Pour les sibylles, on trouve plus précisément les images de la piqûre, du coup, du fouet: voir *orac. sibyll.* 3, 810; 2, 3; 3, 4.

236. Il n'y a pas lieu de corriger la forme *fulgora*, déjà attestée par CIC. *diu.* 1, 12 et OV. *met.* 1, 56, en l'autre forme plus courante *fulgura*. Comme *fulgor*, ce mot désigne d'abord une lueur céleste (un éclair qui peut rester intérieur au nuage d'orage), alors que le *fulmen* est un coup de foudre qui frappe le sol. Mais Ammien a probablement été entraîné par ce groupe allitérant, sans intention précise d'introduire une telle distinction.

237. La croyance à la valeur divinatoire des songes correspond aux convictions d'Ammien comme à celles de Julien: voir p. ex. 20, 5, 10; 23, 3, 3; 25, 10, 16 (songe prémonitoire du père de l'empereur Jovien). La défense de la divination et l'explication de ses erreurs par le fait qu'elle est un art relevant de la conjecture et de l'opinion se trouvent déjà dans Cicéron, *diu.* 1, 25 et 124; dans le premier passage, Cicéron compare cet art faillible à ceux des médecins, des pilotes et des généraux, mais il n'en affirme pas moins la capacité de divination de l'âme dans le sommeil, *ib.* 1, 63: «seuocatus... animus a societate et contagione corporis, tum... futura prouidet». C'est la ligne de pensée d'Ammien en cette fin de sa digression, comme va le confirmer une citation finale explicitement tirée de Cicéron. Quant aux détails physiologiques sur l'importance de la position du dormeur pour l'exactitude de ses songes, aucun texte d'Aristote ne les atteste aujourd'hui: la médiation d'une doxographie, fantasque dans ses attributions, est à supposer ici avec vraisemblance.

238. La citation de Cicéron, *nat. deor.* 2, 12, n'empêche pas une dissonance, entre ce groupe d'exemples (grammaire, musique, médecine) et celui des exemples de Cicéron cités n. préc., qui invite à penser à un rapport indirect entre Ammien et Cicéron. Ainsi s'expliquerait aussi que Cicéron soit tenu en définitive par Ammien pour le garant de la vérité des signes et paroles divinatoires, alors qu'il ne s'est pas entièrement departi d'un certain scepticisme à leur égard.

239. Locution proverbiale dont la métaphore est empruntée au langage des courses du cirque. On la retrouve sous une forme légèrement différente en 25, 10, 7 «extra calcem, *ut* dicitur, *pro*currebat», plus proche de sa source cicéronienne (*Lael.* 101: «ad calcem peruenire»), mais avec un sens différent: il s'agit d'un excès de zèle d'un administrateur, et non, comme ici, d'une digression dont les dimensions deviennent abusives. Pour le sens premier, voir t. 4, 2, n. 713, p. 280 sq.

240. L'alliance de mots «axiculos compaginare» désigne l'assemblage de deux pièces dans le montage d'un engin: Ammien l'emploie aussi bien pour le pont démontable qui menait à la chambre du tyran Denys (16, 8, 10) que pour la baliste, dans sa digression sur les machines de guerre (25, 4, 2). Le sens d'*ampla* est précisé dans Servius sur *Aen.* 7, 796, par l'indication de son équivalent grec: *labè* (litt. «la prise»). L'incident rapporté se déroule dans le *campus* où Julien a tenu ses assemblées militaires de Paris (*sup.* n. 81). L'habitude des *imperatores*, de s'entraîner avec leurs troupes, est ancien: voir, pour Trajan, PLIN. *paneg.* 13; et, sur l'excellence de Constance lui-même à l'équitation, au lancer et au tir à l'arc, *inf.* 21, 16, 7.

241. C'est un de ces «occurrentia signa» signalés *sup.* au § 2, 2. Ammien donne l'anecdote comme exemple de la justesse des conjectures de Julien dans l'interprétation des signes, puisqu'il gardera ses pouvoirs d'Auguste; mais la présence d'esprit de Julien — qu'Ammien vantera comme un «uelox uigor pectoris» lors du difficile passage du Tigre sous le tir des Perses (24, 6, 5) — peut lui avoir fait reprendre simplement le mot de César quand il fit une chute en abordant en Afrique (Suétone, *Caes.* 59): «Teneo te, inquit, Africa».

242. Sur l'opportunité du jeûne pour les révélations en songe, voir p. ex. CIC. *diu.* 1, 60 et 62; TERT. *anim.* 48, 3: «apud oracula incubaturis ieiunium indicitur» (qui peut laisser supposer que Julien a pratiqué un jeûne volontaire pour obtenir une telle révélation en songe); cf. PORPHYR. *De abstinentia* 4, 20; IAMBLICH. *myst.* 3, 11; MACR. *somn.* 1, 3, 4.

243. Le mot *imago* désigne anciennement les apparitions des morts (celle de Créüse dans *Aen.* 2, 773), de la Mort même (PETR. 124, v. 255), des vains simulacres envoyés par les dieux (VERG. *Aen.* 6, 643, etc.), des spectres infernaux (PETR. 111, 7). Cette épiphanie lumineuse aurait été selon Zosime, 3, 9, 6 (qui comme Zonaras 13, 11, rapporte à peu près exactement les mêmes vers), celle d'Hélios en personne. Les oracles s'exprimaient volontiers en hexamètres dactyliques: qu'on pense aux *Oracles sibyllins* ou aux *Oracles chaldaïques*. De fait, Homère le premier avait introduit des oracles et prophéties en ce vers dans son épopée. La langue même des présents vers n'est pas exempte de terminologie et de formes homériques.

244. Horoscope astrologique de la mort de Constance (survenue le 3 novembre 361). En fait, comme l'a noté F. Paschoud sur la citation de Zosime (indiquée n. préc.), c'est au début de février 362 que la planète Jupiter a quitté la «maison» du signe zodiacal du Verseau, et c'est vers le 15 décembre 361 que la planète Saturne a franchi le 25e degré de la maison de la Vierge. Est-ce une prophétie *ex euentu*? Elle aurait sans doute été plus exacte! Il n'est pas impossible que, rapportée à Julien par ses services de renseignements, elle lui ait été confirmée dans un rêve. Les interdictions formelles et réitérées de spéculer sur la date de disparition des empereurs donnent *a contrario* beaucoup de vraisemblance à cette mise en vers d'un calcul astrologique; on peut sans doute en conclure que Julien accordait une importance particulière à l'astrologie.

245. Outre la propagande destinée à rallier l'opinion, et l'achèvement du «mouvement» qui met en place des cadres sûrs dans l'administration et l'armée, cette présentation moralisante et un peu floue inclut surtout le renforcement de ses effectifs militaires, comme le montrent les assertions de Julien lui-même dans son *Misopogon* 360c, et de Libanius dans son *orat.* 18, 104.

246. Cette assistance de Julien à la messe de l'Épiphanie le 6 janvier 361 est la première attestation en Occident de cette fête jusque-là propre à l'Église d'Orient: voir *RAC*, *Epiphanie*, 5, 38, 1961, c. 902. La dissimulation des convictions de Julien — décidément païennes depuis l'année 351 environ —, était rendue nécessaire par l'importance croissante du christianisme en Gaule, dans l'armée comme dans la population civile. Pour Vienne, voir le témoignage de l'épigraphie, tel qu'il ressort des textes et commentaires de B. Beaujard, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, fasc. 15, *Viennoise du Nord*, Paris, 1985. Pour s'assurer provisoirement l'appui des chrétiens, Julien ne fit pas que ce geste spectaculaire; il appuya l'opposition de la Gaule orthodoxe à l'arianisme en laissant se tenir des conciles antiariens (SVLP. SEV. *chron.* 2, 45, 5), en particulier celui de Paris, où se déploya, au cours de ce même hiver, l'activité d'Hilaire de Poitiers rentré d'exil. Contre l'appui impérieux et maladroit de Constance à l'arianisme, Julien avait tout intérêt à favoriser justement la réaction occidentale de l'orthodoxie nicéenne. L'*ecclesia* en question est ici probablement Saint-Pierre-hors-les-murs: voir A. Pelletier, *Vienne gallo-romaine au Bas-Empire*, Lyon, 1974, p. 66 sq.

247. La violente réaction de «dépression» de Julien est placée en tête pour dramatiser les faits, mais elle correspond bien à son tempérament, anxieux jusqu'à la névropathie: la nouvelle de ce raid alaman bouleverse ses projets de laisser une Gaule en paix et bien défendue, et contraste avec la tranquillité de l'hivernage précédent à Vienne. Le *pagus* de Vadomaire correspond à celui des *Brisigaui* (d'où l'actuel Brisgau), dans ce saillant dangereux de la Germanie qu'avaient couvert entre Rhin et Danube, jusqu'à la mi-IIIe siècle, les Champs Décumates. L'attaque a lieu entre Constance et Bâle actuelles, là où le Rhin forme la frontière entre Suisse et Allemagne; donc au-delà de Kaiseraugst vers l'est — en amont du dernier point que Julien s'était soucié de bien

fortifier sur le *limes* rhénan (*sup.* 20, 10, 3); là aussi où la Germanie se rapproche le plus de l'Italie. Les «confins des Rhéties»: indication peu précise, mais non inexacte: la Rhétie seconde s'étendait dc l'Autriche actuelle jusqu'à la Suisse de l'Est, et la Rhétie première en Suisse alémanique au sud du lac de Constance, où elle confine avec la Séquanie. Vadomaire est un récidiviste acharné des attaques contre les provinces romaines: il apparaît comme tel dès 14, 10, 1. C'est un des rois vaincus à Strasbourg (où il répugnait à engager ses guerriers: 16, 12, 17). Il avait fini par obtenir la paix avec Constance, en 358-359: *sup.* 18, 2, 19. Sur sa carrière ultérieure: *sup.* t. 1, n. 149, p. 192; et *PLRE* 1, p. 928. Stylisation peu claire du personnage par Ammien: voir I. Ulmann, «Der Alamannenkönig Vadomar in der Darstellung Ammians», *Festschrift Hartke*, Berlin, 1982, p. 84-88.

248. Inconnu par ailleurs, ce *comes rei militaris* (sur ce haut grade, voir t. 2, n. 305, p. 224) est un officier supérieur qui paraît ici en mission extraordinaire à la tête d'un commando de troupes d'élite, appartenant à des scholes palatines qui ont joué un rôle décisif lors du pronunciamiento de Paris: *sup.* 20, 4, 2, 10 et 20. La place de Sanctio devait se trouver en Bade: près de l'actuel Bad Saeckingen, face au canton suisse d'Argovie: cf. *RE*, 1 A, 2, 1920, *Sanctio* (KEUNE), 2246-2247? C'est l'hypothèse traditionnelle, aujourd'hui fortement mise en doute par Hans Lieb, «Sanctio und Cassangita, Untaugliches zur Säckinger Frühgeschichte», dans *Frühe Kultur in Säckingen*, hrsg. von W. Berschin, Sigmaringen, 1991, p. 11-13: peut-être faut-il lire avec Beatus Rhenanus *Vesontionem*? — ou *Besantionem* (cf. *sup.* n. 178). Il ne semble pas que, comme le pense Szidat *ad loc.*, l'incise «ut ratio poscebat» soit un équivalent de la locution «ui uel ratione», et mette particulièrement l'accent sur l'éventualité d'une solution pacifique. Ammien veut-il seulement dire que Julien a gardé son sang-froid, et estimé qu'il n'avait pas à intervenir en personne, mais à régler l'incident par une intervention limitée dans ses objectifs et ses effectifs — qui vont se révéler insuffisants? Il est possible qu'en l'occurrence, sa prudence calculée ait répondu au souci de ne pas soulever de difficultés supplémentaires avec Constance dans une région frontalière des Rhéties, qui nc font pas partie des Gaules.

249. Sur la paix avec Vadomaire et Gondomade: *sup.* 16, 12, 17, mais surtout 14, 10, 1 et 16: «icto post haec foedere gentium ritu». Est-ce aux conditions de cette paix quc fait ensuite allusion le curieux texte de 18, 2, 16, où il est dit par Ammien que le roi Vadomaire «avait été accepté autrefois par l'empereur comme client de Rome»? Dès ces événements dc 359, Vadomaire se présente aux autorités romaines en produisant «une lettre de l'empereur Constance qui le recommandait avec chaleur». Ces relations personnelles donnent une certaine vraisemblance aux instructions secrètes que Vadomaire aurait reçues, et qui sont ici présentées par Ammien selon la technique de l'insinuation tacitéenne. — La correction vraisemblable *et efficacem* proposée par Valois s'appuie sur le parallèle avec 28, 1, 52: «quemnam... exsecutorem atrocioris rei fidum inueniret et efficacem». Elle présente une clausule tritrochaïque en cette fin de participiale. — L'existence de

cette correspondance a été mise en doute par les historiens modernes. Elle semble pourtant vraisemblable pour trois raisons: l'existence, dès 359, d'une correspondance entre Constance et Vadomaire (ici, *sup.*; voir aussi Julien, *Athen.* 286ab); l'arrêt d'un courrier secret de Vadomaire porteur d'une lettre à Constance (*inf.* § 6); enfin la fourberie de Constance envers Julien, qui s'est manifestée dès 357 dans l'affaire Barbation (*sup.* 16, 11, 12). Ceci pour ne rien dire ici de l'excellente information d'Ammien sur tout ce qui concerne Julien: voir G. Sabbah, *La méthode d'A.M.*, en particulier aux pp. 197, 228, 293, et d'abord le témoignage de Libanius, *orat.* 18, 107.

250. Les volte-face successives de Vadomaire dans ses relations changeantes avec les Romains confirment les assertions d'Ammien sur la fourberie du personnage. Sa désignation en 26, 8, 2, par Ammien, comme «ex duce et rege Alamannorum» permet de penser qu'il a été nommé duc de Phénicie par Jovien ou Valens (entre 363 et 365): ce fut un moyen élégant et efficace de l'«encadrer» dans l'armée romaine, de le flatter en le faisant accéder à de hautes fonctions de commandant militaire d'une province du *limes* d'Orient, enfin et surtout de l'éloigner de l'Alamannie, où ses palinodies l'avaient rendu tout à fait indésirable et dangereux. L'allusion à ses méfaits en Phénicie n'est pas ultérieurement précisée dans les *Res gestae*. La correction *praestringendum* seule peut faire sens avec *fallo* (en passant du sens d'éblouir à celui de faire illusion); comparer, pour ce qui est du substantif correspondant, Cic. *nat. d.* 3, 29, 73: «omnes meos dolos fallacias praestigias»; la confusion de *per* et *prae* est fréquente dans toute tradition manuscrite.

251. À bonne école avec Constance, Vadomaire pratique à la romaine le principe: «diviser pour régner». La capture de cet agent secret suppose que Vadomaire s'est assuré les services de *notarii* sur le modèle romain (à moins qu'il ne s'agisse d'un *notarius* envoyé par Constance et renvoyé par Vadomaire), et que cet agent est passé en Séquanie sur le territoire des Gaules. Enfin, la phrase rapportée marque une connivence insolente avec le mépris et le ressentiment de Constance envers Julien: la proclamation du nouvel Auguste est considérée comme une incartade de subordonné. Quant aux titres flagorneurs décernés à Julien, ils ne peuvent étonner un lecteur des *Panégyriques* du IVe siècle. Celui d'Auguste implique la reconnaissance de ce titre, en contradiction avec la phrase précédente adressée à Constance; celui de *dominus* est un titre divin courant depuis les Sévères; enfin celui de *deus* sera décerné au très chrétien empereur Théodose (Paneg. 12, 4, 5 et 12, 18, 4): on ne saurait donc y chercher des sous-entendus trop subtils. Les appellations conjointes d'«Augustus et dominus» feront partie des acclamations lors de l'*aduentus* officiel de Julien à Sirmium: *inf.* 21, 10, 1.

252. Les capacités de ce *notarius* de convictions chrétiennes (*PLRE* 1, *s.v.*, p. 693) ont pu se manifester dans des affaires délicates comme les relations de Julien avec Barbation ou Florentius, ou (conjecture vraisemblable de Szidat) lors de l'affaire du retour de Lupicin de Bretagne (*sup.* 20, 9, 9). Ces capacités lui vaudront de

devenir comte d'Orient (fonctions égales à celles d'un vicaire: voir t. 1, n. 20, p. 200). Libanius ne lui ménagera pas son admiration (*orat.* 1, 206 et 41, 18), et l'on a conservé quatre des lettres qu'il lui a adressées (*ep.* 608, 916, 985, 1019). Il recevra en fin de carrière le titre exceptionnel de «patrice» (sur lequel voir t. 5, n. 66, p. 216 sq.). Les «nombreuses instructions» qu'il a reçues doivent concerner les préparatifs de la prochaine offensive-éclair de Julien contre Constance. Voir aussi les «negotia diuersa» du § suivant.

253. Le mot *praepositus* désigne ici un «gradé», sans plus de précision; Tacite, *hist.* 1, 36, oppose déjà de même les *praepositi* aux *gregarii milites*. Sur cette arrestation, voir aussi le Ps. Aurelius Victor, *epit.* 42, 14; Valentinien ambitionnera, sans y réussir, de s'emparer ainsi de la personne encombrante du roi alaman Macrien: *inf.* 29, 4, 2. Vadomaire veut jouer au plus fin et donner la preuve qu'il n'était pour rien dans les raids alamans précédents. Il prend ainsi des risques fatals. Quant à Philagrius, il peut avoir été invité spontanément par le commandant, comme chargé de mission de l'Auguste d'Occident. La suite du récit suggère en effet qu'il n'a appris la présence de Vadomaire qu'en arrivant au dîner. *Vltro* signifie que Vadomaire s'est gardé de manifester la moindre hésitation, lorsque le commandant l'a prié à dîner pour lui rendre en quelque sorte la politesse de sa visite de courtoisie. Celle-ci est naturelle, étant donné le traité officiel de paix entre l'Empire et le roi (*sup.* n. 249), et la facilité avec laquelle on l'avait déjà vu se présenter à des autorités militaires du *limes* avec des «lettres de créance» de Constance (*ib.*).

254. *Apud signa*, c'est-à-dire au *praetorium*, sous le même toit que le commandant responsable de sa personne, et pour éviter toute intelligence possible avec des troupes de la place d'origine germanique. Quant aux compagnons du roi, ce sont les meilleurs messagers qui puissent faire circuler la nouvelle en terres alamanes, et y inspirer une saine frayeur. Ce sont sans doute ses *soldurii* ou *deuoti* personnels, ou des chefs de clans de sa tribu; mais la première hypothèse paraît plus vraisemblable.

255. Le mot *exhibitus* suggère la présentation d'un prévenu au tribunal — ici au camp de Julien, probablement à *Rauraci* (Kaiseraugst): cf. 21, 8, 1 —, et donc un procès en forme. Mais la production de la pièce à conviction prouvant à la fois sa connivence avec Constance et ses vrais sentiments sur Julien, qui équivalent à un *crimen maiestatis* envers celui-ci, aggravé par l'hypocrisie et la traîtrise des lettres flagorneuses qu'il lui avait directement adressées, il est déporté «sans autre forme de procès» — au sens strict. Les cinq provinces du vicariat des Espagnes se trouvaient incluses dans la préfecture du prétoire des Gaules, de même que la Bretagne au nord et la Tingitane au sud. Mais celle-ci, qui aurait été encore plus éloignée de la Germanie, et séparée du continent européen par le détroit de Gibraltar, était moins sûre, du fait des mesures de défense que Constance avait fait prendre dans le reste du Maghreb (21, 7, 2), dépendant de la préfecture d'Italie.

256. Le thème de la stabilité (*status*) des provinces avait été un argument important que Julien avait fait valoir dans sa lettre à

Constance par le même mot de *status* (20, 8, 11 et 17). Il permet de ramener l'attention, juste avant l'intervention de Julien hors de Gaule, sur l'accomplissement de la mission que Constance lui-même avait confiée initialement à Julien en l'envoyant en Gaule rétablir la situation et assumer la «tutelam ministerii Galliarum» (15, 8, 13).

257. Par une image analogue, nous dirions que cette réussite d'une arrestation délicate a «remonté» le moral de Julien. On l'a vu passer précédemment, presque dans les mêmes termes, par une montée d'ambition (21, 1, 1: «altius semet adtollens»), puis par une phase dépressive d'abattement à la nouvelle du raid alaman inopiné (21, 3, 1: «ad tristitiam uersus et maerorem»). La mort de Constance et la fin du siège d'Aquilée l'exalteront jusqu'à une dangereuse mégalomanie: *inf.* 22, 9, 1: «prosperis elatior, ultra homines iam sperabat». Cette vision quelque peu cyclothymique du caractère et des réactions de Julien correspond aux sentiments tour à tour exprimés par lui-même dans sa correspondance et dans le *Misopogon*. Cela correspond aussi aux quelques ombres portées par Ammien dans un portrait bilan très élogieux, en 25, 4, 16; 17; 19; 22: un impulsif, superstitieux, inégal à lui-même, inquiet par nature. On comprend donc qu'il ait accueilli l'agression alamane comme un signe désastreux (plus encore que comme un incident militaire fâcheux), et la prise de Vadomaire comme un «bon signe», favorable à l'accomplissement de ses projets militaires parvenus à leur dernière phase de préparation. Il va les poursuivre «sans relâche», tout en menant une campagne-éclair au cœur des territoires alamans.

258. Même expression de la tension sans rémission de Julien à la veille d'une attaque contre les barbares, au début de sa carrière militaire en Gaule, en 16, 2, 1: «Nihil itaque remittentibus curis...».

259. On retrouve dans ce court récit les goûts tacitéens d'Ammien pour les nocturnes, la sélection de détails matériels dramatiques, la précision relative sur les troupes engagées — ici un fort commando de cavalerie d'élite; mais *globus* est plus descriptif que technique —, enfin les trois solutions conformes au rétablissement du prestige romain et à la pacification souhaitée: massacre très limité, propre à inspirer à nouveau le respect de la puissance romaine, mais aussi de la clémence de l'Auguste; captivité transformée en déportation sur des terres d'Empire (Ammien joue sur le sens ancien de *dediticii* = *in deditionem accepti*, et son sens récent d'immigrés installés avec un statut légal de «déditices»: *sup.* n. 177); enfin renouvellement probable des serments prêtés à Constance lors de la paix en forme conclue l'année précédente (*sup.* n. 249) avec les Alamans autorisés à demeurer sur leurs territoires.

260. Les «intestinae clades» désignent emphatiquement un *bellum ciuile* dans lequel Julien sait par expérience que Constance est habitué à remporter des succès. Vertu impériale vantée par les panégyristes, la rapidité des opérations est aussi une qualité militaire réelle de Julien, manifestée dès ses débuts en Gaule: cf. 25, 4, 23, «cuncta paene mira dictu celeritate correxit». Une déclaration de guerre en forme obligera les fidèles de Constance à se découvrir: ainsi Nébridius, *inf.* 21, 5, 11.

261. Bellone, divinité de la guerre: voir *inf.* t. 4, 2, n. 459, p. 192. Elle est ici l'objet d'une liturgie secrète probablement apparentée à la «théurgie», car Julien doit considérer cette déesse comme l'hypostase militaire du dieu suprême, dans le cadre d'une *interpretatio* néo-platonicienne. Ammien, au moment de l'incendie volontaire de la flotte romaine sur le Tigre avant la retraite, montrera Julien, pour ainsi dire possédé par Bellone, devenant l'artisan de sa propre perte: 24, 7, 4, et n. indiquée *sup.* Bellone ayant eu, comme *interpretatio Romana* de la Mâ asiate de Comana, des relations avec la *Magna Mater* de Pessinonte, il est également possible que Julien l'ait vénérée à ce titre. Le dédoublement entre les sentiments et cultes privés et publics de Julien a déjà été mis en lumière par Ammien lors des débuts de son hivernage à Vienne: *sup.* 21, 2, 4-5. Ammien n'a nullement gommé la contradiction explicite entre la présente défiance de Julien envers la fraction de son armée demeurée plutôt fidèle à Constance, et les sentiments de confiance exprimés dans sa harangue aux soldats — sentiments au nom desquels il exigera néanmoins d'eux une prestation de serment! C'est cette liturgie qui va déjà lui donner plus d'assurance.

262. La polyvalence du mot *consilium* en rend ici les sous-entendus malaisés à traduire. Par une sorte de fiction politique, Julien présente cette *contio* militaire, assemblée à son initiative, comme une assemblée délibérative (*consilium* peut désigner, en ce sens, le sénat ou un jury) maîtresse de ses décisions. Il va donc lui proposer de suivre son *projet* (§ 6: «consilii mei»), et le faire approuver de l'armée pour le transformer en *décision* commune qui engage publiquement les soldats par la prestation d'un serment. C'est une manière de ratifier la décision de Paris, comparable au serment exigé par Octave de tous les citoyens romains à la veille de son dernier affrontement avec Antoine. La liberté traditionnelle des historiens dans la réécriture des discours permet à Ammien d'atteindre ici le point le plus subtil de sa démonstration de la légalité des pouvoirs de Julien jusque dans sa campagne balkanique, et donc dans le déclenchement des hostilités ouvertes contre Constance. Ammien insiste sur la présentation du plan de campagne comme une «proposition» de l'*imperator* à ses troupes («quae proposui»).

263. Cette *captatio* sans fard reprend non seulement le thème du discours du second jour à Lutèce (20, 5, 4: «uestrae tutelae nutu caelesti commissus»), mais les trois thèmes conjoints des discours de Constance à Milan lors de la nomination de Julien César en 355; 15, 8, 8; 10; 12: «ce jeune homme... avec le consentement du dieu du ciel... assume la charge de défendre les Gaules» — jeunesse, choix providentiel, mission d'expulser les barbares des Gaules. Dans le même sens, Ammien redira son admiration pour «la rapidité qui tenait du miracle», avec laquelle «ce frêle jeune homme... bouscula les rois comme de vils esclaves» (25, 4, 25).

264. Julien peut légitimement exprimer sa fierté d'avoir retourné la situation en reprenant l'initiative des attaques annuelles contre les Alamans du haut Rhin et les Francs du bas Rhin. On voit ici reparaître la formule de l'héroïsme «inébranlable», physiquement et moralement, face à l'ennemi de la frontière comme aux «ennemis de l'intérieur» —

dans son entourage ou à la cour («contra rumorum fremitus»). Propres à exprimer le courage d'Énée face à la souffrance physique d'une blessure (*Aen.* 12, 400), mais aussi la constance du sage, ces connotations se trouvent réunies dans l'attitude de Julien face aux menaces des rois alamans, en 16, 12, 3: «in eodem gradu constantiae stetit immobilis». Sur les filières antique et chrétienne de ce mot d'ordre de la spiritualité tardive, voir notre étude «Un cliché de la spiritualité antique tardive: statit immobilis», dans *Romanitas-Christianitas* (Mélanges J. Straub), Berlin/New York, 1982, p. 528-552. Ici Julien ne manque pas l'occasion de dire ce que la fermeté de l'*imperator* doit à celle de ses soldats.

265. Bilan spectaculaire de cinq années de durcs victoires sur les Germains. Malgré son emphase quasi poétique, l'alliance «labores exhaurire» est déjà dans Tite-Live 21, 21, 8. L'imagerie «spectaculaire» de ces campagnes menées «sous les yeux» des Gaules — comme dans un amphithéâtre — s'accompagne de l'évocation pathétique des souffrances endurées par ces provinces (cf. 25, 4, 25, où elle sert aussi de faire valoir aux mérites militaires de Julien). L'image d'*examen*, pour exprimer l'idée de multitude, est rare et de tradition poétique; de façon moins surprenante, Ammien a parlé d'un essaim de prisonniers en 20, 7, 16.

266. Trois idées appuient ici l'argumentation de Julien en faveur de son entreprise. Elle découle logiquement d'une élévation à l'augustat dont la responsabilité incombe à la fois aux soldats et à une «nécessité» divine. L'une et l'autre — hommes et dieux, conseillers et présages — l'incitent à une action qui est la conséquence logique de son nouveau pouvoir, même si tout dépend encore, et aussi, du bon vouloir de la Fortune (sur celle-ci, P.-M. Camus, *Ammien Marcellin*, p. 147-187): formule ici parallèle à Tacite, *hist.* 2, 76, 1. Enfin, contre les critiques accumulées à l'endroit d'un Julien passionné et impulsif (il devra le reconnaître pourtant en 25, 4, 16), Ammien insiste sur les qualités morales du *princeps* dans ses fonctions civiles, et surtout sur sa prudence circonspecte de chef de guerre. Constance lui avait déjà recommandé d'être pour ses troupes un «*consideratus* hortator», et de même au combat: «pugnantes accendens praeeundo *cautissime*» (15, 8, 12). *Cautus*, sous forme adjective ou adverbiale, revient souvent sur les lèvres de Julien; ainsi en 24, 3, 6 (également dans une harangue à ses troupes): «deo meque... *caute* ductante». Et Ammien vantera, parmi ses qualités militaires (dans son éloge funèbre en 25, 4, 11), «salubriter et *caute* castra metata».

267. En dépit de son dessein d'abord exprimé (*sup.* § 2) de «couper court aux circonlocutions», Julien s'y reprend ici à trois fois pour solliciter l'adhésion de son armée. Puis il se garde de désigner par son titre politique la préfecture d'Illyricum qu'il compte envahir, et l'euphémisme des «Daciarum fines extimos» n'est pas clair: s'agit-il des confins ou du territoire «situé(s) le plus à l'extérieur» (le plus occidental, c'est-à-dire la Mésie première)? Le pluriel *Daciarum* désigne-t-il globalement toutes les provinces du diocèse de Dacie (y compris les Mésies) ou seulement les provinces de Dacie (ripuaire et intérieure)? De toute manière, il est bien peu vraisemblable que Julien

ait fait ainsi approuver par les troupes assemblées les plans stratégiques de son état-major, même en les enveloppant d'un certain flou et en ne révélant qu'une partie des objectifs. Mais il voit juste (*ex euentu* pour l'historien), en leur promettant pour ainsi dire une promenade militaire: il parviendra presque sans coup férir aux frontières de la Thrace, au-delà de Naïssus (Nisch) — qui est précisément dans la partie occidentale de la Dacie intérieure.

268. Proposition d'engagements contractuels. En échange de la *concordia* (des soldats entre eux, et envers leur chef; elle n'était pas acquise à Paris: cf. 20, 5, 8, «uno *prope modum* ore») et de la *fides* aux engagements personnels du *sacramentum* envers l'*imperator*, celui-ci prend un double engagement: se donner totalement au service de l'intérêt général et, si les soldats l'exigent de lui, leur rendre publiquement des comptes sur ses actes; Julien reprendra le même engagement au début de l'expédition de Perse: 23, 5, 22. La lecture *fidem* (sur le même plan que *concordiam*) paraît plus riche et plus claire que l'adjectif *fidam*; quant à *mansuram et*, ce groupe est à considérer en anastrophe: il porte donc d'abord sur *fides*, mais aussi sur le groupe des deux substantifs reliés par *et*.

269. L'idée est claire: la bonne réputation de cette armée doit continuer à se fonder sur sa discipline envers les civils (en un temps où l'hébergement de troupes de passage est considéré comme un désastre à cause de toutes les exactions courantes qu'il entraîne; voir p. ex. SHA. *Alex. Seu.* 50, 1-2; ou la suspicion jetée sur Martin de Tours pour avoir été soldat et «militiae actibus sorduisse»: SVLP. SEV. *dial.* 3, 15, 4), tout autant sinon plus que sur son renom de vaillance et de victoires. Mais on attendrait «ut nos... strages, ita indemnitas» — et non l'inverse, que donne *V*; d'où la correction séduisante défendue par Löfstedt: rétablir *non nos* (réduit à *nos* par une haplographie); ce qui correspond à la traduction de Rolfe («*not so much* the slaughter... as the prosperity...») — qui ne répond pas à sa lecture (avec *V*) «ita... ut».

270. Culmination de l'assentiment. D'abord la connotation religieuse d'une prophétie oraculaire (même si *oraculum* commence d'être alors dans la langue juridique une métonymie d'un *edictum* impérial), et d'une sorte de transe qui saisit l'armée (voir *incitare*, dans *OLD*, sens 8 c). Ensuite une connotation politique antithétique: la rébellion ouverte et illégale (*res nouae*) est légalisée par l'unanimité du consensus, soulignée par le mot rare *unanimans* (seul autre emploi en 31, 5, 14, «unanimanti ardore»), par les cris (comme à Lutèce le premier jour: 20, 4, 14, «Augustum... horrendis clamoribus concrepabant»), par les boucliers entrechoqués (voir *ib.* le second jour: 20, 5, 8). Enfin, la proclamation de l'héroïsme de Julien en un sens quasi grec et héracléen (ce qui est conforme à l'idéologie tétrarchique, car *domitor* évoque Apulée, *apol.* 22: «Hercules... purgator ferarum, gentium domitor»); mais le mot désigne déjà flatteusement des soldats vainqueurs de peuples barbares, chez Tacite, *hist.* 5, 16: «domitores Britanniae quartadecimanos appellans». L'ensemble forme bien une consécration suprême de Julien par ses soldats. *Fortunatus* n'est employé qu'ici et en 16, 12, 13, et dans les deux cas appliqués à Julien favori de *Fortuna*: cf. plus explicitement 16, 12, 18 et 25, 4, 14.

271. Les formules d'«exécration» conditionnelles du *sacramentum* militaire contre la famille même de chaque soldat sont usuelles et traditionnelles: voir Tertullien, *cor.* 11, et Franchi de'Cavalieri dans *Studi e testi*, t. 65, 1935, p. 367 sq., ainsi que l'art. *sacramentum* (Klingmüller), dans *RE*, 1 A, 2, 1920, 1667-1674. Mais le geste meurtrier pourrait relever d'un rituel germanique comparable. L'association de tout l'entourage du prince à un tel serment militaire est-il plus singulier? Seulement pour ses conseillers personnels non militaires — ceux qui ne font partie d'aucune des deux *militiae*. Il ne fait pas de doute que *rectores* désigne ici les officiers supérieurs de la *militia armata*; par différence, *proximi* désigne globalement les hauts fonctionnaires (puisque le préfet Nébridius va se singulariser en ne prêtant pas le serment), peut-être aussi les *proximi* au sens technique des «conseillers privés» de l'empereur (au sens où I. Lana a montré que cette fonction avait probablement couronné la carrière de Prudence), mais aussi sa suite non officielle, comme les rhéteurs, les philosophes, et son médecin Oribase. À cette nouvelle manifestation solennelle d'*unanimité*, seul Nébridius se serait soustrait (?).

272. On a dit *supra* le respect d'Ammien pour Nébridius. Il ne fait pas mystère, ici, de son admiration pour le courage d'un homme qu'il gratifie de la *stabilitas*, d'ordinaire réservée à la *constantia* de Julien (*sup.* n. 264). Fidélité à un premier serment, gratitude, franchise surtout dans une conjoncture où il risquait de payer sa droiture de sa vie, font de l'attitude de Nébridius un *exemplum* vivant. Sans doute Ammien la décrit-il en détail pour célébrer *a fortiori* la clémence de Julien — qui montre face à des *milites furiosi* le même courage dangereux. Le premier coup frappé aurait atteint l'empereur à travers son *paludamentum* sacré et aurait constitué un *crimen maiestatis*.

273. Nébridius étant encore le second représentant de Constance en Occident (voire le premier après cette rupture publique de Julien), Julien et Ammien tiennent à prendre envers lui certaines distances, comme pour nuancer ce qui précède. Les trois attitudes successives de Nébridius (marcher *devant* l'empereur, se prosterner, demander la *dextrarum iunctio*) peuvent signifier respect et gratitude tout autant que crainte. La réponse légèrement ironique de Julien lui refuse (et refuse à Constance en la personne de son *praefectus*) le rétablissement personnel et public de la *concordia* qu'il vient de rompre. Le vers de Virgile, *Aen.* 7, 266, est éclairant sur ce point — et pourrait être prêté ici à Nébridius: «pars mihi pacis erit dextram *tetigisse* tyranni». Julien — ou Ammien — a-t-il pensé ici à ce vers? Le mot propre serait en effet *(con)prendere* ou *prensare (manum)*. C'est, dans la tradition romaine, un geste d'amitié et d'engagement sacré (*Aen.* 1, 408), surtout s'il met fin à des hostilités (LIV. 7, 42, 6). Nébridius reparaîtra comme préfet du prétoire de Procope (*inf.* 26, 7, 6).

274. Pour des raisons tant idéologiques que dramaturgiques, Ammien tient à donner, à ce passage de Julien à l'action, un aspect d'incertitude et de malaise. Il justifie à nouveau la harangue et le renouvellement du *sacramentum*, répète le thème de l'initiative stratégique indispensable (clairement exposé dans la harangue: § 6). Il

donne en raccourci elliptique l'ordre de marche sur «les Pannonies» — c'est-à-dire sur Sirmium, capitale impériale de la préfecture de l'Illyricum: *inf.* 21, 9, 5 sq. Enfin, il exprime par une image religieuse à la fois la témérité de l'initiative, et la confiance de Julien «en son étoile» (Sur *Fortuna*, *sup*: n. 218). Mais on peut hésiter sur le sens — mélioratif ou péjoratif — de *temere*: la comparaison avec l'emploi en 21, 9, 8 incline à la seconde valeur.

275. L'hivernage a commencé logiquement par le retour peu glorieux de Bézabde à Antioche, et un rituel d'*aduentus* dont Ammien se borne à relater un épisode anecdotique, à la fois bizarre et cruel, naturellement défavorable à Constance. L'*adoratio purpurae* est un rite d'origine perse introduit par Dioclétien (*sup.* 15, 5, 16 et note 207 *ad loc.*). Elle est un privilège recherché, en particulier par tous ceux qui ne sont pas de hauts fonctionnaires, et pour qui elle ne va donc pas de soi. Pour les tribuns en question, elle équivaut à une sorte de décoration. L'euphémisme *peregre* est peut-être officiel, mais en tout cas ironique, pour désigner cette guerre malheureuse contre les Perses.

276. Sur les grades désignés sous le mot de *tribunus*, voir t. 1, n. 36, p. 204. La construction «quidam ex tribuno» appuie notre correction «ex tribunis insignes» à la phrase précédente. Aristophane n'est pas le seul responsable de la réputation faite aux Paphlagoniens dans la tradition grecque depuis le démagogue Créon: ce sont gens rudes de manières et de parole que ces Asiates (sur la Paphlagonie, notice géographique *inf.* 22, 8, 16, et carte 2); Ammien dira bientôt (21, 6, 9) son admiration pour un autre Paphlagonien, qui refuse à Constance d'appliquer la torture ordonnée par l'empereur. En l'occurrence, cet Amphiloque, inconnu par ailleurs, apparaît ici comme un intrigant politique au service du plus jeune des fils de Constantin: Constant, né en 320 ou 323 (*PLRE* 1, p. 220) et disparu en 350 après avoir battu et tué à Aquilée son frère Constantin II en 340. Dans ce cadre, on comprend que les conseils néfastes d'un conseiller militaire comme Amphiloque aient tendu à brouiller, en faveur de Constant, ses frères *aînés* — Constantin II étant né en février 317, et Constance II en août 318. Par suite, en comprenant *priores = (aetate) priores = maiores*, on peut supposer un saut du même au même dans la séquence «*pr*incipis *pr*iores fratres» (*priores* ayant d'abord passé à *prioris*, sous l'influence de la finale du mot précédent). Dans une telle interprétation, *principis* désignerait l'empereur Constant, qui vient d'être nommé par Ammien. La tentative brutale d'Amphiloque pour obtenir son retour en grâce auprès de Constance se heurte évidemment à l'arrivisme et au ressentiment de ces officiers «retraités» qui ont justement vécu — mais dans le «bon camp» du frère survivant — ces rivalités sanglantes entre les trois fils de Constantin. — J.-P. Callu préférerait la lecture *primores*, l'allusion se référant alors au long différend entre Constant et Constance II.

277. La réponse de Constance est fort circonspecte. Elle permet à Ammien une remarque malveillante sur le caractère exceptionnel de pareille clémence. Elle est en harmonie avec le moralisme tatillon et inquisiteur avec lequel Constance surveillait, autour de lui, tous et un

chacun: voir son portrait *inf.* 21, 16, 3: «examinator meritorum nonnumquam subscruposus».

278. Beau type de «miracle coïncidence» à la fois dans le temps, l'espace, les modalités de l'accident et de la mort du coupable (*disruptus*, comme les chancels sont *diffracti*); dans une enceinte sacrée, face à l'empereur — *sub obtutibus Constantii* —, au moment où l'empereur vient de faire le geste décisif de jeter la *mappa*; elle tombe dans le cirque exactement comme le font immédiatement après les *cancelli* qui vont causer la mort d'Amphiloque précipité. Autant de circonstances et de détails qui font de la *chute* de cet *ennemi* de Constance un de ces «occurrentia signa» qui sont des signes divinatoires (21, 1, 11), à un moment où Constance s'interroge sur l'issue de sa lutte inévitable contre Julien. La correspondance inattendue, entre l'événement et les paroles prononcées la veille par l'empereur, lui donne conscience de posséder la supériorité d'un don de prophétie, sa foi chrétienne s'accommodant d'«anilis superstitio» (*inf.* 21, 16, 18).

279. Inconnue par ailleurs, Faustine, dernière épouse de Constance, donnera naissance à une fille posthume, Constantia, qui devait par la suite être fiancée à Gratien, l'un des fils de Valentinien (*inf.* 21, 15, 6); mais auparavant, l'impératrice et sa fille devaient servir à la fois d'otages et de garants à l'usurpateur Procope (26, 7, 10 et 9, 3). Ammien ne perd pas l'occasion d'un éloge funèbre bref et senti de la protectrice de Julien, l'impératrice Eusébie: *sup.* 15, 2, 9, et t. 1, note 157, p. 234. En vantant toutes ses qualités, mais plus particulièrement une *humanitas* dans la meilleure tradition de la philosophie romaine, Ammien se fait l'écho des hommages vibrants que lui a rendus Julien dans son *Éloge de l'impératrice Eusébie*: il l'identifie à la reine phéacienne *Arètè*, dont il donne le nom comme une autre forme de celui de la vertu (*arétè*!). Eusèbe et Hypatius sont appelés «egregium par illud consulum» par Ammien, lors de leur injuste accusation par Valentinien, *inf.* 29, 2, 9 et 16; en ce dernier texte, Ammien parle en termes très louangeurs de «noster Hypatius», et semble l'avoir connu personnellement (voir note *ad loc.*).

280. Florentius (*sup.* n. 56), excellent conseiller militaire (il a incité Julien à livrer la bataille victorieuse de Strasbourg en 357: *sup.* 16, 12, 14), administrateur sans concessions (il s'est brouillé sur ce point avec Julien, qui défendait les provinciaux: 17, 3, 2); partisan décidé de Constance dont il est le *comes* dès 345. Il succède ici à un Anatolius (*PLRE*, 1, p. 59 sq.: An. 3) à ne pas confendre avec son homonyme promu *magister officiorum* par Julien (*sup.* 20, 9, 8; *PLRE* 1, p. 61: An. 5). Taurus, qui est arrivé par la filière des *notarii*, est connu par l'inscription de la base de la statue qui lui fut élevée sur le forum de Trajan (*PLRE* 1, p. 879); représentant de Constance au Concile de Rimini en 359, il y a fait adopter une formule de foi arianisante, conformément au souhait de Constance: lui aussi est récompensé de ses bons et loyaux services par ce consulat. Lui aussi est chargé de barrer la route à Julien; mais, devant l'avance fulgurante de ce dernier, il se repliera avec Florentius en direction de Constantinople (*inf.* 21, 9, 4).

281. Le verbe *indicere* est un mot technique désignant anciennement (déjà chez Tacite) des prescriptions impériales, surtout d'ordre financier et fiscal. Mais il s'agit ici de la *praebitio tironum*; il est vrai que cette contribution spécifique était souvent remplacée par une somme en or, dite *aurum tironicum*, plus volontiers consentie par les provinciaux que l'envoi de recrues: voir *sup*. 19, 11, 7, et t. 2, n. 282, p. 219. Le montant de cette prestation a beaucoup varié: sous Valens, elle sera fixée à 30 *solidi* pour un homme (plus 6 pour son entretien): Jones, p. 615.

282. La lecture *extruso* ne procurerait guère un sens plus aisé et propre que *contruso*. La valeur de *ad* = *ob* est déjà lisible dans Tite-Live (Szantyr, p. 220 b). Les provinces bordant le haut Tigre ont toujours été, comme l'Arménie, l'enjeu d'une lutte d'influence entre Rome et la Perse: voir 17, 5, 6, et t. 2, n. 50, p. 174. Ammien avait été lui-même chargé d'une mission diplomatique de ce genre (*sup*. 18, 6, 21). Il est difficile de déterminer si la trahison envisagée à la fin de la phrase concernerait l'empereur romain (c'est le sens le plus simple: on requiert d'eux des engagements sincères et stables) ou leur suzerain perse (en ce cas, on les inviterait à ne laisser paraître aucunement leur intelligence avec Rome). C'était le cas de ce Jovinianus, satrape de Gordyène, «nobiscum occulte sentiens», auprès duquel Ammien fut envoyé (*ib*.).

283. Sur le roi chrétien Arsace III, fidèle allié de Rome, voir t. 4, 2, n. 34, p. 21. Correspondant à la Géorgie actuelle (bassin du Kyros = actuel Koura) en Transcaucasie, l'Hibérie, explorée par Pompée et ses troupes en 65 av. J.-C., soumise à un vague protectorat romain depuis Trajan, venait d'être soumise par Sapor II en 368. Au-delà du royaume allié de l'Arménie, elle constituait donc un glacis passé de l'obédience romaine sous l'obédience perse. Ammien ne cache pas son mépris pour ces rois à vendre en échange de pacotilles vestimentaires et d'espèces sonnantes. Mais ce mépris s'étend surtout à Constance l'«acheteur», selon le thème idéologique des panégyristes impériaux qui louent ceux des empereurs qui n'achètent plus la paix aux barbares; sur ce point à nouveau, Constance est présenté comme un «contre-Julien» — ce dernier ne voulant connaître que la soumission des barbares vaincus par les armes.

284. Considéré comme trop indulgent par Constance (*sup*. 19, 12, 6), «Hermogène du Pont» fut un correspondant très estimé de Libanius: voir t. 2, n. 292, p. 221, sur sa carrière, et aussi *PLRE* 1, p. 423, *Hermogenes* 3). Helpidius, son successeur à la préfecture du prétoire d'Orient (Ammien ne précise pas, mais la nomination est faite à Antioche, les autres P.P. d'Occident ont été nommés *sup*. 21, 5, 11 et 6, 5, enfin Hermogène a été au livre 19 explicitement désigné comme tel) a remplacé Hermogène dès le début de 360, puisqu'il apparaît en fonctions dans une loi du 4 février 360 sur le patronage en Égypte; voir *PLRE* 1, p. 423. Impopulaire auprès de l'armée, qui faillit le lyncher, il devait être sauvé par Julien: LIB. *orat*. 37, 1, et *ep*. 269 et 1410, où l'Antiochien exprime son estime pour la clémence et l'excellente gestion de ce préfct. Sur Ammien et les Paphlagoniens: *sup*. n. 276.

285. À plusieurs reprises appliqué aux perplexités de Julien (p. ex. *sup.* n. 63), le thème de l'indécision anxieuse est ici poussé jusqu'au pléonasme, par antithèse avec un Julien sûr de lui et déjà passé à l'action (*sup.* tout le ch. 5). Le plus souvent positif en latin classique (pour désigner la sévérité inflexible), le mot *rigor* qualifie ici négativement la dureté de la conjoncture: les *negotia* qui le menacent sont la guerre civile contre Julien et la guerre étrangère contre Sapor.

286. L'image claire, mais difficilement traduisible de *mollire* est à comprendre par rapport à son antonyme: la dureté de ce que Virgile appelle le *bellum durum* (*Aen.* 10, 146). En l'occurrence, il s'agit d'arrêter une première offensive, et d'enliser ensuite les Perses dans une guerre de positions et de sièges: tout le contraire de ce que tentera Julien en 363.

287. Les *Illyriae* ou les *Illyrii* (le cas oblique pluriel ne permet pas de décider) sont ici une métonymie pour désigner les provinces qui forment la préfecture du prétoire de l'Illyricum; dans la nomenclature politique, il n'y a en fait, à cette date, aucune province d'Illyrie, mais, dans la préfecture d'Illyricum, une Dalmatie, une Savie, une Valérie, deux Pannonies et deux Noriques. Pourtant, l'allusion ultérieure à la rapidité avec laquelle se répandent les succès foudroyants de Julien permet d'opter pour le nom des *Illyrii* — comme habitants de l'Illyricum: voir en effet 21, 9, 3, «Fama... per Illyrios omnes fundebatur» (où l'on a la même métonymie des habitants pour les provinces qu'ils habitent).

288. En raison de sa position stratégique entre les deux bassins de la Méditerranée; de ses ressources annonaires qui, depuis le IIIe siècle, en font la principale source de l'approvisionnement de Rome en blé; enfin, et peut-être surtout en cette occurrence, des forces militaires importantes dont disposait le *comes Africae*: 3 légions palatines et 8 du *comitatus*, plus 19 *uexillationes* relevant aussi du *comitatus*. C'est par l'Afrique que Justinien commencera la reconquête de l'Occident. C'est d'autre part en Afrique, également, que Julien aurait pu être tenté de commencer sa conquête de la *pars Orientis*, puisque la Tingitane dépendait de la préfecture du prétoire des Gaules, dans la *pars Occidentis*.

289. Le contexte ultérieur montre que les ordres impériaux apportés par Gaudentius vont mettre l'armée d'Afrique en état d'alerte, comme pour préparer des opérations prochaines sous le commandement direct de l'empereur. C'est pourquoi la correction *egressurus* de Petschenig donne un sens plus approprié que la leçon *egressus* de *V*: Constance peut faire croire à son intention de partir prochainement, mais non à l'accomplissement d'un acte qui n'a reçu aucun commencement d'exécution. La faute s'explique par une haplographie des syllabes graphiquement quasi identiques en minuscules *-suru-*.

290. Non content d'espionner Julien, Gaudentius l'a même «insulté et calomnié» (*sup.* 17, 9, 7, et t. 2, n. 79, p. 180 — à quoi ajouter *PLRE* 1, *Gaudentius* 3, p. 386).

291. Cette dernière notation met en relief la surprise totale que provoqueront les premiers succès de Julien, mais d'abord une idée reçue en raison des succès éclatants de Constance dans les guerres civiles antérieures (usurpations de Magnence et Vétranion). Par rapport à Gaudentius, c'est suggérer que cet arriviste ne court aucun risque et n'a donc pas de mérite à «parier» pour la victoire finale de Constance. Ammien a-t-il voulu le jeu de mots entre les lectures *constanti sententia* et *Constanti sententia*: conviction «constante» ou/et «de Constance»?

292. Crétion est le «comte militaire» de la province: peut-être le «comes rei militaris per Africam» mentionné dans une loi du COD. *Theod.* 7, 4, 3 du 18 décembre 357; à identifier sans doute avec le «Cretionem u(irum) c(larissimum) comitem» à qui est adressée la loi du COD. *Theod.* 7, 1, 4 du 27 juin 349; cf. *PLRE* 1, p. 231. En 365, son fils Masaucio sera envoyé en Afrique pour en organiser la défense éventuelle contre l'usurpateur Procope: *inf.* 26, 5, 14, et t. 5, n. 58, p. 215. Apparus sous Constant, les «comtes militaires» commandent les troupes du *comitatus* dans une province donnée; les *rectores* en question ici peuvent être soit des subordonnés, soit les chefs d'unités de *limitanei* — qui, comme tels, ne dépendent pas du comte militaire de la province —, mais aussi, peut-être, des gouverneurs civils.

293. Les deux Maurétanies, Sitifienne et Césarienne, se trouvent-elles théoriquement sous l'obédience de la préfecture du prétoire des Gaules? Constance a voulu utiliser pour des raids des unités militaircs stationnées sur leurs territoires. Il a donc replié des unités légères chargées de prévenir tout débarquement sur les côtes de l'*Africa* plus menacée. Cela est clair pour des troupes embarquées d'Italie; mais qu'entendre ici par «l'Aquitaine»? Les Aquitaniques, et, par une sorte de métonymie, toute la Gaule du sud, et donc ses côtes méditerranéennes — pourtant situées elles-mêmes face aux Maurétanies (à l'Algérie actuelle)? Il est curieux aussi qu'il ne soit question d'aucune mesure de défense contre des attaques possibles en provenance des Espagnes et de la Maurétanie Tingitane. La lecture *Aquitaniae* seraitelle la réfection inexacte d'une forme *Campaniae* ou *Lucaniae*? En fait, l'Aquitaine est devenu au IV[e] siècle le nouveau nom du diocèse de Viennoise (= Gaule du Sud): cf. *sup.* t. 1, n. 260. Cf. carte 1.

294. De Lilybée, l'actuelle Marsala, au cap Pachynos — l'actuel cap Passero —, s'étendent les 250 km dc la côte sud-est qui forme l'un des trois côtés du triangle sicilien. Nulle part ailleurs, Ammien n'a fait allusion à ces préparatifs de débarquement en Afrique, de la part de Julien.

295. En 359, lors de l'offensive perse en haute Mésopotamie, Ursicin s'était apprêté à passer l'Euphrate bien en amont, à Samosate, après avoir assuré son aile droite par le «fossé» de l'Euphrate en y coupant au passage, lors de son mouvement de sud à nord, les ponts de Zeugma et Capersana, où aboutissaient les grandes routes venant de l'est par Constantina et Édesse. Voir 18, 8, 1, et t. 2, n. 209, p. 204, ainsi que la troisième carte à la fin de ce tome 2, et ici la carte 1.

296. Juste au moment de lancer sa guerre-éclair, Julien achève d'assurer ses arrières en portant des hommes sûrs aux postes-clés de

l'administration civile, de l'armée, des services judiciaires et financiers, enfin des unités de la garde impériale. Rendue nécessaire par la démission dramatique de Nébridius demeuré fidèle à Constance (*sup.* 21, 5, 11), la nomination de Flavius Sallustius à la préfecture des Gaules est celle d'un homme d'âge, ami de Julien, de convictions païennes, qui revêtira le consulat de 363 avec l'empereur (*inf.* 23, 1, 1, et note 2 *ad loc.* sur ce personnage, au t. 4, 2, p. 11). Le préfet a rituellement accompagné Julien jusqu'aux frontières de sa préfecture, avant que l'empereur, non moins rituellement, prenne congé de lui.

297. Sans doute identifiable avec le «clarissime consulaire de Bétique» connu sous ce titre par une inscription de Cordoue (voir *Decimus Germanianus* 4, dans *PLRE* 1, p. 392), ce Germanianus, qui assumera la préfecture du prétoire des Gaules de 363 à 366, ne succède pas ici à Nébridius dans cette fonction, puisque c'est Sallustius qui vient d'y être promu par Julien, comme Ammien vient immédiatement de le dire. Mais il a probablement assuré l'intérim provisoire de Nébridius démissionnaire, avec le titre de *uicarius Galliarum*, jusqu'à la nomination de Sallustius et son entrée en fonction. — On ne sait rien par ailleurs de la personnalité de Germanianus, mais il avait dû se distinguer dans le cours des années précédentes par sa fidélité à Julien.

298. Flavius Névitta restera l'un des «maréchaux» de Julien jusque dans l'expédition de Perse: voir la notice sur sa carrière *inf.* t. 4, 2, n. 289, p. 134. Le fait qu'après la disparition de Julien il fasse cause commune avec Dagalaïfus contre les chrétiens (ou sympathisants) Arintheus et Victor confirme l'hypothèse que ce Germain devait être aussi un païen (voir *ib.* n. 606, p. 245); sa présente nomination invite aussi à le conjecturer. Le «magistère des armes» est bien celui de la cavalerie, comme le montrera ici ce titre exact qui lui sera donné au § 3. Sur les trahisons successives de Gomoarius, voir *sup.* n. 168. Vétranion avait beau être un usurpateur, il l'avait été à l'instigation de Constantina, et pour sauver le frère de celle-ci l'empereur Constance II, au moment où celui-ci était dans un mauvais pas face à l'usurpateur Magnence; c'est pourquoi, ici comme en 15, 1, 2, Ammien lui donne le titre de *princeps*, et considère donc Gomoarius comme coupable de *crimen maiestatis* contre Vétranion (cf. sur celui-ci: t. 1, n. 149, p. 232).

299. On ne sait rien par ailleurs de Jovius, qui remplace ici Nébridius dans ses fonctions de questeur du sacré palais (sur ces fonctions de porte-parole de l'empereur, voir t. 1, n. 76, p. 213). Le livre 14 d'Ammien commençant par des événements de 353-354, c'est dans les livres, aujourd'hui perdus, qui le précédaient immédiatement, qu'Ammien avait dû traiter de l'usurpation de Magnence (350-353). Le présent texte ne permet pas de deviner dans quel parti Jovius avait participé à ces événements. — Sur Claudius Mamertinus (*PLRE* 1, p. 540 sq.) nous sommes renseignés par le *Panégyrique* latin 11, en l'honneur de Julien, qui fait allusion aux présentes fonctions financières en 11, 1, 4, «cum me aerarium publicum curare uoluisti», et 11, 22, 2, «thesaurorum omnium mandata custodia et dispensatio largiendi»; il sera promu préfet du prétoire d'Illyricum et consul désigné en 361 (21, 10, 8; 12, 20; 12, 25 = PANEG. 11, 1, 5 et 22, 2). C'est à

l'occasion des festivités par lesquelles il inaugure son consulat à Constantinople au début de 362 (22, 7, 1-2 = PANEG. 11, 22, 2) qu'est justement prononcé par Mamertin ce *Panégyrique* 11, intitulé «Gratiarum actio de consulatu suo Iuliano imperatori». Il restera préfet d'Italie, Afrique et Illyricum de 361 à 365, et c'est pourquoi de nombreux édits de Julien lui sont adressés.

300. Sur la brillante carrière de cet officier originaire de Gaule, mais au nom germanique, carrière parallèle à celle de Névitta, voir la note 291 du t. 4, 2, p. 134 sq. Sur la garde impériale des «protecteurs domestiques», voir t. 1, n. 72, p. 212. Le titre ici elliptiquement désigné est celui de «comes domesticorum»: commandant de la garde et officier détaché au quartier général de l'empereur.

301. Ammien décrit du sud au nord le trajet sensiblement parallèle des deux colonnes d'invasion de la préfecture de l'Illyricum — après avoir rapidement désigné la marche d'approche du Danube par Julien, à travers la Forêt Noire, dont le nom indigène était *Abnoba*. On ignore l'origine de son autre nom de *Marciana silua* — peut-être d'un toponyme indigène latinisé? Tout au sud, l'Illyricum sera attaqué à travers la Cisalpine, sous le double commandement d'officiers supérieurs expérimentés et connaissant la région: Jovius (*PLRE* 1, p. 464), ancien commandant des troupes de l'armée de manœuvre du *comitatus* impérial stationnées en Italie; Flavius Jovinus, qui exercera ses fonctions de *magister equitum* tour à tour en Italie et dans les Gaules avant de revêtir le consulat en 367 (*inf.* 27, 2, 1 sq.; voir sur lui au t. 4, 2, la note 671, p. 267). La mission la plus périlleuse est celle de Névitta à travers les deux Rhéties (*ripensis* et *mediterranea* = celle qui longe la rive sud du Danube, et celle qui en occupe l'«hinterland» méridional), donc en Bavière et Autriche, c'est-à-dire à travers des régions truffées de défenses et de garnisons formant le *limes* danubien contre Germains, Gots et Sarmates.

302. Sur l'admiration d'Ammien pour l'habileté de Julien à tromper l'ennemi sur l'importance de ses effectifs, voir, en Perse, *inf.* 24, 1, 2, où Ammien le compare sur ce point au roi Pyrrhus. Pour la vogue de la mythologie d'Alexandre au IVe siècle, voir *sup.* t. 1, n. 137, p. 228. Il n'est pas étonnant qu'Ammien évoque à plusieurs reprises Alexandre à propos de Julien, pour son style de vie ascétique (16, 5, 4) ou, comme ici, son habileté tactique; car Julien lui-même a exprimé bien des fois son admiration pour le conquérant, et sa campagne de Perse, comme celles des empereurs qui l'avaient précédé, s'inscrivait dans la même nostalgie de renouveler en Orient les exploits du Macédonien.

303. L'épithète d'*excursus* est d'ordinaire chez Ammien *improuisus* (17, 4, 3) ou *repentinus* (20, 4, 21; 25, 5, 11); mais on trouve *subito* auprès de *assultu* en 15, 2, 14. D'autre part, la juxtaposition de l'adverbe *improuiso* et de l'adjectif *subitus* se trouve chez Virgile, *Aen.* 12, 576: «scalae improuiso subitusque apparuit ignis». Il reste à conjecturer quel génitif pluriel n'a laissé en *V* que son *m* final après la lacune. C'est pourquoi on peut penser aux *praesidia* qui gardent

oppida, *castra* et *castella* du système défensif en profondeur du *limes*: elles pourraient sortir de leurs murs brusquement, pour courir sus à ces colonnes suspectes. La lecture conjecturale *subito praesidiorum* satisfait à peu près exactement aux dimensions de la lacune indiquée dans *V*. Dans cette lecture, on peut prendre *improuiso* comme un adverbe (ce qu'implique notre traduction), ou en faire un adjectif formant avec *subito* un «asyndeton bimembre» sans coordonnant.

304. Cette improvisation et cet heureux hasard ne laissent pas d'étonner, comme une stylisation romanesque sur le thème de la «Fortune» de Julien. En fait, au départ de la partie navigable d'un fleuve, vers l'amont, on trouve souvent un petit port. Il se peut même que cette flottille soit un groupe d'unités militaires chargées de patrouiller sur les grands fleuves pour décourager leur passage par les barbares: il existait de telles flottilles militaires sur le Danube comme sur le Rhin (Jones, p. 610). On souscrira donc au scepticisme de J. Bidez sur cet épisode (*Vie*, p. 193): «Il atteint le Danube à un endroit où, par ses soins sans doute, se trouvait concentrée toute une flottille de transport». Peut-être à l'emplacement actuel d'Ulm: à partir du confluent du Danube avec l'Iller, en amont d'Augsbourg, des patrouilles occasionnelles sont effectivement possibles. Mais selon la *Notitia*, la zone d'opérations de la flottille fluviale ne commençait qu'à la frontière du Norique: voir J. Garbsch: «Uebersicht über den spätrömischen Donau-Iller-Rhein Limes», dans *Münchener Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte*, 44, 1988, p. 105-128.

305. L'ascèse alimentaire de Julien est un trait de son style de vie philosophique sur lequel Ammien revient à plusieurs reprises. D'abord dans l'éloge initial de sa *temperantia*, en 16, 5, 1-3, où l'expression est proche du présent texte: «uili et fortuito cibo contentus»; puis lors de la retraite désastreuse de l'expédition de Perse, quand les vivres viennent à manquer: 25, 2, 1. Enfin, dans le portrait bilan final de son héros, en 25, 4, 4, où Ammien insiste sur la réalité de la chose vue: «cibum breuem uilemque sumere uisebatur».

306. Ce *dictum* moralisant, attribué à un souverain renommé pour sa sagesse, pourrait avoir figuré dans un recueil appartenant au genre des *Facta et dicta memorabilia* illustré par Valère-Maxime (qui se réfère 4 fois à Cyrus, mais pour d'autres anecdotes). Ce type de manuels procurait des *exempla* à l'orateur qui pouvait (et devait) en émailler ses discours. Il fait ici partie de ces «moyens oratoires» dont use l'historien (G. Sabbah, *La méthode d'A.M.*, p. 542). Une autre comparaison flatteuse de Julien avec ce Grand Roi est présentée en 16, 5, 8, où est même affirmée la supériorité de Julien pour les capacités de la mémoire. Comparer aussi avec le thème de la supériorité morale de Julien sur les plus sages empereurs de Rome: 16, 1, 24. La source dernière probable est ici Xénophon, *Cyropédie* 4, 5, 4.

307. Allusion indirecte au célèbre texte de Virgile, *Aen*. 4, 173 sq. sur la *Fama* (il dit seulement qu'elle a autant de langues et de visages que de plumes sur le corps). Mais Virgile emploie volontiers *mille* pour signifier: une quantité innombrable, et de tels emplois ont pu

interférer, dans la mémoire d'Ammien, avec le célèbre vers de *georg.* 2, 43 «non mihi si linguae centum sint...». Ce thème épique de la *Fama* s'associe ici à celui de l'*aduentus* triomphal d'un vainqueur; sur cette cérémonie, qui, au Bas-Empire, a pratiquement remplacé celle du triomphe, voir P. Dufraigne, *Le thème de l'adventus dans la littérature latine tardive*, Paris, 1994. L'image de Julien dressé au-dessus des rois germains abattus est comparable à celles de deux autres éloges des victoires de Julien sur ces princes, en 16, 1, 5: «strata Germania,... cruenta spirantium regum hic sanguinem fudit...»; et 25, 4, 25: «regesque pro mancipiis agitans ignobilibus».

308. Taurus, serviteur zélé de Constance, venait d'être nommé préfet du prétoire d'Italie, tandis que Florentius, préfet du prétoire des Gaules, était appelé au consulat avec Taurus, en récompense de leurs bons services envers l'Auguste (voir 21, 6, 4 et n. 280). Julien (*Ath.* 286b) rappelle avec ironie comment (probablement lors du passage de son second corps d'armée par la Cisalpine?) il a «fait main basse sur les approvisionnements et les lettres de Taurus», et reçu en ambassadeur de celui-ci un évêque gaulois arien. À l'extrémité est de l'arc alpin, Taurus a franchi avec Florentius les Alpes Juliennes ils ont donc pris, au plus court, la grande voie de terre vers Constantinople, par Aquilée, Émona (Ljubljana), Poetouio (Ptuj), Sirmium (Mitrovitsa), pour aller à la rencontre de Constance en Asie.

309. Lucillianus (*PLRE* 1, 516) était déjà *dux Mesopotamiae* ou *comes rei militaris*, quand il défendit Nisibe contre les Perses en 350. En 354, devenu *comes domesticorum* de Gallus, il l'accompagne dans son voyage fatal vers l'Occident (14, 11, 14), après une mission en Perse (où Ammien le désigne par le même titre qu'ici: 17, 14, 3; cf. aussi 18, 6, 17). Il doit être ici chargé du commandement de la cavalerie en Illyricum, puisqu'il est dit «magister equitum» au § 7. Rendu à la vie civile, il continuera à résider à Sirmium (25, 8, 9).

310. Il s'agit probablement des garnisons des villes fortifiées qui formaient, avec Sirmium, un «quadrilatère» de forteresses entre Danube et Basse Save: Bassiana, Taurunum, Acumincum, Cusum. La disparition du mot *praesidiis* pourrait s'expliquer par un saut du même au même à partir d'abréviations mal lues (ou transmises) de *prae*, initiale de *praesidiis*, et de *pro*, initiale de *propriis*. Pour la valeur d'emploi de *praesidia*, cf. 16, 3, 3: «militis qui a solitis desciuere praesidiis». Il n'y a pas lieu de modifier la leçon *propriis* de *V*, puisqu'Ammien emploie souvent l'adjectif au neutre pluriel pour désigner le «domicile propre» de quelqu'un (dans l'expression *ad propria remeare* ou *reuertere*: p. ex. 17, 10, 9 ou 21, 13, 8). Pour des soldats, il parle d'*agmina propria* en 23, 5, 5: c'est-à-dire que *propriis* peut avoir une valeur proche de celle de *solitis* en 16, 3, 3, et de «son propre» en français.

311. Il paraît opportun, en raison des comparaisons fréquentes de l'arrivée de Julien avec celle d'un astre, de comprendre *fax* au sens «météorologique» (25, 2, 7 et 25, 2, 4). Mais on pourrait préférer le sens de «torche» — de celles que l'on projetait sur les boisages des

fortifications ennemies —, étant donné la mention immédiate des «massettes», redoutables projectiles incendiaires décrits en 23, 3, 14-15.

312. Toutes les régions qui ont reçu un peuplement celtique ont des villes appelées *Bononia* (voir la fréquence des toponymes «Boulogne» en France). En l'occurrence, il ne peut s'agir de l'agglomération plus importante portant ce nom et située sur le bas Danube, très en aval de Sirmium, mais bien d'un autre lieu du même nom; il est peut-être à identifier avec Malatae, située à 16.000 pas de Cuccium: l'actuel Bonostar, à une trentaine de km de Sirmium, donc en amont du confluent de la Drave et la Save: en un point assez rapproché de Sirmium pour que Gratien, arrivant d'Occident — comme Julien — avec ses troupes pour se joindre à Valens, en 378, passe successivement par les deux endroits: 31, 11, 6: «permeato Danubio, delatus Bononiam, Sirmium introiit». C'était donc la route classique, et la plus courte, pour se rendre à Sirmium depuis le cours du Danube.

313. Ce Gaulois fera une belle carrière, qu'il doit d'abord à la faveur de Julien: voir *inf.* t. 4, n. 291, p. 134). Il vient d'être nommé par Julien commandant de ses gardes du corps (21, 8, 1: «comes domesticorum»): voir n. 300. Le commando d'arrestation est donc très probablement composé ici de *protectores domestici* (comme la «mission Silvanus» dont fit partie Ammien: 15, 5, 22 sq.).

314. La reconnaissance de nombre d'exemples d'*asyndeton bimembre* chez Ammien, par Blomgren, invite à ne pas suppléer ici un coordonnant au milieu du groupe *superbus ferox*: ce sont bien, d'ailleurs, deux adjectifs paronymes, groupés à la manière de *felix faustus*.

315. L'adoration de la pourpre — du manteau impérial — est un signe de faveur exceptionnelle. Il indique ici à Lucillianus que Julien le prend sous la protcction de sa *maiestas*. De manière analogue, le retour en grâce d'Ursicin auprès de Constance lui avait été signifié par le fait que «la pourpre lui fut offerte à baiser d'une manière beaucoup plus aimable qu'auparavant» (par Constance): 15, 5, 18. Voir aussi *ad loc.* t. 1, n. 207; et plus généralement, sur ce rite: M.T. Avery, «The *adoratio purpurae*», dans *Mem. Amer. Acad. in Rome*, 17, 1940, p. 70-80, et J. Gaudemet, *Institutions de l'Antiquité*, Paris, 1967, p. 669-670.

316. Sirmium, étant à la frontière entre les diocèses d'Illyricum et de Dacie, et entre les provinces limitrophes de Pannonie seconde et Mésie première, Julien va donc effectivement pénétrer de la *pars Occidentis*, sur laquelle il avait autorité, dans la *pars Orientis*, dont Constance s'était réservé la souveraineté. Il va pour ainsi dire, «franchir le Rubicon», et ouvrir des hostilités irréparables contrc Constance, en lésant la *maiestas* de l'Auguste auquel le César devait, comme tel, une obéissance inconditionnelle.

317. Julien réplique par l'ironie à l'insolence de Lucillien. L'«amertume» de son sourire est à interpréter à partir de sa réponse. Elle exprime à la fois: le mépris pour la peur dont Lucillien a donné les signes, la perception d'un comique de «double vision» de cc

gouverneur brusquement passé de la lâcheté à l'outrecuidance; mais aussi d'un comique de quiproquo sur le sens du geste précédent de Julien: l'expression de la grâce accordée a été interprétée par son bénéficiaire comme une *adlectio* officielle au conseil du prince. Il y a une ambiguïté ironique dans l'emploi du terme de *consiliarius*: en se faisant «donneur de conseils», Lucillien se comporte comme s'il se croyait à nouveau investi, par l'*adoratio purpurae*, des fonctions officielles de «conseiller de l'empereur». De fait, le terme désigne à plusieurs reprises, chez Ammien, les membres du consistoire impérial: 25, 3, 14; 28, 1, 21; 28, 6, 12.

318. Pour décrire la promptitude de cette marche immédiate sur la capitale impériale de Sirmium, Ammien mêle l'éloge au blâme à peine enveloppé. Éloge de la *celeritas imperatoris* dans une opération militaire: thème fréquent dans les *Panégyriques* impériaux du IVe siècle, pour décrire une campagne menée par un empereur. Mais blâme de certaine précipitation qui manifeste la *leuitas Iuliani*, son impulsivité parfois irréfléchie, son excès de confiance en soi, voire sa présomption. — *Dediticius* est à prendre au sens ancien où il désigne une ville qui se rend: «quae in dicionem uenit»; le mot prépare l'antithèse inattendue entre ce vocable guerrier et l'accueil triomphal que la ville va réserver à Julien.

319. Cette cérémonie typique d'*aduentus* exprime le ralliement spontané de toute la capitale impériale à Julien, ainsi légitimé par les doubles acclamations de la population civile et des militaires. D'abord l'*occursus* hors les murs, avec cierges allumés et fleurs, signes de reconnaissance de la souveraineté (coutume d'origine perse: cf. 23, 6, 34 et n. 189 *ad loc.*) et de prospérité; puis le *comitatus* qui escorte l'arrivant jusqu'au palais impérial, accompagné d'*acclamationes* exprimant des souhaits de bon augure (voir t. 4, notes 128 et 288). Sur ce rituel hérité des *épiphanéiai* des souverains hellénistiques: outre la thèse de P. Dufraigne (citée *sup.* n. 307), voir S.G. MacCormack, *Art and Ceremony in Late Antiquity*, University of California Press, 1981, aux pages indiquées dans l'index, p. 407, *s.v. adventus*, et M. McCormick, *Eternal Victory...*, Cambridge-Paris, 1986, index, p. 420.

320. *Vrbium mater* traduit-il le mot et la notion grecs de *métropole*? Florus, *epit.* 1, 42, 4, se réfère explicitement à l'origine hellénique de l'expression: «et, ut Graeci dicere solent, urbium matrem Cydoneam». Le mot rend ici métaphoriquement la qualité de capitale impériale des provinces danubiennes qui était effectivement celle de Sirmium au IVe siècle. Sur l'importance militaire, politique, ecclésiastique, de la ville à cette époque, voir *RE*, 3 A, 1, 1927, *Sirmium* (Fluss) 351-353; et Noël Duval, «Sirmium ville impériale ou capitale?», dans *Corsi di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, 1979, p. 53-90.

321. La comparaison clichée de l'arrivée de Julien avec le lever d'un «astre salutaire» se retrouve dans son accueil par les Antiochiens (22, 9, 4), où la formulation suggère que la métaphore vient d'un cliché d'acclamation: «salutare sidus inluxisse adclamantes». Cp. aussi l'accueil de Vienne en Dauphiné (15, 8, 21): «salutarem quendam

genium adfulsisse... arbitrarentur», et celui de Pirisabora (la ville perse de Perozshapour: 24, 2, 21): «salutarem genium sibi adfulsisse clamitans Caesarem» (qui laisse conjecturer une origine perse de cette acclamation astrale des souverains).

322. Constance ayant fait de même lors de son *aduentus* dans la Ville de Rome (au *curule certamen* ici nommé, correspondent en 16, 10, 8 des *ludi equestres* donnés par Constance), on peut penser que ces jeux terminaient rituellement les cérémonies de l'*aduentus* impérial, qui les avait hérités des *ludi triumphales* d'antan (la cérémonie du triomphe romain ayant disparu en 312 après le refus de Constantin de monter au Capitole). Mais il existait aussi des *ludi triumphales* commémoratifs de victoires impériales: ainsi celle de Constantin sur Licinius en 324 était fêtée par des *ludi triumphales* fixés du 18 au 22 septembre sur le *Calendrier de 354*: M. McCormick (op. cit. *sup.* n. 319, p. 37-38 et n. 10).

323. Cette passe de grand intérêt stratégique, située à 843 mètres d'altitude, fait communiquer le bassin du Margus (la Morava, affluent de rive droite du Danube), avec le bassin thrace de l'Hebrus (la Marica, en direction d'Édirne et de la mer Égée), d'où la route file sur Constantinople. La passe fut sans doute fortifiée dès le règne de Trajan (les Bulgares l'appellent toujours «Porte trajane»): voir *RE*, 4 A, 1, 1931, *Succi* (Oberhummer) 513. L'importance de ce col ressort de ses autres mentions dans Ammien: 21, 12, 22 et 13, 6; 22, 2, 2; 26, 7, 12 et 10, 4; 27, 4, 5; 31, 10, 21. — Notice prosopographique sur Flavius Névitta, Germain devenu maître de la cavalerie (*sup.* 21, 8, 1 et 3), voir t. 4, 2, p. 134, n. 289; et *PLRE* 1, p. 626-627.

324. L'Hémus est l'actuelle chaîne du Balkan, au nord du col; le Rhodope, au sud, a gardé son nom antique en bulgare. L'Axius est en Macédoine le Vardar actuel, ce qui fait commencer la chaîne du Rhodope trop à l'ouest: la limite occidentale du massif est en fait la vallée du Naitus (Nestos grec et Mesto bulgare). Par le col passait en effet la frontière entre les préfectures d'Illyricum et d'Orient; les diocèses de Dacie et Macédoine à l'ouest, des Thraces à l'est; les provinces de «Dacie continentale» (par opposition à la «Dacie riveraine» — du Danube — située au nord de la précédente) à l'ouest, de Thrace à l'est. Il semble donc que l'indication d'Ammien soit d'une terminologie assez approximative dans le couple *Illyrios / Thracas* (*Illyrios* doit être une métonymie pour *Illyricum*: cf. *sup.* n. 287); *Thracas* doit désigner ici le diocèse des Thraces; le mot est impropre au pluriel dans une stricte nomenclature administrative, mais cet emploi est habituel à la fin du IVe siècle. Le col est bien à mi-chemin entre les villes de Sardique (Sofia) et Philippopolis (Plovdiv).

325. Les deux phrases expriment de manière contournée les avantages *naturels* du pas de Sucques, augmentés par la conquête romaine et la *civilisation* qui la suivit — en l'occurrence l'amélioration technique des routes du col. (Il convient de voir dans *summitates* le substantif repris implicitement comme sujet de *figuratae... patefactae sunt... repulere...*). Le col est un avantage naturel: il fait communiquer

les deux parties des Balkans, et la nature aurait facilité ainsi, par une sorte de prédestination délibérée, la conquête romaine; comparer la remarque d'Ammien sur la configuration de la Gaule, bastion élevé par la nature, en 15, 10, 1: «munimina claudunt undique, natura uelut arte circumdata». L'aménagement routier du passage a permis, sous le Haut-Empire, d'améliorer le trafic qui y transite de l'Italie aux détroits et en Asie; comparer les notations sur l'ouverture des voies alpines par Auguste (15, 10, 2), ou d'une route romaine dans les régions impénétrables du lac de Constance (15, 4, 3). Mais inversement, en cas d'hostilités, la fortification du col permet de fermer à un ennemi venant du nord l'accès de la Thrace. Ammien songe là, sans doute et surtout, aux menaces graves qui pesaient sur les Balkans depuis que s'étaient multipliés, à partir du IIIe siècle, les assauts barbares contre la frontière danubienne.

326. Cette précision de «choses vues» remonte sans doute à des souvenirs personnels de l'historien, de même que dans la description de la traversée des Alpes au moment redoutable du dégel: cf. 15, 10, 1-7. L'expression «latus... prona humilitate deruptum» rappelle directement 15, 10, 4 (sur la montée du Mont-Genèvre): «est enim a Galliis uenientibus prona humilitate demissus».

327. Notable simplification: comme si le pas de Sucques était le seul obstacle montagneux à franchir entre les Alpes et la Propontide, et que deux vastes plaines s'étendissent de part et d'autre. En fait, pour accéder au col en remontant de la plaine du Danube vers le sud-ouest, la route qui suit la vallée de la Morava s'engage entre des massifs montagneux qui se resserrent; c'est encore plus vrai, ensuite, pour la vallée de son affluent la Nischara, sur le tronçon de route de Nisch à Sofia (environ 150 km), puis au col (à plus de 50 km au-delà).

328. Ce n'est pas un hendiadys. En son sens premier de «passe bouillonnante», *fretum* désigne ici le Bosphore (comme en 22, 9, 3; 23, 6, 7; 27, 4, 7; 31, 8, 6; 31, 16, 7: soit, en comptant le présent passage, 6 emplois sur les 9 qu'on dénombre chez Ammien), plutôt que l'Hellespont (détroit des Dardanelles) 4 fois mentionné dans les *Res gestae*: tantôt pour désigner le détroit (en aucun cas avec le mot *fretum*) et tantôt la province adjacente et homonyme. La Propontide est, entre les deux, l'actuelle mer de Marmara: cf. carte 3.

329. Cette place d'armes située à l'arrière du *limes* danubien avait accru sa garnison depuis le IIIe siècle, et renforcé ses défenses sous Constantin (qui y était né). Elle devait être rasée par les Huns en 441. Voir *RE*, 16, 2, 1935, art. *Naissus* (M. Fuss), 1589-1599.

330. Issu de moyenne bourgeoisie africaine et sans doute éduqué à Rome, Aurelius Victor pourrait avoir été de 357 à 360 attaché à l'état-major du préfet Anatolius. S'est-il attiré la faveur de Julien pour avoir critiqué dans ses *Historiae abbreuiatae* (Éd. P. Dufraigne, Paris, 1975) l'entourage de Constance? A-t-il facilité l'accueil que Julien reçut à Sirmium? Voir, sur ces problèmes, l'introduction de l'éd. Dufraigne, et J. Szidat, «Zur Ankunft Iulians in Sirmium 361 n. Chr. auf seinem Zug gegen Constantius II», dans *Historia* 24, 1975, 375-384; enfin mise au

point et bibl. dans *Handbuch der lateinischen Literatur der Antike*, hrsg. R. Herzog et P.L. Schmidt, 5, München, 1989, § 537 Sex. Aurelius Victor, p. 198-200. Victor deviendra préfet de la Ville en 388-389: A. Chastagnol, *La préfecture urbaine à Rome...*, Paris, 1960, p. 440-441. La *sobrietas*, vertu de Marc-Aurèle et de Julien (cf. 22, 7, 9 et 31, 10, 19), est pour Ammien un critère de la moralité: P.-M. Camus, *Ammien Marcellin*, Paris, 1967, p. 103-109. Elle a pu fonder des affinités entre Victor et l'empereur — à qui l'opuscule historiographique a pu originellement être dédié (voir Schmidt, *ib.* 200).

331. La métaphore *altius se extollens* implique un jugement de valeur péjoratif, comme le montrent ses deux autres emplois dans Ammien, qui l'applique au roi perse Grumbatès (19, 1, 4), puis aux Romains trop orgueilleux de leurs ancêtres (28, 4, 7). D'où le ton hautain, sinon hargneux, de la *Lettre aux Athéniens*; selon Zosime 3, 10, 3, Julien aurait adressé cette lettre de Sirmium, de même que deux autres lettres (de contenu et de ton sans doute très voisins) *au sénat de Rome* (auquel il est fait ici allusion) et *aux armées d'Italie*. La première nous est parvenue, et permet de se faire une idée des deux suivantes, qui ont disparu. D'autres missives semblables avaient été également envoyées à des cités de Grèce, Sparte et Corinthe, et d'Illyricum. Pour se borner à un exemple du langage tenu par Julien sur Constance, le § 8 de la *Lettre aux Athéniens* traite ce dernier de «meurtrier de mon père» et de «bourreau de toute notre maison».

332. Ce païen fut préfet de la Ville de 359 à 361: *PLRE* 1, p. 882; A. Chastagnol, *La préfecture urbaine...*, Paris, 1960, *passim*: cf. p. 517, *s.v.* Es qualités, le préfet de la Ville était chargé de lire les messages du prince au sénat (*ib.* p. 68). Tertullus n'a pas dû être mécontent de lire avec conviction le réquisitoire de Julien contre son cousin chrétien Constance. Julien ne l'en remplacera pas moins, bientôt (21, 12, 24), en nommant préfet un autre païen, Valerius Maximus, probablement en raison de sa fidélité politique plus sûre (*inf.* n. 383).

333. Ammien approuve ici le courage moral du sénat (la *fiducia* relève de la *sobrietas*), face à ce débordement public et indécent de la haine de Julien envers Constance. La même expression méliorative *cum speciosa fiducia* qualifie le préfet Leontius dans la scène célèbre de l'arrestation de Pierre Valvomérès: 15, 7, 4. Le groupe nominal *speciosa fiducia* se retrouve en 19, 11, 3; 23, 2, 1; 27, 8, 3; 29, 5, 10.

334. En le proposant comme César à l'approbation de l'armée réunie à Milan (15, 8), Constance s'y est porté garant des capacités du prince, dans sa harangue aux soldats (15, 8, 8). C'est en ce sens que Julien est proprement rappelé ici au respect de son *auctor*, qui l'avait revêtu, alors, de la pourpre impériale (15, 8, 10). À la cour de Constance, en 356-357, l'eunuque Euthère s'était imprudemment porté garant, en termes très voisins, de la fidélité de Julien à Constance: 16, 7, 3, «apparitoremque fidum auctori suo, quoad uixerit, fore».

335. Allusions aux réformes apportées au droit romain par Constantin: voir p. ex. H. Dörries, *Konstantin der Grosse*, Stuttgart, ^{2}1967, 63sq. Le titre de *nouator* évoque les *res nouae*: le premier

empereur chrétien était donc accusé par Julien d'avoir été un dangereux révolutionnaire, et d'avoir subverti le droit romain, alors que Julien lui-même, dans sa législation, se pose en restaurateur: cf. p. ex. COD. *Theod.* 3, 1, 3: «uetus igitur ius reuocamus». Les chrétiens avaient été au contraire fort élogieux sur la législation constantinienne; et non moins le panégyriste païen Nazarius, dans PANEG. 4, 38, 4.

336. Aurelius Victor, fin de 41, 20, et Zosime 2, 38, 1, accusent plus généralement Constantin d'avoir accordé des faveurs à des gens indignes. Dans son panégyrique de Constantin (10 (4), 35, 2), Nazarius loue l'empereur d'avoir «attaché à sa curie des notables de toutes les provinces»; et la *Vita Constantini* 4, rappelle seulement que l'empereur aurait fait rendre des honneurs romains à des ambassadeurs barbares. Selon A. Chastagnol, aucun nom barbare n'apparaît dans les *Fastes* avant 355. Erreur ou mauvaise foi, donc? mais à quel niveau de l'information: chez Julien ou chez ses informateurs? Sa haine excusable de la famille constantinienne a-t-elle poussé Julien à des insinuations mensongères aussi précises? On peut se demander où et quand il a pu proférer ces accusations: dans la lettre précitée au sénat, par une *captatio beneuolentiae* maladroite du conservatisme sénatorial?

337. Le païen et patriote qu'est Ammien approuverait Julien, si celui-ci ne s'était ensuite contredit bien à la légère en se comportant à son tour comme Constantin. Ammien s'acharne sur Névitta (cf. aussi 21, 12, 25) en raison de ses diverses incapacités (il n'aurait eu ni haute naissance, ni expérience politique, ni renommée suffisante), mais non en raison de ses origines germaniques (sur le personnage et sa carrière: *sup.* n. 298). Il n'y a dans tout ce passage qu'une «unwahre Propaganda Iulians», comme le dit A. Demandt, *Zeitkritik und Geschichtsbild im Werk Ammians*, Bonn, 1965, p. 36 sq., qui montre ensuite comment ni Julien ni Ammien ne furent des germanophobes. Le consulat en question ici sera inauguré le premier janvier 362 par le panégyrique que prononcera le consul Mamertin (cf. t. 4, n. 667). Voir aussi, sur ce discours et son auteur, P.L. Schmidt, dans *Handbuch* (cité *sup.* n. 330), p. 172.

338. Ce sont des unités auxiliaires de cavaliers du désert: *Mauri* d'Afrique ou *Saraceni* du Moyen Orient, dont Ammien suspecte souvent la fidélité incertaine. Il faudrait peut-être lire *Sagittariorum*, et comprendre qu'il s'agit ici du nom propre d'une de ces anciennes *uexillationes* réorganisées depuis la Tétrarchie, comme les *Promoti* et les *Dalmatae*: cf. Jones, p. 100. Ces trois corps composaient-ils toute la garnison de Sirmium, ou Julien n'a-t-il renvoyé vers le *limes* du Rhin, tenu par des soldats et des officiers sûrs, que les unités qui ne se rallièrent pas à sa cause? — Les «nécessités pressantes» sont celles du renforcement de la frontière du Rhin, très attaquée au cours des dernières années, et plus fragile maintenant qu'elle est en partie dégarnie, Julien ayant emmené avec lui vers l'Orient ses meilleures troupes.

339. Simple officier de cavalerie commandant un escadron, Nigrinus n'est pas connu par ailleurs. L'indication de sa terre d'origine donne-t-elle à entendre que cet Oriental pourrait avoir eu plus facilement l'étoffe d'un traître, ou même être un officier perse passé dans les

rangs romains (ce dont Ammien donne d'autres exemples pour des officiers supérieurs)? Le complot visait-il seulement à une rébellion ouverte contre le pouvoir de Julien, ou, comme semble l'indiquer le mot *nouare*, Nigrinus se préparait-il à usurper la pourpre? Après le ralliement d'Aquilée, il sera arrêté, déféré comme tel au tribunal du préfet du prétoire d'Orient Mamertin, et condamné au bûcher (21, 12, 19-20).

340. Colonie romaine depuis 181 av. J.-C., Aquilée était au fond de l'Adriatique un carrefour de routes et un verrou stratégique d'une importance vitale pour la sécurité de l'Italie. Capitale de la *Venetia et Istria* au débouché des Alpes orientales, tête de ligne du commerce de l'Adriatique avec l'Orient (comme plus tard Venise), elle conservait une grande importance économique et militaire au IVe siècle. Ausone la cite au neuvième rang des plus grandes cités de l'Empire dans son *Ordo urbium nobilium* 65; il y vante ses murailles et son port: «Itala ad Illyricos obiecta colonia montes, moenibus et portu celeberrima». Dans le même sens, Julien la désigne, dans son discours sur *Constance ou de la royauté* 71d, comme «un marché italien situé près de la mer, très florissant et regorgeant de richesses». Elle apparaît d'abord dans les *Res gestae* quand y parviennent les exécuteurs de Gallus, amenés d'Orient sous bonne garde (15, 3, 1sq.). Sur la ville au Bas-Empire, voir A. Calderini, *Aquileia Romana*, Rome, 1930; *RE*, 2, 1896, *Aquileia* (Huelsen), 319-320; et surtout le numéro spécial d'*Antichità Altoadriatiche*, 22, 1982.

341. Le mot *tumultuum*, plutôt qu'aux menaces barbares (Quades et Marcomans avaient assiégé la ville au second siècle, comme le rappelle Ammien en 29, 6, 1), fait allusion à l'implication des habitants d'Aquilée dans la présente révolte. Constance ayant toujours fini par avoir le dernier mot, jusque-là, dans les guerres civiles (Ammien rappellera en 21, 16, 15, comment il fut toujours aussi heureux dans les guerres civiles que malheureux dans les guerres étrangères), on comprend que, devant le nouveau conflit, ils aient parié pour la victoire de Constance. — La lecture *Constantii nomen... inuictum* est appuyée à la fois par cette interprétation des événements, par l'attestation de la même alliance de mots dans un contexte analogue chez Cicéron, *Manil.* 54: «nomen populi Romani inuictum in pugnis», et Suétone, *Iul.* 59: «felix et inuictum... Scipionum nomen», enfin par le fait qu'*inuictus* fait partie de la titulature impériale de Constantin entre 310 et 324.

342. L'Italie suburbicaire (toute la péninsule au sud de l'Émilie, — laquelle fait partie de l'Italie annonaire) devait rester alors fidèle à Constance, surtout après la nouvelle de la résistance du sénat au ralliement (21, 10, 7). La christianisation avancée des villes de Cisalpine devait y accroître l'hostilité à l'empereur apostat. Enfin, le respect pour l'Auguste, face à son ancien César, y bénéficiait du conservatisme dont le sénat donnait l'exemple. Le sens de *ut superstitis* pose un problème de chronologie relative (du siège d'Aquilée et de la mort de Constance), à moins que l'on ne donne ici à l'adjectif le sens du grec *périôn* = qui a le dessus: cf. den Boeft *ad loc.*

343. La culture historique de Julien lui donne un certain recul face à l'incident d'Aquilée: allusion probable aux souvenirs du siège

d'Aquilée par les Marcomans et les Quades au temps de Marc-Aurèle (cf. 29, 6, 1). Au demeurant, Ammien semble s'être efforcé d'en minimiser l'importance, en accentuant l'orientation probablement apologétique du rapport du général Immon, source possible de son récit du siège (21, 12, 16): voir l'analyse séduisante de G. Sabbah, *La méthode d'A.M.*, p. 165-167.

344. Julien détourne l'armée de Jovin en la faisant revenir vers la Cisalpine. Si elle est déjà dans le Norique, c'est qu'elle est probablement passée à travers le nord de l'Italie par les routes moins fréquentées (et moins jalonnées de garnisons fidèles à Constance) au pied des Alpes, et pénétré ensuite dans la province du Norique par la vallée du Tiliauentus (Tagliamento) et les Alpes carniques, pour rejoindre en «Norique continental» (*Noricum mediterraneum*) la haute vallée de la Drave ou (puis?) de la Save. Jovin et Jovius, envoyés par l'Italie, ont donc pu avancer séparément: le premier en longeant les Alpes, le second par l'Isonzo et les Alpes Juliennes (*sup.* n. 301).

345. *Comitatus* et *signa* opposent, à l'armée de mouvement accompagnant l'empereur dans tous ses déplacements, les enseignes des autres troupes en déplacement qui transitent par Aquilée sur la route d'Italie vers les Balkans (ou inversement), d'une garnison à une autre. Rolfe oppose ici *household troops* à *legions serving in the field*; Seyfarth *Hoftruppen* à *Feldtruppen*.

346. Constance est décédé en Asie, à Mopsucrène, le 3 novembre 361 (*inf.* 21, 15, 2 et notes). Julien, de Nisch, avait plus de 500 km à couvrir, par la grand-route des Balkans, pour rejoindre Constantinople par Sardique, le pas de Sucques, Philippopolis et Andrinople (cf. carte 1). «Les Thraces» désignent ici globalement (comme *sup.* n. 324) les provinces du diocèse de Thrace: Mésie II et Scythie, que Julien a laissées à sa gauche au nord; Thrace, Hémimont et Europe, que traversait successivement sa route; Rhodope enfin, qu'il a laissé au sud à sa droite, en bordure de l'Égée.

347. Julien a envoyé, pour assiéger la place, un groupe de «comtes militaires» de son *comitatus* personnel (donc des *comites domesticorum*?), sous le commandement en chef de cet Immon dont on ne sait rien de plus. Il l'a substitué à Jovin qui était sans doute un officier supérieur plus expérimenté et plus élevé en grade, puisqu'il commandait un corps d'armée (*sup.* n. 301 et 343), probablement déjà avec le titre de *magister equitum*; il va, en tout cas, le devenir *per Illyricum* (21, 12, 2): sur le personnage et sa carrière, voir t. 4, 2, p. 267, n. 671.

348. Double couronne de soldats derrière leurs boucliers: elle sera triple, au cours de l'expédition de Perse, au début des sièges de Pirisabora (24, 2, 9) et Mahozamalcha (24, 4, 10). Julien avait conseillé (21, 12, 1) de ruser ou de flatter. Les comtes manient ici, quasi rituellement, l'alternance entre menaces et promesses, comme Julien le fera lui-même dans ses pourparlers devant plusieurs places perses: il convainc ainsi les assiégés d'Anathan (24, 1, 8), mais échoue devant ceux de Pirisabora (24, 2, 9): «cum nec promissis quisquam flecteretur nec minis». Il en est de même ici.

349. Le début des scènes de genre typiques de la description d'un siège est ici comme indexé par la métaphore virgilienne du lever de l'Aurore, héritière d'une prosopopée de tradition homérique: ainsi *georg.* 1, 446 sq.: «ubi pallide *surget* / Tithoni croceum linquens *Aurora* cubile...»; même alliance de mots dans *Aen.* 4, 129: «Oceanum interea *surgens Aurora* reliquit». On serait tenté d'écrire ici avec une majuscule: *Aurora.* Sur la stylisation de ce type de récits: F. Urban, *Belagerungsschilderungen, Untersuchung zu einem Topos der antiken Geschichtsschreibung*, Diss. Göttingen, 1966; et pour Ammien: N. Bitter, *Kampfschilderungen bei A.M.*, Bonn, 1976, part. p. 14sq. (étude du siège d'Amida), et 119sq. (lieux communs dans les récits de bataille).

350. Le pathétique des émotions contradictoires, qui étreignent tour à tour les combattants, culmine sous une forme sublimée dans cette expression d'un sentiment de l'honneur militaire digne des vieux Romains — chez les assiégeants, donc dans le parti de Julien. Comparer, dans le récit du siège d'Amida, l'attitude des Gaulois enragés d'être réduits à l'inaction (à nouveau dans le parti de Julien), en 19, 6, 4: «anxii ne... nihil egisse operae pretium pro magnanimitate Gallica memorentur».

351. La métonymie de *Mars* pris au sens de *proelium* est courante dès l'époque classique; mais l'alliance avec *apertus* était alors poétique: Ov. *met.* 13, 208: «nec aperti copia Martis fuit».

352. Faut-il ajouter à *transtulerunt* le réfléchi *se* ou un nom abstrait, comme l'ont fait plusieurs éditeurs? ou prendre le verbe en un sens neutre, comme il arrive avec *confero*? Cf. A. Szantyr, *Lat. Syntax. u. Stilistik*, p. 296 (longue liste de tels emplois en de nombreux verbes, surtout en latin archaïque, poétique et tardif), qui refuse (avec Hofmann, *Gnomon*, 14, 1938, 41) l'emploi intransitif défendu ici par E. Loefstedt, *Vermischte Studien*, 207 sq. et conservé par les éditeurs les plus récents. Le sens, de toute manière, est clair.

353. Le nom du *Natiso* est à rétablir à partir des textes de Mela 2, 4, 3: Pline, *nat.* 3, 18, 22; Strabon 5, 1, 8, 214c. Mais Pline place à 15 milles de la mer Aquilée, dont le vieil Aquilée n'est aujourd'hui qu'à 7 milles; et le cours inférieur du Natiso est partagé aujourd'hui en Natisone (affluent de l'Isonzo) et Natissa, de sorte qu'il est difficile de se représenter le cadre topographique des diverses phases de l'épisode il y a 16 siècles.

354. Ammien égale volontiers en valeur les exploits guerriers de son temps à ceux des héros latins et grecs de jadis. À cette fin, il recourt à des *exempla* empruntés à l'histoire militaire républicaine (24, 2, 16 et n. 341 *ad loc.*: Julien devant Pirisabora suit l'exemple de Scipion devant Carthage) ou même à l'épopée homérique (ainsi la «dolonie» homérique des Gaulois à Amida: 19, 6, 11). En l'occurrence, il pense à un stratagème analogue de César devant Brindes: cf. n. suivante.

355. De manière comparable, César assiégeant Brindes avait tenté de fermer le goulet du port en lançant des môles reliés entre eux par de

doubles radeaux portant des tours; cf. CAES. *b. ciu.* 1, 25, 10: «in quarta quaque earum (= les *rates duplices* citées plus haut) turres binorum tabulatorum excitabat, quo commodius ab impetu nauium incendiisque defenderet». La suite du texte montre qu'il y a aussi, sur les bateaux, des tours avec deux étages avec planchers (*tabulata*).

356. Il faut maintenir la leçon *ita indiuiso* du ms. *V* (même si c'est le seul emploi du mot dans A.). Avant et après cet ablatif absolu, Ammien décrit en effet par deux fois l'opération, en insistant de part et d'autre sur la *simultanéité* des deux attaques: elle seule aurait pu assurer le succès de cette opération qui les «combine»: ce que confirment «*uno parique* ardore» et «subter*que*» dans la première description, «*dum*» dans la seconde. Ces deux descriptions ont pour objet la même et double attaque (*ponticuli* dans la première description est repris par le synonyme *pontes* dans la seconde). Sur le *tabulatum* supérieur, des soldats ouvriront un «feu» nourri de projectiles, pour chasser les assiégeants du haut de leurs remparts; cependant, du *tabulatum* inférieur (dissimulé à la vue des assiégés quand les bateaux seront le long du rempart) s'élanceront des vélites, qui auront lancé des passerelles (faisant office de *scalae*) entre le bas de leurs tours et le haut du rempart ennemi, pour y monter, l'occuper et y pratiquer une brèche. Le mot *cauernis* invite à voir dans ce stratagème comme celui d'un nouveau cheval de Troie: comparer en effet Virgile, *Aen.* 2, 19 «penitus cauernas ingentis uterumque armato milite complent», et 2, 53 «insonuere cauae gemitumque dedere cauernae».

357. L'adverbe *utrimquesecus* est d'emploi archaïque et postclassique: cf. LVCR. 4, 940; il est assez fréquent chez Apulée: p. ex. *meta.* 2, 4, 4. Recherche expressive analogue dans l'emploi du mot *penetralia* (*inf.*) pour désigner le cœur de la ville — comme une sorte de «sanctuaire»; ce dernier mot est encore employé aujourd'hui avec une valeur d'emploi militaire à peine différente.

358. La leçon de *V*, *iterum*, donne un sens plus riche, car le mot met en parallèle avec l'échec des assiégeants d'Aquilée celui du stratagème de César (cf. n. 354), déjoué par Pompée grâce à des navires portant des tours d'enceinte plus hautes que celles des *rates* de César: *b. ciu.* 1, 26, 1. On peut également voir dans cet *iterum* une allusion aux échecs antérieurs des assiégeants. On pourrait aussi conjecturer un saut du même au même, dans un groupe *uerum iterum*. Mais le sens d'opposition est déjà impliqué dans l'asyndète, si l'on adopte la simple lecture *iterum*.

359. La conjonction *quoniam* devant une participiale apposée au sujet (*quoniam... inclinatae*) est un tour connu du latin tardif depuis Tertullien (Szantyr, p. 427 med.): ici, sous la plume d'un Grec d'origine, on peut d'autant plus penser à une influence du tour grec courant: *haté* + participiale de sens causal.

360. Bien que le datif se répande après *eximere* à partir de Tacite, il n'y a pas de raison de modifier ici la construction ancienne avec l'ablatif (p. ex. LIV. 36, 13, 1): *morte* est ici la leçon du ms. *V*, comme plus haut en 15, 4, 12.

361. Raccourci de construction comparative: *quantum... satis fuit tributo* = *tributo (tantum) quantum... satis fuit.* Voir H. Fessler, *Sprachliche Beobachtungen zu A.M.*, Diss. Breslau, 1932, p. 6.

362. Au lieu de *leuius*, lié ordinairement dans un contexte militaire au sens de la *leuis armatura* des soldats «armés à la légère», on attendrait ici *securius* ou *tutius*, les attaquants paraissant d'abord se protéger ainsi pour se garder des projectiles jetés du haut du rempart (comme dans la formation de la «tortue»). L'historien veut-il dire que, le poids du bouclier reposant, dans cette posture, sur la tête et non plus sur le bras gauche (la main gauche, posée sur la tête, se bornant à tenir la poignée du bouclier), les mouvements du corps sont rendus plus faciles, et le bras droit, portant l'arme offensive, plus dégagé?

363. Les *obices ferratae* sont les barres qui ferment de l'intérieur les vantaux d'une porte de la place. C'est donc de l'extérieur que les attaquants tentent de les faire sauter: avec des leviers, comme Julien en 23, 2, 15 ? mais il s'agit en ce cas-là d'une autre manœuvre, qui s'attaque aux montants de la porte: *fodicare ualuarum latera.* Ou avec un bélier? De toute façon, la lecture *audentius* souligne le fait qu'il sont dangereusement pris pour ainsi dire entre trois feux par les assiégés: de la courtine au-dessus de la porte, mais probablement aussi des deux tours latérales qui devaient la flanquer. — *Vltro* exprime un renversement de situation: *OLD*, *s.v.*, sens 4.

364. Ces projectiles enflammés ne peuvent être des «engins antipersonnels», mais bien tout le futur «feu grégeois» (de torches, «massettes» et corbeilles de fer chargées de matières ignées en flammes), destiné à incendier des machines en bois: d'attaque comme le bélier, de défense comme les *plutei* et *uineae* protégeant les attaquants; comparer 20, 7, 12 et 23, 4, fin.

365. Par une sorte d'hysteron proteron, les contre-attaques des assiégés, sortant par une poterne dissimulée, sont exprimées avant la ruée des assaillants au bas des murs. L'«asyndeton bimembre» *ruebant incaute, saucii discedebant*, avec son chiasme expressif autour de l'asyndète centrale, ne doit pas être banalisé en coordination par l'addition d'un *aut* — qui reste paléographiquement tentant: on peut penser en effet à une haplographie provoquée par un saut du même au même sur la diphtongue *au*, dans la séquence «*aut sau*cii». Les poternes sont des portes étroites disposées au bas d'une muraille et destinées à dissimuler aux assaillants, lors d'un siège, les sorties des assiégés. On sait que c'est par une telle *postica* qu'Ammien s'échappa d'Amida assiégée, juste avant la chute de la ville aux mains des Perses: 19, 8, 5, «postica per quam nil seruabatur euado» (cf. *sup.* n. 203).

366. *Insidiantes* est un hellénisme elliptique: un participe adjectif substantivé, qualifiant les assiégés en tant qu'ils sont embusqués pour contre-attaquer (cf. *qui erumpebant clanculo* à la phrase précédente). Revenant donc légèrement en arrière dans son récit, Ammien explique les deux raisons (d'où le pluriel *defendebant*, avec *recursus* et *uallum* pour sujets — dissymétriques dans leurs sens) de leur supériorité sur les assiégeants qui les attaquent: repli proche, et mieux protégé par

l'existence d'un retranchement en forme avec palissade, couvrant le bas des murs et donc la poterne par laquelle ils sortent et rentrent. On est ainsi en présence d'une parenthèse explicative, d'une sorte de «repentir» du narrateur.

367. Cette impatience à en découdre doit-elle laisser soupçonner encore ici la *furia francese* — avant la lettre — de troupes gauloises? Comparer en effet avec les Gaulois assiégés dans Amida, et tournant comme des fauves en cage, dans leur fureur d'être réduits à l'inaction: *sup.* 19, 6, 3 sq.

368. Les derniers traducteurs (Rolfe et Seyfarth) dissocient avec raison le groupe *qua ui*. Le premier mot est un adverbe interrogatif de lieu correspondant à la question *qua*: ces assaillants cherchent *par où* s'ouvrir un passage sur un point faible, pour prendre la ville: soit par un assaut à l'échelle, et donc de vive force (*ui*), soit en ouvrant préalablement des brèches à l'aide de bélier(s) poussé(s) sous la protection de pièces d'artillerie qui tiendraient les murs sous leur «feu» (d'où la valeur première du pluriel *machinis*).

369. Accumulation de deux termes paronymes. Faut-il opposer *excubiae*, au sens de «gardes de nuit», à *stationes*, prenant par antithèse le sens de «gardes de jour»? Mais les deux mots sont couramment synonymes; voir d'ailleurs VAL. MAX. 4, 7, 7 (avec valeur métaphorique): «excubationem et stationem beniuolentiae». Le nom *praesidiarius* désigne des soldats assiégeants, actuellement de garde aux postes de la circonvallation, par opposition à ceux qui sont au repos à l'arrière, ou en réserve.

370. Terme du *sermo castrensis*, inconnu des textes de plus haute époque. Il reparaît en 28, 5, 7, dans un emploi dérivé, puisqu'il y désigne «les camarades de combat» de barbares saxons massacrés par les Romains dans une embuscade: «ne uno quidem caedibus concorporalium superesse permisso».

371. Important terme technique de l'administration romaine du Bas-Empire: le «rapport» (*relatio*) est le document de base de l'information d'Ammien sur l'histoire contemporaine, comme l'a montré minutieusement, en analysant les 26 emplois du mot *relatio* dans les *Res gestae*, Guy Sabbah, *La méthode d'A.M.*, Paris, 1978, p. 160-161; voir plus généralement tout le chapitre 5 de l'ouvrage, sur *A. et les rapports officiels*.

372. Sur la personnalité et la carrière d'Agilon, voir t. 1, p. 221, n. 109 (lire à la ligne 8: «maître de l'infanterie»). Y joindre maintenant: *PLRE* I, p. 228-229. Les éloges appuyés qu'Ammien fait ici d'Agilon sont un peu suspects, sinon ironiques; *honoratus* n'est pas *honestus*: Cicéron distingue bien les deux mots, en *Brutus* 281. Agilon vient en effet de passer sans tarder du service de Constance à celui de Julien. Il avait précédemment succédé à Ursicin, lors de la disgrâce de ce chef admiré d'Ammien. Il allait trahir par deux fois: en rejoignant l'usurpateur Procope, puis en l'abandonnant en pleine bataille de Nacoleia. On peut donc s'interroger sur la sincérité du ton panégyrique de ce récit de

la réussite d'Agilon, dans sa médiation entre les assiégeants et les habitants d'Aquilée. Les auditeurs romains d'Ammien ne pouvaient éprouver plus de sympathie qu'Ammien pour cet Alaman à la trop belle carrière, jalonnée de volte-face un peu rapides. La notation *ea tempestate* peut donc être ironique.

373. On n'a plus de traces des aqueducs d'Aquilée, que suppose néanmoins l'existence d'un réservoir d'arrivée des eaux du centre de la ville antique: voir L. Bertacchi, «Topografia di Aquileia», dans *Aquileia e l'Adriatico I*, *AAA* 1, 1972, p. 43 sq. (et le plan reproduit à la p. 48). Comme à Venise encore aujourd'hui, les puits devaient être nombreux dans une ville construite sur une plaine côtière inondable, proche du rivage et donc du niveau de la mer.

374. La hâte de Julien à envoyer Agilon à Aquilée (§ 16: *mox... miserat*) invite à supposer qu'était exprimé, dans ce début, le retentissement de cette précipitation sur l'arrivée d'Agilon. Faut-il y voir encore une notation discrètement ironique, destinée à montrer en Agilon un exécutant souple et empressé dans sa mission? — On peut hésiter entre *celeriter* et *uelociter*, également usuels chez Ammien.

375. Pré- et postclassique, le terme technique de *pugnaculum* se trouve déjà, dans un emploi métaphorique, chez Plaute, *Miles* 334: «Meus illic homo est: deturbabo iam ego illum de pugnaculis». C'est le composé *propugnaculum* qui est plus couramment employé au sens, propre ou figuré, de «rempart»: voir R. Rebuffat, «Propugnacula», dans *Latomus* 43, 1984, 3-26.

376. Comme il a été raconté plus haut (21, 11, 2) de ce Mésopotamien, commandant un escadron de cavalerie dans les troupes renvoyées de Sirmium en Gaule par Julien. Ammien laisse entendre sa désapprobation de ce rejet de responsabilité sur des boucs émissaires. C'est un bon exemple des retournements des foules, sur lesquels voir l'étude de M.-A. Marié, «Les foules dans l'œuvre d'A.M.», dans *Sévriennes d'hier et d'aujourd'hui*, 67, 1972, 4-12.

377. Ammien insiste sur la régularité des procès et la gradation des peines, qui mettent en lumière le passage des comportements féroces et tyranniques de Constance à la vraie justice de Julien, accessible à la clémence: cette idée est exprimée en conclusion, un peu plus loin, par les deux qualificatifs «placabilis et clemens». Ces procès ont lieu après la désignation de Mamertin comme préfet du prétoire d'Illyrie, rappelée en 21, 12, 25. Le procès a donc vraisemblablement eu lieu à Sirmium, résidence ordinaire du préfet. On peut voir une légère contradiction chronologique entre la mention «paucis post diebus exploratius spectato negotio», inspirée par le désir de montrer l'engagement presque immédiat du procès malgré le soin de l'instruction préalable, et d'autre part la rectification finale: «et haec quidem postea gesta sunt». Mais il est possible que le démonstratif *haec* ne s'applique qu'au procès des civils, qui a pu être disjoint du procès de Nigrinus et reporté — peut-être pour permettre de faire accepter d'une opinion plus apaisée l'acquittement des complices les moins compromis?

378. Le crime de rébellion contre l'empereur tombant sous le coup de la *lex Iulia maiestatis* (cf. PAVL. *sent.* 5, 29, 2), les civils sont l'objet d'un exemple en la personne des plus compromis; mais ces membres de la curie municipale d'Aquilée, étant des *honestiores*, sont exécutés par décapitation. Les autres (curiales aussi?) sont acquittés. Justice et clémence sont ainsi proposées en exemple aux Italiens qui seraient tentés de pareil aventurisme politique: les deux verdicts successifs, de justice et de clémence, constituent à la fois un avertissement et un appel à la confiance envers l'équité du nouvel empereur — *placabilis*. Il paraît difficile de maintenir la forme *sabostius* auprès du nom très romain de *Romulus*; faute d'autres attestations, on peut préférer la correction, paléographiquement plus simple, conjecturée par Clark, *Sal(l)ustius*. On a ici la forme sans géminée *salustius*, plus proche de la graphie de *sabostius* dans *V*, et attestée à l'époque par le nom de Crispus Salustius, éditeur d'Apulée vers 395, donc un contemporain des faits rapportés ici (*PLRE* 1, p. 800).

379. Le sens figuré du terme agricole *adminiculum* (tuteur, support) recouvre ici à la fois les renforts de troupes (*subsidia*) que Julien doit attendre avant tout des Gaules (lorsque ces troupes seraient relevées de la garde au Rhin par les unités déplacées de Sirmium dans les Gaules: 21, 11, 2); mais aussi le ralliement de hauts fonctionnaires qui lui ménageraient celui de l'opinion publique des provinces d'Occident.

380. Le récit est revenu en arrière, avant la mort de Constance et la marche de Julien sur Constantinople, pourtant rappelées dès 21, 12, 3. Avant cela, Julien craignait non seulement l'armée du *comitatus* de l'Auguste, mais la concentration de garnisons du Moyen Orient, semblables à celles que le récit décrit ici ensuite, explicitement, pour les garnisons «des Thraces», c'est-à-dire des provinces de tout le diocèse de Thrace (énumérées *sup.* n. 346): elles devaient empêcher les troupes de Julien de franchir le pas de Sucques, ce qui lui ouvrirait ensuite sans difficulté la route de Constantinople. Martianus, qui n'est pas autrement connu, était probablement un comte militaire affecté au commandement des troupes de la région couvrant vers le Balkan la capitale.

381. Opération symétrique de la précédente: Julien concentre à Nisch, en prévision d'un affrontement possible avec les troupes de Martianus (puis avec celles de Constance) les troupes des défenses en profondeur du *limes* du Danube, dans la préfecture de l'Illyricum — à l'ouest de la frontière avec le diocèse de Thrace. Le vocabulaire recherché, voire poétique, de la fin de la phrase, met en valeur l'aura personnelle de Julien et son prestige dans l'armée: la qualification *puluere coalitum Martio*, rappelle justement les termes mêmes dans lesquels Ammien a décrit la surprise créée par la révélation des talents militaires de Julien, en 15, 1, 5: «ex Academiae quietis umbraculis, non e militari tabernaculo, in *puluerem Martium* tractus».

382. Une certaine maladresse apparente oppose le début de la phrase (Julien attentif aux «intérêts des particuliers»), à la fin (Julien rattachant de force «des personnes plus nombreuses» à certaines curies). En fait, Ammien lui-même hésite entre son admiration morale

pour l'attention de Julien au juste exercice de ses pouvoirs judiciaires et administratifs (comme en Gaule), et sa rancœur personnelle contre les mesures du prince qui ont agrégé de force certains nouveaux membres aux curies municipales (en fait par des édits ultérieurs, en 362: Cod. *Theod.* 12, 1, 50 et 52). Mais il est possible que, dès ce séjour à Nisch, Julien ait commencé d'appliquer une telle politique, qui tendait à répartir plus justement entre les curiales leurs lourdes responsabilités fiscales; voir, sur l'âpre critique d'Ammien contre ces mesures de Julien: *inf.* t. 4, 2, n. 593, p. 239. Le texte correspondant (23, 4, 21) se présente à peu près dans les mêmes termes qu'ici: «*municipalium ordinum* coetibus patiebatur *iniuste* quosdam *adnecti*».

383. L. Aurelius Auianius Symmachus signo Phosphorius est le père du Symmaque (portant les mêmes noms, mais: signo Eusebius) épistolier et orateur qui sera le porte-parole du parti païen au sénat dans l'affaire de l'autel de la Victoire: voir *PLRE* 1, p. 863 sq. et 865 sq. Ce père de l'épistolier avait été déjà préfet de l'annone, et sans doute aussi vicaire de la Ville; il allait devenir Préfet de la Ville en 364-365. Il est accompagné ici par Valerius Maximus, que Julien va bientôt après nommer Préfet de la Ville; voir *PLRE* 1, p. 582: *Maximus* 17. Si on l'identifie avec son homonyme Maximus envoyé par Magnence et Vétranion à Constance en 350, il apparaîtrait comme un spécialiste des ambassades difficiles entre deux empereurs en compétition. — Il est possible que la présente ambassade soit celle au cours de laquelle Libanius rencontra Symmaque à Antioche: voir Lib. *epist.* 1004. L'accueil que réserve ici Julien à ces deux ambassadeurs vise probablement à effacer l'impression désastreuse produite par sa lettre au sénat de Rome (*sup.* n. 334).

384. Selon A. Chastagnol, *La préfecture urbaine à Rome*, Paris, 1960, p. 427, «Ammien suggère que le choix du nouvel empereur n'a pas entièrement donné satisfaction à l'aristocratie païenne, qui s'attendait plutôt à la promotion d'Auianius Symmachus» — probablement plus âgé et de plus illustre famille. Sur Rufinus Vulcacius, voir *PLRE* 1, p. 782 sq., et ici *sup.* 14, 10, 4, et t. 1, n. 104, p. 220; l'une de ses deux sœurs, Galla, était la mère du César Gallus, cousin de Julien: ces liens de parenté expliquent ici la promotion de son neveu Maximus par Julien, pour qui Vulcacius et Maximus pouvaient être des «alliés» — au sens politique comme au sens familial.

385. Tertullus avait succédé à Junius Bassus à l'automne 359. Ammien a raconté (en 19, 10) comment il apaisa une émeute provoquée par une pénurie de blé consécutive à un retard de la flotte de l'annone: voir aussi t. 2, n. 270, sur sa carrière. La suite de la phrase fait allusion aux émeutes provoquées par la disette de vin au cours des années précédentes: *sup.* 14, 6, 1 et 15, 7, 3; et A. Chastagnol, *ib.* (n. préc.), p. 265.

386. Mamertin et Névitta avaient déjà reçu les plus hautes charges, civile et militaire, lors de la «fournée» de promotions décidée par Julien avant le déclenchement de son expédition vers l'Orient (*sup.* 21, 8, 1, et notes 299 et 298 sur les carrières des deux personnages). Julien

met donc ici le comble à ses faveurs envers ces deux hommes de confiance, tous deux très probablement païens. Après avoir critiqué sévèrement l'inculture et la cruauté de Névitta (*sup.* 21, 10, 8), Ammien dit ici, de manière indirecte mais claire, que c'était un barbare (ce qu'il faut prendre avec toute la force de ce mot de la part d'un Grec cultivé d'Antioche: *barbaricus* est le calque significatif d'un terme grec). L'historien renouvelle en effet sa réprobation de Julien pour avoir exalté ainsi jusqu'au consulat la *barbarica uilitas* après en avoir blâmé Constantin (contradiction dénoncée déjà une première fois en 21, 10, 8).

387. Carrefour des routes commerciales et stratégiques de la haute Mésopotamie, la place forte d'Édesse, capitale de l'Osrhoène, couvre face aux Perses le dispositif romain de la rive droite de l'Euphrate, et donc Antioche et la Syrie romaine: voir art. *Edessa* (E. Kirsten), *RAC*, 4, 1959, c. 552-597. Le traître romain Antoninus reproche aux Perses de l'entourage du Roi, en 359, de n'avoir «pas encore poussé en vainqueurs jusqu'à Édesse et aux ponts de l'Euphrate» (*sup.* 18, 5, 7). Sensiblement à mi-chemin de la Méditerranée et du Tigre, Constance s'apprêtait à tenter de reprendre aux Perses la place de Bézabde, sise sur ce fleuve (voir *sup.* n. 107), et que les Perses avaient enlevée aux Romains l'année précédente, au terme d'un dur siège (*sup.* 20, chapitre 7).

388. Ammien revient ici au thème épique des perplexités du héros partagé entre des sentiments (Julien) et des résolutions (Constance) contraires. Rapprocher en effet l'expression pléonastique «in rationes diducebatur ancipites» de celle de Virgile, *Aen.* 5, 720: «in curas animo diducitur omnis»; et 3, 47 (toujours au sujet d'Énée): «ancipiti mentem formidine pressus». — *His atque talibus* = les dernières nouvelles inquiétantes: menaces d'être coupé de ses arrières, approche d'une armée de secours.

389. *Concursatorius* est un terme technique du *sermo castrensis* ignoré de la langue classique; mais le verbe correspondant *concursare* est déjà chez Tite-Live (p. ex. 21, 35, 2). La *concursatoria pugna* est une bataille en règle, qu'Ammien oppose aux commandos désordonnés dits par lui *furta* ou *latrocinia*: voir 16, 9, 1 et 31, 16, 5.

390. Au milieu des précisions toponymiques, l'objectif de Constance marchant sus à Julien est exprimé en un vocabulaire poétique assez flou: *partes arctoas* = *prouincias septentrionales*. On aurait attendu *hesperias* (= *occidentales*), puisque Constance s'apprête à faire demi-tour d'est en ouest, vers l'Asie mineure et la Thrace. Est-ce pour suggérer qu'il espère encore refouler Julien et le poursuivre ensuite vers le nord, jusqu'en Gaule? Ou est-ce la conséquence d'une orientation cartographique?

391. Il s'agit bien d'une prise d'auspices, comme Ammien va le dire en termes romains un peu plus loin au § 8 (le Roi fait demi-tour «auspiciis dirimentibus»). Sur la divination perse, voir G. Widengren, *Les religions de l'Iran*, Paris, 1968, p. 135, avec renvoi à Hdt. 7, 43 et 113 et Xen. *cyrop.* 8, 3, 24 (divination par observation de victimes animales); et p. 190, renvoi à Hdt. 4, 67 (divination d'origine scythe par

des jets de baguettes de saule, accompagnés de formules divinatoires); il a pu s'y mêler les pratiques millénaires de l'examen du foie des victimes, dans les civilisations de l'Asie antérieure.

392. Les deux constructions de *penetrare* (directe et + *ad*) sont bien attestées dès l'époque classique. On pourrait aisément supposer une haplographie des syllabes consécutives — *at ad* dans la tradition ms. dont est issu *V*, et restituer ici cette leçon en obtenant le sens: «pénétrer (en territoire romain) en direction de l'Euphrate»; mais cette hypothèse n'est pas nécessaire, la construction directe étant bien attestée avant Ammien pour désigner le franchissement d'un fleuve: TAC. *ann.* 2, 68, 2 (le Pyrame, à gué); FLOR. *epit.* 1, 45 (3, 10, 15) (le Rhin, sur un pont).

393. La surexpressivité formelle d'*obiectare* ne doit pas inviter à une traduction fréquentative ou intensive. Dans le même sens, *obsidionalis* cède ici la place à l'adjectif très rare (et non classique) *circummuranus*, employé déjà en 14, 6, 4, dans l'expression «circummurana bella». Autre mot du *sermo castrensis*? néologisme créé avec l'appui de la famille grecque de *periteichizô*?

394. Les deux généralissimes sont des hommes de confiance de Constance: voir leurs carrières *sup.* t. 1, n. 109 et 115. Tous deux sont déjà liés à la disgrâce d'Ursicin: Arbition ayant enquêté, juste auparavant, sur les raisons de la perte d'Amida (20, 2, 2), et Agilon ayant été nommé à la place d'Ursicin (20, 2, 5). Après la présente mission de surveillance du *limes* de l'Euphrate en l'absence de Constance, ils figureront ensemble dans la commission d'épuration de Chalcédoine (*inf.* 22, 3, 1).

395. Ces postes avancés (*praetenturae*: voir t. 1, n. 23) sont en première ligne, à la frontière même, des postes d'observation directe des mouvements de l'ennemi, plutôt que de défense. En l'occurrence, ils surveilleront toute la rive droite du Tigre, pour éviter que le Roi ne le franchisse par surprise. Cette disposition est incomplète, puisque la frontière descend ensuite, sensiblement de N.-E. à S.-O., à travers la moyenne Mésopotamie, le long du bassin puis du cours du Chaboras (Khabour), affluent de la rive gauche de l'Euphrate. Constance ne fait sans doute surveiller de près que le cours du haut Euphrate dans la région de Bézabde, tombée aux mains de l'ennemi (*sup.* n. 206), et comme telle propre à constituer un point d'appui pour un franchissement du fleuve.

396. Constance veut donner le change au Roi sur ses véritables intentions. C'est pourquoi il fait circuler ses unités entre les différentes places sises entre Édesse et le Tigre, comme Carrhes, Resaina, et même Nisibe — le Roi l'avait «évitée» (20, 7, 1) lors de l'offensive perse précédente qui lui avait permis de s'emparer de Singare (sise plus au sud: carte 1). — Il faut sans doute comprendre *excursu* comme un singulier collectif. Le mot signifie le plus souvent une sortie hors d'une place assiégée; il laisse entendre que Constance a déjà, devant l'offensive redoutée de la part du shah, une sorte de complexe obsidional, que justifient les succès perses de l'année précédente (racontés en 20, 7).

397. L'alliance entre silence et discrétion est un thème moralisant ancien dans l'Antiquité classique; ainsi, dans TER. *Andr.* 34, Simon

félicite Sosie de faire preuve de ces qualités: «fide et taciturnitate». L'alliance de *taciturnus* et *fidus* se retrouve ailleurs chez Ammien, pour qualifier l'attitude attendue du roi Vadomaire par l'empereur (21, 3, 4), et des messagers secrets envoyés par l'empereur aux Burgondes (28, 5, 10). Cette discrétion parfaite est à rapprocher de l'idéal de l'homme *siccus et sobrius* cher à Ammien. Ce silence se retrouve dans les usages de table des Perses: 23, 6, 80 et t. 4, 2, p. 125, n. 268. La vénération religieuse du silence, exprimée ici de manière hyperbolique comme un véritable culte, peut être rapprochée du fait que, dès l'époque médique, les mages sont représentés officiant la bouche couverte: G. Widengren, *Les religions de l'Iran*, p. 135. Est-ce ici une *interpretatio Graeca* ancienne de tels rites?

398. L'inquiétude des deux généralissimes est soulignée avec certaine complaisance perfide. Leurs appels tendent à la fois à faire renoncer l'empereur à la dispersion du corps de bataille du *comitatus* en des sortes de «colonnes volantes» (*sup.* § 4: *per oppida... excursu*), et à l'engager, par la crainte, à se porter sur la frontière pour faire face à l'attaque attendue des Perses. La passion avec laquelle Sapor II tente de reconquérir toute l'Asie romaine est bien attestée en d'autres pages d'Ammien.

399. Le raccourci de ce «communiqué» sur l'avance de Julien se caractérise par un vocabulaire surexpressif, qui laisse entendre l'émotion causée à la cour par ces nouvelles. Noter en particulier: le cliché *cursu celeri*, qu'Ammien utilise fréquemment pour désigner une avance «à marches forcées» (p. ex. 18, 16, 10); le verbe rare *praestolare* (au lieu d'*exspectare*), probablement de langue parlée; *stipatus*, fortement affectif, et souvent péjoratif depuis les emplois de Salluste; la métonymie *armorum* (pour *armatorum*), traditionnelle dans la langue historiographique: p. ex. Liv. 21, 26 ou Tac. *hist.* 2, 32, 2 (il n'y a donc pas lieu de corriger avec Gelenius en *armatorum*).

400. Constance ménage ses troupes et se réserve le temps de traiter encore, en les faisant transférer vers le Bosphore par les véhicules du *cursus* impérial. Ammien le montre à nouveau tragiquement habité par des sentiments violents et contradictoires: déprimé par la trahison et les premiers succès de l'offensive balkanique de Julien; rassuré par ses succès passés dans les guerres civiles (cf. 22, 16, 15: «prospere succedentibus bellis ciuilibus tumidus») contre son propre frère, et contre des usurpateurs comme Magnence; mais saisi par l'horreur devant l'éventualité de massacres fratricides, comparables à celui de la bataille de Mursa. L'image forte d'*offusus* (souvent concret chez Ammien; mais cf. l'emploi métaphorique de 31, 5, 11: «tenebris offusam... rem publicam») ne peut guère être transposée telle quelle en français.

401. Les scrupules religieux du shah ont-ils été réels, ou a-t-il couvert de ce prétexte la nécessité de revenir en Iran pour défendre ses frontières contre de nouveaux assauts des peuples de l'Asie centrale? On sait en tout cas que les Huns poursuivent alors leur poussée vers l'ouest: ils ont soumis les Alains vers 355, et franchiront la Volga en 375.

402. L'addition de *cito* paraît mieux convenir que celle de *confestim* aux dimensions de la lacune; quant au choix d'un tel adverbe, on

peut le justifier par l'allure accélérée de l'arrivée de Constance à Antioche, en 21, 15, 1: «Ingressus... Antiochiam festinando Constantius...». Son angoisse l'a emporté sur sa prudence précédente, à présent que la menace perse semble s'éloigner: d'où la mobilisation de toutes les troupes qui ne font pas partie de la couverture ordinaire du *limes*.

403. Venu d'Antioche à Édesse par Capersana (21, 7,7), donc par la route du Nord, Constance repart ici vers Antioche (où on le voit arriver en 21, 15, 1) en suivant la route du Sud par Batné, Hiérapolis, Béroé (cf. carte 1). Le choix de cet itinéraire pourrait s'expliquer par le fait qu'il est ainsi rejoint plus aisément, sur ce trajet, par les unités en manœuvre ou en garnison vers l'E.-N.-E., dans la zone frontière; la concentration des troupes du *comitatus* se fait probablement à Hiérapolis Bambyké. Sise peu après le franchissement de l'Euphrate quand on vient de l'est, cette ville «commandait tous les passages de l'Euphrate et devint pour cette raison le point de rassemblement des expéditions militaires vers Séleucie-Ctésiphon et le royaume des Parthes, et plus tard contre les Sassanides» (H.J.V. Drijvers, art. *Hierapolis* (*Mabbog*), dans *RAC*, 15, fasc. 113, 1989, c. 28). La concentration inverse — ici — n'est pas moins justifiée. Appuyé sur 14, 8, 7, «Hierapoli uetere Nino», den Boeft 201 propose de lire «Ninum nunc Hierapolim» (selon le tour, familier à Ammien, du type de 23, 6, 21: «Hiberia nunc Hispania»); lecture ingénieuse mais plus coûteuse.

404. La légion romaine classique se composait de 10 cohortes comprenant chacune 3 manipules incluant respectivement 2 centuries. Ammien déploie en ordre inverse cette nomenclature militaire ancienne, pour bien insister sur le souci de rassembler la totalité de l'armée *in unum*. Constance veut ainsi faire ratifier en règle ses projets, comme devant une *contio* républicaine de soldats citoyens. Il avait procédé de même lors de la promotion de Julien, et avec le même décorum: cf. 15, 8, 4.

405. La correction *insistens* est appuyée par l'emploi du même verbe dans la description de cérémonies comparables: ainsi Julien à Paris «saxeo suggestu insistens» (21, 5, 1) ou, déjà, Constance à Milan «tribunali... insistens» (15, 8, 4). La comparaison avec ce dernier texte (où il est simplement dit que Constance s'adresse à l'armée «sermone placido») met ici en lumière le contraste entre le masque (*speciem*) de sérénité et de confiance en soi, affiché par un empereur toujours habile à feindre, et la réalité de ses sentiments négatifs et tout opposés, précédemment analysés (§ 7).

406. Cette *captatio beneuolentiae* prépare le dessein de justification personnelle par un brevet d'autosatisfaction qui esquisse un portrait d'empereur idéal. L'attention inquiète à bien faire correspond à la moralité minutieuse, dans la gestion du pouvoir, dont Ammien va reconnaître plus loin le mérite à Constance (21, 16, 1-3). La négation de *leuitas* exprime par litote la *grauitas*, qualité fondamentale de l'homme politique romain depuis la République. Autre lieu commun, dans la métaphore du maniement des deux gouvernails de la nef antique (cp. HIER. *epist.* 100, 14): elle ne fait que développer en une scène de genre l'idéal ancien, déjà cicéronien, du *princeps* comme

gubernator à l'image de la divinité *gubernatrix mundi*. On aborde un slogan politique plus moderne avec le terme *inculpatus*: voir l'*inculpata tutela* des Tétrarques. La profession finale d'*humanitas* (abusée par Julien) est peu crédible, dans la bouche d'un empereur dont Ammien va dénoncer, *post mortem*, l'*inmanitas* et la *saeuitia* sans mesure (*inf.* 21, 16, 8). C'est ici une manière de dénoncer l'hypocrisie de Constance, dont les mobiles n'ont pas été exempts d'arrière-pensées peu avouables, lorsqu'il éleva Julien à la dignité de César.

407. Le *patruelis* ou cousin germain est le fils d'un oncle paternel (ISID. *etym.* 9, 6, 13). Mais Constance II, fils de Constantin et Fausta, est petit-fils de Constance I et d'Hélène, tandis que Gallus (comme Julien) est fils de Jules Constance, né d'un second mariage de Constance Ier avec Théodora. Il y a donc seulement un demi-cousinage entre Constance II et Julien, puisque Jules Constance n'était que le demi-frère de Constantin. L'usurpateur Magnence ayant demandé à épouser Constantina, sœur de Constance II, celui-ci la maria à Gallus, qu'il envoya avec elle gouverner avec le titre de César à Antioche, le 15 mars 351. Après la sanglante bataille de Mursa, à l'automne suivant, Constance II avait dû reconquérir l'Italie et la Gaule, jusqu'au suicide final de Magnence à Lyon dans le cours de l'été 353.

408. En fait, à la suite de ses exactions en Orient, Gallus fut appelé à la cour, jugé par un tribunal d'exception et exécuté en route, sur l'ordre de Constance: récit saisissant et sévère de cette tragédie, *sup.* 14, chapitre 11.

409. L'Envie est une allégorie personnifiée depuis la poésie classique; voir en particulier VERG. *georg.* 3, 37 (fin du célèbre prélude décrivant un temple dédié à Octave): «Inuidia infelix Furias amnemque seuerum / Cocyti metuet...». Constance plaide l'innocence en se présentant ici comme la victime des desseins incompréhensibles d'une sorte d'*Inuidia* divine, en qui il voit la responsable, sinon la personnification, de tous les troubles civils: c'était bien déjà la signification de cette figure dans le vers de Virgile. Ammien, de son côté, a montré dans la fin tragique de Gallus l'intervention d'une juste vengeance divine, qu'il personnifie sous les noms d'Adraste ou Némésis (14, 11, 25); il envisageait donc son action d'un point de vue providentiel et positif.

410. Tournant du discours: Constance avoue, par le mot *maestius*, ce *maeror* qui l'a saisi lors des nouvelles reçues d'Occident (*sup.* 21, 13, 7: «maerore offusus»). Il fait appel à la vaillance des hommes et à l'aide des dieux. L'adjectif *ingenitus*, rare chez Ammien (autres emplois seulement en 23, 5, 8 et 30, 4, 22), implique ici chez les soldats une sorte de noblesse naturelle qui inspire leur vaillance. Dans un sens analogue, Pline, *paneg.* 20, 2, félicitait Trajan pour la pureté de ses mœurs: «adfectata aliis... tibi ingenita et innata».

411. Dans la conjoncture des années 355, Constance, n'ayant pas réussi à rejeter l'invasion barbare des Gaules en 354, a élevé Julien à la pourpre à Milan (le 6 novembre 355) pour lui confier la responsabilité de nettoyer les Gaules; lui-même, après avoir subi un nouvel échec face aux Alamans en 356, allait faire campagne contre les Sarmates sur

le *limes* du Danube en 357-358. L'évocation des faits par la périphrase «dum... oppugnatis» est ici plus poétique que précise. Le composé rare *circumfremere* se trouve, avec tmèse, dans Virgile, *Aen.* 6, 175, pour décrire la déploration funèbre de Misène.

412. Caricature méprisante et insidieuse de la réussite de Julien en Gaule. Les tueries de la bataille de Strasbourg (16, 12) et les raids répétés et dévastateurs de Julien en Germanie ne méritent guère d'être rabaissés à des «escarmouches» contre des «Germains à demi armés»; ni le consensus militaire et civil qui accompagna les événements de Paris (20, 4-5) d'être réduit à un complot mené avec «quelques troupes auxiliaires», exaltées par la sauvagerie, l'orgueil et la démesure de la seule ambition, voire acculées à un «dernier espoir» de survivre. En revanche, Constance touche juste en accusant Julien d'*elatio*; Ammien fait à Julien le même reproche à plusieurs reprises, en particulier à la nouvelle de la mort de Constance (22, 2, 2): il montre alors Julien «in immensum elatus»; mais l'injure de Constance *ut uecors* dépasse ici nettement le blâme d'Ammien.

413. Scène allégorique de *calcatio* d'*Aequitas* par Julien, conforme à l'iconographie et peut-être déjà au rite, contemporains, de la *calcatio* de l'ennemi vaincu, par un empereur: cf. M. McCormick, *Eternal Victory*, Cambridge, 1986, p. 425: références de l'index, *s.v. calcatio colli*. L'image revient en 29, 2, 11, mais dans un contexte qui n'implique pas, comme ici, une personnification allégorique: «aequitate diu calcata». Ici au contraire, Équité est personnifiée, comme en 22, 6, 5: «uelut Aequitate ipsa dictante, lex est promulgata». L'usurpation du titre d'Auguste par Julien est donc ici présentée par Constance non seulement comme une violation du droit, et donc comme une faute morale contre la vertu humaine de justice (sur la valeur classique d'*aequitas*, voir J. Hellegouarch, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, 1963, p. 150 sq.); mais comme un sacrilège contre une hypostase de la divinité: l'*aequitas* est en effet une vertu proprement divine. Ammien rappelle en 14, 11, 24 la «superni numinis aequitas», juste avant de développer sa théologie d'Adraste-Némésis, la Justice divine: 14, 11, 25, et n. corr. 139. L'image maternelle complète l'allégorie religieuse; elle correspond au sens premier de l'épithète *alma* donnée par les auteurs classiques aux déesses «nourricières»: Cérès, Fides, Pallas, Vénus...

414. Déploiement du thème de la foi en la Justice divine qui abat les superbes: la conviction de Constance (Ammien) reposerait ici à la fois sur l'expérience récente (Magnence, Vétranion, Silvanus, Gallus!) et les exemples anciens d'événements où l'orgueil a été abattu par le retour de la Justice immanente. L'idée se présente avec une autre image (l'*abaissement* par la Roue de Fortune) dans ce que nous venons d'appeler (n. préc.) la théologie d'Adraste-Némésis, en 14, 11, 26: «nunc erectas tumentium ceruices *opprimit*». Ammien semble avoir remplacé ici cette métaphore par celles de la *dispersion* et de la *brisure*. La première trouve un parallèle éclairant dans la comparaison des effets d'une invasion barbare avec la dispersion des cendres rejetées par l'Etna, en 31, 4, 9: «ut Aetneas fauillas armatorum agmina diffundente barbaria»; elle

correspond à l'image du célèbre verset du cantique biblique du *Magnificat* (*Luc* 1, 51): «*dispersit superbos* mente cordis sui». — L'image de la brisure répond à la tradition des moralistes latins qui associe le verbe *frangere* à *cupiditates*, *odium*, *iram*, pour signifier «dompter, réduire» (des passions); chez Ammien, à *licentia* en 21, 5, 3; à *fastus* en 28, 5, 8; à *audacia* en 31, 16, 7. La correction *fusuramque* serait tentante par sa cohérence avec le contexte précédent, mais plus coûteuse, graphiquement, que *fracturamque*. — La lecture *sceleste factorum* est appuyée par 14, 11, 25: la Justice «ultrix facinorum impiorum» et, pour la forme, par 14, 5, 9: «quibus ita sceleste patratis».

415. Nouvelle séquence de métaphores hétérogènes, réunies par la cohérence de l'idée: faire face en étouffant dès que possible la dangereuse usurpation de Julien. Attendre les tempêtes de l'histoire de pied ferme est un mérite impérial dont Julien se vante sur son lit de mort: 25, 3, 18, «steti fundatus, turbines calcare fortuitorum adsuefactus». La rage guerrière est comme un être vivant, qui «pousse sous» un autre et lui succède (p. ex. LVCR. 5, 833: «alius aeuo debile languet, porro aliud succrescit»); cp. l'autre emploi — analogue — de ce verbe dans Ammien 20, 11, 19: «succrescente paulatim ardore bellandi». *Pubesco* est à l'image de la puberté humaine; voir chez Ammien même, en 26, 3, 3: «uixdum pubescentem filium».

416. La Justice divine rétributive va retourner contre Julien les armes qu'il a prises en commettant une triple injustice: il n'était pas en état de légitime défense, il a manifesté le comble de l'ingratitude envers celui qui l'a porté au pouvoir, il s'en est pris à des innocents (ce qui reprend sous une autre forme le premier grief). L'appel à la faveur de la divinité souveraine fait écho à la même invocation lors de la nomination de Julien à Milan, en 15, 8, 9: «arbitrium summi numinis id esse... praesente nutu dei caelestis...». De même, Julien, dans sa harangue avant la bataille de Strasbourg, invoque la faveur du Ciel, en 16, 10, 9: «caelestis dei fauore... freti». C'est donc un cliché de l'éloquence impériale contemporaine.

417. Péroraison en forme de prophétie. Pour exprimer l'idée d'un pressentiment inspiré, il recourt au vieux verbe religieux *augurare*: voir les emplois d'Ennius, *trag*. 297 Warmington: «hoc ego tibi dico et coniectura auguro»; et Virgile, *Aen*. 7, 273: «si quid ueri mens augurat opto» (à la fin d'un discours de Latinus commençant par «Di nostra auguria secundent auguriumque suum!»). Constance croyait avoir expérimenté à Antioche (21, 6, 2-3) sa capacité à être «praescius futurorum», en perçant de ses regards (*obtutibus*) la conscience d'un coupable à qui il avait prédit malheur: l'homme mourut peu après au cirque, face à l'empereur, dans l'écroulement d'une balustrade.

418. L'empereur prête à ses soldats le regard foudroyant de «l'homme divin», dont la lumière est «dardée» comme une arme (cp. ici «uibratae lucis» et, à la ligne suivante, l'emploi premier «hastasque uibrantes»). Comparer avec l'aspect sacré du regard de Julien, en 15, 8, 16: «oculos cum uenustate terribiles», et de même Mamertin, *paneg*. 11 (de Julien), 6, 4: «micantia sidereis ignibus lumina». — Sur le son étrange et impressionnant du *barritus*, description romantique d'Ammien, en 16, 12, 43, et note *ad loc*.

419. La lecture de Haupt (*in sententiam ibant suam*) rétablit ici la métaphore du rite ancien du vote par *discessio* au sénat de Rome, employée dès l'époque classique pour exprimer qu'on «se range à» l'avis de quelqu'un: *OLD*, *s.v. sententia*, sens 3 c. *Suam* = *Constantii* (on attendrait *eius* en latin classique, mais un tel emploi du possessif est courant en latin tardif).

420. En signe d'hostilité à Julien, et donc d'approbation du discours de Constance, les soldats *brandissent* leurs lances comme s'ils allaient les *darder* (le verbe *uibrare* a les deux sens) contre la personne de Julien. Ce geste est donc bien à distinguer de l'expression courante de l'approbation, dans une troupe qui vient d'entendre une harangue, par le geste de choquer les boucliers contre le genou, décrit et expliqué par Ammien en 15, 8, 15.

421. *Qua gratia* a peut-être le sens faible d'*ideo* (cf. AVR. VICT. *Caes.* 22, 3-4). Ammien (qui déteste l'intrigant et perfide Arbition comme un «serpent»: 14, 11, 2 et 15, 2, 4) laisse entendre insidieusement ici qu'il était, comme son maître, surtout heureux dans les conflits des guerres civiles: allusion probable à son rôle, déjà comme *magister equitum*, dans la guerre contre l'usurpateur Magnence en 351. Les deux corps d'élite de la garde impériale (des *scholae* de *protectores*) que sont les *Lanciarii* et des *Mattiarii* sont à nouveau mentionnés ensemble en 31, 13, 8, où Valens se réfugie auprès d'eux lors de la déroute romaine d'Andrinople. Le nom des premiers devait venir du type particulier de leurs lances; celui des seconds, s'il ne vient aussi d'une arme (cf. *mattiobarbuli* ou *matarae* dans VEG. *mil.* 1, 17 et NON. M. p. 556), pourrait être un sobriquet, si l'on considère la glose curieuse de *CGL* 5, 32, 7: «matia intestina, unde matiarii dicuntur qui eadem tractant aut vendunt» = les «tripiers»: donc, ici, quelque chose comme «les étripeurs»? La forme à géminée *mattia* est bien attestée aussi: voir *DELL*, *s.v. matia*.

422. Gomoarius (sur la carrière duquel voir note 168 *sup.*) en voulait certainement beaucoup à Julien: avant de quitter les Gaules pour son expédition, celui-ci l'avait évincé (21, 9, 5) des fonctions de maître de la cavalerie en Gaule, auxquelles venait de le nommer Constance en remplacement de Lupicin (20, 9, 5). Les *Laeti* sont un autre corps d'élite, formé de ces soldats laboureurs d'origine germanique installés sous le nom de *l(a)eti* sur le territoire des Gaules, et qu'Ammien a déjà cités en 16, 11, 4 et 20, 8, 13: voir aussi les notes à ces deux passages.

423. Cette «fortune» individuelle doit être la retraduction du mot grec *tyché*, pris en un sens correspondant à celui du *genius* personnel des Latins: Ammien va faire un peu plus loin la théorie de ces «anges gardiens» païens (§ 3-4).

424. Ce rêve prémonitoire a pour origine l'iconographie qui représentait l'empereur tenant dans la main droite le globe terrestre comme symbole de son empire universel (*imperium orbis*). Un présage analogue annonce, en 25, 6, 2, la fin prochaine de Julien, mais il est réel: une statue de Maximien perd alors son globe dans le vestibule du palais impérial d'Antioche; voir, avec bibliographie, la note *ad loc.* au t. 4, 2, p. 276, n. 699. Le détail du présent rêve est aisément déchiffrable: c'est l'ombre de Constantin qui aurait recommandé à Constance son cousin Julien (fils de

Jules Constance, demi-frère de Constantin et issu comme lui du même aïeul Constance I); Constance II en a fait son César, mais l'enfant lui arrache la plénitude de son pouvoir d'Auguste. Le rêve ne fait que transposer ce qui est déjà arrivé, mais l'arrachement et le jet de la sphère peuvent signifier à Constance une issue fatale des événements en cours.

425. Sur les raffinements grecs de l'oniromancie, auxquels il est ici fait allusion, voir p. ex. le traité des *Oneirokritika* d'Artémidore, remontant à la seconde partie du second siècle. Ammien croit aux diverses formes de la divination, mais aussi à ses fréquentes erreurs (21, 7, 7-14). La *permutatio temporum* n'a plus ici son sens général et classique (p. ex. CIC. *parad.* 6); mais elle vise un changement de règne: voir les emplois de ces mots en 15, 3, 7; et aussi 26, 6, 9 («permutatio status praesentis») et 29, 2, 17 («permutatio imperii»).

426. Tout laisse penser qu'il s'agit du *genius* identifié avec le *genius principis* — le «génie» personnel de l'empereur (tel que défini *sup.* n. 423) —. On sait que le règne de Julien Auguste s'encadre, dans le récit d'Ammien, entre deux apparitions du *genius publicus* à cet empereur: *sup.* 20, 5, 10 (et note 93 *ad loc.*), et *inf.* 25, 2, 3 (et note 512 *ad loc.*). Le présent texte laisse entendre que ce génie se serait manifesté assez régulièrement à Constance au cours de son règne: la cessation de ses apparitions aurait été interprétée par lui comme un adieu à celui qui allait disparaître. — Sur la valeur de *squalidius* pour qualifier une vision indirecte et confuse, de caractère surnaturel, voir la note 473 du tome 4, 2 sur l'emploi du même mot tout à la fin du livre 24.

427. Comme d'autres écrivains, chrétiens et païens, de l'Antiquité tardive, Ammien désigne par *theologi* les représentants des plus anciennes traditions religieuses de l'Antiquité: cf. *sup.* 14, 11, 25 *theologi ueteres*, et la note *ad loc.* 141, t. 1, p. 230. Sur l'histoire de cette doctrine païenne des «anges gardiens» personnels, voir *RAC*, art. *Geister*, fasc. 59, 1975, c. 646. La doctrine s'est surtout développée dans le moyen platonisme; voir le traité classique d'Apulée, *De deo Socratis* 132-133, et surtout 155: «custodes singulis additos, qui nemini conspicui semper adsint, arbitri non solum actorum, sed etiam cogitationum». Textes sources de Platon, sur ces «démons guides», dans l'éd. Beaujeu du traité d'Apulée: p. 237sq. Sur le privilège de la vision accordé à Socrate et aux héros homériques (*inf.* § 5), voir Apulée, *ib.* 166: «signum diuinum... oblatum... potest et ipsius daemonis species fuisse, quam solus Socrates cerneret, ita ut Homericus Achilles Mineruam...»; et le comm. *ib.* p. 243, qui attire l'attention sur la caution pythagoricienne dans le même contexte d'Apulée.

428. Ce fragment de Ménandre est attribué à l'une de ses deux comédies *Le superstitieux* ou *La prêtresse*. Voir J.M. Edmonds, *The Fragments of Attic Comedy*, 3 B, Leiden, 1931, n° 534 A: le fragment est cité aussi par les auteurs païens Plutarque, Stobée et un scoliaste de Thucydide, ainsi que par les chrétiens Origène, Clément et Eusèbe.

429. Sur l'interprétation démonologique des dieux d'Homère dans la tradition platonicienne, jusqu'à Porphyre et Maxime de Tyr, voir F. Buffière, *Les mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris, 1956, p. 520 sq. et surtout 525. Et *RAC*, *ib.* (cité *sup.* n. 427), c. 601.

430. Il n'est pas étonnant que la même interprétation de la révélation d'un «génie personnel» ait été appliquée par les platoniciens à ceux des grands hommes de Rome qui avaient particulièrement soigné leur propagande charismatique d'«hommes divins»: le pieux roi Numa inspiré par la nymphe Égérie (Liv. 1, 19, 5), Scipion l'Africain qui se disait engendré par Apollon et vivait dans une Rome très férue de pythagorisme, Marius qui se faisait accompagner par une effigie de la prophétesse syrienne Martha (Plvt. *Aug.* 91 ; sa naissance aurait été annoncée par des rêves et des prodiges divers: *ib.* 94); le titre *Augustus* consacra publiquement les qualités d'Octave homme divin, et les Athéniens avaient résolu d'élever un temple en l'honneur de son «génie» (*ib.* 60). Sur ces thèmes, devenus traditionnels pour tous les empereurs: L. Cracco Ruggini, *Imperatori romani e uomini divini*, dans P. Brown, *Governanti e intellettuali...*, Turin, 1982, p. 36, n. 5.

431. Curieuse liste: le fondateur mythique de la sapience gréco-égyptienne de l'hermétisme; le prétendu néopythagoricien thaumaturge et magicien, célébré dans une biographie «hagiographique» composée par Philostrate au début du IIIe siècle; enfin le fondateur bien historique du néoplatonisme. Ce trio inattendu relève d'un syncrétisme ésotérique qui évoque le néoplatonisme postérieur à Plotin: celui de Porphyre et, plus encore, de Jamblique. Selon Porphyre, *Vie de Plotin*, 10, Plotin aurait vu son *oikeios daimôn* «lui apparaître à Rome, dans un temple d'Isis, sous la forme d'un dieu».

432. Sur la démonologie de Plotin, voir article *Geister* (cité *sup.* n. 427), c. 652-659. Les trois points principaux semblent en avoir été: l'homme est lié aux démons, qui possèdent une «nature noétique» (*Enn.* 6, 7 (38), 6 et 28); l'Erôs est un démon intérieur à chaque homme, qui le fait descendre ou monter selon ses dispositions (*Enn.* 3, 5 (50), 4 et 3, 4 (15), 5); le démon peut ainsi élever les hommes au-dessus de leur condition ou les réduire à l'animalité (*Enn.* 3, 4 (15), 6). Il est probable que les détails touchants donnés ici, sur ce démon qui «materne» les âmes, furent attribués à Plotin par quelque commentateur ultérieur, dont le verbe n'apparaît pas, ici, dépourvu de certaine rhétorique prédicante. La réserve *quoad licitum est* a été parfois considérée ici comme une addition chrétienne; mais elle se comprend en parallèle avec l'indication précédente du § 3 *salua firmitate fatali*: Ammien semble vouloir dire, par ces deux restrictions, que le pouvoir des démons est limité par celui des *fata*, totalement transcendant à l'action démonique comme à l'action humaine.

433. Il y a dans cette rencontre sinistre une accumulation de présages défavorables: déclin de la saison, rencontre d'un cadavre particulièrement néfaste (l'homme a été assassiné, son cadavre mutilé, il est tourné vers l'Occident d'où arrive Julien et semble ainsi avoir reçu un coup fatal venant de ce côté); et cela en un lieu qui tirait son nom d'une victoire de Séleucus Ier *dans une guerre civile* sur Antiochus, commémorée par un monument représentant une tête de cheval près d'un casque d'or: cf. Malalas, *Chronographia*, *PG.* 97, 202a; dans la conjoncture, ce lieu laissait donc présager que la guerre civile était aussi inévitable qu'entre les diadoques d'Alexandre.

434. Mopsucrène porte le nom bien grec de «source de Mopsos» (anthroponyme porté par deux devins mythiques de la tradition grecque); ce nom «mantique» renforce le caractère peu rassurant des présages antérieurs. Mopsos passait pour avoir régné en Cilicie, selon Evs. *chron.* 1, 10, 19 Helm; sur cette localité: *Mopsukrene*, *RE*, demi-t. 31, 1933, 250-251. Elle pouvait se trouver à l'extrémité N.-O. de la plaine de Cilicie, près de Mazar Oluk, où existent effectivement des sources abondantes.

435. Double dramatisation: par l'hyperbole dans l'expression de la fièvre ardente du mourant, et par la couleur religieuse de la comparaison, *foculus* désignant proprement le brasier allumé sur un autel (p. ex. dans Liv. 2, 12, 13).

436. Ammien rend finalement hommage à la sagesse ultime de Constance: il confirme son choix et sa désignation de Julien comme César à Milan (*sup.* 15, 8, 11); il maintient le principe de la succession héréditaire, conformément à la conduite de son père Constantin. Dans la régularité de cette succession, doublement justifiée par une alliance entre le choix et l'hérédité, Ammien souligne la parfaite légitimation du pouvoir impérial de Julien par Constance mourant.

437. Ce troisième fils de Constantin était né à Sirmium le 7 août 317, et il était devenu César le 8 novembre 324. On sait par ailleurs que le jour de sa mort fut le 3 novembre 361. Il faudrait donc lire *nonarum Nouembrium*: erreur d'Ammien ou du scribe (qui a omis aussi trois adjectifs ordinaux dans la datation de son règne et de son âge)? Comparer avec Hier. *chron.* a. 361; Avr. Vict. *epit.* 42, 17; Socr. 2, 47, 4 et 3, 1, 1; Soz. 3, 1, 6; Zonar. 13, 11. Une savante analyse de den Boeft, *ad loc.*, confirme avec probabilité, mais sans certitude, les dates retenues.

438. Le chambellan Eusèbe avait été, surtout aux yeux d'Ammien, l'âme damnée de Constance: non seulement l'historien montre en lui le vrai responsable de l'exécution de Gallus (14, 11, 21), et un ennemi de Julien et d'Ursicin (18, 4, 3 et 20, 2, 3); sur sa carrière, ajouter maintenant à la n. 106 du t. 1, p. 106, la notice de la *PLRE* 1, *Eusebius* 11, p. 302-303. Les deux messagers aux noms germaniques sont probablement des comtes militaires: on ne les connaît que par ce texte, et son doublet en 22, 2, 1.

439. Constance aurait donc testé en bonne et due forme, selon les usages romains: testament écrit sous la dictée, instituant Julien son héritier, non seulement de son pouvoir mais de ses biens personnels; les legs sont des parts prises sur ces biens, ainsi léguées à des tierces personnes distinctes de l'héritier. Enfin les fidéicommis sont des dons personnels, plus ou moins secrets, dont la remise est, comme leur nom l'indique, «confiée à la bonne foi» d'un intime du défunt. Les «legs et fidéicommis» forment un ensemble quasi formulaire; voir p. ex. Pavl. *dig.* 19, 1, 2: «legatorum fideicommissorum seruandorum causa».

440. Cette jeune Constantia sera, avec sa mère Faustine, l'otage de l'usurpateur Procope, qui tentera de se prévaloir de la présence des deux princesses impériales à ses côtés pour légitimer son pouvoir devant l'opinion publique: *inf.* 26, 7, 10 et 9, 3. Elle sera épousée en

374 par Gratien, et mourra avant lui, sans doute en 383 — soit à 21 ans —, puisque son corps sera transféré à Constantinople le 31 août de cette année-là. Voir *PLRE* 1, *s.v. Constantia* 2, p. 221.

441. Le portrait doit être lu par ressemblance et différence avec les qualités et défauts de Julien (en particulier dans le «portrait» bilan analogue *post mortem* en 25, 4). *Cothurnus* est le plus souvent une métaphore chargée d'un sens satirique et critique (p. ex. pour Lupicin: *sup.* 20, 1, 2 et note); ici, dans un contexte favorable, il vise moins la morgue de Constance (dénoncée p. ex. en 16, 12, 68) que son sens de la dignité impériale: celle d'une *auctoritas* civile suprême liée à l'*imperium* militaire. En soldat attaché à la stabilité du pouvoir, mais également lucide envers les prétentions abusives des chefs militaires, Ammien apprécie trois aspects du gouvernement de Constance: sa *temperantia* dans les nominations (comparer Cicéron dans *Balb.* 22: «nimium parcus in largienda ciuitate»), les freins mis à la création de postes (le terme d'*administratio* évolue ici vers son sens moderne); le refus de céder à l'arrogance des militaires (*cornua* est aussi rapproché de *cothurnus* à propos de Lupicin, en 20, 1, 2). Cette dernière résistance aux prétentions de l'armée est également exprimée dans le discours de Julien à Paris, après son élévation à l'augustat: *sup.* 20, 7, 7.

442. En vantant cette séparation des pouvoirs militaires et civils, Ammien critique probablement des abus commis sur ce point sous les Valentiniens et sous Théodose. Le titre de perfectissime était réservé aux *praesides* civils et aux *duces* militaires (commandants d'un secteur frontalier); celui de clarissime était le privilège des seuls sénateurs. Le rituel d'*occursus* aurait signifié la reconnaissance de la préséance d'un général sur un gouverneur civil, et donc impliqué l'intervention possible d'un chef militaire dans des affaires ressortissant aux attributions des autorités civiles. Comme en 14, 10, 3, celles-ci sont ici désignées par les termes d'*ordinariae potestates*. L'adjectif *ordinarius* qualifie d'abord tout fonctionnaire à qui est déléguée une part de l'autorité publique (Cod. *Theod.* 3, 11, 1: «si quis ordinaria uel qualibet praeditus potestate...»); mais il prend ici sa valeur de «civil» par opposition à l'autre *ordo*, celui de la *militia armata*, dans le couple antithétique *castrenses et ordinariae* — tout comme en 14, 10, 3: «*milites...* in *ordinarias* potestates asperum». Sur les préfets du prétoire: A. Chastagnol, *L'évolution politique... du monde romain (284-363)*, Paris, 1982, p. 249-255.

443. Les «charges du palais» incluent tous les responsables les plus élevés du gouvernement central: maître des offices et questeurs du palais, comtes des largesses sacrées et de la «fortune privée» de l'empereur, dont Ammien cite un peu plus loin quelques-uns. Synopse commode de ce système mis en place par la Tétrarchie, dans R. Rémondon, *La crise de l'Empire romain*, Paris, 1964, p. 140-141; et la mise au point plus récente de R. Delmaire, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien*, 1. *Les Institution civiles palatines*, Paris, 1995. — La métaphore *ex perpendiculo* représente une variante de la locution classique *ad perpendiculum*, de sens encore concret dans le latin classique: cf. p. ex. César, *Gall.* 4, 17, 4: «derecte

ad perpendiculum statuebat» (construction d'un pont sur le Rhin); cf. ici *sup.* 20, 3, 10. Ammien fait un mérite à Constance de sa prudence soupçonneuse, qui lui fait imposer une sorte de stage préalable aux futurs hauts fonctionnaires, ainsi qu'un plan de carrière.

444. L'image de «la poussière des combats», métaphore des dures épreuves physiques de la vie militaire, est familière à Ammien. Il fait ainsi un mérite à Julien de s'y être rapidement rompu après une vie d'intellectuel retiré de toute action publique: 16, 1, 5, «ex Academiae umbraculis... in pulueremi Martium tractus» (et la n. 275 du t. 1, *ad loc.*, qui indique la source cicéronienne possible de cette image). Il dira plus loin, en 27, 6, 8, le trop jeune Gratien «nec capacem adhuc Martii pulueris».

445. La leçon *adfectator* du ms. *V* est appuyée par l'emploi du mot d'Eutrope dans un contexte analogue, au cours du portrait de Constantin, *breu.* 7, 2: «ciuilibus artibus et studiis liberalibus deditus, affectator iusti amoris»; la critique acerbe de l'incapacité littéraire de Constance à la fin de la phrase confirme ici la valeur péjorative et ironique du terme d'*adfectator*: en affichant son zèle pour la culture dans une civilisation de la *paideia*, Ammien laisse entendre déjà la vanité des efforts de Constance et leurs piètres résultats. *Obtunsus* dénonce dès le latin classique le contraire de l'acuité visuelle et intellectuelle: cf. CIC. *sen.* 83. — Dans son «discours royal» de 348, Libanius *or.* 59, glorifie au contraire l'intelligence de Constance: lieu commun de panégyriste?

446. Constance a illustré l'idéal de l'*homo siccus ac sobrius*, cher à Ammien (cf. P.-M. Camus, *Ammien Marcellin*, ch. 6), ainsi qu'à Julien (cf. 22, 7, 9) comme à Marc-Aurèle (31, 10, 19), mais tout à l'inverse des mœurs contemporaines; cf. 22, 16, 18: «in hac uita nostra nec parca nec sobria». Mais il souligne d'autre part les dangers d'un ascétisme qui mine la résistance du corps aux agents pathogènes; il marque ainsi son attachement à la *temperantia* classique, en s'appuyant objectivement sur les observations médicales; cf. CAEL. AVREL. *mal. chron.* 1, 126: «Abstinentia uero uini atque carnis... impedit recorporationis faciundae profectum... uitae consuetudine... si eadem fuerit, procul dubio corpus infirmat».

447. Variation sur le thème des souverains espionnés ou trahis, dans leur vie privée, par leurs serviteurs les plus proches. Cette absence de tout soupçon ou médisance d'un serviteur proche à l'égard de Constance est ici exactement parallèle, dans son contenu, au portrait bilan de Julien en 25, 4, 2: «ut ne suspicione quidem tenus libidinis ullius nec *citerioris uitae ministris* incusaretur, ut saepe contingit». Cela n'implique pas qu'il faille corriger, en s'appuyant sur ce parallèle, la forme du présent texte, où la lecture du manuscrit *V* (*mare ministro* = «un serviteur du sexe masculin») est obscure (on attendrait plutôt l'abl. *mari*). À mi-chemin entre le transfert des trois mots du texte de 25, 4, 2 (en *italiques* ci-dessus) et le maintien de l'obscur *mare*, on a choisi la lecture de Günther *familiari ministro*, avec la valeur d'un complément d'agent au datif, correction moins coûteuse matériellement, et qui donne au passage un sens plus proche du texte parallèle de 25, 4, 2.

448. Les qualités militaires de Constance, quoique distinctes de celles de Julien, leur ressemblent par l'excellence (cf. 25, 4, 1 et 11); l'un plus doué pour le combat rapproché (comme Trajan: PLIN. *paneg.* 13 et 14), l'autre pour le commandement. L'expression «perite dirigendi sagittas» est-elle ici un souvenir de SVET. *Dom.* 19, s.f.: «sagittas tanta arte direxit»? La dextérité à l'escrime est une qualité attendue des jeunes princes: voir pour les fils d'Ursicin, en 14, 11, 3, «per multiplicem armaturae scientiam cognitos». La remarque, ici favorable, sur la dignité du maintien de Constance en public, rappelle la même notation — mais orientée en un sens satirique — de son attitude lors de son entrée solennelle à Rome, *sup.* 16, 10, 10: «nec dextra uultum nec laeua flectebat, tamquam figmentum hominis, nec... nutans nec spuens aut os nasumque tergens...». La plupart des traits conventionnels de cet éloge peuvent remonter aussi au portrait idéal du souverain dans la *Cyropédie* de Xénophon.

449. Souvenirs possibles, dans cette phrase de transition, de Salluste au début du *Catilina*, dont le chapitre 4 emploie aussi à peu de distance *carptim* et *explananda*: *Cat.* 4, 2, «res gestas... carptim... perscribere»; et 4, 5: «De cuius hominis moribus pauca prius explananda sunt» (avant le célèbre *portrait* — là aussi — de Catilina).

450. La crainte maladive des usurpations était justifiée chez Constance par les ressentiments qu'avaient pu lui inspirer la «liquidation» cynique de ses rivaux dans sa propre famille (n. suiv.), mais aussi une affaire aussi grave que l'usurpation de Magnence de 350 à 353 (voir A. Piganiol, *L'Empire chrétien*[2], p. 94-99). La monstruosité morale des procédés policiers, sans égards pour le rang des personnes arrêtées, s'exprime ici par le cliché — déjà classique (cp. p. ex. VERG. *georg.* 1, 505, ou OV. *met.* 6, 785) — *fasque... et nefas*. Même évocation sévère des cruautés commises par les trois empereurs tyranniques, cités ici, dans Aurélius Victor: 3, 10 (Caligula); 11, 1, 3 (Domitien); 17, 1 à 7 (Commode). Ce sont donc des clichés historiographiques traditionnels. Le cliché inverse (comparaison aux meilleurs empereurs: Titus, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle), avait été appliqué à Julien par Ammien, *sup.* 16, 1, 4.

451. Dans sa *Lettre aux Athéniens*, Julien a complaisamment détaillé tous les assassinats dynastiques perpétrés par Constance parmi ses proches: «Mes six cousins, ... mon père, ... un autre oncle, ... enfin mon frère aîné, il les fit mettre à mort sans autre forme de procès...». En septembre 337, les soldats «commirent une série de meurtres, peut-être à l'instigation de Constance», dit plus prudemment A. Piganiol, *op. cit.* (n. préc.), p. 83 sq.; A. Demandt, *Die Spätantike*, p. 81, reste, de même, réservé sur ces faits. Ammien a raconté dramatiquement et condamné comme un scandale — malgré son aspect objectif de juste châtiment — la liquidation brutale de Gallus par Constance après une parodie de justice: *sup.* 14, chap. 11.

452. Le sadisme de Constance dans les tortures infligées à des prévenus accusés de lèse-majesté atteint dans cette description une outrance comparable à celle des pages semblables de l'hagiographie

chrétienne sur les supplices des martyrs. Ammien distingue justement les tortures de la «question préalable» (*in quaestiones*) de celles qui précèdent ensuite l'exécution d'un verdict capital (*mortemque ... extendi*). Sur les cruautés de Gallien (empereur de 253 à 268), voir *passim* SHA, *Gall.* (et surtout 18, 1) et *Trig. tyr.* (surtout 9, 3).

453. Dans la décennie la plus sombre de «l'anarchie militaire» (à partir de 259), ces généraux ont successivement usurpé la pourpre sous le règne de Gallien. Mais l'ordre suivi ici par Ammien ne correspond ni à la chronologie des usurpations, ni à la succession des rubriques correspondantes des SHA *Trig. tyr.*; tous quatre y font l'objet de chapitres distincts: 3 (Postumus), 9 (Ingenuus), 11 (Aureolus), 19 (Valens); en 21, l'adjectif *Thessalicus* est transféré sur la personne de l'usurpateur Pison: les SHA indiquent ce surnom après avoir observé que Pison prit la pourpre en Thessalie.

454. Cette peinture romantique des conséquences démesurées d'un simple feu de forêt apparaît comme la *retractatio*, poussée jusqu'à l'étrange, d'un thème de description poétique cher à l'épopée. Il apparaît chez Virgile sous deux formes: l'incendie d'une moisson (*Aen.* 2, 304 sq. — de même déjà, d'une forêt, dans Homère, *Iliade* 2, 455 sq.); le feu de maquis volontairement allumé par des bergers (*Aen.* 10, 406 sq.). La singularité consiste ici dans le maniérisme pittoresque et pathétique de la description, dans l'extension de l'incendie aux habitations humaines, dans la valeur allégorique du tableau, symbole des conséquences incalculables de la cruauté soupçonneuse et mesquine de Constance; tableau comparable dans Lucrèce 5, 608 sq. Autres comparaisons avec des *scintillae* en 21, 1, 11 et 30, 1, 7.

455. La clémence de Marc-Aurèle envers les complices et la famille d'Avidius Cassius, gouverneur de Syrie, vainqueur des Parthes, usurpateur assassiné après quelques mois de règne en 175, tient une grande place dans les actes et les discours qu'attribue alors à Marc la biographie consacrée à *Avidius Cassius* dans les SHA. Mais on n'y trouve pas le présent trait, où une sage diplomatie s'enveloppe dans un acte de clémence ostentatoire. Le fait est longuement raconté par Dion Cassius, en plusieurs épisodes successifs: C.D. 71-72: traduction et commentaire dans M.L. Astarita, *Avidio Cassio*, Rome, 1987, p. 166 sq.

456. Ce jugement allusif semble revenir sur l'acharnement de Constance à tirer une juste vengeance (*uindicatio*) des usurpateurs, supposés ou réels, qui avaient menacé son règne, en particulier de Magnence, plutôt que d'éviter toute guerre civile en renonçant au pouvoir impérial. L'hypothèse de cette générosité héroïque, plus que conforme à l'idéal augustéen de clémence qui vient d'être illustré par un geste et un mot de Marc-Aurèle, est le fait de conseilleurs (*quidam*) auxquels Ammien laisse la responsabilité de ce scénario sans les nommer, même s'il semble affirmer d'abord la rectitude de leur jugement.

457. À travers les personnes interposées de Jules César, et de Manlius Capitolinus, défenseur des pauvres de Rome et initiateur d'une insurrection malheureuse contre Camille (au IVe siècle avant J.-C.), Ammien condamne l'*infelicitas* de Constance en citant cet extrait

d'une des lettres perdues de Cicéron à Cornelius Nepos (=*fgm. epistularum* II, 5 éd. C.F.W. Mueller). Ce jugement se fonde sur une conception idéale de la justice divine immanente, personnifiée en une *Fortuna* qui vient au secours de la seule moralité, tandis qu'elle abandonne le méchant à sa méchanceté: il est moral que Constance soit un méchant qui ait mal fini. Mais l'idée reste implicite, faute d'un commentaire qui clarifie la fonction dévolue ici à la citation cicéronienne.

458. Cette pensée morale, prêtée à Héraclite d'Éphèse, développe l'idée assez stoïcienne d'une *felicitas* intérieure inébranlable devant les coups de la Fortune, idée amorcée, dans la citation de Cicéron, par l'exemple de Camille heureux dans son exil même. L'idée est exprimée par la métaphore militaire filée du combat victorieux: la gloire intérieure, au-delà des apparentes victoires de la Fortune sur un homme, consiste pour lui à soutenir ce choc sans tomber ni reculer: *(stare) in gradu*; puis à vaincre ses passions dans la citadelle de son âme, et à pouvoir dresser ainsi un trophée, qui est un autre signe de victoire. Cette relecture d'un mot prêté à Héraclite (PLVT. *De cohibenda ira* 457 d) illustre donc, par une sorte d'allégorie de la *militia* intérieure, l'idéal, cher à Julien et à l'Antiquité tardive, du *stare immobilis*: voir les dernières paroles de Julien en 25, 3, 16 et 18, les notes *ad loca*, et notre étude des *Mélanges Straub* citée *sup.* n. 69.

459. Par une sorte de baroquisme dans l'horreur, Ammien redonne toute sa consistance physique à l'image des guerres et blessures «intestines» de l'État romain: allusion enveloppée aux pertes immenses causées dans les rangs des deux partis à la bataille de Mursa en 351. Mais dans sa forme, l'image *sanie perfusus* allégorise la célèbre description virgilienne de Laocoon sur le rivage de Troie, déjà couvert par la bave des serpents monstrueux qui vont l'étouffer, dans *Aen.* 2, 221: «perfusus sanie uittas atroque ueneno».

460. Constance a commis le crime d'élever des arcs de triomphe à la suite de ses succès dans une guerre civile théoriquement remportée sur ses propres concitoyens. Mursa (Esseg en Hongrie) se trouvait en Pannonie; et il battit ensuite à nouveau Magnence au débouché des Alpes que celui-ci avait franchies par le Mont-Genèvre, au *Mons Seleuci* (près de Gap). On ne sait plus rien de ces arcs, qui peut-être étaient des monuments provisoires, à moins que leur érection ne relève de la pure calomnie, et n'ait traduit dans l'opinion le scandale causé par la célébration de ces «victoires»: elle correspondrait bien à des *rumores* sur la gloriole d'un empereur qui s'attribuait sans discrétion le succès de ses généraux, en prétendant qu'il avait combattu lui-même au premier rang (*sup.* 16, 12, 69).

461. Constance avait été marié trois fois: d'abord avec une fille de Jules Constance dès 335; puis avec la belle et sage Eusébie, protectrice de Julien qui lui dut sa vie et sa carrière publique (t. 1, note 157, et *PLRE* 1, p. 300-301); enfin avec Faustine (sur laquelle *sup.* n. 279). Pour le pouvoir de l'entourage de Constance sur l'empereur, voir les flatteries courtisanes dénoncées en 16, 12, 67 sq. Les *palatini* sont ici tous les successeurs, civils et militaires, de l'ancienne *domus Caesaris*: gardes du palais et domestiques au sens moderne du mot.

462. Cette indifférence aux exactions des agents du fisc impérial, et aux injustices commises par des magistrats souvent vénaux, contraste avec l'attention portée par Julien aux réclamations des provinciaux dans les deux domaines, lors de son séjour en Gaule: voir *inf.* 25, 4, 15.

463. Ammien juge très sévèrement les interventions théologiques de Constance dans l'affaire arienne; sur leur complexité, voir R. Klein, *Constantius II und die christliche Kirche*, Darmstadt, 1977. Le début reflète bien l'embarras de l'historien devant la foi chrétienne: il admire la simplicité d'une liturgie encore sobre, mais réagit en termes cicéroniens méprisants (*anilis superstitio*: cf. CIC. *Tusc.* 1, 21, 48) devant ce qu'il considère comme l'irrationalité du dogme chrétien: il ravale la querelle arienne, réduite au choix entre *homoousios* et *homoioousios*, à une simple «querelle de mots». Il dénonce avec mauvaise humeur l'encombrement des services officiels de la poste impériale par les évêques en déplacement de concile à concile, comme une désorganisation inutile et néfaste à la bonne marche de l'État — il doit songer en particulier aux transferts de troupes d'Orient en Occident, et réciproquement. Il y a dans ce jugement quelques points justes, au milieu d'une mesquinerie et d'un dénigrement systématiques qu'excuse en partie la volonté de trouver bien des défauts à Constance. Rapprocher d'Ammien, ici «religionem absolutam et simplicem», la définition d'Augustin, *c. Faust.* 2, 1: «quia simplex sit et absoluta Christiana credulitas», et voir l'étude nuancée de V. Neri sur cette expression, dans *Cognitio gestorum* (actes du colloque d'Amsterdam de 1991), Amsterdam, 1992, p. 59-66, après ses observations de 1985 dans son *op. cit.* (*sup.* n. 93), p. 67 sq. et 145 sq.

464. Ce portrait physique, encore suétonien par son goût des détails singuliers, présente des ressemblances et des différences avec celui de Julien (25, 4, 22), légèrement plus développé. Avec des nuances distinctes, les deux cousins avaient en commun quelques traits: vivacité du regard, souplesse de la chevelure, morphologie favorable à la course. Sur le regard impérial, voir G. Sabbah, *La méthode d'A.M.*, p. 424 et 427.

465. Sans doute dans la basilique des Saints-Apôtres, où avait reposé, la première, la dépouille de son père Constantin «égal aux Apôtres» (*isapostolos*). Elle était devenue le mausolée familial de la dynastie constantinienne.

466. Précieuse description des rites d'un *occursus* impérial: l'empereur passait en revue le bon état des subsistances et de la remonte destinées à son armée et à la poste impériale. On lui présentait solennellement, à cet effet, des échantillons des denrées alimentaires, et des chevaux et bœufs dépendant de ces services militaires et civils. Le substantif *proba*, inconnu du latin classique, doit appartenir au *sermo castrorum* — à l'argot des deux *militiae* et de leurs administrateurs, désignés ici par le terme familier *ipsi*, en un sens surexpressif dévalué, qui évoque celui d'*ipsimus*. On devait transporter, comme ici la dépouille impériale, sur un char et avec la même ostentation, les reliques des martyrs. Ce dernier rite est représenté sur un ivoire

conservé à Trèves, où l'on voit la cassette contenant les restes d'un martyr portée sur les genoux de deux officiants assis sur un char: reproduction, p. ex., dans F. van der Meer et C. Mohrmann, *Atlas de l'Antiquité chrétienne*, éd. fr., Paris / Bruxelles, 1960, p. 154, n° 509.

467. Chez Cicéron, l'adjectif *umbratilis* qualifiait encore la vie de retraite studieuse, loin du grand jour des activités du forum, et de l'éloquence engagée. Ici, joint à *cassus*, qualificatif de la vanité et de la «carence», il connote de manière péjorative et ironique le futur et très éphémère pouvoir de Jovien (cf. 25, 5, 8), qui mourra quelques semaines après son accession au pouvoir suprême. Croque-mort impérial malgré lui, Jovien portant ici les cendres de Constance appartient déjà, lui aussi, au monde des morts. Cette clausule, en tous sens dérisoire, du récit du règne de Constance, montre le peu de cas qu'Ammien fait de l'un comme de l'autre: voir d'ailleurs le portrait condescendant et bref de Jovien, que l'historien dépeint comme un chrétien viveur, ignorant, peu estimable, en 25, 10, 14-15.

LIVRE XXII

468. Formule de transition banale, sans doute inspirée de Tacite, *Histoires* 2, 1, 1: «struebat iam fortuna in diuersa parte terrarum initia causasque imperio» — mais qui convient assez bien à la fin du livre 21, consacrée aux préparatifs de Constance contre Julien et à la mort de l'empereur à Mopsucrène. Sur l'influence de Tacite, cf. den Boeft, *ad loc.*

469. Haruspicine et art augural: les deux grandes techniques romaines de consultation officielle des dieux, fidèlement pratiquées, mais sans doute en secret, par le païen convaincu qu'est devenu Julien. Ammien les évoquait déjà en 21, 2, 4.

470. Il est difficile de décider si Aprunculus porte comme second surnom Gallus ou s'il est qualifié d'orateur gaulois, comme tend à le penser den Boeft, *ad loc.*, en se fondant sur l'usage, habituel chez Ammien, d'un seul élément de dénomination. Ce futur gouverneur de Narbonnaise est par ailleurs inconnu; cf. *PLRE* 1, *Aprunculus*, p. 89. — La Narbonnaise, subdivisée dans la seconde décennie du IV[e] siècle (d'après la *Liste de Vérone*), le serait de nouveau au plus tard en 381. Elle a dû, au moins vers l'époque de Julien, constituer une province unique.

471. Un foie sain et en particulier pourvu d'une enveloppe solide, à plus forte raison «double», était considéré comme de bon augure; cf. Pline, *nat.* 11, 190; Suétone, *Auguste* 95; Obsequens, 69. Ici Julien redoute qu'on ne force pour lui plaire l'interprétation des données observées.

472. *Atque*, que donne *V*, a été corrigé sans nécessité en *eratque* par M. Haupt, *Opuscula*, II, Leipzig, 1876, p. 496.

473. Cf. 21, 15, 3 (5 octobre 361).

474. *Omen* significatif: c'est bien à Constance que Julien devait son élévation première; cf. 15, 8. Sur les *omina* annonçant la mort de Constance, cf. Libanios, *Or*. 13, 40 et Sozomène, *HE*, 5, 1, 8. Julien avait d'autre part, d'après 21, 2, 2, été averti en songe, à Vienne, de la mort prochaine de Constance. — L'addition de Gelenius *extulerat* <celsum et quanquam haec laetifica sciret> là où *V* et les autres mss donnent «culmen ex uelut fixa», est rejetée par den Boeft, qui propose «qui eum ad culmen <eu>ex<erat> uelut fixa».

475. Non pas la Dacie de Trajan, mais la Dacie cisdanubienne postérieure à Aurélien. Julien avait annoncé en 21, 5, 6 son intention d'attendre en Dacie la suite des événements.

476. Cf. 21, 15, 4, où ces deux personnages au nom germanique, qui ne sont pas autrement connus, sont qualifiés de *comites* et chargés par l'entourage du défunt Constance de presser Julien de gagner l'Orient, «ut mora omni depulsa ad obtinendum obtemperare sibi paratum tenderet Orientem».

477. Cf. 21, 15, 5, où la désignation de Julien comme successeur est toutefois mise au compte de *fama rumorque incertus.*

478. Comme il l'était en 21, 2, 2, contrairement à son état d'esprit pendant son séjour en Dacie, décrit en 22, 1, 2.

479. *Succi*: bourgade qui a donné son nom à un col du mont Haemus, peu élevé mais stratégiquement important, à mi-chemin entre Sirmium et Constantinople, près de la frontière entre la Mésie supérieure et la Thrace. Ce col est mentionné une dizaine de fois par Ammien: cf. carte 1.

480. Philippopolis (aujourd'hui Plovdiv), sur la rive droite de l'Hèbre, fondée par Philippe II de Macédoine (342/341) sur l'ancien établissement thrace de Pulpudeva, prit le nom romain de Trimontium. Son ancien nom d'Eumolpias (cf. 26, 10, 4 et 27, 4, 12) paraît être une fabrication tardive à partir du nom d'une tribu de la cité; cf. Seyfarth, p. 198, n. 7, et *RE*, 19, 1938, col. 2244-2263 (Chr. M. Danoff).

481. Les dangers de l'entreprise étaient apparus dès le début, mais à Julien, qui selon Ammien ne s'y prêta que sous la contrainte — et sur les instances du *genius publicus*, qu'il vit en songe (20, 5, 10) —, plus clairement qu'à ses troupes. Le récit de l'usurpation, au livre 20, insiste sur les résistances de Julien — auxquelles font écho les craintes rappelées en 22, 1, 1-2 — et sur sa volonté d'arriver à un accord avec Constance. Le fait que ce dernier l'ait désigné comme successeur donne a posteriori une certaine crédibilité au récit d'Ammien. En tout cas, Julien n'est plus désormais un usurpateur, mais l'héritier légitime, *ordinario iure.*

482. Triptolème, dieu ou héros d'Éleusis, initié par Déméter après le rapt de Perséphone, fut chargé de répandre partout l'agriculture et doté à cet effet d'un char tiré par des dragons, qu'illustrent textes littéraires et peintures de vases depuis le VIe siècle av. J.-C. Chez les Latins, cf. Ovide, *met.*, 5, 642 sqq.; Hygin, *fab.*, 147. La comparaison de Julien avec Triptolème apparaît chez Mamertin, *paneg*. 3, 8, 2 et 4; cf. den Boeft, *ad loc.*

483. Périnthe, sur la côte thrace de la Propontide, se trouvait sur la via Egnatia, à la jonction avec la voie militaire venant de Singidunum et de Naissus et menant à Constantinople. Elle devait son nom, selon la légende, à un compagnon d'Héraklès, en mémoire duquel le héros — qui y était l'objet d'un culte — aurait fondé la ville; cf. 22, 8, 5. Colonie samienne créée vers 600 av. J.-C., elle fut mêlée à toutes les grandes phases de l'histoire classique et hellénistique. Siège du gouverneur de la province de Thrace, elle reçut sous la Tétrarchie le nom d'Hérakléa, en l'honneur de l'*Herculius* Maximien. Cf. carte 3.

484. Le ton est celui du panégyrique. Seyfarth rapproche le passage de Cicéron, *De imperio Cn. Pompei*, 41, den Boeft de *paneg*. 8, 19, 1 et 3, 2, 3.

485. Le 11 décembre 361, un peu plus d'un mois après la mort de Constance.

486. Le passage fait pendant à l'entrée de Constance II à Rome (16, 10, 4-9); toutes les composantes traditionnelles sont, ici aussi, présentes: sénat et peuple, militaires et civils. Le sénat de Constantinople, créé par Constantin, avait été placé par Constance sur le même pied que celui de Rome.

487. Julien était âgé de 29 ou 30 ans.

488. Cf. 25, 4, 22: *mediocris staturae*.

489. Les *facta ingentia* renvoient avec quelque emphase aux succès de Julien en Gaule (cf. livres 16-18 et 20-21).

490. Sur la rapidité de la marche de Julien depuis sa décision, annoncée par le discours de 21, 5, 2-8, cf. 21, 9, 6.

491. La guerre civile, autrement inévitable, avait été épargnée à l'Empire par la mort providentielle de Constance.

492. Saturninius Secundus Salutius, originaire de Gaule, fut sous Constance II gouverneur d'Aquitaine, *magister memoriae*, *comes ordinis primi*, proconsul d'Afrique, membre du consistoire et questeur, puis conseiller de Julien en Gaule; mais Constance, qui lui attribuait les succès du César, le rappela. Nommé préfet du prétoire d'Orient par Julien, il présida aux travaux de la commission d'épuration de Chalcédoine, accompagna l'empereur contre les Perses et assista à sa mort. Il refusa la dignité impériale en raison de son âge et de sa mauvaise santé, demeura préfet du prétoire, avec un intermède, jusqu'en 367 et mourut à un âge avancé. Homme cultivé, auquel on doit sans doute le traité platonicien *Peri théôn kai kosmou*, intéressé par l'histoire, païen sincère mais conciliant envers les chrétiens, il fut un ami intime de Julien, qui lui dédia son *Hymne au Soleil*. Cf. *PLRE* 1, *Saturninius*, p. 814-817, et ici t. 4, n. 103.

493. Claudius Mamertinus, chargé par Julien en 361 des *sacrae largitiones*, puis de la préfecture du prétoire d'Illyricum, fut consul en 362, auteur à cette occasion d'un *Panégyrique*, préfet du prétoire d'Italie, Afrique et Illyricum jusqu'en 364-365, accusé et révoqué en 365 — à un âge avancé. Cf. *PLRE* 1, *Claudius Mamertinus*, p. 540 sq.

494. Flavius Arbitio — sans doute un barbare —, sorti du rang, *dux* sous Constantin, *magister equitum* sous Constance II, peut-être depuis 351, consul en 355, fut chargé de nombreux commandements et de missions de confiance (contre les Alamans, contre Silvanus et Barbation, enquête sur la chute d'Amida, etc.). Chargé avec Gomoarius de s'opposer à la marche de Julien vers l'Orient, il resta néanmoins en grâce auprès du nouvel empereur — dans des conditions qu'Ammien n'évoque pas — et présida la commission de Chalcédoine. Il quitta à un âge avancé ses fonctions de *magister equitum*. Par la suite, ayant refusé son appui à l'usurpateur Procope, il vit ses biens confisqués, et mit son prestige d'ancien général de Constantin au service de Valens pour détourner les troupes de l'usurpateur. Cf. *PLRE* 1, *Flavius Arbitio*, p. 94 sq.

495. Agilo, officier alaman, *tribunus stabuli* en 354, puis *tribunus gentilium et scutariorum*, succéda à Ursicin comme *magister peditum* (360-362). Julien l'envoya annoncer à Aquilée la mort de Constance et le nomma membre de la commission de Chalcédoine, puis mit apparemment fin à sa carrière. Rappelé au service par Procope, il passa du côté de Valens à la bataille de *Nacoleia*; sa défection, décisive, lui valut un regain d'influence. Cf. *PLRE* 1, *Agilo*, p. 28 sq.

496. Flavius Nevitta, probablement germain, officier de cavalerie en Rhétie en 358, fut nommé par Julien en 361 *magister equitum* à la place de Gomoarius, commanda une des armées dans la marche sur Constantinople, fut consul en 362 et membre de la commission de Chalcédoine. Il prit part à la guerre contre la Perse et aux discussions sur le choix du successeur de Julien, puis fut démis de ses fonctions par Jovien ou Valentinien. Cf. *PLRE* 1, *Flavius Nevitta*, p. 626 sq.

497. Flavius Iovinus, nommé *magister equitum* par Julien et mis à la tête d'une des armées marchant sur Constantinople, fut chargé de réduire Aquilée, prit part à la commission de Chalcédoine, puis fut envoyé en Gaule. Remplacé dans ses fonctions sous Jovien, il rentra en grâce et se maintint sous Valentinien, luttant avec succès contre les Alamans. Il fut consul en 367; sa carrière s'achève en 369. Cf. *PLRE* 1, *Flavius Iovinus* 6, p. 462 sq.

498. Chalcédoine (*Kalchedon*, aujourd'hui Kadiköy), fondation mégarienne en Bithynie, à faible distance de l'entrée sud du Bosphore, était en relations étroites avec Byzance. Théâtre de nombreux combats au cours des siècles, elle fut détruite en 365 par Valens lors de la guerre contre Procope, mais reprit vie, puisque le quatrième concile œcuménique y siégea en 451. Cf. carte 3.

499. Légions d'origine controversée, nommées d'après les dieux présidant au système mis en place par Dioclétien: lui-même, *Augustus Senior*, sous l'invocation de Jupiter, était dit *Iovius*, son fils adoptif Maximien, *Augustus Iunior*, sous l'invocation d'Hercule, *Herculius*. — *Principia* a chez Ammien (cf. 22, 3, 9; 25, 8, 16) le sens rare de chefs d'une troupe, de rang apparemment élevé.

500. L'épuration opérée par la commission de Chalcédoine donna lieu à des excès, qu'Ammien condamne et que Julien essaya lui-même

d'excuser dans son *Ep.* 33 *à Hermogène*, 390 a. Sur cette répression, cf. Libanius, *Or.* 18, 130-139. N.H. Baynes, *The Historia Augusta. Its Date and Purpose*, Oxford, 1926, p. 123, établit un parallèle avec SHA, *Alex. Sev.*, 15, 1-2.

501. Palladius, *notarius* à Alexandrie en 350, *magister officiorum* de Gallus en 351, était à la cour de Constance en 355. Julien est présenté ici en vengeur de son frère. Cf. *PLRE* 1, *Palladius* 4, p. 658 sq.

502. L'*exilium*, volontaire ou pénal sous la République, et dans le second cas identifiable à l'*aquae et ignis interdictio*, comporte toujours sous l'Empire une interdiction de séjour plus ou moins étendue ou une assignation à résidence, éventuellement dans une île, comme dans le cas de Florentius (22, 3, 6 et n. 510). Cf. den Boeft, *ad loc.*

503. *Vercellum* ou plutôt *Vercellae*, Vercelli dans le Piémont, ville qui avait perdu de son importance, était de ce fait indiquée comme lieu de relégation.

504. Flavius Taurus, *notarius*, puis *comes* de Constance II vers 345, *quaestor sacri palatii* en 354, gratifié du patriciat, préfet du prétoire d'Italie et d'Afrique (355), consul en 361, fut chargé par Constance de préparer la résistance de Julien en Rhétie. Dépassé par la marche de l'empereur vers l'Est, il rejoignit Florentius en Illyricum et se réfugia auprès de Constance. Il n'avait en fait commis aucun acte hostile à Julien. Cf. *PLRE* 1, *Flavius Taurus* 3, p. 879 sq. Cf. n. 280.

505. Cf. 28, 4, 1: «iustorum iniustorumque distinctor»; 30, 5, 5: «iustorum iniustorumque discretione»; 31, 14, 3: «iustorum iniustorumque distinctione».

506. C'est-à-dire les *acta* du procès, dont la date est nécessairement indiquée.

507. Sur Florentius, voir n. 512.

508. Taurus était en effet consul cette année-là; il avait évidemment été désigné par Constance. Normalement un magistrat ne pouvait pas être jugé pendant qu'il était en exercice, et Taurus n'avait apparemment pas perdu sa charge. Den Boeft, *ad loc.*, pense que les accusés étaient sous le coup d'un *crimen maiestatis*.

509. Pentadius, *notarius* en 354, c'est-à-dire, au sens premier, sténographe, conduisit avec Eusèbe et Mallobaude l'enquête sur les agissements de Gallus et assista à son exécution. *Magister officiorum* de Julien en Gaule (358-360), il s'entendit mal avec lui, contribua en 358 à la disgrâce de Salutius — qu'il retrouvera au tribunal de Chalcédoine — et en 360 insista auprès de Julien pour qu'il envoyât à Constance les troupes que celui-ci demandait. Julien le chargea de porter à Constance la lettre lui annonçant sa proclamation comme Auguste (20, 8, 19). Il put sans doute démontrer qu'il s'en était tenu à l'exercice de ses fonctions. Cf. *PLRE* 1, *Pentadius* 2, p. 687; et ici n. 155.

510. Florentius, né à Antioche, fils de Nigrinianus, consul en 350, découvrit en 355, *agens... pro magistro officiorum*, la falsification d'une lettre destinée à compromettre Silvanus (15, 5, 12). Il fut promu

en 359 *magister officiorum* et chargé avec Arbition de l'enquête sur la chute d'Amida (20, 2, 2); il était en relation avec Libanios. Après son exil à Boae, il revint à Antioche, où il était en 364; s'il s'identifie au Florentius de 27, 7, 7, il était préfet du prétoire des Gaules en 367. Cf. *PLRE* 1, *Florentius* 3 et *Florentius* 5, p. 363 sq; et ici n. 14.

511. Ile dalmate de Bua (actuellement Čiovo), à l'Ouest dc Spalato (Split). C'est là que fut également exilé sous Valentinien l'ancien proconsul d'Afrique Hymétius, victime de dénonciations calomnieuses (28, 1, 17-23). Cf. carte 1.

512. Flavius Florentius, *comes* de Constance II en 345, préfet du prétoire des Gaules (357-360), eut des désaccords avec Julien, notamment parce qu'il accentuait la pression fiscale (17, 3, 2), participa à la disgrâce de Salutius, poussa Constance à retirer des troupes à Julien (20, 4, 2) et se tint écarté du César (20, 4, 6-8). Il se réfugia auprès de Constance après la proclamation de Julien, qui le remplaça par Nébridius (20, 9, 5) et qui permit à sa famille de le rejoindre par le *cursus publicus* avec tout ce qu'il avait avec lui en Gaule. Constance le nomma préfet du prétoire de l'Illyricum (21, 6, 5) et consul pour 361. Quand Julien arriva en Illyricum, il rejoignit à nouveau Constance et se cacha après sa mort. Cf. *PLRE* 1, *Flavius Florentius* 10, p. 365.

513. Evagrius n'est connu, notamment par Libanius, *Ep.* 126, que pour avoir été *comes rei privatae* (360-361). Cf. *PLRE* 1, *Evagrius*, p. 285. Son sort est comparé à celui du premier Florentius; cf. R. Delmaire, *Les responsables...* (*inf.* n. 517), p. 36.

514. Le *comes rei privatae*, exceptionnellement *rerum privatarum*, avait la responsabilité des propriétés impériales, existantes ou nouvellement acquises, et de la perception de leurs revenus. Voir R. Delmaire, *Largesses sacrées et 'res privata'*, Rome, 1989.

515. Flavius Saturninus, officier sous Constance II, vers 350, exerça la *cura palatii* avant le procès de Chalcédoine. Après son exil, sa carrière n'est connue à nouveau qu'à partir de 373; il est alors *comes rei militaris. Magister equitum* à titre temporaire (377-378), il survécut à la bataille d'Andrinople et devint *magister militum* en Thrace (382-383) et consul (383). On le retrouve à la cour en 388; en 396, il est chargé de juger Timasius, et en 400 exilé par Arcadius à la demande de Gainas. Cf. *PLRE* 1, *Flavius Saturninus* 10, p. 807 sq.

516. Ce Cyrinus — forme hellénisée de Quirinus — n'est connu que par ce passage d'Ammien.

517. Le *comes sacrarum largitionum* gérait les dépenses du trésor impérial. Il avait sous son autorité des subordonnés régionaux. Voir R. Delmaire, *Les responsables des finances impériales au Bas-Empire romain (IVe-VIe s.), Études prosopographiques*, Bruxelles, 1989, p. 34sq.

518. La déesse Justice est évoquée à plusieurs reprises par Ammien; elle réprouve ici Julien alors qu'en 25, 4, 19, Ammien juge qu'à quelques exceptions près l'empereur l'a bien, comme il s'en flatte, «ramenée sur terre»: «aestimari poterat, ut ipse aiebat, uetus illa Iustitia... eo imperante redisse rursus ad terras».

519. Ammien accuse ici clairement Constance d'avoir volontairement exposé Julien à une révolte de ses troupes.

520. Son subordonné pour le diocèse des Gaules.

521. À *cesserat* de *V*, bien difficile à construire, on préférera *iusserat*, qui figure en *W*[2].

522. Ursulus, *comes sacrarum largitionum* de Constance II de 355 à 361, connu pour sa *seueritas*; désigné comme juge dans un procès de *maiestas*, il fit preuve d'équité et de courage malgré le mécontentement de Constance. Il ne cacha pas son sentiment sur les militaires quand il visita avec Constance les ruines d'Amida (cf. n. 524). Il avait été très compréhensif pour Julien, quand celui-ci manquait de crédits en Gaule. Cf. *PLRE* 1, *Ursulus* 1, p. 988; et ici n. 184.

523. Ammien se retranche ici, pour ne pas prendre à son compte la condamnation de Julien, derrière le jugement de l'opinion publique: attitude analysée par Sabbah, p. 530 et soulignée par den Boeft, *ad loc.*

524. Cf. 20, 11, 5: «En quibus animis urbes a milite defenduntur, cui ut abundare stipendium possit, imperii opes iam fatiscunt!». Ammien attribue ici à Julien une interprétation des procès de Chalcédoine qu'il ne formule pas lui-même, mais qui ressort de quelques indications prudemment avancées: la présence parmi les juges d'une majorité de militaires (quatre sur six) et le fait que les accusés sont tous des civils, notaires ou dignitaires financiers, suggère un règlement de comptes entre militaires et civils, comme l'a souligné Thompson, 1947, p. 73-79, et après lui den Boeft, introduction du commentaire du chap. 3. Mais Ammien, 20, 11, 5, était lui-même beaucoup plus explicite qu'ici: «quod dictum... militaris multitudo postea apud Calchedona recordata ad eius exitium consurrexit».

525. Pour Thompson, p. 78, Julien, pour assurer l'impartialité du tribunal, en a volontairement donné la présidence à quelqu'un qui ne lui était pas favorable. Aux yeux d'Ammien, c'était une erreur.

526. Sur Flavius Arbitio, voir n. 494. Malgré les apparences, il n'y a pas contradiction avec 22, 3, 1, où la formulation est simplement imprécise: Arbition y est présenté comme *adiunctus* à Secundus Salutius, alors qu'ici il dirige les enquêtes: «cum Arbitionem... his quaestionibus praefecisset». C'est que Salutius préside à l'ensemble du procès — «Salutio... summam quaestionum agitandarum... commisit» — et Arbition à la seule direction des enquêtes.

527. Allusion non seulement aux graves menaces qui pesèrent à la fois sur Ursicin, *magister equitum* d'Orient et sur le jeune Julien après la mise à mort de Gallus (15, 2, 1-6), mais aussi au fait que Constance chargea Arbition, avec Gomoarius, de mener la guerre contre Julien (21, 13, 16). Arbition était l'âme des machinations contre Julien et Ammien trace de lui un portrait au vitriol qui est un morceau de bravoure: «ut enim subterraneus serpens... inexplebili quodam laedendi proposito conscientiam polluebat» (15, 2, 4).

528. Arbition avait participé à la guerre contre Magnence, provoqué l'écrasement de Silvanus, mené l'enquête sur Barbation et assuré son exécution, trois affaires d'usurpation — et on peut y ajouter l'usurpation de Julien — où il avait fait preuve d'un loyalisme qu'Ammien oublie de signaler, et qui se manifestera jusqu'à la fin de sa carrière: voir n. 494. Constance le considère comme «ante alios faustum ad intestina bella sedanda» (21, 13, 16).

529. Apodemius, connu seulement par Ammien, fut en effet impliqué comme *agens in rebus* — homme des services secrets — dans l'exécution de Gallus (14, 11, 23) et l'élimination de Silvanus (15, 5, 8-9 et 15). Cf. *PLRE* 1, *Apodemius* 1, p. 82.

530. Le notaire Paulus «Catena», qui devait son surnom, «la chaîne», à son habilité à emprisonner ses victimes dans un réseau de questions qui faisaient d'elles des coupables — «ut erat in complicandis negotiis artifex dirus» (14, 5, 8) — a sévi en Bretagne, contre les amis de Gallus, en Gaule, en Égypte. Cf. *PLRE* 1, *Paulus Catena* 4, p. 683 sq.

531. Eusèbe, *praepositus sacri cubiculi* dès le temps de Constantin, est connu pour avoir caché le testament de l'empereur. Sous Constance, il fut l'un des juges de Gallus à Pola, intrigua contre Ursicin, se mêla souvent de querelles religieuses, toujours en faveur des ariens, et garda la confiance de l'empereur. Son rôle d'«éminence grise» et, pour certains, l'humilité de ses origines expliquent sa grande impopularité. Cf. *PLRE* 1, *Eusebius* 11, p. 302. Cf. *sup.* n. 438.

532. Il ne semble nécessaire ni de changer avec Gelenius l'ordre des mots — *et dirum addixere* — ni, avec Novak, de donner à *addixere* un sujet — *iudices* — qui peut être facilement sous-entendu. Mommsen n'ajoutait rien, mais corrigeait en *Dirae*. La lecture *alte spirantem... et dirum*, avec un effet de construction, paraît plus satisfaisante.

533. On gardera *imperatoria*, comme *lectio difficilior*, plutôt que de corriger avec Gelenius en *imperatori*, ce qui est aisé mais plus banal, ou en *imperatorie*.

534. Adrastia — ou Adrasteia, fille de Iustitia en 14, 11, 25, où elle est l'objet d'un long développement — incarne pour Ammien la justice distributive, sous ce nom ou celui de Némésis: «ultrix facinorum impiorum bonorumque praemiatrix». — *Aurem... uellens* est apparemment, plutôt qu'une réminiscence virgilienne (*Bucoliques*, 6, 3) comme l'a suggéré Hagendahl, *Studia Ammianea*, 8, une expression familière pour désigner de façon imagée un avertissement; cf. Seyfarth, *ad loc.*

535. L'image du parfait châtiment, consistant à précipiter un condamné du haut d'un rocher, est sans doute une réminiscence de la tradition de la Roche Tarpéienne.

536. Après les hauts fonctionnaires, il s'agit ici d'un personnel plus modeste, attaché à la vie quotidienne du palais, et dont Julien se serait débarrassé sans faire d'exception, ce que lui reproche Ammien. Les présents *sunt* et *possunt* accentuent le caractère général et systématique de cette purge.

537. Pour combler la lacune évidente des manuscrits après *possunt*, Pithoeus proposait *possunt remouit non*, qui répond parfaitement au sens — et notamment au jugement d'Ammien dans la phrase suivante: *Laudari enim*... Toutefois la construction de la fin de la phrase, sans être impossible, est un peu abrupte, et pour le sens on attendrait une qualification positive de l'attitude de Julien avant la négation *non ut philosophus*... Clark, suivi par Seyfarth, suppose, sans doute à juste titre, une lacune plus importante.

538. Ce que Julien entendait être. Ammien, qui en 16, 5, 6, le présentait comme tel, garde ici ses distances.

539. La critique du luxe, de l'avidité et du gaspillage est un leitmotiv chez Ammien. Seyfarth renvoie à juste titre à 14, 6 et 28, 4 ainsi qu'à Thompson, p. 83. — Dans les livres précédents, Ammien n'a pas ménagé le personnel de Constance, en particulier les gens du Palais.

540. Sans viser peut-être uniquement les chrétiens — car des païens ont aussi pu tirer avantage du changement d'orientation religieuse —, cette accusation implique une condamnation; c'est l'un des arguments qui militent en faveur d'un Ammien païen comme son héros Julien.

541. La difficulté de comprendre *ad saltum sublati diuitiarum* a conduit plusieurs éditeurs à remplacer *saltum* par *altum*, *fastum* ou *culmen altum*. Mais Ammien utilise plusieurs fois *saltus* au sens de «promotion soudaine», comme le note den Boeft, *ad loc.*, qui propose *ad* <*fastum*> ou *ad* <*culmen altum*> *saltu*[*m*] *sublati*, affaiblissant la vigoureuse expression, à coup sûr peu classique mais claire, *ad saltum diuitiarum*.

542. *Topos* courant sous l'empire, pour Suétone ou Tacite comme pour Pétrone: une promotion sociale trop rapide et trop visible est toujours suspecte.

543. L'alliance de *largiri* et *absumere* se trouve chez Suétone, *Néron*, 30, 2. Il s'agit des deux modes de dissipation d'un patrimoine: les dons excessifs et la consommation débridée. Ammien ajoute ici *rapere*, qui est développé par *aliena*... *assuefacti*: la facilité de l'acquisition explique celle de la dilapidation.

544. Trait commun aux dénonciateurs d'une décadence morale — tels Salluste ou l'Anonyme du *De rebus bellicis*: l'identification et la dénonciation d'un «point de départ», puis d'un «tournant» significatif — ici le pillage des temples.

545. L'importance dans la conception du luxe — et dans sa critique — des tissus précieux et en particulier de la soie est un trait de civilisation du Haut-Empire avancé et de l'Antiquité tardive. Le IIIᵉ siècle ne se soucie plus, et le IVᵉ moins encore, de l'interdiction des vêtements de soie pour les hommes, formulée par Tibère et reprise par l'empereur Tacite (SHA, *Tacitus*, 10, 4), qui s'expliquait par le coût ruineux des importations.

546. En contre-exemple, Ammien, 16, 5, 3, vantait la frugalité de Julien.

547. L. Quinctius Cincinnatus, le vainqueur des Èques, retourné à sa charrue (Tite-Live, 3, 2, 6, 8) est l'un des *exempla* traditionnels de la frugalité et de la simplicité des vieux Romains, corollaire obligé des diatribes contre le luxe et la démesure. Ammien s'inspire ici, en la retournant, d'une observation de Valère-Maxime, 4, 4, 7, selon laquelle on trouvait de son temps trop exiguë une demeure qui n'excédât pas la surface du champ de Cincinnatus. D'une manière générale, la stigmatisation du luxe, du gaspillage et de l'usage immodéré de la table est un thème permanent commun à l'historiographie romaine, aux moralistes comme Sénèque ou aux satiriques. Récurrente aussi est l'idée que la décadence a commencé à un moment précis, pour une raison identifiable. On notera encore une perspective plus orientée ici que chez certains détracteurs du luxe et de la débauche: les références au parjure, à la réputation, à l'honneur, renvoient à un idéal militaire, qu'explicitent les «triomphes de la victoire», le contre-exemple de Cincinnatus, et que développent les paragraphes suivants.

548. Des coupes de métal précieux.

549. À la dénonciation de la détérioration de la discipline militaire, répétée — non sans quelque raison — depuis le début du principat, et surtout depuis Néron, et qu'on retrouve, comme le note Seyfarth, chez Valère-Maxime, Frontin, Végèce et dans l'*Histoire Auguste*, répond le *topos* hyperbolique de la discipline spartiate. Dans la tradition historiographique, les bons empereurs sont ceux qui restaurent la *disciplina castrensis* — ainsi Vespasien, Hadrien, Alexandre Sévère et plusieurs des «empereurs militaires».

550. Accusation traditionnelle, apparemment fondée, dans l'Antiquité tardive, particulièrement pour l'armée d'Orient; elle faisait écho notamment aux réquisitions abusives que n'empêchait pas l'institution de l'*annona militaris*. À rapprocher de l'amère réflexion d'Ursulus à Amida (voir n. 524) — qui se référait, elle, à la charge budgétaire de l'armée, dont la contrepartie normale aurait dû être l'efficacité des militaires.

551. Maximien, collègue de Dioclétien de 286 à 305, avec le titre d'Auguste, puis de nouveau empereur jusqu'en 311, n'a jamais dirigé d'opérations contre la Perse. Il ne s'agit pas de lui, mais de C. Galerius Valerius Maximianus — Galère — (*PLRE* 1, *Maximianus* 9), César de 293 à 305, puis Auguste, qu'Ammien nomme presque toujours Maximianus et une seule fois Galerius (14, 11, 10). Galère dirigea effectivement la guerre contre les Perses, qui prit fin en 297 après une importante victoire sur le roi Narsès et la capture de son camp, avec un butin important. — On notera l'usage simultané des mots *Persarum* et *Parthicum*: le premier dénomme correctement l'empire oriental, sur lequel règne depuis un siècle et demi une dynastie perse, le second est un titre traditionnel qualifiant les empereurs vainqueurs des Perses.

552. La difficulté de construire la phrase a conduit à remplacer *abisse*, qui est dans *V*, par un verbe transitif, dont *sacculum* puisse être le complément. Mais *repertum* doit être ici un déponent: cf. P. Flobert, *Les verbes déponents latins*, Paris, 1975, p. 228.

553. L'anecdote, qui vise à montrer, par opposition à la dépravation présente de l'armée, l'ignorance et donc l'innocente intégrité du soldat, a ceci d'intéressant qu'elle situe à une très faible distance — à peine plus d'un demi-siècle — un «âge d'or» que d'ordinaire on place beaucoup plus haut, sous la République. Ammien exprime ici le sentiment d'une décadence très rapide — depuis les premiers empereurs chrétiens?

554. La même anecdote figure chez Zonaras, 13, 12, 12, qui cependant fait dire à Julien qu'il n'a pas demandé un *synklétikos*, un sénateur. *Rationalis* peut désigner un comptable en général, appartenant à la *res priuata* ou aux *sacrae largitiones*, mais il s'agit ici plus précisément d'un agent fiscal, avec, au passage, une allusion à l'aisance que ce genre de fonctionnaire, aussi peu apprécié par Ammien que par Julien, tire d'un exercice abusif de sa fonction.

555. Sans être un *rationalis*, le coiffeur est un fonctionnaire au service de l'empereur, sous les ordres du *castrensis*. En tant que *castrensianus*, il perçoit, outre son salaire — *stipendium* —, les rémunérations en nature que reçoivent les agents de l'État pour eux-mêmes — *annona* — et pour leurs bêtes — *pabula iumentorum* —, le *capitum*, «allocation par tête», étant l'unité de compte. À côté de ces rémunérations officielles, un employé du Palais avait toujours le moyen de monnayer à titre privé ses services et des interventions diverses. De tels cumuls, agrémentés d'un trafic d'influence, indignent Julien. *Petitio*, que den Boeft, *ad loc.*, comprend comme une «gratification», signifie précisément «requête» et se réfère ici plutôt à des services demandés au fonctionnaire — contre rémunération — qu'à des demandes de gratification qu'il présenterait lui-même.

556. Ammien semble juger l'attitude de l'empereur excessive: on ne pouvait se passer complètement de ce personnel de cour, qui n'était pas uniformément corrompu. Cependant Julien ne prend aucune sanction contre les agents indélicats: il s'agit plutôt de réforme et de remise en ordre que de répression.

557. Julien lui-même, *ep.* 111, 434, situe dans sa vingtième année, donc bien avant l'accession à l'empire, sa conversion au paganisme, qu'Ammien évoquait déjà en 21, 2, 4, au moment où, proclamé Auguste, Julien se trouvait à Vienne. Mais c'était alors un secret, partagé par quelques intimes, et l'empereur donna le change en participant à la fête de l'Épiphanie. La date réelle de l'apostasie a fait l'objet d'appréciations divergentes chez les historiens modernes comme chez les contemporains.

558. Évidemment l'hostilité au paganisme, couverte sous Constance de l'autorité impériale; et c'est maintenant Julien qui détient cette autorité.

559. C'est ici le passage où Ammien présente le plus explicitement, mais encore bien sommairement et en se gardant de préciser — *quaedam ad id pertinentia* —, l'itinéraire religieux de Julien. Il évite de prendre parti, mais sa compréhension et sa sympathie sont évidentes. Cependant, en plaçant dès le début de la vie de l'empereur l'attrait du paganisme, il n'explique pas par quel processus Julien, né dans un milieu chrétien, est devenu «l'Apostat». La chronologie du revirement public, difficile à préciser, est ici vraisemblable: après la mort de Constance et l'installation à Constantinople.

560. Les mesures de Julien, absentes des *Codes* — et pour cause! —, sont amplement illustrées par les textes littéraires et épigraphiques contemporains. Les sacrifices païens avaient été interdits par Constantin, puis par Constance.

561. Le contexte invite à donner un sens large à *dissidentes*: non pas seulement les évêques «dissidents», comme comprend R. Braun (in: *L'empereur Julien. De l'histoire à la légende*, Paris, 1978, 167), mais — avec Rolfe et Seyfarth — tous les évêques, qui étaient en désaccord entre eux, de même que les fidèles. On est encore en pleine crise arienne.

562. L'esprit de tolérance de Julien, en se manifestant ici face aux différents courants chrétiens, présentés comme autant de *religiones*, tend à traiter le christianisme comme un polythéisme, ce qui rend inattaquable l'abolition des restrictions au paganisme, qui est ici implicite. Attitude fort habile: les évêques ne pourraient refuser qu'en se privant eux-mêmes de la possibilité de suivre chacun leur voie.

563. Ammien, qui suggérait simplement, au paragraphe précédent, l'habileté de Julien, lui attribue ici ouvertement une politique assez cynique, à finalité d'ailleurs plus sociale que religieuse: éviter, en les maintenant divisées, d'avoir à affronter des masses urbaines majoritairement chrétiennes. Cette interprétation n'exclut cependant pas que Julien applique un programme de liberté auquel il tient réellement: la division des adversaires en est une conséquence indirecte et bienvenue.

564. Allusion à la floraison des hérésies et aux haines qu'elles engendraient, plus particulièrement sans doute aux luttes inexpiables entre ariens et orthodoxes. Le texte de *V*, «bestias sunt sibi feralibus plerique...», impossible à construire — mais *ferales* en W^2 —, a été corrigé par Mommsen, suivi par Clark et Seyfarth, en «<ut> sibi feralibus pleri*s*que...», bien elliptique, et par Rolfe en «<ut> sunt sibi ferales plerique...», qui paraît préférable et suppose seulement l'omission de *ut* et l'attraction du cas de *ferales* par celui de *sibi* dans la leçon de *V*.

565. Julien prit à la suite de ses victoires les titres d'Alamannicus et de Francicus — cf. par excmple *AE*, 1973, 544.

566. En 175, pour lutter contre l'usurpation d'Avidius Cassius.

567. Le fait que Julien s'inspire du mot de Marc-Aurèle, qu'il vénérait (cf. 16, 1, 4) et prenait pour modèle, peut être interprété comme la preuve qu'il fait peu de différencc entre juifs et chréticns. Ammien paraît plus sensible à la différence des contextes qu'à ce qui

fait néanmoins l'unité des deux mots: dans les deux cas, des hommes — juifs ou chrétiens —, vivant dans l'empire, sont considérés comme moins accessibles à la raison que des barbares. Peut-être en réalité, comme le suggère den Boeft, *ad loc.*, Ammien est-il surtout irrité par ce qu'il considère comme une hostilité viscérale de Julien à l'égard des chrétiens.

568. La loi mentionnée en 6, 5 est du 1er février 362.

569. Jugement analogue sur les Égyptiens en 22, 16, 23, qui correspond à une opinion largement répandue chez les auteurs classiques.

570. Non seulement le poids des dettes, mais celui de la fiscalité contribuait à susciter dans l'Égypte romaine des contestations incessantes sur des questions d'argent, et des procédés discutables pour s'en procurer, ou éviter de rendre celui qu'on devait. *Pecuniarum repetundarum interrogare* est directement emprunté à la langue juridique.

571. Mamertinus (cf. 21, 12, 25) et Salutius (22, 3, 1).

572. En sens inverse, à destination de Constantinople.

573. Apparemment donc Julien les a trompés, et Ammien ne paraît pas le désapprouver.

574. Une partie de cette loi — du 1er février 362 — est conservée au *Code Théodosien*, 2, 29, 1. *Suffragator* ne désigne pas exactement un avocat (Rolfe: advocate; Seyfarth: Anwalt) mais quelqu'un qui intervient auprès d'une autorité pour appuyer la demande d'un tiers — éventuellement contre rémunération. La loi excluait toute réclamation, «quia leges Romanae huiusmodi contractum penitus ignorant». Ammien considère au contraire que Julien entérine cette pratique, ce qui fait difficulté en aboutissant au même résultat. — Seyfarth comprend: «ein Gesetz... durch welches verboten wurde, jemand als Anwalt wegen Zahlungen anzurufen, die man tatsächlich richtig empfangen hatte». Même s'il est possible de construire *suffragatorem* en attribut, *eum* fait alors difficulté. Surtout il ressort de 22, 6, 2 que les plaignants réclamaient la restitution de sommes versées, parfois depuis très longtemps, à des tiers, et non pas reçues par eux-mêmes. C'est bien à ce cas de figure que répond l'interprétation de Rolfe: «a law... which provided that no advocate at court should be troubled about payments which it was recognised that he had justly received». Mais *recte... accepisse*, qui cadre bien avec l'interprétation d'Ammien et avec le contexte de l'affaire, ne s'accorde pas avec le motif de nullité qu'exprime *Cod. Theod.* 2, 29, 1.

575. *Recte*: en échange d'un service effectivement rendu; le mot ne se comprend pas dans l'interprétation de Seyfarth.

576. Voir n. 493.

577. Voir n. 496.

578. Depuis le milieu du IIe siècle av. J.-C., les consuls entraient en charge aux calendes de janvier et non plus aux ides de mars. La cérémonie, et notamment la *pompa* des consuls, est évoquée par plusieurs

auteurs. Celle de 362 est décrite par un de ses protagonistes, le consul Mamertin, dans le *paneg.* 3, 28-30. Elle comportait, outre le défilé, d'autres festivités qu'Ammien passe sous silence.

579. C'était en fait assez courant; cf. SHA, *Hadrien*, 9, 7; Claudien, *In Eutropium*, 1, 308, etc., Pline, *paneg.* 22, 1, et Mamertin, *paneg.* 3, 30, 3, louent l'empereur de cette simplicité, que Mamertin oppose, *mirum laetumque*, à l'attitude des princes précédents.

580. Les consuls, à leur entrée en charge, donnaient trois jours de jeux et procédaient en public à des affranchissements, dont le cérémonial était réglé par le *proximus admissionum*, sous l'autorité du *magister admissionum*, lui-même adjoint au *magister officiorum*.

581. Un affranchissement ou une adoption devaient être introduits par la formule *lege age* (cf. SHA, *Aurélien*, 14, 7), prononcée par le magistrat — ici Mamertinus. Den Boeft, *ad loc.*, suivant Seyfarth, rapporte *ut solebat* à Julien et à son impulsivité — *ocius dixerat...* —, contrairement à la plupart des traducteurs, pour lesquels, comme pour nous, cette expression renvoie simplement au caractère traditionnel de la procédure.

582. Somme considérable. On connaît d'autres exemples de magistrats s'infligeant à eux-mêmes une *multa*; ce mot, qui se rapporte ici à une amende, peut aussi désigner la mise à mort ou l'exil.

583. Contrairement à Constance, qui convoquait les sénateurs au Palais; c'est ici une marque de déférence de la part de Julien. — Le sénat de Constantinople disposait de deux curies, toutes deux sans doute constantiniennes: l'une au voisinage du forum, l'autre près de l'*Augusteum*.

584. Le sens de *diuisio* doit correspondre ici à celui qu'on retrouve un peu plus loin, en 7, 8, pour *diuidere*: *Quae cum ita diuideret*, «Tandis qu'il réglait ainsi ces questions...».

585. Maxime d'Éphèse, philosophe et thaumaturge connu par de nombreuses sources (outre Ammien et Julien, Eunape, Libanius, Théodoret, Grégoire de Nazianze, Zosime, etc.), dont Julien suivit l'enseignement à Éphèse et qu'une fois arrivé à Constantinople, il y appela par une lettre pressante. Il jouit d'une grande influence à la cour, accompagna l'empereur contre les Perses et assista à sa mort. Arrêté et condamné sous Valentinien et Valens, relâché puis à nouveau arrêté et torturé, il recouvra sa liberté et ses biens, reprit ses conférences. Accusé d'avoir prédit pour Valens une mort ignominieuse, il fut à nouveau jugé, renvoyé en Asie et finalement mis à mort par le proconsul Festus en 372. Cf. *PLRE* 1, *Maximus* 21, p. 583 sq.

586. Le jugement assez formaliste d'Ammien s'oppose à celui de Libanios, *or.* 18, 155, qui salue dans le geste de Julien un hommage à la philosophie.

587. Le reproche fait à Julien est bien ici d'avoir agi en philosophe et non en empereur, en pratiquant l'*occursus*, comme dans l'*aduentus* d'un empereur.

588. Cicéron, *Pro Archia poeta*, 11, 26: cf. *Tusculanes*, 1, 34.

589. Parmi les victimes des sanctions prises par Julien, Ammien, au chap. 3, mentionne individuellement des *agentes in rebus*, mais n'évoque pas de mesure générale de révocation à l'encontre de ces serviteurs du pouvoir, très impopulaires sous Constance.

590. Voir 22, 3, 6 et n. 512. *Militia*, qui au IVᵉ siècle peut indiquer aussi des fonctions civiles, désigne généralement chez Ammien des services relevant de l'armée: mais les *agentes in rebus* étaient organisés en corps militaire.

591. Les délateurs sont, pour Ammien comme pour toute la tradition historiographique, un objet de mépris.

592. Selon qu'on fait porter la négation sur *permitteretur* seul ou, comme Seyfarth, sur l'ensemble, on comprend que Julien envisage ou non la possibilité de pardonner. Comme le note den Boeft, *ad loc.*, le contexte invite plutôt à supposer que Julien n'en repoussait pas l'idée.

593. Vettius Agorius Praetextatus, grande figure du sénat païen et ami intime de Julien, connu par plusieurs textes littéraires et épigraphiques. Né probablement à Rome vers 310, questeur, préteur urbain, *corrector Tusciae et Vmbriae*, *consularis* de Lusitanie, il se trouvait à titre privé à Constantinople quand Julien l'y rencontra et le nomma proconsul d'Achaïe, sans doute assez tôt en 362. Il fut préfet de la ville en 367-368 et eut à Rome une activité considérable. Chargé ensuite de plusieurs ambassades, préfet du prétoire d'Illyricum en 384, il mourut cette année même, entouré de grands honneurs. Homme de culture, traducteur de textes grecs et bon orateur, païen zélé, il exerça de nombreuses prêtrises, tout en ayant des relations courtoises avec les chrétiens, notamment avec le pape Damase. Ammien, 27, 9, 8, fait de lui un grand éloge. Cf. *PLRE* 1, *Vettius Agorius Praetextatus*, p. 722-724.

594. Sans qu'Ammien entre dans le détail, il y eut certainement un renouvellement au moins partiel dans les grands commandements militaires, qu'impliquent certains passages des livres suivants et dont on trouve trace chez Zosime.

595. *Supercilium* désigne couramment chez Ammien la rive d'un fleuve. Cet emploi est déjà dans Apulée, *met.* 5, 25.

596. Il s'agit essentiellement de la Thrace, divisée en deux provinces au IVᵉ siècle, et du Danube inférieur: non seulement parce que c'est là, du côté de l'Europe, la ligne de défense avancée de Constantinople, mais en raison de l'intensité de la pression barbare — même si le danger gothique est ici minimisé (voir n. suivante).

597. Les Goths sont envisagés ici plutôt sous l'angle de leurs qualités, médiocres, de partenaires inégaux de l'Empire que sous celui de leurs vertus militaires. La position de Julien à leur égard est celle de son temps et même des décennies ultérieures: les Goths seraient des barbares arriérés, vaincus depuis une génération par Constantin, et dont le régime tribal permet, par tractations avec leurs chefs, une utilisation

avantageuse comme source d'esclaves. Des hommes d'affaires de l'Empire, notamment des Galates, s'étaient spécialisés dans l'achat et la revente d'esclaves goths, un commerce qui devait être indispensable à la survie des tribus proches de la mer Noire et du Danube inférieur. — La réalité du danger gothique, dont on ne peut plus douter au moment où Ammien écrit — après Andrinople — ne doit pas suggérer que l'historien accuse Julien d'inconscience: ce sont bien plutôt ses successeurs qui ont laissé un peuple méprisé devenir un adversaire redoutable.

598. Thème récurrent de panégyrique, qui s'articule ici avec l'idée d'une reconnaissance du nouvel empereur, par les peuples les plus divers, comme un chef très représentatif.

599. Populations maintes fois concernées par les conflits romano-perses. Les succès de Sapor, la perte d'Amida, de Singare et de Bézabde (livres 19 et 20) rendent toutefois peu vraisemblables de telles initiatives de la part de populations alors clairement dominées par les Perses. Il pouvait s'agir tout au plus de représentants de minorités hostiles à la domination perse.

600. Les *Serendiui* étaient les habitants de Serinda, Ceylan; les *Diui* devaient habiter une autre île voisine de l'Inde. Mais peut-être s'agit-il, comme le suggère Seyfarth, *ad loc.*, d'un groupement binaire sans consistance, fondé seulement sur une assonance; cf. Zonaras, 13, 12.

601. La mention de ces manifestations de loyalisme chez les Maures, difficiles à interpréter, vise peut-être simplement à faire apparaître l'Afrique et «le Sud» dans ce concert des peuples les plus divers.

602. Le Phase ne coule pas au nord, mais à l'est, en Colchide, et ne traverse pas des régions désertes. Les *Bosporani* sont bien au nord de la mer Noire, mais à une distance considérable du Phase. La mention de tributs paraît peu vraisemblable pour ces populations éloignées de l'Empire; elle doit s'inscrire dans un tableau conventionnel de l'influence romaine au-delà des frontières et dans une évocation du retentissement de l'avènement de Julien, qui tient plus du panégyrique que d'une appréciation réaliste.

603. Ammien désigne généralement la mer Noire par les mots *Pontus* ou *Euxinus Pontus*. Mais il n'est pas le seul à la présenter comme un golfe: Catulle, Strabon, Pline, Solin adhèrent aussi à la conception qui fait du Pont un golfe de la Méditerranée.

604. Ammien annonce sa digression et précise clairement l'origine de ses connaissances: expérience personnelle — vraisemblable pour certaines parties au moins de la région — et lectures. Ch.M. Danoff, *RE*, Suppl. 9 (voir ci-dessous), 917, juge, contre Mommsen, qu'Ammien s'inspire ici d'un périple inconnu plutôt que de Ptolémée. Ses sources sont probablement multiples et, comme on verra, plusieurs autres rapprochements judicieux ont été proposés. La variété des sources entraîne d'ailleurs des contradictions et des ruptures dans l'ordre géographique de l'exposé. — Sur le contenu de la digression

pontique, la bibliographie est extrêmement abondante. On se référera toujours avec profit aux articles, même anciens, de la *Real-encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, auxquels nous renvoyons systématiquement, et tout particulièrement à l'exposé général, très documenté et très complet, de Ch.M. Danoff, *RE*, Suppl. 9, 1962, *Pontos Euxeinos*, 866-1175; on trouvera de même dans les livres et articles de L. Robert, et dans le *Bulletin épigraphique* de J. et L. Robert, une foule d'informations et d'observations critiques. Outre les ouvrages de base de A.H.M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford, 1971[2], D. Magie, *The Roman Rule in Asia Minor*, Princeton, 1975, et J. Matthews, *The Roman Empire of Ammianus*, Londres, 1989, voir notamment: I. Gualandri, «Fonti geografiche di Ammiano Marcellino, XXII, 8», *La Parola del Passato*, 23, 1968, p. 199-213; A. Krawczuk, «Remarks on the composition of Books XX-XXV of the Res gestae of Ammianus Marcellinus» (en polonais, résumé anglais), *Mélanges. J. Wolski, Prace historyczne*, 70, Kraków. Univers. Jagellonski, 1981, p. 85-91; U. Richter, «Die Funktion der Digressionen im Werk Ammianus», *Würzburger Jahrbücher für die Altertumswissenschaft*, 15, 1989, p. 209-222; M. Caltabiano, «Il carattere delle digressioni nelle Res gestae di Ammiano Marcellino», *Metodologia della ricerca sulla tarda antichità*. Atti del I Convegno dell'associazione di studi tardoantichi (A. Garzia ed.), Naples, 1989, p. 289-296; L. Mary, *Les représentations de l'espace chez Ammien Marcellin*, (Thèse sous presse), chap. 7 (sur l'Egée et le Pont-Euxin).

Sur divers secteurs de la digression pontique (dans l'ordre topographique de l'exposé; cf. carte 4):

A.X. Korybala, *Greek Colonization on the North Shore of the Black Sea in the Archaic Period*, Diss. Univ. of Pennsylvania, Philadelphia, 1978; J.M. Cook, «Cities in and around the Troad», *ABSA*, 83, 1987, p. 7-19; N. Erhardt, *Milet und seine Kolonien. Vergleichende Untersuchung der kultischen und politischen Einrichtungen*, Hochschulschriften 3.R., Geschichte, n° 206, Bern, 1983; W.B. Tyrrel, *Amazons. A Study in Athenian Mythmaking*, Baltimore, 1984; E. Olshausen, «Zum Hellenisierungsprozeß am pontischen Königshof», *Ancient Society*, 5, 1974, p. 153-170; E. Olshausen–J. Biller, *Untersuchungen zur historischen Geographie von Pontos unter den Mithridatiden*, Beiheft zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, 29, Wiesbaden, 1984; *Pontica, 1. Recherches sur l'histoire du Pont dans l'antiquité* (B. Rémy éd.), Saint-Étienne–Istanbul, 1991, notamment E. Olshausen, «Feste Grenzen und wandernde Völker. Trapezus und die Boraner, ein Beitrag zur Migrations- und zur Grenzraumsproblematik», p. 25-37; *Le Pont-Euxin vu par les Grecs. Symposion de Vani (Colchide), septembre-octobre 1987* (I. Kharchilava et E. Géry edd.), Annales littéraires de l'Université de Besançon, n° 427, Paris, 1990, notamment G. Kochelenko et Vl. Kouznetsov, «La colonisation grecque du Bosphore Cimmérien», p. 67-84; T.E.J. Wiedemans, «Between man and beasts. Barbarians in Ammianus Marcellinus», dans *Past perspectives. Studies in Greek and Roman historical writing. Conference Leeds 6-8 april 1983* (I.S. Moxon, J.D. Smart, A.J. Woodman edd.), Cambridge Univ. Press, 1986, p. 189-211; Erodoto, *Le storie. Libro IV, La Scizia e la Libia*, éd. A. Corcella, S.M. Medaghia, A. Fraschetti, Fondazione Lorenzo Valla, 1993.

605. Xerxès fit percer un canal à travers la langue de terre reliant l'Athos au continent — cf. Hérodote, 7, 122 —, pour éviter les dangers de la navigation le long de la presqu'île, dont la flotte perse avait fait la cruelle expérience lors de l'expédition de 492; cf. Hérodote, 6, 44. Sur l'Athos, *RE*, 2, 1896, *Athos* 1, 2066-2069 (Oberhummer).

606. Pointe rocheuse redoutée sur la côte Est de l'Eubée méridionale. C'est contre ce cap que vint se fracasser la flotte achéenne à son retour de Troie: l'Eubéen Nauplius, pour venger la mort de son fils Palamède, poursuivi par la vengeance d'Ulysse et injustement lapidé par les Grecs, y avait allumé un feu qui trompa les pilotes et provoqua un désastre. Cf. Apollodore, *epit.*, 6, 7 sqq.

607. La présentation est assez conventionnelle: les deux sommets sont trop éloignés pour qu'on puisse considérer qu'ils se font face et, surtout, que la ligne qui les réunit sépare la mer de Thessalie de l'Égée: la première, appelée également *mare Thracicum*, est généralement créditée d'une moindre étendue. La ligne de démarcation était couramment fixée à l'alignement formé par les îles de Sciathos, Peparethos, Olcos et Lemnos. Les expressions «à droite» et «à gauche» regardent vers le large. C'est évidemment «à droite» que la mer s'ouvre le plus.

608. La distinction entre Sporades et Cyclades date de l'époque hellénistique. Jusque-là les Cyclades désignaient toutes les îles de l'Égée. Puis les géographes distinguèrent sous le nom de Sporades toutes les îles sises au sud et à l'ouest de Sériphos, Siphnos, Sikynos et Ios, et celles à l'est d'Andros, Tinos, Mykonos et Naxos. Cf. Strabon, 10, 5, 3.

609. Apollon et Artémis, nés à Délos de Létô, qui y avait trouvé refuge dans sa fuite. Cf. Strabon, 10, 5, 2.

610. Apollon recevait en Troade un culte agraire en tant que «destructeur des souris» (*sminthos* = souris); cf. *Iliade*, 1, 38 sq. Strabon, 13, 1, 46 et 48, mentionne deux temples d'Apollon Smintheus, l'un sur l'île de Ténédos, l'autre à Chrysè en Troade, à proximité de la mer, qui daterait du IIIe siècle av. J.-C. C'est sans doute à ce dernier que se réfère Ammien. Cf. *RE*, 2, 1896, *Apollon*, 68-69 (Wernicke) et den Boeft, *ad loc.*

611. Le golfe de Mélas (baie de Saros), à la naissance de la Chersonèse, fait face à Imbros et à Samothrace, et reçoit le fleuve homonyme; cf. *RE*, 15, 1, 1931, *Melas* 18, 439-440 (Oberhummer).

612. Le golfe ne s'étend pas jusqu'à Abdère, mais approximativement jusqu'à Aenus (cité ici 22, 8, 3).

613. Abdère, au pied du Rhodope, mais sensiblement à l'ouest de l'embouchure de l'Hèbre, avait été fondée, d'après la légende, par Héraklès là où son jeune ami Abdéros avait été dévoré par les chevaux sauvages du roi Diomède, fils d'Arès (*RE*, 5, 1905, *Diomedes* 1, 815-826 [Bethe], en particulier 816-818). La capture de ces chevaux constituait un des douze Travaux. La ville, soumise aux Perses puis indépendante et membre de la Ligue de Délos, fut florissante jusqu'au premier quart du IVe siècle; cf. *RE*, 1, 1894, *Abdera* 1, 22-23 (Hirschfeld). Quoiqu'il y eût parmi eux de grands esprits comme Démocrite et Protagoras et d'autres hommes célèbres, les Abdéritains avaient dans l'antiquité une réputation bien établie d'inculture et de stupidité.

614. L'Hèbre — aujourd'hui la Maritza — est le fleuve le plus important de la Thrace. Il se jette dans la mer entre Trajanopolis et Aenus; cf. *RE*, 7, 1912, 2, *Hebros* 1, 2588-2589 (Oberhummer). Ammien le mentionne à plusieurs reprises.

615. Maronée, à l'ouest de l'embouchure de l'Hèbre, fut fondée au VIIe siècle av. J.-C. par les gens de Chios. Homère a célébré la région pour ses vins; cf. *RE*, 14, *Maroneia* 1, 1912-1913 (Oberhummer).

616. Ainos — aujourd'hui Énos — doit à la ressemblance phonétique son attribution à Énée, que reprend Virgile, *Enéide*, 3, 13-18, mais que suffit à exclure la mention chez Homère, *Iliade*, 4, 520, de secours envoyés par la ville à Ilion. À l'époque d'Ammien, elle était la capitale de la province du Rhodope.

617. *Ausonia* est l'un des termes qui ont servi à désigner l'Italie des origines, et d'abord l'Italie méridionale, à partir du nom de l'un de ses peuples légendaires les plus anciens, les Ausones, avec leur roi Auson. Cf. M. Pallottino, *Storia della prima Italia*, Rome, 1985[3], p. 57 sqq.

618. Diverses propositions ont été faites, pour remplacer le mot *uncens* de *V*. Malgré les hésitations de Clark, de Seyfarth et de den Boeft, *ad loc.*, *ad se iungens* paraît acceptable.

619. Cette description schématique, qui s'applique à la Propontide, abordée plus loin (8, 6), est très approximative.

620. L'Hellespont, ici présenté comme séparé du Rhodope — la province ou le massif montagneux? — par la mer, est lui-même proprement le détroit séparant l'Europe de l'Asie (les Dardanelles): *RE*, 8, 1913, *Hellespontos* 1, 182-193 (Oberhummer). Mais le terme désignait aussi depuis longtemps par extension la rive asiatique et, au IVe siècle, la province intermédiaire entre la Bithynie et l'Asie: *RE*, *ibid.*, *Hellespontos* 2 et 3, 193 (Bürchner).

621. Kynosséma = Κυνὸς σῆμα, tirait précisément son nom de la métamorphose en chien de l'épouse de Priam. Cf. Ovide, *Métam.*, 13, 404-406; le site, mentionné par de nombreuses sources, se trouve sur la côte européenne; cf. *RE*, 12, 1, 1924, Κυνὸς σῆμα, 36 (Oberhummer).

622. Koila, petite ville de la côte de Chersonèse au fond d'une baie profonde, en face d'Abydos, a donné son nom à cette baie; cf. *RE*, 11, 1, 1921, *Koila*, 1048-1049 (Oberhummer).

623. Sestos, sur la côte thrace, au point où l'Hellespont est le plus étroit, était un établissement thrace, où s'établit vers 600 av. J.-C. une colonie venue de Lesbos. Xerxès y fit aboutir en 480 son pont de bateaux. Conquise par les Athéniens en 478, occupée par les Spartiates, puis par les Macédoniens, place importante à l'époque hellénistique, tantôt dominée, tantôt indépendante, elle entra en décadence sous le Haut-Empire. Cf. *RE*, 2.R., 2, 2, 1923, *Sestos* 1, 1892-1894 (Ruge).

624. Callipolis — aujourd'hui Gallipoli/Gelibolu — à l'entrée Nord de l'Hellespont, fait face à Lampsaque; cf. *RE*, 10, 2, 1919, *Kallipolis* 4, 1659-1660 (Oberhummer). Elle est restée célèbre par les combats de la bataille des Dardanelles dans la première guerre mondiale.

625. C'est-à-dire sur la côte d'Asie.

626. Achille et Ajax étaient honorés en de nombreux points de cette région, toute proche de Troie. Alexandre, à son arrivée en Asie, leur consacra des sacrifices et des jeux. Un tombeau d'Achille, qui daterait du ve siècle av. J.-C., était vénéré à proximité de l'actuelle Yenisehir; Julien le visita en 352 (*Ep.* 79). La tombe d'Ajax, à In Tepe, aurait été reconstruite par Hadrien après avoir été ruinée par la mer. Il existait aussi un sanctuaire et une statue d'Ajax, qu'Antoine transféra en Égypte et qu'Auguste fit remettre en place. Cf. Strabon, 13, 130; Pausanias, 1, 35.

627. Dardanos, qui a donné son nom aux Dardanelles, était une fondation éolienne entre Ilion et Abydos; elle fut proclamée ville libre par Rome après la guerre d'Antiochos. Cf. *RE*, 4, 1901, *Dardanos* 1, 2163-2164 (Bürchner).

628. Abydos, célèbre par le pont de bateaux établi par Xerxès jusqu'à Sestos, était une fondation milésienne établie sur un habitat thrace. Membre de la Ligue de Délos, puis liée à Sparte, elle résista héroïquement à Philippe V et fut déclarée ville libre par Rome. Cf. *RE*, 1, 1894, *Abydos*, 129-130 (Hirschfeld).

629. Lampsaque, établissement thrace à l'origine, reçut une colonie phocéenne ou milésienne. Elle fut donnée par Artaxerxès, en même temps que d'autres villes, à Thémistocle après son ostracisme (471) et sa fuite — cf. Thucydide, 1, 138, 5; Plutarque, *Thémistocle*, 29, 11 —, mais entra dans la Ligue de Délos, puis fut convoitée par les principales cités grecques. Cf. *RE*, 12, 1, 1924, *Lampsakos*, 590-592 (Bürchner).

630. Parion — aujourd'hui Kemer —, à l'est de Lampsaque, fut fondée par des colons de Milet, d'Érythres et surtout de Paros. Elle fit partie de la Ligue de Délos, s'agrandit considérablement à l'époque hellénistique et devint sous Auguste la «colonia Pariana Iulia Augusta». On y vénérait Parios — et non Paris —, le fondateur légendaire, fils de Iasion, amant de Déméter mis à mort par Zeus.

631. La mer de Marmara: carte 3.

632. Cyzique, colonie milésienne succédant, d'après ses anciens noms, à un établissement antérieur, fit partie de la Ligue de Délos, échappa à Athènes, entra dans la Seconde Confédération, puis passa des Séleucides aux Attalides et fut ensuite une alliée fidèle de Rome; elle reçut une colonie romaine. Elle est encore mentionnée par Ammien en 26, 8, 6-10 et 31, 5, 16. Cf. *RE*, 12, 1, 1924, *Kyzikos*, 228-233 (Ruge).

633. *Dindymalon* est le nom d'une montagne de Phrygie, proche de Pessinonte, centre du culte de la Grande Mère; cf. *RE*, 5, 1905, *Dindymon* 2, 653 (Ruge). Il existait en Asie Mineure plusieurs sommets portant ce nom et où l'on célébrait la déesse. Parmi eux, le mont *Dindymon* — aujourd'hui le Kapi Dagh — au nord de Cyzique; un sanctuaire de Cybèle y aurait été fondé, selon Apollonios de Rhodes, 1,

1092-1094 et 1122 sqq., par les Argonautes. Hérodote, 4, 76 (coll. Lorenzo Valla, p. 295) mentionnait déjà le culte de Cybèle à Cyzique. L'archéologie a confirmé l'existence d'un temple de la déesse sur le mont Dindymon et de son culte à Cyzique; la ville portait d'ailleurs parfois le nom de *Dindymis* (Pline, *nat.*, 5, 148). Cf. *RE*, 5, 1905, *Dindymon* 1, 652-653 (Bürchner).

634. Apamée, sur le golfe de Kios, fut fondée par Prusias à l'emplacement de Myrleia, colonie de Colophon. Elle reçut sous Auguste une colonie romaine en l'honneur de César; cf. *RE*, 1, 1894, *Apameia* 5, 2064 (Hirschfeld).

635. Cius (Kios, aujourd'hui Gemlik), au fond du golfe qui porte son nom, aurait été fondée par l'Argonaute Polyphème; c'est en fait une colonie milésienne. Elle prit part à la révolte des cités ioniennes et adhéra à la Ligue de Délos. Détruite par Philippe V, reconstruite par Prusias, elle se rangea aux côtés de Rome et reprit son nom sous l'Empire; cf. *RE*, 11, 1, 1921, *Kios* 1, 486-488 (Ruge).

636. Le texte présente ici une lacune; *V* donne simplement, *ubi Hylam* avec, ensuite, *secuto tempore*, ce qui est incompréhensible. Jugeant qu'Ammien devait faire allusion à la disparition de l'ami d'Héraklès, Lindenbrog a proposé *in*secut*a* *<rapuit nympha>*, mais on a pu penser aussi qu'Hylas désignait ici une rivière. Sur Hylas et la légende de la nymphe séductrice, de la noyade du jeune homme et de la douleur d'Héraklès, cf. *RE*, 9, 1, 1914, *Hylas* 1, 110-115 (Sittig). Pour le nom ancien de Nicomédie, qui devait nécessairement figurer dans le texte, Gronovius proposait *Olbia*, Gelenius *Astakos*. Voir note suivante.

637. Astakos, vieille colonie mégarienne, fit partie de la Ligue de Délos. Elle fut détruite en 264 av. J.-C. par Lysimaque; cf. *RE*, 2, 1896, *Astakos* 2, 1774-1775 (Ruge). Nicomède Ier transféra ses habitants dans la nouvelle cité de Nikomedeia, établie sur le site de l'ancienne Olbia. Nicomédie resta la capitale de la Bithynie romaine; cf. *RE*, 17, 1936, *Nikomedeia*, 468-492 (Ruge).

638. C'est-à-dire sur la côte européenne.

639. Sur la Chersonèse de Thrace, cf. *RE*, 3, 2, 1894, *Chersonnesos* 1, 2242-2251 (Bürchner). *Aigos potamos/oi* («rivière(s) de la chèvre») est le nom d'une rivière et d'une bourgade située à son embouchure, près desquelles Lysandre remporta en 405 sur la flotte athénienne la victoire qui mit fin à la guerre du Péloponnèse. Cf. *RE*, 1, 1894, 977 (Hirschfeld). Anaxagore de Clazomènes donna une explication naturelle à la chute d'une météorite en ce lieu, vers 467 av. J.-C.: cf. Aristote, *météor.*, 1, 7. Pline, *nat.*, 2, 149, s'étend longuement sur ce qu'il présente comme une prédiction d'Anaxagore, et ajoute que la météorite est encore visible de son temps. Ammien cite à nouveau l'épisode en 22, 16, 22.

640. Lysimacheia fut fondée vers 309 par le diadoque Lysimaque après la destruction de Kardia, dont il y transféra la population en même temps que celle d'autres villes. Âprement disputée entre Séleucides, Lagides, Celtes et Thraces, détruite par ces derniers et refondée

en 196 par Antiochos, elle passa en 188 à Pergame, mais fut ruinée peu après, à nouveau par les Thraces. Strabon et Mela la mentionnent cependant, mais pour Pline, *nat.*, 4, 47, «deseritur et Lysimacheia». Qu'elle reparaisse chez Ptolémée et chez Ammien peut laisser croire qu'elle avait une nouvelle fois repris vie.

641. Sur Périnthe, aujourd'hui Marmaraereglisi, voir n. 483.

642. Proconnèse, aujourd'hui Mermeradan, île de la mer de Marmara, en effet de forme allongée, proche de la presqu'île de Cyzique, reçut une colonie milésienne vers 670 av. J.-C. Détruite par les Perses, reconstruite et membre de la Ligue de Délos, elle fut contrainte de s'unir à Cyzique, où sa population fut transférée. Le site reçut une garnison macédonienne, mais paraît avoir été déserté à l'époque romaine malgré le succès grandissant des marbres de l'île; cf. *RE*, Suppl. 14, 1974, 560-561 (Danoff).

643. Besbikos est une petite île à l'est de Cyzique (Pline, *nat.*, 5, 151); cf. *RE*, 3, 1897, *Besbikos* 1, 326 (Ruge). Rolfe, *ad loc.*, note à juste titre que la position de ces îles et leur forme allongée d'est en ouest conviennent assez mal à l'analogie plusieurs fois exprimée entre la configuration de la Propontide et la lettre *phi*.

644. Seyfarth donne un sens fort à *intercurrens*, «und eilt zwischen Europa und Bithynien», et voit là, suivi par den Boeft, une allusion au puissant courant qui pousse les eaux de la mer Noire vers la mer de Marmara. Mais la description de la côte suit au contraire la direction Ouest-Est. *Intercurrens* n'est peut-être qu'une élégance de style pour désigner simplement la situation géographique du détroit.

645. De nouveau sur la rive asiatique, Chalcédoine (voir n. 498) et Chrysopolis (Scutari, Üsküdar), bourgade située exactement face à Constantinople; c'est là qu'on passait normalement le Bosphore et qu'aboutit aujourd'hui le pont reliant Istanbul à l'Asie.

646. Ainsi Discus, Potamonium et Amycus, qu'Ammien néglige.

647. Le paragraphe précédent ne précisait pas que les villes citées étaient sur la rive asiatique. Sur l'emploi de *supercilia* pour désigner la rive d'un fleuve, et ici d'un détroit, voir n. 595.

648. Athyras désigne à la fois une rivière, le Kara Sou, et un petit port à son embouchure, aujourd'hui Büyük Cekmedze, à faible distance de Byzance; non pas, comme le croit Ammien, avant Selymbria, mais entre cette dernière et Byzance; cf. *RE*, 2, 1896, *Athyras* 1, 2074 (Overhummer).

649. Selymbria, aujourd'hui Silivri, sur la côte Nord de la Propontide, peu avant l'entrée du Bosphore, était une colonie mégarienne installée entre 700 et 660 sur un établissement thrace; elle fit partie de la Ligue de Délos et de la Seconde Confédération. À l'époque romaine, elle n'était plus qu'une *kômè*, mais reprit sans doute quelque importance après la fondation de Constantinople. Au ve siècle, elle reçut le nom d'Eudoxiopolis, en l'honneur de l'épouse de l'empereur Arcadius; cf. *RE*, 2.R., 2, 1923, *Selymbria*, 1324-1327 (Oberhummer).

650. Byzance, à laquelle les sources antiques donnent des origines coloniales variées, n'était certainement pas une colonie athénienne, mais vraisemblablement mégarienne d'après Hérodote et Eusèbe. L'origine athénienne fut probablement inventée après la fondation de Constantinople; cf. *RE*, 3, 1, 1897, *Byzantion*, 1116-1158 (1127-1129) (Miller).

651. Ceras (gr. kéras, «la corne») — nom qui s'applique aussi bien à un golfe allongé qu'à un promontoire, et qu'on retrouve aujourd'hui dans la «Corne d'or», la baie qui sépare la ville en deux —, désignait aussi la presqu'île sur laquelle fut installée la nouvelle capitale; cf. *RE*, 11, 1, 1921, *Keras* 1, 257-262 (Oberhummer). La pointe du promontoire portait un phare; cf. Solin, 10, 17 et 32, 43.

652. Hadrien de Valois a corrigé en *Ceratas*, apparemment à juste titre — *quapropter* ne se comprendrait pas autrement — le mot *elatas* du manuscrit.

653. Il s'agit ici du Pont-Euxin proprement dit, dont l'étendue et les eaux calmes contrastent avec le resserrement du détroit et son agitation.

654. Le périple — *litorea nauigatio* — est ici défini, de manière inversée, par comparaison avec la navigation autour d'une île — «uelut insularis circuitus». Ammien veut probablement souligner que, contrairement à la plupart des mers, le Pont-Euxin est presque complètement fermé et que ses rivages forment une ligne continue.

655. Ammien propose ici un périmètre intermédiaire entre les valeurs données par Polybe, 4, 39, 1 (20.000 stades), Pline, *nat.* 4, 77, d'après Varron (150 milles, soit moins de 20.000 stades) et d'autre part Strabon (25.000 stades) et Nepos (250 milles). Cette estimation est assez proche de la valeur réelle, qui, si l'on tient compte des directions générales et non du découpage du rivage, est de l'ordre de 19 à 20.000 stades — sans le Palus Méotide. La longueur maximale, Est-Ouest, est de 980 km, la largeur maximale, entre Očakov (*Alektor*) et Eregli (*Heraclea Pontica*), de près de 550 km, la surface voisine de 450.000 km^2. Cf. E. Olshausen, 1991 (n. 604), p. 171.

656. Ces affirmations ne nous ont pas été conservées; Ératosthène, fr. III.B.39, déclare simplement que le périmètre du golfe Persique, estimé à 20.000 stades, est proche de celui du Pont-Euxin.

657. *V* porte *firmatur*, corrigé par Galenius, suivi par Clark, en *formatur*. Seyfarth, après avoir adopté cette correction, est revenu dans l'édition Teubner à *firmatur*, beaucoup plus difficile à justifier.

658. L'arc scythique présente, entre deux parties curvilignes (chacune en courbe et contre-courbe: cf. schéma de Carte 2), un segment médian rectiligne représentant la poignée de l'arc. Ce segment se situe ici entre Tyras et le bas Danube (§ 42). Les parties curvilignes correspondent respectivement à la côté Sud de la Crimée (au N.E.) et à la côte Ouest de la mer Noire (au S.W.). La comparaison avec l'arc scythique se trouve déjà chez Strabon, 2, 5, 22, Mela, 1, 102, Pline,

nat., 4, 76, et chez d'autres auteurs. Ammien y revient souvent — sans que l'utilisation de cette image soit toujours claire —, mais il ne l'explicite vraiment qu'infra 8, 37.

659. La présentation géographique d'Ammien, qu'il a voulu rendre claire en se référant aux points cardinaux, conjugue des données purement descriptives à l'est et au sud, et des références politiques à l'ouest, ou ethniques au nord. Mais surtout la mer d'Azov se trouve en réalité au nord-est et non à l'est de la mer Noire, avec laquelle elle communique par le Bosphore cimmérien — le détroit de Kertch. Ammien commet donc une grave erreur d'orientation, que confirme en 8, 13 la qualification du Bosphore cimmérien comme une des extrémités de l'arc scythique. L'appellation courante de *palus*, «marécage», s'explique par la présence de marais sur les côtes et par la hauteur des fonds, due aux alluvions déposées par les nombreux fleuves qui se jettent dans cette mer fermée. Son nom antique est tiré de celui d'un des peuples habitant ses rives, les Méotes, mentionnés parmi d'autres en 22, 8, 31 (voir n. 760); cf. *RE*, 14, 1, 1928, *Maiotis*, 590-592 (Herrmann).

660. La Thrace et la Mésie Inférieure du Haut-Empire; au temps d'Ammien, du sud au nord, le Rhodope et l'Europe, la Thrace et l'Haemimontus, la Mésie Seconde et la Scythie Mineure.

661. Au nord, où Ammien énumère en effet, en 8, 38, de nombreuses populations, dont certaines presque inconnues.

662. Ce n'est valable que pour la direction générale de la côte asiatique — ce qui convient à l'image de l'arc scythique; dans le détail, cette côte est beaucoup plus mouvementée.

663. Les colonies grecques de la mer Noire sont en effet en grande majorité des fondations milésiennes. On sait que Milet avait créé, d'après la tradition, 90 colonies. Cependant elle-même n'était pas d'origine attique, mais, d'après la tradition, crétoise. Les Ioniens s'y installèrent au XIe siècle av. J.-C. Sa grande époque — VIIe-VIe siècles — est bien antérieure à l'ascension d'Athènes. La parenté et les rapports étroits entre Athéniens et Ioniens, ainsi que le mythe de Nileus (voir n. suivante) ont favorisé l'idée que ces derniers étaient venus de l'Attique. Liste des colonies connues chez Erhardt 1983 (n. 604), p. 49-86.

664. Selon la tradition, Nileus quitta Athènes après la mort de son père, emmenant avec lui, outre ses frères, des Ioniens établis à Athènes et des Athéniens, qui formèrent la dodécapole ionienne. Il serait le fondateur de Milet; cf. Hérodote, 9, 97; Strabon, 14, 1; 3.

665. Le roi légendaire Codrus, en se faisant tuer volontairement parce que l'oracle delphique avait prédit la victoire des ennemis pourvu que le roi fût indemne — ou simplement lors d'une bataille où il fut tué — sauva l'Attique d'une invasion des Péloponnésiens. Les Athéniens, pour rendre hommage à son sacrifice, auraient décidé de ne plus avoir d'autre roi: d'où l'émigration de son fils Nileus. Cf. *RE*, 11, 1, 1921, *Kodros*, 984-994 (Scherling).

666. Le Bosphore de Constantinople (Bosphore thrace) et le détroit de Kertch (Bosphore cimmérien) présentent la symétrie indiquée par Ammien, par rapport en cap Carambis marquant le milieu de la corde tendue de l'arc (voir 22, 8, 20 et n. 707). Cf. *RE*, 3, *Bosporos* 1, 741-742 et 742-757 (Oberhummer) pour le Bosphore thrace; 2, 757 (Brandis) pour le Bosphore cimmérien.

667. *Bosporos* = «passage de vache». Fille d'Inachus et aimée de Zeus, Io, changée en vache et poursuivie par la jalousie d'Héra, parvint à fuir jusqu'en Égypte, où elle était honorée sous le nom d'Isis. L'explication couramment admise, par exemple chez Pline, *nat.*, 6, 2, est que ces passages étaient assez étroits pour qu'une vache pût les traverser à la nage, cf. *RE*, 9, 2, 1916, *Inachos* 1, 1218-1219 (Kroll); *Io*, 1732-1743 (Eitrem).

668. Par exemple Ovide, *met.*, 1, 583-776; Valerius Flaccus, 4, 334-347.

669. Dans le sens choisi pour la description, de l'Égée vers le Pont-Euxin, la côte asiatique tourne à droite à la sortie du Bosphore. Et c'est dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre — ce qui correspond à la valorisation habituelle de la droite — qu'Ammien organise son tour du Pont-Euxin.

670. Les mss. portent *latus*, que conserve Seyfarth, mais que Bentley, suivi par Clark, avait corrigé en *litus*, plus explicite.

671. On trouve les *Mygdones*, d'origine thrace, dans une partie de la Macédoine et dans plusieurs régions d'Asie Mineure, dont la Bithynie occidentale, où les situe Strabon, 12, 6, 10, entre l'Olympe de Mysie — l'actuel Uludag — et la Propontide. Leur migration remonterait à la fin du IIe millénaire. La diffusion même de ce peuple avait sans doute fait tomber en désuétude le terme de *Mygdonia*, peu spécifique, cf. *RE*, 16, 1, 1933, *Mygdones* 1, 998 (Oberhummer), *Mygdonia* 3, 999 (Oberhummer) et 4, 999-1000 (Ruge).

672. *Thynia* ou *Thynias* était une petite île proche de la côte de Bithynie, à 40 km à l'ouest du Sangarius, dotée d'un sanctuaire d'Apollon et par laquelle passèrent les Argonautes; cf. *RE*, 2.R., 6, 1, 1936, *Thynias*, 718-720 (Ziegler). Son nom désigne parfois chez les poètes la Bithynie entière, cf. *ibid.*, 717-718 (Oberhummer).

673. Les *Mariandynoi*, inconnus d'Homère, et plus rarement leur pays, la Mariandynia (Mariandena), sont mentionnés à l'est du Sangarius, à partir de la fondation d'Héraclée (milieu du VIe siècle). Cf. *RE*, 14, 2, 1930, *Mariandynoi*, 1747-1749 (Ruge).

674. Les *Bebrykes*, d'origine thrace selon Strabon, et installés, pour Solin, 42, 1, avant les *Mygdones*, interviennent dans la légende des Argonautes comme un peuple inhospitalier, qui maltraitait les étrangers; cf. *RE*, 3, 1897, *Bebrykes* 2, 180-181 (Ruge). Polydeukès (Pollux) tua leur roi Amykus, fils de Poséidon: *RE*, 1, 1894, *Amykos* 2, 2000-2001 (Wernicke). Cf. Valerius Flaccus, *Argonautica*, 4, 99-112. Ammien multiplie dans tout le passage les références aux Argonautes,

sous l'influence, selon Gualandri, 1968 (n. 604), p. 209, d'Apollonios de Rhodes; cf. den Boeft, *ad loc.*

675. Les Harpyies, esprits des vents tourbillonnants, représentés comme des femmes ailées et qu'illustre un monument célèbre de Xanthos en Lycie, ravissaient les âmes des humains; cf. *RE*, 1912, *Harpyien*, 2417-2431 (Sittig). Apollonios de Rhodes, 2, 188-193, et Virgile, *Enéide*, 3, 210-228, rapportent les tourments qu'elles infligèrent au devin aveugle Phinée, auquel elles reprochaient d'abuser de son pouvoir prophétique. Il fut délivré d'elles, lors du passage des Argonautes, par les Boréades; cf. *RE*, 20, 1, 1941, *Phineus*, 215-246 (Ziegler). La localisation de la demeure de Phinée, en différents points de la côte bithynienne et pontique et en Thrace, a beaucoup varié. Apollonios et Valerius Flaccus la situent sur la côte européenne du Bosphore et placent logiquement l'épisode avant que les Argonautes aient passé les Symplégades.

676. Le Sangarius, l'actuelle Sakaria, qui prend naissance en Phrygie, est un des fleuves les plus considérables de l'Asie Mineure; cf. *RE*, 2.R., 1, 2, 1920, *Sangarios*, 2269-2270 (Ruge). — La Phyllis, peu connue, devrait être mentionnée avant le Sangarius, selon *RE*, 20, 1, 1941, *Phyllis*, 1021 (Lenschau). — Le nom de Lycus est porté par plusieurs cours d'eau en Asie Mineure, dont l'un au sud d'Héraclée pontique; cf. *RE*, 13, 2, 1927, *Lykos* 5, 2390 (Ruge). Le plus important est celui du Pont, qui prend sa source près de Satala et se jette dans l'Iris. Il serait le plus oriental des fleuves mentionnés, mais un autre Lycus coule au sud d'Héraclée (cf. carte 2). Le Rhebas, qui intervient dans la légende des Argonautes, est le plus occidental et aurait dû être cité en premier lieu. Cf. Arrien, *Périple du Pont-Euxin*, 12 sq.

677. *Quibus controuersae* est très vague, — que le relatif renvoie à *litora*, *fluuii* ou à *maria* —, et de toute façon inexact, puisque les Symplégades se trouvent à la sortie même du Bosphore et non au large de la Bithynie, à plus forte raison de régions plus orientales.

678. Les Symplégades — appelées aussi *Cyaneae* — étaient deux rochers menaçants à l'entrée du Pont-Euxin; cf. *RE*, 2.R., 4, 1, 1931, *Symplegades*, 1170-1171 (Türk). Rolfe observe à juste titre une inconséquence dans le texte d'Ammien: les rochers n'avaient pas besoin de «se porter à nouveau contre ce qu'ils avaient ébranlé», puisqu'ils l'avaient en fait écrasé; s'ils se reculaient, c'était pour être prêts à agir contre un nouvel intrus. Mais Ammien a visiblement cherché ici à faire une description de style épique.

679. Chez Apollonios de Rhodes, 2, 328 et 361 sqq., c'est sur les conseils du devin Phinée que les Argonautes, gagnant la Colchide (voir n. 675), réussirent à passer entre les Symplégades après s'être fait précéder par une colombe. Ammien ne reprend pas cet épisode, non seulement parce qu'il serait en contradiction avec la dernière phrase de 8, 17, mais parce qu'il a relaté l'histoire de Phinée avant d'aborder les Symplégades. Il n'explique pas non plus, comme Apollonios, que les rochers étaient condamnés à l'immobilité si un seul être parvenait à passer entre eux sans être écrasé.

680. *Prouinciae* peut grammaticalement se rapporter soit à *Pontus et Paphlagonia* (Rolfe), soit à *Bithyniae* (Seyfarth et den Boeft). Mais, si la Paphlagonie était bien une province, il y avait au IVe siècle deux provinces du Pont: *Dios Pontus* (ou *Hélenopontus*) et *Pontus Polemoniacus*. On peut penser qu'Ammien connaissait mieux le découpage administratif de l'Orient que sa géographie physique (voir n. suivante).

681. Après la Bithynie (*RE*, 3, 1897, *Bithynia*, 507-539 [Brandis]), vient la Paphlagonie (*RE*, 18, 2 e, 1949, *Paphlagonia*, 2486-2550 (Ruge-Bittel)), puis à l'est, le Pont (*RE*, Suppl. 9, 1962, *Pontus*, 866-1175 et 1911-1920 [Danoff]). Les villes citées se succèdent en fait d'ouest en est, dans l'ordre suivant: Héraclée et Tios en Bithynie, Amastris et Sinope en Paphlagonie, Amisos et Polemonion dans le Pont. Même si Ammien a voulu détacher les villes les plus importantes — *amplae... ciuitates* —, il aurait dû mentionner Amisos avant Polemonion.

682. Héraclée du Pont fut établie chez les *Mariandyni*, sur l'Achéron, affluent du Lycus, vraisemblablement par des colons mégariens et béotiens vers 560 av. J.-C., quoique Strabon, 12, 3, 4, en fasse une fondation milésienne. Elle créa elle-même des colonies; convoitée, elle fut victime des guerres successives: cf. *RE*, 8, 1913, *Herakleia* 19, 433-434 (Ruge).

683. Sinope, aux origines obscures, liées par la légende aux Argonautes et aux Amazones, peut-être milésiennes, — en tout cas très ancienne: elle aurait fondé en 757 Trapézonte (Trébizonde) — reçut des colons athéniens, développa une flotte importante, fut un temps soumise aux Perses, puis aux rois du Pont, avant de devenir colonie romaine. Cf. *RE*, 3, 1, 1927, *Sinope* 1, 252-255 (Ruge).

684. Polemonion, sur une baie de la côte pontique, doit son nom au roi Polémon Ier (37-8/7 av. J.-C.); il ne s'agit sans doute pas d'une nouvelle fondation, mais, comme souvent, d'un simple changement de nom; cf. *RE*, Suppl. 14, 1974, *Polemonion*, 427-428 (Olshausen).

685. Amisos, seule escale entre Sinope et Trébizonde, dans une baie entre l'Halys et l'Iris, aurait été d'abord milésienne; occupée ensuite par Athènes et rebaptisée *Peiraieus*, elle fut exposée aux convoitises, et devint une résidence de Mithridate. Libérée par César, pourvue d'un vaste territoire, elle conserva son autonomie; cf. *RE*, 1, 1894, *Amisos*, 1839-1840 (Hirschfeld).

686. Tios, à la frontière de la Bithynie et de la Paphlagonie, est d'origine discutée, peut-être milésienne, mais attribuée par Strabon, 12, 3, 5, aux *Caucones*, que l'on croit d'origine thrace; on y pratiquait la pêche au thon. Cf. *RE*, 2.R., 6, 2, 1937, *Tios* 2, 1411-1412 (Wüst).

687. Amastris, princesse perse, nièce du dernier Darius, mariée entre autres à Cratère et à Lysimaque — cf. *RE*, 1, 1894, *Amastris* 7, 1750 (Wilcken) — créa en 300, sur le site de l'ancienne Sesamus, par le synoecisme de quatre établissements existants, une ville portant son nom, que Lysimaque annexa quand la reine fut assassinée par ses fils: *ibid.*, *Amastris* 1, 1749 (Hirschfeld).

688. L'affirmation d'Ammien est quelque peu abusive: des villes citées, Amastris, Polemonion et peut-être Tios n'étaient pas grecques *ab auspicio*. Mais elles l'ont été au plus tard à l'époque hellénistique, et leur cas n'est pas isolé: on reconnaît de plus en plus que de nombreuses fondations grecques, à diverses époques, et même archaïques, ont pris la suite d'établissements indigènes, notamment thraces dans ce secteur.

689. Le nom de *Cerasus* est porté par au moins trois villes de la région — cf. Olshausen-Biller, 1984 (n. 604), p. 140 sq. — dont une colonie de Sinope, refondée par Pharnace, roi du Pont, au début du IIe siècle av. J.-C. sous le nom de *Pharnakeia*. C'est de l'une d'elles, peut-être celle qui est la plus proche de Trébizonde, que Lucullus aurait apporté à Rome les cerises douces auxquelles on donna le nom de *cerasum*, ce qui les distingue des cerises aigres, *cornum*, déjà connues en Italie (Pline, *nat.*, 15, 102); cf. *RE*, 11, 1, 1921, *Kirschbaum*, 509-515 (Olck).

690. Trapézonte (Trébizonde, aujourd'hui Trabsun), colonie de Sinope, se développa surtout après la construction d'un nouveau port sous Hadrien. Saccagée par les Goths en 257, elle reprit son essor à l'époque byzantine; cf. *RE*, 2.R., 6, 2, 1937, *Trapezus* 2, 2214-2221 (Ruge).

691. Pityus (Pityonte, aujourd'hui Pitzunda) est déjà un port de la côte caucasienne. Mais pas plus que Trapézonte elle n'était installée sur une île, quoi qu'en dise Théodoret, *Histoire ecclésiastique*, 5, 34, 8. C'était au temps d'Ammien la ville frontière la plus septentrionale de l'Empire en Asie. D'où sans doute les attaques scythes du milieu du IIIe siècle mentionnées par Zosime, 1, 32 sq. et l'importance de ses fortifications.

692. Le promontoire et la chaîne de l'*Acherousia* — cf. *RE*, 1, 1894, *Acherusia*, 219 (Hirschfeld), aujourd'hui Baba Burun, sont en fait au nord d'Héraclée Pontique. D'où la correction, proposée par Valesius, d'*ultra* de *V* en *citra*, qui exonérerait Ammien d'une erreur grossière, mais au prix d'une imprécision presque aussi gênante. Nous n'excluons pas l'erreur, due sans doute à la mauvaise interprétation d'une source ou à un automatisme de rédaction.

693. La chaîne de l'*Acherousia* présente à son extrémité sud-est, dans une gorge profonde, une caverne appelée par les habitants la «grotte de la lune», et aussi Mychopontion, «la profondeur de la mer», de μυχός, partie profonde — accessible donc aux flots —, et considérée comme une entrée des Enfers: c'est par là qu'Héraklès y serait descendu; cf. Apollonios de Rhodes, 2, 730 sqq., Pline, *nat.*, 6, 4.

694. *Acone*, petit port au nord-est d'Héraclée — cf. *RE*, 1, 1894, *Akonai*, 1178 (Hirschfeld) —, a donné son nom à l'aconite, poison redouté; cf. Strabon, 12, 3, 7; Pline, *nat.*, 6, 4.

695. On connaît plusieurs autres fleuves de ce nom — celui du plus célèbre fleuve des Enfers avec le Styx — dans des régions variées, en premier lieu la Thesprotide en Épire. Ammien suggère que l'Achéron

du Pont — cf. *RE*, I, 1894, *Acheron* 3, 218 (Hirschfeld) — prendrait sa source dans le massif de l'*Acherousia*, où existait la «caverne Achérousienne», accès aux Enfers (voir n. 693). Mais *Arcadius* est sans doute une mauvaise lecture pour *Archabis*, et l'*Archabis* coule beaucoup plus à l'est — cf. *RE*, 2, 1896, *Archabis*, 431 (Tomaschek). Nouvel exemple de confusion.

696. L'Iris, l'actuel Yeshil Irmak, est souvent mentionné; cf. *RE*, 9, 2, 1916, *Iris* 2, 2045 (Ruge).

697. *Thybris* est une mauvaise lecture pour *Tembris*, un affluent de gauche (hors carte) du Sangarius, pour lequel «omnes in mare... decurrentes» est donc erroné; cf. *RE*, 2.R., 5, 1, 1934, *Tembris*, 433 (Ruge).

698. Le Parthénius se jette dans la mer à l'ouest d'Amastris, assez loin donc du Tembris; cf. *RE*, 18, 3 c, 1949, *Parthenios* I, 1841 (Hanslik).

699. Si les déformations de noms peuvent être le fait des copistes, l'ordre suivi par Ammien est géographiquement aberrant: car il nomme d'ouest en est le Tembris, l'Achéron, le Parthénius et l'Iris. On notera que l'Halys n'est pas cité, alors que c'est le plus grand fleuve d'Asie Mineure et qu'Ammien le mentionne ailleurs — en 22, 8, 20 et 23, 5, 9.

700. Le Thermodon, l'actuel Terme Tchai, prend sa source sur un mont que d'autres auteurs nomment Armenius, ce qui est géographiquement très plausible, et qu'Ammien appelle Armonios. Plutôt qu'à une erreur de copiste, on peut penser à un rapprochement hasardeux avec la nymphe Harmonia, fille d'Arès, liée à la région. Le Thermodon est par excellence le fleuve des Amazones, dont il arrose la ville principale, Themiscyra; il est souvent cité avec elles; cf. *RE*, 2.R., 5, 2, 1934, *Thermodon*, 2395-2397 (Ruge). — *Proximus*, qui a choqué Clark, est correct si l'on remet les fleuves précédemment cités dans leur ordre géographique: le Thermodon est proche de l'Iris.

701. Themiscyra désignait à la fois la plaine fertile de la basse vallée du Thermodon et la ville, que le fleuve traverse; pillée par Lucullus lors de la guerre contre Mithridate, elle fut probablement détruite à cette même occasion; cf. *RE*, 2.R., 5, 2, 1934, *Themiskyra*, 1630-1631 (Ruge).

702. La région du Pont oriental et du Thermodon, qu'Ammien présente ici simplement comme le refuge des Amazones, leur est assez souvent attribuée comme pays d'origine; mais on rencontre aussi la Lycie, la Phrygie, les steppes au nord-est du Pont-Euxin et même la Libye; voir n. 704.

703. Le conflit des Amazones avec Athènes est lié, selon la légende — mais Ammien n'en dit rien —, à l'expédition de Thésée dans leur pays et au rapt de leur reine Antiope — un mythe qui présente des similitudes avec les aventures d'Héraklès. En représailles, les Amazones attaquèrent Athènes et furent anéanties par Thésée: thème d'inspiration inépuisable pour l'art grec et surtout attique.

704. L'érudition d'Ammien paraît assez limitée à propos des Amazones. Faute de mentionner l'expédition de Thésée, il rend peu

compréhensible la guerre avec les Athéniens. Il se garde d'autre part de préciser leur pays d'origine, d'où elles se seraient réfugiées dans la région du Thermodon et qu'elles auraient regagné ensuite. Leur légende multiforme les fait apparaître dans de nombreuses régions d'Europe et d'Asie, mais l'on situe assez souvent leur pays d'origine entre le Caucase et la steppe au-delà du Don. C'est peut-être cette indétermination qui détourne Ammien de prendre parti. Il est plus explicite en 8, 27, où il les localise «jusqu'à la mer Caspienne, autour du Tanaïs» et, en 31, 2, 16, où elles servent, avec une certaine imprécision, de référence à la localisation des Alains: évoqués entre une mention des Sères et celle de l'Inde, ceux-ci font la liaison entre l'Europe et l'Asie. C'est apparemment du côté de la Scythie qu'Ammien tend à placer la patrie des Amazones: «parte alia prope Amazonum sedes Halani» — ce qui n'est pas inconciliable avec 22, 8, 27. Ammien ne reprend pas l'indication d'Hérodote, 4, 110-117 (coll. Lorenzo Valla, p. 320-321), selon laquelle les Sarmates seraient issus de l'union des Amazones avec des Scythes (voir n. 737). Sur les Amazones, cf. *RE*, 1, 1894, *Amazones*, 1753-1789 (Toepffer et Graef).

705. Le Carambis (Kerempe Burun) est un massif élevé, dans la partie la plus septentrionale de la côte asiatique, immédiatement à l'ouest de Sinope — quelque 400 km à l'ouest du Thermodon: *haud procul* est une nouvelle entorse à la géographie; cf. *RE*, 10, 2, 1919, *Karambis*, 1927-1928 (Ruge). La pointe extrême de cette côte, que forme le cap Ince, est au contraire plate et basse: d'où peut-être, ici, «placide collis... exsurgens». À l'extrémité méridionale de la Crimée, le *Criumetopon* («front de bélier») ne fait pas exactement face au Carambis, mais se trouve un peu plus à l'ouest. La distance — 2500 stades, soit 460 km, comme chez Strabon, 2, 5, 22 — est largement surestimée: en fait 229 km. Mais Strabon rectifie en 7, 4, 3: «Si la distance du Cap Carambis à la ville de Chersonèse est de 2500 stades, elle est bien moindre jusqu'au «Front du bélier»». En tout cas, c'est bien la plus faible dans le sens nord-sud et la ligne ainsi définie divise le Pont en deux bassins. Sur les Taures et la *Taurice*, voir n. 773.

706. L'Halys (Kizil Iroud), le grand fleuve d'Asie Mineure, qu'Ammien a négligé de citer plus haut, tirait son nom grec des sources salées de la région de l'Antitaurus où il prend naissance. Il se jette dans la mer Noire entre Sinope et Amisos; cf. *RE*, 7, 1912, *Halys*, 2286-2287 (Ruge).

707. Au tracé rectiligne (*directa*) de la côte Sud de l'Euxin, côte qui est en fait curviligne, est ici superposée l'image de la corde de l'«arc scythique» (cf. n. 658): le cap Carambis serait le point où cette corde (*nerui*), tendue par un archer, constituerait le sommet d'un angle dont les côtés iraient «s'enrouler» (*conplicatis*) autour des deux «extémités» de l'arc que forment les deux Bosphores (§ 13 et carte 2: schéma en pointillé). La superposition des deux images et le caractère elliptique de l'énoncé rendent la phrase d'Ammien fort obscure.

708. Les *Dahae* (*Daai*), un peuple d'origine scythe, nomadisaient en fait à l'est de la Caspienne, au nord de l'Hyrcanie, comme le relatent Strabon et Ptolémée. Ils combattirent dans l'armée de Darius

contre Alexandre puis dans celle d'Alexandre lors de la campagne indienne. On en retrouve dans l'armée d'Antiochos III contre Rome (Polybe, 5, 7, 9); cf. *RE*, 4, 1901, *Daai*, 1945-1946 (Tomaschek).

709. Les *Chalybes*, souvent mentionnés depuis les Tragiques grecs, étaient célébrés pour l'invention de la métallurgie du fer. Leur localisation varie selon les auteurs, mais se situe le plus souvent dans le Pont ou à proximité; cf. *RE*, 3, 2, 1899, *Chalybes*, 2099-2100 (Ruge).

710. Les *Byzares* ou *Byzeres*, mentionnés par Apollonios de Rhodes, Strabon, Mela, etc., occupaient aux limites du Pont et de l'Arménie Mineure, dans l'arrière-pays de Trébizonde, les vallées de la chaîne du Paryadrès, jusqu'à l'Acampsis et jusqu'à la Colchide; cf. *RE*, 3, 1, 1897, *Byzeres*, 1159 (Tomaschek).

711. Les *Sapires* ou *Saspeires* étaient un peuple ibère, déjà connu d'Hérodote 4, 37 et 40 (coll. Lorenzo Valla, p. 264), installé en Arménie et dans la haute vallée de l'Araxe et contrôlant le passage entre la Colchide et la Médie. Ils furent repoussés ultérieurement plus à l'Ouest; cf. *RE*, 2.R., 1, 2, 1920, *Saspeires*, 56-57 (Herrmann).

712. Les *Tibareni*, peuple scythe anciennement immigré — et mentionné par Hécatée et Hérodote, et d'abord par les sources bibliques et assyriennes —, occupaient la côte du Pont à l'ouest de Trébizonde (Strabon, 12, 3, 18); cf. *RE*, 2.R., 6, 1, 1936, *Tibarenoi*, 754 (Herrmann).

713. Les *Mossynoeci*, mentionnés par Hérodote, Apollonios de Rhodes, Mela, Pline, etc., étaient les voisins des *Tibareni* à l'Est, sur la côte, et s'étendaient aussi dans l'intérieur; cf. *RE*, 16, 1, 1933, *Mossynoikoi*, 377-379 (Schachermeyr).

714. Les *Macrones*, connus d'Apollonios de Rhodes, Mela et Pline, habitaient le Nord-Est du Pont, au voisinage de la Colchide; cf. *RE*, 14, 1, 1928, *Makrones*, 815 (Herrmann).

715. Les *Philyres*, cités notamment par Apollonios de Rhodes et Dion de Pruse, occupaient l'île de Philyreis et la côte proche de la chaîne du Zephyrion; cf. *RE*, 20, 1, 1941, *Philyres*, 214 (Ruge).

716. Si Idmon et Tiphys — le pilote de l'Argo, cf. *RE*, 2.R., 6, 1937, *Tiphys*, 1426-1429 (Wüst) — périrent chez les *Mariandyni* comme le veut Apollonios de Rhodes, leurs tombeaux ne devaient pas être séparés *breui spatio* des peuples mentionnés, mais se trouver loin à l'ouest: voir n. 673.

717. Les trois héros sont mentionnés par Apollonios de Rhodes et par Valerius Flaccus: selon le premier, Héraclée du Pont fut construite autour du tombeau du devin Idmon. Le terme d'*augur* qui lui est appliqué est évidemment un anachronisme.

718. L'antre d'Aulion est mentionné par Apollonios de Rhodes, 2, 909 sq. On l'a placé tantôt à l'est du territoire des *Macrones*, et tantôt à faible distance à l'est d'Héraclée; cf. *RE*, 2, 1894, *Aulion* 2, 2409 (Ruge). Il est célébré par un poème anonyme dont Ammien a pu s'inspirer; cf. den Boeft, *ad loc.* L'ensemble du passage dérive sans doute pour l'essentiel d'Apollonios de Rhodes; cf. Gualandri, 1968 (n. 604), p. 208.

719. Le Callichorus, pour lequel a été forgée une étymologie dionysiaque, est un petit fleuve de Paphlagonie, connu également sous le nom d'Ox(e)inas; cf. *RE*, 10, 2, 1919, *Kallichoros*, 1682 (Ruge). Son embouchure se situe à l'est d'Héraclée. On est donc décidément à l'Ouest: comme en 8, 16 pour les villes de la côte pontique, Ammien suit un ordre arbitraire et même trompeur: après avoir cité l'Halys et des populations à coup sûr plus orientales, il revient à la partie occidentale de la côte.

720. Une explication de l'origine des fêtes triennales de Dionysos, célébrées dans toute la Grèce, est ici avancée: elles auraient été d'abord des fêtes du retour, après trois ans d'absence, du dieu triomphateur des Indiens. À cette interprétation s'oppose leur ancienneté, alors que le mythe indien de Dionysos n'apparaît pas avant l'expédition d'Alexandre. L'identification Liber-Bacchus-Dionysos est fréquente chez les poètes latins.

721. Comme l'observe den Boeft, *ad loc.*, l'agrément qu'exprime le nom de Callichorus paraît plutôt lié pour Ammien au cadre naturel qu'aux danses elles-mêmes.

722. La banalité de l'affirmation selon laquelle ces fêtes sont appelées *trieterica* rend la restriction *quidam existimant* énigmatique. Il y a en fait une lacune dans *V*, comme le soulignent Clark et den Boeft, mais non Seyfarth. Ammien devait ajouter une interprétation particulière, attribuée à *quidam*, et conclure, sans restriction, sur le nom des *trieterica*. Cf. den Boeft, *ad loc.*

723. Les *Camaritae*, dont Ammien fait des terriens sédentaires, étaient en fait connus comme un peuple de pirates; ils tiraient leur nom de leurs petits bateaux aux extrémités arrondies, ou *kamarai* (cf. Strabon, 11, 2, 12; Tacite, *Hist.*, 3, 47, 3). Ils constituaient une branche des *Heniochoi* de la côte Est du Pont-Euxin, au sud de l'actuelle Arrapa; cf. *RE*, Suppl. 9, 1962, *Kamaritai*, 379-380 (Danoff). Ammien revient ici, après les paragraphes 22 et 23, à la partie orientale de la côte. C'est l'indice, sans doute, qu'il change de source: pour Gualandri (n. 604), il s'agirait maintenant de Denys le Périégète.

724. L'origine égyptienne des Colchidiens est probablement déduite abusivement d'une information d'Hérodote, 2, 103 sq., sur l'installation de soldats de Sésostris près du Phase; cf. Strabon, 11, 2, 17. La Colchide elle-même, pays de Médée, est fréquemment citée dans la mythologie et la littérature; cf. *RE*, 11, 1, 1921, *Kolchis*, 1070-1071 (Ruge).

725. Le Phase, qui descend du Caucase, était très anciennement connu des Grecs et cité par Hérodote; cf. *RE*, 19, 2, 1938, *Phasis* 1, 1886-1893 (Diehl). Il se jetait dans la mer Noire près de la ville qui portait son nom — aujourd'hui Poti. Cette fondation ionienne, peut-être du VIII[e] siècle, sans doute sur un site indigène, existe à l'époque classique, mais paraît avoir disparu dès avant le règne de Mithridate. *RE*, *ibid.*, *Phasis* 2, 1893-1895 (Diehl). L'indication vague «inter ciuitates alias» suggère qu'Ammien a une connaissance approximative de

la région, fondée sur des sources anciennes avec lesquelles la situation actuelle n'a plus beaucoup de rapports.

726. Dioscurias, aujourd'hui Sukhumi, dont la fondation était rattachée à la légende des Argonautes et attribuée tantôt aux Dioscures eux-mêmes, tantôt à leurs auriges (jeu de mots sur le nom des *Heniochoi*), était en fait une colonie milésienne; cf. *RE*, 5, 1905, *Dioskurias*, 1123-1125 (Tomaschek). Elle fut détruite par des raids barbares au début du principat et remplacée, plus près du Phase, par Sébastopolis, où était cantonnée une garnison romaine à laquelle Arrien rendit visite (*Périple pont.*, 10, 17).

727. La proximité de la ville de Dioscurias et du peuple des *Heniochoi* — certainement un nom local transcrit en un vocable signifiant en grec «conducteurs de char» — a donné naissance, selon un processus classique, à la légende de la fondation par Amphitus et Telchius (ou Cercius), les cochers des Dioscures; cf. Strabon, 11, 2, 12; Pline, *nat.*, 16. Mais le nom même de la ville plaidait pour une fondation par les Dioscures eux-mêmes: c'est la version de Mela, 1, 11, Appien, *Mithr.*, 101, etc.; cf. *RE*, 2.R., 5, 1, 1934, *Telchios*, 225-226 (Göber).

728. Les *Heniochoi*, connus depuis le v[e] siècle av. J.-C., étaient un des peuples les plus importants de la côte caucasienne. D'abord installé aux environs de l'actuelle Sotchi jusque près de Dioscurias, il connut à l'époque romaine une forte expansion sur la côte pontique, en direction de Trébizonde — et jusqu'en Arménie; cf. *RE*, 8, 1913, Ἡνίοχοι, 259-280 (Kiessling); Danoff, 1962 (n. 604), 1016-1017.

729. L'ethnonyme *Achaioi* et les toponymes apparentés — notamment le nom d'un fleuve côtier de l'est du Pont-Euxin et celui d'une ville voisine — ne sont pas rares. Un peuple de la côte caucasienne, voisin des *Heniochoi*, habitant, entre Tuapse et Sotchi, près d'un fleuve Achaios et possédant la ville d'Achaia, est mentionné notamment par Strabon, 11, 2, 12, Pline, *nat.*, 6, 16 et 30, Ptolémée, 5, 9, 25; cf. *RE*, 1, 1894, *Achaioi*, 204-205 (Tomaschek); Danoff, 1962 (n. 604), 1011. Quoique leur nom soit expliqué chez plusieurs auteurs par un toponyme *Achaia*, les *Achaioi* ont été rapprochés des Achéens de Grèce. Et comme les récits de la guerre de Troie, qui ramènent les vainqueurs en Grèce par des *nostoi* parfois laborieux, se prêtaient mal à une migration à travers le Pont-Euxin, on a pu imaginer une première guerre de Troie dont les Achéens ne seraient pas revenus. Toutefois, la version d'Ammien est isolée: pour Strabon, 9, 2, 42 et Appien, *Mithr.*, 102, la migration des Achéens est bien une suite de la guerre de Troie chantée par Homère. Den Boeft, *ad loc.*, s'efforce d'éclairer le problème et conclut que la tradition était très confuse et qu'Ammien est «a more spectacular representative» de cette confusion. — Une autre solution, dont Strabon, 11, 2, 12 se fait l'écho, était de faire des Achéens caucasiens des descendants des Argonautes.

730. Le thème de l'«ensauvagement» de civilisés est fréquent dans l'ethnographie antique. Les Achéens se conduisaient en barbares et pratiquaient, dit-on, outre la piraterie, le cannibalisme; cf. Aristote, *Pol.* 8, 3, 4; Denys d'Halicarnasse, 1, 89, 4; Strabon, 9, 2, 42, etc.

731. Les *Cercetae*, voisins du Caucase, étaient connus au moins de nom, des géographes grecs. Strabon, 11, 2, 1, Pline, *nat.*, 6, 17, Ptolémée, 5, 9, 25, ne livrent sur eux aucune information précise; cf. *RE*, 11, 1, 1921, *Kerketai*, 291-292 (Kroll); Danoff, 1962 (n. 604), 1017-1018.

732. La référence inexacte *quorum post terga* s'explique si l'on se souvient qu'Ammien place la mer d'Azov et par conséquent le Bosphore cimmérien, qui en est l'entrée, à l'extrémité Est du Pont-Euxin (cf. 8, 13 et n. 666). En outre la localisation précise des peuples cités en 8, 24 et 25, après un retour en 23 à la partie occidentale de la côte d'Asie Mineure, était mal connue: les seuls points fermes étaient le Phase, et peut-être les positions approximatives de la ville homonyme et de Dioscurias, toutes deux disparues ou déplacées au temps d'Ammien.

733. Le Bosphore cimmérien désigne à la fois le détroit de Kertch (voir n. 666) et le royaume du Bosphore, qui, passé de la dynastie des Archaianaktides, au V[e] siècle av. J.-C., à celle des Spartocides, fut arraché aux Scythes par Mithridate et transmis, au milieu des guerres du I[er] siècle, à son petit-fils Aspourgos, dont la dynastie se maintint jusqu'au III[e] siècle et sans doute au IV[e], sous le protectorat de Rome; cf. *RE*, 3, 1, 1897, *Bosporus* 3, 757-789 (Brandis). D.B. SHELOV, *Coinage of the Bosporus VII-II Centuries BC*, *BAR* Int. Ser. Suppl. 46, 1978; N.A. FROLOVA, *The Coinage of the Kingdom of Bosporus A.D. 242-341/342*, *BAR* Int. Ser. 166, 1983.

734. Sur les nombreuses fondations milésiennes autour du Pont-Euxin, voir n. 663.

735. Panticapée, aujourd'hui Kertch, très ancien établissement cimmérien, au nom iranien («chemin des poissons»), attaqué par les Scythes, fréquenté à partir du VII[e] siècle par des navigateurs et marchands ioniens, essentiellement milésiens, tomba au VI[e] siècle entre leurs mains, et une colonie y fut établie. Elle dut à sa position maîtresse sur le détroit plus encore qu'aux riches productions de la région — vin, pêcheries — un rôle essentiel, qui l'amena à fonder elle-même des comptoirs — «harum (ciuitatum) uelut mater omnium» — et qui fit d'elle la capitale du royaume du Bosphore (cf. Strabon, 11, 2, 10, et voir n. 733). Harcelée par les Goths, elle était bien vivante au temps d'Ammien. Détruite ensuite par les Huns, elle fut relevée sous Justinien; cf. *RE*, 18, 2 b, 1949, *Pantikapaion*, 780-825 (Diehl); Danoff, 1962 (n. 604), 1119-1124. On connaît une autre colonie milésienne sur le Bosphore cimmérien: *Ceroi.*

736. Cet Hypanis, au nom d'origine iranienne, est le Kouban, qui descend de l'Elbrouz, dans le Caucase, et se jette en un vaste delta dans la mer d'Azov; cf. *RE*, 9, 1, 1914, *Hypanis* 1, 210-222 (Kiessling). Il ne traverse évidemment pas Panticapée, qui se trouve à l'ouest, sur l'autre rive du Bosphore cimmérien, en Crimée. Ammien commettait donc implicitement une grave erreur en plaçant Panticapée sur la rive caucasienne, alors que la région était connue depuis longtemps grâce au développement du commerce ionien, à partir de Phanagoria (voir n. 755). Peut-être a-t-il précisément confondu Panticapée et Phanagoria. Le nom de Panticapée était lié aux récits légendaires qui

placent en pays scythe, plus au nord, le point de départ des errances d'Io et le lieu du supplice de Prométhée.

737. Cette indication d'une grande distance paraît bien vague; car si les Amazones habitent autour de Tanaïs et si celui-ci prend naissance dans le Caucase comme le dit Ammien, cette source se trouve fort loin de Panticapée.

738. Sur le problème de la localisation du pays des Amazones — au pied du Caucase, autour de la mer d'Azov, au-delà du Don —, voir n. 704. Ammien prend ici parti pour l'hypothèse la plus orientale. Selon Hérodote, 4, 110-117 (cf. *sup.* n. 704), les Amazones seraient allées chez les Scythes d'au-delà du Tanaïs, et elles y auraient décidé des jeunes gens à passer ce fleuve avec elles et à s'installer au nord du Palus Méotide. De leur union seraient nés les Sarmates. Hérodote donne sur les femmes sarmates, très indépendantes, bonnes cavalières, combattantes, des informations qui évoquent évidemment les Amazones. Le même rapprochement — au moins avec une partie du peuple des Amazones — se trouve chez Mela, 3, 39: «Amazones, sed quas Sauromatidas appellant».

739. Le Tanaïs, dont le nom dérive d'un mot local, *tana*, désignant l'eau, est le Don. Ammien le fait venir du Caucase, comme d'autres anciens (Théophane de Mytilène, Denys le Périégète, Avienus, etc., mais non Strabon, 2, 4, 5-6) — ce qui est inexact, puisque le Don prend sa source en Russie centrale, près de Tula; et c'est Mela, 1, 115, qui se trompe le moins, en le faisant naître «ex Riphaeo monte». Mais on peut comprendre, comme le note Seyfarth après Herrmann, cette origine prétendue caucasienne, dans la mesure où le Don reçoit à Rostov un affluent de rive gauche, le Manytch, qui descend bien du Caucase et a pu être considéré comme le fleuve principal; cf. *RE*, 2.R., 4, 2, 1932, *Tanais* 1, 2162-2166 (Herrmann).

740. La frontière entre l'Europe et l'Asie est fixée par Ammien, comme par beaucoup d'autres, Polybe, Strabon, Pline, Mela, etc., au Tanaïs — affirmation reprise en 31, 3, 13 —, ce qui ne peut se comprendre que si le Tanaïs est identifié au Don, d'orientation générale nord-sud, et non pas, comme chez Ammien, au Manytch caucasien. Cependant on a parfois placé la frontière au cours de l'Hypanis-Kouban (voir n. 736). Seyfarth, *ad loc.*, note avec raison que la fixation de la frontière au Don est liée au fait que, jusqu'à l'époque impériale, on ignorait tout de la Volga (voir n. 742).

741. La description sommaire du cours du Don n'est pas inexacte, et il se jette bien dans la mer d'Azov.

742. La «rivière Ra», au nom apparemment ouralo-altaïque, est la Volga, qui ne commença à être connue que vers la fin du Ier siècle ap. J.-C. Ptolémée la cite plusieurs fois: 5, 9, 12 et 19; 6, 14, 1; cf. *RE*, 2.R., 1, 1, 1914, *Ra*, 1-8 (Kiessling).

743. Cette plante homonyme que citent les médecins et botanistes, par exemple Dioscoride, 3, 2, et qu'on nomme souvent *rheon*, et chez Pline, *nat.*, 27, 128, *rhecoma*, n'est autre que la rhubarbe: *rha barbaron*,

le «rha barbare», dont l'étymologie reste transparente dans l'italien «rabarbaro». Ce *rha* venait en réalité de beaucoup plus loin, de Chine, de Sibérie ou de l'Oural, mais pénétrait sans doute par la région de la Volga dans les terres connues; cf. *RE*, 2.R., 1, 1, 1914, *Rhabarber*, 726-728 (Stadler).

744. Le peuple apparenté aux Scythes, d'origine iranienne — venu de Médie selon Hérodote et Pline — que les Romains et les Grecs d'époque romaine, mais déjà Hippocrate, et Ammien d'ordinaire, dénomment *Sarmatai/Sarmatae* est appelé en grec classique — déjà chez Hérodote — *Sauromatai*; cf. *RE*, 2.R., 1, 2, 1920, *Sarmatae*, 2548-2550 (Kretschmer) et 2, 1, 1921, *Sarmatia*, 1-12 (Kretschmer); Danoff, 1962 (n. 604), 1021-1022. Faut-il voir dans la transcription du nom barbare l'interférence de *sauros*, le lézard? Au temps d'Hérodote, les *Sauromates* se tenaient à l'est du Tanaïs, donc en Asie, selon la conception courante (voir n. 740) qui les sépare des Scythes. Mais Hérodote, en les considérant comme les descendants des Amazones et de jeunes Scythes établis au nord de la mer d'Azov (voir n. 737), faisait déjà écho à leur migration vers l'Ouest. Cette migration a depuis longtemps atteint l'Europe au temps d'Ammien, qui n'y fait allusion que de façon vague en 29, à propos de l'«alia... Sauromatorum natio», et, sans le savoir, en 31, à propos des Roxolans et des Iazyges (voir notes 761 et 762).

745. Même si l'on identifie avec Ammien le Tanaïs à son affluent caucasien le Manytch, il est étrange de voir le territoire des *Sauromates* qui «s'étendent au loin» traversé par des cours d'eau tributaires de la mer d'Azov et dont trois au moins coulent au sud du Don.

746. Le Maraccus serait le Maroubios de Ptolémée, 5, 9, 2 — variantes Meroubios, Marabios, mais Mermodas chez Strabon, 11, 5, 2 —, identifiable au Kagalnik; cf. *RE*, 14, 2, 1930, *Maroubios*, 2052 (Herrmann).

747. Le Rombitès — cf. Strabon, 11, 2, 4; Ptolémée, 5, 9, 3 — tirerait son nom du *rhombos*, «poisson en forme de losange» (= le turbot); mais il s'agit d'un poisson de mer. Pourquoi ce terme ne viendrait-il pas plutôt de ses propres «tourbillons», sens bien attesté pour *rhombos*? Il est difficile à localiser, car on distingue un «grand» et un «petit» Rombites, tous deux tributaires de la mer d'Azov; cf. *RE*, 2.R., 1, 1914, *Rombites*, 1067-1069 (Kiessling). Si Ammien pense au «grand Rombitès», il s'agit de l'actuel Yeya.

748. Le Theophanès (Ptolémée, 5, 9, 3), entre les deux Rombitès, peut être identifié au Beysug.

749. Le Totordanès ne serait autre que le *Vardanès* de Ptolémée, 5, 9, 5 — cf. *RE*, 2.R., 8, 1, 1955, *Vardanes*, 367-368 (Polaschek) —, c'est-à-dire, sous son nom grec, le Kouban, déjà cité en 8, 26 sous sa dénomination scytho-iranienne d'Hypanis. On a vu qu'Ammien n'a de ce fleuve qu'une connaissance très sommaire puisqu'il le fait passer par Panticapée, en Crimée; voir n. 736.

750. Le fleuve Corax — encore un hydronyme animalier, mais *korax* désigne non seulement le corbeau, mais aussi le cormoran, qui

conviendrait mieux — n'apparaît ailleurs que pour désigner un fleuve de Cappadoce qui se jette dans la mer en Cilicie; cf. *RE*, 11, 2, 1922, *Korax* 2, 1379 (Ruge). Ici on est tenté de rapprocher ce nom de celui des *Koraxoi* de Colchide mentionnés par Aristote, *Météores*, 1, 13: ce sont les *Coraxi* de Pline, *nat.*, 6, 15, proches de Dioscurias. Mais cela cadre mal avec l'«énorme distance» évoquée ici: la Colchide n'est pas si loin des fleuves cités, tous tributaires de la mer d'Azov et notamment du Kouban. En réalité, l'«autre peuple de Sauromates» doit désigner les Sarmates passés depuis longtemps, au temps d'Ammien, en Europe sud-orientale — et même en Europe centrale (les Iazyges) et septentrionale: le Corax devrait alors être cherché quelque part entre le Bug et le Danube.

751. Ammien ne donne pas d'autre précision. Les anciens majoraient considérablement l'étendue de la mer d'Azov — entre 1000 et 1400 milles de périmètre, soit la moitié (ou plus) du périmètre du Pont-Euxin; et le *Périple Pontique*, 11 r 6 sq., évalue sa surface à la moitié de celle de la mer Noire. En réalité elle n'en atteint pas le dixième: un peu plus de 37.000 km^2; cf. den Boeft, *ad loc.*, et ici, n. 655.

752. Sur le *palus* Méotide, voir n. 659. Il y a contradiction apparente entre l'appellation de *palus* et l'abondance des sources, qui provoque un déversement des eaux de la mer d'Azov dans le Pont-Euxin, selon l'idée, courante chez Ammien, que les mers «coulent» (cf. 8, 4). Mais la notion de «marais» venait sans doute à la fois de l'existence autour de la mer d'Azov de nombreuses terres basses, effectivement marécageuses, qui a pu influencer la tradition géographique grecque, et de la faible profondeur — en moyenne 8 m — de la mer elle-même, qui reçoit constamment les alluvions de nombreux fleuves: voir 8, 46 et n. 846.

753. *Panticapes*, pour *patares* de V, est une correction de Vossius, que Clark et Seyfarth ont adoptée. Sans qu'on puisse exclure un terme désignant le nom pré-scythique du détroit, den Boeft, *ad loc.*, rapproche *patares* d'*Apaturos*, une des entrées du Bosphore selon Pline, *nat.*, 5, 18, et d'*Apaturon*, nom du sanctuaire d'Aphrodite à Phanagoreia selon Étienne de Byzance, *s.v.*

754. Sur la côte Est, le «côté droit» pour qui vient du Pont-Euxin, auquel renvoie *cuius*. La difficulté que soulève den Boeft, *ad loc.* — «the focus in this passage is on the sea of Azov» — n'est pas résolue en faisant de *palus Maeotis* l'antécédent de *cuius*, car Ammien vient précisément de mentionner le déversement des eaux de cette mer dans le Pont; le côté droit serait alors la côte de Crimée. Il faut comprendre qu'Ammien s'oriente selon sa référence principale, qui est le Pont-Euxin, et qu'il vient précisément de nommer.

755. Phanagoreia et Hermonassa sont connues notamment chez Strabon et Pline, non pas comme des îles, mais comme des villes. Den Boeft, *ad loc.*, a proposé deux raisons de la présentation singulière d'Ammien; on peut penser aussi à une simplification ou même à une homonymie de l'île et de la ville. — Phanagoreia, fondée au VIe siècle par des colons de Téos et vite unie à Panticapée, donnait sur une baie

de la face ouest de la presqu'île qui barre l'entrée de la mer d'Azov et détermine le détroit de Panticapée; cf. *RE*, 19, 2, 1938, *Phanagoreia*, 1751-1757 (Diehl); Danoff, 1962 (n. 604), 1132-1135. Elle prit sous Auguste le nom d'*Agrippeia*, en l'honneur d'Agrippa, à l'occasion de son séjour en Orient.

756. Hermonassa était sans doute une fondation des gens de Panticapée, au IIIe siècle av. J.-C., a l'embouchure d'un bras de l'Hypanis, sur la côte nord de la presqu'île de Taman, non loin de l'entrée méridionale du détroit. Elle était entourée par un fleuve, un marais et la mer (cf. Strabon, 10, 2, 9); d'où sans doute la désignation d'«île»: cf. *RE*, 8, 1913, *Hermonassa*, 895-899 (Ruge); Danoff, 1962 (n. 604), 1136.

757. Seyfarth interprète, après Kiessling et Ruge, *studio constructae Graecorum*, comme l'indication d'installations particulières séparant les deux îles — «scheint der Autor auf einen Durchstich oder Kanalbau hinzudeuten». Mais si l'on admet une homonymie entre les noms des îles et ceux des villes ou le passage implicite de l'*insula* à la ville, *constructae* peut plutôt signifier simplement «pourvues de constructions», «occupées», et désigner l'établissement même des colonies grecques sur ces sites.

758. Plutôt que de rattacher *ultima extimaque* à *stagna*, il semble préférable d'en faire avec Seyfarth l'objet de *habitant*: il s'agit alors des territoires qui viennent après le palus Méotide. Ammien en connaît bien l'existence, qui exclut de faire de la mer d'Azov le bout du monde. En outre, l'interprétation de Rolfe, «these farthest and more distant marshes», conviendrait mieux à une disposition différente des mots: *haec ultima extimaque stagna*.

759. Alors qu'Ammien insiste sur la diversité de ces peuples, il s'agit en fait de tribus scythes ou sarmates, essentiellement nomades, établies à l'est et au nord et parfois très loin de la mer d'Azov; cf. *RE*, 2.R., 1, 2, 1920, *Sarmatae*, 2542-2550 (Kretschmer).

760. Si les *Ixomates*, cités par Mela, 1, 114, et sans doute par Ptolémée, 5, 9, 16 sq. (*Iaxamatai*), ne sont pas autrement connus, les *Méotes* étaient installés entre le Tanaïs et l'Hypanis, sur la côte Est de la mer d'Azov, à laquelle ils donnèrent leur nom. Ils furent un temps tributaires du royaume du Bosphore; cf. *RE*, 14, 1, 1928, *Maiotai*, 590 (Herrmann).

761. Les *Iazyges* font partie des peuples sarmates qui ont migré le plus loin, puisqu'on les rencontre, au plus tard au milieu du Ier siècle ap. J.-C., et ensuite comme adversaires des Romains sous les Flaviens et sous Marc-Aurèle, entre le Danube et la Tisza; cf. *RE*, 9, 1, 1914, *Iazyges*, 1189-1191 (Vulic). S'agit-il ici d'éléments de ce peuple demeurés dans leur région d'origine, ou Ammien se fonde-t-il sur des informations périmées?

762. Les *Roxolans*, appartenant eux aussi au groupe sarmate, sont de même depuis le IIe siècle des adversaires de Rome dans la région du Danube inférieur, où déjà Pline, *nat*., 4, 80, les situe, alors que Strabon, 7, 3, 17, les plaçait encore entre le Borysthène et le Tanaïs — localisation

que conserve Ptolémée, 3, 5, 19. Ils ont dû, eux aussi, migrer en totalité ou en partie à travers l'Ukraine. Strabon, 7, 2, 4, se demandait lui-même jusqu'où ils s'étaient avancés à l'ouest. Cf. *RE*, Suppl. 7, 1940, *Roxolani*, 1195 sqq. (Diehl); Danoff, 1962 (n. 604), 1020-1021.

763. Le peuple des *Alains* — *Alani* ou *Halani* chez Ammien — regroupait de nombreuses tribus sarmates qu'on rencontre d'abord, dès le Ier siècle ap. J.-C., au nord et à l'est de la Caspienne, en direction de l'Oural et de la mer d'Aral, ainsi qu'entre le Tanaïs et le Caucase (cf. *inf.* n. 800). C'est contre leur poussée vers le Caucase et l'Arménie que le roi parthe Vologèse Ier proposa en vain à Vespasien une action conjointe. On les trouve par la suite en Europe, au voisinage du Danube inférieur: ce sont les *Europaei Halani* mentionnés en 8, 42. Ammien, qui les identifie, en 23, 5, 16, et encore en 31, 2, 12, aux Massagètes d'Hérodote, 1, 201, etc., les situe, dans la longue digression qu'il leur consacre en 31, 2, 15-25, à la fois en Asie et en Europe. Tirant leur nom des montagnes homonymes et regroupant de nombreux peuples, ces nomades belliqueux, pillards, chasseurs et carnivores, sans maisons ni temples, honorent un dieu de la guerre et ignorent l'esclavage. Leurs vertus guerrières ne les empêchèrent pas d'être vaincus, en 370, par les Huns (31, 2, 12; 3, 1), aux côtés desquels ils interviennent désormais, parfois concurremment avec les Goths (31, 8, 4; 11, 6; 12, 17; 16, 3). Les Romains les trouvent face à eux aussi bien en Thrace et en Mésie qu'autour de Constantinople. Des groupes d'Alains furent aussi parfois enrôlés dans l'armée romaine. Cf. *RE*, 1, 1894, *Alani*, 1282-1285 (Tomaschek).

764. Les *Melanchlaenae*, les «manteaux noirs», peuple finno-ougrien mentionné par Hérodote, 4, 20 (coll. Lorenzo Valla, p. 248), à vingt jours de marche du Pont, comme voisin des Scythes, — mais d'autres sources en font des Scythes —, sont associés par Ammien, 31, 2, 15, aux féroces *Anthropophagi* parmi les peuples subjugués par les Alains. Ils doivent être distingués d'autres *Melanchlaenae*, établis en Colchide (31, 5, mais aussi Mela, 1, 110 et Pline, *nat.*, 6, 15). Cf. *RE*, 15, 1, 1931, *Melanchlaenae*, 407 (Herrmann).

765. Peuple scythe proche de la Volga, mais pour Hérodote, 4, 108 sq. (coll. Lorenzo Valla, p. 317-318), d'origine grecque; cf. *RE*, 7, 1912, *Geloni*, 1014-1018 (Kiessling). Les *Geloni* sont associés en 31, 2, 14 aux *Vidini, perquam feri*, qui font des peaux de leurs ennemis des vêtements et des couvertures pour leurs chevaux; cf. Mela, 2, 1, 14.

766. Leurs voisins — déjà chez Ptolémée, 3, 5, 10 — les *Agathyrses*, étaient rangés par Hérodote, 4, 104 (coll. Lorenzo Valla, p. 316), parmi les Scythes, et situés entre le Pont-Euxin et les Carpathes; cf. *RE*, 1, 1894, *Agathyrsoi*, 764-765 (Tomaschek). Ammien, en 31, 2, 14, fait écho à leur réputation, mentionnée par Virgile, *Aen.*, 4, 146, Mela, 2, 1, 10, Pline, *nat.*, 4, 80, etc., de se teindre les cheveux en bleu et de porter des tatouages en rapport avec leur position sociale. Sur l'habitude du tatouage chez les Illyriens et les Thraces, cf. Strabon, 7, 5, 4.

767. Adamas, qui signifie «incassable», désignait non seulement le diamant, dont il est certainement question ici, mais d'abord l'acier, à cause de sa résistance; d'où la précision distinctive *adamantis... lapidis*.

768. La mention de peuples inconnus parce qu'ils sont très éloignés est déjà présente en 8, 21. Plutôt qu'un moyen facile pour Ammien de masquer ses ignorances, ou une coquetterie, il faut probablement voir là l'idée que l'*oikouménè* échappe en partie aux connaissances du monde gréco-romain.

769. Du côté gauche toujours pour qui, comme en 8, 30, passe du Pont-Euxin à la mer d'Azov. *Maeotidos* ne peut désigner ici un pays, mais la mer elle-même, nommée au début de 8, 30. Dès lors la Crimée n'est pas seulement *propinqua*: sa côte Est forme elle-même le «côté gauche» du palus Méotide. Il s'agit bien de la Chersonèse taurique dans son ensemble et non de la ville de Chersonèse, comme le souligne den Boeft, *ad loc.*, qui ajoute à juste titre qu'Ammien, d'après sa formulation, minore sans doute l'étendue de la Crimée. Peut-être, puisqu'il place le Bosphore cimmérien à l'extrémité orientale du Pont (voir n. 666), suggère-t-il un parallélisme avec la Chersonèse thrace, en fait bien moins vaste.

770. *Coloniarum plena Graecarum* est quelque peu hyperbolique: outre Panticapée et Theodosia — toutes deux milésiennes —, on peut cependant citer Kerkinitis, Chersonèse, Kalos Limen, Nymphaion, Tiritake, Myrmekion et Parthenion. Cf. den Boeft, *ad loc.*; sur la Chersonèse taurique, cf. *RE*, 6, 1899, *Chersonesos* 19, 2254-2261 (Brandis); Danoff, 1962 (n. 604), 1104-1118.

771. Cette inférence exprime le *topos* opposant aux peuples nomades, proches de l'état sauvage, la sédentarité propre à la civilisation gréco-romaine, fondée sur l'agriculture et l'exploitation rationnelle de la nature plus encore que sur la vie urbaine.

772. La formule *itineribus modicis* a pu faire douter qu'Ammien place les *Taures* en Chersonèse; cf. den Boeft, *ad loc.* Cependant les colonies grecques se localisent surtout au sud de la Crimée; et Ammien a pu, d'autre part, être influencé par la distinction de Strabon, 7, 4, 6, entre les Taures du Sud, agriculteurs, et ceux du Nord, nomades. Les peuples «sauvages», qui ne forment selon Ammien qu'une partie des Taures, sont peut-être précisément ceux du nord de la Tauride. Par ailleurs, selon Hérodote, 4, 11, les *Cimmériens* occupaient autrefois des territoires plus étendus.

773. Les *Taures*, peut-être des *Cimmériens* qui auraient survécu à l'invasion scythe, étaient les plus anciens occupants de la Crimée. Ils étaient bien connus des Grecs (Hérodote, les Tragiques, etc.), notamment à propos du mythe d'Iphigénie — leur nom même, ou plutôt sa transcription, pouvant être en rapport avec la victime de substitution, un jeune taureau. Ils avaient une réputation de cruauté, liée au pillage maritime. Homère, *Od.*, 10, 82 sqq., fait pourtant d'eux des paysans, et Strabon (voir n. précédente) distingue des nomades pillards du Nord les agriculteurs sédentaires du Sud; cf. *RE*, 2.R., 5, 1, 1934, *Tauroi*, 22-24 (Herrmann).

774. Les *Arichi* ou *Arrechoi* sont connus, mais comme un peuple caucasien appartenant au groupe des Méotes et habitant en fait à l'est

de la mer d'Azov; cf. *RE*, 2, 1896, *Arrechoi*, 1225-1226 (Tomaschek). Les *Sinchi* ne sont mentionnés que par Ammien. Les *Napai* rapprochés par Diodore, 2, 43, des *Paloi*, les *Napaei* par Pline, *nat.*, 6, 50, des *Palaei*, sont les uns et les autres des Scythes d'Asie, avant la pénétration de ceux-ci en Ukraine; cf. *RE*, 16, 1935, *Napai*, 1685 (Herrmann). Ni les uns ni les autres ne peuvent donc être considérés comme des sous-groupes du peuple des *Tauri*.

775. Sur l'origine, en réalité iranienne, du terme *euxeinos*, cf. Danoff, 1962 (n. 604), 952-954, qui partage sur ce point les vues de M. Wasmer et E. Boisacq.

776. Dans chaque cas, la connotation positive suggérée par le préfixe *eu-* est en contradiction avec le sens véritable. Mais l'interprétation de l'antiphrase par une intention ironique — *per cauillationem* — est certainement réductrice: l'emploi d'un mot à connotation favorable avait souvent une valeur prophylactique. Pour les exemples donnés par Ammien, la contradiction s'explique moins par l'ironie que par le souci d'atténuer une expression désobligeante — dans le cas d'*euethes* —, et sans doute, dans les autres cas, de conjurer par un euphémisme une réalité redoutable.

777. Les sacrifices humains, notamment de naufragés et de marins prisonniers, à une déesse locale identifiée par les Grecs à Artémis sont attestés chez les Taures par la tradition grecque; cf. notamment Hérodote, 4, 10 (coll. Lorenzo Valla, p. 315-316). Selon Strabon, 7, 4, 2, le lieu de culte principal de cette déesse vierge se trouvait au sud de la presqu'île, dans la chaîne du Parthenion, non loin de la baie de l'actuelle Balaklava. Ammien est seul avec Nicandre à lui donner le nom d'Orsiloché, qui est ici celui d'une déesse guerrière plutôt que d'une «protectrice des accouchements», comme le proposait Wilamowitz, suivi par Kruse, *RE*, 18, 2, 2 a, 1942, *Orsiloche*, 1419. Mais Nicandre, d'après Antonius Liberalis, 27, 4, précise qu'Orsiloché était le nouveau nom donné par Artémis à Iphigénie quand elle l'envoya rencontrer Achille à Leucé et fit d'elle une déesse. Pour Hérodote, 4, 103, les indigènes identifiaient la déesse à Iphigénie, tandis que les Grecs faisaient d'elle la prêtresse d'Artémis taurique.

778. L'exposition des crânes des ennemis comme témoignage de bravoure guerrière — mais pour Hérodote, 4, 103, en guise de protection — est un trait ethnographique répandu, par exemple chez les Gaulois. Les Romains la pratiquaient aussi, surtout lors des guerres civiles et sous une forme itinérante et ostentatoire: on promenait les têtes des ennemis vaincus fichés sur des lances ou des perches, pour persuader les gens de la bonne identité des adversaires éliminés.

779. Qu'on la place, comme on le fait d'ordinaire, face au delta du Danube ou qu'on l'identifie, avec Mela, 2, 7, 98, et apparemment avec Ammien, à l'île allongée et inhabitée qui barrait la mer à faible distance des embouchures voisines du Dniepr (Borysthène) et du Bug (Hypanis), l'île de Leucé, «la blanche» — un nom naturellement très répandu — ne se situe pas en Crimée, ce qui pourrait conforter l'idée que les Taures n'habitaient pas seulement la presqu'île (voir n. 772),

mais aussi la côte d'Ukraine, d'où ils venaient probablement: cf. Danoff, 1962 (n. 604), 921. D'ailleurs selon Hérodote, 4, 11 (ed. Lorenzo Valla, p. 237-238), les Cimmériens, ancêtres probables des Taures (voir n. 773 et cf. Danoff, 1962 [n. 604], 1018-1019), occupaient autrefois des territoires plus étendus.

780. Leucé, sur laquelle Ammien a pu s'inspirer d'Arrien, *Périple du Pont-Euxin*, 21-23 — cf. den Boeft, *ad loc.* — est identifiée à une «île des Bienheureux» et apparaît souvent dans la légende d'Achille chez Pindare, Euripide, Philostrate, etc. Mela, 2, 7, 90, et Pline, *nat.*, 4, 16, y placent même le tombeau d'Achille. Mais c'est surtout une île du bonheur, où Achille s'unit à Médée (Apollonios de Rhodes, 4, 811 sqq.) ou à Hélène (Pausanias, 3, 19, 11 sqq.), et où, selon d'autres sources, il chercha en vain Iphigénie; cf. *RE*, 1, 1894, *Achilleus* 1, 221-245 (240-241) (Escher).

781. Ces indications paraissent provenir d'Arrien, 21, 2 et 23, 4 (voir n. précédente).

782. Le thème des dangers courus de nuit dans l'île déserte renvoie certainement, puisqu'elle est déserte, à la croyance à des interventions surnaturelles, qu'Ammien met ici au compte de la rumeur (*aiunt enim...*) — et qui peuvent être une explication populaire de cette solitude.

783. Les (h)alcyons — étymologiquement «enfants de la mer» —, oiseaux marins aux cris plaintifs, étaient au centre de nombreuses légendes, toutes dramatiques: couple royal métamorphosé (Kéyx, roi de Trachis, et Alkyonè), jeunes filles qui se précipitent dans la mer (les filles d'Alkyoneus) ou que leur père y précipite (Alkyonè, fille de Skiron)... L'attachement sympathique à ces oiseaux se manifeste par la dénomination de «jours halcyoniques» donnée à la période de mer calme, sept jours avant et sept jours après le solstice d'hiver, pendant laquelle les vents cessaient de souffler pour que les halcyons, croyait-on, pussent faire leur nid; cf. *RE*, 1, 1894, *Alkyone, Alkyoneus, Alkyonides*, 1579-1583 (Wernicke). — Le nom de l'île de Leucé, expliqué habituellement par la couleur de son sol, l'est chez Denys le Périégète, 544, par ses oiseaux blancs. Sans s'exprimer là-dessus, Ammien paraît avoir connaissance de cette tradition; il précise en tout cas que l'île possède des oiseaux *blancs*, alors que les alcyons passaient pour être de couleur bleue.

784. Le développement promis ici par Ammien ne figure pas dans la partie conservée de son œuvre. D'où la correction proposée par Gardthausen: dissere*ba*mus. Mais *tempore* laisse plutôt attendre le futur.

785. Ces «quelques villes», qui ne sont pas caractérisées comme des fondations grecques, ne peuvent se confondre avec les colonies dont la Chersonèse était «pleine» (8, 32). Cela paraît bien confirmer que la *Taurica*, dont il est question ici, n'est pas identique pour Ammien à la Chersonèse, mais aussi que la géographie de la Crimée lui est mal connue: il cite maintenant, en les présentant comme quelque chose de différent, quelques-unes des villes qu'il aurait pu nommer en 8, 32 — où il ne donnait aucun exemple.

786. Eupatoria, fondée apparemment au temps de Mithridate Eupator, se trouvait dans l'ouest de la Chersonèse, sur la rive Nord de la baie de Sébastopol. Elle ne doit pas être confondue avec la forteresse d'Eupatorion, construite sous le même règne par Diophantos, général de Mithridate (Strabon, 7, 4, 7), 15 stades à l'est de Chersonèse; cf. *RE*, 6, 1, 1907, *Eupatoria* 3, 1161-1162 (Brandis).

787. Dandaké, présentée ici comme une ville, est surtout connue comme une avancée rocheuse sur la côte sud-ouest, au sud de Balaklava; cf. *RE*, 4, 1901, *Dandake*, 2099 (Tomaschek).

788. Théodosia, aujourd'hui Feodosia, était une colonie milésienne de la première moitié du VIIᵉ siècle, liée dès l'époque de Pisistrate à Athènes, avec laquelle elle entretenait un commerce important; elle lui fournissait notamment du blé. Elle fut annexée au IVᵉ siècle au royaume du Bosphore, dont elle fut la ville la plus occidentale — à moins de 100 km cependant de l'entrée du détroit — et connut alors une nouvelle phase de prospérité, que n'interrompit pas l'annexion par Mithridate (107 av. J.-C.). La ville était en déclin à l'époque romaine; cf. *RE*. 2.R., 5, 2, 1934, *Theodosia* 2, 1921-1922 (Herrmann); Danoff, 1962 (n. 604), 1131-1132. — Ammien ne dit mot de la ville de Chersonèse.

789. Contrairement aux habitudes des Taures, qui pratiquaient des sacrifices humains (8, 34). Ce détail n'est donc pas superfétatoire, car il précise bien qu'Ammien considérait toutes ces villes comme grecques.

790. Voir n. 658. La partie de l'arc désignée ici est la corne droite ou N.W. (sur notre schéma: carte 2), c'est-à-dire celle qui est en haut si l'arc est tenu verticalement (du Sud au Nord), le Bosphore thrace étant au sud, à l'extrémité de la corne opposée.

791. C'est-à-dire au nord. L'orientation est erronée: la côte «courbe» qui rejoint le Bosphore thrace s'oriente au sud/sud-ouest et, même en son point le plus septentrional, elle n'est pas plus au nord que celle de la mer d'Azov. Ammien imprime en quelque sorte à notre carte actuelle une rotation d'environ 45° dans le sens des aiguilles d'une montre.

792. Le «côté gauche» du Bosphore thrace est la côte européenne: c'est d'ouest en est qu'Ammien a entrepris sa description. Il la termine naturellement d'est en ouest, selon l'ordre choisi, qui est celui d'un tour du Pont-Euxin suivant d'abord la côte d'Asie.

793. Den Boeft, *ad loc.*, observe justement que l'image de la lune décroissante «is a better illustration of the left half of the bow... than that of the waxing moon». Elle s'impose, même, tout comme celle de la lune croissante pour la partie orientale du Pont-Euxin. Malheureusement, Ammien ne fait pas la différence et suggère des deux côtés — *utrimque* — l'image du dernier quartier. Faut-il lire: «*crescentis et* decrescentis»?

794. On trouve ici la description la plus claire que donne Ammien de l'arc scythe — ou parthe, précise-t-il pour la première fois —, en ajoutant l'image du dernier quartier de la lune. Alors qu'il s'est référé plusieurs fois à cet arc de forme particulière, il ne l'avait présenté initialement, en 8, 10, que très sommairement, en se reposant sur «l'avis commun des géographes»: cf. L. Mary, cité *sup.* n. 604.

795. Les Monts *Rhipai* ou *Rhiphai* ou plus exactement les *Rhipaia* (*orè*) de *rhipè*, «souffle impétueux» (Homère, *Iliade*, 15, 171; 19, 358: ῥιπὴ Βορέαο) passaient pour marquer, au nord de la Scythie, la limite des régions hyperboréennes, d'où soufflent des vents glacés. À l'égard de ces montagnes fabuleuses, souvent mentionnées notamment par Eschyle, Aristote, Apollonios de Rhodes, Strabon, Plutarque, mais aussi par Pline, *nat.*, 6, 34, et Solin, 17, 1 , Strabon, 7, 3, 1, adopte, en incriminant les fables de Pythéas, une attitude très critique; cf. *RE*, 2.R., 1, 1914, Ῥίπαια ὄρη, 846-916 (Kiessling).

796. Les *Aremphaei* correction adoptée par Clark et Seyfarth pour le texte de *V*, *arnefi* sont probablement empruntés à Pline, *nat.*, 6, 19 «Arimphaei qui ad Ripaeos pertinent montes» , qui fait ensuite l'éloge de ce peuple du bout du monde, juste et policé. D'où l'identification proposée avec les *Argippaioi*, les «cavaliers aux chevaux rapides», peuple scythe du Nord mentionné sous la graphie *Orgimpaioi* par Hérodote, 4, 23 (coll. Lorenzo Valla, p. 251-252), comme ignorant les armes et la violence et pratiquant l'hospitalité; cf. *RE*, 2, 1896, *Argippaioi*, 719-721 (Tomaschek). L'éloge de ces hommes justes et tranquilles répond au *topos* de la supériorité morale des hommes du Nord, notamment des Scythes, qu'illustre longuement Strabon, 7, 3, 7-9, en citant Homère et Éphore.

797. La mention du *Chron(i)os*, le Pregel, la rivière de Königsberg/Kaliningrad, *RE*, 6, 1899, *Chronos*, 2481 (Tomaschek) et de la *Visula*, la Vistule, *RE*, 2.R., 9, 1, 1961, *Vistula*, 364-365 (Gutenbrunner) confirme, au prix d'un énorme raccourci géographique, le parti pris qui fait de la côte Nord-Ouest du Pont-Euxin une région nordique. Ammien a vraisemblablement emprunté à la légère la mention de ces deux fleuves de la Sarmatie européenne, *Chronos* et *Ouistoula*, à Ptolémée, 3, 5, 2, chez qui ils sont pourtant fort éloignés du Pont Euxin et servent à délimiter à l'ouest l'immense Sarmatie, qui s'étend à l'est jusqu'au Tanaïs.

798. À moins que les *Aremphées* n'aient occupé un territoire immense, les peuples qui suivent, relativement proches du Pont Euxin, ne peuvent être leurs voisins. Mais les *Aremphées* sont un peuple mythique, refuge de toutes les perfections, et il est impossible de les situer.

799. Les *Massagètes*, peuple scythe chez Hérodote, 1, 201 sqq., etc., vivaient entre la Caspienne et la mer d'Aral. En 23, 5, 16, etc., Ammien les identifie aux Alains «Massagetas, quos Alanos nunc appellamus» alors qu'ici il en fait apparemment un peuple distinct. Cf. *RE*, 14, 2, 1930, *Massagetai*, 2123-2129 (Herrmann).

800. Sur les *Alains*, voir *sup.* n. 763.

801. Les *Sargetae* ou *Sargatiailoi*, que Ptolémée, 3, 5, 10, place près des Alains et non loin du Don, sont peut-être à identifier aux *Satarchoi* de Pline, *nat.*, 6, 22 (Mela, 2, 3, 4: *Satarchae*), habitants de la Crimée, sur la côte du Palus Méotide. Mais on les trouve, selon Étienne de Byzance, *s.v.* Τάφραι, mêlés à des opérations contre les

Thraces au voisinage du Danube; cf. *RE*, 2.R., 2, 1, 1921, *Satarchae*, 60 (Weissbach). Cependant on a aussi rapproché du nom des *Sargatioi* ceux de la rivière Sergatscha et de la localité de Sergatsch, non loin de la Volga, près de Nijni Novgorod (Gorki).

802. De même qu'il notait en 8, 21 (voir n. 768), la présence de peuples inconnus au sud-est de l'Asie Mineure, au delà de l'extrémité orientale de la côte et des voisins du Caucase, Ammien convient que les terres immenses du Nord — la steppe ukrainienne et ce qui vient après — sont également peuplées d'hommes qui échappent aux connaissances géographiques et ethnographiques du monde gréco-romain.

803. Après son excursus hasardeux vers le Nord, Ammien revient à la côte du Pont-Euxin, au point où il l'a laissée en 8, 36: à l'extrémité nord-ouest de la Crimée. Mais la situation respective des régions n'est pas notée et la mention d'une distance «non négligeable» est extrêmement floue: le golfe Carcinite s'ouvre en fait tout au début de la partie occidentale dont la description était annoncée en 8, 37, et même probablement à faible distance des Alains, au moins dans leur situation au temps d'Ammien, et sans doute aussi des Sargètes.

804. Le golfe Carcinite, aujourd'hui Karkinitskiy Zaliv, sépare de l'Ukraine, au nord-ouest de l'isthme de Perekop, la presqu'île de Crimée. Strabon, 7, 3, 19, lui donne 1000 stades, en notant que «certains en comptent trois fois plus»; en fait, il ne s'étend pas sur plus de 100 km. Ptolémée, 3, 5, 8, mentionne en outre le *Karkinitos potamos*, dont Pline, *nat.*, 4, 85, fait la frontière de la *Taurica*.

805. *Trivia* est l'épithète romaine courante d'Hécate, honorée aux carrefours, mais aussi, chez les poètes, de Diane; cf. *RE*, 2.R., 7, 1, 1939, *Trivia*, 521-522 (Ehlers). Le bois sacré pouvait se trouver à une bifurcation, sur la côte, entre le golfe Carcinite et celui où se jettent le Borysthène (Dniepr) et l'Hypanis (Bug) — plutôt que dans la baie d'Odessa comme le propose Seyfarth, *ad loc.*: Ptolémée, 3, 5, 2, mentionne un *alsos* sur un promontoire, mais le situe bien entre l'embouchure de l'Hypanis et le «champ de course d'Achille» (voir n. 816). Strabon, 7, 3, 19, mentionne un bois sacré sur ce dernier site, mais consacré à Achille. Selon den Boeft, *ad loc.*, celui d'Hécate devait se trouver sur le promontoire immédiatement au nord du «champ de course»; cf. *RE*, 7, 1912, Ἑκάτης ἄλσος, 2783-2784 (Kiessling).

806. Le Borysthène, bien connu d'Hérodote, 4, 53 (coll. Lorenzo Valla, p. 275-277), comme un grand fleuve que les bateaux pouvaient remonter pendant 40 jours, et mentionné par Strabon, 7, 3, 17, prit après l'arrivée des Goths le nom de Danaper, d'où Dniepr; cf. *RE*, 3, 1897, *Borysthenes*, 736-739 (Tomaschek); Danoff, 1962 (n. 604), 924. R. Rebuffat, «Le bouclier de Doura», dans *Syria*, 63, 1986, p. 85-105.

807. Ces *Neruii* n'ont rien à voir avec la Gaule. Ils font partie des peuples soumis par les Alains, énumérés en 31, 2, 14, et habitaient une région intérieure de la Scythie, septentrionale et montagneuse: «uerticibus celsis, quos praeruptos geluque torpentes aquilones adstringunt». Ils peuvent sinon être rangés parmi les peuples *obscuri* évoqués

en 8, 38, puisque leur nom est connu, du moins être rapprochés d'eux. Il faut d'ailleurs vraisemblablement rétablir le nom des *Neuroi* dont on a fait parfois les ancêtres des Baltes et des Slaves — *RE*, 17, 1, 1936, *Neuroi*, 158-161 (Herrmann) — et qui sont mentionnés par Hérodote, 4, 17, 105 (coll. Lorenzo Valla, p. 245 et 316), en compagnie des Agathyrses, des Androphages et des Mélanchlènes, comme les *Neruii* chez Ammien, 31, 2, 14. En effet, Mela, 2, 7, et Pline, *nat.*, 4, 88 («Neuri apud quos Borysthenes (oritur)» confirment cette hypothèse et l'erreur d'Ammien — ou de la tradition manuscrite.

808. Il est singulier qu'Ammien ne mentionne pas l'Hypanis, le Bug actuel (et non l'Hypanis du Caucase, le Kouban: voir n. 736), dont l'estuaire est commun avec celui du Dniepr.

809. La fougue du Borysthène à son embouchure s'accorde peut-être, aux yeux d'Ammien, avec le milieu naturel où le fleuve prendrait naissance; mais le Dniepr ne descend pas de hautes montagnes. Il prend sa source à faible altitude à l'ouest de Moscou et s'il a bien, dans la traversée de la Volhynie, des gorges étroites entrecoupées de rapides, dans ses 300 derniers km, de Zaporoje à la mer, c'est un large fleuve de plaine.

810. La ville de Borysthène — *RE*, 3, 1897, *Borysthenes* 2, 739 (Tomaschek) — était une colonie milésienne, surtout connue sous le nom d'Olbia. Le nom de Borysthène fut peut-être porté d'abord par une première colonie fondée au milieu du VIIe siècle dans l'île de Bérézan, à l'entrée du golfe. Olbia, d'après les fouilles, remonterait seulement à la seconde moitié du VIe siècle. Elle se trouve d'ailleurs sur l'Hypanis et non sur le Borysthène, mais l'estuaire est commun et les auteurs anciens n'y distinguaient guère les deux fleuves. Très prospère aux époques archaïque et classique, elle déclina à partir du IIIe siècle, et fut la proie de raids barbares. Détruite par Burebista en 50 av. J.-C., puis partiellement reconstruite, elle reprit vigueur sous le principat, avec une garnison romaine sous Hadrien, et se maintint jusqu'à l'époque byzantine; cf. *RE*, 17, 2, 1937, *Olbia* 4, 2405-2423 (Diehl); Danoff, 1962 (n. 604), 1091-1104.

811. Cephalonèse est une des trois îles du golfe Carcinite, au nord-ouest de la Crimée, qu'Ammien, contrairement à Strabon, 7, 4, 1, et Pline, *nat.*, 4, 93, présente seulement comme une ville; cf. *RE*, 11, 1, 1921, *Kephalonesos*, 217 (Mittelhaus).

812. Des autels d'Alexandre et d'Auguste sont attestés, mais bien loin de là, sur le Tanaïs — le Don —, par Ptolémée, 3, 5, 12, et Orose, *Hist.*, 1, 2, 5 — confusion, sans doute, en ce qui concerne Alexandre, avec les autels du fleuve Iaxarte, ce fleuve qu'«Alexander militesque eius Tanaim putauere esse» (Pline, *nat.*, 6, 4 a), et les célèbres autels de l'Hyphase.

813. En effet, mais Ammien s'éloigne une nouvelle fois de la région qu'il est en train de décrire: les Sindes, cités entre le Borysthène et le «champ de course d'Achille», vivaient à l'est de la mer d'Azov; voir n. suivante.

814. Les *Sindi* (*Sindoi*), déjà connus d'Hérodote, 4, 28 (coll. Lorenzo Valla, p. 256-257), habitaient en fait la presqu'île de Taman, face à Panticapée. Ils furent incorporés, au moins à partir du IVe siècle av. J.-C., au royaume du Bosphore; cf. *RE*, 2.R., 3, 1, 1927, *Sindoi*, 226-228 (Kretschmer); Danoff, 1962 (n. 604), 1023-1024. Le *Périple de Scylax*, 72, Strabon, 11, 2, 11, Mela, 1, 110, auraient permis à Ammien d'éviter une grossière erreur.

815. Sur l'épisode de révolution sociale évoqué, cf. Hérodote, 4, 1 (coll. Lorenzo Valla, p. 230), et Justin, 2, 5, 1-8. Des esclaves des Scythes avaient profité d'une longue guerre où étaient engagés leurs maîtres pour s'emparer de leurs femmes et de leurs biens.

816. Le «champ de course d'Achille» est mentionné chez Hérodote, 4, 55 (coll. Lorenzo Valla, p. 275), Strabon, 7, 3, 19, Mela, 2, 1, 55, et chez Pline, *nat.*, 4, 83, Ptolémée, 3, 5, 25, etc. C'est un étroit cordon littoral (selon Strabon, large de 120 à 370 m), proche de l'embouchure du Borysthène, la presqu'île de Tendra (Tendrovskaya Kosa), longue de près de 130 km, mais que la mer a percée en plusieurs points depuis l'Antiquité; cf. *RE*, 1, 1894, Ἀχιλλέως δρόμος, 221 (Tomaschek).

817. À partir de l'évocation du Borysthène en 22, 8, 40, Ammien, au lieu de suivre la côte, a fait en 41 un retour en arrière non signalé et sans doute mal perçu par lui-même, jusqu'à la rive asiatique du Bosphore. Avec l'*Achilleos dromos*, il est encore en deçà du Borysthène et ne reprend le fil de sa description qu'en abordant Tyras; mais Tyras n'est pas «tout près» de l'*Achilleos dromos*.

818. La ville — actuellement Belgorod-Dnestrovskii — s'appelait Tyras — et non Tyros — comme le fleuve, le Dniestr, sur la rive droite duquel elle était établie, à une vingtaine de km de la mer. Mais Tyros, «colonie des Phéniciens», ne peut être ici une faute des manuscrits. Ammien a dû mal lire sa source et tirer d'une fallacieuse homonymie l'idée d'une colonie phénicienne. Tyras, qui avait porté antérieurement le nom assez banal d'Ophiussa (Strabon, 7, 3, 16; Pline, *nat.*, 4, 82), était pourtant bien connue depuis Hérodote, 4, 51 (coll. Lorenzo Valla, p. 274). Les Romains y avaient tenu garnison et entretenaient, au moins jusqu'au IIIe siècle, des relations commerciales suivies avec cette ancienne colonie grecque, probablement milésienne. Le Dniestr, qu'évoque déjà Hérodote, 4, 47, était également bien connu des Romains, notamment comme frontière des Scythes. Cf. Danoff, 1962 (n. 604), 1091-1092.

819. Il s'agit du segment central de l'arc: en ce milieu se trouve la poignée rectiligne qui a été décrite à la fin de 22, 8, 37. Ici *medium spatium* correspond à *medietatem* du précédent passage. — Mais la côte du pays des Alains d'Europe et des Costoboques requiert-elle quinze jours de voyage pour être parcourue? En fait, il faut considérer que le parcours indiqué s'étend de Tyras jusqu'au point, proche d'Apollonia, où la côte s'infléchit vigoureusement vers le sud-est jusqu'au Bosphore: la distance théorique serait de près de 600 km, bien plus en réalité, notamment à cause du

franchissement du Danube. Une durée de 15 jours correspondrait à un minimum de 40 km par jour, ce qui ne paraît pas déraisonnable pour un *expeditus uiator*.

820. Sur les *Alains*, à la fois asiatiques et européens, voir *sup*. n. 763.

821. Les *Costoboques*, mentionnés par Pline, *nat*., 6, 19, Dion Cassius, 71, 12, et situés par Ptolémée, 3, 8, 3, à l'ouest de la Dacie septentrionale, sont des Daces et font partie des adversaires auxquels se heurta l'Empire dans le secteur du Bas-Danube à partir du IIe siècle — déjà sous Marc-Aurèle d'après SHA, *Marcus*, 22, 1. Cf. *RE*, 11, 2, 1922, *Kostoboken*, 1504-1507 (v. Premerstein).

822. Cette description traditionnelle de la vie des nomades des steppes, conforme à celle d'Hérodote, est développée et précisée en 31, 2, 18 sqq. Ici sont simplement soulignés la quasi-inexistence de l'agriculture — signe distinctif des peuples civilisés —, la rudesse du climat, le caractère à peine humain de gens qui se nourrissent comme des animaux, et la précarité de leur habitat nomade.

823. L'usage de l'écorce caractérise ici des peuples peu civilisés. Le caractère dépréciatif de la description n'empêche pas Ammien de souligner l'extrême indépendance de cette vie nomade. Souvenir peut-être de la tradition, représentée notamment par Tacite, qui accordait aux barbares, par opposition aux sujets de l'Empire, le privilège de la liberté.

824. «Arcus figuram... ultimam» désigne la courbe de la corne inférieure de l'arc, par opposition à celle qui, après le golfe Carcinite, contourne la Crimée pour aboutir au Bosphore cimmérien.

825. Peucé désigne à la fois l'un des bras du delta du Danube, le plus méridional, appelé aussi parfois *hieron stoma* (Strabon, 3, 15, Ptolémée, 3, 10, 2), et une île dans le lit du fleuve — la localisation en était controversée —, mentionnée par Strabon, 7, 3, 15 et Pline, *nat*., qui la rapproche du bras homonyme. Cf. *RE*, 19, 2, 1938, *Peuce* 1 et 2, 1382-1383 et 1383-1390 (Polaschek).

826. Le nom de *Trogodytes*, qui désigne principalement les Éthiopiens cavernicoles de Nubie, s'applique aussi à diverses populations d'Europe orientale, du Caucase, de Nabatène, pratiquant le même type d'habitat. Strabon, 7, 5, 12, Pline, *nat*., 4, 80, mentionnent des Trogodytes au voisinage du delta du Danube, ainsi que Ptolémée, 3, 10, 4, qui en fait des voisins des *Peuci*. Cf. *RE*, 7, 2, 1948, Nachträge, *Trogodytai*, 2497-2500 (Jahn); Danoff, 1962 (n. 604), 1026.

827. Les *Peuci*, les *Peukinoi* de Strabon, 7, 3, 15, tiraient apparemment leur nom de ceux de l'île et du bras du Danube — ou l'inverse. Ils étaient pour Strabon et pour Tacite, *Germ*., 46, mais non pour Ptolémée, une branche du peuple germanique des Bastarnes installée dans l'île de Peucé et le delta du Danube; cf. Danoff, 1962 (n. 604), 1013-1014.

828. Une nouvelle fois, Ammien suit un ordre arbitraire: du nord au sud pour Histros et Tomi, du sud au nord pour les trois autres villes. Toutes sont des ports d'origine milésienne et ont été actives jusqu'à l'époque romaine et parfois même au-delà.

829. Tirant son nom de celui du fleuve, Histros ou Histria, tardivement Histropolis, en Scythie Mineure, était une colonie milésienne de la première moitié du VIIe siècle avant J.-C. Dévastée par Burebista, entrée sous Auguste dans l'orbite de Rome, elle n'était pour Strabon, 7, 6, 1, qu'un *polichnion*, mais connut rapidement un grand essor, qu'attestent l'archéologie et des mentions chez Mela, 2, 22, Pline, *nat.*, 4, 44, Ptolémée, 3, 10, 8, pour être à nouveau dévastée — par les Scythes — au IIIe siècle; d'où le *quondam potentissima* d'Ammien; cf. *RE*, 9, 2, 1916, *Istros*, 2268-2269 (Vulic); Danoff, 1962 (n. 604), 1082-1091; C. Preda et H. Nubar, *Histria*, III, Bucarest, 1973.

830. En Scythie Mineure également, et citée en 27, 4, 12 parmi les *celebriora oppida*, Tomi, aujourd'hui Constantza, elle aussi colonie milésienne, était bien connue de Strabon, 7, 6, 1, Mela, 2, 22, Pline, *nat.*, 4, 44, etc., et rendue familière aux Romains cultivés comme lieu d'exil d'Ovide; cf. *RE*, Suppl. 9, 1962, *Tomi*, 1397-1428 et 1920 (Danoff).

831. Apollonia, aujourd'hui Sozopol, en Thrace Seconde, au sud de l'accès au golfe de Burgas, était elle aussi milésienne. Célèbre pour son temple d'Apollon, pillé par Lucullus, elle est fréquemment citée, par Strabon, 7, 6, 1, Mela, 2, 22, Pline, *nat.*, 4, 45 et 34, 39, etc.; cf. *RE*, 2, 1896, *Apollonia* 2, 113-114 (Hirschfeld); Danoff, 1962 (n. 604), 1067-1070.

832. En Thrace Seconde elle aussi, Anchialos, aujourd'hui Pomorie, fondée par Apollonia, est mentionnée par Strabon, 7, 6, 1, Mela, 2, 22, et Pline, *nat.*, 4, 45. Elle est rangée par Ammien, en 27, 4, 12, au nombre des «ciuitates magnas». En 31, 5, 16, il en rappelle la prise par les Scythes au temps de Trajan Dèce; cf. *RE*, 1, 1894, *Anchiale*, 2103 (Hirschfeld); Danoff, 1962 (n. 604), 1070-1071.

833. Colonie milésienne de Mésie Inférieure, *Odessos*, aujourd'hui Varna, nommée également en 27, 4, 12, apparaît entre autres chez Strabon, 7, 6, 1, Mela, 2, 22, Pline, *nat.*, 4, 45; cf. *RE*, 17, 2, 1937, *Odessos* 1, 1883-1885 (Diehl); Danoff, 1962 (n. 604), 1074-1077.

834. Ammien, 27, 4, 12, cite, à côté de Tomi, Odessos et Anchialos, une douzaine de villes classées par provinces, mais qui sont essentiellement à l'intérieur des terres comme *Philippopolis*, *Hadrianopolis*, *Marcianopolis*, *Nicopolis*, etc., alors qu'ici, dans la perspective du «périple», il se limite aux ports (*portuosum ambitum*) — parmi lesquels il oublie toutefois Callatis.

835. Le Danube, dont le cours inférieur était connu des Grecs depuis l'époque archaïque sous le nom d'Istros, n'est désigné sous le nom de Danubius — d'abord le cours supérieur — qu'à partir de César, *Gall.*, 6, 25, 2. Sa source ne fut localisée que sous Auguste,

lors d'une campagne de Tibère (Strabon, 7, 1, 5), à une journée de marche du lac de Constance, au moment même où fut connue en détail la configuration de son delta. Le fleuve est très souvent évoqué à l'époque impériale, où il formait, sur la presque totalité de son cours, une frontière de l'empire; cf. *RE*, 4, 1901, *Danuvius* 1, 2013-2133 (Brandis). Sa source n'est plus, au temps d'Ammien, en territoire romain, comme c'était le cas sous le Haut-Empire depuis les Flaviens — Pline, *nat.*, 4, 79 le fait naître *in Germania*, sans autre précision. Au IVe siècle, la Forêt Noire est maintenant de nouveau extérieure à l'empire: c'est le domaine des Alamans. Pour Claudien, 26, 330, et Zosime, 3, 10, 2, la source est en Rhétie. Mais Ammien, qui connaît sans doute personnellement le secteur, est plus précis: tout en s'inspirant de Pline — «ex aduerso Rauraci Galliae oppidi» (Kaiseraugst) — il prend pour références, outre les Rauraques, qui habitaient au sud du Rhin près de son coude les hauteurs «confinant à la frontière de la Rhétie», et donc extérieures à cette province. Le Danube naît donc bien à l'extérieur de l'empire.

836. Plutôt que celui de «cercle» ou de «courbe», *orbis* a ici l'acception, surtout poétique (Virgile, Ovide), mais qu'on trouve aussi chez Tacite, *Ann.*, 2, 2, 2, de «partie du monde».

837. Strabon insiste à plusieurs reprises — 7, 5, 13; 5, 2, etc. — sur le caractère navigable des affluents du Danube, mais Pline, *nat.*, 4, 79, ne tient pour navigable que la moitié des soixante affluents. Ammien reprend presque textuellement la formulation de Solin, 13, 1: «sexaginta amnes... ferme omnes nauigabiles».

838. Les bouches du delta sont bien connues à partir de l'époque augustéenne. Hérodote, 4, 47 (coll. Lorenzo Valla, p. 271), Éphore et des auteurs plus tardifs, dont Arrien et Claudien, n'en comptaient que *cinq*; Pline, *nat.*, 4, 79 et Ptolémée, 3, 10, 6, *six*; Strabon, Mela, 2, 8, 7, 3, 15, Valérius Flaccus, 4, 718 et 8, 186, Tacite, et Solin, 13, 1, *sept*.

839. En dehors de la première, Peucé, et de la dernière, qui n'est pas nommée, les bouches du Danube, qu'Ammien présente du sud au nord, et en s'inspirant apparemment de Solin, 13, 1, portent toutes ici des noms associant à *stoma*, «la bouche», un préfixe ou un adjectif déterminatif presque toujours grec.

840. Clark rejette comme une glose marginale *insula supra dicta*, qui est dans *V*. Rolfe conservait le texte tel quel, ce qui est impossible: une île n'est pas un bras de fleuve; Seyfarth, après avoir opté pour l'interpolation, intègre les trois mots, précédés de *cum*, addition proposée par Heraeus. Mais la perspective du passage est celle d'une interprétation de la toponymie: on préférera dès lors *ex*, qui explique l'origine du nom.

841. *Naracustoma*, qu'on trouve aussi chez Pline, *nat.*, 4, 79, et Solin, 13, 1, a été rapproché de Ptolémée, 3, 10, 5 — faut-il corriger en (ἰ)ναρ(ι)ακίῳ (cf. den Boeft, *ad loc.*), ce qui ne résout rien? Il est plus

probable que *Naracu* ou une forme voisine est un toponyme indigène que, faute de le comprendre, on n'a pas cherché à traduire en grec; cf. *RE*, 16, 2, 1935, *Naracustoma*, 169 (Fluss).

842. En dehors de *Naracustoma*, tous les bras du fleuve ont un nom dont le premier composant est grec comme le second: *calon* «beau», *pseudo* «faux», *borion* «du nord» — qui n'est pas situé, mais devrait en principe venir en dernier lieu —, *steno* «étroit». La liste est déjà chez Pline, *nat.*, 4, 79, avec les variantes *alueus sacer* pour Peucé (chez Strabon, 7, 3, 15, et Ptolémée, 3, 10, 2 *hieronstoma*); et *psilonstoma*, comme chez plusieurs autres auteurs, pour *stenostoma*: *spilonstoma*, chez Solin, 13, 1, est corrigé par Mommsen en *psilonstoma*.

843. *Caenosum* est une conjecture de Novak pour *genus* de *V*; Gelenius proposait *ingens*. *Nigrum* a été corrigé en *pigrum* par Rühl et d'autres, à cause de Solin, 13, 1: «septimum uero pigrum ac palustri specie». Cf. den Boeft, *ad loc.*

844. Cf. Mela, 1, 102: *breuis, atrox, nebulosus.*

845. Sur l'air épais dans le Bosphore, cf. Strabon, 7, 3, 18.

846. Ces observations témoignent de la part des sources d'Ammien d'une bonne capacité de raisonnement géographique, et il est vrai qu'en surface en tout cas la salinité de l'eau est très inférieure à celle de la Méditerranée. Mais c'est seulement dans sa partie nord-occidentale, de la Crimée à Byzance, que la mer Noire est peu profonde, du moins auprès des côtes.

847. La Méditerranée, selon l'expression consacrée, attestée au moins depuis Salluste, *Iug.* 17, 4, et César, *Gall.* 5, 1, 2.

848. On savait le Pont très poissonneux, notamment à cause de l'importance de la pêche dans l'économie des colonies grecques. Pline, *nat.*, 9, 15, 50-52, consacre un long développement aux migrations estivales des poissons dans le Pont-Euxin et donne, en 32, 152 sq., une liste de poissons du Pont-Euxin connus grâce à Ovide, *hal.*, 9, 4 sqq.

849. Cette espèce de «petits» dauphins est signalée par Aristote, *HA*, 598. Ammien s'inspire ici encore sans doute de Pline, mais en le déformant, car *nat.*, 9, 50, compte les dauphins parmi les animaux dangereux pour les poissons: «... in Pontum nulla intrat bestia piscibus malefica praeter uitulos et paruos delphinos». Les dauphins se nourrissent en effet de poissons.

850. Sur le *topos* inévitable du «froid scythique», cf. Danoff, *RE*, 1962, col. 938, et den Boeft, *ad loc.*

851. Ammien n'ignore pas que l'eau salée gèle plus difficilement. La partie «battue par l'Aquilon et par les frimas» est pour lui la partie nord-ouest de la mer Noire, qu'il considère comme plus septentrionale qu'elle n'est en réalité (voir notes 791 et 797). C'est aussi la zone pour laquelle Strabon, 7, 3, 18, signalait le gel de la mer, en notant toutefois, après Hérodote, 4, 28 (coll. Lorenzo Valla, p. 256-257), que le détroit de Panticapée est pris chaque hiver par les glaces, et en considérant

ailleurs — 2, 16 et 11, 2, 8 — la mer d'Azov comme particulièrement sujette au gel.

852. Après avoir marqué la fin de sa digression, Ammien reprend le fil de son récit où il l'avait laissé en 7, 10, énumérant les sujets de satisfaction qu'offraient à Julien les nombreuses délégations venues lui rendre hommage: en dernier lieu les gens de la région du Phase et les *Bosporani*, qui avaient servi de prétexte à la digression.

853. Voir n. 495.

854. Jovius, plus tard *quaestor sacri palatii*, placé avec Jovin à la tête d'une partie des troupes des Gaules dans leur marche sur Constantinople (21, 8, 3), fut détaché avec Agilon pour réduire Aquilée. Cf. *PLRE* 1, *s.v.* «Iovius 2», p. 464.

855. Comme le souligne Ammien, il s'agit de l'annonce du dénouement d'une affaire déjà ancienne, longuement et complètement exposée en 21, 12, 1-20: celle du siège d'Aquilée. Ammien distingue ici l'arrivée de la nouvelle et les événements eux-mêmes, dont il avait pris soin de dire en 21, 12, 20, qu'il anticipait en les racontant jusqu'au bout: «Et haec quidem postea gesta sunt». La bonne nouvelle est apportée à Julien, à Constantinople, par le *magister peditum* Agilon, venu rendre compte de sa mission: aller annoncer à Aquilée la mort de Constance et obtenir la reddition de la ville (21, 12, 16). Le général s'y employa avec habileté et courage et finalement avec succès. Il ne dut gagner la capitale que peu de temps avant le départ de Julien. En effet celui-ci, de Constantinople — donc après le 11 décembre 361 —, avait d'abord chargé Immon et d'autres officiers de réduire Aquilée. Leur voyage et les événements racontés en 21, 12, 4-15 — diverses tentatives d'assaut, puis démoralisation des assiégeants devant l'échec — durent occuper au moins deux mois, à quoi il faut ajouter le temps nécessaire pour que la *relatio* d'Immon arrive à Constantinople, que l'envoi d'Agilon soit décidé, qu'il se rende à Aquilée, y convainque les assiégés (21, 12, 18 sq.) après une période d'attente où l'on essaie de les réduire par la soif (21, 12, 17), et revienne enfin auprès de Julien ou lui envoie son rapport: deux autres mois paraissent un minimum et la nouvelle n'a donc pu parvenir avant la seconde quinzaine d'avril ou le début de mai. C'est peu après le 12 mai que Julien a quitté Constantinople.

856. En 21, 12, 20, où l'on apprend que le principal responsable, le tribun de cavalerie Nigrinus, «exustus est uiuus», et que deux curiales, Romulus et Salustius, «consumpti sunt ferro», tous les autres étant épargnés sur ordre du «placabilis imperator et clemens».

857. Comme le souligne den Boeft, *ad loc.*, il est difficile de ne pas voir dans «ultra homines iam sperabat», surtout si l'on se réfère à d'autres occurrences chez Ammien, la dénonciation d'une tendance de Julien à l'*hybris*.

858. Représentation traditionnelle de Fortuna, tenant de la main droite une rame et portant de la gauche la corne d'Amalthée. Rolfe donne à *mundanam* un sens cosmique, qu'il met en rapport avec le fait qu'Amalthée est une constellation. Mais la référence à Amalthée n'est

ici ni exprimée ni nécessaire: c'est simplement l'image très connue de la Fortune et de sa corne d'abondance qui est évoquée, et *mundanam*, qui renvoie à l'univers, donne l'échelle de ce qui est en jeu — ici non pas seulement l'*orbis Romanus*, mais aussi le monde barbare.

859. La mention, en 22, 12, 2, du *Parthici cognomentum* tant désiré par Julien permet de croire que *uictoriarum titulis* désigne ici les *cognomina* intégrés à la titulature impériale à l'occasion des victoires remportées. Julien porta les titres de *Germanicus maximus*, *Alamannicus maximus*, *Francicus maximus* et *Sarmaticus maximus*.

860. Rappel de 7, 10, où est décrit cet enthousiasme des populations les plus diverses. La célébration de la paix intérieure et extérieure est quelque peu rhétorique. Julien ne règne seul que depuis quelques mois; Constance est mort en octobre 361 et Julien, arrivé à Constantinople en décembre, la quitte en mai 362. Il sera à Antioche en juillet (voir n. 862) et y séjournera jusqu'au début de mars 363.

861. Nous connaissons par les *Codes*, et exceptionnellement par une allusion d'Ammien, au moins 18 constitutions de Julien entre janvier et mai 362. Sur les nombreuses lettres et les œuvres littéraires qui datent ou peuvent dater du séjour à Constantinople, cf. den Boeft, *ad loc.* Ce fut apparemment pour l'empereur une période d'intense activité.

862. Julien quitta Constantinople au plus tôt après le 12 mai, date de COD. *Theod.* 13, 3, 4, *dat. IV id. Mai. Constp.*, et arriva avant le 28 juillet à Antioche, d'où est daté COD. *Theod.* 1, 16, 8, et où les *Adonea* étaient certainement antérieurs à la fin de ce mois (voir n. 902). Il est donc difficile de suivre Zosime, 3, 11, 3, selon qui Julien demeura six mois dans la capitale, ou Paschoud, qui propose pour son départ un *terminus ante quem* bien tardif: le 1[er] juillet.

863. Selon Zosime, 3, 11, 3, un port, un portique et une bibliothèque — et peut-être aussi, d'après Julien, *ep.* 59, un obélisque commandé par l'empereur aux Alexandrins et qui ne sera installé que plus tard.

864. Julien était effectivement né à Constantinople, en 331, avait échappé au massacre des frères et des neveux de Constantin en 337, mais n'avait passé qu'une faible partie de sa jeunesse dans la capitale; élevé dans une propriété voisine de Césarée de Cappadoce, il avait fait pour ses études des séjours à Nicomédie, Pergame, Éphèse et Athènes. Cependant il revendique plusieurs fois son origine thrace et proclame, *ep.* 59, 443 b, son attachement à sa patrie: «Constantinople, ma ville natale».

865. Il s'agit d'une très brève traversée, du Bosphore jusqu'au fond du golfe où se trouve Nicomédie. Libyssa, entre Chalcédoine et Nicomédie, était célèbre pour abriter le tombeau d'Hannibal, mort en Bithynie en 183 av. J.-C. — qui est notamment évoqué par Pline, *nat.*, 5, 148, Solin, 42, 3, Eutrope, 4, 5, 2.

866. Nicomédie, aujourd'hui Izmit, fut fondée par Nicomède I[er], qui en fit sa capitale en y incluant entre autres les habitants d'Astacos — voir n. 637 et cf. *RE*, 17, 1, 1936, *Nikomedeia*, col. 468-492 (Ruge).

Elle demeura le siège du gouverneur de Bithynie et reçut de nombreuses faveurs impériales, notamment des monuments religieux, aussi bien sous Dioclétien — dont elle était la résidence — et Constantin que déjà sous les Antonins et surtout sous les Sévères: elle s'était, contrairement à Nicée, prononcée en faveur de Septime Sévère. — «Regio quaedam Vrbis... aeternae»: l'allusion aux quatorze régions créées par Auguste à Rome suggère que Nicomédie était digne de la splendeur de la Ville éternelle.

867. Nicomédie avait été victime en 358 d'un tremblement de terre, qui n'était pas le premier, et d'un incendie qui dura cinq jours — cf. Ruge, *RE*, 1936, col. 468 sq.; Ammien donne en 17, 7, 1-8, une vivante description de cette catastrophe, dont trois ans après la ville ne s'était évidemment pas relevée. Elle fut frappée peu après par un nouveau séisme (cf. 22, 13, 5), et par la suite encore sous Théodose II et sous Justinien. Liste des séismes entre 69 et 740 (et riche bibliographie à jour sur cette ville) dans P. Boulhol, «L'apport de l'hagiographie à la connaissance de la Nicomédie paléochrétienne», *MEFR*, 106, 1994, 2, p. 921-992.

868. Certainement le palais de Dioclétien.

869. L'*ordo* est l'*ordo decurionum*; *ordo... et populus* est le pendant municipal de *senatus populusque Romanus*.

870. L'évêque Eusèbe de Nicomédie, arien convaincu et influent, aurait été apparenté à la mère de Julien, Basilina. Il dirigea les premières années de l'éducation de Julien, qu'il avait peut-être recueilli après la mise à mort de son père, en 337 ou 338. Le prince, dont la mère était morte peu après sa naissance, avait alors six ou sept ans. Eusèbe mourut peu après, en 341. Cf. *RE*, 6, 1, 1907, *Eusebios* 25, col. 1439 sq. (Jülicher).

871. Comme il avait fait à Constantinople.

872. Nicée, aujourd'hui Iznik, fondation d'Antigone le Borgne vers 315, et qui reçut de Lysimaque, vers 300, son nom définitif, se trouvait à l'intérieur des terres, au bord du lac Ascania, à quelque soixante kilomètres de Nicomédie, avec laquelle sa rivalité était célèbre. Toutes deux portaient le titre de *metropolis*, et Ammien les qualifie l'une après l'autre, en 17, 7, 1 et 26, 1, 3, d'*urbium mater*. Cf. *RE*, 17, 1, 1936, *Nikaia* 7, col. 226-243 (Ruge).

873. Autrement dit de la Galatie. L'emploi des termes de *Gallograecia*, *Gallograeci*, que l'on trouve déjà chez César et Tite-Live, s'est répandu à partir de la constitution, au temps des guerres civiles, d'un royaume galate, qui fut annexé par Auguste à la mort du roi Amyntas en 25 av. J.-C.

874. En quittant donc la grande route Constantinople-Ancyre pour obliquer au sud/sud-ouest. Ce détour assez important donne la mesure de l'intérêt que portait Julien aux grands cultes païens en général et tout particulièrement à celui de la Grande Mère (voir n. suivante).

875. Pessinonte (*Pessinus*) en Phrygie, plus tard en Galatie, aurait été fondée par le roi Midas. Elle était le centre du culte de Cybèle, la Grande Mère; voir n. 633. Julien était un dévot de Cybèle (Ammien,

23, 3, 7, et Fontaine, *ad loc.*) et avait composé, peut-être tout récemment à Constantinople (cf. den Boeft, *ad loc.* et *ad* 22, 9, 2) son traité Εἰς τὴν μητέρα τῶν θεῶν (*or.* 8).

876. Tite-Live, 29, 20, 11 — en 204 av. J.-C. Le bétyle de la Grande Mère — pour lequel *simulacrum* paraît peu approprié, mais Hérodien emploie *agalma*; voir n. 877 — fut accueilli à Rome conformément à une prescription des Livres sibyllins. Cf. M.J. Vermaseren, *Corpus cultus Cybelae Attidisque*, III, Italia-Latium, *EPRO*, 1977.

877. Ce passage n'est pas conservé. Plusieurs commentateurs et déjà Valesius ont noté que la référence au règne de Commode trouve une explication plausible dans le texte d'Hérodien, 1, 10 et 11, qui contient, à propos d'un épisode intéressant cet empereur, un développement sur le culte de la Grande Mère; cf. den Boeft, *ad loc.* Ce n'est pas le seul passage des *Res gestae* inspiré d'Hérodien.

878. Ilos était le héros éponyme d'Ilion, et le roi de la Dardanie, une région de la Troade, dont le nom a pour éponyme son père Tros. Cf. Hérodien, 1, 11, 1.

879. Proposition de Günther pour combler la lacune des manuscrits: «... bello cum plurimi ibi cedidissent inde locum...». Ammien ne s'est en effet vraisemblablement pas contenté de suggérer, mais a dû exprimer à propos de cette seconde hypothèse l'idée de «tomber» — dans un autre sens que dans la première — et Hérodien, 1, 11, 2, paraît ici encore donner la clé en mentionnant ceux qui tombèrent lors d'un combat entre Ilos et Tantale: «Ἴλῳ τῷ Φρυγὶ καὶ Ταντάλῳ τῷ Λυδῷ πόλεμον ἐκεῖ γενέσθαι... ἑκατέρωθεν πεσεῖν ἱκανούς, καὶ τὴν συμφορὰν ὄνομα δοῦναι τῷ χωρίῳ». Dans les deux cas, l'étymologie est caractéristique: on explique par un mot grec un toponyme qui n'est évidemment pas grec, à la faveur d'une approximation phonétique. Le nom de Pessinonte appartient, comme bien d'autres toponymes d'Asie Mineure et d'autres régions, à un substrat pré-indoeuropéen. — Si la seconde hypothèse est tout à fait creuse, la première offre l'intérêt de correspondre à la nature même de l'objet du culte de Cybèle introduit à Rome lors de la IIe guerre punique: un bétyle, pierre — noire en l'occurrence — censée être tombée du ciel. L'étymologie du toponyme Pessinonte n'est pas plus crédible, mais elle exprime un effort d'explication rationnelle.

880. Théopompe de Chios, disciple d'Isocrate, continuateur de Thucydide et auteur d'une histoire du monde grec écrite sous Philippe II de Macédoine.

881. Midas, roi de Phrygie, premier barbare selon Hérodote, 1, 14, à faire des offrandes à Delphes, et pour Diodore, 3, 59, 8, premier constructeur d'un temple de Cybèle à Pessinonte; selon Hygin, 274, 6, il serait même le fils de Cybèle.

882. À Pessinonte, d'après Libanius, *or.* 17, 17-18, Julien aurait été averti par la déesse d'un complot et des moyens d'y échapper. Julien, *ep.* 81 et 84, évoque lui-même sa visite.

883. Ancyre, aujourd'hui Ankara, était le siège du gouverneur de Galatie. Avant d'entrer dans le royaume galate, elle était phrygienne, et sa fondation était aussi attribuée au roi Midas. Cf. *RE*, 1, 1894, *Ankyra*, col. 2221 sq. (Hirschfeld). On y a découvert une dédicace — *CIL*, 3, 247 — du préfet du prétoire Saturninius Secundus Salutius à Julien. L'emploi de *rediit* répond au détour exprimé par «dextrorsus itinere declinato»: se rendant de Nicée à Ancyre, Julien a quitté la route pour se rendre à Pessinonte en faisant un crochet vers le sud/sud-ouest, puis est «revenu» sur ses pas pour gagner la capitale de la province.

884. Les curiales étaient au Bas-Empire l'équivalent des décurions du Haut-Empire: les membres du sénat municipal. L'appartenance à leur *ordo*, honorifique et convoitée au début du principat, comporta des charges croissantes, notamment fiscales, et les candidats se raréfièrent au point que l'État dut, au IV[e] siècle, imposer le maintien ou l'entrée dans les curies de ceux qui en avaient les moyens, notamment les propriétaires fonciers. Cette contrainte, qui participe de la rigidité sociale de l'époque tardive, était impopulaire. Ammien critique, en 22, 9, 12, en 25, 4, 21, la politique de Julien, d'une manière qui a pu suggérer qu'il appartenait lui-même à cette catégorie sociale. Il reproche à l'empereur de ne pas tenir compte, dans son désir de reconstituer les curies, des privilèges qui, exemptant diverses catégories, empêchaient les cités de le faire. Julien venait justement, le 13 mars 362, d'émettre dans cet esprit une constitution (COD. *Theod.* 12, 1, 50) concernant le clergé chrétien.

885. Les accusations de *maiestas* visant, sous l'Empire, les atteintes à la personne ou à la dignité de l'empereur et notamment les manœuvres préparant une usurpation, se multiplièrent sous certains règnes et furent un des instruments de l'absolutisme. Les inimitiés personnelles utilisèrent, par des mises en cause souvent calomnieuses, ce moyen d'entraîner la perte des accusés. Mais si l'accusation s'avérait fausse, elle pouvait se retourner contre son auteur.

886. Les commentateurs hésitent entre L. Cassius Longinus Rauilla, consul en 127 av. J.-C. (den Boeft) — cf. Asconius, sur Cicéron, *Pro Milone*, 32; Cicéron, *Brutus*, 97; L. Cassius, préteur urbain en 111 av. J.-C. (Rolfe), redouté comme juge — cf. Cicéron, *Verrines*, 2, 3, 62, 146; Valère Maxime, 3, 7, 9; et C. Cassius Longinus, préteur urbain en 27 ap. J.-C., auteur d'écrits juridiques (Seyfarth). Des références invoquées, la plupart n'indiquent pas de prénom, mais Asconius qualifie, à propos du *Pro Milone*, un L. Cassius de *summae uir seueritatis*, ce qui exclut en tout cas la proposition de Seyfarth. — Lycurgue est l'orateur et homme politique athénien du IV[e] siècle, célèbre par sa sévérité (cf. Diodore, 16, 88, 1; Plutarque, *Vit. X orat.*, 541 F). Ammien associe volontiers ces deux hommes comme exemples de rigueur: ainsi en 30, 8, 13: «... Lycurgos... et Cassios, columina iustitiae prisca»; en 26, 10, 10, Cassius est cité avec Caton.

887. Julien avait souffert sous Constance de calomnies visant à le discréditer alors qu'il n'exerçait aucune fonction officielle — c'est sans doute le sens de *humilis*, car Julien n'était pas un «humble»;

cf. 15, 2, 7 sq. —, mais surtout lorsqu'il fut César: 16, 7, 1; 11, 7; 20, 8, 20 sq.; 21, 13, 16, etc.

888. Voir n. 885.

889. La pourpre, insigne de la dignité impériale, étant réservée au prince, les particuliers qui se faisaient faire des vêtements teints de pourpre étaient suspects d'aspirer au pouvoir impérial. Sous de nombreux empereurs, c'était là un crime de *maiestas* et les mises en cause plus ou moins fantaisistes se multipliaient. Ammien loue ici Julien de mépriser ce genre d'accusations.

890. Le *comes sacrarum largitionum* avait la responsabilité de gérer le trésor impérial. Dans le cas présent, il s'agissait de Felix, un ancien notaire; cf. *PLRE* 1, *Felix* 3.

891. Voir n. 884.

892. La charge de curiale comportant de lourdes obligations, ceux qui le pouvaient cherchaient souvent à y échapper et les curies, soutenues par l'État, étaient obligées de se mettre en quête de candidats consentants ou hors d'état de refuser. Ammien se range ici parmi les défenseurs des privilégiés. En tant qu'officier, il faisait lui-même partie de ces derniers. Libanius adopte la même position, mais comme porte-parole des grands propriétaires. Cf. Cl. Lepelley, «*Quot curiales, tot tyranni*. L'image du décurion oppresseur au Bas-Empire», dans *Crise et redressement dans les provinces européennes de l'Empire (milieu du IIIe siècle - milieu du IVe siècle ap. J.-C.)*, Frézouls éd., Strasbourg, 1983, p. 143-156.

893. Une lacune de *V* après *clandestinis* a donné lieu à la conjecture de Novak: *et magnis* — qu'accepte Rolfe, mais non Seyfarth ni den Boeft, qui affecterait plutôt la lacune au début de 13, pour y placer une épithète d'*itineribus*.

894. *Pylae*: les «Portes de Cilicie», le passage de Cappadoce en Cilicie, sur la route qui de Tyane franchit le Taurus et gagne Tarse.

895. Celsus, originaire d'Antioche, élève de Libanius à Nicomédie, qu'il quitta pour étudier à Athènes — avec Julien, également disciple de Thémistius à Constantinople, rhéteur et païen convaincu. Il fut gouverneur de Cilicie en 362, puis de Syrie en 363-364. Cf. *PLRE* 1, *Celsus 3*, p. 193 sq. — Libanius, *or*. 18, 159, raconte que son ancien élève, recevant l'empereur à la frontière de sa province, lui adressa un discours bien tourné.

896. Julien avait séjourné à Athènes en 355: cf. 15, 2, 8.

897. Tarse, ville principale de la Cilicie du Nord et siège du gouverneur. Sa fondation était attribuée soit à Persée soit à l'oriental Sandan, hellénisé en Héraclès. Cf. *RE*, 2.R., 4, 1932, *Tarsos* 3, col. 2413-2439 (Ruge). — C'est là que fut enterré Julien.

898. Ammien mentionne souvent Antioche, mais ne la célèbre guère que dans deux autres passages: 14, 1, 9 et 8, 8.

899. C'est-à-dire en empruntant la route côtière par Adana, Mopsueste, Issus et Alexandrie de Syrie — Alexandrette, Iskenderun — et en passant ensuite les «Portes de Syrie» pour couper droit vers Antioche.

900. De tels *uota publica* en l'honneur de Julien sont attestés par l'épigraphie.

901. Cette description de l'accueil enthousiaste fait par la population à l'empereur est assez conventionnelle. On la retrouve, associée en un cas à la comparaison avec un astre, à propos de l'entrée à Vienne en 15, 8, 21, à Sirmium en 21, 10, 1, et dans une certaine mesure lors de l'arrivée à Constantinople en 22, 2, 4-5. Dans chaque cas est évoquée la protection divine, voire une quasi-divinité de l'empereur: à Vienne «salutarem quendam genium», à Constantinople «principatum... deferente nutu caelesti», à Antioche «in speciem alicuius numinis». En 21, 10, 2, à Sirmium, Julien espère que les autres cités le recevront aussi «ut sidus salutare».

902. La célébration de la mort d'Adonis, le jeune amant d'Astarté — identifiée à Vénus — était une fête traditionnelle, qu'Ammien évoquait déjà en 19, 1, 11, et que, dans les deux passages, il interprète, dans une perspective rationaliste, comme la fête de la moisson. Sa mention lors de l'arrivée de Julien à Antioche est un témoignage précieux sur la survie de la fête au IV[e] siècle. C'est d'autre part un repère chronologique. Malgré des avis divergents, c'est sans doute, d'après Jérôme, *Comm. in Ezech.*, 3, 8, 13 sqq., en juillet qu'il faut fixer les *Adonea* (discussion approfondie chez den Boeft, *ad loc.*), ce qui convient à une fête de la moisson et d'autre part concorde avec les dates de deux constitutions délivrées à Antioche à la fin juillet et en août. On a vu (n. 862) que le départ de Constantinople ne pouvait être antérieur à la mi-mai. Le voyage de Julien, avec un arrêt nécessaire à Nicomédie, l'excursion à Pessinonte et les séjours dans les centres administratifs, Ancyre et Tarse, et probablement dans d'autres villes, avaient pu occuper entre un et deux mois.

903. Antioche avait été la capitale des rois séleucides, mais elle était aussi, tout naturellement, la résidence habituelle des empereurs quand ils se rendaient dans les provinces du Levant.

904. Les lamentations des femmes pleurant la mort d'Adonis étaient traditionnelles; cf. Ézéchiel, 8, 14. Ammien ne fait pas ici mention des «jardins d'Adonis», qu'évoque Julien lui-même, *symp.*, 30.

905. Thalassius, adjoint, entre 358 et 361, du responsable de la correspondance non administrative — les *libelli*, distincts des *epistulae* —, était le fils du Thalassius, *praefectus praetorio praesens*, qui espionnait Gallus pour le compte de Constance (14, 1, 10), et qui mourut de mort naturelle avant l'avènement de Julien (14, 7, 9). Thalassius le fils passait pour avoir, lui aussi, pris parti contre Gallus. — Cf. *PLRE* 1, *Thalassius* 1 et *Thalassius* 2, p. 886 sq.

906. Sanction courante, qu'on peut comparer à l'attitude de Constance face à l'ex-tribun Amphilochius, suspect parce qu'il avait servi sous Constant (21, 6, 2).

907. Sans y insister, Ammien souligne l'habileté de Julien qui, pour éviter de laisser ses griefs personnels servir de couverture à un règlement de comptes, invoque le respect de la hiérarchie, que ses interlocuteurs ne peuvent contester.

908. Saturninius Secundus Salutius; cf. 22, 3, 1 et n. 492.

909. Selon Seyfarth, *ad loc.*, la réconciliation fut sans doute l'œuvre de Libanius. Den Boeft, *ad loc.*, note que la loi publiée à Antioche le 25 septembre 362, exemptant des obligations curiales les anciens membres des *scrinia*, pouvait s'appliquer à Thalassius. *Breui* serait donc parfaitement exact.

910. Glissement chronologique: Julien est arrivé à Antioche au début de l'été.

911. Après Valesius, Seyfarth a corrigé en *parebat* le *pariebatur* de *V*, mais *rapiebatur*, excellent pour le sens, peut être restitué en invoquant une faute de copiste très courante.

912. Ammien emploie tantôt le singulier, tantôt le pluriel pour désigner la Syrie. Elle comprenait effectivement plusieurs provinces, mais formait aussi une région historique bien définie.

913. Libanius, *or.* 12, 17 et 18, ainsi que Socrate, *hist. eccl.*, 3, 19, 10 sq., éclairent un peu ces difficultés: Julien, pressé d'attaquer les Perses, rejeta leurs offres de paix. Mais il dut restaurer l'unité de l'armée, composée en partie d'anciens soldats de Constance, et trouver les ressources nécessaires pour financer la guerre. Cf. den Boeft, *ad loc.*

914. «Suum cuique tribueret»: expression courante, de style juridique, de l'idéal d'équité qu'Ammien reconnaît chez Julien; cf. 22, 9, 9.

915. Malgré ce satisfecit, Ammien ne peut s'empêcher de noter l'intérêt «intempestif» que l'empereur porte à la religion des plaideurs. Cela annonce les reproches principaux qu'il fera à Julien: avoir interdit aux chrétiens d'enseigner la grammaire et la rhétorique (22, 10, 7) et leur avoir imputé sans enquête ni jugement l'incendie du temple de Daphné (22, 13, 2).

916. La leçon de *V*, *id est*, reste incompréhensible; faute de mieux, on acceptera la conjecture de Cornelissen *uidere est*.

917. L'impulsivité de Julien et l'ostentation avec laquelle il reconnaissait ses erreurs sont bien illustrées par l'anecdote de l'affranchissement au cirque racontée en 22, 7, 2. Par ailleurs ce que diverses sources — avant tout Ammien — nous apprennent du comportement des trois préfets du prétoire de Julien, et de certains autres hauts dignitaires, tendrait à confirmer qu'ils donnaient librement leur avis à l'empereur.

918. Ammien exprimait pour son compte la même pensée en 15, 5, 38. On la retrouve presque mot par mot chez Cicéron, *Laelius*, 96.

919. Encore une idée qu'Ammien exprime lui-même, en 15, 5, 38.

920. Sur ces licenciements, cf. 22, 4, 10; 7, 5.

921. Il n'avait plus le droit de la porter, mais cet insigne, qui le désignait comme un personnage officiel, pouvait lui valoir un traitement de faveur lors du procès. De tels abus étaient réprimés par la loi — ainsi *Cod. Theod.* 10, 20, 14.

922. *Lutum*, la boue, est pris au sens figuré. L'homme était «embourbé» dans un procès sans espoir. Apparemment Julien, qui apprécie la protestation de la femme, face au *factum insolens*, s'abstient de sévir sur ce point — est-ce en cela que l'épisode est un *exemplum* de *clementia*? —, parce qu'il sait que la cause du *palatinus* est par ailleurs très mauvaise.

923. Aratos de Soli en Cilicie, auteur des *Phainomena* (vers 276 av. J.-C.) écrivait (v. 133 sq.): δὴ τότε μισήσασα Δίκη κείνων γένος ἀνδρῶν / ἔπταθ'ὑπερουρανίη. Son poème était bien connu des Romains, grâce aux traductions de Cicéron et de Germanicus. Cf. Cicéron, *Arati Phaenomena*, 137 sqq.: «Tunc, mortale exosa genus, dea in alta uolauit / Et Iouis in regno caelique in parte resedit».

924. Par exemple à l'égard du comte des largesses Ursulus, un épisode à propos duquel Ammien évoquait la tristesse de la déesse Justice (22, 3, 7; cf. notes 518 et 522).

925. La suite des idées n'est pas très claire et le *post multa* initial est sibyllin. Ammien oppose l'intuition de Julien, marquée par l'équité, à la littéralité des lois, que l'on ne peut enfreindre, même pour de bonnes raisons, sans verser dans l'arbitraire. Mais Julien, après avoir péché contre les lois, aurait compris à l'expérience qu'il valait mieux, pour être irréprochable, les changer ou les rendre plus claires. Cette présentation abstraite et moralisante paraît faire allusion à un certain nombre de réformes qui touchent non seulement la législation de Constance, mais celle de Constantin, comme l'indiquent clairement les constitutions du *Cod. Theod.* 2, 5, 2 et 3, 1, 3.

926. Les mots *ritus* et *cultor* ont une connotation païenne qui donne d'autant plus d'intérêt à la condamnation de Julien par Ammien. Il faut souligner que tout le contenu des paragraphes 6 et 7, y compris l'allusion à Aratos et la condamnation de l'interdiction faite aux chrétiens d'enseigner la grammaire et la rhétorique — un des principaux reproches d'Ammien à Julien —, est repris en 25, 4, 20, dans le bilan final consacré à Julien après le récit de sa mort. Les dispositions prises par Julien ne sont pas seulement connues par les réactions négatives des auteurs chrétiens — Grégoire de Nazianze, Socrate, Sozomène, etc. —, mais par la constitution COD. *Theod.* 13, 3, 5 = COD. *Iust.*, 10, 53, 7, du 17 juin 362, publiée, sous une forme enveloppée, avant l'arrivée à Antioche, peut-être d'Ancyre.

927. Sur Gaudentius, voir t. 3, éd. Seyfarth, Berlin, 1970, p. 212, note 151, et *PLRE* 1, *s.v. Gaudentius* 3, pour la carrière de cet agent de la police d'État, mentionné la première fois par Ammien pour avoir dénoncé les propos politiques un peu trop libres tenus à la table du gouverneur de Pannonie Africanus (15, 3, 8). Sur la présente mission en Afrique, voir 21, 7, 2-4. — Iulianus: *PLRE* 1, *s.v. Iulianus* 10; il

n'est mentionné nulle part ailleurs dans l'œuvre d'Ammien (unique autre mention sûre dans le *Code Théodosien* 14, 1, 1).

928. Artémius, *dux Aegypti* en 360 d'après l'*Index syriaque des Lettres festales d'Athanase*, chap. 32, éd. A. Martin, *SChr.* 317, 1985, p. 261. Il avait soulevé l'indignation des Alexandrins pour avoir fait torturer la vierge Eudaemonis, afin d'apprendre où se cachait Athanase, qui subissait alors son troisième exil (voir A. Martin, éd., *Histoire acéphale*, *SChr.* 317, p. 70; voir aussi *ib.* p. 297, note 79; T.D. Barnes, *Athanasius and Constantius*, Londres, 1993, part. p. 122 et 155). Sa politique pro-arienne mécontente les nicéens, et les païens quand il fait occuper le Serapeum, puis charger par ses troupes les païens révoltés (Julien, *Lettre* 60, 379 a-b). Au moment de son exécution, en 362, il n'était plus en fonction. Il fut considéré comme un martyr chrétien (*PLRE* I, *s.v. Artemius* 2). Le fils de Marcellus ici mentionné demeure pour nous anonyme. Son père, *magister equitum* en Gaule, s'était montré gravement indiscipliné à l'égard de Julien (Ammien 16, 4, 3). Bien que relevé de sa charge par Constance, il continue d'intriguer contre Julien à la cour. On ne connaît rien de la conspiration de son fils (attestée par Eunape, fragm. 17). Le père resta en vie. — Sur les scholes, voir A.H.M. Jones, *The Later Roman Empire*, Oxford, 1964, p. 54 et 312 sq. — Sur les Scutaires, voir *s.v. scutarii* aux index des différents volumes de la présente édition, en particulier au vol. 1, p. 212, note 72. — Romanus et Vincentius étaient officiers dans les scholes de Scutaires orientales. La charge qui pèse sur eux n'est pas une conspiration; sans doute ont-ils outrepassé leur fonction en critiquant la politique religieuse de Julien. Théodoret (*hist. eccl.* 3, 13, *PG* 82, 1109 A-B) rapporte justement que Romanus a été arrêté pour avoir ouvertement critiqué le retour au paganisme, mais au dernier moment Julien lui a refusé la gloire du martyre et l'a exilé. La *PLRE* I, *s.v. Romanus* 2, distingue le présent personnage du Romanus, *comes Africae* entre 364 et 373 environ. Seyfarth, *ed. cit.*, p. 212, note 152, confond les deux Romanus, sans preuve, même si l'on trouve un Vincentius vicaire du comte d'Afrique Romanus vers 373 (*PLRE* I, *s.v. Romanus* 3 et *Vincentius* 4). Ammien, généralement bien informé de la hiérarchie militaire, ne dit pas que le comte et le vicaire aient jamais été tribuns des scholes de Scutaires (voir 27, 9, 1 et *passim*; 29, 5, 6).

929. Sur la mort d'Artémius, voir Théodoret, *hist. eccl.* 3, 14 (*PG* 82, 1109 B). L'exécution date sans doute de 362: voir A. Martin, éd., *Histoire acéphale*, *SChr.* 317, p. 188, note 63 et p. 297, note 79 (citant J. Dummer, «Fl. Artemius dux Aegypti», *Archiv f. Papyrusforschung* 21, 1971, 121-144): après juillet 362, date de l'arrivée de Julien à Antioche. Sur la question que pose cette date, voir note suivante.

930. La date de la révolte des Alexandrins et de la mort de Georges peut être précisée à l'aide de l'*Histoire acéphale*, chronique de l'Église d'Alexandrie au milieu du IVe siècle, écrite au temps de l'évêque Théophile (fin du IVe siècle): nous n'en avons plus qu'une traduction latine du début du Ve siècle, éditée par A. Martin, *SChr.* 317, 1983 (voir p. 23 et 107 pour la datation du texte original et de la traduction). A. Martin (d'après *hist. aceph.* 2, 10) fixe la date de la mort de Georges au 24

décembre 361 (donc un mois environ après celle de Constance). Or la cause de cette révolte ne peut être la nouvelle de la mort d'Artémius, comme le dit Ammien, puisque celui-ci fut exécuté sous le règne de Julien (*PLRE* I, *s.v. Artemius* 1), et durant le séjour de ce dernier à Antioche, comme le suggère la place de ce chapitre à cet endroit du livre 22. Le récit du meurtre de Georges a donc été déplacé pour être mis en relation avec l'exécution d'Artémius. Selon M. Caltabiano, «L'assassinio di Georgio di Cappadocia», *Quaderni catanesi di storia* 7, 1986 (1987), p. 17-59, qui reprend et développe l'hypothèse de G. Sabbah, le déplacement chronologique est intentionnel: il ne convenait pas de placer un événement négatif, un meurtre, au moment de l'avènement de Julien, en décembre 361. On peut ajouter à cet argument qu'Ammien préfère rapprocher deux faits qui se rapportent à l'Égypte: celui-ci, tragique, en 22, 11, et un autre, qui est un présage favorable, la découverte d'un nouvel Apis (22, 14, 6).

931. Sur l'origine sociale de Georges, voir D. Gorce, *s.v. Georges de Cappadoce*, *DHGE* 20, 1984, 602 sq. (avec référence aux écrits d'Athanase, de Grégoire de Nysse et de Grégoire de Nazianze). On signalera surtout que Georges a été le précepteur chrétien de Julien lors de son séjour forcé à Macellum, et qu'il semble avoir beaucoup intrigué pour atteindre l'évêché d'Alexandrie. Ammien exprime ici un préjugé social courant chez ses contemporains: les parvenus nombreux en son temps — ne peuvent jouer qu'un rôle néfaste dans la société. — Epiphania: ville située aux confins du sud est de la Cilicie (*Cilicia campestris*), à 91 km à l'est de la ville turque d'Adana, en Cilicie, au nord d'Alexandreia (Alexandrette, Iskenderun): voir *The Princeton Encyclopedia of Classical Sites*, éd. R. Stillwell, W.M. McDonald, M.H. McAllister, Princeton, 1976, p. 315 (situation de la ville; carte 2, face à la p. 1232 d'*ANRW* 2, 7, 2). Selon l'*Histoire acéphale*, 2, 2 (et notes *ad loc.*), Georges de Cappadoce fut nommé par Constance à la tête de l'Église d'Alexandrie dans le cours de l'année 356, à la place d'Athanase, parti pour son troisième exil. Il ne fit son entrée dans la ville que le 24 février 357, après que ses partisans ariens eurent progressivement pris possession des églises d'Alexandrie (*ibid.*). Mais le 29 août 358, il fut renversé par une émeute et il décida de quitter la ville environ un mois plus tard; il séjourne pendant plusieurs années à Antioche et dans les environs, entre autres capitales, où il intrigue auprès de Constance. Après plusieurs péripéties, Constance contraignit la ville à le recevoir à nouveau, en novembre 361 (*ib.* 2, 6: Georges était resté trois ans et deux mois hors d'Alexandrie). La malchance de Georges est donc d'être retourné dans cette ville au moment où mourait son impérial protecteur.

932. Sur les oracles voir H. Lewy, *Chaldaean Oracles and Theurgy* (éd. M. Tardieu, Paris, 1978). Les oracles les plus connus qui aient subsisté sont les «oracles sibyllins», mais il s'agit d'un faux en partie juif, en grande partie chrétien (éd. J. Geffcken, Leipzig, 1902): en 13, 74, on y trouve effectivement une allusion aux «Alexandrins belliqueux»; mais il est très improbable que ce texte soit la source directe de l'historien. En fait, Ammien exprime ici un lieu commun qui

circulait sur l'esprit frondeur des habitants d'Alexandrie (voir 22, 16, 16 à propos des «sillographes»), et surtout de leur propension aux désordres civils (22, 16, 15 et 23 à propos des indigènes égyptiens). Sur ce topos, voir F. Thélamon, *Païens et chrétiens*, Paris, 1981, p. 246 sq. et J.D. Berger, *Imago caeli. L'image de l'Égypte en Occident latin durant l'Antiquité tardive*, Paris, 1989 (thèse doct. Paris-IV), p. 197 sq. et 294-379. A l'époque d'Ammien, on trouve ce topos, entre autres auteurs, chez celui, anonyme, de l'*Expositio totius mundi*, 37 (éd. J. Rougé, *SChr.* 124, 1965).

933. Georges propose donc à Constance, qui a besoin d'argent pour mener la guerre contre les Perses, puis contre Julien, de tirer profit, pour le trésor impérial, d'un impôt assis sur les constructions. Tous les édifices d'Alexandrie sont construits sur une «terre royale», et ses habitants sont en quelque sorte les «locataires» du souverain; cet impôt est donc une manière de taxe d'habitation, établie au nom d'une tradition qui est en fait d'origine pharaonique. Voir aussi indications chez M. Caltabiano (*sup.* n. 930), p. 41 sq. et notes 91 sqq.

934. L'*Histoire acéphale* reste muette sur cet épisode. Socrate, *h.e.* 3, 2, et Sozomène, *h.e.* 5, 7, donnent pour cause à la révolte la profanation d'un mithraeum que Georges voulait transformer en église, mais ne parle pas du *genius*. S'il s'agit d'un mithraeum, la date de la mort de Georges, le 24 décembre, veille du *natalis Inuicti*, peut ne pas être un hasard. D'après A. Bernand, *Le delta égyptien d'après les textes grecs*, t. 1, Le Caire, 1970, p. 89-91 et M. Caltabiano (*sup.* n. 930), p. 36, ce temple pourrait être celui d'Agathodémon, le serpent symbole d'éternité qui protège la ville. C'est l'hypothèse la plus vraisemblable. F. Thélamon, p. 249, pense qu'il s'agit du Serapeum: Sérapis est par excellence le «génie d'Alexandrie». A. Martin, p. 188 (n. 63), entérine cette opinion, renforcée par le fait que Julien, dans son *epist.* 60 (ap. Socrate, 3, 3) parle du «pillage du très saint temple du dieu». Mais cette hypothèse est intenable: il semble qu'Ammien connaisse bien le Serapeum, qu'il décrit en 22, 16, 12. Il serait donc étonnant qu'il ne le mentionne pas ici.

935. Sur la typologie de la foule en révolte, voir E. Auerbach, *Mimesis* (trad. fr.), Paris, 1968, p. 63. — Sur la mort de Georges, on peut comparer le récit d'Ammien avec celui de Socrate 3, 2 et de Sozomène 5, 7. Sans doute à juste titre, l'*Histoire acéphale* 2, 8-9 (éd. A. Martin, p. 149) attribue l'émeute contre Georges à la nouvelle de la mort de Constance. Selon cet opuscule, l'évêque fut d'abord emprisonné pendant vingt-quatre jours, puis extrait de sa prison ainsi que Dracontius, et exécuté. Il existe ici une concordance presque absolue entre Ammien et l'*Histoire acéphale*. Mais une divergence sur le genre de mort de Dracontius montre qu'il n'y a pas de source d'information commune.

936. Sur *Dracontius*, voir A. Martin, p. 189, n. 66 (outre *PLRE* 1, *s.v. Dracontius* 1); sur *Diodore* et sa mission à Alexandrie, *ib.*, n. 65 (outre *PLRE*, *s.v. Diodorus* 2). Sur les boucles coupées, voir J.-D. Berger, *Imago caeli...* (voir *sup.* n. 932), p. 398-403, part. 402. Le symbole

païen que voulait interdire Diodore est sans doute la «boucle d'Horus». Dans la mythologie égyptienne, il s'agit de la mèche que portaient l'enfant divin Horus et le fils aîné de Pharaon, en qui revit le dieu. À l'époque gréco-romaine, l'usage s'est généralisé aux enfants et adolescents que leurs parents vouaient à Isis, Osiris et Horus; c'est donc un simple signe d'adhésion à la religion isiaque. À Rome et dans tout l'Empire, on trouve des sarcophages ou des bustes qui représentent des enfants ou des adolescents portant cette boucle: nombreux exemples à Rome, Musée National des Thermes (cf. B. Candida, *Altari e cippi del Museo Nazionale Romano*, Rome, 1979, p. 91), stèle du Musée de Sens, buste de Petworth House en Angleterre, etc. Sur le sujet, lire V. von Gonzenbach, *Untersuchungen zu den Knabenweihen im Isiskult der römischen Kaiserzeit*, Bonn, 1957, et C. Brenot, «Valérien jeune était-il myste d'Isis?», *RN* 6e série, 15, 1973, p. 157-165. En ordonnant de couper ces boucles, Diodore portait atteinte à l'un des cultes les plus sacrés de l'ancienne Égypte. La colère populaire à son encontre n'a donc rien d'étonnant.

937. Les victimes de l'émeute, de confession arienne, ou sans doute proche de l'arianisme comme Constance lui-même, sont donc virtuellement assimilées à des martyrs. Il est difficile de dire si cette pensée est venue spontanément à l'esprit d'Ammien, ou s'il reproduit une source d'information arienne sur la mort de Georges, qui l'assimilait à un martyre: c'est d'ailleurs ce que fait Philostorge, 7, 2, *GCS*, Berlin, 1981, p. 77. Dans ce cas, il faudrait supposer que l'usage de cette source est limité et critique, puisqu'Ammien dit ensuite que «tous sans exception (sc. les chrétiens aussi) brûlaient de haine contre Georges». Il y eut en tout cas, entre les chrétiens du temps, une polémique sur l'assassinat de l'évêque arien: Épiphane de Salamine (*haeres.* 76, 1 sqq., *GCS*, t. 3, p. 340 sq.) semble reproduire la question d'un contradicteur quand il demande si, étant donné que ce supplice a été causé par certains païens, on peut considérer Georges comme martyr. En réalité, selon lui, le prélat n'a pas subi la mort en tant que chrétien, mais «pour son injustice et sa violence» ainsi que pour ses spéculations malhonnêtes. On sent encore les traces de cette polémique chez Socrate et Sozomène. Tous deux (Socrate: 3, 3, *PG* 67, 384; Sozomène: *ib.*, 1233) font état des accusations sans doute portées par les ariens, selon lesquelles ce sont les partisans d'Athanase qui ont assassiné Georges; ils n'évoquent pas la possibilité que Georges pût être tenu pour un martyr.

938. Ammien résume ainsi à l'extrême la lettre 60 de Julien (éd. J. Bidez, *L'empereur Julien, Lettres*, *CUF*, 1960, p. 69-72 et commentaire de la lettre, p. 42-44) reproduite par Socrate, *h.e.* 3, 3, *PG* 67, 383-387. Cette lettre reproche leur crime aux Alexandrins, mais sans les menacer ouvertement. J. Bidez se demande si la lettre est reproduite intégralement par Socrate. Il se peut aussi qu'Ammien n'ait pas eu le texte sous les yeux, et qu'il n'opère son «résumé» qu'en s'appuyant sur une tradition indirecte.

939. L'animosité d'Ammien — et de Julien — contre les Perses s'explique amplement par l'expérience douloureuse et humiliante de la

récente guerre, avec la chute d'Amida, à laquelle sont consacrés l'essentiel du livre 18 et presque tout le livre 19, suivie de la perte de Singare et d'autres places, au livre 20. Et Sapor attendait sur le Tigre des circonstances favorables (21, 13, 1): il aurait à coup sûr attaqué si la mort de Constance n'avait épargné aux Romains une guerre civile, et si le ralliement rapide de l'Orient à Julien n'avait poussé le Perse à l'expectative. — L'indication «per sexaginta ferme annos» appliquée aux ravages des Perses en Orient ne peut s'appliquer à la période récente: depuis le traité de 297, les relations avaient longtemps été pacifiques, des troubles dynastiques empêchant du reste les Sassanides de réagir. Même si, en 25, 4, 23, Ammien fait de Constantin le responsable de la guerre et finalement du désastre, c'est seulement dans ses dernières années que la tension reprit, après l'avènement de Sapor II, l'attaque perse en Arménie et le traitement sauvage infligé au roi Tiridate en 334: soit, au moment où se place le texte, un peu moins de trente ans. — La période visée doit donc être, comme l'indiquent bien les expressions «ad ultionem praeteritorum» et «sciens et audiens», un temps que Julien n'a pas connu personnellement: vraisemblablement, comme le propose B. Bleckmann, *Die Reichskrise des III. Jahrhunderts...*, München, 1992, p. 150-153, celui qui s'écoule à partir des premières offensives sassanides jusqu'à la guerre victorieuse menée par Galère et la paix avantageuse de l'extrême fin du siècle. La tension fut continue, avec une guerre intermittente, mais acharnée, depuis 241 — un an après l'avènement de Sapor —, avec des points forts: paix désastreuse de 244, chute d'Antioche et capture de Valérien en 260, victoires initiales de Narsès sur Galère en 296, mais aussi succès de Carus en 283 et surtout victoire finale de Galère. Telle doit être la période, effectivement «de près de soixante ans», à laquelle Ammien fait allusion.

940. On pourrait penser à l'expérience gauloise de Julien, qu'Ammien rappelle en 25, 4, 25, insistant sur la barbarie de ses adversaires et la noirceur des perspectives. Mais Julien est alors qualifié de *iuuenis*, alors qu'il est dit ici «in aetatis flore primaeuo», ce qui peut convenir au plus à un jeune adolescent, non à un César. La formulation énigmatique d'Ammien ne pourrait alors s'appliquer, avec quelque exagération — car l'Asie Mineure, où résidait Julien, ne fut jamais menacée — qu'aux incursions de Sapor en Mésopotamie romaine, dès la mort de Constantin, puis à plusieurs reprises jusqu'en 343, et surtout à la guerre qui reprit de 344 à 350, avec des affrontements spectaculaires et les sièges répétés de Nisibe. Julien avait alors de six à dix-neuf ans.

941. Autre formule qu'il n'est pas facile de rattacher à un contexte précis, si ce n'est peut-être à la mention en 22, 7, 10, de nombreuses délégations venues saluer Julien et lui demander de maintenir la paix; mais parmi ces *legationes... supplices*, seules celles des Transtigritans et des Arméniens peuvent avoir un rapport avec la guerre perse. Ce n'est évidemment pas le cas des rois germaniques mentionnés en 17, 10, 3, comme implorant la paix, auxquels pense den Boeft, *ad loc.*

942. Les intentions guerrières de Julien étaient annoncées à mots couverts en 22, 9, 1 et 10, 1, et clairement en 12, 1; le thème du *cognomentum* reparaît dans l'*elogium*, en 25, 4, 26.

943. Pour Rolfe, les chrétiens — sans argument décisif, note Seyfarth, qui pense plutôt à un « parti de la paix », comme semblerait le suggérer en 25, 4, 23, un développement plus précis sur les *obtrectatores*, et ici même le qualificatif de *desides*. Sur l'impopularité de la guerre perse, cf. Glanville Downey, *A History of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab Conquest*, Princeton, 1961, p. 382. L'allusion à Constance (voir n. suivante) suggère en fait que les critiques venaient surtout de nostalgiques de l'empereur défunt. Mais en 23, 5, 4, le préfet des Gaules Sallustius, qui n'était pas de ceux-là, supplie Julien par une lettre; « suspendi expeditionem in Parthos ».

944. Il est vrai que Constance s'en était tenu à l'égard des Perses, jusqu'en 350, à une politique prudente, rapidement défensive — qui ne lui avait pas mal réussi: il avait gagné près de dix ans de tranquillité; et il avait tenté en 356-358 de conclure la paix. Même après l'attaque de Sapor en 359 et la perte d'Amida et d'autres places, il prit, avant de contre-attaquer, le temps de renforcer l'armée d'Orient, affaiblie il est vrai par la nécessité de combattre Magnence. Cependant il était à pied d'œuvre en 361 et aurait gagné la guerre s'il n'avait pas dû lutter contre l'usurpation de Julien — avant d'être rapidement saisi par la mort. Quoi qu'il en soit, Julien pouvait apparaître aux partisans de Constance comme un belliciste imprudent.

945. Ammien nuance, on peut être hésite sur l'interprétation, y avait-il, à côté des *desides* opposés à la guerre, un parti qui la trouvait seulement *intempestiua*, ou la suggestion de la « différer » n'était-elle qu'une habileté tactique de l'ensemble des *obtrectatores*?

946. Les allusions répétées d'Ammien à l'impulsivité de Julien et la présentation relativement neutre des critiques des « pacifistes » suggèrent que l'historien n'était pas insensible à leurs arguments, même s'il admire l'obstination de l'empereur et ses capacités. Cf., dans la mention de la lettre de Sallustius, en 23, 5, 4, la menace d'un *irreuocabile exitium*.

947. La présentation péjorative de ces « chiens » suggère pour Julien « inébranlable » l'image du lion, que confirme l'allusion à Héraclès et aux Pygmées.

948. Le combat d'Héraclès contre les Pygmées, au terme duquel il enveloppe leur armée dans une peau de lion et l'apporte à Eurysthée, est évoqué par Philostrate, *Imagines*, 2, 22. — Théodamas est un paysan qui abreuve Héraclès d'injures. Seyfarth, *ad loc.*, note que son origine lindienne, qui n'apparaît pas chez Philostrate, *Imag.*, 2, 24, et Ammien, peut être mise en rapport avec le fait que le culte d'Héraclès à Lindos comportait justement des injures. Il suggère (n. 160, p. 213), après R. Pfeiffer, *Kallimachos Studien*, 1922, p. 96 sq., un rapprochement avec les attaques de Grégoire de Nazianze contre Héraclès, qui visaient en fait Julien.

949. Le rapport établi par Socrate et Sozomène entre ces sacrifices et la présence d'un taureau sur le monnayage de Julien paraît entrer dans la démonstration de R. Scholl, *Historische Beiträge zu den julianischen Reden des Libanios*, Stuttgart, 1994, p. 161 sq.

950. Le blanc, symbole de pureté, était une couleur de bon augure, recommandée pour les sacrifices aux dieux ouraniens.

951. Les viandes des sacrifices étaient consommées par les fidèles, et les soldats, en service commandé, devaient manifester une piété intéressée. Les chrétiens d'Antioche étaient sans doute d'autant plus scandalisés qu'eux-mêmes ne participaient évidemment pas à ces distributions.

952. Les *publicae aedes*, dans le présent contexte, sont les temples où avaient lieu les sacrifices, comme l'a vu Rolfe, et non des «öffentliche Gebäude» (Seyfarth).

953. Le surnom de *Petulantes* était celui d'une unité auxiliaire, sorte de corps franc de haute qualité militaire puisque Constance avait voulu l'enlever à Julien et le transférer de Gaule en Orient (20, 4, 2). Ces soldats avaient le franc-parler et la fantaisie de ce genre de corps: c'est un porte-enseigne des *Petulantes* qui, à Lutèce, couronna Julien, proclamé Auguste, d'un torque (20, 4, 18). Ils sont généralement associés aux Celtes, et Ammien évoque, lors de la proclamation de Julien, leurs requêtes insensées, mais aussi leur bon caractère (20, 5, 9); il signale encore les missions à haut risque qu'on leur confiait et leur bravoure (21, 3, 2; 31, 10, 4). Cf. *RE*, Suppl. 10, 1965, *Petulantes*, col. 531 sq. (Neumann). — La réputation d'ivrognerie des Celtes était bien établie.

954. Sous les derniers empereurs païens, donc dans un passé relativement éloigné.

955. Contrairement à la situation sous le règne de Constance, Julien, lui-même adepte de la divination, avait naturellement laissé toute liberté de la pratiquer.

956. Sans hostilité de principe, Ammien critique l'inflation démesurée et coûteuse des rites et surtout la pratique aveugle, multiforme et banalisée, de la divination, d'autant plus populaire que la pression du christianisme s'était longtemps exercée contre elle.

957. La proposition d'Ammien, qui reste prudente, est rapprochée par den Boeft, *ad loc.*, de celle de Cicéron, *De diuinatione*, 1, 128.

958. Même si *more pacis*, que Rolfe place avant *ita procedunt*, a une valeur générale, et ne s'applique pas spécialement, comme comprend Seyfarth, à la *curiositas* de Julien, la remarque est chez Ammien une critique et touche de toute façon l'empereur, qui participait amplement à cette vogue de la divination. Il devait pourtant savoir mieux que quiconque que la paix n'était pas à l'ordre du jour.

959. Non pas la source de Delphes, mais celle, homonyme, de Daphné près d'Antioche (voir n. 978). Cf. Gl. Downey (n. 943), p. 83 sq., 364, etc.; D.N. Wilber, «The Plateau of Daphne: The Springs and the Water System leading to Antioch», dans *Antioch-on-the-Orontes, II, The Excavations, 1933-1936*, ed. R. Stillwell, Princeton, 1938, p. 50, n. 4.

960. Hadrien fit des travaux considérables à Daphné, où il construisit notamment un temple des Sources et fonda une fête des Sources, comme le relate Jean Malalas, 11, 14 (476 sqq.). Cf. Gl. Downey (n. 943), p. 221-223.

961. Cette explication peu convaincante est celle que donne Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, 5, 19 (= *PG*, 67, 1273).

962. Selon Jean Chrysostome, *Liber in sanctum Babylam contra Iulianum et contra gentiles*, 67-69, 76, suivi par les historiens ecclésiastiques, c'était Gallus qui, pour ôter au lieu son caractère païen, y avait fait déposer la dépouille du martyr Babylas, ancien évêque d'Antioche. Chrysostome polémique d'ailleurs avec Julien sur la présence et sur le sort des autres martyrs inhumés avec Babylas, dont la plupart des sources ne parlent pas. Julien procéda à l'opération inverse, en ramenant Babylas à Antioche.

963. Le texte de *V*, *adfatus*, est incompréhensible. Mommsen proposait <deumque> *adfatus*, ce qui n'apporte aucune indication significative, et semble même étrange, s'agissant de corps chrétiens. La correction *adfatim*, cohérente avec l'idée d'une pluralité de corps, qu'exprime l'hapax *circumhumata*, évite d'imaginer une lacune qui ne s'impose pas.

964. Si Julien suivit l'exemple fameux de la purification de Délos, que relate Hérodote, 1, 64, et qui fut renouvelée pendant la guerre du Péloponnèse (Thucydide, 3, 104, 1), ce n'était apparemment pas pour opérer par principe une purification, mais parce que la présence des restes du saint martyr avait rendu muet l'oracle — le «démon» qui, selon les auteurs chrétiens, hantait le temple d'Apollon à Daphné. Les chrétiens auraient contre-attaqué en chantant des psaumes pour abuser les dieux païens — et peut-être en incendiant le temple d'Apollon (voir 20, 13), selon le *Misopogon* de Julien, ou du moins, selon Chrysostome, *Liber in sanctum Babylam...*, 93, en obtenant par l'intercession de saint Babylas que ce temple prît feu.

965. Le 22 octobre 362. *Eodem tempore* peut être compris comme signifiant «la même année».

966. Daphné, aujourd'hui Harbiye, était une localité résidentielle au sud-ouest d'Antioche, très réputée pour l'abondance de ses eaux et pour le charme de son cadre, qui servait d'ailleurs à désigner la capitale Ἀντιόχεια ἡ ἐπὶ (ου πρὸς) Δάφνῃ. Le nom venait de celui de la nymphe Daphné, transformée par Apollon en laurier. Cf. *RE*, 4, 1901, *Daphne* 3, col. 2136-2138 (Benzinger).

967. Le temple, dédié à Apollon et Artémis, était en réalité l'œuvre de Séleucus Nicator, au début du IIIe siècle av. J.-C. Sans doute Antiochus Epiphane (175-164 av. J.-C.) avait-il effectué quelque agrandissement ou embellissement. La réputation de ce roi, sans être bonne, n'était sans doute pas aussi uniformément défavorable, notamment chez Polybe et Tite-Live, que l'indique Ammien.

968. Cette célèbre statue, sans doute due à un Bryaxis homonyme du sculpteur du IVe siècle, est décrite ou évoquée par divers auteurs,

notamment Libanius, *or.* 60, et connue également par des tétradrachmes d'Antiochus IV. *Imitamenti* (génitif de définition de *simulacrum*) ne peut désigner une copie au sens strict, comme le propose Rolfe, puisque la statue reproduisait nécessairement les traits du dieu selon un modèle canonique; le mot doit signifier qu'à cela près on s'était inspiré en tout du Zeus d'Olympie, œuvre de Phidias. Seyfarth («das an Grösse der Statue des Olympischen Zeus nicht nachsteht») ne traduit pas *imitamentum*.

969. L'incendie est également rapporté par le *Misopogon*, Jean Chrysostome, Sozomène, Théodoret, Zonaras, etc. Cf. Cl. Downey (n. 943), p. 388.

970. Nous savons par Sozomène et Théodoret que le prêtre et les gardiens du temple furent torturés et reconnus coupables au moins de négligence, lors de l'enquête menée par l'oncle de l'empereur, le *comes Orientis* Iulianus.

971. Le terme de «grande église» désignait, comme dans toute la partie grecque de l'Empire, la principale église de la ville. À Antioche, c'était l'église commencée par Constantin et achevée par Constance II, nommée aussi «église octogonale», «nouvelle église», *Domus aurea*, *Dominicum aureum*. Cf. Cl. Downey (n. 943), p. 656 sq. La fermeture de l'église est confirmée par Théodoret et Zonaras.

972. Allusion difficile à comprendre: on peut se demander si elle se réfère seulement au mécontentement créé chez les chrétiens par un embellissement du temple de Daphné. Den Boeft, *ad loc.*, ouvre une autre piste, sans l'exploiter à fond: l'*ep.* 80 de Julien à son oncle le *comes Orientis*, en résidence à Antioche, traite d'une construction à Daphné pour laquelle il faut prendre des colonnes dans d'autres édifices. Ne s'agirait-il pas de colonnes «empruntées» au temple pour construire des monuments chrétiens, et que Iulianus serait chargé de récupérer? On comprendrait mieux dans cette perspective l'*inuidia* des chrétiens: plutôt que d'une simple jalousie — assez peu crédible — devant un projet architectural concurrent, il s'agirait d'une véritable colère provoquée par la reprise, hautement symbolique, de pièces d'architecture naguère pillées par les chrétiens. De toute manière *circumdari* doit avoir une valeur temporelle forte: on «était en train» de construire le péristyle.

973. Ammien s'abstient ici de critiquer Julien, même s'il propose, avec quelques réserves, une autre version. L'empereur lui-même reconnut dans le *Misopogon*, 361 C, que les circonstances de l'incendie n'avaient pas été élucidées. Les auteurs chrétiens — Chrysostome, Théodoret, Sozomène, etc. — envisagèrent, eux, un effet plus ou moins providentiel de la foudre.

974. Ce passage n'est pas conservé. Il devait figurer dans le livre 13: le livre 14 commence au lendemain de la défaite de Magnence. — Asclépiadès, philosophe cynique, est mentionné par Julien, *or.* 7, 224, et par Symmaque, *ep.*, 5, 31. Cf. *PLRE* 1, *Asclepiades 4*, p. 114.

975. D'après Julien, *or.* 7, 224, Asclépiadès avait déjà rendu visite à l'empereur à Constantinople.

976. Clark conserve la leçon *sublimes* de *V*; Seyfarth accepte à juste titre la correction *sublimis* de Petschenig, qui s'applique plus raisonnablement à l'ensemble de la statue qu'à ses pieds.

977. L'Astarté phénicienne, hellénisée en Aphrodite Ourania (Venus Caelestis), et couramment désignée sous l'Empire comme la *Dea Syria*.

978. En Syrie du Nord, les pluies tombent principalement en hiver.

979. Les mss n'indiquent rien entre *quartum* (*quarto*) et *Decembres* (*Decembrium*). Si la conjecture de Gelenius, *nonas*, doit être retenue, il s'agit du 2 décembre 362.

980. Nicomédie avait été en grande partie détruite par le séisme du 24 août 358, décrit par Ammien en 17, 7, 1-8, et rappelé en 22, 9, 4 (voir n. 867). Nicée avait été également touchée par le séisme de 358.

981. Allusion évidente à l'*Édit du Maximum* de Dioclétien, qui avait été un échec et avait laissé de mauvais souvenirs, particulièrement chez les propriétaires fonciers, dont se composaient pour l'essentiel les curies. Celle d'Antioche prend position contre les mesures de Julien. Ammien, comme il l'a montré en 22, 9, 8, était inconditionnellement favorable aux curiales. Sa critique à l'égard de Julien est rendue plus sensible par la façon dont il présente les choses: la curie ne serait pas fondamentalement hostile, mais jugerait le moment inopportun — un thème récurrent dans les critiques des opposants, parfois approuvées par Ammien (cf. 22, 10, 2; 12, 3 et 23, 5, 4; notes 945 et 946). Ce sont donc l'impulsivité et l'entêtement de Julien, déjà plusieurs fois dénoncés, qui sont en cause, face à des gens de bonne volonté, loyaux et raisonnables — «ordine... aperte monstrante...». On notera dans tout le début du présent chapitre la sévérité inhabituelle d'Ammien à l'égard de l'empereur: il est visiblement agacé par ce qu'il considère comme des faux pas, par le *popularitatis amor* et sans doute aussi par l'incapacité dont fait preuve Julien à se concilier la population d'Antioche.

982. Ammien consacre tout le premier chapitre du livre 14 à la cruauté de Gallus et y revient en 14, 7, 1-21 et 9, 1-8; et encore, malgré quelque commisération pour son sort, en 11, 22 sqq. Ici Julien ne se montre certes pas sanguinaire, mais le conflit est exactement le même qu'en 14, 7, 2, où Gallus voulait déjà imposer une baisse des prix alors que les biens de consommation étaient rares — «uilitatem intempestiuam urgenti, cum impenderet inopia». L'argument des curiales est le même et Ammien le fait sien dans les deux cas.

983. À tort selon Ammien: ils ne sont *obtrectatores* et *contumaces* qu'aux yeux aveuglés de Julien.

984. *Contre les Antiochéens* ou *L'ennemi des barbes* est un pamphlet satirique où Julien se raille lui-même, mais surtout prend à partie les habitants d'Antioche, qui ne cessaient de lui manifester leur hostilité; comme jadis les courtisans de Constance (17, 11, 1), ils le brocardaient notamment parce qu'à la manière des empereurs des IIe et

IIIe siècles, il portait la barbe — une barbe de philosophe —, alors que Constantin et Constance II étaient glabres. Un écrit de ce genre ne manquait évidemment pas d'exagérer les défauts de la population d'Antioche. Les commentateurs du *Misopogon* ont généralement partagé le jugement d'Ammien, qui déplore le manque de sang-froid de Julien et décèle chez lui un côté abusivement juvénile. Voir A. Marcone, «Un panegirico rovesciato, pluralità di modelli e contaminazione letteraria nel «Misopogon» giulianeo», dans *REAug* 30, 1984, 226-239.

985. Ici encore Ammien prend parti: *facete* exclut la méchanceté, et la colère de Julien est à mettre au compte de son mauvais caractère.

986. Les Cercopes ou «hommes-singes» étaient, selon Ovide, *met.*, 14, 91, un peuple proche de la Sicile, que Jupiter changea en singes et installa dans l'île de Pithecusa, l'«île aux singes» (Ischia), face à la côte de Campanie. En fait, il s'agissait de démons malfaisants du folklore grec, passés dans la légende d'Héraclès et dans la comédie, où ils apparaissent comme des êtres chétifs prompts à châtier les autres. La description physique de Julien en 25, 4, 22, permet de comprendre cette raillerie. Cf. *RE*, 11, 1, 1921, *Kerkopes*, col. 309-313 (Adler).

987. Otus et Ephialtès étaient deux géants de l'*Odyssée*, 11, 305-312, dont Julien imitait involontairement la démarche saccadée.

988. Qualification irrespectueuse; car le *uictimarius* était d'un statut social inférieur; *sacricola* désigne le participant à une cérémonie religieuse.

989. Même thème, plus développé, en 22, 12, 6.

990. L'approbation des critiques par Ammien est révélée par le choix des mots et le ton ironique; *opportune*, *ostentationis gratia*, *licenter*, *mulierculis*. Mais ici un certain contrôle de soi est reconnu à Julien.

991. Montagne au sud de l'embouchure de l'Oronte, aujourd'hui Djebel el Akra (1770 m), célèbre pour le spectacle du lever du soleil: cf. Pline, *nat.*, 4, 12, 52; Apollodore, *bibl.*, 16, 3; Denys le Périégète, v. 879 sqq. Séleucos y sacrifia à Zeus Kasios et lui demanda où il devait fonder la future Antioche; les Antiochéens y célébraient Triptolème. Le culte de Zeus Kasios, qui fut pratiqué notamment par Trajan et Hadrien, est principalement attesté à l'époque impériale par les monnaies de Séleucie de Piérie. Cf. *RE*, 10, 2, 1919, *Kasion* 2 a, col. 2263-2264 (Steuernagel Kees) et *Kasios* 2, 1, col. 2265 (Adler).

992. Au moment où, d'après Pline, *nat.*, 5, 80, dans la quatrième veille, c'est-à-dire entre 3 heures et 6 heures, on peut, du haut de la montagne, assister au lever du soleil. La mention du second chant du coq précise que c'est à l'extrême fin de la nuit que se situe cet instant.

993. On préférera, comme den Boeft *ad loc.*, garder *uidentur* de *V*, avec la correction de Gelenius — *primi* et non *primo*, plus difficile à comprendre — et *solis exortus* au pluriel, comme en 31, 1, 2.

994. Cet ancien *praeses* était peut-être le condisciple de Libanius — destinataire de sa lettre 1168. Cf. *PLRE* 1, *Theodotus* 1, p. 905.

995. Vaincu à Mursa par Constance en septembre 351, Magnence se maintint en Italie, puis en Gaule, où il se suicida, à Lyon, dans l'été 353. Sa tête fut exhibée devant le peuple. Cf. J.-L. Voisin, «Les Romains chasseurs de têtes», dans *Du châtiment dans la cité antique*, Rome, 1985, p. 241-293.

996. Sans doute Socrate, d'après Thémistius, *or*. 7, 95, et Stobée, *serm*. 213.

997. *Rectoris*: ce terme désigne le préfet d'Alexandrie et d'*Aegyptus* sur lequel cf. 22, 16, 6 et note 1044. — Sur le culte d'Apis, voir *Lexikon der Ägyptologie* 1, 1975, *s.v.* Apis [J. Vercoutter], p. 338-385, en part. pour les rites d'inhumation du *taureau* Apis, fréquemment confondu avec un bœuf, malgré la valeur de fécondité qu'implique son culte (voir *infra*); sur le dieu en général, voir G.J.K. Kater-Sibbes–M.J. Vermaseren, *Apis* (*EPRO* 48, 1-3), Leyde, 1975-1977 (part. p. 1 sqq. pour le Serapeum de Memphis); consulter J. Malek–J. Baines, *Atlas de l'Égypte ancienne*, Paris, 1981, p. 151, pour la description du Serapeum et des tombes des Apis à Saqqarah. Sur le culte d'Apis au IVe siècle, on dispose du témoignage (peut-être personnel) de Claudien, *Paneg. de IV cons. Honor. Aug.*, 570-577 (où la description d'une procession en l'honneur d'Apis est fictivement intégrée dans l'*aduentus* d'Honorius à Milan, en signe de bon augure, comme chez Ammien). — *Vbertatem frugum... bona*: voir, à la même époque, Rufin, *hist. mon*. 7 (*PL* 21, 413 c). Cette découverte d'un nouvel Apis sous Julien pourrait avoir été commémorée par des frappes monétaires: voir Kater-Sibbes–Vermaseren (*sup.*), t. 3, n° 112-149 (38 monnaies), et pl. XI-XII. Sur cet événement précis, cf. A. Hermann, «Das letzte Apisstier», *JbAC* 3, 1960, 34-50: le récit de cette découverte sert évidemment d'introduction à l'exposé des chapitres 15 et 16. Elle fut manifestement interprétée comme un heureux présage pour l'expédition perse, ce sur quoi Ammien, qui connaissait la suite des événements, n'insiste pas. Hermann souligne qu'il s'agit du dernier Apis dont nous connaissions la mention.

998. *Mneuis*: voir *Lexikon der Ägyptologie* 4, 1982, *s.v.* Mneuis [L. Kakosy], p. 165-167. Tout ce passage démarque Solin, 32, p. 17 sq. Mommsen, qui dépend lui-même de Pline, *nat*. 8, 184. Mais la principale source littéraire sur ce dieu est Plutarque, *Isid*. 33. Il s'agit d'un taureau noir, dont le culte est lié à celui du Soleil, Rê, et au dieu Atum; son lieu de culte principal est Héliopolis, près du Caire. Le culte de Mnévis est presque aussi ancien que celui d'Apis, mais la coutume d'inhumer les Mnévis semble plus tardive que pour les Apis (XIXe dynastie d'après les premières attestations archéologiques). — *Sequens lunae*: le lien entre Mnévis et le soleil semble avoir entraîné celui entre Apis et la lune à basse époque, peut-être à l'époque romaine, comme l'atteste un ouvrage copte du IIe siècle ap. J.-C.: voir A. Böhlig, P. Labib, *Die koptisch-gnostische Schrift ohne Titel aus Codex II von Nag Hammadi*, Berlin, 1962, p. 96. À l'époque pharaonique, Apis est lié à Ptah, le dieu créateur du monde, jamais à un dieu lunaire.

999. Sur les marques qui distinguent Apis, voir Hérodote, 3, 28; Strabon, 17, 1, 31; Pline, *nat.* 8, 184; Elien, *nat.* 11, 10. Tous évoquent la couleur noire et les taches blanches. Autres signes divins (Plutarque, *Isid.* 43 en part.): un croissant lunaire sur le côté droit, un triangle sur le front, etc., en tout 29 signes.

1000. La durée de vie d'Apis: 25 ou 28 ans (Pline, *nat.* 8, 184; Plutarque, *Isid.* 56), période au-delà de laquelle avait lieu la mise à mort rituelle. Ces spéculations sur les nombres, mentionnées allusivement par Ammien à propos des «livres mystiques» (voir *infra*), ne semblent pas remonter au-delà de l'époque hellénistique et romaine (le chiffre 25 est lié au nombre d'années nécessaires pour que les phases de la Lune se produisent le même jour). En outre, la purification de l'Apis mort dans un lac sacré fut confondue avec une noyade rituelle. — *Librorum auctoritas mysticorum*: cf. 22, 15, 19, ainsi que notes 1033 et 1060 pour le savoir initiatique diffusé par la religion égyptienne: le mot *auctoritas* est fréquent en un tel contexte (voir 17, 4, 8, à propos des hiéroglyphes, et note *ad loc.*). On ne peut préciser ce que sont les «livres mystiques», ou initiatiques, mais tout permet de penser qu'il s'agit des textes hiéroglyphiques en général. — *Choragio*: pour l'emploi de ce mot grec, voir *TLL* 3, 1016, 62; synonyme de *pompa*, ou de *caerimonia*, il est également employé dans un contexte funéraire par Apulée, *met.* 2, 20, 2 et 4, 33, 3. L'ensemble du passage n'est pas clair: Ammien semble dire que, lors de la mort du taureau Apis, on tue une vache en guise d'offrande au défunt. Si l'on admet la correction proposée du texte de *V* en *choragio pari*, et l'ajout de *quae ei* — qui semble indispensable —, cela signifie qu'Ammien s'écarte du texte de Solin, 32, 19 (d'après Pline, *nat.* 8, 186), selon lequel on offre une fois l'an une vache à Apis, laquelle est sacrifiée le jour même (den Boeft, *ad loc.*). Sur ce rituel, on n'a d'autres témoignages que ceux de Pline, de Solin et d'Ammien. — *Asclépios-Esculape* représente l'*interpretatio Graeca* d'Imhotep, architecte du Pharaon Djoser (2630-2611 av. J.-C.); divinisé après sa mort, il avait été l'architecte de la pyramide de Saqqarah et du complexe qui l'entoure. Comme la plupart des divinités égyptiennes, Imhotep acquit aux yeux du peuple des vertus médicales salvatrices: la présence du dieu à Memphis devait se manifester par de fréquentes guérisons.

1001. *Initiante*: il s'agit bien d'une initiation, sur laquelle nous n'avons pas d'autre information que celle que nous donne Solin, 32, 18: *ut incipiat ibi sacris initiatus sacer fieri*. Le terme de *thalamus*, pour qualifier une salle de sanctuaire (*delubrum*) est déjà employé par Solin, 32, 19 (après Pline l'Ancien). — Pour l'attitude d'Apis face à Germanicus, Ammien ne dépend pas de Tacite, qui n'évoque pas cet épisode dans le récit de la visite du général en Égypte (*ann.* 2, 59-61), mais de Pline, *nat.* 8, 185 et de Solin, 32, 19. Voir den Boeft, *ad loc.*, pour la bibliographie et l'usage étrange de *coniecturis* dans cette phrase.

1002. La réalité du voyage d'Ammien en Égypte ne semble pouvoir être ni mise en doute ni précisée chronologiquement (après la mort de Julien: cf. J. Matthews, *The Roman Empire of Ammianus*, Londres,

1989, p. 14). Mais ce voyage est justiciable des batailles critiques qui se sont élevées, sur le même problème, à propos des précédents fameux d'Hérodote et de Platon. Dans sa digression sur l'obélisque du Circus Maximus, Ammien insistait déjà sur l'«autopsie», mais avec plus de précision qu'ici (17, 4, 6). — *Hadriani et Seueri*: ces digressions intervenaient dans les livres perdus des *Res gestae* (sur l'ampleur possible de ces digressions, v. Matthews, p. 28; sur le sens de *late*: den Boeft, *ad loc.*). Le lien entre Hadrien et l'Égypte apparaît dans l'*Histoire Auguste* (*Vie d'Hadrien* 12), en un passage très symétrique de celui-ci, puisque c'est sous le règne de ce prince, comme sous celui de Julien, qu'aurait eu lieu la découverte d'un nouvel Apis (J. Schwartz, in *Historia Augusta Colloquium 1976-1977*, *Antiquitas* 4, 13, Bonn, 1978, p. 175). L'occasion la plus probable de la première digression d'Ammien est sans doute le voyage d'Hadrien en Égypte avec Antinoüs en 130. Quant aux liens entre l'Égypte et Septime Sévère, ils sont également précisés dans la *Vita Seueri*, 17; il s'agit du voyage de l'empereur en 200: J. Schwartz, «Éléments suspects de l'Histoire Auguste», *Hist. Aug. Coll. 1972-1974*, *Antiquitas*, 4, 13, Bonn, 1978, p. 242-246.

1003. Ce genre de concurrence est déjà évoqué entre l'Égypte et la Phrygie chez Hérodote, 2, 2. L'avantage est donné aux Scythes chez Justin, 2, 1, 5-21, p. 16-18, Seel, Leipzig, 1935: voir C. Froidefond, *Le mirage égyptien dans la littérature grecque, d'Homère à Aristote*, Paris, 1971, p. 140 sqq.

1004. La carte utilisée par Ammien est manifestement décalée de 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre: au midi sont signalés des points de repère qui se trouvent en réalité à l'ouest, etc. Il est possible que, pour écrire son œuvre, Ammien ait utilisé deux types de cartes: l'une avec le nord en haut (comme celle de Ptolémée et la Table de Peutinger); l'autre avec l'est en haut, comme par la suite toutes les cartes médiévales (K. Miller, *Mappae mundi*, *Heft VI*, Stuttgart, 1896, p. 88). L'erreur d'Ammien pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'est servi d'une carte avec l'est en haut, en croyant qu'il s'agissait du nord (mais autre explication: L. Mary, ouvr. cité *sup.* n. 604, ch. III, II, D). Il fait le même type d'erreur pour la mer d'Azov (*palus Maeotis*), qu'il situe à l'est de la mer Noire, au lieu du nord (22, 8, 15). Sur les deux types de cartes, Y. Janvier, *La géographie d'Orose*, Paris, 1982, p. 158-163: la carte avec l'est en haut est mieux adaptée à la page du codex; elle a d'autre part l'avantage, pour les chrétiens, de situer au sommet de l'œcoumène l'Orient, lieu imaginaire de l'Eden, et Jérusalem. La carte avec le nord en haut, qui aplatissait encore la forme allongée du bassin méditerranéen, s'adaptait mieux au *uolumen*. — Le cap *Phycus* est aujourd'hui le Ras (= cap) Aamer, non loin du site de Cyrène. *Borion* est le Ras et'Tin (à l'extrémité orientale de la Cyrénaïque). Voir D. Roques, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987, p. 102, fig. 11. — *Catadupi*: Κατάδουπα est le nom donné par Hérodote (2, 17) à la Première Cataracte (de κατα-δουπέω: tomber avec un bruit sourd). Le mot est à rapprocher des Καδοῦποι ou Κατάδουποι de Ptolémée (4, 7, 10). Il s'agit d'une

peuplade éthiopienne vivant au sud de Syène (Pline, *nat.* 6, 178). Sur Éléphantine, île située face à Syène, voir Tac. *ann.* 2, 61, 2. — Sur les *Arabes Scénites*, voir Ammien 14, 4 (et annotation *CUF*, t. 1) et 23, 6, 13 (annotation *CUF*, t. 4, 2), ainsi que J. Matthews, *op. cit.*, p. 342 sqq. Pour les Anciens, la mer Rouge ne forme pas une coupure entre deux continents: on distinguait plutôt ce qui était à l'est et à l'ouest du Nil (F. Thélamon, *Païens et chrétiens*, Paris, 1981, p. 49 sqq.). — La mer *Issiaque* est le golfe de Cilicie (où se trouve Issos). — La mer *Parthénienne*, autour de Chypre, et entre la Crète, Chypre et l'Égypte, serait une dénomination tardive, cf. *RE*, 18, 2, 1949, *Parthenium mare* (H. Kees), 1904, et Macrobe (*Sat.* 7, 12, 35): d'après le texte de Macrobe, il semble clair que cette dénomination désigne la partie de la Méditerranée comprise entre la Crète et l'Égypte, sens que confirme Égérie, *itin.* 3, 8 (éd. Maraval, *SChr.* 296, p. 136, n. 2). Sur l'origine de cette dénomination, il n'existe pas d'indices décisifs: on peut néanmoins supposer que, comme elle désigne notamment la mer proche de Chypre, la «parthenos» est Aphrodite, qui y est née, selon la mythologie. La même dénomination revient chez Ammien en 22, 16, 9, sans précision; en 14, 8, 10, elle désigne visiblement la mer où se jette l'Oronte.

1005. Hom., *Od.* 4, 477 et 581; 14, 257 sq.; 17, 427. Sur l'authenticité suspecte de *omnium flumine Nilo*, v. den Boeft, *ad loc.*

1006. La question des sources du fleuve et celle de la crue, qui lui est liée, sont des thèmes favoris de la science géographique antique. Les références sont innombrables; analyse précise de celles-ci dans D. Bonneau, *La crue du Nil. Avatars d'un thème historiographique*, Paris, 1964, p. 135-214, et den Boeft, intr. au chap. 15. Comme le signale Ammien, bien des poètes ont exploité ce *mirabile*: tels Lucrèce, 6, 712-737, Lucain, *bell. ciu.* 10, 194-331, part. 295 sq., ou, au IVᵉ siècle, Claudien, *De Nilo*, ed. J. Koch, Leipzig, 1892, p. 237. L'exposé d'Ammien provient presque entièrement de Solin, 32, p. 137 sqq. Mommsen, avec des passages parfois directement empruntés à Pline l'Ancien, 5, 51-58.

1007. La première hypothèse exposée par Ammien est controuvée depuis longtemps à son époque (D. Bonneau, *La crue*, p. 15). Elle combine plusieurs propositions faites par les Anciens: la crue tirerait son origine de la fonte des neiges de l'Atlas, selon Juba II de Mauritanie, cité par Pline l'Ancien, 5, 51 et Dion Cassius, 75, 13, mais on parle aussi de la fonte des neiges en «Éthiopie». Cette explication, due à Anaxagore (D. Bonneau, *La crue*, p. 161), fut contestée par Hérodote, 2, 22. Démocrite la reprit en la rendant plus vraisemblable: les vents étésiens pousseraient vers le sud de l'Égypte les nuages résultant de la fonte des neiges dans le nord de l'Europe (Diod. Sic., 1, 39, 1-3 Oldfather). Sur la leçon *congelascere*, que nous retenons, voir *TLL*, *s.v.* (le verbe est bien attesté au IVᵉ siècle).

1008. L'hypothèse des pluies éthiopiennes est la plus proche de la réalité: la crue du Nil provient des pluies équatoriales (en Ouganda et au sud du Soudan), mais surtout de celles qui tombent sur les hauts plateaux d'Éthiopie, et grossissent le Nil Bleu (qui prend sa source à

2900 m d'altitude, dans une contrée très arrosée, et conflue avec le Nil Blanc à Khartoum) et l'Atbara (qui conflue avec le Nil près de la ville du même nom, à environ 260 km au nord de Khartoum). Le gros de la crue se forme en aval du lac Tana (environ 300 km au nord d'Addis Abéba), grâce aux affluents et aux centaines de sous-affluents du Nil Bleu. — Ammien rejette cette hypothèse, car il ne tient pas compte de la théorie antique de l'inversion des climats, pourtant élaborée par Parménide (D. Bonneau, *La crue*, p. 188 et n. 9). Cette théorie connut de nombreux adeptes dans l'Antiquité: Thrasyalkès de Samos au Ve siècle av. J.-C., Démocrite, etc. Aristote s'y déclare favorable (*De inundatione Nili*, 12: sur ce traité, dont ne subsiste qu'une traduction latine médiévale, voir Bonneau, p. 203). Elle fut souvent reprise jusqu'au Moyen Âge (*ibid.*, p. 204-208). Pour l'exposer, Ammien utilise Pline l'Ancien, 5, 55 et Sénèque, *nat. quaest.* 4a, 2, 22.

1009. Cette explication fut donnée pour la première fois par Thalès de Milet (VIIe-VIe siècle av. J.-C.), selon Diodore (1, 38, 2) et Sénèque, *nat. quaest.* 4a, 2, 22. Hérodote (2, 20) l'a repoussée car, d'après lui, le Nil déborde même si les vents étésiens ne soufflent pas, et les autres fleuves de même orientation sud-nord ne connaissent pas ce phénomène. Ammien semble préférer cette explication erronée, à la suite de Pline l'Ancien (5, 55), et de Solin (32, 10, éd. cit.) qui est ici sa seule source. Les *prodromi*, ou vents du nord-est, ainsi nommés parce qu'ils précèdent la venue des vents étésiens (Arist., *meteor.*, 2, 5, 361 b), soufflent une semaine durant en juillet; les étésiens, bien connus en Égée, de la dernière semaine de juillet à la fin août (voir Pline, *nat.*, 2, 123 sq.).

1010. Ammien émet ici la seule hypothèse qui concerne à proprement parler la source du Nil, et non plus sa crue (son texte est ici repris de Solin, 32, 2-3), mais sans expliquer le rapport entre les deux, à la différence de Solin. Juba II (mort vers 23 ap. J.-C.) aurait expliqué dans ses ouvrages que le Nil prend sa source dans l'Atlas (voir aussi Vitr., *arch.* 8, 2, 6-7), en s'appuyant sur le résultat d'expéditions organisées dans ces régions. Les «marais» dont parle Ammien sont le *Nilides*, qui se trouverait, selon Pline l'Ancien, 5, 51, en Mauritanie, non loin de l'Océan. Ce lac, ou ce marais, mentionné par Pline et Solin avant Ammien, n'a aucune existence géographique au Maroc ou en Maurétanie. On peut cependant le rapprocher du lac qu'évoque Ptolémée, 1, 9, p. 22, C. Müller, t. 1, Paris, 1901, à la suite du récit de voyage d'un certain Diogène à l'intérieur de l'Afrique: sans doute le lac Victoria. — Les *Punici libri* sur lesquels se fondait Juba sont évoqués par Salluste (*Iug.* 17, 7). Il s'agissait peut-être d'une des versions du périple d'Hannon (qui eut lieu vers 450 av. J.-C., au plus tard; cf. C. Müller, *Geographi Graeci minores*, t. 1, Paris, 1855, p. 1-14). D'après J. Matthews (*AJPh* 93, 1972, p. 330-335), Juba aurait écrit un traité *Sur les voyages d'Hannon*, en s'appuyant sur les recueils de textes puniques traduits en grec et en latin après la destruction de Carthage. L'identité entre le texte d'Hannon et ces *Punici libri* est affirmée de manière nuancée par J. Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens*, Rome, 1978, p. 83 sq.

1011. Sur les divers noms du Nil: Pline, *nat.* 5, 53 sq. — *Et aestuans*: on peut préférer à cette conjecture celle de Novak (*et exultans*).

à partir de Solin, 32, 11. L'anecdote de ces peuples assourdis par le bruit des Cataractes se trouve chez Sénèque, *nat. quaest.* 4a, 2, 5, après Cicéron, *rep.* 6, 19, et avant Pline l'Ancien, 6, 181. Des colonies de mercenaires furent maintenues par les Pharaons, puis par les Perses, à Philae et à Éléphantine. Personne ne nomme les *Ati* avant Ammien: on peut rapprocher ce nom d'Aetos, l'un des noms du Nil d'après Diodore, 1, 19, 2. (*Aotos* = «sans ouïe» est la lecture suggérée par Mommsen: cf. den Boeft, *ad loc.*)

1012. Les noms des bras du Nil ne sont pas cités dans un ordre géographique. D'ouest en est, on trouvait dans l'Antiquité: les bouches héracléotique (ou canopique, ou naucratique, cf. Pline l'Ancien, 5, 64), bolbitique, sébennytique, pathmitique (ou phatnitique), mendésienne, tanitique et pélusiaque. Dans cette note, nous suivrons l'ordre donné par Ammien. Aujourd'hui, mis à part un nombre infini de canaux et de petites rivières, ne subsistent que deux bras du Nil, le Nil dit «Rosette» (le *Bolbiticus* d'Ammien) et le Nil «Damiette» (*Pathmiticus* d'Ammien), dont le cours a un peu changé depuis l'Antiquité. — Ammien cite les noms des bras du Nil d'après Pline l'Ancien, 5, 64: 1. *Heracleoticus*: l'étymologie de l'adjectif n'est pas claire: *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano*, t. 2, 2, Milan, 1975, *s.v.* Ἡρακλεωτικός. Ce nom rappelle-t-il le combat d'Héraklès contre le légendaire roi d'Égypte Busiris? (cf. aussi Tacite, *ann.* 2, 60). 2. *Sebennyticus*: la ville de Sebennytos (aujourd'hui Semenoud), qui a donné son nom à ce bras, se trouve en fait sur le Nil Damiette (*Pathmiticus* d'Ammien); mais en aval de Sebennytos, une bifurcation de ce dernier bras, qui se dirigeait vers l'est à partir d'Iséopolis, puis vers le nord après Xoïs, formait le bras dit sébennytique (le détail du parcours de ce bras — aujourd'hui disparu — reste hypothétique). 3. *Bolbiticus*: bras du Nil Bolbitine (aujourd'hui Rosette-Raschîd). Il arrosait la ville de Saïs. 4. *Pathmiticus*: sur ce bras, voir Strabon, 17, 1, 18; aujourd'hui le Nil Damiette. 5. *Mendesius*: de la ville de Mendès, au nord-est du Delta, aujourd'hui Tell-er-Robà. 6. *Taniticus*: de Tanis, au nord-est du Delta (aujourd'hui San al Hajar al Qibliyah). 7. *Pelusiacus*: de Péluse (à 40 km à l'ouest du canal de Suez), aujourd'hui Tell Farama.

1013. Description vague du cours du Nil, de sa source supposée à son embouchure. Les marécages sont ceux du *Nilides* (voir note 1010): Ammien semble accepter la théorie de Juba. — Méroé, site occupé depuis la XXVe dynastie (VIIIe siècle av. J.-C.), devient la capitale d'un royaume qui s'étend sur toute la Nubie et donne son nom à la civilisation méroïtique (à partir du VIe siècle av. J.-C.: voir J. Leclant, dans *Histoire générale de l'Afrique noire*, Paris, 1970, p. 164-168). La ville, située entre la 5e et la 6e cataracte, à 200 km environ en aval de Khartoum, sur la rive droite du Nil, est aussi évoquée comme une île par Pline l'Ancien 5, 53, et par Solin 32, 6-7. Cette désignation erronée vient de ce que, dans l'Antiquité, on situait Méroé, de manière approximative, au confluent du Nil et de l'Atbara. Certains auteurs pouvaient croire que ce confluent était l'extrémité nord d'une vaste île, bordée par deux bras du Nil, alors qu'il s'agit de deux fleuves (cette

confusion se trouve déjà chez Solin, 32, 6). Sur l'histoire et l'archéologie de Méroé, voir L. Török, «Die Geschichte Meroes. Ein Beitrag über die Quellenlage und den Forschungsstand». *ANRW* II, 10, I, Stuttgart, 1988, 107-341. — Delta: cf. carte 4.

1014. La crue et ses dates, du début du signe du Cancer (22 juin) jusqu'au début de la Balance (22 septembre): selon les observations réunies par D. Bonneau, *La crue*, p. 22 sq., qui la reconstitue telle qu'elle se produisait avant la construction du barrage d'Assouan, les eaux montent à partir du début de juillet à Memphis; le débordement est atteint vers le 20; le maximum se situe entre le 5 et le 10 septembre; le retrait dans le lit mineur s'accomplit entre la fin de septembre et le début d'octobre. Dans l'Antiquité, le début de la crue est identifié avec le lever héliaque de Sothis (= Sirius), vers le 19 juillet (date du débordement à Memphis). Les dates données par Ammien sont donc à peu près justes. À la suite de den Boeft, *ad loc.*, nous préférons la leçon *peruios* à *peruius*, accordé à *campos*: il paraît en effet plus logique et poétique de dire que les terres sont «navigables» pendant la crue.

1015. La mesure idéale de la crue, 16 coudées (1 coudée = 0,525 m) est de 8,40 m. Cela correspond à une moyenne des maxima atteints à Assouan (11 m) et au Caire (7,5 m). La mesure de la crue date de l'époque pharaonique. Elle a d'abord été faite au moyen d'un rocher, puis d'un escalier ou d'une colonne (le «nilomètre»), et fut l'objet d'un culte; sur ces questions: Robert A. Wild, *Water in the Cultic Worship of Isis and Sarapis*, Leyde, 1981 et H. Jaritz, *s.v.* Nilmesser, *Lexikon der Ägyptologie* 4, Wiesbaden, 1982. Dans l'iconographie hellénistique et romaine, les 16 coudées sont matérialisées par 16 petits génies jouant autour du dieu Nil (J. Le Gall, *Recherches sur le culte du Tibre*, Paris, 1953, pl. VI).

1016. L'indication — assez mal placée ici — vient de Solin, 32, 16, et de Pline l'Ancien, 5, 58. Hérodote (2, 19) en est la source. Elle passe pour un des facteurs de salubrité du climat égyptien.

1017. *Capreoli*: gazelles (dites aussi *capreolae*). — *Bubali*: d'après Pline l'Ancien, 8, 38, p. 118, n. 1 Ernout, le *bubalus* est un animal qui offre des ressemblances avec le veau et le cerf. Selon A. Ernout, la difficulté vient de ce que, sous le terme *bubalus*, les Latins désignent deux animaux différents: le buffle indigène et l'antilope bubale, que signalent respectivement Hérodote, 4, 192 et Strabon 17, 4, 3, à côté de la gazelle (*dorkas*). Les antilopes bubales vivent en Afrique (6 ou 7 espèces connues). Étant donné qu'Ammien associe *capreoli* et *bubali*, il est probable que ce dernier vocable désigne bien ici une variété d'antilopes (*in aridis* ne conviendrait pas pour un buffle). — *Spinturnicia* est un diminutif créé d'après Pline l'Ancien, 10, 36, où la *spinturnix* désigne un «oiseau incendiaire», c'est-à-dire «un oiseau qu'on a vu emporter un charbon des autels ordinaires ou des grands autels» (trad. E. de Saint-Denis, *ad loc.*). Le mot vient du grec *spintharis* (de *spinther*, étincelle). Sur la *spinturnix*, voir D'Arcy Thomson, *A Glossary of Greek Birds*, Londres, 1936, p. 256: «It may

be the alpine chough» = crave à bec rouge. Pour cet oiseau, ainsi que pour les informations portant sur d'autres animaux, dans les notes suivantes, nous remercions vivement M. Théodore Monod de son aide. La crave à bec rouge (*Coracia pyrrhocorax*) ou à bec jaune (*Coracia graculus*) sont l'une et l'autre des espèces de montagnes, dont l'existence en Égypte apparaît invraisemblable. L'identification de ces *spinturnicia* est donc incertaine. Il n'est même pas sûr qu'Ammien pense réellement à des oiseaux: chez Plaute (*mil.* 989), le mot semble désigner un singe. Or cet animal est très présent, à la fois dans la mythologie et dans l'art égyptiens, en particulier le babouin, dit «cynocéphale».

1018. Ce passage sur le crocodile est presque textuellement repris de Solin (32, 22-25, éd. cit.), avec des éléments venus de Pline l'Ancien, 8, 89-94. Le crocodile est devenu, à l'époque romaine surtout, l'un des emblèmes de l'Égypte et de villes étrangères qui étaient en relations avec elle (cf. les monnaies de Nîmes). Dès les temps préhistoriques et pharaoniques, il était l'objet d'un culte. La présentation négative qu'en donne Ammien n'est pas partagée par tous les Anciens. Ammien lui-même note un trait de sa bienveillance (v. *infra*). Adoré sous le nom de Sobek, puis de Souchos au Fayoum, il devient le symbole de l'eau du Nil (D. Bonneau, *La crue*, p. 299). Il n'est donc pas étonnant que le crocodile apparaisse constamment sur les scènes nilotiques hellénistiques et romaines (cf. par exemple la mosaïque du musée de Palestrina).

1019. *Octodecim*: texte rétabli par Clark (à la lumière de Pline l'Ancien).

1020. La tradition de ces sept jours de trêve date de l'époque pharaonique (D. Bonneau, *La crue*, p. 300). Cette semaine se situe entre le 14 et le 20 juillet, c'est-à-dire au moment du débordement du Nil entre Assouan et Memphis. C'est la force d'Isis ou d'Amon qui est censée neutraliser le crocodile. Ce jour anniversaire du Nil, dit ailleurs «jour anniversaire du monde», est la fête de la crue. La «douceur» du crocodile est donc liée au culte de la crue et au cycle annuel.

1021. Dauphins «à aiguillons»: on trouve mention de ces «dauphins» chez Pline l'Ancien, 8, 91, et Solin, 32, 26. Il existe bien des poissons portant en avant de chacune de leurs nageoires nasales un solide aiguillon: il s'agit du *squalus acanthias* et du *squalus Blainuillei*, appelés tous deux «aiguillats». Ce sont cependant des poissons marins, totalement étrangers à la faune du Nil, et qui, d'autre part, n'ont rien à voir avec des dauphins. La terminologie d'Ammien, comme déjà celle de Pline et de Solin, est trop vague pour qu'on puisse savoir si ces auteurs parlent réellement de poissons du Nil.

1022. Le trochilos est le pluvian d'Égypte, «de la taille d'un pigeon..., roux pâle et fauve, marqué de noir à la tête, au cou et à la gorge... Il vit au bord des fleuves, des marais et se nourrit de vers et d'insectes qu'il va chercher jusque dans la gueule des crocodiles» (*Grand Larousse du XXe siècle*, t. 5, p. 650). Cf. Hérodote, 2, 68. Voir D'Arcy Thomson, *op. cit.* (*sup.* n. 1017), p. 288 sq.

1023. L'ichneumon, appelé communément mangouste, ou encore rat de Pharaon, est un animal utile, fréquemment représenté en Égypte ancienne. Il fut associé, en tant que grand destructeur de serpents, à l'Aton d'Héliopolis, et adoré en diverses villes de l'ancienne Égypte, sous le nom de Bouto (E. Brunner-Traut, *Ichneumon*, dans *Lexikon der Ägyptologie* 3, 1980, col. 122 sq.). Le mot *enhydrus*, qui désigne aussi l'ichneumon (Isid., *etym.* 12, 2, 36, voir annotation *ad loc.*, éd. J. André, Paris, 1986) apparaît sous ce nom chez Hérodote, 2, 72. Les indications de Pline l'Ancien, 8, 90, de Solin, 32, 25, sources d'Ammien, sont erronées: l'ichneumon ne mange que les œufs du crocodile. Est-ce une légende à caractère folklorique, recueillie oralement par une des sources de Pline?

1024. On comparera ce trait avec l'un de ceux qui caractérisent Sextus Petronius Probus (27, 11, 2): *erat tamen interdum timidus ad audaces, contra timidos celsior.* On peut penser que l'image du crocodile revint à l'esprit d'Ammien lorsqu'il écrivit le portrait de Probus, métaphoriquement traité de crocodile humain: le monde de la cour ou de la Ville n'est pas moins féroce que celui des rives du Nil.

1025. Comme le crocodile, l'hippopotame femelle était l'objet d'un culte en Égypte ancienne: il était lié à la crue, en tant que symbole de fécondité (D. Bonneau, *La crue*, p. 298), surtout à l'époque romaine. Le couple crocodile-hippopotame, tout à fait traditionnel, forme chez Ammien (et déjà Pline l'Ancien, 8, 95, et Solin, 32, 30-31, qu'Ammien recopie presque mot pour mot) l'antithèse classique de la force et de la ruse; sur son culte à l'époque pharaonique, cf. L. Störk, *Nilpferd*, dans *Lexikon der Ägyptologie* 4, 1982.

1026. Cette ruse apparaît bien comme un motif de «zoologie folklorique», mais c'est surtout une amusante variation de la légende d'Hercule et Cacus (entre autres auteurs: Liu. 1, 7, 4-7 et Verg., *Aen.* 8, 193 sqq.). Le motif de l'hippopotame au milieu des roseaux est fréquent dans les scènes nilotiques (voir celle du musée de Palestrina) et dans la poésie tardive (Nonnos, *Dion.* 26, 228 sqq.).

1027. Tradition antique sur «l'instinct qui pousse les animaux à trouver dans la nature des remèdes à leurs maux» (Pline l'Ancien, 8, 97-100, éd. A. Ernout, Paris, 1952, p. 135, n. 1). Cf. Cic., *nat. deor.* 2, 49. D'après *RE*, 17, 1, 1936, *Nilpferd* (Steier), 569, cette anecdote serait réellement d'origine égyptienne ancienne.

1028. Les jeux que M. Aemilius Scaurus donna comme édile curule eurent lieu en 58 av. J.-C.: un bassin fut creusé, où furent montrés des crocodiles et des hippopotames (*RE*, 1, 1894, *s.v. Aemilius* 141, E. Klebs, 588). Scaurus, préfet en 56, commit des exactions lors de sa propréture en Sardaigne (55). Le second procès qui lui fut intenté ne réussit pas, malgré la défense de Cicéron, à lui éviter l'exil. Il ne reste que des fragments du premier discours de Cicéron (éd. F. Schöll, *M. Tulli Ciceronis scripta*, 7, Leipzig, 1919, p. 537 sqq., et éd. P. Grimal, Cicéron, *Discours*, 16, 2, Paris, 1976, 139-210). Le Scaurus des jeux et le client de Cicéron étant une seule et même personne, la mention *patris eius Scauri* est donc erronée. L'erreur ne vient pas de Solin,

32, 31 (= Pline, *nat.* 8, 96), qui ne parle pas de Cicéron. — Des hippopotames apparaissent dans le triomphe d'Auguste sur l'Égypte (Dion Cassius, 51, 22, 5) et dans les ménageries impériales d'Élagabal et de Gordien III (SHA, *Hel.* 28, 3; *Gord.* 33, 1).

1029. Les Blemmyes sont un peuple nomade de Nubie qui vivait au sud de la Première Cataracte. Fréquemment en guerre contre les Romains, ils échappent peu à peu à leur autorité depuis Dioclétien (voir J. Leclant, dans *Histoire générale de l'Afrique noire*, t. 1, Paris, 1970, p. 168).

1030. Pour une documentation précise sur l'ibis et ses bienfaits, se reporter à l'article *Ibis* d'A.P. Zivie, dans *Lexikon der Ägyptologie* 3, Wiesbaden, 1980, 115-121. L'espèce principale des ibis (*ibis religiosa*), blanche avec la tête, la queue et l'extrémité des ailes noires, a aujourd'hui pratiquement disparu de l'Égypte. L'ibis était associé ou identifié avec Thot, le scribe divin, et il a pu revêtir, comme lui, des fonctions oraculaires. Dans les temples pharaoniques, on élevait des ibis dans des enclos sacrés, et on les inhumait dans des nécropoles, après momification, notamment à Canope, Abydos, Thèbes, etc. Dans la religion égyptienne, l'ibis est soit un parangon de pureté (ce qui confirme les dires d'Ammien), soit un animal impur (voir index de T. Hopfner, *Fontes historiae religionis Aegyptiacae*, Bonn, 1922, p. 849). — La mention de l'ibis luttant contre les serpents se trouve chez Hérodote (2, 75) et, à l'époque romaine, chez Cicéron, *nat. deor.* 1, 101, et Pomponius Mela (3, 3, 82), ainsi que sur de nombreuses mosaïques nilotiques (G. Becatti, *Scavi di Ostia*, 4, Rome, 1961, pl. CXXI), et dans la statuaire (R.C. Jacques, *RAE*, 6, 1955, p. 143-145, fig. 51). On connaît des représentations de cet oiseau en Occident au moins jusqu'au IVe siècle ap. J.-C. Cf. en particulier un médaillon de la mosaïque du Bon Pasteur, dans la basilique de Théodore, à Aquilée (entre 308 et 319): on y voit un ibis face à un serpent (G. Brusin–P.L. Zovatto, *Monumenti paleocristiani di Aquileia e di Grado*, p. 79-94, fig. 34-38, voir plan IV, qui reconstitue les constructions de Théodore); voir en dernier lieu M. Weber, *RAC* 17, 1994, *Ibis*, 106-147.

1031. La liste des serpents donnée par Ammien provient en partie de passages de Solin (27, 51-53; 27, 29; 27, 30 sqq., pour les *basilisci*, *amphisbaenae*, *scytalae*, *dipsadae*), mais les *acontiades* se trouvent chez Nicandre, *Theriaca*, 491, éd. Gow–Scholfield, Cambridge, 1953: cf. notes *ad loc.* pour le vers 491. — L'*acontia* est le *Zamenis gemonensis* (Gossen-Steier) ou l'*Eryx iaculus* (Brenning); voir aussi notes *ib.*, p. 179, pour le vers 463. En effet, l'*acontia* apparaît sous le nom de *iaculus* chez Pline, *nat.* 8, 85 et Solin, 27, 30. Cette liste d'Ammien évoque surtout celle des serpents de Libye qu'énumère Lucain au chant X du *bell. ciu.* (700 sq., 718-720). — Le *basili(s)c* est fort connu, parfois confondu avec l'*uraeus* royal égyptien (Horapollon, 1, 1). En 28, 4, 41, Ammien compare le préfet Maximinus avec ce serpent. — Le nom d'*amphisbaena* est toujours utilisé dans la nomenclature zoologique, non pour un serpent, mais pour un lézard apode. — D'après Lucain encore, l'*aspic* est avide de chaleur et ne passe pas de lui-même dans les «régions froides» (9, 704 sq.). D'après Pline l'Ancien, il est

arrêté par les rivières (8, 86): pour cette raison, la leçon *ingreditur* paraît meilleure que *egreditur.*

1032. La description des pyramides est un passage obligé de toute description de l'Égypte. L'étymologie du mot donnée ici par Ammien est erronée, mais se situe dans la tradition des étymologies varroniennes. Platon (*Timée*, 56b) est pour nous le premier à donner cette étymologie à l'aide du mot grec «pyr». Il est suivi dans cette hypothèse par beaucoup d'étymologistes, jusqu'à Isidore de Séville (*etym.* 15, 11, 4). — L'origine du mot *pyramis* est controversée (cf. Chantraine, *Dict. étym.*, *s.v.*). L'étymologie égyptienne (*p', mr*, qui désigne le monument), est la plus vraisemblable: K. Lang, *Anthropos* 18-19, 1923-1924, p. 551 sq., et *ib.* 60, 1965, p. 844: *Lexikon der Ägyptologie* 4, 1982, *Pyramiden* (Altes Reich), R. St. (initiales non élucidées dans la liste placée en tête de volume), 1205. Le mot égyptien est lui-même d'étymologie incertaine. — Ammien donne ici une interprétation purement symbolique du terme: la forme de la pyramide évoque celle de la flamme. On rapprochera ce passage de la description de l'obélisque, pierre dressée en forme de rayon solaire (17, 4, 7). Partout chez Ammien s'exprime une même thématique du feu et du soleil, associée à l'Égypte (cf. encore le § 31 sur Syène). Il ne signale pas la fonction funéraire des pyramides, ce que faisait pourtant Hérodote (2, 124).

1033. Le mot *syringes* est attesté en grec pour désigner des galeries souterraines (Polybe, 9, 41, 9), et aussi les tombeaux des pharaons à Thèbes: Élien, *N.A.*, 6, 43; Pausanias, 1, 42, 3. Ce dernier désigne par le terme *syringes* les «tunnels» que sont les tombes de la Vallée des Rois. Mais à la différence de Pausanias et d'Élien, Ammien semble avoir ignoré ici qu'il s'agit précisément de tombes (voir déjà J.G. Frazer, *Pausanias' Description of Greece*, t. 2, Londres, 1898, p. 531). Sous le nom de *syringes*, Ammien pourrait également désigner le Labyrinthe, nom que les Grecs donnèrent au temple funéraire d'Amenhémet III (XIIe dynastie), édifié vers 1800 av. J.-C. Ce monument est souvent évoqué par les textes anciens (en part. SHA, *Sept. Seu.* 17, 4). L'utilisation par Ammien du mot *syringes*, et non de *labyrinthus*, fréquent chez les Latins (Pline, *nat.* 36, 84), semble indiquer qu'il suit ici une source grecque. — Le *savoir primitif* dont il est question est lié à la traditionnelle sagesse égyptienne (cf. Ammien 22, 16, 19-22), vieux «mythe» véhiculé par les Grecs depuis Hérodote et même les présocratiques (C. Froidefond, *Le mirage*, voir n. 1003, p. 173-182 et *passim*). Chez Ammien, il est aussi associé à l'interprétation symbolique des hiéroglyphes (17, 4, 8-11 et notes *ad loc.).* Ceux-ci sont présentés comme une gnose chiffrée, et un moyen de parvenir à la sagesse, ce qui est un reflet des conceptions hermétiques et néoplatoniciennes, en Égypte et hors d'Égypte. Sur la tradition hermétique copte et les textes de Nag Hammadi, voir J.-P. Mahé, *Hermès en Haute-Égypte*, t. 1, Québec, 1978, en part. p. 23 pour les rapports entre les textes coptes et l'*Asclepius* latin. Dans les textes hermétiques coptes, l'enseignement du maître (c'est-à-dire Hermès) — que l'on peut rapprocher du «savoir primitif» d'Ammien — est gravé sur des stèles en caractères hiéroglyphiques (cf. le *Discours sur l'Ogdoade et l'Ennéade*, trad. J.-P. Mahé,

op. cit., p. 83-85). Ammien connaît sans doute l'hermétisme par l'intermédiaire de Jamblique (voir en part. *myst.* 8, 4, 5 (267), éd. E. Des Places, Paris, 1966) et des philosophes qui accompagnaient l'empereur Julien, notamment Maxime d'Éphèse. Sur l'interprétation symbolique et allégorique que l'Antiquité tardive donnait des hiéroglyphes, cf. Plotin, *Enn.* 5, 8, 6, et surtout l'ensemble des *Hieroglyphica* d'Horapollon (début du v[e] siècle), éd. F. Sbordone, Naples, 1940, p. XXXII pour la datation.

1034. Syène (aujourd'hui Assouan), ville-frontière entre l'Égypte et la Nubie, marque, depuis l'abandon du Dodécaschène par Dioclétien, en 297 (W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie*, Paris, 1946, p. 158 et n. 4), la limite du territoire romain. Le Dodécaschène s'étendait de Philae à Hiérasykaminos, aujourd'hui El Maharraqa, près du 23[e] parallèle — localité engloutie par le haut barrage d'Assouan. La notice d'Ammien repose sur une tradition littéraire et scientifique plus claire chez Strabon (17, 1, 48). C'est à Syène qu'Ératosthène aurait effectué sa mesure de la terre (Pline, *nat.* 2, 185). La ville, qui se trouve presque sur le tropique du Cancer (24° 5' Nord), représente dans ce texte le lieu où le soleil frappe avec toute son ardeur: elle est ainsi assimilée à l'équateur.

1035. En dehors d'Ammien, *antiscius* n'est attesté en latin que chez Firmicus Maternus: c'est chez lui un terme technique d'astrologie (voir *TLL*, *s.v.*). Il désigne ici la zone où, lorsque le soleil se trouve au sud de l'équateur, les ombres se portent à l'inverse de ce qu'elles font lorsqu'il est au nord de la même ligne.

1036. La division de l'Égypte en trois provinces, opérée à l'époque d'Auguste, distinguait effectivement l'*Égypte* (ou *Delta*) et la *Thébaïde* (de Syène à Hermopolis Magna), mais la troisième province était l'*Heptanomis* (d'Hermopolis à Memphis), et non la *Libye*, rattachée à la Crète comme la Cyrénaïque. Toutes trois étaient administrées, comme sous les Lagides, par des épistratèges (E. Turner, *Cambridge Ancient History*, vol. 7, 1, Cambridge, [2]1984, p. 146-148). La dénomination de Libye est très vague (*RE*, 13, 1, 1926, *Libyae* [H. Kees], 146-148). La frontière occidentale de l'Égypte (au-delà de laquelle se trouve la Cyrénaïque) est fixée soit à Catabathmos, soit au port de Panormos. Sous Dioclétien, le district de Marmarique et la région de l'oasis de Siwa forment la *Libya inferior*, dont il est sans doute ici question sous le nom de *Libya siccior*.

1037. *Augustamnica* (*not. dign.* 1, 127, XXIII, 7, 14, XXVIII, 37, O. Seeck, Berlin, 1976): région orientale de la Basse-Égypte qui n'apparaît qu'à l'époque tardive (en 341 selon A.H.M. Jones, *Later Roman Empire*, Oxford, 1964, 2, p. 1468), où elle est distinguée de l'*Aegyptus* proprement dite (voir note préc.). Un *corrector* dirige l'*Augustamnica*, qui comprend les régions de Léontopolis, Athribis (placée par Ammien en *Aegyptus*), Heliopolis, Bubastis, Klysma, le Delta et la côte méditerranéenne jusqu'à Rhinocorura. Des modifications de détail dans la délimitation des provinces ont pu intervenir au cours de cette période (notamment pour Athribis: cf. J. Lallemand, *L'administration civile de l'Égypte (284-382)*, Bruxelles, 1964, en part. p. 54). — *Pentapolis*: il s'agit de la partie la plus fertile de la

Cyrénaïque, nommée ainsi d'après les cinq villes (d'Ouest en Est) de Bérénikè, Arsinoé, Ptolémaïs, Cyrène et Apollonia. À l'époque hellénistique, la Pentapole était gouvernée par des monarques de la famille lagide, mais indépendants, dont le dernier, Apion, légua son royaume à Rome (Ammien 22, 16, 24, cf. *inf.* n. 1065). La mention, chez Ammien, d'une province de Libye «sèche» semble confirmer le fait que Dioclétien créa une nouvelle province en Libye. Selon H. Kees (v. *sup.* col. 509, 61 sq.), les listes d'évêchés du IVe siècle distinguent bien les deux provinces de *Libya superior* (Pentapolis) et *inferior* (*siccior*).

1038. *Hermopolis* (*magna*): capitale du 15e nome de Haute-Égypte, ville dont le culte principal était celui de Thot-Hermès, et où se trouvent aujourd'hui (à El Ashmounien), entre autres édifices, les ruines du sanctuaire de ce dieu (*Lexikon der Ägyptologie* 2, 1977, *s.v. Hermupolis magna* [D. Kessler], 1139 sq.). — *Copton* (Koptos): ville du 5e nome de Haute-Égypte, sur la rive orientale du Nil, carrefour commercial important de routes se rendant vers la mer Rouge. Aujourd'hui Kouft, à environ 40 km au nord de Louxor. — *Antinou* (ou Antinooupolis), ville de Moyenne-Égypte, fondée par Hadrien près de l'endroit où était mort son favori Antinoüs. Sa fondation remonterait à 130, selon *Lexikon der Ägyptologie* 1, 1975, *Antinooupolis* (S. Donadoni), 323. Antinooupolis se trouve en face d'Hermopolis, sur la rive occidentale du Nil. De la ville où l'on célébrait le culte du Bithynien ne restent que peu de ruines (théâtre, hippodrome, arc triomphal). — Pour *Thèbes*, voir Ammien 17, 4, 2-6 et notes *ad loc.* Dans la lacune, Ammien pouvait faire allusion au gigantisme des temples d'Amon, à Karnak et à Louxor (cf. Tacite, *ann.* 2, 60, 2-3).

1039. Péluse, près de la frontière entre l'Égypte et la Syrie-Palestine, entre l'Asie et l'Afrique, fut bien souvent le point de départ d'expéditions guerrières contre l'Égypte (Cambyse, Alexandre le Grand). Son nom égyptien signifie «forteresse» (*Lexikon der Ägyptologie* 4, 1982, *Pelusium* [H.-J. Thissen], 925 sq.). L'étymologie mythologique proposée par Ammien a déjà eu des détracteurs (cf. commentaire d'Eustathe sur Denys le Périégète 260, dans *GGM*, 2, 263). Le fait que le mot égyptien *sjn* signifie aussi limon (grec πῆλος) est très certainement à l'origine du nom Pelusium (voir aussi note 1012). L'étymologie proposée ici par Ammien provient sans doute d'une version locale du mythe de Pélée. Mais selon la plus répandue, ce roi s'était purifié de cet homicide involontaire à Phthie, en Thessalie. Voir aussi J.-Y. Carrez-Maratray, «Pelusium robur Aegypti, de l'état des sources à l'état des lieux», *BAGB*, 1995, 2, p. 140-151.

1040. *Cassium* (Κάσιον ὄρος): ce mont «Cassion» de Péluse (aujourd'hui Sabhat el Bardawil) n'est qu'une dune de 13 mètres de haut, située à 15 km à l'est de Péluse. Son nom grec doit être rapproché de la montagne de Syrie qui est proche de l'Oronte et d'Antioche, et dont il est question en 22, 14, 4 (1770 m d'altitude!). Le Cassion égyptien, comme celui de Syrie, est le siège d'un culte oraculaire de Zeus (dit Cassios). La parenté des noms des deux endroits est évidente, mais l'origine de leur rapprochement est obscure. Selon les données mythiques, les Cabires de Phénicie auraient installé là un culte de Zeus

Cassios, «émigré» de Syrie. Le nom *Cassion* est de toute manière araméen (C. Colpe, *Kasion*, dans *Der Kleine Pauly* 3, 1969, 141). Il signifie «sommet», ou «cap», et aurait pu être importé en Égypte par des marins syriens, adorateurs du Baal Zaphin, auquel, à l'époque hellénistique, se substitua le Zeus Cassios. — Sur la tombe de *Pompée*, v. Strabon, 16, 2, 33; Pline, *nat.* 5, 12, 68, dont s'inspire ici Ammien: «a Pelusio... Cassius mons, delubrum Iouis Cassii, tumulus Magni Pompei». — *Ostracine*, près du lac Sirbonis, à l'est de Péluse, sur la route qui conduit de cette ville à Gaza. — *Rhinocorura* se trouve à la frontière de la Palestine et de l'Égypte; c'est une ville-étape entre Raphia et Péluse (aujourd'hui El Arish).

1041. La province de Libye Pentapole (ou Libye supérieure: *not. dignit.* 1, 81 et *latercul. Veron.* 1, 3, p. 247 Seeck) apparaît, comme entité administrative, lorsque Dioclétien supprime la province de Cyrénaïque/Crète, et rattache la première, sous le nom de Pentapole, à l'Égypte et au diocèse d'Orient. Les cinq villes qui justifient le nom de Pentapole (terme qui remonte à l'époque hellénistique) sont habituellement (cf. n. 1037) Bérénice, Arsinoé, Ptolémaïs, Apollonia et Cyrène (Pline l'Ancien, 5, 5, 31), alors qu'Ammien remplace Apollonia par Darnis. Une fois de plus, l'énumération d'Ammien ne suit aucun ordre géographique (d'ouest en est: Bérénice, Arsinoé, Ptolémaïs, Cyrène, Darnis). Sur les cités de Cyrénaïque, voir D. Roques, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987, p. 85-98. — *Cyrène*: la fondation d'Aristote Battos remonte à environ 631 av. J.-C., selon Hérodote, 4, 145-154: F. Chamoux, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, p. 124. La ville a été repeuplée de vétérans romains après la révolte juive de 114 ap. J.-C., et décline par la suite: voir R.G. Goodchild, «The Decline of Cyrene and Rise of Ptolemais», dans *Quad. di Archeol. della Libia* 4, 1961, p. 86; *id.*, *Kyrene und Apollonia*, Zurich, 1971.

1042. *Ptolémaïs*, aujourd'hui Talmaythah, à 120 km environ au nord-est de Benghazi, conserve dans son nom arabe et dans son sous-sol le souvenir de la ville hellénique. Celle-ci est devenue la capitale de la Libye supérieure lors de la fondation de cette province (voir *sup.* et R.G. Goodchild, *The Decline*, p. 85-95). — *Arsinoé* (Pline, *nat.* 5, 92) ou Tauchira (Teuchira), aujourd'hui Toukrah, ce qui prouve que le nom d'Arsinoé, donné par Ammien en première position, n'a pas subsisté. La cité se trouve à 75 km environ au nord-est de Benghazi. Son nom hellénistique lui vient, comme d'autres villes du même nom, d'Arsinoé, la sœur-épouse de Ptolémée II Philadelphe (285-246). Voir Justin, 24, 2 sq., p. 193 sq., Seel, Leipzig, 1935. — *Darnis*, à l'est de la Pentapole (environ 75 km à l'est de Cyrène) est aujourd'hui Derna (sur Darnis, voir Ptolémée, 4, 4, 2, éd. C. Müller, Paris, 1901). Si l'on ignore pourquoi Ammien oublie Apollonia (voir *sup.*), il cite Darnis parce que la ville a une certaine importance durant l'Antiquité tardive; cependant les auteurs tardifs ou byzantins la situent en Libye inférieure. À cette époque, elle est un évêché: *DHGE* 14, 1960, *Darnis* (R. Janin), 89, et D. Roques, *op. cit.* n. 1041, p. 109. Dans les textes classiques, Darnis est rarement nommée; seul Ptolémée la mentionne

en Pentapole (v. *sup.*). L'influence de Ptolémée sur Ammien a pu s'exercer par des intermédiaires que nous ne connaissons pas (même similitude entre Ammien et Ptolémée notée par J. Fontaine, à propos de l'Arabie Heureuse, dans *Ammien Marcellin*, t. 4, 2, Paris, 1977, n. 208); voir aussi D. Roques, *Synésios*, p. 28. — *Bérénice*, aujourd'hui Benghazi, à l'ouest de la Pentapole et de la rivière Léthon, fut nommée ainsi en l'honneur de l'épouse de Ptolémée III Évergète (246-221). Elle s'appelait auparavant Evhespérides ou Hespérides (allusion au jardin des Hespérides).

1043. *Paraetonion* (Παραιτόνιον), aujourd'hui Marsa Matruh, point de départ de la piste de l'oasis de Siwa. À 250 km à l'ouest d'Alexandrie, Paraetonion représente pour les Romains (Florus, 4, 11) la frontière occidentale de l'Égypte; elle est la capitale de la Libye inférieure (ou *siccior*). Pline l'Ancien (*nat.* 5, 5, 2, comm. *ad loc.* de J. Desanges, *CUF*, p. 367-368) et Ptolémée la situent également en Libye Sèche, dans la région appelée Marmaride. — *Chéraclée* et *Néapolis* figurent à juste titre dans les «villes intérieures» de la Pentapole chez Ptolémée (4, 4, 7), et non en Libye Sèche. Une mélecture de Ptolémée, ou d'une source intermédiaire, est ici possible. D. Roques, *Synésios*, p. 81, pense qu'Ammien mélange plusieurs listes. Le site de ces deux villes est difficile à établir avec précision. D. Roques, p. 117, admet l'identité entre la *Néapolis* de Ptolémée et la *Cenopolis* de la Table de Peutinger. Il situe ces deux villes à l'ouest de Ptolémaïs (mais la Table donne Cenopolis *à l'est* de Ptolémaïs et ignore Chéraclée; A. Laronde, «Kainopolis de Cyrénaïque et la géographie historique», *CRAI*, 1983, 67-85, identifie Kainopolis avec un site archéologique situé à environ 50 km à l'ouest de Cyrène, *à l'est* de Ptolémaïs). Il n'y a donc pas d'accord entre les savants sur le site exact des deux villes, mais tous les situent en Pentapole.

1044. *Regio iure*: Ammien reprend ici la définition de Tacite (*hist.* 1, 11, 1; *ann.* 2, 59, 3) qui fait de l'Égypte une province exceptionnelle par la forme de son gouvernement: l'empereur y est l'héritier direct des Lagides. À partir du règne de Dioclétien, le titre de *praefectus Aegypti* ne recouvre plus les mêmes fonctions qu'auparavant (A.H.M. Jones, *The Later Roman Empire*, t. 2, p. 1459, et J. Lallemand, *L'administration*, v. note 1037, en part. p. 55 sq., 76 sq.). L'Égypte est dès lors administrée par des préfets et des *praesides*, qui exercent leur autorité sur les provinces nouvellement créées à l'intérieur de l'Égypte (*Cambridge Ancient History*, t. 12, Cambridge, 1971, p. 394). Le *dux Aegypti* exerce le pouvoir militaire. À l'époque d'Ammien, le titre de *praefectus Aegypti* ne s'applique plus qu'au gouverneur (civil) d'Alexandrie et de la province d'*Aegyptus* (dont les limites ont varié au IVᵉ siècle: à l'époque d'Ammien, il s'agit seulement d'Alexandrie et de la partie occidentale du Delta: cf. Lallemand, p. 52).

1045. *Athribis*, métropole du 10ᵉ nome de Basse-Égypte, aujourd'hui Tell Atrib, au sud du Delta. Son nom ancien (Hout-heri-ib, cf. *Lexikon der Ägyptologie* 1, 1975, *s.v. Athribis* [P. Vernus], 519-520) fait allusion au culte d'une relique osirienne en ce lieu. Elle prit de l'importance à l'époque romaine et devint le siège d'un évêché

(*DHGE* 5, 1931, *s.v. Athribis* [J. David], 124-125). — *Oxyrhynque*: ville de Moyenne-Égypte, proche de l'actuelle El-Banaseh, sur la rive occidentale du Bar Youssouf, bras parallèle au Nil en Moyenne-Égypte. Elle fut nommée ainsi par les Grecs d'après le culte du poisson qui porte ce nom. Cf. Strabon, 17, 1, 40, et *Lexikon der Ägyptologie* 4, 1982, *s.v. Oxyrhynchos* (F. Gomaà), 638-639. La ville fut surtout prospère à l'époque gréco-romaine, et reste célèbre pour les milliers de papyrus grecs qui y furent retrouvés. — *Thmuis*, aujourd'hui Tell-Tmai, à côté de Mendès, au nord-est du Delta. À l'époque romaine, Thmuis a supplanté Mendès à la tête du nome mendésique. À l'époque chrétienne, c'est le siège d'un évêché: cf. la *Passio beati Philae episcopi de ciuitate Thmui*, traduction latine d'un texte grec qui relate le martyre de cet évêque de Thmuis, vers 304/307: J. Fontaine, dans *Nouvelle histoire de la littérature latine*, t. 5, Paris, 1993 (Munich, 1989, en all.), p. 588 sq. — *Memphis*, métropole du premier nome de Basse-Égypte, capitale de l'Ancien Empire, à 25 km au sud du Caire, reste une ville importante à l'époque romaine (*Lexikon der Ägyptologie* 4, 1982, *s.v. Memphis* [C.M. Zivie], 31). Sur le culte d'Apis à Memphis, voir chap. 14, note 997 et 1000.

1046. Rappel de la fondation d'Alexandrie, en 331, après la prise de Tyr par Alexandre. Sur la fondation et le développement de la ville, voir surtout A. Bernand, *Alexandrie la Grande*, Paris, 1966; *Alexandrien. Kulturbegegnungen dreier Jahrtausende...* (*Aegyptica Treverensia* 1), Mayence, 1981; et *Alexandrie, IIIe siècle av. J.-C.*, dir. par C. Jacob et F. de Polignac, Paris, 1992. Le nom de Dinocrate de Rhodes se trouve chez Vitruve (2, *praef.* 4), mais devient Dinocharès chez Pline l'Ancien, 5, 62. Le plan est attribué à Cléomène de Naucratis par Justin, 13, 4. L'anecdote du tracé des murailles se trouve chez Quinte-Curce (4, 8, 6), mais est attribuée à une coutume macédonienne, non au manque de chaux. Ammien est ici assez proche du récit fait par Plutarque, *Alexandre*, 48-50, qui rapporte, de plus, que des oiseaux vinrent manger la farine. La lacune de ce paragraphe, après *cumam* (qu'on lit dans *V*), a été suppléée avec vraisemblance par Gelenius.

1047. Le climat assez sec et venté d'Alexandrie est une réalité, mais Ammien lui applique ici des termes qui rattachent cette évocation au topos — parfois mythique — du *locus amoenus*. On peut rapprocher la notation présente de la description de Canope, au § 14; voir note 1054.

1048. Sur Pharos, voir — parmi de nombreux auteurs — Strabon, 17, 1, 6 (791 c) et A. Bernand, *Alexandrie la Grande*, Paris, 1966, p. 101-111. La construction du Phare par Sostratos de Cnide date de Ptolémée I Sôter et de Ptolémée II Philadelphe, non de Cléopâtre. L'erreur d'Ammien — ou de la source qu'il suit, peut-être orale — vient de ce qu'une restauration eut probablement lieu sous Cléopâtre, après les dommages subis pendant le siège d'Alexandrie en 47 av. J.-C. (Rolfe, éd. Ammien, tome 2, p. 299). L'île de Pharos est déjà mentionnée par Homère (*Od.* 4, 354, v. *inf.*).

1049. *Suggerens ministeria*: on peut rapprocher cette expression de l'inscription de dédicace du Phare: «Sostrate de Cnide, fils de

Dexiphane, aux dieux sauveurs [les Dioscures] pour le salut des navigateurs» (A. Bernand, voir n. 1046, 103 sq.). Les dangers que présente la côte égyptienne, à la hauteur d'Alexandrie, sont encore aujourd'hui bien réels, au point que les navires modernes ne peuvent accoster par gros temps, les écueils étant nombreux et les passes étroites. Sur la mer Parthénienne, voir note 1004.

1050. L'*Heptastade* (Strabon, 17, 1, 6, 392 c): cette digue, d'une longueur de sept stades (= 1,3 km) fut construite dès l'époque d'Alexandre. Elle reliait Pharos à la terre ferme et séparait le Grand Port du Port Oriental. On ne connaît pas l'origine de l'anecdote qui attribue à tort la construction de l'Heptastade à Cléopâtre, comme celle du Phare. Peut-être la source d'Ammien est-elle orale et populaire. Den Boeft, *ad loc.*, propose (après Gelenius) de lire *quo cum uehiculo*, et *riserat* ou *arguerat*, pour compléter *erat*. — *Protea cum focarum gregibus diuersarum:* la légende du «Vieux de la mer» est d'abord évoquée chez Homère (*Od.* 4, 364-570). Pour éviter qu'il ne lui échappât grâce à une métamorphose, celui qui voulait poser une question à Protée devait le surprendre en train de dormir au milieu de ses phoques, comme le fit Ménélas à son retour de Troie (sur l'origine indigène de cette légende, voir V. Bérard, *CUF*, *ad loc.*, p. 100).

1051. Sérapis, dont le culte fut créé par Ptolémée I Sôter (Tac., *hist.* 4, 83-84), eut d'abord un temple à Memphis et à Canope (F. Dunand, dans *Alexandrie, IIIe siècle*, *op. cit.* note 1046, p. 171 sqq.). Le sanctuaire d'Alexandrie date de Ptolémée III Évergète, si l'on se fonde sur les dédicaces qui ont été retrouvées lors des fouilles de 1943 et 1944. C'est du IVe siècle ap. J.-C. que datent les descriptions les plus précises que nous ont laissées les Anciens (en grec: Aphthonius, *Progymnasmata*, p. 38 sq. Rabe; en latin: Rufin d'Aquilée, *Histoire ecclésiastique*, 2 [= 11], 23 et *passim* dans les chap. suivants, éd. Mommsen, *GCS* 9, 2, Leipzig, 1903-1909, p. 1026 sqq.). Sur ces descriptions, la localisation, le plan de l'édifice et les découvertes archéologiques, précieuse synthèse dans F. Thélamon, *Païens et chrétiens au IVe siècle. L'apport de l'Histoire ecclésiastique de Rufin d'Aquilée*, Paris, 1981, p. 165 sqq.

1052. L'évocation du Serapeum par Ammien est beaucoup plus vague que les descriptions d'Aphthonius et de Rufin, mais la mention des portiques à colonnes se réfère probablement au vaste périmètre à colonnade intérieure qui entourait les temples de Sérapis, Isis et Harpocrate (F. Thélamon, *Païens et chrétiens*: plan du temple p. 168 et 169 sqq.). La plus célèbre des statues évoquées par Ammien était celle de Sérapis, sur laquelle voir *ib.*, p. 173 sqq. — Ce passage enthousiaste d'Ammien montre que le Serapeum existait probablement encore lorsque l'historien écrivait le livre 22. La date de destruction du sanctuaire a donc été considérée comme un *terminus ante quem* de ce livre (J. Matthews, *Ammianus*, p. 26, émet quelques réserves sur le caractère «absolu» de ce *terminus*. Sur cette date, voir F. Thélamon, p. 161, 254 et 257). Seule la date *après* laquelle eut lieu la destruction est assurée: juin 391, avec l'édit de Théodose qui «interdit les sacrifices et l'accès aux temples». Le *terminus ante quem* dépend de la date

de composition du *De uiris illustribus* de Jérôme. En effet celui-ci évoque (ch. 134) l'ouvrage de Sophronius intitulé *De subuersione Serapis*, écrit «récemment». On tend aujourd'hui à dater le *De uiris* du début de l'année 393 (Y.-M. Duval, art. Jérôme, dans *Nouvelle histoire de la littérature latine*, tome 6, à paraître). La rédaction de l'ouvrage de Sophronius précède forcément le *De uiris* de quelques mois au moins. On a donc probablement raison de dater la destruction du Serapeum de la deuxième moitié de 391 (été?), comme incite à le faire la miniature d'une *Chronique alexandrine* copte du ve siècle, à l'année 391 (F. Thélamon, p. 257). — La notice d'Ammien, qui égale presque le Serapeum au Capitole, prend toute sa valeur dans les années 390. Elle est un acte de foi dans le paganisme traditionnel, revivifié par les cultes orientaux depuis longtemps implantés en Occident, et préfigure la réaction païenne qui accompagna l'usurpation d'Eugène, de 392 à 394.

1053. Les «deux bibliothèques»: l'expression d'Ammien n'est pas claire. Elle peut qualifier d'une part la bibliothèque du Musée, qui est par excellence la Bibliothèque d'Alexandrie, située dans le quartier de Brouchion, près du port; d'autre part par son «annexe», au Serapeum, qui pouvait contenir des ouvrages copiés de la grande bibliothèque (L. Canfora, *La véritable histoire de la bibliothèque d'Alexandrie*, Paris, 1988). Den Boeft, *ad loc.*, lit *in quo uero*, et non *in quo duo*: il s'agirait donc de la bibliothèque du Serapeum; cependant, celle-ci ne fut pas touchée par l'incendie de 47. La fondation de la Bibliothèque remonte à Ptolémée Sôter (début du IIIe siècle av. J.-C.). Cette dernière ne cessa d'être agrandie par la suite. — Les 700.000 *uolumina*: on trouve le même nombre chez Aulu-Gelle, *noct. Att.* 6, 17. Voir A. Calderini, *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano*, Le Caire, 1935, p. 130, et l'étude très complète d'E.A. Parsons, *The Alexandrian Library*, Princeton, 1952. Plusieurs années après la fin du Serapeum, Orose (*hist.* 6, 15, 32) dit avoir vu les rayons vides des bibliothèques des temples d'Alexandrie (détruites par *nostri homines*, c'est-à-dire par les chrétiens), ce qui confirme l'existence d'autres bibliothèques que celle du Musée. L'incendie accidentel de la Bibliothèquc du Musée eut lieu en hiver 48-47 av. J.-C., lorsque César, assiégé par Achillas dans Brouchion, décida de brûler sa flotte, enfermée dans le port royal, plutôt que de la livrer aux assaillants (Plutarque, *César*, 49, 6). Mais l'incendie de la Bibliothèque même est aujourd'hui mis en doute (L. Canfora, *ib.*, 95 sq. et 151-158).

1054. Située à 120 stades d'Alexandrie, la bourgade de Canope est reliée à la métropole par un canal parallèle à la côte. Bonne description de Canope par Strabon (17, 1, 17, 801 c). C'était le lieu d'un temple d'Osiris et de Sérapis aux vertus miraculeuses et curatives bien connues, comme d'autres sanctuaires égyptiens (A. Bernand, *Alexandrie la Grande*, Paris, 1966, p. 129; sur les particularités du culte d'Osiris, voir F. Thélamon, *Païens et chrétiens*, p. 207 sqq.). L'emplacement exact du sanctuaire est inconnu. Canope est surtout célèbre pour avoir été le symbole de la «dolce vita» alexandrine: on s'y rendait en barque pour se divertir dans les multiples tavernes situées le long du canal (au musée de Palestrina, la mosaïque dite du Nil, registre

inférieur central, donne une représentation artistique de ces plaisirs; cf. aussi la «vie inimitable» créée par Antoine et Cléopâtre, et influencée par les plaisirs de Canope: Plutarque, *Antoine*, 33). Pour évoquer Canope, Ammien utilise le motif du *locus amoenus*, qui fait de cet endroit un «paradis terrestre», comme le seront, au livre 23, l'Arabie Heureuse et la Chine (23, 6, 45sq. et 67sq.). On retrouve dans la description de ces régions les mêmes traits qu'à Canope (eaux limpides, climat tempéré, brises légères...). Le sage (Sen., *epist.* 51, 3-4) ou le chrétien (Rufin., *hist. eccl.* 2 [= 11], 26, p. 1032 Mommsen, *GCS* 9, 2) étaient invités à se tenir éloignés des plaisirs de Canope. Rufin rapporte que la destruction des sanctuaires de Canope eut lieu en même temps que celle du Serapeum (v. *sup.*).

1055. La destruction de Brouchion doit sûrement être mise en rapport avec l'invasion de l'Égypte par les Palmyréniens. Celle-ci est traditionnellement datée de 269, mais A. Alföldi la place au printemps de 270, donc au début du règne d'Aurélien (*Studien zur Geschichte der Weltkrise des 3. Jahrhunderts nach Christus*, Darmstadt, 1967, p. 207 et 209; cf. Zosime, *Histoire nouvelle*, 1, 44, 2, note 72, éd. F. Paschoud, *CUF*, 1971; J. Schwartz, «Les Palmyréniens et l'Égypte», *Bull. Soc. Arch. d'Alexandrie* 40, 1953, p. 3-21, distinguait deux invasions successives, la seconde étant de 270). Selon le même Alföldi (*Cambridge Ancient History*, vol. 12, Cambridge, 1971, p. 180), la destruction de Brouchion s'explique par une révolte anti-romaine, peut-être même antérieure à l'invasion palmyrénienne; ou bien elle est liée à la prise du pouvoir, en Égypte, par l'usurpateur Firmus (*ib.*, p. 305), qui fut écrasé par Aurélien en 272 ou 273. — Brouchion était le quartier royal et aristocratique d'Alexandrie, situé sur une butte peu élevée, entre le Timonium et le Port des rois. Ce quartier comprenait surtout un enchevêtrement de palais successivement construits par les Lagides, le Musée et la Bibliothèque (Strabon, 17, 1, 8). Il est impossible de se faire une idée de la disposition des monuments, en ce quartier toujours habité aujourd'hui.

1056. Sur *Aristarque* (environ 217-145 av. J.-C.) — dont le nom est devenu proverbial à cause de l'exactitude de ses écrits —, directeur de la Bibliothèque, célèbre commentateur et critique textuel d'Homère, voir maintenant *Alexandrie, IIIe siècle av. J.-C.* (cité *sup.* n. 1046), p. 53 sqq. — *Hérodien* (Aelius Herodianus), grammairien du IIe siècle ap. J.-C., à ne pas confondre avec l'historien du même nom, était le fils et l'élève d'Apollonius Dyscole. — *Ammonius Saccas* est le fondateur du néo-platonisme, dont, selon l'expression heureuse de W. von Christ, *Geschichte der griechischen Literatur*, 2, 2, Munich, 1919, p. 842, il fut le Socrate comme Plotin en fut le Platon. En effet, son enseignement resta purement oral. Son surnom de Saccas lui vint de son premier métier de «docker» du port d'Alexandrie.

1057. *Didymus Chalcenterus*: «l'homme aux entrailles de bronze», grammairien et commentateur (Ier siècle av. J.-C.). Né à Alexandrie, il vécut à Rome, et fut ainsi surnommé en raison de son incroyable production littéraire (4000 ouvrages selon Sénèque, *epist.* 88, 37: cf. encore Isidore, *etym.* 6, 7, 1, d'après Jérôme, *epist.* 33, 1). La notice

d'Ammien est erronée: bien que Didyme ait vécu à l'époque de Cicéron, on ne connaît pas de lui d'ouvrage où il s'oppose à l'orateur. On doit probablement attribuer cet ouvrage à Claude Didyme, grammairien du Ier siècle ap. J.-C. qui, dans un pamphlet peut-être intitulé Περὶ τῆς Κικέρωνος πολιτείας, critiquait la vie privée et publique de Cicéron (*RE*, 5, 1905, *Didymos* [Cohn], 473). — Les «*sillographes*» (hapax en latin) auteurs de «*silloi*» (l'adjectif grec *sillos* signifie «qui louche, qui regarde de travers»), ou pamphlets (cf. Souda = Suidas, *s.v.* Σίλλος, p. 358 A. Adler, t. 4, Leipzig, 1935); leur activité se rapporte à la tradition d'esprit satirique, voire de médisance frondeuse, qui passait pour propre aux habitants d'Alexandrie (par exemple Aulu-Gelle, 4, 17); sur les *silloi*: SHA, *quadr. Tyr.* 7, 3-6; 8.

1058. Dans ce paragraphe, Ammien énumère quatre disciplines du futur quadrivium: géométrie, musique, astronomie, arithmétique. Au IVe siècle, la géométrie et la géographie alexandrines sont illustrées par Théon, le père d'Hypatie. En mathématiques, on connaît le nom de Pappos à l'époque de Dioclétien et de Constantin (T. Heath, *History of Greek Mathematics*, 1, Oxford, 1921, 59 sqq. et 2, *ib.*, p. 526 sqq.). En arithmétique, on signalera Diophante au milieu du IIIe siècle (F.H. Sandbach, *Cambridge Ancient History*, 1936, p. 704). Mais toutes ces figures seront dominées, peu après la rédaction des *Res gestae*, par celle d'Hypatie (*RAC* 16 [fasc. 126], 1993, *Hypatia* [C. Lacombrade], 956 sqq.).

1059. On a ici une brève remarque sur un vice qui est souvent l'objet de la critique d'Ammien, la *gula*; l'historien ne fait là que se situer dans une tradition philosophique, morale et satirique, bien représentée par Sénèque, Pétrone et Juvénal. Voir en particulier 14, 6, 10 (*mensarum uoragines*). En revanche, Constance «mange et boit modérément» (21, 16, 5, où l'on retrouve justement la même expression *uita parca et* (ici *nec*) *sobria*; cf. note 446). L'école de médecine d'Alexandrie reste réputée pendant toute l'Antiquité tardive. À Carthage, selon Augustin, Innocentius est soigné par un certain Ammonius (peut-être d'origine égyptienne), puis par «un certain chirurgien d'Alexandrie, dont l'art, disait-on, était prodigieux» (*ciu.* 22, 8, 3). Il existe aussi des épitaphes de médecins alexandrins installés en Occident au IVe siècle. À la fin du VIe siècle, Grégoire le Grand évoque l'intervention, dans une discussion religieuse, d'un «particulier qui avait suivi une formation médicale dans la grande ville d'Alexandrie» (*epist.* 13, 41, *PL* 77, 1290).

1060. *Ad uaria religionum incunabula*: on trouve, depuis Hérodote, de nombreuses affirmations sur la piété ancestrale des Égyptiens. L'Égypte passe pour être la terre des dieux et, pour les chrétiens, le berceau du paganisme (voir en particulier Prud., *c. Symm.* 2, 532 d'après Verg., *Aen.* 8, 698). L'hermétisme renforce encore cette conviction (*Asclepius*, 24: *Aegyptus... imago caeli*): voir notre introduction à ce volume, p. LXII sq. On rapprochera l'enthousiasme quelque peu emphatique d'Ammien d'un passage de l'*Expositio totius mundi* (écrite en grec vers 359, éd. J. Rougé, *SChr.* 124, Paris, 1966, p. 19), où l'auteur anonyme dit son admiration pour la liturgie fastueuse

de l'Égypte païenne (§ 34, 36). La religion et la sagesse égyptiennes sont souvent associées à l'écriture hiéroglyphique, qui, selon les doctrines hermétiques, conservait un savoir religieux initiatique (cf. *sup.* note 1033). C'est à cette initiation que parvinrent les premiers sages de la Grèce (C. Froidefond, cité *sup.* n. 1003, p. 187-200 et *passim*).

1061. Il est à noter qu'Ammien ne fait ici mention ni des préceptes de Pythagore, ni de la philosophie pythagoricienne. Son intérêt se porte uniquement vers les détails pseudo-biographiques empruntés directement à la *Vie de Pythagore* de Jamblique — dont on connaît la passion pour les sciences occultes (*De uita Pythagorica*, § 135 pour les prédictions de tremblements de terre, et 140 pour la scène de la cuisse d'or montrée à Olympie: voir p. 156 éd. Dillon–Hershbell, Atlanta, 1991). Ces miracles visent à identifier Pythagore au dieu Apollon des Hyperboréens. — *Cum aquila conloquens uisebatur*: *uita Pyth.* § 62, p. 84 sq. Dillon–Hershbell.

1062. Sur *Anaxagore* (vers 500-428 av. J.-C.), Philostrate rapporte un prodige du même genre, à propos d'une chute de météorites à Aigospotamos, en 428 (*Vie d'Apollonios de Tyane*, 1, 2); voir 22, 8, 5. — *Putealem limum contrectans*: d'après Wagner, éd. Ammien, 2, Leipzig, 1808, p. 519, on ne retrouve nulle part cette anecdote, mais on disait de Phérécyde qu'il prédisait les tremblements de terre en observant l'eau des puits (Cic., *diu.* 1, 112). Une confusion a pu s'établir dans l'esprit d'Ammien, du fait que Phérécyde passait pour le maître de Pythagore, qu'il venait justement d'évoquer. D'autre part, c'est à Pythagore que Jamblique attribue la prédiction d'un tremblement de terre (*uita Pyth.* 135, éd. cit.). — *Solon*: pour l'influence des prêtres égyptiens sur la législation de Solon, voir Aristote, *Constitution d'Athènes*, 11, 1 et Plutarque, *Solon*, 26. Mais ces deux auteurs placent le voyage de Solon en Égypte après qu'il eut légiféré à Athènes (vers 594 av. J.-C.). Hérodote, 1, 30, pense que ce voyage eut lieu avant la législation athénienne. La filiation, établie de Solon au droit romain des Douze Tables, est un lieu commun: Cic., *leg.* 2, 25, et Isid., *orig.* 5, 1.

1063. Comme Solon, Pythagore et Hérodote, Platon a — ou aurait — voyagé en Égypte entre la mort de Socrate et son séjour en Sicile et en Italie. Mais le fait n'est nullement attesté dans ses œuvres, et ses allusions aux mythes égyptiens ne prouvent pas que le savoir du philosophe reposait sur une connaissance directe de leur pays d'origine (*RE*, 20, 1950, *Platon* [H. Leisegang], 2350). Le voyage de Platon en Égypte n'est évoqué que tardivement (Cic., *rep.* 1, 10, 16; *fin.* 5, 29, 87).

1064. Le préjugé sur l'esprit rebelle des Égyptiens parcourt toute l'Antiquité romaine: il est renforcé par les nombreuses révoltes, souvent endémiques, que connaît le pays à partir du IIᵉ siècle. Comme le dit Ammien, elles ont souvent pour cause la fuite devant l'impôt. On connaît déjà les manifestations du préjugé anti-égyptien à propos des Alexandrins: voir Ammien 22, 11, 4 (et note *ad loc.*); 22, 16, 15; et surtout 22, 6, 1 (ruse de Julien pour écarter les solliciteurs égyptiens):

le peuple égyptien y est qualifié de *genus controuersum*, comme ici. Sur ce préjugé à propos des indigènes de la «chora», voir N. Lewis, *La mémoire des sables*, Paris, 1988, p. 191-200.

1065. L'intervention de la diplomatie romaine dans les affaires égyptiennes est un fait constant depuis la 5e guerre de Syrie (202-200) entre les Séleucides et les Lagides, et l'ambassade romaine de 200, qui enjoint à Antiochus III de ne pas toucher à l'Égypte. Sur cette diplomatie complexe, voir E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, Nancy, 1967, p. 101 sqq., en particulier p. 178, 272-273, 359, 440 (sur la réalité de cette «amitié»): «le sort de la dynastie lagide n'intéresse personne, et il ne s'agit que de savoir si l'Égypte sera la chose de Crassus ou celle de Pompée». — Le roi *Apion* et «Ptolémée» ne sont peut-être qu'une seule et même personne. Ptolémée Apion (E. Will, p. 370) est le bâtard de Ptolémée VIII Évergète II (dit Physcon), mort en 116 av. J.-C. Il devient roi de Cyrénaïque vers 101, malgré les dernières volontés de Ptolémée VIII, qui avait légué Cyrène et la Libye à Rome, à condition qu'il n'eût pas d'héritier légitime. À sa mort en 96, Apion accorde leur indépendance aux cités grecques de la côte et lègue le reste du pays à Rome.

INDEX DES NOTES

N.B. *L'astérisque signale les lemmes qui renvoient à des discussions critiques concernant l'établissement du texte. — Les numéros sont ceux des notes. Les formes sont celles du texte latin correspondant.*

B

C

D

E

F

N

O

P

Q

R

S

T

TABLE DES MATIÈRES

COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
DÉJÀ PARUS

Série grecque

dirigée par Jean Irigoin
de l'Institut
professeur au Collège de France

Règles et recommandations pour les éditions critiques (grec). (1 vol.).

ACHILLE TATIUS.
Le Roman de Leucippé et Clitophon. (1 vol.).

ALCÉE. SAPHO.
Fragments. (1 vol.).

LES ALCHIMISTES GRECS.
(2 vol. parus).

ALCINOOS.
Les doctrines de Platon. (1 vol.).

ALEXANDRE D'APHRODISE.
Traité du destin. (1 vol.).

ANDOCIDE.
Discours. (1 vol.).

ANTHOLOGIE GRECQUE.
(12 vol. parus).

ANTIPHON.
Discours. (1 vol.).

ANTONINUS LIBERALIS.
Les Métamorphoses. (1 vol.).

APOLLONIOS DE RHODES.
Argonautiques. (3 vol.).

ARCHILOQUE.
Fragments. (1 vol.).

ARCHIMÈDE. (4 vol.).

ARGONAUTIQUES ORPHIQUES. (1 vol.).

ARISTÉNÈTE. (1 vol.).

ARISTOPHANE. (5 vol.).

ARISTOTE.
De l'âme. (1 vol.).
Constitution d'Athènes. (1 vol.).
Du ciel. (1 vol.).
Économique. (1 vol.).
De la génération des animaux. (1 vol.).
De la génération et de la corruption. (1 vol.).
Histoire des animaux. (3 vol.).
Marche des animaux - Mouvement des animaux. (1 vol.).
Météorologiques. (2 vol.).
Les parties des animaux. (1 vol.).
Petits traités d'histoire naturelle. (1 vol.).
Physique. (2 vol.).
Poétique. (1 vol.).
Politique. (5 vol.).
Problèmes. (3 vol.).
Rhétorique. (3 vol.).
Topiques. (1 vol. paru).

ARRIEN.
L'Inde. (1 vol.).
Périple du Pont-Euxin. (1 vol.).

ASCLÉPIODOTE.
Traité de tactique. (1 vol.).

ATHÉNÉE.
Les Deipnosophistes. (1 vol. paru).

ATTICUS.
Fragments. (1 vol.).

AUTOLYCOS DE PITANE.
Levers et couchers héliaques. - La sphère en mouvement. - Testimonia. (1 vol.).

BACCHYLIDE.
Dithyrambes. - Epinicies. - Fragments. (1 vol.).

BASILE (Saint).
Aux jeunes gens. - Sur la manière de tirer profit des lettres helléniques. (1 vol.).
Correspondance. (3 vol.).

BUCOLIQUES GRECS.
Théocrite. (1 vol.)
Pseudo-Théocrite, Moschos, Bion. (1 vol.).

CALLIMAQUE.
Hymnes. - Épigrammes. - Fragments choisis. (1 vol.).

CHARITON.
Le roman de Chaireas et Callirhoé. (1 vol.).

COLLOUTHOS.
L'enlèvement d'Hélène. (1 vol.).

DAMASCIUS.
Traité des premiers principes. (3 vol.).

DÉMÉTRIOS.
Du Style. (1 vol.).

DÉMOSTHÈNE.
Œuvres complètes. (13 vol.).

DENYS D'HALICARNASSE.
Opuscules rhétoriques. (5 vol.).

DINARQUE.
Discours. (1 vol.).

DIODORE DE SICILE.
Bibliothèque historique. (7 vol. parus).

DION CASSIUS.
Histoire romaine. (2 vol. parus).

DIOPHANTE.
Arithmétique. (2 vol. parus).

DU SUBLIME. (1 vol.).

ÉNÉE LE TACTICIEN.
Poliorcétique. (1 vol.).

ÉPICTÈTE.
Entretiens. (4 vol.).

ESCHINE.
Discours. (2 vol.).

ESCHYLE.
Tragédies. (2 vol.).

ÉSOPE.
Fables. (1 vol.).

EURIPIDE.
Tragédies (8 vol. parus).

GÉMINOS.
Introduction aux phénomènes. (1 vol.).

GRÉGOIRE DE NAZIANZE (le Théologien) (Saint).
Correspondance. (2 vol.).

HÉLIODORE.
Les Éthiopiques. (3 vol.).

HÉRACLITE.
Allégories d'Homère. (1 vol.).

HERMÈS TRISMÉGISTE. (4 vol.).

HÉRODOTE.
Histoires. (11 vol.).

HÉRONDAS.
Mimes. (1 vol.).

HÉSIODE.
Théogonie. - Les Travaux et les Jours. - Bouclier. (1 vol.).

HIPPOCRATE. (7 vol. parus).

HOMÈRE.
L'Iliade. (4 vol.).
L'Odyssée. (3 vol.).
Hymnes. (1 vol.).

HYPÉRIDE.
Discours. (1 vol.).

ISÉE.
Discours. (1 vol.).

ISOCRATE.
Discours. (4 vol.).

JAMBLIQUE.
Les mystères d'Égypte. (1 vol.).
Protreptique. (1 vol.).

JOSÈPHE (Flavius).
Autobiographie. (1 vol.).
Contre Apion. (1 vol.).
Guerre des Juifs. (3 vol. parus).

JULIEN (L'empereur).
Lettres. (2 vol.).
Discours. (2 vol.).

LAPIDAIRES GRECS.
Lapidaire orphique. - Kerygmes lapidaires d'Orphée. - Socrate et Denys. - Lapidaire nautique. - Damigéron. - Evax. (1 vol.).

LIBANIOS.
Discours. (2 vol. parus).

LONGUS.
Pastorales. (1 vol.).

LUCIEN. (1 vol. paru).

LYCURGUE.
Contre Léocrate. (1 vol.).

LYSIAS.
Discours. (2 vol.).

MARC-AURÈLE.
Pensées. (1 vol.).

MÉNANDRE. (2 vol. parus).

MUSÉE.
Héro et Léandre. (1 vol.).

NONNOS DE PANOPOLIS.
Les Dionysiaques. (7 vol. parus).

NUMÉNIUS. (1 vol.).

ORACLES CHALDAÏQUES. (1 vol.).

PAUSANIAS.
Description de la Grèce. (1 vol. paru).

PHOCYLIDE (Pseudo-). (1 vol.).

PHOTIUS.
Bibliothèque. (9 vol.).

PINDARE.
Œuvres complètes. (4 vol.).

PLATON.
Œuvres complètes. (26 vol.).

PLOTIN.
Ennéades. (7 vol.).

PLUTARQUE.
Œuvres morales. (18 vol. parus). - Les Vies parallèles. (16 vol.).

POLYBE.
Histoires. (11 vol. parus).

PORPHYRE.
De l'Abstinence. (3 vol.).
Vie de Pythagore. - Lettre à Marcella. (1 vol.).

PROCLUS.
Commentaires de Platon. - Alcibiade. (2 vol.). - Théologie platonicienne. (5 vol. parus). - Trois études. (3 vol.).

PROLÉGOMÈNES A LA PHILOSOPHIE DE PLATON. (1 vol.).

QUINTUS DE SMYRNE.
La Suite d'Homère. (3 vol.).

SALOUSTIOS.
Des Dieux et du Monde. (1 vol.).

SOPHOCLE.
Tragédies. (3 vol.).

SORANOS D'ÉPHÈSE.
Maladies des femmes. (3 vol. parus).

STRABON.
Géographie. (9 vol. parus).

SYNÉSIOS DE CYRÈNE.
(1 vol. paru).

THÉOGNIS.
Poèmes élégiaques. (1 vol.).

THÉOPHRASTE.
Caractère. (1 vol.)
Métaphysique. (1 vol.).
Recherches sur les plantes. (3 vol. parus).

THUCYDIDE.
Histoire de la guerre du Péloponnèse. (6 vol.).

TRIPHIODORE.
La Prise de Troie. (1 vol.).

XÉNOPHON.
Anabase. (2 vol.).
L'Art de la Chasse. (1 vol.).
Banquet. - Apologie de Socrate. (1 vol.).
Le Commandant de la Cavalerie. (1 vol.).
Cyropédie. (3 vol.).
De l'Art équestre. (1 vol.).
Économique. (1 vol.).
Helléniques. (2 vol.).

XÉNOPHON D'ÉPHÈSE.
Ephésiaques ou Le Roman d'Habrocomès et d'Anthia. (1 vol.).

ZOSIME.
Histoire nouvelle. (5 vol.).

Série latine

dirigée par Paul Jal

Règle et recommandations pour les éditions critiques (latin). (1 vol.).

ACCIUS.
Œuvres. Fragments. (1 vol.).

AMBROISE (Saint).
Les devoirs. (2 vol. parus).

AMMIEN MARCELLIN.
Histoires. (6 vol. parus).

L. AMPÉLIUS.
Aide-mémoire. (1 vol.).

ANONYME.
L'annalistique romaine. (1 vol. paru).

APICIUS.
Art culinaire. (1 vol.).

APULÉE.
Apologie. - Florides. (1 vol.).
Métamorphoses. (3 vol.).
Opuscules philosophiques. (*Du Dieu de Socrate - Platon et sa doctrine - Du monde*) et Fragments. (1 vol.).

ARNOBE.
Contre les Gentils. (1 vol. paru).

AUGUSTIN (Saint).
Confessions. (2 vol.).

AULU-GELLE.
Nuits attiques. (3 vol. parus).

AURÉLIUS VICTOR.
Livre des Césars. (1 vol.).

AURÉLIUS VICTOR (Pseudo-).
Origines du peuple romain. (1 vol.).

AVIANUS.
Fables. (1 vol.).

AVIÉNUS.
Aratea. (1 vol.).

BOÈCE.
Institution arithmétique. (1 vol.).

CALPURNIUS SICULUS.
Bucoliques. CALPURNIUS SICULUS (Pseudo-). Éloge de Pison. (1 vol.).

CATON.
De l'Agriculture. (1 vol.).
Les origines. (1 vol.).

CATULLE.
Poésies. (1 vol.).

CELSE
De la médecine. (1 vol. paru).

CÉSAR.
Guerre des Gaules. (2 vol.).
Guerre civile. (2 vol.).

CÉSAR (Pseudo-).
Guerre d'Afrique. (1 vol.).
Guerre d'Alexandrie. (1 vol.).

CICÉRON.
L'Amitié. (1 vol.).
Aratea. (1 vol.).
Brutus. (1 vol.).
Caton l'ancien. De la vieillesse. (1 vol.).
Correspondance. (11 vol. parus).
De l'invention (1 vol.).
De l'Orateur. (3 vol.).
Des termes extrêmes des Biens et des Maux. (2 vol.).
Discours. (22 vol.).
Divisions de l'Art oratoire. Topiques. (1 vol.).
Les Devoirs. (2 vol.).
L'Orateur. (1 vol.).
Les Paradoxes des Stoïciens. (1 vol.).
De la République. (2 vol.).
Traité des Lois. (1 vol.).
Traité du Destin. (1 vol.).
Tusculanes. (2 vol.).

CLAUDIEN.
Œuvres. (1 vol. paru).

COLUMELLE.
L'Agriculture, (3 vol. parus).
Les Arbres. (1 vol.).

COMŒDIA TOGATA.
Fragments. (1 vol.).

CORNÉLIUS NÉPOS.
Œuvres. (1 vol.).

CORIPPE.
Éloge de l'Empereur Justin II. (1 vol.).

CYPRIEN (Saint).
Correspondance. (2 vol.).

DRACONTIUS.
Œuvres. (3 vol. parus).

ÉLOGE FUNÈBRE D'UNE MATRONE ROMAINE.
(1 vol.).

L'ETNA. (1 vol.).

FIRMICUS MATERNUS.
L'Erreur des religions païennes. (1 vol.).
Mathesis. (2 vol. parus).

FLORUS.
Œuvres. (2 vol.).

FORTUNAT (Venance).
(1 vol. paru).

FRONTIN.
Les aqueducs de la ville de Rome. (1 vol.).

GAIUS.
Institutes. (1 vol.).

GERMANICUS.
Les phénomènes d'Aratos. (1 vol.).

HISTOIRE AUGUSTE.
(3 vol. parus).
HORACE.
Epîtres. (1 vol.).
Odes et Epodes. (1 vol.).
Satires. (1 vol.).
HYGIN.
L'Astronomie. (1 vol.).
HYGIN (Pseudo-).
Des Fortifications du camp. (1 vol.).
JÉRÔME (Saint).
Correspondance. (8 vol.).
JUVÉNAL.
Satires. (1 vol.).
LUCAIN.
La Pharsale. (2 vol.).
LUCILIUS.
Satires. (3 vol.).
LUCRÈCE.
De la Nature. (2 vol.).
MARTIAL.
Épigrammes. (3 vol.).
MINUCIUS FÉLIX.
Octavius. (1 vol.).
PREMIER MYTHOGRAPHE DU VATICAN. (1 vol.).
NÉMÉSIEN.
Œuvres. (1 vol.).
OROSE.
Histoires (Contre les Païens). (3 vol.).
OVIDE.
Les Amours. (1 vol.).
L'Art d'aimer. (1 vol.).
Contre Ibis. (1 vol.).
Les Fastes. (2 vol.).
Halieutiques. (1 vol.).
Héroïdes. (1 vol.).
Les Métamorphoses. (3 vol.).
Pontiques. (1 vol.).
Les Remèdes à l'Amour. (1 vol.).
Tristes. (I vol.).
PALLADIUS.
Traité d'agriculture. (1 vol. paru).
PANÉGYRIQUES LATINS. (3 vol.).
PERSE.
Satires. (1 vol.).
PÉTRONE.
Le Satiricon. (1 vol.).
PHÈDRE.
Fables. (1 vol.).
PHYSIOGNOMONIE (Traité de). (1 vol.).
PLAUTE.
Théâtre complet. (7 vol.).
PLINE L'ANCIEN.
Histoire naturelle. (35 vol. parus).
PLINE LE JEUNE.
Lettres. (4 vol.).
POMPONIUS MELA.
Chorographie. (1 vol.).
PROPERCE.
Élégies. (1 vol.).
PRUDENCE. (4 vol.).
QUÉROLUS. (1 vol.).
QUINTE-CURCE.
Histoires. (2 vol.).
QUINTILIEN.
De l'Institution oratoire. (7 vol.).
RHÉTORIQUE À HERENNIUS. (1 vol.).
RUTILIUS NAMATIANUS.
Sur son retour. (1 vol.).
SALLUSTE.
La Conjuration de Catilina. La Guerre de Jugurtha. Fragments des Histoires. (1 vol.).
SALLUSTE (Pseudo-).
Lettres à César. Invectives. (1 vol.).

SÉNÈQUE.
L'Apocoloquintose du divin Claude. (1 vol.).
Des Bienfaits. (2 vol.).
De la Clémence. (1 vol.).
Dialogues. (4 vol.).
Lettres à Lucilius. (5 vol.).
Questions naturelles. (2 vol.).
Théâtre. (2 vol.).
Théâtre. Nlle éd. (1 vol. paru).

SIDOINE APOLLINAIRE.
(3 vol.).

SILIUS ITALICUS.
La Guerre punique. (4 vol.).

STACE.
Achilléide. (1 vol.).
Les Silves. (2 vol.).
Thébaïde. (2 vol. parus).

SUÉTONE.
Vie des douze Césars. (3 vol.).
Grammairiens et rhéteurs. (1 vol.).

SYMMAQUE.
Lettres. (3 vol. parus).

TACITE.
Annales. (4 vol.).
Dialogue des Orateurs. (1 vol.).
La Germanie. (1 vol.).
Histoires. (3 vol.).
Vie d'Agricola. (1 vol.).

TÉRENCE.
Comédies. (3 vol.).

TERTULLIEN.
Apologétique. (1 vol.).

TIBULLE.
Élégies. (1 vol.).

TITE-LIVE.
Histoire romaine. (24 vol. parus).

VALÈRE MAXIME.
Faits et dits mémorables. (1 vol. paru).

VARRON.
L'Économie rurale. (2 vol. parus).
La Langue latine. (1 vol. paru).

LA VEILLÉE DE VÉNUS (Pervigilium Veneris). (1 vol.).

VELLEIUS PATERCULUS.
Histoire romaine. (2 vol.).

VIRGILE.
Bucoliques. (1 vol.).
Énéide. (3 vol.).
Géorgiques. (1 vol.).

VITRUVE.
De l'Architecture. (7 vol. parus).

Catalogue détaillé sur demande